

M

a r g e s

L

i n g u i s t i q u e s

Numéro 3, Mai 2002

Langage – Communication – Représentations

REVUE ELECTRONIQUE EN SCIENCES DU LANGAGE

**Lieux de ville :
langue(s) urbaine(s), identité
et territoire
Perspectives en
sociolinguistique urbaine**

Sommaire

La sociolinguistique et la ville : hasard ou nécessité ? »
Louis-Jean Calvet

Sociolinguistique urbaine ou
urbanisation de la sociolinguistique
Médéric Gasquet-Cyrus

La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes :
Processus de catégorisation et espace urbain
Lorenza Mondada

La double articulation de la spatialité urbaine :
« espaces urbanisés » et « lieux de ville »
en sociolinguistique
Thierry Bulot

Limited language in limited minds ?
Urban Scots as a language of poverty
David Matheson

La migration de gais et lesbiennes francophones à Toronto :
de la stigmatisation à la mobilité sociale
Normand Labrie

Espaces linguistiques à Montréal
Laur Elke

Usages toponymiques et pratiques de l'espace urbain à Mopti (Mali)
E. Dorier-Apprill et Cécile Van Den Avenne

Bilinguisme institutionnel et contrat social : le cas de Biel-Bienne (Suisse)
Sarah-Jane Conrad, Alexis Matthey et Marinette Matthey

Qu'est-ce qu'un lieu de ville ?
Bernard Lamizet

Approche de la
variation phonétique
dans la ville de Lleida
à partir de
l'observation de ses
habitants et des
émissions télévisées
locales
*Carrera-Sabaté
Josephina*



Novembre 2002 Numéro 4 :

Enjeux des acquisitions grammaticales et discursives en langue étrangère
Numéro dirigé par *M. Daniel Véronique* (Université de Paris III : Sorbonne, France)

Mai 2003 Numéro 5 :

Argots, « français populaires » et langues populaires
Numéro dirigé par Louis-Jean Calvet & Patrick Mathieu
(Université de Provence, France)

Novembre 2003 Numéro 6 :

L'origine du langage et des langues
Publication collective – *Marges Linguistiques*

Mai 2004 Numéro 7 :

Langage, Linguistique et Psychanalyse
Numéro dirigé par *M. Michel Arrivé* (Université Paris X, France)

Hors Série

Combattre les fascismes aujourd'hui
Propos de Linguistes
Publication collective – *Marges Linguistiques*

La revue électronique gratuite en Sciences du Langage **Marges Linguistiques** est éditée et publiée semestriellement sur le réseau internet par

M.L.M.S. Editeur
Le petit Versailles
Quartier du chemin creux
13250 Saint-Chamas (France)

La revue **Marges Linguistiques** accepte les articles, non publiés par ailleurs, présentant un lien étroit avec le thème du numéro particulier auquel il est destiné et faisant état soit d'une analyse personnelle (corpus, exemples) individuelle ou collective ; soit un travail plus spéculatif et plus théorique qui, dans une perspective originale, fait le lien entre recherches antérieures et théories linguistiques de référence, soit encore d'une lecture critique, concise et synthétiques d'un ouvrage récent dans le domaine (ayant trait à la thématique du numéro en cours).

Mode de sélection

Le principe de sélection est le suivant: (1) un tri préalable sera effectué par les membres du comité de rédaction et aboutira à une pré-sélection des articles destinés au numéro en cours ; (2) chaque article sera ensuite relu par deux membres du comité scientifique (évaluation en double aveugle). En cas de désaccord, l'article sera donné à relire à un troisième lecteur : consultant associé à la revue ou personnalité scientifique extérieure à la revue mais jugée particulièrement apte pour porter une évaluation dans le champ concerné, par le comité de rédaction.

L'auteur (ou les auteurs) sera avisé dès que possible de la décision prise à l'égard de son article : (1) sélection ; (2) refus avec les justifications du refus ou (3) report dans la sélection immédiate accompagné des commentaires des relecteurs pouvant amener à une révision du texte pour une nouvelle soumission ultérieure.

Informations indispensables

Les auteurs sont priés de bien vouloir accompagner les articles d'une page de garde fournissant les informations suivantes (cette page confidentielle ne sera pas transmise aux membres du comité scientifique) :

- Nom et prénom
- Nom de l'université, du groupe de recherche (plus généralement nom du lieu professionnel)
- Adresse électronique impérativement, éventuellement adresse http (site web)
- Notice biographique (50 à 100 mots)
- Titre, résumé de l'article (150 mots) et 10 mots clés (en français)

Mode d'acheminement

ML étant une revue entièrement et résolument électronique, gratuite, et ne disposant d'aucun fond propre pour l'acheminement d'un éventuel courrier postal, les articles proposés doivent obligatoirement nous parvenir sous la forme d'une annexe à un courrier électronique: envoyez votre article comme document attaché à : contributions.ML@wanadoo.fr. Prenez soin également de respecter les formats .RTF (.rtf) ou .DOC (.doc) en d'autres termes Rich Text File, Microsoft Word (à ce propos voir Les formats de fichiers). Précisez dans le corps du message si le fichier attaché est compressé et quel mode de compression a été utilisé (stuffit, zip, etc.).

Pour les raisons exposées ci-dessus, **ML** décline toutes responsabilités en ce qui concerne le sort des articles qui pourraient être envoyés par courrier postal à la revue ou à l'un des membres du comité de rédaction. Les disquettes (Mac ou Pc) peuvent éventuellement et très exceptionnellement être acceptées mais ne pourront en aucun cas être renvoyées aux expéditeurs.

Formats de fichiers

Les articles peuvent être soumis dans les formats suivants :

- Σ Fichiers de type Microsoft Word [version 5, version 5.1, version 6, version 7 (Pc) ou 8 (Mac), Word 2000 (Pc)].
- Σ Fichiers de type **Rich Text File** (.rtf)

Lorsqu'un fichier comporte des « images » incorporées au texte, il est bon d'envoyer :

- (1) le fichier avec les images disposées par vos soins et toujours accompagnées d'une légende précise en dessous de chaque image ;
- (2) le fichier texte seul [.rtf] ou [.doc] et les images (classées et séparées) [.pct] ou [.jpg] .

Tableaux et figures doivent être accompagnés d'un numérotation et d'une courte légende, par exemple : Fig. 1 : texte de la légende. Lorsque la figure est un fichier « image », utilisez une image aux formats [.pct] ou [.jpg] que vous faites apparaître dans le corps de texte mais que vous envoyez également à part en [.pct], 300 dpi, 32 bits si possible.

Vous pouvez compresser le fichier en utilisant les formats de compression [.sit] ou [.zip]. Si vous compressez une image [.pct] en [.jpg], choisissez plutôt une compression faible ou standard pour préserver la qualité de l'image initiale.

Taille globale des textes

- Entre 10 pages (minimum) et 20 pages (maximum) – Une quantité moyenne de 15 pages est espérée pour chacun des articles.
- Les comptes-rendus de lecture doivent comprendre entre 3 et 6 pages (maximum) – Les autres caractéristiques de présentation des comptes-rendus sont identiques à celle des articles.
- 30 à 40 lignes (maximum) rédigées par page. Ce qui permet d'aérer le texte avec des sauts de ligne, des titres et sous-titres introducteurs de paragraphes.
- Chaque page de texte comporte entre 3500 et 4500 caractères, espaces compris (soit environ 2500 à 3500 caractères, espaces non compris), ce qui représente entre 500 et 650 mots.

Les styles des pages

Les marges : 2 cm (haut, bas, droite, gauche) – [Reliure = 0 cm, en tête = 1, 25 cm, pied de page = 1, 25 cm – sinon laissez les valeurs par défaut]

Interligne : Interligne simple partout, dans le corps de texte comme dans les notes ou dans les références bibliographiques.

Présentation typographique du corps de texte :

Style : normal - alignement : justifié (si possible partout)

Espacement : normal - Crénage : 0

Attributs : aucun (sauf si mise en relief souhaitée)

Police de caractères :

Times 12 points dans le corps de texte, Times 10 points les notes

Times 12 points dans les références bibliographiques.

Couleur(s) :

Aucune couleur sur les caractères (ni dans le corps de texte, ni dans les notes, ni dans les références)

Aucune couleur ou trame en arrière-plan (des couleurs peuvent être attribuées ultérieurement lors de la mise en page finale des articles acceptés pour la publication)

Paragraphes : justifiés - Évitez si possible, l'ajout de retour chariot (ligne orpheline) ou de tabulations.

Normes typographiques françaises:

Un espace après le point [.]

Un espace avant les deux points [:]

Pas d'espace avant une virgule [,] ou un point [.]

Un espace avant le point virgule [;]

Pas d'espace intérieur pour (...) {...} [...]

Un espace avant [?]

Un d'espace avant des points de suspension (trois points) : [...]

Un espace avant [%]

Un point après [etc.] ou [cf.]

Un espace avant et après les signes [=], [+], [-], [X], etc.

Les références bibliographiques

Les références complètes doivent figurer en fin de document. Les auteurs utilisent des références indexées courtes dans le corps de texte, en utilisant les conventions suivantes :

(Eco, 1994) (Py, 1990a) (Chomsky & Halle, 1968) (Moreau et al., 1997)

(Searle, 1982 : p. 114) ou (Searle, 1982, 114)
(Fontanille, 1998 : pp. 89-90) ou (Fontanille, 1998, 89-90)

Eco (1994) indique que ... Eco précise également (op. cit. : pp. 104-105) que ...

Les références complètes doivent être présentées par ordre alphabétique et respecter les normes suivantes :

Un article de revue

Nom de l'auteur – Initiales du prénom – Année de publication (entre parenthèses) – Titre de l'article (entre guillemets) – Nom de la revue (éventuellement précédé de « in ») – Volume – Première et dernière page de l'article.

Exemple 1:

Bange, P. (1983). « Points de vue sur l'analyse conversationnelle ». *DRLAV*, vol 29, pp. 1-28.

Un article dans un livre

Nom de l'auteur – Initiales du prénom – Année de publication (entre parenthèses) – Titre de l'article (entre guillemets) – In : nom et initiales du ou des coordinateurs de l'ouvrage – Titre du livre – Ville – Nom de l'éditeur – Première et dernière page de l'article.

Exemple 3 :

Véronique, D. (1994). « Linguistique de l'acquisition et didactique des langues étrangères : à propos de la référence pronominal ». In : Flament-Boistrancourt, D. (ed.) *Théories, données et pratiques en français langue étrangère*. Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 297-313.

Comité scientifique

Jean-Michel Adam (Université de Lausanne, Suisse) - Jean-Jacques Boutaud (Université de Bourgogne, France) - Josiane Boutet (Université de Paris VII, France) - Thierry Bulot (Université de Rouen, France) - Paul Cappeau (Université de Poitiers, France), Jean Caron (Université de Poitiers, France), Chantal Charnet (Université Paul Valéry - Montpellier III, France) - Joseph Courtés (Université de Toulouse II, France) - Béatrice Daille (IRIN - Université de Nantes, France) - Marcelo Dascal (Université de Tel Aviv, Israël) - Françoise Gadet (Université de Paris-X Nanterre, France) - Alain Giacomi (Université de Provence, France) - Benoit Habert (Laboratoire LIMSI, Université Paris X, France) - Monica Heller (Université de Toronto, Canada) - Thérèse Jeanneret (Université de Neuchâtel, Suisse) - Catherine Kerbrat-Orecchioni (GRIC (Groupe de Recherches sur les Interactions Communicatives, CNRS-Lyon2) Université Lumière Lyon II, France) - Norman Labrie (Université de Toronto, Canada) - Guy Lapalme (Université de Montréal, Québec, Canada) - Olivier Laügt (Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, France) - Marinette Matthey (Université de Neuchâtel, Suisse) - Jacques Maurais (Conseil de la langue française, Québec, Canada) - Piet Mertens (Katholieke Universiteit Leuven, Département de Linguistique, Belgique) - Sophie Moirand (Université de la Sorbonne Nouvelle, France) - Claudine Moise (Université d'Avignon, France) - Lorenza Mondada (Université de Bâle, Suisse) - Marie-Louise Moreau (Université de Mons-Hainaut, Belgique) - Bernard Py (Université de Neuchâtel, Suisse) - François Rastier (CNRS, Paris, France) - Véronique Rey (Université de Provence, France) - Didier de Robillard (Université de Tours, France) - Eddy Roulet (Université de Genève, Suisse) - Daniel Véronique (Université de Paris III : Sorbonne nouvelle, France) - Jean Véronis (Université de Provence, France) - Evelyne Viegas (Natural Language Group, Microsoft Corporation, USA) - Diane Vincent (Université de Laval, Québec, Canada) - Robert Vion (Université de Provence, France).

Consultants associés

Michel Arrivé (Université de Paris X Nanterre, France) - Louis-Jean Calvet (Université de Provence, France) - Jacques Fontanille (Université de Limoges, Centre de Recherches Sémiotiques (FRE2208 CNRS), France) - Jacques Moeschler, Département de linguistique, Université de Genève, Suisse) - Geneviève Dominique de Salins, Faculté Arts, Lettres et Langues, CIREC (EA 3068), Université de Saint-Etienne, France) - Andréa Semprini (Université de Lille III, France).

Comité de rédaction

Michel Arrivé (Université de Paris X Nanterre, France) - Mireille Bastien (Université de Provence, France) - Thierry Bulot (Université de Rouen, France) - Stéphanie Clerc (Université d'Avignon, France) - Véronique Fillol (Université de Nouméa, Nouvelle Calédonie) - Alain Giacomi (Université de Provence, France) - Véronique Magaud (Université de Provence, France) - Marinette Matthey (Université de Neuchâtel, Suisse) - Michèle Monte (Université de Toulon, France) - Philippe Rapatel (Université de Franche Comté, France) - François Rastier (Cnrs, Paris, France) - Didier de Robillard (Université de Tours, France) - Michel Santacroce (Université de Provence, France) - Yvonne Touchard (IUFM de Marseille, France) - Daniel Véronique (Université de Paris III : Sorbonne nouvelle, France) - Jean Véronis (Université de Provence, France).

Rédacteur en chef

Michel Santacroce (Université de Provence, France).

002	Calendrier prévisionnel
003	Consignes aux auteurs <i>Michèle Monte et Yvonne Touchard</i>
005	Equipe éditoriale
008	Editorial <i>Thierry Bulot</i>
011	Colloques et manifestations <i>Véronique Fillol</i>
020	Comptes rendus d'ouvrages :
020	- Compte rendu de l'ouvrage : De l'indétermination à la qualification, les indéfinis ; de Léonie Bosveld-de Smet, Marleen Van Peteghem, Danièle Van de Velde (2000) par Dominique Kingler - Université de Paris III, Sorbonne Nouvelle (France)
027	- Compte rendu de l'ouvrage : Sociolinguistique urbaine. Variations linguistiques : images urbaines et sociales ; de Bulot Thierry, Bauvois Cécile, Blanchet Philippe (Dir.), (2001) par Nathalie Binisti - Université de Provence (France)
031	- Compte rendu de l'ouvrage : Le plurilinguisme urbain ; de Louis-Jean Calvet et Auguste Moussirou-Mouyama (éditeurs, 2000) par Médéric Gasquet-Cyrus - Université de Provence (France)
038	Liens sur la toile <i>Alain Giacomi</i>
040	Nouvelles brèves <i>Michèle Monte</i>
046	La sociolinguistique et la ville : hasard ou nécessité ? » <i>Louis-Jean Calvet</i>
054	Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique <i>Médéric Gasquet-Cyrus</i>
072	La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : Processus de catégorisation et espace urbain <i>Lorenza Mondada</i>
091	La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique <i>Thierry Bulot</i>
106	Limited language in limited minds ? Urban Scots as a language of poverty <i>David Matheson</i>
118	La migration de gais et lesbiennes francophones à Toronto : de la stigmatisation à la mobilité sociale <i>Normand Labrie et Marcel Grimard</i>
137	Espaces linguistiques à Montréal <i>Laur Elke</i>

151	Usages toponymiques et pratiques de l'espace urbain à Mopti (Mali) <i>E. Dorier-Apprill et Cécile Van Den Avenne</i>
159	Bilinguisme institutionnel et contrat social : le cas de Biel-Bienne (Suisse) <i>Sarah-Jane Conrad, Alexis Matthey et Marinette Matthey</i>
179	Qu'est-ce qu'un lieu de ville ? <i>Bernard Lamizet</i>
201	Approche de la variation phonétique dans la ville de Lleida à partir de l'observation de ses habitants et des émissions télévisées locales <i>Josephina Carrera-Sabaté</i>
215	Remerciements <i>Marges Linguistiques</i>
217	Les groupes de discussion de Marges Linguistiques
219	Forum des revues <i>Thierry Bulot</i>
220	Présentations de thèses
222	Rubrique éditoriale
225	Echos
226	Les appels à contributions
229	En hommage à ...

La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations

Introduction par Thierry Bulot

Universités de Rouen et de Rennes 2 (France)

et Cécile Bauvois - Université de Mons-Hainaut (Belgique)

La sociolinguistique urbaine existe-t-elle ? Autrement dit, se distingue t-elle, sur les plans conceptuels et méthodologiques, d'une sociolinguistique « non urbaine » ?

Cette question se pose de manière aiguë, puisque les interrogations quant aux lieux de cette sociolinguistique des lieux restent entières ; on pourrait donc se demander si la meilleure manière de délimiter le champ de la sociolinguistique urbaine n'est pas simplement l'objet d'étude (la ville), alors que pour les autres études sociolinguistiques (portant par exemple sur la variation sociale, sexolectale ou encore sur l'accommodation) la ville n'est qu'une manière de délimiter l'échantillon de population pris en compte. En d'autres termes, relèveraient de la sociolinguistique urbaine les études dans lesquelles l'urbanité est une variable dépendante, alors que les recherches dans lesquelles la variable « ville » serait neutralisée appartiendraient quant à elles au champ de la sociolinguistique dont on sait que ses recherches se déroulent le plus souvent en milieu urbain – riche d'interactions sociales, et aussi commode puisque la plupart des sociolinguistes travaillent dans les villes qu'ils étudient -, mais dont la ville en elle-même n'est pas l'objet.

Si l'on répond par l'affirmative à la question de l'existence d'un champ d'étude spécifique, en quoi ses objets sociaux, ses objets scientifiques et ses objets d'enquêtes sont-ils eux aussi spécifiques ? Le troisième numéro de *Marges Linguistiques* ne prétend pas répondre de manière exhaustive à toutes ses questions mais entend à la fois rendre possible le débat et l'engager sur des bases théoriques informées¹.

Sans aller vers une attitude provocatrice gratuite, mais en acceptant de considérer qu'une nouvelle dénomination ne fait florès qu'à la condition d'être en phase avec des attentes et des frustrations intellectuelles, sociales, identitaires, qu'à la condition d'être l'une des parties visibles des conflits idéologiques, ou encore d'être le programme d'actions et de sens qui donne valeur et fonction praxiques au discours tenus sur la réalité sociale (dont la réalité sociolinguistique), on se doit de prendre en compte le syntagme et de questionner sa pertinence. La sociolinguistique s'interroge (nous n'en voulons pour preuve que les débats engagés dans les colloques de Tours – 2000- et de Grenoble – 2001- et la constitution récente du Réseau Français de Sociolinguistique²) sur ses concepts, sur ses outils et, partant, sur son utilité sociale, et, sans doute par elle et pour elle une sociolinguistique dite urbaine. L'interpellation se situe sur tous les niveaux d'approches : certes la dénomination disciplinaire, la conceptualisation du terrain, l'engagement du chercheur mais aussi les concepts, les variables pertinentes (est – il nécessaire de les changer ?) et encore les modalités (possibles, souhaitables, interdites...) d'intervention sociolinguistique. Encore une fois, l'objet de ce volume n'est pas d'annoncer un débat mais bien d'y participer. Et c'est pourquoi – nous avons conscience de l'aspect polémique du propos- nous avançons³ qu'une sociolinguistique urbaine -

¹ C'est l'un des sens premiers de la contribution de Louis Jean Calvet ici même.

² Voir pour cela la contribution de Médéric Gasquet-Cyrus, ici même.

³ En paraphrasant le titre de l'article de Jean Baptiste Marcellesi (1980, « Crise de la linguistique et linguistique de la crise : la sociolinguistique », dans *La Pensée* 209, Institut de Recherches Marxistes, Paris, 4-21.) et donc sans doute avec moins de bonheur.

telle qu'elle se discute se refuse ou s'accepte aujourd'hui- répond à état de crise¹ (sans doute sociale ce qui explique que les sociolinguistes la perçoivent et s'en émeuvent) : la sociolinguistique urbaine est une sociolinguistique *en et de* crise...

En crise parce qu'elle naît de la sociolinguistique et traverse donc son premier questionnement identitaire en s'interrogeant sur ce qui la crée et la constitue, ce qui la relie à sa science fondatrice et ce qui l'en différencie. *De* crise parce qu'elle reflète, comme la sociolinguistique en général, une société qui l'est tout autant et parce que les valeurs qui la sous-tendent (et guident ceux qui la font progresser) amènent à dépasser l'observation du changement social et à s'interroger quant à un engagement politique.

L'organisation du volume

Consacré au **lieux de ville**, le présent volume s'est organisé autour de deux thématiques complémentaires. La première, intitulée « *les lieux de la sociolinguistique urbaine* », comprend une partie plus théorique où sont évoqués et discutés l'*épistémologie* de la sociolinguistique urbaine d'une part et d'autre part sont proposées des *conceptualisations* opératoires pour approcher le(s) lieu (x) et l'espace urbain. La seconde, qui a pour titre « *les lieux de langue de l'organisation spatiale* », décline, grâce à des travaux de terrain, trois axes importants du domaine de recherche : a) les rapports complexes entre territoire et ségrégation urbaine, b) les corrélations entre langues et identités et enfin c) le rôle des médias dans les catégorisation de l'urbain.

Dans l'esprit du débat que nous évoquions précédemment, le lecteur percevra que les contributions proposées sont diverses : certes elles s'intéressent toutes explicitement à la ville mais ne relèvent pas toutes strictement d'une problématisation de l'urbanité, et l'une d'entre elles appartient à un autre champ disciplinaire (la socio-sémiotique). Nous avons ainsi, tout en préservant l'unité du volume, souhaité garder la porte ouverte à des points de vue diversifiés sur la question.

Les lieux de la sociolinguistique urbaine

La ville est-elle le lieu de naissance de la sociolinguistique ? Sans doute peut-on l'affirmer sans prendre trop de risques. Mais s'agit-il là d'un hasard ? C'est sur cette question que se penche Louis-Jean Calvet (Université d'Aix-Marseille / France), dans le premier article de la revue, qui en ouvre aussi la première partie consacrée à l'*épistémologie*. Il est suivi d'une réflexion sur le même thème par Médéric Gasquet-Cyrus (Université d'Aix-Marseille / France), qui présente l'histoire (toute récente) de la sociolinguistique et ses enjeux sociaux ; il en appelle à une nouvelle visite de questions toujours ouvertes pour ce qui est de la délimitation du champ.

Les deux articles suivants cherchent à *conceptualiser* les lieux de la sociolinguistique. Lorenza Mondada (Université de Lyon / France) consacre sa recherche à la catégorisation réciproque des personnes en interaction, et s'interroge sur la pertinentisation mise en œuvre par les locuteurs – ou plus généralement par les acteurs – eux-mêmes en tant que moyen d'afficher leur(s) identité(s). Enfin, Thierry Bulot (Université de Rouen et Rennes2 / France) interroge, quant à lui, la notion d'espace en sociolinguistique urbaine, espace qu'il envisage comme représentant deux niveaux : l'espace social et le lieu. Il s'agit donc bien, dans ces deux articles, de tenter d'appréhender la manière dont les individus investissent leur lieu de ville, en y lisant des identités territoriales et sociales, et en y affichant la leur. Chacun des deux articles propose de fait des outils théoriques et méthodologiques spécifiques à l'urbanité langagière.

¹ Une remarque s'impose : des points de vue épistémologique et socio-historique, la sociolinguistique a été (voire demeure) une linguistique de crise parce qu'elle reflète une société et partant ses tensions ou ses désirs de maintien et de changements) ; son émergence est, sans peu de contestations possibles, à rapporter à un mouvement social, l'accession des partis de gauche aux responsabilités (notamment en France mais aussi vraisemblablement en Europe). Il nous semble que la sociolinguistique urbaine, s'inscrivant dans un terrain plus ou autrement circonscrit politiquement, renvoie de manière plus directe (et donc plus « en crise ») des interpellations aux preneurs de décisions politiques, interpellations qui concernent tant les outils (« comment appeler un français d'origine maghrébine » ?) que les résultats (la différenciation rive gauche/rive droite à Rouen par exemple).

Les lieux de langue de l'organisation spatiale

Est-ce que créer une identité, c'est ségréger ? Sans doute, dans la mesure où dire ce que l'on est, c'est aussi poser la limite de ce que l'on n'est pas. C'est sous ces deux angles, séparés pour la clarté du propos, mais clairement complémentaires, que s'aborde la seconde partie de ce numéro. Dans le premier article (David Matheson. University College Northampton / Grande-Bretagne), où il est question de *territoires et de ségrégation*, on verra comment celle-ci affecte les locuteurs de l'écossais urbain, considéré comme le langage des pauvres, mais faisant l'objet depuis peu d'une reconnaissance croissante. Normand Labrie et Marcel Grimard (Université de Toronto / Canada) s'intéressent au gais et lesbiennes francophones à Toronto. Cette population cumule en effet deux « handicaps », l'un lié à l'identité sexuelle et l'autre à l'identité ethnique, handicaps qu'elle utilise cependant dans le but de s'inscrire dans un mouvement de mobilité sociale ascendante. L'article de Laur Elke (Montréal / Canada) distingue les ségrégations linguistique et socio-économiques souvent associées dans les faits, et se penche sur les perceptions et attitudes liées à l'usage linguistique à Montréal.

On envisage les lieux urbains et les identités à travers différents lieux africains et européens. C'est ainsi que la recherche de E. Dorier-Apprill et Cécile van Den Avenne (respectivement de Université de Provence, Laboratoire Population et environnement, Marseille / France et École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines, Lyon / France) trouve dans les usages toponymiques de l'espace urbain de Mopti (Mali) les traces de l'histoire des différentes ethnies qui ont peuplé le lieu et, bien entendu, de leurs usages tant linguistiques que sociaux. Sarah-Jane Conrad (Université de Berne / Suisse), Alexis Matthey (Université de Neuchâtel / Suisse) et Marinette Matthey (Universités de Berne et de Neuchâtel / Suisse) étudient quant à eux une ville suisse officiellement bilingue : Biel-Bienne, présentent une réflexion sur l'espace public biennois et sur les règles conversationnelles fondatrices de l'identité des locuteurs qui y vivent, règles qui débouchent sur un contrat social permettant d'éviter les conflits.

Deux contributions terminent le volume. Bernard Lamizet (Institut d'Études Politiques / Lyon) nous offre tout d'abord une étude de la représentation dans les médias de trois instances des lieux de ville (espaces publics de sociabilité – lieux de signification et d'usage – articulation entre réel, symbolique et imaginaire) ; son propos concourt ainsi à donner quelques clés – non sociolinguistiques- de l'organisation de l'espace urbain. Enfin, Josefina Carrera-Sabaté (Universités de Barcelona de Lleida / Espagne) fait état, dans les médias télévisuels de Lleida) de l'intégration d'un trait de prestige qui se reflète à la fois dans le parler urbain de Lleida et dans le catalan écrit.

Pour conclure

Ainsi, quelle que soit la manière dont les lieux de langue et d'expression s'organisent, il est clair que ceux qui en sont les usagers peuvent participer à mouvement d'intégration à un groupe socialement différent soit en reconnaissant dans l'échange l'identité de l'autre (à Biel-Bienne), ce qui continue à se marquer à travers le temps et l'espace (à Mopti), soit, dans le cas de groupes ségrégués, en tentant de participer au mouvement de (re)validation de leur identité (en Écosse) ou en utilisant leur propre identité pour se procurer les ressources permettant d'accéder à des bénéfices matériels ou symboliques (à Toronto). Ceci, bien entendu, ne peut se dérouler (et s'étudier) que dans des sociétés démocratiques où des voies, directes et indirectes, d'expression identitaire existent et sont observables, décryptables, pour des non-initiés. Notre travail n'est possible que parce que nous pouvons librement rendre compte de la libre expression de l'identité d'autrui dans un jeu social donné. Ceci suffit-il ? Devons-nous en faire plus ? La question se doit d'être posée, et partant, celle, plus large bien entendu, de notre rôle politique. Parce que ceci nous semble important, la rédaction de Marges Linguistique a choisi d'en faire le thème d'un prochain numéro spécial de la revue ; c'est en partie une réponse aux premières interrogations de notre présent propos¹.

¹ Les lecteurs du volume sont invités à rejoindre le forum des *Journées Internationales de Sociolinguistique Urbaine* pour continuer de débattre (adresse du forum : <http://clubs.voila.fr/groups/JISU>) et pour vous inscrire le courriel du forum (JISU-subscribe@clubs.voila.fr).



Mai-Juin 2002

Titre : XXIIIe Séminaire « Langues et Éducation » - Enseigner les langues dans la diversité et pour la diversité

Dates et lieu : 30 et 31 mai, et 1er juin 2002 - Barcelone (Espagne)

Contact : Joan Perera (Président du Comité Organisateur) - dljpp29d@d5.ub.es

URL : <http://www.ub.es/ice/portaling/seminari.htm>

Descriptif : Le processus de constitution de l'Union Européenne, ainsi que l'augmentation des mouvements migratoires et la nécessité de renforcer les langues des communautés historiques, qui ne sont pas celles de l'Etat, obligent à aborder l'éducation linguistique du futur selon une perspective plurilingue radicalement différente de l'approche traditionnelle.

De plus en plus, les communautés de nos pays sont formées de personnes qui parlent différentes langues et qui doivent apprendre un ensemble de langues qui ne coïncident pas toujours avec celles qu'eux-mêmes et leurs familles maîtrisent. D'autre part, si l'on veut progresser dans la cohésion interne des pays européens, il faut trouver les mécanismes qui permettent une plus grande connaissance des langues que l'on y parle. Ces nouvelles réalités ne peuvent pas être abordées par les conceptions méthodologiques conventionnelles de "langue maternelle (ou première)" et de "secondes langues ou langues étrangères".

Bien au contraire, il s'agit de développer des projets éducatifs innovateurs qui assument et surtout tirent parti des avantages que la diversité linguistique offre pour l'éducation, qu'elle soit formelle ou informelle. Dans cette perspective générale, ce Séminaire se propose d'apporter des éléments de réflexion critique et d'offrir des propositions de réalisations concrètes qui permettent d'avancer vers un réel enseignement plurilingue dans les pays européens

Juin 2002

Titre : 4èmes Journées Internationales GdR « Phonologie »

Dates et lieu : 6-8 juin 2002, Grenoble (France)

Contact : Nathalie Vallée (vallee@icp.inpg.fr) et Jean-Pierre Chevrot (Jean-Pierre.Chevrot@u-grenoble3.fr)

Descriptif : Phonologie prosodique - De la phonologie à la production - Modèles actuels en phonologie : le statut des contraintes - Les primitives phonologiques - Typologies phonologiques et syllabiques : Universaux et Ontogenèse - Phonologie et cognition - Phonologie des langues de signes - La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structures - Histoire de l'épistémologie et de la phonologie - Acquisition, apprentissage.

Juin 2002

Titre : Changing perspectives in language research

Dates et lieu : 20-21 June 2002, University of Stirling Management Centre (England)

Contact : Jean E Conacher - j.e.conacher@stir.ac.uk

URL : <http://www.scilt.stir.ac.uk/Conferences/2002/JuneConference/index.htm>

Descriptif : Language research today displays great diversity in theme, approach and context. Language researchers are ideally placed to make a vital contribution to current debates on social, cultural and linguistic diversity and the challenges of the information revolution. However, there is a risk of fragmentation, which means the impact of this research could become lost in a broader public and political context. What role can we play in shaping ideas and integrating policy and practice? What research should we be undertaking? How can we be more effective? How can we promote language research? This conference brings together researchers from a range of language-related disciplines to debate these issues and work towards developing a common agenda.

Juillet 2002

Titre : Linguistic development in french

Dates et lieu : 18-19 july 2002, University of Southampton(England)

Contact : Florence Myles (fjm@soton.ac.uk) or Sarah Rule (sjr1@soton.ac.uk)

Descriptif : The aim of the seminar is three-fold:

1. To document linguistic progression in learners of French. Papers are invited which aim to further our understanding of developmental stages in French, by documenting and analysing the development of a range of morphosyntactic structures, such as sentence structure, verbal morphology, gender, interrogation, negation, embedding, pronominal reference etc...
2. To inform current theoretical debates. The seminar will aim to inform current theoretical debates about linguistic development in second language learners, in terms of the different learning mechanisms available to classroom learners (e.g. innate or learnt), and in terms of the impact of classroom instruction on development (comparison with naturalistic learners; role of formulaic language). Papers are also invited in this context.
3. To define a research agenda for French SLA. A final objective of the seminar will be to discuss a research agenda for the study of French SLA. This will be achieved through a round-table at the end of the seminar

Septembre 2002

Titre : Fifth international conference on text, speech and dialogue (tsd 2002)

Dates et lieu : 9-12 September 2002, Faculty of Informatics, Masaryk University, Brno, Czech Republic

Contact : Dana Komarkova- tsd2002@fi.muni.cz

URL : <http://www.fi.muni.cz/tsd2002/>

Descriptif : Topics of the TSD 2002 conference will include (but are not limited to): text corpora and tagging ; transcription problems in spoken corpora ; sense désambiguïisation ; links between text and speech oriented systems ; parsing issues, especially parsing problems in spoken texts ; multi-lingual issues, especially multi-lingual dialogue systems ; information retrieval and text/topic summarization ; speech modeling ; speech segmentation ; speech recognition ; text-to-speech synthesis ; dialogue systems ; development of dialogue strategies ; prosody in dialogues ; user modeling ; knowledge representation in relation to dialogue systems ; assistive technologies based on speech and dialogue ; applied systems and software.

Septembre 2002

Titre : Politeness and power

Dates et lieu : Saturday 14th September 2002, Department of English & Drama at Loughborough University (England)

Contact : Chris Christie - c.christie@lboro.ac.uk

URL : <http://www.linguisticpoliteness.eclipse.co.uk/index.htm>

Descriptif : Cross Cultural Linguistic Politeness

Marges linguistiques – Numéro 3, Mai 2002

12

<http://www.marges-linguistiques.com> - M.L.M.S. éditeur - 13250 Saint-Chamas

Septembre 2002

Titre : Les prolongements de la grammaire générale en France et dans les pays francophones au XIXe siècle (1802-1870)

Dates et lieu : 19, 20, 21 Septembre 2002, Université de Franche-Comté (France)

Contact : A. Chauvin-Vileno- andree.chauvin@univ-f.comte.fr

Descriptif : Le colloque est centré sur le rôle et le devenir de la grammaire générale en France pendant la période qui commence avec la suppression des Écoles Centrales et qui voit, à partir de 1850, la lente émergence de la grammaire historique.

Parmi les pistes de réflexions possibles, nous formulons quelques questions (non exhaustives et non limitatives...)

- Qui cultive la grammaire générale ? Des théoriciens et/ou des praticiens ? Que deviennent les professeurs de grammaire générale des Ecoles centrales ? Ont-ils une activité de publication ?

- Les relations de la grammaire générale avec la philosophie (les Idéologues, Destutt de Tracy, les Ecossais) ? La postérité de l'Idéologie ?

- Quelles mutations subit la grammaire générale ? Par exemple, théorie du verbe, de la proposition, de la « relation »...

- Les rééditions des grands ancêtres (Port- Royal, Beauzée, Condillac...)

- Le rôle des périodiques (Annales de grammaire, Journal de la langue française)

- Quelle est l'influence de la grammaire générale sur les manuels destinés à l'enseignement ?

- Quel héritage laisse-t-elle aux grammairiens philologues ?

- L'ambiguïté du terme « générale »

- Des individus : Lemare, Estarac, Simon, B. Julien (collaborateur de Littré), Comte de Montlivaut, Montémont (tous deux candidats au prix Volney), Caillot, P.A. Mazure (traducteur de F. Schlegel), Perron, Burgraff etc.

Septembre 2002

Titre : Linguistics & Variation

Dates et lieu : October 10-13, 2002, Stanford University (Californai, Usa)

Contact : Department of Linguistics - Stanford University - nwav@csli.stanford.edu

URL : <http://www-linguistics.stanford.edu/nwav/>

Descriptif : We invite papers and posters in all areas of sociolinguistics, but we especially encourage submissions on questions which, although fundamental to our field, are under-discussed, or even taboo -- issues we refer to as 'the elephants in the room'. A few examples are:

- What is an authentic speaker?

- Is there a critical age for dialect acquisition?

- What effect does language in the media have on linguistic variation? ?

- Does differential linguistic ability account for some patterns of variation?

Octobre 2002

Titre : Journée d'Etude, Université d'Oxford, Royaume-Uni : Formes et stratégies du Discours
Rapporté : Approche linguistique et littéraire des genres de discours.

Dates et lieu : 12 octobre 2002, Université d'Oxford (Angleterre)

Contact : Sophie Marnette sophie.marnette@mod-lang.ox.ac.uk et Jmanuel Lopez jmanuel.lopez@uca.es

URL : <http://www.ci-dit.org>

Descriptif : Si "rapporter les discours" est **une pratique quotidienne qui va de soi**, cette pratique s'exerce différemment selon les situations d'énonciation et les locuteurs convoqués, selon le médium utilisé, selon les genres de discours et leurs contraintes.

Les formes du discours rapporté mettent toujours en jeu **l'identité du locuteur** qui tantôt se dévoile, s'affirme et se met en scène, tantôt se dissimule ou s'efface grâce aux multiples stratégies du Discours Rapporté. La nécessité ou non d'un discours antérieur, la "vérité", l'"authenticité" et la "fidélité" sont validées ou, au contraire, démontées suivant les corpus spécifiques où apparaissent les formes du Discours Rapporté.

Ainsi, dans le **récit littéraire**, le Discours Rapporté est-il l'un des instruments les plus riches de création des points de vue et peut être aussi bien un facteur de cohérence (hiérarchisation des voix narratives) qu'avoir une fonction cryptique (ironie, etc.).

La citation des paroles et des pensées dans le **discours oral spontané** permet à la fois de créer le **récit** en introduisant un repère décalé par rapport au moment de l'énonciation et de faire avancer la narration tout en constituant parfois une glose, un commentaire de l'énonciateur sur les événements mis en scène.

En **situation d'argumentation et d'explication** (discours scientifique, historique, militant, journalistique mais aussi ... discussion de café), le Discours Rapporté fonctionne indéniablement autour de la convocation au sein du discours d'une ou de plusieurs autorités: celle du locuteur qui cite et celle de l'énonciateur qui est cité, face à l'interprétation, autorisée ou non, de l'interlocuteur/lecteur. Ces autorités se complètent ou s'affrontent, elles sont précises (construction identitaire du *je* ou bien citation d'une source authentifiée) ou vagues (potins, etc). Si bien que le Discours Rapporté semble être donné comme l'objet d'une constante négociation entre discours cité et discours citant d'une part, et entre locuteur et allocutaire d'autre part.

Cette journée d'étude examinera en quoi des **approches typologiques** du Discours Rapporté, notamment en sociolinguistique et en analyse du discours, peuvent nous aider à mieux envisager des genres et des types de discours différents.

Nous adopterons une optique fortement didactique dans la mesure où l'apprentissage du Discours Rapporté est l'une des pierres de touche (ou d'achoppement?) de **l'apprentissage de la langue** en général qu'il s'agisse ou non du français langue maternelle, de la langue normative ou 'non standard'. En effet la connaissance des formes et des stratégies du Discours Rapporté éclaire l'articulation des instances énonciatives de tout discours envisagé, qu'il s'agisse du conditionnel ou du 'discours direct avec *que*' dans les textes de presse, du *fameux* discours indirect libre chez Zola et Flaubert, du discours direct libre caractéristique d'une certaine écriture de la modernité ou encore de la pratique de la citation dans les essais scientifiques et académiques... **Ici la démarche linguistique informe donc l'approche littéraire et/ou rhétorique des textes ainsi que l'étude de la langue orale.**

Octobre 2002

Titre : La littéracie : le rôle de l'école

Dates et lieu : 24-26 octobre 2002, IUFM de Grenoble (France)

Contact : Clarisse Duc - clarisse.duc@grenoble.iufm.fr

Descriptif : Ce colloque a pour objectif d'analyser et de discuter la conception de la maîtrise de la langue écrite qui est promue par le courant de recherche centré sur la littéracie, conception qui permet de repenser les questions d'enseignement apprentissage de l'écrit dans une perspective à la fois continue et socialement contextualisée.

Le concept de littéracie met en effet l'accent sur la continuité des apprentissages en matière de compréhension et d'usage de l'écrit, depuis le savoir lire et écrire, jusqu'aux formes les plus élaborées : enregistrement de savoirs, construction de savoirs, élaboration de points de vue sur les savoirs et plus généralement sur le monde. Il présente également le mérite d'inscrire ces pratiques de l'écrit dans une perspective dynamique : la littéracie n'est pas définie en soi, mais en fonction de contextes sociolinguistiques, historiques et culturels donnés, qui définissent les besoins des acteurs en matière d'usage de l'écrit pour s'adapter et se situer dans ces contextes. L'ambition de ce colloque est de faire se rencontrer des chercheurs de différentes disciplines et domaines de recherche concernés par cette nécessaire refonte des manières d'envisager l'entrée progressive dans une véritable culture de l'écrit, dans des

sociétés plurielles et en constante évolution : spécialistes des sciences de l'éducation, didacticiens des langues maternelles et étrangères, psychologues, sociologues, sociolinguistes, historiens de l'éducation, anthropologues, ethnologues, etc. Le colloque s'intéressera à la manière dont il est possible d'intégrer les apports des recherches menées dans ces différents domaines dans une double perspective : en quoi les résultats de ces recherches peuvent-ils interroger l'école et renouveler en profondeur la définition des objectifs et des pratiques en matière d'écrit et d'enseignement-apprentissage de l'écrit ? En retour : en quoi les interrogations scolaires peuvent-elles fournir de nouvelles pistes de réflexion et d'analyse ?

Les communications sollicitées s'organiseront autour de deux axes de questionnement :

Axe 1 : Société, culture et transmission de la langue écrite et de ses usages

Les communications porteront sur des recherches :

- o qui étudient l'évolution des dispositifs structuraux mis en place par les sociétés pour assurer la transmission de l'écrit et qui s'interrogent sur le sens et les fonctions de ces dispositifs.
- o qui analysent les propriétés du patrimoine culturel véhiculé par la langue écrite.
- o qui portent sur le sens des normes et des standards, scolaires en matière de langue. Que disent ces normes et ces standards de la société, de ses attentes et des rapports entre groupes sociaux ? de l'école ? de la conception de la littéracie qu'ils véhiculent ?
- o qui portent sur le sens que peuvent prendre les pratiques proposées par l'école dans nos sociétés plurielles, travaux qui posent la question de l'adaptation de l'enseignement aux caractéristiques des apprenants, en tenant compte de leur diversité culturelle et sociolinguistique.

Axe 2 : Conditions d'enseignement de la langue écrite

Les communications porteront sur des recherches :

- o qui s'intéressent aux représentations et aux conceptions (implicites ou explicites) de la langue écrite chez les enseignants, à leurs effets sur les pratiques d'enseignement.
- o qui étudient le rôle de l'écrit dans l'appropriation des savoirs. En quoi le concept de littéracie permet-il de repenser ce rôle ?
- o qui participent à l'élaboration de nouvelles démarches en didactique de l'écrit, inspirées du concept de littéracie. Il pourra s'agir de recherches descriptives ou de didactique expérimentale.

qui permettent de s'interroger ou de se réinterroger sur la question de la rupture ou de la continuité entre l'oral et l'écrit : à l'école, compte-tenu de la valorisation de l'écrit en milieu scolaire ; et dans d'autres lieux de transmission de la langue et de ses usages. Pourraient être ainsi présentées des recherches descriptives et comparatives de formes d'usage de l'oral et de l'écrit dans les milieux scolaires et non scolaires.

Octobre 2002

Titre : Dixième colloque international des études créoles

Dates et lieu : 25-30 octobre 2002, Université de la Réunion (France)

Contact : Robert Chaudenson- chaudens@up.univ-mrs.fr

Descriptif : Ce Dixième Colloque des Etudes Créoles revêtira une importance particulière puisqu'il marquera les 25 ans du Comité International des Etudes créoles qui, créé en 1976 à la suite du Colloque de Nice, a commencé en 1977 son activité proprement dite. Par ailleurs, la conjoncture actuelle, qui résulte du vote de la Loi d'Orientation des DOM et qui ouvre enfin aux créoles français des DOM le bénéfice de la Loi Deixonne, donne aux études créoles la place qu'elles méritent et rend d'autant plus précieuse la comparaison entre les divers territoires créolophones. Le Comité local d'organisation a arrêté dans ces termes le programme général de ce Dixième Colloque.

Langues et cultures créoles : description, analyse, promotion.

Sous-thème n° 1. Créoles, école, éducation.

Sous-thème n° 2. Créoles : description et aménagement linguistiques.

Sous-thème n° 3. Créoles : diversité des temps et des lieux.

Sous-thème n° 4. Créoles : pratiques littéraires, pratiques culturelles.

Octobre 2002

Titre : Séminaire International d'Analyse du Discours

Dates et lieu : du 28 au 31 octobre 2002, Faculté de Sciences Sociales et Humaines de l'Université Nouvelle de Lisbonne (Portugal)

Contact : pragmatica@fcsch.unl.pt

URL : <http://www.fcsch.unl.pt/clunl/>

Descriptif : Le discours est actuellement un domaine de réflexion et de recherche interdisciplinaire, ayant déjà atteint un notable niveau de consolidation et de nombreuses applications dans les plus divers domaines de recherche. Au cours des trois journées du **SITAD**, les participants pourront suivre des sessions thématiques, dirigées par des spécialistes invités qui présenteront différentes approches de l'analyse du discours. Le **SITAD** s'adresse aux enseignants, aux chercheurs et étudiants post-gradués intéressés par l'approche pragmatique et discursive du langage. La Ligne de Recherche n° 5 du Centre de Linguistique de la UNL poursuit l'étude des processus d'interaction discursive et des règles d'organisation des différentes modalités de production linguistique.

Novembre 2002

Titre : New Zealand Linguistic Society - Language and Society Conference 2002

Dates et lieu : 20th – 22nd November, University of Waikato, Hamilton (New-Zeland)

Contact : Terry Crowley and Ray Harlow

URL : <http://www.waikato.ac.nz/ling/>

Descriptif : The conference is being timed so that it immediately precedes this year's ALANZ conference, which will be held at the same venue on 23rd November. Information about this second conference will be available by about the middle of the year.

Mars 2003

Titre : Lexique et apprentissages en langue

Dates et lieu : 13-14-15 mars 2003, Université Stendhal, Grenoble III (France)

Contact : Josée Colin - Josee.colin@u-grenoble3.fr

Descriptif : Le lexique apparaît négligé dans les apprentissages en langue, restreint à un enseignement soit fossilisé dans des routines pédagogiques, soit annexé à d'autres apprentissages considérés comme plus fondamentaux (lecture, compréhension des textes, production d'écrits). Souvent réduit à la consultation du dictionnaire, l'apprentissage du lexique se fonde souvent sur une conception pauvre et simpliste de la référence, ramenée à une simple correspondance entre les mots et les choses. Les travaux didactiques sur la question reflètent également cette désaffection : dans la plupart des manuels, le lexique apparaît comme un outil utilisé pour résoudre d'autres problèmes, orthographiques en particulier ; par ailleurs, les travaux menés en didactique du texte, et s'appuyant sur les linguistiques de l'énonciation, s'intéressent peu à la dimension lexicale, alors même que la perspective discursive gagnerait à prendre en compte de manière plus attentive les faits lexicaux. Pourtant, le lexique est un objet largement décrit et théorisé en lexicologie et en morphologie, et on a assisté ces dernières années à un renouveau des recherches en sémantique lexicale, dans différents cadres de recherche (sémantique générative, théorie sens-texte, sémantiques référentielles, cognitives, discursives, etc.). On se trouve donc confronté à une situation paradoxale : l'abondance des travaux universitaires n'implique pas l'existence, actuellement, de ce que l'on pourrait identifier comme une didactique du lexique, et les travaux initiés par J.Picoche à partir de 1977 n'ont pas permis l'émergence d'un véritable paradigme de recherche. Le colloque voudrait contribuer à réévaluer la préoccupation lexicale dans le champ didactique : il s'agit de préciser les enjeux proprement linguistiques et développementaux de l'enseignement-apprentissage du lexique, mais aussi d'interroger et/ou d'explicitier les conditions, les démarches et les outils-soutiens de cet apprentissage. En nous inscrivant dans le cadre d'une conception dynamique du sens, nous postulons que la signification des mots n'est pas donnée, qu'elle évolue et se construit progressivement en relation avec la maturation de la pensée conceptuelle. Cette évolution doit cependant être guidée et accompagnée, tant au plan syntagmatique (on n'apprend pas à manier des mots, mais des combinaisons de mots), qu'au plan paradigmatique (peut-on apprendre à rapprocher, comparer et à confronter les mots, et en fonction de quels critères ?).

De nombreuses autres questions sont également à discuter pour renouveler la didactique du lexique : quelles terminologies adopter ("mot", "unité lexicale", "lexie", etc.) et à quelles fins ? Que faire de l'héritage structuraliste, qui a laissé des traces dans les pratiques didactiques (grilles sémiques, etc.) ? Que peut apporter une approche morphologique ou morphosyntaxique des faits lexicaux ? D'autres questions peuvent concerner les outils (dictionnaires, concordanciers, corpus, etc.). Sans revenir sur la question autrefois longuement débattue, de ce que pourrait être un "dictionnaire d'apprentissage" du lexique, il nous semble plus heuristique d'essayer de préciser comment et dans quel cadre ces outils pourraient avoir une utilité, quels seraient les moyens de les rendre pleinement efficaces. De manière générale, le colloque accordera une place importante à l'opérationnalisation de la démarche didactique, et s'intéressera à la manière dont le lexique peut faire l'objet d'un apprentissage spécifique, susceptible de développer les compétences lexicales des locuteurs ou des scripteurs. Quelle que soit l'entrée retenue (linguistique, psycholinguistique ou sociolinguistique), les implications des recherches pour l'enseignement-apprentissage du lexique seront illustrées par des exemples se référant à des situations ou à des corpus pouvant faire l'objet d'un traitement didactique. Le colloque vise en effet, à son terme, à formuler des propositions ou des directions de travail suffisamment claires pour qu'elles puissent être reprises et travaillées dans le cadre de la formation des enseignants. Les contributions s'orienteront autour de cinq axes :

1. Quel statut pour l'apprentissage du lexique ?

Cet axe s'efforcera de préciser le statut épistémologique des apprentissages lexicaux par rapport aux apprentissages langagiers plus généraux :

- apprentissage autonome ou articulé aux pratiques langagières ?
- apprentissage explicite ou implicite ? Ponctuel, occasionnel ou structuré dans la durée ?

2. Quelles démarches d'apprentissage, quels outils ?

On regroupera les contributions qui visent à questionner ou à construire des démarches didactiques centrées sur le développement de la compétence lexicale, ainsi que celles qui s'intéressent à la mise en œuvre d'outils servant de supports d'apprentissage lexical ; exemples de thèmes pouvant être abordés :

- prise en compte des aspects développementaux liés aux acquisitions lexicales ;
- liens entre compétence lexicale et théories de l'apprentissage ;
- formalisation des démarches didactiques ;
- intégration d'un outil spécifique dans une démarche, ou évaluation du potentiel didactique d'un outil (dictionnaire, concordancier, etc.).

3. La construction du lexique : aspects morphologiques, sémantiques et syntaxiques

Il s'agit ici essentiellement de questionner les théories de référence en sémantique lexicale, en morphologie ou en syntaxe, concernant notamment :

- la motivation sémantique ;
- la construction des mots, les problèmes de composition, dérivation, etc. ;
- la combinatoire sémantique ; la polysémie ; la désambiguïsation ;
- les problèmes de figement, la syntagmatique des co-occurrences ; les problèmes de valence ou de régime ; les interactions sémantique/syntaxe.

L'objectif est ici de dépasser le cadre strictement linguistique en montrant, à partir de données empiriques, l'intérêt que peut présenter tel ou tel cadre théorique ou telle approche linguistique pour l'apprentissage du lexique.

4. Le lexique en discours

Des études lexicales de type divers ont été effectuées dans le cadre de différentes formes d'analyses du discours, depuis de nombreuses années.

Quel est l'intérêt de ces approches pour l'apprentissage lexical ? Quelles compétences proprement lexicales permettent-elles de développer ? On s'efforcera de montrer la pertinence d'une focalisation sur les unités

lexicales, lorsqu'on vise la compréhension et la production de discours. On pourra s'attacher également, dans cette section :

- aux liens qui s'établissent entre les faits lexicaux et l'appareil formel de l'énonciation, entre les faits lexicaux et la régie énonciative (problèmes de polyphonie) ;
- à la prise en compte des problèmes de recatégorisation lexicale, d'anaphore, d'objets de discours.
- au rôle que peut jouer la sensibilisation aux faits lexicaux pour aider à discerner les enjeux sociaux, idéologiques des discours ;
- au rôle de la compétence lexicale dans l'approche critique des discours et des textes.

5. La construction du lexique : aspects cognitifs et culturels

Si l'on admet que le lexique est à l'interface entre système linguistique, et système cognitif, mais aussi entre langage et expérience ou connaissance du monde, une approche exclusivement linguistique se révèle insuffisante pour guider l'apprentissage. Seront accueillies dans cette section les contributions qui s'efforceront de montrer les liens que l'on peut établir entre la structuration du lexique et le développement cognitif, ou qui montreront l'enracinement du lexique dans l'expérience, personnelle ou collective, des locuteurs ou des scripteurs. Parmi les thèmes possibles :

- problèmes de catégorisation ; des prototypes ;
- processus métaphoriques, archéologie des sens figurés ;
- rôle de la stéréotypie, des représentations sociales ;

On donnera priorité aux communications faisant explicitement le lien entre les aspects étudiés et l'enseignement-apprentissage du lexique.

Mars 2003

Titre : 3^e colloque du RSF (Réseau français de Sociolinguistique) : Pratiques et représentations des contacts de langues dans des contextes de mobilité
Terrains d'intervention et modèles d'analyse

Dates et lieu : 20-21 mars 2003 20-21 mars 2003, ENS Lettres et Sciences Humaines, Lyon (France)

Contact : Cécile Van den Avenne - cvandenavenne@ens-lsh.fr

Descriptif : La thématique de ce colloque s'inscrit largement dans le prolongement de celles qui avaient été retenues pour les colloques précédents (Tours 2000, Grenoble 2001), où diverses formes de pluralité avaient été au centre des interventions et des échanges et où les contacts de langues étaient posés comme objet d'intérêt majeur pour la sociolinguistique. La rencontre de Lyon pourrait contribuer à l'approfondissement de la réflexion collective en articulant trois questionnements de niveaux différents, mais de nature complémentaire.

1. Les contacts de langues ne se réalisent que rarement sur le mode de la juxtaposition statique pratiques donnant simplement lieu à des ajustements à la marge pour les " systèmes ", à des (re)constructions et gestions de répertoires pour les individus, à des fixations de normes et une régulation de la variation pour les collectivités. C'est d'abord dans des contextes de mobilité que se produisent les contacts : mobilité migratoire, mobilité professionnelle, mobilité d'un parcours de formation, projet de mobilité sociale passant par l'une et/ou l'autre de ces autres formes de mobilité. Ces expériences de la mobilité sont, du point de vue sociolinguistique, l'occasion de déstabilisations, de reconfigurations, souvent de réductions des réseaux d'appartenance et ces processus affectent les pratiques, les représentations et les répertoires linguistiques des acteurs concernés.

2. Centrer l'analyse sur les déplacements (les changements de lieu, de place, de statut, par nécessité ou par choix) de groupes ou d'individus, c'est se demander comment et avec quels effets, du point de vue de la sociolinguistique, s'effectue cette entrée en contact avec de nouvelles langues et variétés, cette éventuelle prise de distance ou perte de contact avec d'autres langues ou variétés, ou les mêmes, mais dans une économie autre. L'important est peut-être alors, à partir et au-delà de la diversité des situations, de poser ou de dégager des instruments d'observation et des cadres interprétatifs qui présentent une transversalité suffisante pour dépasser le niveau monographique de l'étude de cas. Etudier la mobilité suppose sans doute des instruments plus souples, à même de saisir le mouvement, donc probablement des épistémologies en partie renouvelées.

3. Les déplacements ici rapidement thématiques intéressent aussi d'autres secteurs disciplinaires au titre de la sociologie, de l'étude des interactions, de l'acquisition des langues, ou de la relation interculturelle. Une confrontation des outils et des modèles retenus peut, autour de ces formes de changement, s'avérer fructueuse, tant pour ce qui est des options théoriques que sur le plan des interventions (politique des langues, didactique...). Descriptions, prévisions, peuvent aussi contribuer à ce que les mobilités se passent (au) mieux.

Les communications proposées devraient s'inscrire dans ce cadre de réflexion. Date limite pour les propositions : 15 septembre 2002

Mars 2003

Titre : Langue et étude de la langue

Dates et lieu : 20, 21 et 22 mars 2003, IUFM d'Aix-Marseille (France)

Contact : Claude Vargas - c.vargas@aix-mrs.iufm.fr

Descriptif : Mots-clés : étude de la langue, apprentissages, pratiques et représentations - Appel à contributions : avant le 15 juin 2002 (une page maximum)

Mai-Juin 2003

Titre : Union nationale des professeurs de français du Pérou : Français et Modernité

Dates et lieu : 30 Mai - 4 Juin 2003, Lima (Pérou)

Contact : Patrick Riba - kakiriba@yahoo.com

Descriptif : Pour leur 13^{ème} édition, les rencontres internationales SEDIFRALE qui regroupent des professionnels FLE de toutes les Amériques, du Canada, de Belgique et de France proposent une réflexion sur les défis, les stratégies et les outils de la modernité en Français langue étrangère.

Appel à contributions : Amériques sauf Canada : prendre contact avec le service culturel de l'Ambassade de France du pays de résidence.

Europe et Canada : envoi des résumés de contributions sous format "word" avant le 15 novembre 2002 au Comité péruvien : sedifralelima@yahoo.com

Commentaires : Les SEDIFRALE constituent sans doute la plus importante manifestation FLE d'Amérique et regroupent en général un large public d'enseignants, associations et responsables ministériels et directeurs de centres de langue.

Vous souhaitez annoncer un colloque ? marges.linguistiques@wanadoo.fr

Compte rendu de l'ouvrage
De l'indétermination à la qualification, les indéfinis
De **Léonie Bosveld-de Smet, Marleen Van Peteghem,**
Danièle Van de Velde (2000)
Artois Presse Université¹
Par **Dominique Kingler**²
Université de Paris III, Sorbonne Nouvelle
G.R. DELCA-SYLED - France

Les trois contributions réunies dans ce volume sont consacrées chaque fois à des unités différentes considérées comme *indéfinies* par les grammaires et dont le statut est loin de faire l'unanimité. En effet, si l'on en croit Wilmet (1998) mais aussi Gadet *et alii* (1986), la classe des unités regroupées dans cette catégorie forme un *fourre-tout* et c'est bien ce à quoi tentent de remédier les auteurs de ces contributions, voulant y mettre de l'ordre.

L'idée selon laquelle les syntagmes nominaux³ sont compatibles avec des contextes existentiels (constructions impersonnelles du type : *il se produit, il arrive, il existe...*) est partagée par les trois auteurs soulignant en outre la difficulté bien connue pour certains des SN indéfinis à occuper la position de sujet dans la phrase, sous la contrainte de prédicats non-spécifiants (cf. surtout L. Bosveld-de Smet). Les points de vue entre les auteurs diffèrent concernant le statut à accorder aux unités responsables de l'indéfinitude des groupes nominaux, mais aussi l'étendue de la classe des déterminants.

L'examen de *des* et de *du* conduit Léonie Bosveld-de Smet à conclure à l'affinité de *des* avec les déterminants massifs plutôt qu'avec les pluriels, et à repenser ce couple d'unités au sein de la classe homogène des déterminants, comme constituant une sous-classe à côté de celle des quantifiés massifs et des quantifiés pluriels.

La contribution de Marleen Van Peteghem défend la thèse selon laquelle *autre, même* et *tel*, distributionnellement proches des adjectifs forment cependant des dispositifs référentiels non-prédicatifs (à quelques exceptions près). C'est sur ce conflit distributionnel et sémantico-référentiel que l'auteur tente de trancher.

Pour Danièle Van de Velde enfin, les *adjectifs indéfinis* des grammaires (à l'exclusion de *tout* et de *chaque*) sont bien des adjectifs répartissables en trois groupes : les quantifiants, les non-quantifiants, ceux qui se situent entre les deux (*différents* et *divers*).

La contribution de Léonie Bosveld-de Smet est intitulée « *Les syntagmes nominaux en des et du : un couple curieux parmi les indéfinis* ». L'auteur, sans qu'elle s'attarde sur la définition même du terme d'*indéfini*, considère à juste titre que *des* et *du* ont un statut particulier qui rend difficile leur classement parmi les articles indéfinis, partitifs. C'est en isolant leurs propriétés syntaxiques et logico-sémantiques qu'elle parvient lors d'analyses linguistiques finement menées à caractériser ces unités par rapport aux autres indéfinis, et à éclairer leur statut.

Selon cet auteur, est *déterminante* toute expression jointe à un nom⁴ pour former un syntagme nominal, et est *indéfini* tout déterminant qui constitue un SN compatible avec un contexte existentiel, caractères qu'elle reconnaît à *des* et à *du*. Elle se demande cependant si

¹ Collection « Études littéraires et linguistiques » dirigée par Francis Marcoin.

² Je remercie Claire Blanche Benveniste qui a bien voulu lire ce texte. J'ai tenu compte de ses remarques et de ses suggestions pour son élaboration finale.

³ *Syntagme nominal, nominaux* seront désormais abrégés par *SN* dans la suite de ce texte

⁴ *Nom(s)* sera dorénavant abrégé par *N* dans la suite de ce texte.

ces unités diffèrent, et comment, des autres indéfinis qu'elle qualifie de *quantifiés*. Elle distingue les indéfinis quantifiés pluriels comprenant des déterminants adjectivaux (*deux, différents...*), des adverbiaux (*beaucoup de, pas mal de, énormément de...*), des nominaux (*une foule de, un bon nombre de ...*), et les indéfinis quantifiés massifs regroupant des déterminants adverbiaux (*un tout petit peu de, un soupçon de, peu de*), des déterminants nominaux (*des gouttes de, deux kilos de, un morceau de...*). Elle fait remarquer le peu de force quantifiante et qualifiante de *du* et de *des* par rapport à ces autres indéfinis. À cet égard, elle rappelle le *distinguo* fait traditionnellement entre un SN en *des* et un SN en *du*, le premier étant pluriel (comprenant des N comptables), le second massif (comprenant des N non-comptables), sur lequel elle souhaite revenir. Pour ce faire, l'analyse menée consiste à opposer d'abord des SN en *des* et en *du* à d'autres SN indéfinis, puis des SN en *des* et des SN indéfinis quantifiés massifs à des SN indéfinis quantifiés pluriels. Les nombreux tests scrupuleusement appliqués, et dont nous exposons les résultats *infra*, mettent finalement en valeur la parenté de *des* avec les indéfinis quantifiés massifs plutôt qu'avec ceux quantifiés pluriels.

Dans une première partie de l'étude, les propriétés distributionnelles de *du* et de *des* sont dégagées (au sein du SN puis du SN au sein de la phrase) confirmant leur appartenance à la classe des déterminants indéfinis avec lesquels ils ont en commun d'être acceptés par des contextes existentiels (*il se produit, il y a* etc.). Cependant, contrairement aux indéfinis quantifiés, ils ne peuvent figurer dans des *déterminants complexes*, c'est-à-dire des séquences formées de plusieurs déterminants où chaque unité prise séparément peut avoir une fonction déterminante (* *du + beaucoup de fromage, * des + quelques / peu de pommes* etc.) Ils occupent une place devant un N ou jouent le rôle de pivot, entre deux autres unités, dans des séquences déterminantes (*une bande de forcenés, des nuées d'oiseaux*, etc.). L'occurrence de SN en *des* et en *du* est par ailleurs limitée à la position d'objet dans la phrase, position contrainte par le prédicat qui, lorsqu'il n'est pas spécifiant ne permet pas d'ancrage spatio-temporel et refuse aux SN en *des* et en *du* la position de sujet. L'occurrence de SN indéfinis quantifiés massifs dépend de façon analogue de l'ancrage du prédicat, ce qui n'est pas le cas pour les SN indéfinis quantifiés pluriels. En règle générale des bornes spatio-temporelles doivent être fournies pour que les SN indéfinis pluriel en *des* et tous les SN indéfinis massifs dont ceux en *du* puissent se présenter dans une phrase. Cela confirme l'affinité entre les SN en *des* et les SN indéfinis massifs mais elle est encore plus frappante avec des prédicats de masse ou de multitude, lesquels se combinent difficilement avec des SN indéfinis quantifiés pluriels. D'autres tests sont appliqués associant des SN indéfinis à des compléments *distributifs* (*par personne, à la minute, au m²* etc.) et temporels en *en*, montrant que ces derniers modifient des SN indéfinis quantifiés et non ceux en *des* et *du*. À l'inverse, les modificateurs qualitatifs (*à flot, à profusion* etc.) et quantitatifs ainsi que ceux en *pendant* ont une nette préférence pour les SN en *du* et en *des* et n'acceptent pas les autres SN indéfinis.

Léonie Bosveld-de Smet signale enfin que du point de vue de la structure informationnelle, il existe des divergences entre les SN en *des* et en *du* par rapport aux SN indéfinis quantifiés. La topicalisation et la focalisation (réalisées par des constructions extra-posées, clivées, et des opérations de négation ou de restriction) sont marquées prosodiquement par une accentuation frappant le N (emphasis du contenu lexical) lorsqu'il s'agit d'un SN en *des* ou en *du*, alors qu'avec les autres SN indéfinis quantifiés il peut y avoir accentuation du N ou du déterminant. Ces dernières propriétés associées à celles décrites plus haut s'expliquent par la valeur sémantiquement faible de *des* et de *du*, sous-spécifiés quant à l'aspect quantificatif et identificatoire de leur référence ce qui leur permet d'ailleurs de fonctionner comme attribut dans des phrases attributives d'inclusion (exemple : *Les enfants malheureux sont souvent des enfants terribles*).

La deuxième partie de l'étude est consacrée à l'analyse logico-sémantique de *des* et de *du* par rapport aux autres indéfinis et confirme la position spécifique qu'ils occupent. Selon le contexte où ils apparaissent *des* et *du* (qualifiés dans la littérature de *sémantiquement faibles*) peuvent être interprétés comme désignant une ou des (sous-) espèces, référant à des entités (un individu ou des portions de masse). Malgré cela, ce sont les SN indéfinis quantifiés pluriels qui admettent plus facilement les interprétations fortes (référentielles, partitives, génériques, générico-collectives) ne pouvant être octroyées aux SN indéfinis massifs quantifiés et à ceux en *des* et en *du*. En revanche, à la différence des autres SN indéfinis, ceux en *des* et en *du* admettent l'interprétation événementielle et/ou habituelle pouvant alterner avec un défini, dans des phrases comme : *P. répare les / des bicyclettes*.

Concernant la façon dont les référents dénotés sont impliqués dans la prédication, les SN indéfinis pluriels, les SN en *des* et les SN indéfinis massifs manifestent une sous-spécification analogue. Les référents peuvent être impliqués en tant qu'individus, ensemble d'individus, sous-collection d'individus etc. dans la prédication, et les interprétations cumulatives et collectives sont préférées en l'absence d'indices notoires. Enfin, dans les phrases transitives évoquant une quantification (du type : *Des castors construisaient des barrages* et *Les monocycles ont des roues*), les SN en *des* et en *du* n'admettent que la lecture cumulative et dépendante à l'opposé de SN indéfinis pluriels quantifiés qui acceptent la lecture itérative et cumulative comme dans l'exemple : *Quatre enfants mangeaient dix tartines*.

Les données distributionnelles et interprétatives de cette étude confirment donc l'originalité du couple *des* et *du* comme s'opposant aux autres indéfinis. L'ensemble des analyses menées a le mérite de déboucher sur une tripartition au sein de la catégorie des indéfinis (les SN en *des* et *du*, les indéfinis quantifiés pluriels et ceux massifs), d'indiquer les propriétés spécifiques attenantes à ces différentes unités tant sur le plan syntaxique que sémantique, ce qui permet de repenser avec plus de souplesse les classifications opérées par les grammaires. Enfin, un des aspects essentiels de ce travail montre, selon nous, le rôle et l'influence des prédicats (dénotant un état temporaire, stable, localisable, durable, l'interférence temporelle ou non-temporelle...) sur l'interprétation des SN indéfinis et la façon dont ces derniers s'intègrent à la prédication (collectivement, distributivement...).

Dans la contribution suivante, *Les indéfinis corrélatifs « autre », « même » et « tel »*, Marleen Van Peteghem part, elle aussi, de la constatation de l'hétérogénéité de l'inventaire des indéfinis dressé par les grammaires traditionnelles. On y trouve de *vrais déterminants*, parmi lesquels *aucun*, *chaque*, *nul*, *plusieurs*, incompatibles avec des articles, des adjectifs démonstratifs et possessifs mais aussi des déterminants tels que *quelques*, *différents*, *divers*, positionnés devant un N pouvant former une séquence précédée d'un vrai déterminant (cf. la contribution qui précède), et enfin des unités telles que *autre* et *même* qui, sauf dans certains contextes, sont toujours précédées d'un déterminant (un *autre* livre, le *même* livre). Avec *autre* et *même* est rangé *tel* utilisable sans article ou avec l'article indéfini. Ces trois unités font l'objet d'un traitement séparé dans les grammaires (cf. Grévisse, 1988 : 988, mais aussi Wilmet, 1986 : 96, qui les range dans les adjectifs qualificatifs). Or, *autre*, *même* et *tel* sont proches de déterminants lorsqu'ils sont antéposés à un N, mais il s'avère aussi qu'en position prédicative (épithète postposée ou attribut), ils sont sémantiquement proches des adjectifs *différent*, *pareil*, *semblable*. La thèse selon laquelle ces unités seraient des déterminants ne satisfait pas complètement Marleen Van Peteghem, car elle ne dit rien sur les emplois où ces unités figurent en position prédicative.

L'analyse menée dans un premier temps par l'auteur révèle le fonctionnement sémantico-référentiel d'*autre*, *même* et *tel* dans leurs emplois anaphoriques (ce qui les rapproche des déterminants plutôt que des adjectifs) paraphrasables par une structure corrélatrice en *que*. Ils nécessitent une saturation fournie par un *repère* (antécédent), figurant dans le contexte gauche et dont les contours dans le cas de *tel*, peuvent demeurer flous (*un(e) tel(le) N* peut reprendre une ou plusieurs propositions qualifiées par le N déterminé par *tel(le)*). L'auteur examine la parenté d'*autre*, *même* et *tel* avec d'autres unités que les déterminants à partir de trois propriétés : leur syntaxe corrélatrice (en *que*), leur compatibilité avec d'autres déterminants et enfin leurs emplois prédicatifs (épithètes postposés, attributs, apposés).

La syntaxe corrélatrice (en *que*) d'*autre*, *même* et *tel* les rapproche des adjectifs comparatifs (*meilleur*, *pire*), des adverbes de comparaison (*plus*, *moins*, *vite*) et de conséquence (*si*, *tellement*). Les différences existant entre ces trois unités s'expliquent par le rapport que le référent du SN modifié par *autre*, *même*, et *tel* entretient avec le *repère* (c'est-à-dire l'autre SN corrélé). Les analyses montrent qu'*autre* implique une non-identité entre le référent du SN qui le suit et celui du SN qui sert de repère avec lequel il forme un ensemble d'où le référent du repère a été prélevé. Par contre, dans le cas de *même*, la corrélatrice en *que* établit un rapport identique entre le référent du SN et deux repères analogues entretenant la même relation prédicative par rapport au référent. Dit autrement, la corrélatrice fournit un des repères indirects par rapport auquel le référent du SN est identifié. Quant à *tel*, il autorise les saturations nominales mais aussi propositionnelles, consécutives et relatives (alors que *autre* et *même* régissent surtout des repères nominaux). Le repère vient saturer la valeur indéterminée de *tel* qui fonctionne comme un prédicat par rapport à un N. L'auteur fait remarquer à juste titre qu'il entretient des points communs avec *comme*, ce qui pourrait faire l'objet d'une étude comparative à laquelle elle ne se livre pas dans cette contribution.

Pour ce qui concerne la compatibilité d'*autre*, *même* et *tel* avec d'autres déterminants, (ce qui plaide en faveur de leur ressemblance avec des adjectifs), les analyses menées par l'auteur font ressortir d'importantes différences entre ces unités. *Autre* se combine avec plusieurs déterminants (définis, indéfinis, possessifs, démonstratifs). Avec le défini (combinaison plus fréquente) qui déjà induit une lecture référentielle, il délimite un ensemble de référence dégagé à partir de celui d'un repère, alors qu'avec l'indéfini il prend une valeur plus prédicative, ce qui le rapproche de l'adjectif *différent* (ex : *J'ai une autre proposition à te faire*). Quant à *même* qui signale qu'un référent est situé par rapport à deux repères, il ne se combine qu'avec des déterminants préservant l'unicité du référent, donc essentiellement avec l'article défini qui le présuppose, moins souvent avec le numéral *un* et le démonstratif qui fonctionne anaphoriquement. Toutefois, avec le démonstratif *même* a deux interprétations : référentielle et qualitative. *Autre* et *même* ont donc comme point commun de pouvoir se combiner avec d'autres déterminants qui affectent leur fonctionnement. En revanche, *tel* se différencie nettement d'*autre* et de *même*, pouvant fonctionner comme un déterminant indéfini à part entière introduisant un référent nouveau (ex : *il est arrivé tel accident à tel moment [...]*). Il s'avère cependant que *tel* ne peut installer ce référent dans le discours comme le fait l'indéfini *un*. Ainsi dans « *Elle a parlé avec tel copain. Celui-ci lui a dit que [...]* », la reprise par *celui-ci* est moins acceptée que dans « *Elle a parlé avec un copain. Celui-ci [...]* ». Pour que cela soit possible il nous semble que le référent évoqué par *tel* aurait besoin d'être identifié / caractérisé dans le contexte qui suit avant d'être repris par *celui-ci*. Précédé de *un*, *tel* peut être anaphorique, intensif, consécutif. Dans le premier cas, la présence de *un* s'explique du fait qu'*un tel N* permet de construire un ensemble générique issu du référent du repère. Dans ses emplois suivants, *un tel N* renvoie à une occurrence d'une qualité dotée d'intensité (d'un degré plus ou moins fort) et /ou consécutive, d'une valeur alors semblable à *de sorte que*, *de façon que*, à *un degré de*, *au point que*, *tellement que* (ex : 1/ *J'ai une telle envie de le voir.* (intensif) 2/ *Quant aux fruits, il en récoltait une telle quantité qu'il en faisait vendre une grande partie au marché.* (intensif / consécutif)).

La dernière partie de la contribution de Marleen Van Peteghem est consacrée aux trois unités en position prédicative (épithète postposée, attribut, apposée). Rappelons que seul *tel* peut occuper ces trois positions, qu'*autre* peut être épithète postposé ou attribut, que *même* ne peut être qu'épithète postposé et que ces positions sont normalement occupées par des adjectifs. L'auteur se demande alors si *autre*, *même* et *tel* apportent une information prédicative comparable à celle des adjectifs et s'il est possible de rendre compte de leurs emplois prédicatifs à partir d'emplois plutôt référentiels. Cette question nous paraît révélatrice de la difficulté à trancher sur le statut de ces unités, ce à quoi veut tendre l'auteur. Les résultats des analyses menées montrent que *même* occupe difficilement une position prédicative. À cet égard l'auteur montre que le fonctionnement de *même* postposé est trop différent de celui antéposé ce qui ne permet pas de déduire que le premier constitue un emploi prédicatif du second. L'information apportée par *même* postposé n'est pas de type prédicatif et *même* fonctionne plutôt comme un connecteur, un adverbe, un argumentateur, type de fonctionnement amplement décrit dans la littérature (notamment par Ducrot 1980 : 16, mais aussi par Nolke, 1983 : 150). Quant à *autre*, il peut occuper une position prédicative (*La raison et la science ont conduit les naturalistes à des conséquences tout autres*) où il a une valeur qualitative alors qu'il conserve celle référentielle de base. Sa valeur reste négative, et la négation porte sur la non-identité des propriétés des référents (*Pour la première fois, les valeurs autres que sportives ou noceuses existaient pour lui*). Enfin, *tel* qui a le comportement le plus adjectival des trois unités est le seul à pouvoir fonctionner comme déterminant à part entière. Il peut occuper les positions d'épithète postposée et d'attribut, régissant des corrélatives qui peuvent être relatives, consécutives, nominales (cf. *supra*).

L'étude menée par Marleen Van Peteghem permet de conclure sur le caractère essentiellement référentiel des marqueurs sélectionnés. Combinés à un déterminant, ils contribuent à l'identification de ce référent. *Tel* cependant agit comme modifieur du nom (le caractérisant, le spécifiant) et a une distribution plus adjectivale. Indéterminé, il nécessite une saturation et ne peut installer seul un référent dans le discours. Pour ce qui est de savoir si ces trois unités sont des indéfinis, il faut s'entendre sur le sens que l'on donne à « *indéfini* ». Si cela signifie que les unités dites *indéfinies* introduisent un référent nouveau, seul *tel* (déterminant seul ou précédé de l'article indéfini) rentre dans le cadre de cette définition. Si l'on entend par indéfini tout dispositif référentiel ne menant pas à l'identification du référent,

les trois unités peuvent être considérées comme indéfinies. Aucune des trois ne peut cependant, à elle seule, permettre d'identifier un référent. Si elles établissent une référence c'est bien grâce à leur possible combinaison à un autre déterminant sur lequel elles peuvent exercer une influence affaiblissant d'ailleurs la valeur référentielle de ce déterminant.

Finalement, il nous semble que les valeurs propres à ces trois marqueurs ne sont pas faciles à dégager et à fixer. Cette difficulté à les penser comme appartenant à telle ou telle catégorie n'apparaît pas dans les inventaires dressés par les grammaires. En partant du caractère corrélatif de leur indéfinition, d'où l'étiquette d'*indéfinis corrélatifs* attribuée par l'auteur, leur potentiel adjectival a pu être examiné confronté à celui de déterminant et il paraît difficile de trancher sur leur nature. D'ailleurs l'auteur nous dit bien, au terme de cette étude, qu'*autre même et tel ne sont pas des adjectifs comme les autres*. Il n'y a donc par renonciation à ce qu'ils soient des adjectifs mais ils ne le sont pas non plus à part entière au même titre que les autres. A nous d'accepter cette hybridité ce qui rend difficile leur classement. Les comparer à d'autres adjectifs (*différent, pareil* etc.) permettrait sans doute de vérifier pourquoi ces derniers sont plus adjectivaux et d'éclairer un peu plus la spécificité de ces autres marqueurs à la fois déterminant et adjectif. Une étude contrastive avec d'autres langues pourrait enfin éventuellement éclairer l'originalité syntaxique et sémantique de ces marqueurs en français, ce que ne manque pas de signaler l'auteur.

La dernière contribution, celle de Danièle Van de Velde, intitulée *Les indéfinis comme adjectifs*, traite des *weak determiners* de la théorie de la quantification généralisée, unités regroupées dans les grammaires sous le nom d'*adjectifs indéfinis* ou de *déterminants indéfinis*, à savoir *quelque(s), plusieurs, différents, divers, certains*, des *adjectifs* ou *déterminants* numéraux, de l'interrogatif *quel*. Sont exclus de cette étude *chaque* et *tout* (*strong determiners*), *tel*, *autre* et *même* qui ont fait l'objet de la contribution précédente. L'auteur se propose de montrer que ces termes ont une valeur sémantique et un fonctionnement adjectival. Ils ne devraient donc pas être catégorisés *déterminants*, si l'on admet en plus que c'est aux articles qu'est dévolu le rôle d'*actualiser* le nom (Bally, 94).

Après avoir évoqué les thèses des sémanticiens générativistes selon lesquelles les quantificateurs sont des prédicats¹ de phrases quelle que soit leur place dans la structure de surface (Lakoff, 71 : 238-352), l'auteur rappelle la théorie plus récente de la quantification généralisée (Barwise et Cooper, 81) qui attribue aux déterminants faibles une *fonction existentielle*. Ceci s'accorde avec l'idée que des groupes nominaux² indéfinis sont introducteurs d'objets nouveaux dans le discours. Or, il semble que cette théorie veuille que les unités dites *indéfinies* soient responsables, porteuses en elles-mêmes de l'indéfinitude et de l'existence. C'est précisément ce sur quoi Danièle Van de Velde souhaite revenir. Elle relève deux incohérences dans les classements dont font l'objet les unités qu'elle étudie. La première consiste à qualifier certains termes d'*indéfinis* (comme c'est le cas pour les adjectifs *indéfinis*) alors qu'ils se combinent à des déterminants définis et qu'ils sont intégrés à des groupes considérés comme définis. La deuxième est que ces mêmes unités sont classées dans les *déterminants* sous prétexte qu'elles assurent sans article la grammaticalité d'un GN. Toutes les unités examinées dans la contribution sont en effet compatibles avec des déterminants (à l'exception de *plusieurs* et de *certain* qui ne l'est qu'avec l'indéfini singulier).

Par ailleurs, même si les récentes théories syntaxiques font du déterminant la tête du groupe syntaxique et qu'on peut bien admettre que les adjectifs indéfinis sont intégrés au même groupe que celui de l'article, il demeure que classer ces unités dans la même catégorie ne paraît pas fondé. L'auteur fait alors trois hypothèses sur les indéfinis (terme qu'elle adopte provisoirement) parmi lesquels elle range les noms de nombres (*les trois, les six* etc.) et *quel* interrogatif :

1. Ces termes ne sont pas des déterminants mais des prédicats adjectivaux d'un type particulier à définir et à répartir en plusieurs sous-groupes.
2. Là où le GN peut laisser croire que ces unités assument le rôle de substitut d'article, il y a un déterminant effacé ou « zéro », mais cette question est laissée de côté dans cette contribution.

¹ Cette théorie permet d'établir une équivalence entre 1/ et 2/ : 1/ *Plusieurs élèves ont appris par cœur deux poèmes*. 2/ *Les élèves tels que les poèmes qu'ils ont appris sont deux, sont plusieurs*.

² Groupe nominal et groupes nominaux seront désormais abrégés par GN.

3. Ces termes n'ont rien à voir *en eux-mêmes et par eux-mêmes* avec la notion d'indéfinitude qui demeure liée aux déterminants proprement dits, c'est-à-dire aux articles, et aux GN dans leur entier.

Danièle Van de Velde commence par séparer les articles des autres *déterminants indéfinis*. Elle montre que l'indéfinitude des GN est imputable aux articles qui ne sont ni des quantificateurs, ni des existentiels, ni des articles de la partie. Quant aux unités qui l'intéressent, elles assurent indirectement la quantification existentielle de par leur caractère prédicatif particulier. La position existentielle en elle-même est assurée au moyen de verbes *inaccusatifs* autorisant deux constructions comme dans l'exemple : *Il pousse des tomates / Les tomates poussent*. Dans la construction impersonnelle (de verbe de phrase sans sujet), des objets nouveaux sont introduits ; dans celle en sujet-prédicat, une propriété est attribuée à un sujet. Les GN indéfinis et définis se distribuent en fonction de ces corollaires.

L'étude montre que les adjectifs indéfinis sont bien des adjectifs et qu'il en existe de trois types. Un premier groupe dégagé, formé de *plusieurs, quelques*, des noms de nombre, qui déterminent la cardinalité du groupe dénoté par le groupe nominal, de *divers* et *différents* qui en caractérisent la composition. *Certain(s), quelque(s)* et *quelconque* constituent une sous classe traitée à part. Selon l'auteur, il existe une affinité entre le fonctionnement de *quel* et les unités qu'elle étudie qui sont toutes des adjectifs même lorsqu'elles déterminent un nom, employées sans article. Elle s'appuie sur la description de *quel* faite par Claire Blanche Benveniste (1988) rapprochant les structures dans lesquelles *quel* est épithète et celles où il est attribut (1/ *quels livres de F as-tu lus ?* 2/ *quels sont les livres de F que tu as lus ?*). Dans une phrase copulative (2/) l'élément qui figure à droite est défini ce qui permet de l'identifier à l'intérieur d'une espèce. La question en *quel* se présente ou non sous la forme d'une phrase copulative, posant un ensemble d'éléments (pouvant se réduire à une unité) défini en intension et requérant comme réponse une définition de ce même ensemble mais en extension, ce qui peut prendre la forme d'une liste. Il y a donc bien des affinités entre l'interrogatif *quel* et les adjectifs indéfinis qui caractérisent des ensembles.

L'auteur étudie d'abord les indéfinis quantifiants pour lesquels la position d'attribut n'entraîne pas de changement de sens et qui introduisent une évaluation quantitative d'un ensemble. Ainsi dans l'exemple « *Cinq mille ouvriers à peu près se sont mis en grève* », le numéral se trouvant devant le N se comporte comme un prédicat en ce sens qu'il est attribut. En effet, une telle phrase présuppose deux affirmations dans un ordre déterminé. La première attribue un prédicat verbal à un sujet déterminé par un indéfini (*Des ouvriers se sont mis en grève*). La deuxième attribue le quantifieur, comme prédicat, à un sujet défini formé sur la base de la proposition qui précède (*Les ouvriers qui se sont mis en grève sont à peu près cinq mille*). Cette analyse permet d'expliquer que certains énoncés contenant un nom déterminé par un article indéfini sont inacceptables (* *Des enfants sont fragiles*) et qu'ils deviennent acceptables dès qu'on rajoute un *adjectif indéfini* (avec ou sans l'article) : *Plusieurs / quelques / certains / trois enfants* etc.. Ce dernier implique en effet un sujet défini lequel présuppose une proposition existentielle, à la différence d'un GN indéfini. L'auteur montre en outre que les indéfinis ont comme particularité de s'associer, en position attributive, à une relative infinitivale (*Les étudiants sont cinq cent à avoir été admis*).

Une place spécifique est réservée à *différents* et à *divers*, entre *quantifiants* et *non-quantifiants*. Ces unités s'appliquent à des individus collectifs et appartiennent à la même classe que *plusieurs, quelques* et les noms de nombre. Ce qui les différencie c'est qu'elles ne caractérisent pas directement la taille du groupe nominal mais les relations de différence qu'entretiennent les éléments à l'intérieur du groupe. Autrement dit, elles en donnent plus une évaluation qualitative, soulignant que ces éléments conservent leur identité, donc leur altérité les uns par rapport aux autres. Elles se distinguent d'*autre* (cf. la contribution de Marleen Van Peteghem) dont la nature est foncièrement anaphorique et ont une portée prédicative, de type comparatif. Elles sont internes au groupe nominal qui est toujours au pluriel. Dans une position postposée ou attributive, elles prennent cependant une valeur anaphorique et peuvent alors être employées au singulier. C'est le cas pour *différent(s)* dans : « *J'ai un problème différent à régler* », où l'interprétation de *différent* est anaphorique. *Divers* ne revêt cependant jamais cette valeur. Préposé, il souligne la différence entre les éléments constitutifs d'un groupe ; postposé et au pluriel il garde le même sens. Au singulier, les éléments constitutifs sont ceux d'un individu ou d'un objet comportant des parties hétérogènes (*Il avait sous les yeux un paysage divers et changeant*).

Enfin, les indéfinis non-quantifiants *quelque(s)* et *certain(s)* qui ont une valeur différente au pluriel et au singulier sont abordés. L'existence de leur emploi au singulier confirme celle de deux catégories d'adjectifs indéfinis. Les uns sont des prédicats collectifs à valeur quantitative, les autres ont une interprétation plutôt qualitative. Leur comportement syntaxique diffère. L'emploi de *certain* comme épithète postposée et comme attribut prend en effet deux sens. Son comportement est proche de celui de certains adjectifs comme *vrai* qui changent de sens dans ces mêmes positions. Lorsque *certain* est suivi d'un nom abstrait (*courage*, *admiration*, *catégorie*, etc.), il se rapproche de *quelque* qui lui est substituable, ce qui n'est pas le cas au pluriel où *quelques* a un sens nettement plus quantitatif que *certain*s. L'auteur confronte les emplois pluriels suivants : 1/ *Certains Européens auraient été blessés lors de l'attaque*. 2/ *Quelques Européens auraient été blessés lors de l'attaque*. On peut admettre que l'interprétation de 1/ est quantitative-partitive, proche de celle de 2/. En même temps la signification de *certain(s)* à travers ses autres emplois fait qu'en 1/ *les Européens* restent déterminables ou déterminés ce qui n'est pas le cas en 2/. L'auteur montre qu'on peut arriver à faire dériver les emplois de *quelque(s)* et de *certain(s)*, à la fois au singulier et au pluriel, de l'opposition existant entre l'idée d'un individu quelconque et celle d'un individu bien déterminé. Au terme de l'analyse menée par l'auteur, *certain(s)* et *quelque(s)* s'avèrent proches, syntaxiquement et sémantiquement, d'adjectifs comme *vrai*, *pur*, *simple*.

Danièle Van de Velde conclut en reprenant à son compte le *distinguo* fait par Beauzée (1762) entre *adjectifs physiques* vs *adjectifs métaphysiques*. La deuxième de ces catégories comprend les adjectifs indéfinis qui, à la différence des déterminants, jouent un rôle dans la caractérisation du référent tout en ne signifiant rien sur la nature propre de la chose dénotée par le nom tête du groupe. Parmi les regroupements proposés par l'auteur, il semble que les adjectifs indéfinis à valeur quantifiante soient les plus proches des adjectifs qualificatifs pouvant apparaître en position préposée ou postposée sans changer de sens. Ils ont un caractère foncièrement différent de *certain(s)* et de *quelque(s)* (non-quantifiants) proches d'une autre catégorie d'adjectifs (*vrai*, *pur*, *simple*...) qui peuvent avoir un sens déterminé et un mode de fonctionnement *métalinguistique*, révélant l'intervention directe du sujet de l'énonciation dans le discours. Ainsi *un certain sourire*, est un sourire dont on tient à indiquer qu'il a quelque chose de particulier sans qu'on dise quoi. Enfin, *différents* et *divers* présentent des points communs avec les quantifiants et des affinités avec *autres* et *même* avec lesquels il serait intéressant de les comparer. D'autres rapprochements pourraient être faits entre les couples *quelque* / *certain* et *autre* / *même* et *tel* en tant que marqueurs référentiels. Les deux premiers termes indiquent que le référent est quelconque ou qu'il ne l'est pas, alors que les trois autres servent à l'identifier. C'est essentiellement sous cet angle que les deux dernières contributions nous semblent se rencontrer.

Les trois contributions présentées dans ce volume couvrent largement le champ de l'indéfinitude et permettent de repenser les frontières entre des unités dites *indéfinies*, lesquelles malgré un air de famille, revêtent aussi des traits spécifiques autorisant de nouveaux regroupements. D'autres classements et sous-classements ont ainsi permis de reconsidérer *des* et *du*, de dégager la valeur de marques compatibles avec des déterminants, questionnant la différence de statut entre déterminant et adjectif. Les deux dernières contributions concernent des unités semblant présenter une nature mixte (entre déterminant et adjectif). Les auteurs parviennent cependant à trancher avec prudence à l'issue de minutieuses analyses, en ouvrant des perspectives de recherches contrastives avec d'autres unités, éventuellement avec celles d'autres langues. Ceci permettrait entre autres de vérifier si de telles unités agissent en tant qu'opérateurs universels (communs à toutes les langues), ce qui semble bien être le cas pour *autre* et *même*.

L'ouvrage dirigé par Thierry Bulot, Cécile Bauvois et Philippe Blanchet, rassemble l'ensemble des textes produits à l'occasion de la deuxième Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine (JISU), « Variations linguistiques : images urbaines et sociales », qui a eu lieu à l'université de Rennes 2, le 23 novembre 2001. Il s'inscrit dans une démarche, entreprise par une sociolinguistique urbaine en pleine « construction », visant à problématiser l'urbanité et l'urbanisation linguistique. Sur onze textes, quatre n'ont pas fait l'objet d'une communication orale afin de favoriser concertation et confrontation d'idées. Le jour du colloque, les actes étaient déjà publiés ; chaque participant pouvait donc consulter l'article au moment même où celui-ci était exposé.

Les principales lignes théoriques de ce volume sont présentées dans l'article introductif de **Thierry Bulot**. Le titre choisi « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville » pose, au moyen d'un jeu de mots, deux questions auxquelles l'auteur s'efforce de répondre au cours de son article, à savoir : quelle est, effectivement, l'essence sociolinguistique des territoires urbains, mais aussi quels sont *les sens* sociolinguistiques de ces mêmes territoires. À travers ces interrogations, il visite et explicite des notions comme « ville », « urbanisation sociolinguistique », « territoires urbains », « discursivité ». De plus, tout en montrant les liens existant avec la sociologie urbaine, l'auteur expose les spécificités de la sociolinguistique urbaine, en soulignant particulièrement la « *primauté donnée à l'approche de la variation langagière et linguistique pour comprendre et analyser l'organisation territoriale des espaces urbains* » (p. 8).

Une autre question est clairement posée au cours de cet espace introductif ; une question qui se situe dans un débat plus large qui anime la sociolinguistique française depuis quelque temps² : la question de l'intervention scientifique et sociale (dans le champ des études urbaines et dans celui de l'aménagement linguistique, notamment) et à travers elle, celles des « *rôles et tâches sociaux du sociolinguiste et de sa discipline* » (p. 5). Cette interrogation est, d'une certaine façon, au cœur de cet ouvrage, même si on ne la retrouve pas d'une manière explicite dans chaque article. Selon nous, deux faits principaux, conformes au rôle attribué aux JISU, rassemblent les différentes contributions : d'une part, chaque analyse présentée est bien la résultante d'une approche relevant de la sociolinguistique *urbaine* et non uniquement d'une analyse sociolinguistique située *en ville* ; d'autre part, les linguistes intervenant ici sont, pour la plupart, impliqués dans une démarche visant à décloisonner leur discipline, tout en œuvrant pour une consolidation de leurs outils d'analyse afin de tenter d'apporter certaines réponses ou éléments de réponses aux questions que se pose notre société, et plus particulièrement en ce qui concerne l'*aménagement linguistique*.

Cet ouvrage permet de dresser un état des lieux de la sociolinguistique urbaine, d'examiner quels en sont les questionnements, les méthodologies choisies, les appuis théoriques retenus. C'est pourquoi, nous ne choisirons pas de résumer les différents articles d'une façon chronologique mais de les regrouper en fonction des thèmes abordés.

¹ *Cahiers de Sociolinguistique N° 6*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 162 pages.

² Thierry Bulot situe les prémisses de cette réflexion au cours du colloque de Tours (2000), mais notons que parallèlement, des questions similaires ont émergé lors du colloque de Libreville (2000), dont les actes font également l'objet d'un compte-rendu dans ce numéro.

D'une manière générale, le cadre théorique de référence choisi par la plupart des auteurs est bien entendu la sociolinguistique urbaine (Bulot, Calvet) avec une attention particulière autour de la notion de *territoire*, et un appui certain des théories et méthodologies proposées par l'École de Chicago et la sociologie urbaine actuelle (Rémy, Voyé, Grafmeyer). La sociolinguistique dite « générale » et la linguistique descriptive tiennent évidemment toujours un rôle important. L'enquête de terrain a été le plus souvent adoptée par les chercheurs, l'*entretien* étant la méthode privilégiée pour le recueil de données. L'étude des pratiques linguistiques (analyses phonétiques et lexicales principalement mais aussi morpho-syntaxique dans certains cas) suivie de l'étude des représentations linguistiques (à travers l'approche des discours épilinguistiques) représente l'essentiel des contributions de cet ouvrage. Ajoutons qu'un exposé linguistique historique, accompagné d'une description socio-économique du terrain envisagé a très souvent été nécessaire.

Si la ville, en tant qu'espace urbain, est un lieu privilégié de variations linguistiques complexes c'est bien souvent du fait des migrations plus ou moins importantes qui s'y sont succédé et continuent de s'y succéder, lui conférant ainsi une dynamique propre. Il n'est pas étonnant alors de constater que la quasi-totalité des articles retenus ici font état de situations linguistiques résultantes de migrations, que celles-ci soient *endogènes* ou *exogènes*.

L'émergence des parlers urbains, dus principalement à l'exode rural, décrite par **Leila Messaoudi** « Urbanisation linguistique et dynamique langagière dans la ville de Rabat » et **Mohammed El Himer** « Identité urbaine de la population de Salé » au sein de deux vieilles villes marocaines voisines, est une bonne illustration de l'influence de migrations endogènes sur l'urbanisation sociolinguistique d'une ville. Dans les deux cas, le parler urbain se situe sur un continuum ayant pour pôles, le parler citadin de la ville (issu d'anciens mouvements migratoires du Sud de l'Espagne) encore territorialisé dans la Médina pour Salé, mais en voie de déterritorialisation pour Rabat, et les parlers ruraux (ou « parlers à aspects ruraux ») qui obéissent eux-mêmes à une hiérarchisation selon El Himer et se situent dans des espaces périphériques connotés plutôt négativement. Ce parler urbain constituerait ainsi une nouvelle identité urbaine en émergence, suite à une appropriation linguistique exprimée par une ruralisation du parler citadin. L'étude de **Saïd Bennis** « Normes fictives et identités au Maroc. Rapport de sujets ruraux au lecte de la ville » apporte un point de vue complémentaire aux analyses présentées précédemment. Il examine, à partir d'une analyse qualitative de normes fictives, la tension identitaire qui s'instaure chez des locuteurs non citadins entre leur propre lecte (idéal de langue) et le lecte de Beni-Mellal, leur ville-référence (langue idéale).

Leila Messaoudi pose également la question de la territorialisation du Parler Urbain de Rabat. On pourrait penser que celui-ci se situerait essentiellement dans le nouveau centre-ville (« *la nouvelle ville* »), mais, selon elle, ce parler urbain s'apparenterait plutôt à l'apparition d'une « *koinè urbaine* » avec une fonction véhiculaire importante, qui ne différerait guère des parlers en émergence dans les autres centres urbains marocains. Cette situation pourrait être rapprochée, toutes proportions gardées, de l'étude de **Nigel Armstrong** « Traits de prononciation variables en zone urbaine : comparaison entre le français et l'anglais ». En effet, à partir d'une enquête réalisée dans deux villes françaises (Rennes et Nancy), l'auteur pense que la prononciation du français serait relativement « nivelée » dans les villes situées dans l'espace d'oïl, les locuteurs de Rennes ne parvenant pas à déceler l'origine géographique des locuteurs nancéiens, tout en identifiant de façon remarquable leur classe sociale. Il poursuit en comparant ces résultats à la situation britannique à partir d'une enquête similaire réalisée dans deux villes de Grande-Bretagne (Derby et Norwich) et conclut que, à la différence de la situation française, la *variation phonologique arbitraire* relie l'appartenance régionale d'un locuteur à sa classe sociale. Cependant, comme il le signale lui-même, dès que l'on prend en considération l'ensemble de l'espace France, il paraît difficile de s'en tenir à ces conclusions.

De plus, **Tim Pooley** « Contact linguistique, contact humain et changements linguistiques dans le français de la région lilloise : les conséquences de l'immigration » signale que Lille, ville *périphérique* face à la capitale mais *centrale* vis-à-vis de la région Nord, conserve bel et bien certaines particularités régionales et ce, malgré la perte de nombreux traits picards due à deux vagues migratoires exogènes importantes, à savoir : l'immigration flamande du 19^{ème} siècle et l'immigration maghrébine actuelle. À partir d'une description détaillée de l'évolution socio-économique de la région tout au long de son histoire, l'auteur montre, à l'aide de la dialectologie et de l'apport d'enquêtes sociolinguistiques récentes, comment une présence

étrangère importante, génératrice de contacts linguistiques fréquents, change nécessairement les comportements linguistiques d'une région et apporte aussi des changements importants, parfois même paradoxaux, du côté des représentations linguistiques. L'intérêt de cette étude réside, d'un point de vue méthodologique, dans le rapprochement de ces deux situations d'immigration car l'une peut apporter à l'autre certains éléments de réponse. On voit alors la tâche difficile de cette entreprise et d'une façon plus large celle du (socio)linguiste : lorsque les faits sont éloignés dans le temps, l'enquête sociolinguistique n'est plus réellement possible, et lorsque les faits sont récents, lorsqu'on est témoin d'un changement en cours, le recul nécessaire manque.

La contribution de **Mozama Mamodaly** « Le vernaculaire de District Six (Le Cap / Afrique du Sud) » à propos de l'étude du répertoire linguistique, dans les années soixante, d'un petit quartier du centre du Cap, District Six, point de convergence des migrations de l'époque, soulève aussi la question de la « disparition » du *terrain* de recherche. Comment effectuer une enquête sociolinguistique uniquement à partir de documents écrits ou d'entretiens décrivant une situation qui n'est plus ? L'auteure arrive néanmoins, malgré un discours parfois confus, à nous montrer les enjeux liés à l'utilisation de telle ou telle langue selon les communautés et la situation politique particulière de l'Afrique du Sud à l'époque. Elle montre aussi comment un vernaculaire permettant la communication à l'intérieur du quartier, est à la fois le reflet et le ciment d'une identité culturelle forte.

L'étude des « parlers jeunes » est un des terrains d'enquête privilégié de la sociolinguistique urbaine, au point que, pour certains, il en constitue un des seuls apports spécifiques. Trois articles lui sont consacrés : **Bernard Zongo** « Individuation linguistique et parures argotiques : un exemple de ségrégation spatio-linguistique à Ouagadougou », **Fabienne Melliani** « Subculture et territorialité urbaines en banlieue rouennaise », et dans un contexte tout autre l'article de **Gudrun Ledegen** « Les "parlers jeunes" salaziens dans l'évolution de la diglossie réunionnaise : une étape intermédiaire ? ».

À travers son article, Bernard Zongo tente d'élargir le champ de la sociolinguistique urbaine en interrogeant le concept d'« *individuation linguistique* ». Pour cela, il propose une *analyse contrastive* entre deux « parures argotiques » présentes sur le campus de l'université de Ouagadougou, à savoir : l'argot « campusien », argot référent utilisé par les étudiants Burkinabé dans leur ensemble, et l'argot « localien », argot spécifique à un groupe d'étudiants ivoiro-burkinabé de retour au Burkina Faso pour étudier et constituant une « *entité géographique isolée* » (p.16), (habitat commun situé au « Local des Étudiants »). L'auteur expose les différentes formes de l'individuation linguistique propres à ce groupe d'étudiants (caractéristiques sociolinguistiques, ressources verbales, sphères d'influence, discours épilinguistique et fonctions de cet argot) et montre comment, à partir d'une ségrégation spatio-linguistique, ces étudiants se constituent en véritable *groupe social* et construisent leurs propres marques langagières et territoriales.

À la fin de sa contribution, l'auteur déplore la contrainte méthodologique de l'analyse contrastive qui impose un travail qualitatif auprès de groupes restreints et appelle les linguistes à explorer d'autres terrains sous l'angle de l'individuation linguistique. Or, la contribution de Fabienne Melliani répond à cette attente. À travers l'étude des productions discursives de jeunes issus de l'immigration maghrébine vivant à Saint-Etienne-du-Rouvray, ville de la banlieue rouennaise, l'auteure met en évidence les processus identitaires qui entrent en jeu dans les identifications choisies par les membres du groupe. Elle rejoint Bernard Zongo, et confirme son approche puisque selon elle, le processus d'individuation sociolinguistique est favorisé par une « *concentration géographique de l'exclusion sociale* » (p. 72), matérialisé ici par l'espace stigmatisé de la *banlieue* et plus particulièrement du *quartier*, lieu privilégié de l'émergence d'une variété métissée, expression d'une *subculture interstitielle*.

Bien que sa contribution porte sur des « parlers jeunes », l'étude de Gudrun Ledegen est quelque peu différente des deux enquêtes présentées précédemment. Les parlers jeunes dont elle traite s'inscrivent dans une diglossie français /créole et sont pratiqués par de jeunes *ruraux* vivant à Salazie, zone rurale de l'île de la Réunion, très fortement influencée par l'urbanisation. À travers cette enquête l'auteure met en lumière un continuum représentant les *profils sociolinguistiques* des enquêtés. Ce continuum lie pratiques linguistiques « jeunes » et attitudes et représentations linguistiques face aux deux langues en présence. Il se caractérise par deux pôles : d'un côté, des jeunes réunionnais « *paumés* » ayant des attitudes hostiles

face aux « parlars jeunes » à cause de leur non mobilité et donc de leur ancrage dans le monde rural, accompagné d'un regard résolument « *diglossique* » face au français et au créole, et de l'autre côté, des jeunes aux profils « *branché* » et « *bi- ou polyglottes* », profils liés à une forte mobilité (fréquentation de la ville). L'originalité de ces « parlars jeunes » est liée au fait que ce phénomène d'urbanisation linguistique ne se limite pas uniquement à cette population « jeunes » mais s'inscrit dans une modification profonde de la situation sociolinguistique globale. Les pratiques et représentations linguistiques véhiculées par ces jeunes ruraux constituent donc, selon l'auteure : « *une étape intermédiaire dans l'évolution récente de la diglossie réunionnaise* » (p. 125).

La dernière enquête qu'il nous reste à présenter demeure assez originale. En effet, **Médéric Gasquet-Cyrus** « Étude sociolinguistique d'un quartier : le provençal (« occitan ») à la Plaine (Marseille) » propose d'appréhender le « provençal », substrat de la langue régionale de Marseille, non pas en milieu rural, mais bien en milieu urbain, au sein d'un quartier de Marseille (La Plaine). Malgré le nombre très faible de locuteurs dans la ville, la langue fait l'objet d'une identification très forte de la part des habitants impliquant un *décalage* entre pratiques et représentations qu'interroge l'auteur. De plus, entre représentations traditionnelles et représentations nouvelles de la langue, un double discours, exprimé par une double nomination (« provençal » ou « occitan ») s'installe et territorialise la ville. Le provençal *s'urbaniserait-il* à la Plaine, donnant lieu à un « *provençal des rues* » (p. 61) ancré dans la culture urbaine du quartier à travers les actions militantes des occitanistes ?

Comme nous pouvons le constater cette étude relève bien de la sociolinguistique urbaine, et contribue à élargir le champ de celle-ci ; le terrain choisi et la culture urbaine en jeu ne sont effectivement pas directement liés au phénomène « banlieue » et aux « parlars jeunes » même s'ils reposent sur des pratiques véhiculées principalement par des « jeunes ».

Un certain nombre d'interrogations méthodologiques et théoriques ont été posées tout au long de cet ouvrage, parmi elles :

- la question de la place du chercheur en tant que locuteur natif (Leila Messaoudi, Médéric Gasquet-Cyrus),
- les difficultés d'analyse rencontrées lorsque les terrains d'enquête n'existent plus (Tim Pooley, Mozama Mamodaly),
- le « retour » des résultats face aux personnes interrogées et l'influence des discours tenus sur la subjectivité du chercheur (Médéric Gasquet-Cyrus),
- le faible nombre de locuteurs interrogés lors d'une enquête qualitative (Bernard Zongo, Gudrun Ledegen),
- les termes à utiliser pour désigner les origines ethnoculturelles de certains groupes, notamment à propos des locuteurs « franco-français », « français de souche », « d'origine », etc. (Tim Pooley)

Toutes ces questions, et principalement celles liées aux problèmes de dénomination devront trouver des réponses rapidement si la sociolinguistique, et plus particulièrement la sociolinguistique urbaine, veut s'inscrire dans une démarche d'*intervention* concrète au sein de la société et voir son statut changer au sein des sciences du langage. Un effort commun doit être fait, selon nous, afin de proposer des définitions claires et non idéologiques, ôtant, une fois pour toutes, certains guillemets non satisfaisants qui encombrant nos textes.

Nous assistons depuis quelques années à une mobilisation réelle de certains sociolinguistes à une échelle internationale, l'exigence et la cohésion nécessaires aux objectifs nouveaux qui émergent de colloques en colloques demandant une application et une implication d'autant plus importantes, notamment en ce qui concerne les délais de publication (tout à fait étonnants dans le cas de ce volume) et la volonté d'échange et de confrontation d'idées entre chercheurs. À travers cet ouvrage, nous pouvons percevoir le tournant qu'a amorcé la sociolinguistique dans sa volonté de consolidation interne mais aussi d'ouverture et plus particulièrement celui de la sociolinguistique urbaine, qui, dans sa tentative de théorisation à partir du terrain, parvient à se forger peu à peu une certaine autonomie.

Vous souhaitez proposer un compte rendu ? marges.linguistiques@wanadoo.fr

1. Présentation

Ce volumineux ouvrage est la compilation d'une partie seulement des nombreuses (une soixantaine) communications proposées lors du colloque international sur « Les villes plurilingues » qui s'est déroulé du 25 au 29 septembre 2000 à Libreville (Gabon), organisé par l'Institut de la Francophonie (Aix-en-Provence) et, à Libreville, par l'ENS et le laboratoire LASCYDIL. Les communications portant exclusivement sur la ville de Libreville ont été réunies dans le numéro 18 de la revue *Plurilinguismes*, qui constitue donc le complément du volume présentement examiné. Signalons que la parution des actes trois mois seulement après la fin du colloque (!) n'est pas loin de constituer un record en la matière, tant la diffusion rapide et matérielle des savoirs est un problème aigu dans les sciences sociales en général.

Ce volume comprend 28 articles encadrés par un avant-propos signé L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama, les deux textes des conférences inaugurales respectives proposées par ces mêmes auteurs, et par un « Post-scriptum » rédigé par Didier de Robillard.

Les articles ont été regroupés en six sections qui, comme le veut la tradition, ne mettent en avant que les grandes lignes des réflexions, chaque article pouvant légitimement être rangé dans au moins une autre section.

1. Linguistique urbaine : problèmes méthodologiques
2. Véhicularisation / vernacularisation : leurs effets sur la forme et la fonction des langues
3. La dynamique des langues en milieu urbain
4. L'environnement graphique
5. Langues des migrants et langues d'intégration
6. Études de cas

Devant le nombre d'articles de ce recueil, j'ai renoncé à résumer chacun d'entre eux et préféré les aborder à travers les grands thèmes qu'ils mettaient en jeu.

2. (Socio)linguistique urbaine ?

Cet ouvrage doit être replacé dans une perspective plus globale qui vise à saisir l'évolution d'un domaine de recherche spécifique et particulier, la (socio)linguistique urbaine. Ainsi, le colloque de Libreville s'est tenu dix ans après le colloque de Dakar intitulé « Des langues et des villes », auxquels les éditeurs font référence dans l'avant-propos. Le passage, écrivent-ils, de la juxtaposition « langues » / « villes » au syntagme « villes plurilingues » dans les intitulés des colloques signale un « *renversement du regard* » sur l'objet, puisque « *tout part ici de la ville* » (p. 4) et que les phénomènes sont envisagés dans une perspective pluridisciplinaire assumée, avec la présence dans ce volume de travaux de linguistes de divers horizons, mais aussi de quelques historiens, géographes, didacticiens ou médecins. On trouve effectivement une prise en compte plus générale des effets de l'urbanisation dans la plupart des études présentées ici. Plus loin, les mêmes éditeurs justifient le titre du recueil qui ne respecte pas l'intitulé initial du colloque (« Les villes plurilingues ») mais qui met l'accent sur *le plurilinguisme urbain*, phénomène langagier particulier au milieu d'autres types de plurilinguismes, par exemple en milieu rural (même si, nous le verrons, la frontière urbain/rural n'est pas toujours évidente à établir). On dispose ainsi, de Dakar à Libreville, de

¹ Louis-Jean Calvet et Auguste Moussirou-Mouyama (éditeurs), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque international sur « Les villes plurilingues », Libreville (Gabon), 25-29 septembre 2000, Institut de la Francophonie / Didier Érudition, coll. Langues et Développement, 2000, 486 pages.

deux repères forts pour essayer de suivre les évolutions de l'étude des phénomènes langagiers en milieu urbain, perspective qui ressortit de la sociolinguistique urbaine même si la nomination du champ ne va pas de soi.

L'avant-propos de L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama va au-delà des conventions ordinaires de ce genre d'exercice, puisqu'y est proposée une véritable réflexion théorique et épistémologique non seulement sur le champ de recherche recouvert par l'étiquette « sociolinguistique urbaine », mais plus largement sur la sociolinguistique. On y retrouve les thèmes chers à L.-J. Calvet (« la sociolinguistique est *la* linguistique »), renforcés ici par la prise en compte des facteurs sociaux et démographiques dans le changement linguistique qui s'avère *indispensable* en milieu urbain, comme l'attestent toutes les études de l'ouvrage. L.-J. Calvet, dans le texte de sa conférence inaugurale (« La ville et la gestion *in vivo* du plurilinguisme »), se pose directement la question :

Que suis-je en train de faire ? De la sociolinguistique urbaine ? De la sociologie du langage ? De l'écolinguistique ? [...] Disons les choses simplement : ma position est que nous faisons tous de la linguistique, science qui ne peut se limiter à la description d'un artefact, la langue, mais qui se situe dans le cadre d'un continuum allant, comme nous l'avons écrit, de l'analogique au digital. (p. 13)

Les éditeurs, soucieux de mieux qualifier le champ de recherche, proposent l'étiquette « linguistique urbaine » à plusieurs reprises : sur la quatrième de couverture, dans le titre de la première section (« Linguistique urbaine : problèmes méthodologiques »), mais aussi dans l'avant-propos où ils écrivent : « *C'est donc de linguistique urbaine que traite ce livre, et non pas de sociolinguistique ou de (socio)linguistique* » (p. 5). Cette position semble suivie par D. Morante (« La ville en tant qu'atome linguistique, catalyseur / relais de langue ») qui, craignant un « *égarement définitif dans le piège de la sociologie* », voit d'un œil méfiant le « *nouveau chantier* » de la *sociolinguistique urbaine* et ne s'en réfère qu'à une seule *linguistique* (p. 71), sans lui accoler l'adjectif *urbain(e)*. Il n'est toutefois pas certain que cette prise de position soit « stratégiquement » la meilleure, tant le syntagme *sociolinguistique urbaine* semble aujourd'hui largement accepté par nombre de chercheurs et qu'au contraire, le vœu de faire de la sociolinguistique « la » linguistique se heurte encore et toujours à une scission profonde entre linguistique interne et sociolinguistique, même si l'on peut parfois le regretter.

L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama défendent ainsi la profonde unité des études qu'ils éditent. Ils arguent qu'en abordant « *les villes et les langues* » dans « *une approche unifiante et dynamique* », les recherches vont en faveur d'une sociolinguistique « totale » qu'ils conçoivent comme une articulation constante entre des *descriptions* internes de l'« *artefact* » que constituent « *la langue* » et l'analyse « *de la réalité de la communication sociale* » (p. 5). Il ne s'agit alors pas seulement de s'intéresser à la dimension urbaine des phénomènes linguistiques, mais de repenser la sociolinguistique ou plutôt d'effectuer « *le recentrage nécessaire de la linguistique* » (p. 4) devant s'adapter à « *trois phénomènes majeurs qui frappent fort aux portes de la recherche en sciences humaines et sociales : l'urbanisation, la démocratisation et la mondialisation* » (p. 4).

Non sans laisser quelques banderilles dans le dos de certains concepteurs d'une linguistique exclusivement formelle (pour ne pas dire structurale et/ou générative), « *les linguistes sérieux* », ceux qui *entendent des consonnes et voient des voyelles dans chaque échange verbal* », L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama considèrent que l'approche linguistique « *d'inspiration sociolinguistique* » permet seule d'envisager le langage dans toute sa complexité et que seule elle permettra la réconciliation « *de la linguistique avec son objet* » (p. 4).

3. Diversité des terrains

La dimension internationale du colloque permet d'offrir des études portant sur des situations très différentes et sur plusieurs ensembles continentaux bien distincts : l'Amérique du Sud, l'Asie, l'Europe et bien sûr l'Afrique.

On notera avec un intérêt tout particulier la diversité des échelles. On va ainsi d'approches très « micro », portant sur un espace réduit de la ville comme la cour de récréation (S. Costa-Galligani / C. Sabatier, « La cour de récréation : zone d'intersection

linguistique entre l'école et le quartier ») ou le quartier (F. Lopez) à des approches très « macro » tentant de circonscrire des situations sociolinguistiques globales de villes petites (Djiguèra au Burkina Faso), moyennes (Port-Gentil, Grenoble), grandes (Libreville, Marseille), ou immenses mégapoles (Buenos-Aires, Maputo au Mozambique).

La « géométrie variable » des terrains laisse penser que les linguistes ne s'enferment pas dans une définition « statistique » de la ville (une agglomération de plus de 2000 habitants en France, par exemple). On peut même être surpris par l'étude de L. Sanogo (« Langues et pratiques langagières en pays toussian ») qui porte sur le *village* de Djiguèra au Burkina Faso, dans lequel on trouve treize langues et de nombreux dialectes. Mais l'auteur, conscient de son choix paradoxal (un village pour un colloque sur les *villes* plurilingues), souligne les enjeux de la présence d'un si grand nombre de langues « *sur un si petit territoire* » : « *Si le multilinguisme est considéré comme un phénomène urbain, le cas de Djiguèra ne peut qu'attirer l'attention de l'observateur des situations plurilingues* » (p. 419). En ce sens, D. Morante appuie L. Sanogo lorsqu'il rappelle les dangers, au niveau méthodologique et épistémologique, d'une césure ville-campagne et qu'il écrit : « *Dès qu'un centre habité dessert, à un ou plusieurs égards appréciables, un ou plusieurs centres habités, ce centre est une ville* » (p. 72). Il s'agit donc, dans la plupart de ces études, d'explorer l'*urbanisation* à toutes ses échelles, du quartier à la ville.

Certains chercheurs ont la volonté de partir de la ville tout en ayant à l'esprit des préoccupations de politique linguistique et/ou didactiques, comme M. Daff, qui se penche sur l'« Aménagement linguistique et didactique du plurilinguisme urbain en Afrique noire francophone », ou comme F. Laroussi qui remet en question de façon un peu brutale la conception de l'Etat-nation en France en ayant au préalable esquissé une étude du praxème *banlieue* et de ses multiples connotations (« Intégration ou assimilation ? Les comportements langagiers des « maghrébins-francos » dans la banlieue rouennaise »). On essaie donc d'aller au-delà de la ville et d'interroger le rôle de celle-ci sur l'avenir linguistique du pays. L.-J. Calvet, remarquant justement que les politiques linguistiques sont la plupart du temps menées à l'échelle des pays et non à celle des villes, propose de voir en la ville non un simple indicateur de la situation sociolinguistique du pays, mais « *un acteur important de la politique linguistique in vivo* » (p. 26).

4. Diversité des corpus et des méthodologies

Les corpus étudiés sont eux aussi très variés et illustrent les multiples supports grâce auxquels on peut cerner l'influence de l'urbain sur le linguistique. On trouve quelques données sur les marchés africains, un type d'enquête désormais classique en sociolinguistique (Khabirov, Nkouka, Bitjaa-Kody).

Les auteurs ont largement utilisé les questionnaires (Bitjaa-Kody, Khabirov, Leconte, Zang Zang), la plupart servant à mesurer les usages, les taux de transmission et de véhicularité des langues. Tous les chercheurs semblent avoir bien à l'esprit que les résultats obtenus sont toujours des « déclarations », et non la réalité des pratiques. Aussi plusieurs d'entre eux sont-ils allés au-delà et ont articulé leurs données quantitatives à des études plus qualitatives, se basant sur des interactions (Napon par exemple), des discours épilinguistiques (Deprez, Moussouri, Costa-Galligani/Sabatier, Singy/Weber), voire des extraits écrits à dominante littéraire. Ainsi, L. Varela décrit « Le plurilinguisme à Buenos Aires au lendemain de l'indépendance (1820-1850) » en proposant des « *matériaux pour une sociolinguistique historique* ». À partir de corpus écrits très divers (presse, petites annonces, textes administratifs, privés, etc.), elle tente de reconstruire la dynamique sociolinguistique de Buenos Aires au XIX^e s. M. Gasquet-Cyrus s'appuie aussi sur un corpus hétérogène à dominante écrite (littérature, récits de voyage, textes d'enfants) pour analyser les différentes représentations linguistiques en circulation (qu'elles concernent le provençal, le français régional ou la présence de plusieurs langues) dans le centre urbain spécifique que constitue Marseille au cœur de la Provence (« Villes plurilingues et imaginaires linguistiques : le cas de Marseille »).

Un nombre non négligeable de données recueillies porte sur les pratiques familiales, c'est-à-dire la nature des échanges entre grands-parents, parents et enfants, avec comme objectif de saisir la transmission des langues (Deprez, Nkouka, Bitjaa-Kody, de Oliveira, Leconte, Costa-Galligani/Sabatier, Zang Zang). À ce sujet, K. Giacomi (« Langue d'origine et langue du

pays d'accueil. Rapports et représentations chez les enfants de migrants arabophones de Marseille »), dont l'objectif est de comparer l'entrée dans l'écrit de primo-arrivants et d'enfants d'origine maghrébine nés en France, s'appuie sur un lourd protocole d'enquête qui articule tests de compétence, déclarations de pratiques et discours épilinguistiques ; elle montre que le « *paramètre sociolinguistique joue ici un rôle déterminant* » (p. 306) dans la réussite de l'intégration scolaire, ce facteur étant indissociable d'un taux variable d'insécurité linguistique.

L'étude de C. Trimaille et J. Billiez (« Enjeux des désignations de « sociolectes urbains générationnels » ») participe d'un domaine spécifique de la sociolinguistique urbaine : l'étude des pratiques et représentations langagières dans des groupes de pairs adolescents et tout ce qui se rattache de près ou de loin aux cultures dites « de banlieue » ou « des cités ». Mais l'approche expérimentale choisie par les auteurs est originale dans la mesure où elle s'attache à rendre compte de la réception/perception de discours marqués auprès de personnes exogènes. L'expérimentation, permettant de recueillir et d'analyser des productions épilinguistiques, ramène la sociolinguistique vers la psychologie sociale en faveur d'une étude rigoureuse des représentations linguistiques.

Sur le même thème des « parlers urbains de jeunes », N. Binisti s'attache à cerner « Les marques identitaires du « parler interethnique » de jeunes Marseillais » et tente d'explorer dans le détail la circulation des usages langagiers auprès de jeunes Marseillais de diverses origines. À partir de solides données phonétiques, lexicales ou discursives recueillies sur le terrain, elle montre que l'identité des groupes de pairs est favorisée par la « *mise en commun d'identités diverses* », p. 281), et que s'établissent ainsi, sous l'apparente homogénéité d'un « parler identitaire interethnique », divers répertoires de pratiques et d'identités. Mais loin d'exalter ces usages comme c'est trop souvent le cas, elle souligne l'insécurité linguistique qui les sous-tend parfois et appelle à prendre ces phénomènes un peu plus au sérieux.

5. L'environnement graphique et les enjeux de la nomination

On doit s'attarder sur les corpus particuliers que l'on retrouve dans la quatrième section, celle qui montre le plus d'unité, puisque les quatre articles qui la constituent traitent de l'environnement graphique, un domaine relativement fécond en sociolinguistique urbaine contemporaine. Si le corpus des communications porte sur des villes bien identifiées, chacune d'entre elles invite à la réflexion sur la question plus générale des rapports entre les langues en milieu urbain et plus particulièrement sur leurs représentations respectives. B. Fraenkel (« Villes plurilingues, villes polygraphes ») tente ainsi de théoriser les pratiques épigraphiques modernes que constituent les « écritures exposées » dont font partie tags, graphes et graffitis. Les enjeux sociolinguistiques sont évidents dès lors que l'on comprend que l'exposition de l'écriture recherche avant tout la *visibilité* dans la ville ; c'est ainsi que l'on peut mieux comprendre les pratiques de la culture hip-hop à New York au début des années 1980 ou en France de nos jours. F. Lopez (« Environnement scriptural d'un quartier « plurilingue » de Grenoble : la Villeneuve ») montre aussi que l'usage massif de langage obscène ou non standard dans les pratiques de jeunes habitants de quartiers difficiles rend compte d'un besoin de visibilité sociale, allant au-delà du *sens* des discours graphés. Au passage, elle remarque que l'environnement graphique est quasi exclusivement monolingue dans un environnement oral plurilingue. Mais l'exposition de l'écriture est aussi une façon de « *nommer le territoire* » (Fraenkel, p. 238), enjeu qui constitue l'une des questions majeures soulevées par la sociolinguistique urbaine à travers les toponymes (conflictuels/consensuels/exogènes) avec lesquels les usagers (privés/publics ; populaires/officiels) nomment l'espace. On saisit alors tout l'enjeu de l'étude de R. Kahlouche (« La refrancisation des enseignes à Tizi-Ouzou : qu'en est-il depuis 1996 ? ») qui, quatre ans après avoir étudié l'environnement graphique d'un quartier de Tizi-Ouzou, revient sur le même terrain pour y constater un mouvement vers la francisation qui se lit clairement dans les choix linguistiques opérés par les commerçants sur leurs enseignes.

Le changement de situation sociolinguistique est aussi à l'œuvre dans l'article de L.-H. Zheng et J. Zhang, qui étudient « Le digraphisme sur les murs de Canton », c'est-à-dire l'utilisation de deux systèmes graphiques pour transcrire les caractères chinois, avec une tendance aux « *transcriptions graphiques selon le cantonais, l'emploi des caractères chinois basés sur la prononciation de cette langue et la préférence des caractères classiques* ». Ces

choix graphiques traduisent la dynamique sociolinguistique sous-tendue par le prestige, dans les représentations linguistiques, de la variété chinoise de Canton.

En relation avec ce thème de l'environnement graphique, celui de la toponymie a été abordé par plusieurs chercheurs. A. Napon, qui s'attache à la question « *des registres de dénominations de la ville et de ses territoires en usage dans différentes aires linguistiques* » à travers l'étude de « L'impact de la modernisation des quartiers sur la configuration sociolinguistique de la ville de Ouagadougou » au Burkina Faso, espère ainsi montrer « *comment la ville territorialise la parole* » (p. 199). Son étude des différents toponymes montre que l'on va à Ouagadougou vers une francisation des noms de quartiers, qui traduit la croissance plus générale du français dans les pratiques langagières. Avec un éclairage historique et politique, A. Moussirou-Mouyama, dans sa conférence inaugurale (« Libreville, ancien village d'esclaves libérés : des contraintes de la langue à la liberté des citoyens »), démonte les mythes fondateurs de la naissance de Libreville et montre que les choix linguistiques des toponymes (en fang, myéné ou français) et leurs usages traduisent, de façon sociolinguistique, des enjeux sociaux et politiques encore plus grands.

6. La circulation des hommes et des langues

Les enjeux de la plupart des articles peuvent se résumer à la question de l'intégration / assimilation des migrants dans la ville. Le géographe G. Owanga-Biye corrèle ainsi « Croissance urbaine et communautés linguistiques à Port-Gentil ». Les phénomènes migratoires étant étroitement liés au devenir des villes, L.-J. Calvet propose une typologie des migrations selon l'origine locale ou non de la forme linguistique importée (mono-/polygénétique), selon l'origine plus ou moins proche des migrants (endo-/exogène), et selon le type d'attraction qu'offrent la ou les villes du pays (uni-/pluridirectionnelle).

Les questions de *véhicularité* sont surtout examinées à partir des terrains africains. C'est en effet en Afrique que se posent crucialement les questions des « langues nationales » et les problèmes de scolarisation en milieu plurilingue. Les villes semblent ainsi jouer des rôles moteurs dans l'unification linguistique du pays. V. Khabirov (« Creolization of Congolese Languages ») écrit ainsi :

as can be seen from the material presented above *creolization* is the mark of *urbanization*. It is the capital Brazzaville [...] that is the melting pot where all sociolinguistic processes give rise to many changes, changes in the linguistic situation, language policy and in the structure of language. (pp. 133-134)

On peut même noter qu'au Congo (Khabirov, Ndamba, Nkouka) comme au Burkina Faso (Napon), au Cameroun (Bitjaa-Kody, Zang Zang) ou même en Algérie (Kahlouche), le français bénéficie de sa forte présence « officielle » dans les villes pour servir de véhiculaire de moins en moins contesté, au côté d'autres langues africaines, ce qui pose des problèmes au niveau de la scolarisation.

Ce rôle unificateur de la ville pose inévitablement la question de « *l'impact de l'urbanisation sur la vitalité* » des langues (Z. Bitjaa-Kody, « Vitalité des langues à Yaoundé : le choix conscient », p. 165), sujet abordé par E. Moussouri dans son étude sur « L'immigration grecque en France : langues et intégration », ou par F. Leconte, qui nuance la transmission des langues africaines en France selon le lien entretenu par les migrants avec la communauté d'origine et en fonction des représentations linguistiques attachées à ces langues dans les villes d'accueil (« Langues africaines en France entre abandon et territorialisation »).

G. M. de Oliveira soulève, lui, l'enjeu que constitue la ville, pour « Les Indiens urbains au Brésil » : c'est un « *territoire à investir* » (p. 196) afin de leur assurer une visibilité et un certain poids symbolique et démographique leur permettant de bénéficier de soutiens pour développer des actions pédagogiques en faveur de leurs langues. En revanche, dans le cas européen, les villes semblent être le territoire idéal d'un dynamisme nouveau pour les langues régionales. M. Rispaill (« Quand les villes se mettent à chanter... Jalons pour un imaginaire urbain ») observe que les mouvements liés à la défense des langues régionales et/ou minoritaires en Europe, notamment par le biais des festivals musicaux, suivent une dynamique de la campagne vers la ville qui se pose en « *lieu d'unification comme de différenciations linguistiques* » (p. 415).

7. Le corpus des langues

Une partie des auteurs tente de cerner les effets de la ville sur le corpus des langues. Au niveau formel, les analyses portent sur la phonétique, la morphosyntaxe, le lexique.

Ainsi, C. Deprez, qui milite « Pour une conception plus circulante des langues mises en jeu dans les déplacements migratoires », souligne que la langue des migrants peut se *dialectaliser* en raison de l'écart entre les pratiques dans le pays d'origine (« là-bas » : Portugal, Espagne, Maghreb, etc.) ou en France (« ici »). Cette dialectalisation, due aux changements de fonction des langues, n'est d'ailleurs pas sans effets sur les représentations linguistiques que les locuteurs ont de leurs pratiques : elle peut générer des situations de forte insécurité linguistique.

K. Gadeli (« La situation linguistique à Maputo (Mozambique) et ses effets sur le portugais parlé dans la capitale ») décrit au niveau morphosyntaxique les différences entre le portugais européen et le portugais de Maputo, en contact avec des langues bantou. Toujours au niveau morphosyntaxique, V. Khabirov illustre des phénomènes précis de créolisation de langues africaines comme le lingala, le munukutuba ou le sango.

J. Ndamba décrit la dynamique des langues à Brazzaville : certains vernaculaires se véhiculisent, pour finir par se « *revernaculariser* », avec à chaque phase des modifications sur la forme des langues, dues non seulement aux contacts, mais aussi à la réduction de leurs fonctions dans les phases de véhicularisation (« Des véhiculaires aux vernaculaires à Brazzaville : la ville et les changements de fonctions linguistiques »). Le même terrain est abordé en détail par M. Nkouka qui s'est néanmoins focalisé sur l'« Émergence des langues véhiculaires comme langues premières chez les adolescents de Brazzaville ».

8. Apports théoriques majeurs

Sans voir proposée une réflexion théorique globale sur la sociolinguistique urbaine, on trouve dans ce recueil quelques propositions théoriques qui méritent l'attention. En plus de toutes celles que nous avons déjà mentionnées plus haut, soulignons les contributions stimulantes de D. de Robillard et D. Morante. Ce dernier propose une conception « *atomique* » de la ville en écrivant que « *toute communauté a sa langue propre* » (p. 6), ce qui lui permet d'affirmer que le nombre de langues dans le monde dépend du nombre de centres habités, qu'il estime à deux millions ! Mais au-delà de l'aspect quelque peu surprenant de cette proposition, on se doit de l'examiner parce qu'elle interroge la notion fondamentale de *communauté linguistique* et la nature même du plurilinguisme urbain. Le « post-scriptum » de D. de Robillard (« Villes, îles, (socio)linguistique : des fenêtres sur une linguistique chaotique ? ») engage une réflexion générale sur le phénomène l'urbanisation que l'auteur articule avec les processus de véhicularisation et de créolisation, pour finir par proposer la perspective d'une linguistique « *chaotique* » qui intégrerait pleinement les approches « internes » et « externes » de la langue, ce que semble traduire la parenthèse qu'il inclut (comme beaucoup de chercheurs) à « *(socio)linguistique* ».

On notera que le modèle « gravitationnel » des langues proposé par L.-J. Calvet en 1999 (*Pour une écologie des langues du monde*, Plon) a été appliqué ou discuté par plusieurs auteurs ici : L. Varela, G. M. de Oliveira, D. Morante et D. de Robillard.

9. Une sociolinguistique urbaine unifiée ?

Peut-on trouver une réelle unité à un ensemble d'études qui traitent de sujets aussi divers que la question des langues nationales et les problèmes de scolarisation en Afrique, les groupes de pairs dans les quartiers dits difficiles français, la chanson régionaliste, ou le rôle des médiateurs-traducteurs dans les interactions médecin / patient migrant en milieu médical en Suisse (P. Singy / O. Weber, « Santé et migration en milieu urbain : une étude sociolinguistique à Lausanne ») ?

En étant objectif, on se rend compte que certaines études réunies ici (Khabirov, Moussouri, Singy et Weber, Giacomi notamment), même si elles prennent pour corpus des pratiques ou représentations langagières produites *en ville*, ne font pas ressortir explicitement la dimension *proprement urbaine* des phénomènes observés. Elles ne font pas pleinement

partie du champ de la *sociolinguistique urbaine* : l'unité d'une « linguistique urbaine » posée en préambule par les éditeurs doit donc être nuancée.

On voit aussi apparaître une forte scission entre d'une part l'étude de la question des langues nationales en Afrique sub-saharienne et le plurilinguisme urbain des grandes villes d'Afrique noire, et d'autre part la sociolinguistique urbaine des villes européennes, moins préoccupées par l'émergence des langues véhiculaires que par la gestion de l'intégration de migrants tiraillés entre une ou des langues d'origine et, dans le cas de la France, une langue qui s'impose à tous dans la vie sociale, le français. D. Morante donne des arguments en faveur de cette différenciation, même s'il finit par écrire que « *les villes africaines [...] ne font pas exception* » (p. 79) et qu'elles ont chacune, elles aussi, « *un vecteur linguistique dominant* » (p. 78). En revanche, J. Ndamba est plus radical lorsqu'il affirme que dans les pays africains « *où l'hétérogénéité linguistique est un fait réel, le rôle des villes dans le développement ou la régression des langues se présente tout différemment* » (p. 142). Après une première phase où émergent des koinès, ces formes véhiculaires sont concurrencées par les langues officielles post-coloniales (ex. : le français) et perdent peu à peu prestige et poids démographique pour finir par se *sabiriser* et, à long terme, par se dissoudre dans la ville.

S'il faut trouver une unité à ces études de situations extrêmement diversifiées, elle repose sur l'interrogation fondamentale que se posent (presque) tous les auteurs : les effets de l'urbanisation sur la distribution et la forme des langues.

Il convient de relativiser l'unité générale de l'ouvrage au niveau des apports à la sociolinguistique *urbaine*. En revanche, la grande diversité des études recueillies illustre au contraire l'étendue du vaste domaine de la *sociolinguistique* « *lorsqu'elle s'intéresse aux terrains urbains* » (Robillard, p. 463), chaque étude mettant à l'épreuve, l'une après l'autre, théories, méthodologies, corpus et terrains différents, tout en gardant une préoccupation majeure forte : l'influence de la ville sur les processus langagiers.

Vous souhaitez proposer un compte rendu ? marges.linguistiques@wanadoo.fr



- **Site marmotterusse**

<http://www.multimania.com/marmotterusse/>

Classement géographique et description linguistique et historique des dialectes et langues parlées en Russie.

- **Site association des sciences du langage**

<http://www.assoc-asl.net>

Site de l'Association des Sciences du langage, permettant une consultation rapide de l'Annuaire. Utile également pour se tenir au courant des prochains colloques.

- **Site formation recherche**

<http://www.formation-recherche.info/>

Portail destiné aux doctorants, futurs doctorants et post-doctorants. Regroupant des informations générales, l'annonce des dates des concours des organismes de recherche et des universités, il propose surtout une sélection commentée de liens utiles.

- **Site BSF (Bibliographie Sociolinguistique Francophone)**

<http://www.multimania.com/bibsoc>

Site recensant les publications de langue française. Pourvu d'un comité de rédaction et de parrainage internationaux, sa vocation est de couvrir l'espace scientifique francophone.

- **Site non verbal behavior / non verbal communication**

<http://www3.usal.es/~nonverbal/>

Site fournissant une somme d'informations intéressantes pour les chercheurs travaillant sur le non-verbal.

- **Site Onomastique**

<http://www.ifrance.com/onomastic>

Ce site étymologique étudie le sens et l'origine des noms et des mots. Par l'onomastique il tente d'aller plus loin en étudiant l'histoire, la géographie, la sociologie, la linguistique.

- **Site LEXImot.net**

<http://www.leximot.net>

Ce site se donne pour vocation de dévoiler les surprises des mots de tous les jours, de révéler bien des mystères, drôles et étonnants sur ce que l'on croyait savoir.

- **Site Freelang**

<http://www.freelang.com>

Ressources gratuites dans le domaines des langues: plus de 70 dictionnaires à télécharger, un service d'aide à la traduction animé par des bénévoles, des polices de caractères...

• **Site du Groupe Européen de Recherches en Langues Créoles**

<http://creoles.free.fr>

Site fournissant un ensemble d'informations intéressantes sur les mondes créoles, ainsi qu'une suite de liens permettant de trouver des renseignements complémentaires.

• **Les classiques en sciences sociales**

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Plus de 200 livres téléchargeables gratuitement en anthropologie, linguistique, sciences politiques et sociologie (format word ou pdf). Une collection fondée, développée et dirigée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi. Langues : français et anglais.

Vous souhaitez proposer des liens sur la toile ? marges.linguistiques@wanadoo.fr

Ouvrages récents

• Dictionnaire d'Analyse du Discours

Paris, Éditions du Seuil, 2002. 666 pages. Sous la direction de **P. Charaudeau** (Université Paris XIII) et **Dominique Maingueneau** (Université Paris XII).

Ce dictionnaire se veut avant tout un instrument de travail pour tous ceux qui, de plus en plus nombreux, étudient les productions verbales. Sa publication marque aussi l'émergence d'un champ de recherches, l'Analyse du discours, aujourd'hui au cœur des sciences humaines et sociales, où l'on étudie la diversité des énoncés qui circulent dans une société, des plus prestigieux aux plus ordinaires, des textes religieux aux conversations familiales. Les chercheurs français, et plus largement francophones, ont depuis les années 1960 joué un rôle moteur dans le développement de l'analyse du discours et leurs problématiques sont connues dans de nombreux pays. Mais il n'existait pas d'ouvrage qui recense son abondante terminologie, encore mal stabilisée. Les deux responsables de ce dictionnaire ont fait appel aux meilleurs spécialistes des différents courants de l'analyse du discours pour couvrir ce champ et montrer à la fois sa cohérence et sa diversité. Chaque article fait l'objet d'une structuration nette, dans laquelle la notion est définie avec un éclairage critique selon son histoire et ses domaines d'appartenance. Les définitions s'appuient sur des citations d'auteurs significatives. Enfin, de nombreux renvois à l'intérieur et à la fin de chaque article permettent de naviguer entre les notions qui sont liées entre elles. L'ouvrage privilégie les termes que les dictionnaires ou encyclopédies déjà existants ignoraient ou marginalisaient. Aussi trouve-t-on dans ce livre deux sous-ensembles : le premier – de loin le plus important – constitué de termes apparus dans les travaux sur le discours (« tour de parole », « formation discursive », « intradiscours », etc.) ; l'autre constitué de ceux qui relèvent de problématiques ou de disciplines voisines (« anaphore », « opinion », « argument »...), mais traités du point de vue de l'analyse du discours. Du fait de la position carrefour qu'occupe l'Analyse du discours, le public auquel s'adresse cet ouvrage est très divers : Les *chercheurs* de l'ensemble des sciences humaines et sociales ; les *spécialistes* des « humanités » dont l'essentiel du travail consiste à commenter des textes ; les *enseignants* de français, langue maternelle et langue étrangère, ou de langues vivantes, dont les programmes et les méthodes puisent largement dans les problématiques d'analyse du discours ; les *professionnels* des différents métiers de la communication ; et bien sûr les *étudiants*, qui ont du mal à s'orienter au milieu de concepts qui prennent de plus en plus d'importance dans l'enseignement et la recherche.

• **La postposition du sujet en français aux XV et XVI siècles.** Par **Sophie Prévost**, CNRS éditions, coll. « Sciences du langage », ISBN : 2-271-05947-X, 328 pages. [<http://www.cnrs.editions.fr>]

La période des XVe et XVIe siècles constitue dans bien des domaines une phase de transition dans l'histoire de la langue française, particulièrement en ce qui concerne l'ordre des mots. Ainsi, peu à peu, va s'imposer dans les propositions déclaratives l'ordre sujet-verbe, sans pour autant que se raréfient encore les énoncés à sujet postverbal.

Conçu comme une contribution aux études diachroniques du français, cet ouvrage offre, à partir d'un corpus de textes en prose, la description fine de la régression de la postposition du sujet, selon un éclairage sémantico-pragmatique jusqu'ici non envisagé, et dans le cadre

d'une textualité étroite. L'analyse révèle que les énoncés verbe-sujet, tout en maintenant la continuité avec ce qui précède, établissent une rupture qui peut prendre des formes variées, rupture souvent synonyme de mise en valeur. L'ouvrage n'en dépasse pas moins cette seule perspective dans la mesure où l'interprétation et l'explication de ce changement permettent de tester l'adéquation d'un cadre théorique, de type fonctionnel/informationnel, qui n'a pas été spécifiquement élaboré pour rendre compte d'un tel phénomène, et qui est généralement utilisé pour des états de langue modernes. Ainsi se trouve confirmé le fait que les corpus de français médiéval méritent tout autant que les autres de bénéficier des apports des approches théoriques récentes.

Ce livre s'adresse donc bien sûr aux linguistes qui travaillent sur l'évolution du français, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à la vaste question de l'ordre des mots, en particulier ceux dont les recherches s'inscrivent dans des cadres d'analyse informationnels, ou, plus généralement, sémantico-pragmatiques.

Sophie Prévost, linguiste, est chargée de recherches au CNRS dans l'UMR 8094 Lattice (ENS ULM). Elle consacre ses travaux aux phénomènes de structuration textuelle et de grammaticalisation, ainsi qu'au traitement et à l'exploitation automatiques des corpus de français médiéval.

• **Langues, cultures et identités régionales en Provence. La Métaphore de l'aïoli**

Par **Blanchet Philippe**, Paris, L'Harmattan, collection "Espaces Discursifs", 2002, 251 p.

Cet ouvrage dresse un panorama de la situation des langues premières de Provence, français et provençal, en relation avec les sentiments d'appartenance, avec les cultures et avec les populations diverses intégrées au "creuset provençal", dans le contexte global de la société actuelle. Il est constitué d'études sociolinguistiques sur les modalités particulières de diffusion, d'appropriation et de pratique orales et écrites du français en Provence, ainsi que sur différents types de pratiques et perceptions actuelles du provençal. Depuis la littérature jusqu'à internet, depuis la place du village jusqu'à l'enseignement, des études de cas significatifs, menées selon des méthodes scientifiques rigoureuses, succèdent à des synthèses générales bénéficiant d'une information abondante et objective. L'auteur, plutôt que d'en rester à l'idée d'un conflit entre français et langue régionale, entre identités nationale et régionale, entre enracinement et ouverture, insiste avec conviction sur des complémentarités avérées ou souhaitables à l'heure de l'Europe et de la mondialisation.

• **La langue, le talon et la paume. Approche anthropologique de la classification nominale en peul.** Par **Yves Chanteux** - Editions des Carrières (2001) 314 p., ISBN 2-914719-01-9. [<http://www.editions-des-carrieres.com>]

Yves Chanteux a préparé sa thèse d'ethnologie à l'université Paris X-Nanterre. Issu d'une formation pluridisciplinaire, sa perspective anthropologique l'a conduit à réévaluer la dimension cognitive des catégories grammaticales de la classification nominale.

« La problématique des classes nominales dépasse le seul cadre des langues africaines. Appliqué au peul en effet, le concept de classe nominale ne semble pas tant le fruit d'une réalité observable que la mise en œuvre, plus ou moins fonctionnelle du point de vue théorique, d'un concept linguistique. »

L'ouvrage d'Yves Chanteux ouvre ainsi sur l'analyse de cette *énonciation grammaticale* où se découvre l'élaboration historique d'une sorte de mythe linguistique des classes nominales. Retraçant ainsi le processus de grammatisation du peul, il établit, sur la base d'un matériel de terrain de première main (test psycho-linguistiques, analyse de discours recueillis dans les régions de Dahra et Velingara, le Jolof sénégalais), les conditions linguistiques à partir desquelles s'opérationnalise et s'actualise le procès de classification. En réévaluant la dimension cognitive des catégories grammaticales qui interviennent dans la classification nominale, le travail d'Yves Chanteux apporte un éclairage nouveau à cette problématique classique de la classification nominale.

• **Actes de la deuxième Journée Internationale de Sociolinguistique.**

Par **Bulot Thierry, Bauvois Cécile, Blanchet Philippe** (Dirs.), 2001, *Sociolinguistique urbaine (Variations linguistiques : images urbaines et sociales)*, Cahiers de Sociolinguistique 6, Presses Universitaires de Rennes2, Rennes, 163 pages.

• **M. Matthey (éd.). Le changement linguistique. Evolution, variation, hétérogénéité.**

Actes du colloque de Neuchâtel, 2-4 octobre 2000, **TRANEL** (Travaux neuchâtelois de linguistique) 34-35, mars/octobre 2001.

• **Bulletin Suisse de Linguistique appliquée**

- **No 72** : « La féminisation de la langue en Suisse. Bilan et perspectives » (Sprachliche Gleichstellung von Frau und mann in der Schweiz. Ein Überblick und neue Perspektiven - La femminilizzazione della lingua in Svizzera. Bilancio e prospettive - L'egualità linguistica da dunna ed un en Svira. Bilantscha e perspectivas) édité par **Daniel Elmiger** (université de Neuchâtel) et **Eva Lia Wyss** (Université de Zurich).

- **No 74** : « Communiquer en milieu hospitalier: de la relation de soins à l'expertise médicale » édité par **Laurent Gajo** (Université de Lausanne et Neuchâtel) et **Lorenza Mondada** (Université Lyon 2)

• **Le français dans tous ses états.** Un ensemble composé par **Benoît Peeters**, Février 2002, Éditions « Les impressions nouvelles », ISBN : 2-906131-39-3.

[<http://www.lespierides.com/in>]

Une découverte de la langue française et de la francophonie à travers un ensemble de courtes séquences audiovisuelles (DVD).

Associations

• **L'Association des Sciences du Langage.** Contact : site@assoc-asl.net

URL : <http://assoc-asl.net>

Fondée en 1983, dans le prolongement des Assises Nationales de la Linguistique, l'ASL (Association des Sciences du Langage) a pour but de favoriser les contacts entre les différents domaines de recherche ou d'application des sciences du langage et entre les chercheurs qui relèvent de cette discipline, en France et dans d'autres pays. Elle y contribue grâce à ses publications et à son site Internet. L'abonnement aux publications est compris dans la cotisation annuelle à l'association.

Son Annuaire des sciences du langage, réalisé en collaboration avec l'ALES (Association des linguistes de l'enseignement supérieur), comprend près de 900 notices individuelles, un index des adhérents regroupés par domaines de recherche, l'inventaire des institutions (associations de linguistes, écoles, universités, laboratoires...) auxquelles les adhérents appartiennent ou auxquelles l'ASL est liée.

Son bulletin paraît deux fois l'an. Intitulé *Buscila* (Bulletin des SCIences du LAngage), il donne des informations sur l'actualité éditoriale (parution de revues et d'ouvrages), les manifestations scientifiques (colloques, séminaires), l'organisation et les programmes des DEA/DESS, les thèses soutenues et l'actualité institutionnelle (CNU, CNRS, ministère).

Sa feuille d'information, *Buscila-Infos*, qui paraît deux fois l'an, entre deux livraisons du *Buscila*, est destinée à suivre au plus près l'actualité scientifique en sciences du langage : colloques, appels à communications, parution d'ouvrages.

Son site Internet comprend une version électronique de l'Annuaire des sciences du langage, où figurent les coordonnées des adhérents à jour de cotisation; des annonces de colloques; des informations sur la vie de l'ASL (activité du bureau, assemblées générales) et un ensemble de liens avec les pages personnelles Web des adhérents et les sites de leurs institutions d'appartenance. Il comprendra bientôt une rubrique actualité universitaire et institutionnelle.

Sites web – Actualités sur la toile

• **Jean-Baptiste Marcellesi : parcours d'un sociolinguiste, des discours politiques à la langue corse.** Un entretien vidéo avec, accompagné de nombreux documents, a été réalisé par Thierry Bulot et Philippe Blanchet pour la chaîne « Entretiens » de la télévision universitaire en ligne « Canal U » URL : <http://www.canal-u.education.fr/>.

• **Portail pour les doctorants.** A l'initiative du **Ministère de la recherche** s'ouvre un portail destiné aux doctorants, futurs doctorants et post-doctorants. Regroupant des informations générales, l'annonce des dates des concours des organismes de recherche et des universités, il propose surtout une sélection commentée de liens utiles. URL : <http://www.formation-recherche.info/> et <http://www.formation-recherche.info/la>

• **Forum H-West-Africa.** La liste de discussion H-West-Africa est un forum de discussion sur l'histoire et les sociétés ouest-africaines, domicilié sur le site H-Net de Michigan State University. C'est une liste qui a près de 450 souscripteurs, à laquelle peuvent participer tous les chercheurs travaillant sur les pays francophones, de l'Afrique de l'ouest. Pour s'inscrire, il faut aller sur le site de H-Net de Michigan State University : <http://www2.h-net.msu.edu>. Une fois sur le site, il suffit de choisir AfriNet et on a l'option de visiter ce qui concerne spécifiquement H-West-Africa et les autres forums concernant l'Afrique.

• **Création d'une collection portant sur les textes en langues régionales de France.**
URL : <http://www.uhb.fr/alc/erellif/credilif/textesrégionaux.html>

• **Questionnaire sur « bilinguisme et émotions ».** Aneta Pavlenko (Temple University, Philadelphia apavlenk@astro.ocis.temple.edu) and Jean-Marc Dewaele (Birkbeck College, University of London j.dewaele@bbk.ac.uk) have developed a webquestionnaire with 34 questions relating to **bilingualism and emotions**. The questionnaire is based at the following address : <http://www.bbk.ac.uk/llc/biling+emotions/index.html>

• **Enquête linguistique sur certains types de questions en français parlé.** Vous pouvez trouver ce questionnaire à l'adresse suivante : <http://digilander.iol.it/rdruetta>

• **Initiative de Budapest pour le Libre Accès à la Recherche.**
URL : <http://www.liberation.com/quotidien/semaine/020214-050019088SCIE.html>

• **HLTheses** is a web-site devoted to current research in Human Language Technology (HLT). It is an ELSNET initiative, co-sponsored by ISCA and EACL, aiming to aid HLT researchers and promote their research by providing information on relevant PhDs worldwide. HLTheses contains extended PhD abstracts (completed and on-going), CVs and contact information of PhD authors and researchers. The site intends to reference all PhD theses related to HLT worldwide, thus serving as a state-of-the-art guide and a place where researchers can find others who work in similar areas. You can visit the site at <http://HLTheses.elsnet.org>. Detailed submission information is available at: <http://hltheses.elsnet.org/information/subminfo/howsubmthes.htm>

Quelques appels à contributions

• **Linguistics and Translation Studies. Translation Studies and Linguistics**
Contacts : Aline Remael - a.remael@hivt.ha.be and Leona Van Vaerenbergh l.vanvaerenbergh@hivt.ha.be

• **Language and Intercultural Communication.**
Manuscripts should not exceed 7,000 words (including tables, figures and references), and should be prepared according to the guidelines of the American Psychological Association (APA), 4th edition. Further details can be found at <http://www.multilingualmatters.com/multi/guidjnl.asp?TAG=B9SNYX8X99496>

• **New Zealand studies in Applied Linguistics.** NZSAL is a refereed journal and welcomes manuscripts from those actively involved in any way in Applied Linguistics including second and foreign language educators, researchers, teacher educators, language planners and policy makers and other language practitioners. Information regarding "Guidelines for contributors" can be obtained on the Association's web page at : <http://www.massey.ac.nz/~wwlingui/ALANZ/alanz.html> or from the editor at : g.barkhuizen@auckland.ac.nz

• **Synergie Pérou, revue de didactologie des langues et des cultures.** Le thème retenu pour le premier numéro est « **enjeux du plurilinguisme : langues nationales et langues étrangères en France au Pérou** ». Courriel : cursosex@alianzafrancesalima.edu.pe (Michèle Freland) curtosint@alianzafrancesalima.edu.pe (Patrick Riba).

• **Agence universitaire de la Francophonie** - Réseau de chercheurs en Étude du français en francophonie : Deuxième appel à collaboration pour les Actions de recherche en réseau
Date limite de réception des dossiers (en 8 exemplaires) : le 31 août 2002
À AUF, Administration des programmes thématiques - 4, place de la Sorbonne, 75005 PARIS
<http://www.auf.org/appelsdoffres/offreprogramme/> Courriel : programme1@auf.org

Revue électronique

• **Revista NOVES SL Hivern 2001.** We are pleased to inform you that **Noves SL Winter 2001** (Catalan and English version) and **Noves SL Spring 2002** is available on the following address: <http://cultura.gencat.es/llengcat/noves/index.htm>. On the other hand, you could visit our Archive, where you could find articles in Catalan and English (Summer 2001; Autumn 2001). We remember you can email us in order to submit any comments or informations: dgplnovessl@correu.gencat.es

• **GLOTTOPOL - Revue de sociolinguistique en ligne** [Premier numéro en cours]. À l'origine de ce projet, on trouve un groupe de chercheurs travaillant, au sein de l'UMR CNRS 6065 DYALANG (Université de Rouen), dans l'axe de recherche intitulé « Politiques linguistiques, pluralité des usages, francophonie ». Malgré la diversité de leurs terrains et de leurs problématiques, ces chercheurs ont en commun quelques orientations majeures : ils étudient les pratiques et les représentations langagières dans des situations de plurilectalisme (pluralité des langues, des variétés, des usages) ; leurs travaux portent sur le recensement et la description des variétés en présence, l'analyse des modes de contact entre ces variétés et l'examen des politiques linguistiques qui leur sont liées ; ils s'intéressent particulièrement aux situations dans lesquelles le français est en contact avec d'autres langues. Rédacteur en chef : Claude Caitucoli claudc.caitucoli@wanadoo.fr / glottopol@wanadoo.fr
URL : <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

• **La revue In Cognito est désormais accessible librement en version électronique.** les articles soumis devront être adressés avant la fin juin 2002 au rédacteur en chef de la revue : Jean-Yves Antoine - Jean-Yves.Antoine@univ-ubs.fr URL : <http://www.univ-ubs.fr/valoria/cognito>. Pour plus de renseignements (consignes aux auteurs, modalités de soumission et d'expertise): <http://www.univ-ubs.fr/valoria/antoine/cognito/france/cfp.html>

Vous souhaitez faire publier une annonce ? Ecrire à marges.linguistiques@wanadoo.fr



Sous la direction de **Thierry Bulot** - Université de Rouen (France)
et de **Cécile Bauvois** - Université de Mons (Belgique)

**Lieux de ville :
langue(s)
urbaine(s), identité
et territoire
Perspectives en
sociolinguistique
urbaine**

Numéro accompagné
par
Véronique Fillol
Université de
Nouvelle Calédonie
(France)

La sociolinguistique et la ville : hasard ou nécessité ? »

Louis-Jean Calvet

Pages 046 - 053

Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique

Médéric Gasquet-Cyrus

Pages 054 - 071

La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes :

Processus de catégorisation et espace urbain

Lorenza Mondada

Pages 072 - 090

La double articulation de la spatialité urbaine :

« espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique

Thierry Bulot

Pages 091 - 105

Limited language in limited minds ?

Urban Scots as a language of poverty

David Matheson

Pages 106 - 117

**La migration de gais et lesbiennes francophones à Toronto :
de la stigmatisation à la mobilité sociale**

Normand Labrie et Marcel Grimard

Pages 118 - 136

Espaces linguistiques à Montréal

Laur Elke

Pages 137 - 150

Usages toponymiques et pratiques

de l'espace urbain à Mopti (Mali)

E. Dorier-Apprill et Cécile Van Den Avenne

Pages 151 - 158

Bilinguisme institutionnel et contrat social :

le cas de Biel-Bienne (Suisse)

Sarah-Jane Conrad, Alexis Matthey et Marinette Matthey

Pages 159 - 178

Qu'est-ce qu'un lieu de ville ?

Bernard Lamizet

Pages 179 - 200

**Approche de la variation phonétique dans la ville de Lleida
à partir de l'observation de ses habitants**

et des émissions télévisées locales

Josephina Carrera-Sabaté

Pages 201 - 214



**La sociolinguistique et la ville
Hasard ou nécessité ?**
Par Louis-Jean Calvet
Université de Provence
(France)

Mai 2002

Les sciences sont rarement pourvues d'un certificat de naissance et le problème de la datation de l'apparition de la sociolinguistique et de sa périodisation fera encore couler beaucoup d'encre. Mais nous pouvons sans trop de risques considérer la réunion organisée par William Bright en 1964 à l'UCLA comme un moment central, ne serait-ce que pour le titre de ses actes *Sociolinguistics*¹. Il s'agit en effet à ma connaissance de la première rencontre scientifique explicitement et exclusivement consacrée à la sociolinguistique et du premier ouvrage portant ce titre. Je ne veux pas dire par là que la sociolinguistique n'existait pas avant cette réunion, mais simplement qu'on trouvait là réunis un certain nombre de thèmes et de personnes qui allaient marquer durablement l'histoire de cette science aux États-Unis et, par contre-coup, en Europe. La présence de Ferguson, Haugen, Gumperz, Labov, Hymes, Bright, etc., suffit à montrer qu'à l'exception notable de Fishman tous ceux qui allaient compter dans la sociolinguistique américaine dans les quinze années à venir étaient réunis durant ces trois journées (11-13 mai 1964).

Réunis par quoi, et pour quoi ? Les témoignages que j'ai pu recueillir auprès des principaux acteurs de cette réunion montrent que, pour la plupart d'entre eux, cette quête d'une nouvelle approche était très nettement une réaction contre la grammaire générative et sa conception aseptisée des faits de langues, coupée des phénomènes sociaux. Citons au hasard :

- John Gumperz, « *Rather than focusing on 'language or languages' in social context (to use Labov's term) where language is still the primary object of analysis, we began to focus on speech communities and their linguistic repertoires* ».
- Dell Hymes, « *At the same time, as you may know, I was writing about « communicative competence » in reaction to Chomsky's use of « competence »* ».
- William Samarin, « *I would have at that time considered myself simply as a linguist, aware, however, that my kind of linguistics was already in danger of being washed away by Noam Chomsky and his transformational-generative kind of linguistics* »². Etc.

Le fait d'avoir en commun une opposition globale au générativisme ne suffisait bien entendu pas à faire une théorie. Les uns voulaient travailler sur des communautés, les autres sur les rapports entre syntaxe et structures sociales, d'autres encore sur des typologies de situations plurilingues... Mais ce foisonnement va faire école puis s'exporter, et c'est là que vont apparaître les différences entre les approches américaine et européenne, la conception même des faits sociaux n'étant pas la même des deux côtés de l'Atlantique. D'un côté on raisonnait plutôt en termes de catégories socioprofessionnelles peu ou mal définies (« middle class », « upper working class », « lower working class », etc.), de l'autre on raisonnait plus volontiers en

¹ Bright William (ed.) *Sociolinguistics, Proceedings of the UCLA Sociolinguistics Conference, 1964*, Mouton, La Haye, Paris, 1966.

² Voir Louis-Jean Calvet, Aux origines de la sociolinguistique, la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964), *Langage & société* N°88, juin 1999.

références à la sociologie d'origine marxiste, en mettant l'accent sur les conflits de classes, sur leurs intérêts divergents, avec une tendance au binarisme (prolétariat/capitalistes, dominés/dominants, etc...) Il en découlera du côté américain une tendance vers les typologies froides, coupées de toute analyse des rapports de force, face à une sociolinguistique européenne, en particulier celle que l'on qualifiera de « native », plus encline à voir les faits sociaux concrets derrière les faits de langue (l'histoire des diverses conceptions de la diglossie est de ce point de vue exemplaire). Mais il est un point commun à ces approches à bien des égards divergentes : la place notable qu'y tient la ville.

1. Pourquoi et comment la ville ? Brève histoire de l'émergence de la sociolinguistique urbaine

Dans les différentes communications présentées à la réunion de l'UCLA on distingue en effet une thématique forte (qui, sans doute, n'était pas encore une problématique) : celle de ce que nous pourrions appeler la sociolinguistique urbaine. La ville est en effet, de différentes façons, très présente dans les communications. William Labov travaille sur l'hypercorrection dans les classes moyennes à New York, Gerald Kelley sur le statut du hindi dans les villes de l'Inde, José Pedro Rona sur le statut du guarani en liaison avec l'urbanisation, Raven McDavid étudie les variantes dialectales et sociales dans la société urbaine américaine. Il y a à cela plusieurs raisons. Roger Shuy a raconté comment les études urbaines avaient débuté sur différents terrains du Nord-Est des États-Unis et avaient ensuite lentement convergé. Il travaillait pour sa part à Detroit avec Ralph Fasold. La Fondation Ford avait créé à Washington le Center for Applied Linguistics où Charles Ferguson et William Stewart étudiaient les dialectes urbains de la Capitale. Raven McDavid, après avoir travaillé en Caroline du Sud, se trouvait à Chicago dont il étudiait les dialectes, William Labov travaillait à New York. Puis Shuy et Fasold s'installèrent à Chicago et créèrent avec Ferguson et Stewart le « programme sociolinguistique du CAL », en liaison avec Labov : « the three urban studies were able to make useful comparisons of urban black speech phenomena and establish the study of Vernacular Black English... »¹. De la même façon que les sociologues de l'école de Chicago prirent leur ville comme laboratoire, les pionniers de la sociolinguistique ont donc d'abord travaillé devant leurs portes, sur le terrain environnant leurs universités, puis ont uni leurs efforts, en comparant leurs données et en focalisant leurs études sur le parler noir américain.

Revenons à la réunion de 1964. J'ai écrit plus haut que si la ville y était une thématique fortement présente, elle ne constituait pas pour autant une problématique. Mais on trouve dans ces différentes communications une référence commune à un article séminal de Paul Garvin et Madeleine Mathiot, "The urbanization of the Guarani language"², publié en 1960 mais présenté lors d'un colloque en 1956. Le propos des auteurs était relativement simple. Partant de la distinction élaborée par l'école de Prague entre langue standard et langue populaire et de celle proposée par R. Redfield³ entre culture populaire et culture urbaine, ils posaient que la standardisation d'une langue était en rapport direct avec le degré d'urbanisation de ses locuteurs. Et leur analyse de la situation du Paraguay leur permettait, pensaient-ils, de montrer que le processus de formation d'une forme standardisée, le guarani face à l'espagnol, était lié à l'émergence d'une culture urbaine bilingue.

Les auteurs ne faisaient aucune allusion à une quelconque enquête de terrain et semblaient avoir largement travaillé de seconde main, mais il demeure que leur texte est clairement à l'origine des premières études de sociolinguistique explicite-

¹ Roger W. Shuy, « A Brief History of American Sociolinguistics », in C. B. Paulston et R. Tucker, *The Early Days of Sociolinguistics*, Summer Institute of Linguistics, 1997, page 23.

² Garvin Paul et Mathiot Madeleine, "The urbanization of the Guarani Language", in *Men and Cultures, selected papers of the fifth international congress of anthropological and ethnological sciences*, ed. by Anthony F.C. Wallace, Philadelphia 1960.

³ R. Redfield, *The Folk Cultures of Yucatan*, Chicago, 1941.

ment centrées sur la ville, et qu'elle proposait une première vision des effets de l'urbanisation sur les langues :

« We may consider a standard language a major linguistic correlate of an urban culture, and we may consider the degree of language standardization in this technical sense a measure of the urbanization of the culture of the speakers »¹.

Les études de sociolinguistique urbaine vont ensuite se répandre en Europe sur le même principe du « travail devant sa porte » dont j'ai dit qu'il avait été à l'origine de l'école sociologique de Chicago et des travaux de Shuy, Fasold, Stewart, Ferguson et Labov : Peter Trudgill étudie le parler de sa ville natale, Norwich² et le comparera plus tard à celui des Noirs de Detroit décrit par Shuy³, Norbert Dittmar et Peter Schlobinski publient sous un titre apparemment très généraliste⁴, *The sociolinguistics of urban vehiculars*, un ouvrage qui porte essentiellement sur Berlin, etc.

Pourquoi la ville ? Nous pourrions donc répondre dans un premier temps : tout simplement parce qu'elle était là, que les linguistes y vivaient et l'avaient sous la main. Mais, et c'est alors que l'on va lentement passer d'une thématique à une problématique, on va se rendre compte que la ville est par définition un lieu de variation et de contacts de langues. Elle était certes à l'origine un terrain commode, elle devient avec l'urbanisation galopante un enjeu considérable, un lieu où s'expriment des conflits, où des problèmes de communication trouvent des solutions véhiculaires *in vivo*, et de nombreuses études vont alors la prendre comme un indicateur des mouvements en cours. Citons sur ce point deux travaux, celui de Bernard Spolsky et Robert Cooper sur Jérusalem⁵, qui prennent la vieille ville comme microcosme de la société israélienne, de son plurilinguisme et de ses conflits, et celui de Calvet sur les villes plurilingues⁶, qui montre en quoi la gestion urbaine *in vivo* du plurilinguisme constitue une forme de planification linguistique.

On est donc ainsi lentement passé des rapports entre culture urbaine et standardisation linguistique (Garvin/Mathiot 1960) à une étude de la variation linguistique en ville (par exemple les différents travaux de Labov) puis à une approche plus large prenant en compte les communautés urbaines plurilingues du point de vue linguistique (par exemple Spolsky/Cooper 1991). Pour reprendre le sous-titre de cet article, il n'y avait pas là un hasard mais bien plutôt une nécessité, ce qui pose la question des rapports entre sociolinguistique au sens large et études urbaines (ou linguistique urbaine). J'ai en effet parfois entendu avancer l'idée que la sociolinguistique ne pouvait être qu'urbaine et tout ce qui précède pourrait le laisser penser, mais à tort.

Prenons un exemple extrême, l'étude fondatrice d'André Martinet sur le parler franco-provençal d'Hauteville. Ce travail, qui a souvent servi de modèle pour les descriptions phonologiques, pouvait s'accommoder d'un terrain réduit et non urbain et d'un seul informateur. Mais cette méthodologie, si elle permettait d'exemplifier l'approche phonologique des faits de langue, rendait impossible la compréhension de leurs déterminations sociales : il est difficile d'imaginer une approche sociolinguistique ne prenant en compte qu'un locuteur. La sociolinguistique a en effet besoin du plurilinguisme, de la réalité des rapports quotidiens, de la coexistence et des conflits entre différentes communautés, du choc des langues et des représentations, en un mot de la communication réelle dont tous les constituants se trouvent en ville multipliés, densifiés, condensés. Je ne veux pas dire que seule la ville peut offrir

¹ op.cit. page 783.

² Trudgill Peter, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge, Cambridge University Press 1974.

³ P.Trudgill, *Sociolinguistics*, , Penguin Book, Harmondsworth, 1974, pp 44 et suivantes.

⁴ Dittmar Norbert et Schlobinski Peter, *The Sociolinguistics of Urban Vernaculars*, Berlin, de Gruyter, 1988.

⁵ B. Spolsky, R. Cooper, *The langages of jerusalem*, Oxford University Press, 1991.

⁶ L-J Calvet, « La ville et la gestion in vivo des situations plurilingues », in L-J Calvet, A Mousirou Mouyama, *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Didier érudition, 2000.

au sociolinguiste un terrain d'étude, ce qui serait stupide, mais que par son aspect réticulaire, par la multiplication des réseaux et l'accélération des échanges qu'elle présente, elle constitue un terrain privilégié. Le phénomène véhiculaire par exemple n'est pas essentiellement urbain et les premières langues véhiculaires sont plutôt apparues le long des pistes, des fleuves ou de port en port. Mais les villes plurilingues rendent plus évidentes l'émergence de cette véhicularité ainsi que son incidence sur le statut et sur le corpus des langues. De ce point de vue, le syntagme *sociolinguistique urbaine* ne constitue une tautologie mais indique une ligne de plus grande pente : la sociolinguistique est essentiellement urbaine, et la linguistique urbaine ne peut être que sociolinguistique. Ou encore, pour dire les choses plus clairement : le terrain urbain montre que la linguistique ne peut être que sociolinguistique.

2. Urbanisation et changements linguistiques

L'évolution qui vient d'être esquissée va mener à de nombreuses études sur les « parlars urbains » considérés à la fois dans leur forme et dans leurs fonctions. On va ainsi se rendre compte que, dans les situations de migration, la langue est certes un moyen d'intégration à la ville, mais que les migrants ont aussi une influence à la fois sur la forme des langues, c'est-à-dire sur leur corpus, et sur la situation sociolinguistique dans laquelle ils s'intègrent, c'est-à-dire sur le statut des langues.

Les travaux de Ndiassé Thiam sur le wolof parlé à Dakar ont ainsi montré que la véhicularisation en contexte urbain avait des retombées sur la structure de la langue, non seulement dans son lexique (les emprunts au français ou à l'anglais) mais aussi dans son système de classes nominales qui est en train de se réduire de façon notable¹. Barbara Horvath pour sa part², étudiant la façon dont les migrants italiens et grecs s'insèrent dans les structures sociolinguistiques de la ville de Sydney, montre qu'ils ont participé à la création d'un anglais australien se diversifiant lentement de l'anglais britannique.

Mais les travaux d'Anthony Lodge sur la situation linguistique de Paris sont peut-être, sur ce point, les plus convaincants³. Partant de la distinction proposée par Andersen⁴ entre dialectes « ouverts » et dialectes « fermés », de la notion avancée par Peter Trudgill de « reallocation »⁵ et d'une chronologie de l'urbanisation établie par Hohenberg et Lees⁶ il propose une vision originale de l'émergence du français standard, montrant au passage qu'on ne peut mener une telle étude sans une théorie sociologique de la ville. Pour lui Paris est d'abord le lieu d'une koinéisation à l'époque pré-industrielle (1200-1500), lors de l'interaction entre dialectes régionaux différents mais intercompréhensibles. Puis, à l'époque proto-industrielle (1500-1800) on assiste à une redistribution sociale de variantes dialectales, le développement industriel accentuant les divisions sociales (propriété, pouvoir politique...) et se traduisant dans des divisions linguistiques. Enfin la ville industrielle (1800-1950) entraîne un nivellement, une diminution de la variation linguistique, la scolarisation standardise la langue et l'on passe des dialectes aux registres. Cette description, que je schématise ici à grands traits, s'appuie sur une analyse minutieuse de documents écrits, sur une reconstruction phonétique des évolutions, qui en font un travail exemplaire.

¹ Voir par exemple Ndiassé Thiam, « l'évolution du wolof véhiculaire en milieu urbain sénégalais : le contexte da capo », *Plurilinguismes* N° 2, Paris, 1990.

² Barbara Hovarth, « Finding a place in Sydney : migrants and language change », in S.Romaine (ed.) *Language in Australia*, Cambridge Univerty Press, 1991.

³ Voir par exemple *French : from Dialect to Standard*, London, Routledge, 1993, et « Vers une histoire du dialecte urbain de Paris », *Revue de linguistique romane*, 62, 1998 : 95-128.

⁴ Andersen H. « Centre and periphery : adoption, diffusion and spread » in J.Fisiak (ed.) *Historical dialectology. Regional and social*. Berlin, New York, Amsterdam, Moiton de Guyter 1988

⁵ trudgill P. *Dialects in contact*, Oxford, Blackwell, 1986.

⁶ Hohenberg P.M.& Lees L.H., *The making of Urban Europe 1000-1950*, Cambridge, Mass : Harvard University Press, 1985.

Pour finir ce rapide exposé des études, beaucoup plus nombreuses bien sûr, de sociolinguistique urbaine, il faut signaler le travail un peu atypique de Claude Brixhe sur la situation linguistique d'Athènes au V^e siècle avant notre ère¹. On ne peut bien entendu atteindre la langue grecque de l'époque qu'à travers l'écrit : inscriptions sur pierre, papyri, littérature, réflexions des grammairiens, etc... Mais, plaide Brixhe, on peut cependant espérer approcher la langue parlée à travers les écarts par rapport à la norme : fautes d'orthographe et variantes morphologiques. Les textes nous livrent donc des variantes qu'après avoir détectées nous pouvons tenter de corréliser avec le contexte social. Un exemple latin éclairera sa méthode. Il y avait au premier siècle avant J-C une prononciation rurale /o/ face au /au/ urbain, dont les locuteurs étaient conscients puisqu'ils en jouaient. Ainsi Claudius Pulcher, en 50 avant JC, pour se faire élire tribun de la plèbe, « popularise » son nom en Clodius. Et Suétone, dans *La vie des douze Césars*, raconte une histoire amusante :

« Uespasianus Mestrium Florum consularem, admonitus ab eo plaustra potius quam plostra dicenda, poste die Flaurum salutavit » (Quand un jour l'ancien consul Mestrius Florus eut fait remarquer à Vespasien qu'il fallait dire plaustra plutôt que plostra (chariots), celui-ci le salua le lendemain en l'appelant Flaurus)..

Brixhe relève ainsi des variantes chez les auteurs comiques. Aristophane par exemple met en scène des étrangers et leur attribue à la fois des traits phonétiques étrangers (substitution de la sourde à l'aspirée : F>P, Q>T, etc) et d'autres qui se sont ensuite imposés dans la langue et sont donc d'origine populaire. C'est-à-dire que la langue qu'Aristophane prête aux étrangers est aussi celle des Athéniens auprès desquels ils l'apprennent. Or il y eut, dès le début du VI^e siècle, un afflux d'étrangers à Athènes, mouvement qui va s'amplifier après les guerres Médiques : Athènes devient une mégapole cosmopolite et cette situation va jouer un rôle important dans l'apparition de la koiné. En outre, la campagne se dépeuple au profit de la ville : pendant les guerres du Péloponèse, à chaque incursion spartiate, les paysans se réfugient derrière les murs, d'où l'affaiblissement de la pression de la norme et l'expansion de variantes populaires. La koiné serait ainsi le produit de l'amplification de facteurs internes mais aussi des pratiques articulatoires des étrangers à la ville, grecs et non grecs.

Un autre texte² Un autre texte de C. Brixhe me fournira une transition vers ma troisième partie. Analysant de façon pointue les "ardoises de l'Académie", ensemble de pierres gravées découvertes en 1958, datées de la seconde moitié du V^e siècle et généralement considérée comme des ardoises d'écolier il souligne deux choses qui relèvent, à des titres divers, de la sociolinguistique. Il relève d'une part une chose bien connue aujourd'hui et déjà attestée à Athènes : le rôle des femmes dans le changement linguistique (son analyse d'un passage du *Cratyle* est de ce point de vue éclairante). Mais surtout, à propos d'Aristophane, il revient sur le fait que "l'auteur comique raille une partie de ses concitoyens à travers certains des traits qu'il prête à l'étranger non grec. Le fait même que l'attique de celui-ci ne varie pas avec son origine, scythe, triballe ou perse, est déjà l'indice d'une manipulation : comme nos modernes chansonniers le font pour le Belge ou le Noir Africain, Aristophane met dans la bouche de ses étrangers un accent conventionnel, c'est-à-dire composite, dont chaque trait est authentique, mais dont le cumul chez un même individu ne l'est pas³. Et il poursuit : "Nous sommes en présence de variations basses que l'étranger emprunte à ceux auprès desquels il apprend la langue, c'est-à-dire le plus souvent ceux avec lesquels il travaille : ouvriers/artisans athéniens ou étrangers plus anciennement arrivés, qui tiennent eux-mêmes leur attique d'ouvriers/artisans athéniens (cf. la transmission de la langue aux travailleurs immigrés d'aujourd'hui"⁴).

¹ Brixhe C. « Langues et sociétés antiques », in *Académie des inscriptions et belles-lettres, compte-rendus des séances*, avril-juin 1997.

² Claude Brixhe, "Les "ardoises" de l'Académie, histoire exemplaire d'un dossier délicat" in PHILOKYPROS, Mélanges de philologie et d'antiquités grecques et proche-orientales dédiées à la mémoire d'Olivier Masson, Universidad de Salamanca, 2000.

³ op.cit. page 84.

⁴ id. page 85.

Je pourrais bien sûr multiplier les exemples, mais ces quelques études, qu'elles concernent Dakar, Paris, Athènes ou Sydney, viennent à l'appui de ce que j'écrivais plus haut : la linguistique urbaine ne peut être que sociolinguistique, le terrain urbain montre que la linguistique ne peut être que sociolinguistique. Mais le dernier cas présenté, celui d'Athènes, a l'intérêt de mettre en valeur le regard que certains (et en particulier Aristophane) portaient sur certaines façons de parler, en un mot, ce que nous appelons aujourd'hui des *représentations*.

3. La ville et les représentations

Passer d'Athènes au V^e siècle avant J-C à Marseille aujourd'hui constitue un saut chronologique hardi mais, je l'ai dit, l'hypothèse de Brixhe sur Aristophane nous mène à une dimension qui manque dans les études que j'ai évoquées, une dimension pourtant fondamentale, celles des représentations qui entretiennent avec les pratiques linguistiques un constant mouvement d'action et de réaction. J'ai essayé dans une étude récente¹ de revisiter un terrain sur lequel j'avais travaillé il y a dix-sept ans, celui des marchés de Canton, en Chine, de ce point de vue, mais je voudrais pour terminer, illustrer ce problème à partir de travaux de terrain actuellement menés à Marseille.

Auguste Brun, le pionnier des études sur le français de Marseille, avait souligné l'hétérogénéité de ce parler, allant jusqu'à écrire : « Il y a même des différences entre quartiers »². Dans des études récentes, Nathalie Binisti et Médéric Gasquet-Cyrus ont tenté de cerner d'une part la réalité de ces variations et d'autre part les représentations qui leur étaient associées. Ils ont ainsi mis en évidence des traits phonétiques caractérisant les pratiques attestées : l'aperture du /o/, « une nasalisation « tardive » avec présence d'un élément consonantique final, la réalisation de certaines diérèses et l'audibilité du schwa » pour ce qui concerne les voyelles, une forte palatalisation de /t/ et /d/ devant /i/ et /y/ pour ce qui concerne les consonnes³. Ils distinguent ainsi de façon large entre une prononciation « marseillaise » et une prononciation « pointue » (terme local pour désigner l'accent du Nord), deux noms de quartiers leur fournissant un bon exemple : celui de Menpenti qui sera prononcé /menpenti/ par un Marseillais et /mâpâti/ par un Français du Nord, et celui de la Caplette prononcé /kapøletə/ par le premier et /kaplet/ par le second⁴.

Mais ils ont ensuite interrogé un grand nombre d'informateurs sur la question suivante : « d'après vous, y a-t-il plusieurs accents à Marseille ? ». Leur propos était de chercher, à la suite de l'affirmation de Brun, si les Marseillais reconnaissaient les accents des différents quartiers. Les résultats sont légèrement différents, puisqu'ils ont mis en évidence l'existence, *dans les représentations*, de trois « accents » :

- L'accent « quartiers Nord », qui, malgré sa territorialisation désigne en fait la façon de parler des locuteurs de tous les quartiers « difficiles », présentant en outre certaines caractéristiques vestimentaires ou de comportement.
- L'accent des « vrais » Marseillais, qui renvoie à un imaginaire pagnolesque, pêcheurs, poissonnières, joueurs de boules et plus généralement à une sorte de sociabilité méridionale.
- L'accent des la « bourgeoisie marseillaise », désignant aussi bien celle qui a un accent « léger » que celle qui chercherait à masquer l'accent marseillais ou provençal.

¹ *Marges Linguistiques* N°1, L'Harmattan 2002.

² Auguste Brun, « Le français de Marseille », in *Vie et langage*, N°10, 1953, page 8.

³ Nathalie Binisti & Médéric Gasquet-Cyrus, « les accents de Marseille », à paraître in *Cahiers du français contemporain*.

⁴ Nathalie Binisti et Médéric Gasquet-Cyrus, *Le français de Marseille : description sociolinguistique*, rapport de recherche, Observatoire des pratiques linguistiques de France, 2001, page 48.

Cela les mène à proposer une organisation triangulaire avec aux trois sommets du triangle le « vrai marseillais », le parler des « quartiers Nord » et celui de la « bourgeoisie » qu'ils commentent ainsi :

« Nous avons été surpris par la relative homogénéité des discours recueillis sur les accents marseillais, ce qui nous a menés à concevoir une structuration sociolinguistique bien établie. La configuration des trois accents peut être représentée par un triangle. Les trois pôles délimitent un ensemble flou de pratiques et de représentations. Chaque accent entretient des relations particulières avec les autres ».

Et leur conclusion, ouverte, montre le large champ couvert par la (socio)linguistique urbaine :

« À travers l'étude de ces variations sociolinguistiques à l'intérieur d'une variété de français, nous assistons peut-être, entre continuité et concurrence, à un changement linguistique en cours, qui se produit non seulement à Marseille, mais peut-être dans l'ensemble de la France qui connaît le phénomène banlieue. Les jeunes issues de la « culture cités/banlieues » vont inévitablement apporter du changement linguistique dans le français : qu'en sera-t-il ailleurs qu'à Marseille ?¹ ».

En conclusion, cette rapide et très partielle présentation de l'évolution de la (socio)linguistique urbaine, de Garvin et Mathiot (1960) à Calvet (2000,2002) ou Binisti et Gasquet-Cyrus (2001,2002) en passant par Labov, Trudgill, Dittmar, Hogarth, etc..., nous montre que cette émergence est ambiguë. D'un certain côté elle pourrait annoncer un tournant de la science linguistique, qui prendrait en compte non seulement les pratiques mais aussi les représentations, et de façon plus large tirer les conclusions heuristiques de l'affirmation selon laquelle la langue est un fait social, ce que je souhaite personnellement. Mais d'un autre côté, elle pourrait au contraire mener à une mise à l'écart, la linguistique uniquement descriptive renvoyant dans une sorte de ghetto celle qui tente de prendre en charge toute la dimension sociale de la communication linguistique. Le lecteur percevra aisément l'enjeu de cette alternative et notre tâche (je veux dire la tâche de ceux qui se réclament de la (socio)linguistique) est alors claire : ne pas laisser aux « mécaniciens de la langue », ou aux tenants de la linguistique « consonne-voyelle », le monopole de la description. Il nous faut au contraire intégrer cette description, le B.A. BA de la linguistique en quelque sorte, dans une perspective plus vaste.

Dans une intervention à un colloque d'ethnologie, Pierre Bourdieu rappelait que, pour Durkheim, l'inconscient était l'oubli de l'histoire, et il ajoutait : « Je pense que l'inconscient d'une discipline c'est son histoire ; l'inconscient ce sont les conditions sociales de production occultées, oubliées... »². Toute approche épistémologique serait ainsi, d'un certain point de vue, une quête historique, une plongée dans l'inconscient d'une science, et dans celui de la sociolinguistique nous rencontrons donc, aux origines même de cette science, la ville. Et celle-ci nous donne à voir toute la complexité sociale que la linguistique se devrait de prendre en compte. Vaste programme, je sais. Mais combien excitant.

¹ op.cit. à paraître.

² « Pour une sociologie des sociologues », in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, page 81.

Références bibliographiques :

- Andersen H. « Centre and periphery : adoption, diffusion and spread » in J.Fisiak (ed.) *Historical dialectology. Regional and social*. Berlin, New York, Amsterdam, Mouton de Guyter 1988.
- Nathalie Binisti et Médéric Gasquet-Cyrus, *Le français de Marseille : description sociolinguistique*, rapport de recherche, Observatoire des pratiques linguistiques de France, 2001.
- Nathalie Binisti & Médéric Gasquet-Cyrus, « les accents de Marseille », à paraître in *Cahiers du français contemporain*.
- Bourdieu Pierre « Pour une sociologie des sociologues », in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984.
- Bright William (ed.) *Sociolinguistics, Proceedings of the UCLA Sociolinguistics Conference, 1964*, Mouton, La Haye, Paris, 1966.
- Brixhe Claude « Langues et sociétés antiques », in *Académie des inscriptions et belles-lettres, compte-rendus des séances*, avril-juin 1997.
- Brixhe Claude, "Les "ardoises" de l'Académie, histoire exemplaire d'un dossier délicat" in PHILOKYPROS, Mélanges de philologie et d'antiquités grecques et proches-orientales dédiées à la mémoire d'Olivier Masson, Universidad de Salamanca, 2000.
- Auguste Brun, « Le français de Marseille », in *Vie et langage*, N°10, 1953.
- Calvet Louis-Jean, « Aux origines de la sociolinguistique, la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964) », *Langage & société* N°88, juin 1999.
- Calvet Louis-Jean, « La ville et la gestion in vivo des situations plurilingues », in L-J Calvet, A Moussirou Mouyama, *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Didier érudition, 2000.
- Calvet Louis-Jean, «Le plurilinguisme à Canton revisité », *Marges Linguistiques* N°1, L'Harmattan 2002.
- Dittmar Norbert et Schlobinski Peter, *The Sociolinguistics of Urban Vernaculars*, Berlin, de Gruyter, 1988.
- Garvin Paul et Mathiot Madeleine, "The urbanization of the Guarani Language", in *Men and Cultures, selected papers of the fifth international congress of anthropological and ethnological sciences*, ed. by Anthony F.C.Wallace, Philadelphia 1960.
- Hohenberg P.M.& Lees L.H., *The making of Urban Europe 1000-1950*, Cambridge, Mass : Harvard University Press, 1985.
- Hovarth Barbara, « Finding a place in Sydney : migrants and language change », in S.Romaine (ed.) *Language in Australia*, Cambridge University Press, 1991.
- Lodge Anthony, *French : from Dialect to Standard*, London, Routledge, 1993.
- Lodge Anthony, « Vers une histoire du dialecte urbain de Paris », *Revue de linguistique romane*, 62, 1998 : 95-128.
- Redfield R., *The Folk Cultures of Yucatan*, Chicago, 1941.
- Shuy Roger W., « A Brief History of American Sociolinguistics », in C. B. Paulston et R.Tucker, *The Early Days of Sociolinguistics*, Summer Institute of Linguistics, 1997.
- Spolsky B., R. Cooper, *The languages of Jerusalem*, Oxford University Press, 1991.
- Thiam Ndiassé, « l'évolution du wolof véhiculaire en milieu urbain sénégalais : le contexte da capo », *Plurilinguismes* N° 2, Paris, 1990.
- Trudgill Peter, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge, Cambridge University Press 1974.
- Trudgill Peter, *Sociolinguistics*, , Penguin Book, Harmondsworth, 1974.
- Trudgill P. *Dialects in contact*, Oxford, Blackwell, 1986.



**Sociolinguistique urbaine
ou urbanisation de la sociolinguistique¹ ?**
Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique
Par Médéric Gasquet-Cyrus
Université de Provence
(France)

Mai 2002

Introduction

Depuis les années 1990, une partie de la sociolinguistique française et francophone (mais aussi plus largement européenne) a tendance à s'intéresser massivement aux phénomènes langagiers observés en milieu urbain. On peut justifier cet intérêt par des motivations théoriques, mais aussi sociales, comme nous aurons l'occasion de le voir. Ce domaine de recherche pourrait passer relativement inaperçu s'il n'avait parfois tendance à occulter les autres domaines du vaste « territoire » (Boyer dir. 1996) de la sociolinguistique, qui suit à l'heure actuelle deux orientations majeures très marquées et parfois croisées : l'étude des représentations linguistiques (avec un retour en force de la psychologie sociale) et l'étude des phénomènes langagiers en milieu urbain. La première tendance pose des problèmes théoriques, méthodologiques et épistémologiques qu'il conviendrait d'examiner plus longuement. La deuxième tendance, que nous discuterons ici, est, pensons-nous, beaucoup plus problématique.

On peut parler à l'heure actuelle d'un certain engouement pour la sociolinguistique (dite) urbaine. Cet intérêt pour les phénomènes langagiers urbains se lit aisément dans les thèmes de deux colloques internationaux s'étant déroulés à dix ans d'intervalle : celui de Dakar (« Des langues et des villes », 15-17 décembre 1990) et celui de Libreville (« Les villes plurilingues », 25-29 septembre 2000), ce dernier pouvant implicitement être considéré comme un colloque de « sociolinguistique urbaine » tant l'expression a été employée dans les communications et les discussions. Par ailleurs, le récent colloque de Tours (« France, pays de contacts de langues », 9-10 novembre 2000, Université François Rabelais), en dressant un état des lieux de la recherche sociolinguistique française, a bien fait ressortir l'intérêt porté aux phénomènes mentionnés ci-dessus. On mentionnera également la création récente du Cercle de Sociolinguistique Urbaine de Paris (CeSUP, avec Josiane Boutet et Christine Deprez notamment), la parution des ouvrages de L.-J. Calvet (1994 : *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*), de Caroline Juillard (1995 : *Sociolinguistique urbaine*), de T. Bulot et C. Bauvois (1998), des nombreux travaux de T. Bulot² (1998, (dir.) 1999, 2001, à par.), ou encore l'existence des Journées Internationales de Sociolinguistique Urbaine (Mons / Rennes).

Si l'intérêt et la légitimité de tels travaux ne sont *a priori* pas à remettre en cause, on est droit de se poser la question des conséquences possibles de cet engouement d'une partie de la linguistique française ou francophone pour ces problématiques. En effet, cette question de la sociolinguistique « urbaine » amène à s'interroger, dans une perspective plus large, sur les ambitions, les frontières et les domaines de la (socio)linguistique. Dans le cadre du colloque de Libreville, la question a été

¹ Ce texte est issu de réflexions nées autour du colloque de Libreville (2000), notamment au cours d'un atelier dirigé par Didier de Robillard, qui avait pour l'occasion rédigé un texte de travail (Robillard 2000a), développé plus tard en un article « réactif » à cet atelier (Robillard 2000b). Notre texte, qui se veut lui aussi « réactif » et dans la continuité du dialogue qui s'est instauré, s'appuie en priorité sur la première version (2000a) du texte de D. de Robillard.

² Signalons l'existence du site de T. Bulot entièrement consacré à la sociolinguistique urbaine, avec entre autres une bibliographie de la sociolinguistique urbaine, accessible en ligne : www.multimania.com/bulot/art.htm.

ouvertement posée de savoir si l'on devait parler de *sociolinguistique urbaine* ou, si l'adjectif *urbain* s'avérait redondant, tout simplement de *sociolinguistique* (Robillard 2000a), position également tenue par L.-J. Calvet à ce même colloque. Nous allons voir tout ce que ces propos ont de discutable et d'excessif. Ainsi, il est possible de synthétiser les problèmes soulevés par certains de ces propos par deux questions : la sociolinguistique est-elle « née » urbaine ? Question qui amène certains chercheurs à s'en poser une autre : la sociolinguistique (n'est-elle (pas) *urbaine* par essence ? Dans la première version de son texte, D. de Robillard (2000a : 1) s'interrogeait ainsi :

La sociolinguistique trouve-t-elle ses objets dans les villes ? La sociolinguistique a-t-elle des objets hors des villes : ce qui pose, notamment, la question du statut de la dialectologie avec la sociolinguistique. Mais on a parlé de dialectologie urbaine. Ou encore : les objets de la sociolinguistique urbaine lui sont-ils propres ?

Pour comprendre les enjeux de ces interrogations, nous essaierons dans un premier temps de « recadrer » l'importance des phénomènes urbains sur les questions langagières en nous penchant sur les enjeux des « étiquettes » des champs de recherche. Puis, nous ferons un détour par l'histoire de la sociolinguistique pour savoir si son champ d'application est par essence « urbain », ou si l'on n'a pas tendance à confondre les terrains avec la théorie. Nous tenterons, par l'observation d'un champ de recherche bien précis, de montrer les dérives possibles de ce qu'il pourrait être convenu d'appeler *l'urbanisation de la sociolinguistique*. Enfin, nous tenterons de cerner les contours d'une sociolinguistique non urbaine.

1. La pertinence du facteur urbain en linguistique

Notre propos n'est pas ici de développer une réflexion théorique sur les facteurs urbains. Disons simplement que, pour notre part, nous préférons parler des effets de *l'urbanisation*, ensemble de processus conduisant notamment à la territorialisation des espaces et, partant, des pratiques et représentations linguistiques, mais aussi à l'individuation de certaines variétés, à la modification de certaines de leurs fonctions et par voie de conséquence de certaines de leurs formes. La ville comme nombre d'études l'ont souligné, semble en tout cas jouer un rôle majeur et même « moteur » dans la dynamique des langues, que ce soit au niveau de leur *status* ou de leur *corpus*.

1.1. Les champs de la sociolinguistique urbaine

Si la sociolinguistique insiste tant sur l'importance du facteur urbain, c'est que celui-ci s'avère déterminant dans la variation linguistique ou dans la distribution des langues. On peut distinguer quatre directions majeures dans le champ global de la sociolinguistique urbaine.

- Une première orientation vise à analyser les changements observés dans la distribution des langues (transmission, véhicularisation) en milieu urbain. L.-J. Calvet a illustré certains phénomènes connus depuis longtemps quant au « brassage » de langues opéré par les villes : celles-ci agissent comme une « pompe » aspirant du plurilinguisme et recrachant du monolinguisme ou des formes véhiculaires (Calvet 1994), ou bien elles redistribuent les variantes régionales apportées par les migrants en variantes sociales (Calvet 2000).
- Une deuxième optique vise à saisir les effets de la ville sur les formes linguistiques : l'urbanisation a des incidences directes sur le *corpus* des langues (Calvet 2000). G. Manessy (1992) avait quant à lui dressé un inventaire des « modes de structuration des parlers urbains ». Ces changements peuvent aboutir à la dialectalisation ou à la créolisation des langues.
- Une troisième perspective s'attache à étudier la façon dont les représentations linguistiques et leur verbalisation par des groupes sociaux différents sont *territorialisées* et contribuent à la *mise en mots de l'identité urbaine* (Bulot et Tsekos 1999).
- Une dernière tendance a pour prédilection les phénomènes regroupés sous l'étiquette réductrice « banlieue », avec tout ce qui touche aux adolescents, aux groupes de pairs, aux tags, aux graphes, au rap, aux insultes, etc.

La pertinence d'une sociolinguistique *urbaine* paraît incontestable en regard des nombreux phénomènes qu'elle peut couvrir. D. de Robillard (2000b) souligne bien tous les avantages qu'il y a à analyser le rôle de l'urbanisation dans les processus linguistiques, et il effectue des comparaisons tout à fait stimulantes avec les phénomènes de vernacularisation et de créolisation. Mais comme nous l'avons vu, la multiplication de syntagmes déclinant l'adjectif *urbain* mérite qu'on s'y arrête.

1.2. L'adjectif *urbain*

L'adjectif *urbain(e)*, qui caractérise le champ disciplinaire, apparaît comme problématique.

L'une des premières précautions à prendre lorsque l'on effectue de la sociolinguistique urbaine est de préciser que l'on ne fait pas de la sociolinguistique « en ville », mais que la ville est conçue « *comme terrain et pas seulement comme lieu d'enquête* » (Bulot à par.). Ce qui pourrait apparaître comme une évidence revêt de l'importance lorsque l'on sait que, si un grand nombre de chercheurs prennent réellement en compte et de manière problématique les effets de l'urbanisation sur les pratiques et les représentations linguistiques, certains d'entre eux semblent se contenter d'accoler l'adjectif *urbain* à leur analyse qui est certes sociolinguistique (et souvent très enrichissante), mais en aucune façon spécifiquement *urbaine*. À titre de « mauvais » exemples, L.-J. Calvet cite deux études censées évoquer l'une un « *parler urbain* » (Dejmek 1987) et l'autre une « *variété sociale urbaine* » (Chauvin 1985), mais qui ne paraissent tenir aucunement compte des spécificités *urbaines* de leurs données ; L.-J. Calvet (1994 : 15) écrit donc :

le fait d'utiliser un corpus urbain ne garantit nullement que ses caractéristiques urbaines soient prises en compte par les procédures de description : la sociolinguistique urbaine ne peut pas se contenter d'étudier des situations urbaines, elle doit dégager ce que ces situations ont de spécifique, et donc construire une approche spécifique de ces situations.

Il est fréquent de rencontrer aujourd'hui les syntagmes « *jeunes urbains* », « *parlers urbains* » (Trimaille et Billiez 2000), « *poésie musicale urbaine* » (Billiez 1997), « *répertoires urbains* » (Boutet et Deprez 2000), « *styles sociaux urbains* » (Jablonka 2001), « *langue urbaine* », « *urbanisation linguistique* » (Bulot et Tsekos 1999), voire « *linguistique "urbaine"* » (Moïse et Fillool 2000 ; Calvet et Mouyama 2000 : 5) ou « *sociolinguistique suburbaine* » (Jablonka à par.). Ce foisonnement terminologique, somme toute normal pour un champ en pleine expansion, appelle une théorisation ou une modélisation qui ôteraient une partie du flou sémantique qui caractérise ces syntagmes, lorsqu'on les met bout à bout.

Malheureusement, il existe aussi certains chercheurs qui qualifient leurs recherches d'« urbaines » plus par effet de mode ou par « tic » d'écriture que par choix théorique, méthodologique ou épistémologique. De la même manière, certains *linguistes* évoquent les aspects *sociolinguistiques* de leur étude sans jamais procéder à l'analyse des rapports entre les formes observées et un quelconque contexte social¹.

Cette « mode » de l'urbain n'est toutefois pas spécifique à la sociolinguistique ; elle se retrouve dans d'autres sciences sociales (sociologie, ethnographie, ethnologie, géographie *urbaines*), mais surtout fréquemment dans les médias, où l'on parle sans guère de précisions de « culture urbaine », de « musique urbaine » (*urban jungle*), de « prêt-à-porter urbain », d'« urbaine couture » ou d'« urban wear », de « violences » et de « guérillas urbaines »... Cela est avant tout dommageable à ceux qui essaient de construire, à partir de réflexions théoriques et d'études empiriques, un champ homogène, celui de la *sociolinguistique urbaine*.

¹ On peut effectuer un parallèle avec certains linguistes affirmant, au début de leur étude, que le langage est un fait social, pour passer sans complexe à une analyse linguistique « interne », ce que l'on a pu reprocher au Cours de Saussure, et surtout à nombre de ses successeurs.

On peut aussi se demander si l'adjectif *urbain* a le même sens lorsqu'il est employé à propos des grandes villes africaines ou pour les grandes métropoles occidentales. Les études sur les (vieilles) villes européennes portent souvent sur la constitution des groupes de pairs, des « sous-cultures urbaines », sur les phénomènes de ségrégation ou de ghettoïsation, alors que l'urbanisation africaine concerne plus spécifiquement des phénomènes d'exode rural, de distribution spatiale des *ethnies*, de véhicularisation des langues, de statut des langues nationales et des problèmes de scolarisation, etc. Ainsi J. Ndamba (2000 : 142) affirme que dans les pays africains « où l'hétérogénéité linguistique est un fait réel, le rôle des villes dans le développement ou la régression des langues se présente tout différemment » par rapport aux villes européennes de pays relativement moins plurilingues. Il semble donc que sous l'apparente homogénéité d'une étiquette s'opposent différentes situations, correspondant à des stades d'urbanisation et à des contextes socio-historiques différents.

1.3. Les étiquettes ne sont pas que des étiquettes

Les « pièges » de l'adjectif *urbain* posent explicitement le problème des « étiquettes ». Loin de n'être qu'une querelle terminologique, la réflexion sur la qualification des champs de recherche pose avec acuité, lorsqu'on s'y penche sérieusement, la question des perspectives plus larges de la discipline. À ce titre, le débat épisodiquement relancé mais jamais clos sur les relations entre *sociolinguistique* et *sociologie du langage* nous paraît essentiel.

Ainsi, il serait tentant de souscrire à l'hypothèse d'une éventuelle redondance dans l'expression « sociolinguistique urbaine », comme si toute sociolinguistique ne pouvait être qu'*urbaine* : cette question, rappelons-le, a été soulevée lors du colloque de Libreville. Mais l'on courrait le risque évident de restreindre la portée de la sociolinguistique et donc de renoncer à l'ambition d'en faire « la » linguistique.

Cette question de la légitimité et de l'étendue de la sociolinguistique se pose au moins depuis Labov, lorsque celui-ci s'interrogeait sur la pertinence à qualifier sa recherche de « sociolinguistique » alors qu'elle lui semblait appartenir de plein droit à « la » linguistique. Cette formule, véritable *topos*, fut reprise plusieurs fois, par L. Guespin (1980 : « il est très possible que, toute linguistique ayant rapport au social, le morphème socio puisse à terme s'avérer redondant ») et L.-J. Calvet (1993 : 124 : « la sociolinguistique ne peut [...] se définir que comme la linguistique »)¹. D. Morante (2000 : 71), craignant un « égarement définitif dans le piège de la sociologie », souhaite éviter le « nouveau chantier » de la *sociolinguistique urbaine* et s'en réfère à une seule *linguistique*. L.-J. Calvet (2000 : 13) affirme contre vents et marées qu'il ne fait ni de la sociolinguistique urbaine, ni de la sociologie du langage, ni de l'écolinguistique, mais « de la linguistique ». Mais le même auteur sous-titrera son ouvrage de 1994 *Introduction à la sociolinguistique urbaine*, et non « à la linguistique urbaine »². Pour nous, ce titre et les hésitations qu'il souligne, reflète, quelque part, « l'échec » inévitable d'une génération de linguistes dans leur tentative pourtant nécessaire d'affirmer la potentialité de la sociolinguistique à être « la » linguistique, c'est-à-dire une perspective théorique et épistémologique globale et non un « sous-champ » prenant en compte des facteurs « externes ». Aujourd'hui, les sociolinguistes eux-mêmes effectuent des distinctions entre *linguistique* et *sociolinguistique*. Même si l'on réfute ces catégories, on emploie encore les expressions linguistiques « interne » et sociolinguistique, linguistique « dure » et sociolinguistique, etc. On n'efface pas ainsi des décennies d'histoire académique. Si toute linguistique ne peut être que sociale, il faut encore le répéter et le

¹ Mais Hymes (1974 : 206) écrivait déjà : « The final goal of sociolinguistics, I think, must to preside over its own liquidation. The flourishing of a hybrid term such as sociolinguistics reflects a gap in the disposition of established disciplines with respect to reality. » [« Le but final de la sociolinguistique, selon moi, doit reposer sur sa propre disparition. L'émergence d'un terme hybride comme celui de sociolinguistique ne fait que refléter une distance entre les disciplines établies et la réalité des faits. »]

² En revanche, il parlera aussi (Calvet et Mouyama 2000 : 5) de « *linguistique urbaine* ». Le syntagme « *linguistique urbaine* » a également été employé sur le volume des actes du colloque de Libreville ; sur la quatrième de couverture, mais aussi comme titre d'une sous-partie : « *Linguistique urbaine : problèmes méthodologiques* ».

marteler, et surtout attendre des changements institutionnels plus importants. Mais faire comme si la sociolinguistique était effectivement « la » linguistique est risqué d'un point de vue académique, et masque d'ailleurs les problèmes quotidiens rencontrés par les (jeunes) sociolinguistes ou le regard condescendant des tenants (des départements) de la linguistique « dure ». Faire de la sociolinguistique aujourd'hui, surtout lorsque l'on est à la recherche d'un poste universitaire, relève encore du défi...

Nous pensons qu'il en va même de la légitimité de la sociolinguistique qui reste à établir. Même si la constitution de réseaux de sociolinguistes permet de façonner un champ de recherche cohérent, celui-ci n'est pas toujours perçu comme tel de l'extérieur. Il est même souvent exclu de « la » linguistique, comme dans ces propos de « linguistes » rencontrés un peu plus souvent qu'on ne veut bien le dire¹ :

Il est en effet possible d'orienter la pragmatique dans deux directions divergentes, **qui ne relèvent pas de la linguistique**... [...]. "L'orientation sociolinguistique". [...]. En résumé, la pragmatique, intégrée ou non à la linguistique, est concernée de très près par des questions abordées par **des disciplines voisines de la linguistique, comme la sociolinguistique** et la psycholinguistique, mais relevant de traditions scientifiques et méthodologiques différentes. (Moeschler et Reboul 1994 : 33-34)

Ce flou autour des étiquettes révèle donc des interrogations sans doute pas assez explicitées autour des enjeux de la sociolinguistique.

2. Les interprétations de l'histoire de la sociolinguistique

2.1. Des travaux précurseurs

La recherche linguistique sur les facteurs urbains a été très diverse et a mobilisé de nombreux chercheurs². Commençons par citer le célèbre article de Garvin et Mathiot (1960) sur « l'urbanisation du guarani », même si ces auteurs ne sont jamais allés sur le terrain ! Par ailleurs, avant cette date, Ferguson avait soumis son texte qui allait devenir l'article « Diglossia » (1959) lors de la rencontre intitulée « Urbanization and Standard Languages : Facts and Attitudes », organisée par l'American Anthropological Association en novembre 1958 à Washington. Mais les travaux fondateurs seront ceux de Labov, d'abord à travers sa thèse sur la stratification sociale du /r/ à New York, soutenue en 1964 et publiée en 1966, mais surtout à partir des enquêtes qu'il va inspirer, comme celle de Roger Shuy et de ses étudiants à Detroit, avec le soutien de Ralph Fasold et de Walt Wolfram (cf. Shuy *et al.* 1967 ; Wolfram 1969a et b). La Ford Foundation subventionnera le Center for Applied Linguistics (CAL) dirigé Ferguson qui mènera, avec l'aide de William Stewart, des études sur les « dialectes urbains » (*urban dialects*) de Washington. Puis Wolfram, Fasold et Shuy établirent des comparaisons entre les enquêtes de Détroit et Washington, dans le cadre du Sociolinguistics Program du CAL, en sollicitant la collaboration de Labov : ainsi naquirent les études sur le vernaculaire noir-américain (Vernacular Black English, Afro-American English Vernacular (AAEV), *urban black speech* ou plus politiquement correct, *Ebonics*), célèbres notamment à travers le travail de Labov sur *Le parler ordinaire* (1978)³.

De nombreux travaux ont donc été menés aux États-Unis dans les années 1960-1970, mais en Europe, ce courant n'arrive que dans les années 1980, et surtout dans les années 1990 avec, en France, l'émergence de la question des banlieues. Signalons avant tout un numéro de l'*International Journal of the Sociology of Language* (n° 34, 1982) consacré à l'articulation des terrains urbains et ruraux. Il convient également de faire une place toute particulière aux travaux de G. Manessy (1992 pour une synthèse). On se reportera aussi à Dittmar et Schlobinski (1988), Villena Ponsada (1994) et bien sûr Calvet (1994).

¹ Voir à ce sujet l'analyse critique de P. Blanchet (1999) sur différents manuels de linguistique(s).

² Par souci de simplicité, nous ne mentionnerons que quelques travaux importants à l'intérieur desquels on trouvera des analyses détaillées et des références bibliographiques autrement plus fournies.

³ Sur tous ces travaux, voir Shuy (1997 : 23).

2.2. La sociolinguistique est-elle « née » urbaine ?

On pourrait expliquer la multiplication de ces travaux au regard de l'évolution de la société, qui tend à *s'urbaniser* de façon de plus en plus rapide, mais aussi au regard de l'histoire de la sociolinguistique, qui, selon certains, aurait toujours été « urbaine ». Malheureusement, on manque encore d'un regard rétrospectif sur l'émergence de la sociolinguistique : bien souvent, on fait « de la sociolinguistique » sans se préoccuper du sens pourtant polémique de cette nomination¹, qui ne va toujours pas de soi aujourd'hui encore.

Si l'on affirme, comme beaucoup l'ont fait, que la première enquête sociolinguistique à pouvoir être nommée comme telle est celle de Labov à New York en 1964, on peut conclure que la sociolinguistique est bel est bien née « urbaine ». Si l'on considère toutefois l'enquête de Martha's Vineyard (antérieure à 1964), on s'aperçoit vite que l'idée tombe à l'eau. On peut pourtant considérer que les motifs sociaux du changement linguistique entrevus par Labov sur l'île de Martha's Vineyard (à savoir le désir d'une partie de la population d'aller vivre et travailler sur le continent) reposent en partie sur une attraction urbaine, puisque le continent se caractérise aussi par des agglomérations plus grandes et plus nombreuses. Cette hypothèse soutenue par D. de Robillard (2000a) paraît tout à fait juste, et permettrait donc d'asseoir l'« urbanité » de la sociolinguistique. Encore faudrait-il que Labov fût effectivement le premier à mener une enquête sociolinguistique... Or, à nos yeux (Gasquet-Cyrus, en préparation), et jusqu'à ce que de nouveaux éléments nous soient soumis, la première enquête « sociolinguistique » plus ou moins explicite a été menée par le linguiste Auguste Brun dans le cadre de sa publication sur *Le français de Marseille* (1931). Cette enquête a été effectuée « en milieu urbain », et Brun ne manquait pas de signaler les différences entre ce terrain et les enquêtes rurales qu'il avait effectuées auparavant. Mais il s'agit surtout d'un travail de linguiste de terrain relativement « traditionnel », sans focalisation sur les facteurs urbains. D'aucuns diront : les notes prises par Brun ne suffisent pas pour affirmer que le point de vue social a été envisagé dans sa complexité. Certes, Brun n'a élaboré ni protocole d'enquête, pas plus qu'il n'a songé à quantifier ses données pour établir pourcentages ou tris croisés. On ne lui reprochera pas d'avoir été de son temps. En revanche, qui peut affirmer que les postulats sociologiques de Labov sont à toute épreuve² ? En quoi les observations de Labov seraient-elles plus fiables que celles de Brun ? Il ne s'agit évidemment pas de comparer un linguiste majeur déterminant dans la linguistique du XXe siècle avec un linguiste peu connu sinon pour ses travaux locaux. Mais pourquoi le prestige de l'un ferait-il de l'ombre à la hardiesse de l'autre³ ?

Par ailleurs, on sait aussi que ce sont les travaux des anthropologues sur les langues amérindiennes qui ont grandement contribué à l'émergence de la sociolinguistique américaine :

L'ensemble des linguistes américains, encore maintenant [1980], est traditionnellement attaché à un certain nombre d'études, à ce qu'ils appellent l'« anthropologie » et qui est une étude mixte de linguistique et de sociologie, impliquant en particulier des études amérindiennes, qui forment le substrat de pratiquement tous les linguistes américains : la plupart d'entre eux ont passé une thèse sur une des langues amérindiennes... (Dubois 1980 : 661)

Ces mêmes chercheurs sont allés *sur le terrain* observer les pratiques linguistiques et les comportements sociaux qui leur étaient associés (Gumperz 1989 : 136). Or, ces terrains-là n'étaient pas spécifiquement urbains.

¹ Il faudra aussi se pencher un jour sur la cohérence ou l'incohérence de la terminologie de la sociolinguistique, qui parle de variantes, productions, pratiques ou représentations, sociales, linguistiques, langagières et/ou sociolinguistiques, sociolangagières... Les distinctions terminologiques ne renvoient hélas pas toujours à des postulats théoriques bien définis.

² Par exemple son choix des CSP plus que discutable... et discuté ; cf. entre autres Milroy et Milroy (1992 : 98).

³ Les dimensions sociolinguistiques de l'œuvre de Brun ont été soulevées à maintes reprises par plusieurs linguistes ; voir Gasquet-Cyrus (2000 et en préparation) pour une synthèse.

Si Labov a donc bel et bien « lancé » la sociolinguistique (et surtout une « méthode » qui sera largement reproduite), c'est de la même façon que Saussure a « lancé » la linguistique générale (et le structuralisme) du XXe siècle : en bénéficiant avant tout de circonstances et d'échos très favorables. On ne doit pas oublier ce qu'il y avait *avant, en même temps*, et ce qui s'est passé *après* un « tournant » de l'histoire de la linguistique, sous peine de caricaturer l'évolution scientifique d'une discipline. D'ailleurs, à la lecture des témoignages des « fondateurs » de la sociolinguistique (recueillis par Paulston et Tucker 1997), Labov apparaît comme décalé, notamment par son refus d'envisager la sociolinguistique comme autre chose que « la » linguistique¹. Ce sont plutôt Ferguson, Fishman ou Hymes qui apparaissent comme les « fondateurs » de la sociolinguistique. Comme le souligne Bright (1997 : 58), la fameuse formule de Labov, si elle a très tôt séduit la plupart des sociolinguistes, n'a guère fait évoluer les mentalités et les étiquettes au sein des sciences du langage (« *success has been only partial* ») : contrairement à ce que voulait Labov, la sociolinguistique, loin d'avoir « remis la linguistique sur ses pieds », n'a eu de cesse de se développer et de multiplier ses spécificités.

2.3. Variation ou variation sociale : l'éternelle querelle entre dialectologie et sociolinguistique

La dialectologie s'était attachée, depuis le XIXe s. au moins, à la question de la variation. On ne saurait trop souligner l'impact de l'*Atlas Linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont sur l'ensemble de la linguistique (cf. Shuy 1997 : 19 par exemple). Mais aux dires de certains sociolinguistes, la dialectologie s'intéressant à la variation *géographique* ou *régionale* aurait « abandonné » la variation *sociale* ; en fait, il s'agit d'un choix volontaire basé sur les postulats théoriques de la dialectologie². Dans le même ordre d'idées, on a souligné que la dialectologie évitait soigneusement les villes pour établir ses points d'enquête, ses isoglosses et ses atlas. Selon cette version, la sociolinguistique aurait endossé un rôle refusé par la dialectologie³. Il est vrai qu'une certaine tradition dialectologique européenne n'a pas pleinement saisi les enjeux de la variation sociale en milieu urbain. Mais ce serait avoir une vision trop simpliste de la dialectologie que d'accréditer pleinement ces thèses : certains dialectologues ne se sont pas limités à la variation géographique et ont pris en compte la variation sociale. Pour Shuy, le rôle de Raven Mc David Jr. est fondamental. Ce dialectologue avait mis la variation au centre de ses recherches. Dans un article célèbre (Mc David Jr. 1948), il corrélait des facteurs sociaux et des variantes phonétiques (déjà le /-r/ postvocalique qu'étudiera Labov) : « *he noted that in communities where postvocalic /-r/ occurs with constriction, three variables decrease it : the more urban, younger, better educated speakers use less constriction.* » explique Shuy (1997 : 21)⁴, qui écrit aussi (1997 : 20) : « *in linguistic geography, there were many early features of modern sociolinguistics* »⁵. Il faut signaler que Mc David Jr. sera présent à la réunion de l'UCLA en 1964, au milieu des « fondateurs » de la sociolinguistique...

¹ « Although Bill Labov became identified as central, and even equivalent to « sociolinguistics », he was not happy with the term early on. He wanted what he did to be seen as linguistics, and a direct challenge to other ways of doing linguistics » écrivait Hymes (1997 : 126). [Trad. : « Bien que Bill Labov est de plus en plus apparu comme central, et même synonyme de « sociolinguistique », il n'était pas satisfait du terme aux tout débuts. Il souhaitait que son travail soit perçu comme de la linguistique, et un défi direct à d'autres manière de faire de la linguistique. »]

² Voir, pour l'ensemble des relations dialectologie / dialectologie urbaine et sociolinguistique, la riche analyse de F. Chevillet (1991), notamment le chapitre « Dialectologie et sociolinguistique dans le monde anglo-saxon ».

³ A la ville, le type de variation change : la variation géographique devient sociale, puisque les villes se caractérisent par une hiérarchisation sociale plus complexe ou plus dense. D'une variation « horizontale » (spatiale), on passerait dans les villes à une variation « verticale » (sociale).

⁴ Trad. : « Il avait noté que dans les communautés où le /-r/ postvocalique était réalisé avec constriction, trois variables contribuaient à l'amoindrir : les locuteurs les plus « urbains », les plus jeunes et les plus éduqués produisaient moins de formes avec constriction. »

⁵ Trad. : « dans la géographie linguistique, il y avait de nombreux traits précoces de la sociolinguistique moderne. »

L'existence aux États-Unis d'une *dialectologie urbaine* très précoce doit donc permettre de nuancer le débat. On sait aussi que le mot *dialecte* n'a pas le même sens ni les mêmes connotations en Europe ou en Amérique du Nord. Par ailleurs, les dialectologues ne sont pas imperméables aux avancées de la sociolinguistique. Ainsi, c'est parce que Chambers et Trudgill (1998 [1980]) reconnaissaient ce manque de prise en compte de données sociologiques par la dialectologie qu'ils ont intitulé un de leurs chapitres « Urban Dialectology », dans lequel ils examinent des aspects sociolinguistiques de la variation, tout en restant dans le cadre global de la dialectologie. Mais les frontières ne sont pas claires, même en Amérique du Nord, puisque le syntagme *urban dialectology* est souvent traduit par « *sociolinguistics* » ; en revanche, de nombreux cours universitaires proposent des modules distincts de *sociolinguistics* et de *urban dialectology*¹.

Les problèmes dialectologiques concernent, en France surtout, les langues régionales et les espaces ruraux. Mais en dehors des vieux locuteurs ruraux isolés, on assiste depuis quelques années à un déplacement vers les villes de la question des langues régionales (Rispaïl 2000, Gasquet-Cyrus 2001) : les variantes géographiques tendent à devenir sociologiques lorsqu'elles entrent en ville, même lorsque les pratiques sont très faibles (cf. Calvet 2000 pour un développement de la notion de *reallocation* de Trudgill). J.-M. Eloy (1992 : 251) affirme que « *la géographie linguistique doit être complétée et même relayée par la sociolinguistique* ». Une césure sociolinguistique / dialectologie reposant sur une césure ville / campagne doit donc être évitée.

3. La question des « banlieues » et les fondements sociaux de la sociolinguistique

3.1. Les enjeux sociaux de la sociolinguistique

On affirme souvent que la sociolinguistique est une « linguistique de la crise » (Gardin et Marcellesi 1987 : 16), c'est-à-dire qu'elle aurait émergé à partir d'interrogations concrètes sur des phénomènes sociaux problématiques. D'après Bachmann *et al.* (1981), qui véhiculent une idée généralement partagée, c'est la « redécouverte » de la pauvreté aux États-Unis, après une période d'apparente prospérité, qui aurait entraîné l'intervention de spécialistes en anthropologie linguistique, mais aussi de sociologues, de psychologues, d'« intervenants » divers. Sous l'autorité du président Kennedy², des lois sociales visant à réduire les inégalités sont votées. Les États-Unis se posaient le problème de l'intégration sociale des minorités linguistiques (Noirs, Porto-Ricains, Chicanos, Indiens).

L'état d'esprit qui se fait jour, même dans les travaux les plus techniques, mérite qu'on s'y attarde. Il préfigure en effet une modification de la thématique fondant un courant de la linguistique actuelle. Tous les chercheurs qui s'en réclament, Labov ou Hymes, Fishman ou Shuy, sont profondément marqués d'un libéralisme humaniste qui leur fait proclamer dans leurs recherches mêmes une attitude qui se veut progressiste. Labov lui-même, qui a mis l'accent sur l'aspect méthodologique et mathématique de ses investigations, a consacré une partie importante de son œuvre aux problèmes d'enseignement de la langue dans les milieux socio-culturellement défavorisés. (Bachmann *et al.* 1981 : 35)

Les travaux de Labov sur l'AAEV en 1965 ou ceux de Shuy *et al.* (1967) ont été financés par l'Office of Education, une institution qui attendait des réponses aux problèmes scolaires rencontrés par certaines populations. Mais d'après Bachmann *et al.* (1981), de nombreuses tentatives d'application de la sociolinguistique vont lancer des espoirs qui seront déçus par l'absence de résultats. Il importe donc de savoir que

¹ Voir par exemple les cours de deuxième et troisième cycles (Undergraduate Courses) de Shana Poplack, Université d'Ottawa [<http://aix1.uottawa.ca/~sociolx/spcourse.html>].

² « As new interest in minorities developed, the country, under President Kennedy's leadership, began viewing its citizens in a new way. Those who are products of later societies might not realize the tremendous impact such ideas had on linguistics at that time. » témoigne Shuy (1997 : 21). [Trad. : « A mesure que l'intérêt pour les minorités croissait, le pays, à l'image du Président Kennedy, commençait à voir ses citoyens d'un œil nouveau. Ceux qui sont issus des sociétés ultérieures ne peuvent comprendre l'impact énorme que de telles idées eurent sur la linguistique de l'époque. »]

l'une des raisons du développement de la sociolinguistique au début des années 1960 est due à l'apport de crédits de la part d'institutions comme le Social Sciences Research Council ou la Ford Foundation ; de nombreuses enquêtes (Shuy, Labov, Fishman) ont aussi été financées par l'*Office of Education (US Department of Health, Education, and Welfare)*. Beaucoup de « fondateurs » de la sociolinguistique insistent là-dessus, comme l'illustrent les témoignages recueillis dans l'ouvrage de Paulston et Tucker (1997). On doit donc prendre en compte l'aspect financier des conditions dans lesquelles ont été menées ces enquêtes, tout en évitant de louer naïvement le *civisme* des linguistes.

Il serait par ailleurs erroné de croire que la sociolinguistique est née spontanément de la préoccupation de certains chercheurs à résoudre des problèmes sociaux. Dans l'enquête ayant précédé la publication de l'ouvrage de Paulston et Tucker (1997), il avait été demandé aux linguistes concernés de répondre à la question : la sociolinguistique a-t-elle émergé en raison de motivations sociales (*problem driven*) ou de motivations théoriques (*theory driven*) ? Si la majorité s'accorde sur la version « sociale » énoncée plus haut¹, l'avis détaillé de Fishman (1997) qui se réfère au séminaire de Bloomington (1964), amène plus de nuances. Pour lui, la sociolinguistique de l'époque n'était ni réellement socialement motivée (« *I do not think that the Seminar was social-problems driven* », 1997 : 92), puisque les problèmes sociaux américains (Vietnam, scolarisation problématique des minorités, etc.) ne faisaient qu'à peine émerger, ni vraiment théoriquement motivée (« *the Seminar was not theory driven either* », 1997 : 93). Le Labov de l'époque n'avait, selon Fishman, pas d'ambition théorique :

His [Labov] Black English work was still ahead of him, but when he finally tackled it, he did not do so in order to come up with social policy findings but in order to derive very basic language change and language variation formulations. He may have later come to think of his findings and methods as encompassing much or most of sociolinguistics, but that was not clearly the case at the Seminar. (1997 : 93)²

L'avis de Hymes (1997 : 125) est également très nuancé ; pour lui,

The field of sociolinguistics was motivated by a concern with language as a problem in social life. No one problem was the concern of all (cf. Black English, bilingualism, language planning and policy, interaction in small groups).³

Pour conclure, nous commenterons cet avis de C. Baylon (1996 : 269) :

la sociolinguistique américaine n'est pas née avec Labov - Labov est issu d'une très longue tradition - d'autre part [...] ce ne sont pas du tout les conditions des ghettos et de l'échec scolaire aux États-Unis qui ont créé la sociologie du langage américaine. Elle naît tout à fait dans la tradition américaine, avec des gens qui sont fort connus à l'époque et au moment où naît en 1962 la psycholinguistique américaine de l'école d'anthropologie américaine.

La première partie de cet extrait résume la nuance que nous souhaitons apporter à la « naissance » de la sociolinguistique : le « enfin Labov vint » doit à présent être oublié pour une approche plus rigoureuse de l'histoire de la sociolinguistique, débarrassée également du fantasme des ghettos américains et de sa présumée mission sociale originelle : nombre de sociolinguistes avaient alors des ambitions humanistes

¹ Ferguson (1997 : 80) par exemple : « The early work in sociolinguistics was problem driven... » [Trad. : « Les premiers travaux étaient motivés par des problèmes sociaux ».]

² Trad. : « Les travaux de Labov sur le Black English étaient toujours devant lui, mais lorsque finalement il les aborda de front, il ne le fit pas pour trouver des solutions sociales, mais il était surtout intéressé par l'étude des structures du changement et de la variation linguistiques. Il a pu, plus tard, songer à voir dans ses recherches et méthodes une perspective sociolinguistique plus globale, mais cela n'était pas clairement le cas au Séminaire. »

³ Trad. : « Le champ de la sociolinguistique s'intéressait au langage comme un problème dans la vie sociale. Aucun des problèmes n'était l'affaire de tous (par exemple le Black English, le bilinguisme, les planifications et politiques linguistiques, les interactions dans les petits groupes). »

bien légitimes, mais elles n'expliquent pas à elles seules l'essor de la sociolinguistique. Toutefois, et comme l'a montré L.-J. Calvet (1999), on sait que les « fondateurs » de la sociolinguistique n'étaient pas tous des linguistes reconnus, mais qu'ils faisaient en majorité partie d'un réseau de jeunes chercheurs ayant l'ambition de donner une dimension sociale à l'étude du langage, en opposition théorique et académique avec le générativisme émergent de Chomsky. Il importe donc que les sociolinguistes contemporains ne justifient pas systématiquement leurs travaux en se référant à une époque et des travaux fort différents.

3.2. La question des « banlieues »

Comme nous l'avons dit, une partie de la sociolinguistique s'intéresse de plus en plus aux phénomènes dits « de banlieue », à savoir les pratiques et les représentations linguistiques d'enfants ou d'adolescents, issus ou non de l'immigration, vivant dans des quartiers « dits difficiles » (périphéries urbaines, cités, HLM, bidonvilles, quartiers centraux populaires, etc.) et se rassemblant notamment entre « groupe de pairs ». Ces études de la « culture » ou des « sous-cultures » urbaines prennent pour support des interactions, des vannes, des discours, des récits, voire des chansons de rap, et des tentatives sont faites aussi pour examiner les corrélations entre les pratiques quotidiennes « de la rue » et les résultats scolaires.

Les travaux se multiplient actuellement sur ce sujet¹, même si l'on semble parfois avoir du mal à dépasser l'affirmation aujourd'hui bien établie et quelque peu redondante : les *parlers urbains* sont un moyen pour les jeunes qui les façonnent de marquer leur(s) identité(s) problématiques...

L'une des justifications à ce foisonnement d'études provient des conséquences sociales des mutations urbaines opérées dans les villes : des enfants de migrants ou de milieux défavorisés se retrouvent à la périphérie (géographique et/ou sociale) des agglomérations et développent une « culture » ou « sous-culture » urbaine à motivations identitaires, afin de répondre à l'insécurité² (linguistique, identitaire) et à la marginalisation de leur situation. Certes, ces problèmes sont d'actualité. La France a connu, selon l'expression consacrée des médias, des « flambées de violence » dans ses banlieues et ses cités (autour de Paris et de Lyon notamment). La plupart des incidents (violences verbales et physiques) ont pour motivation des problèmes d'intégration (xénophobies partagées, racismes plus ou moins affichés, répressions plus ou moins légales et manifestations plus ou moins outrancières, etc.). Les sociolinguistes auraient pour tâche, entre autres, d'essayer de comprendre ces phénomènes afin de les réguler. Mais les études trop souvent tombent dans des travers qui les privent de pertinence autre qu'immédiate.

Le premier écueil, rarement évité, est celui qui consiste à « glorifier » les pratiques de certains jeunes (jeux de mots, vannes, insultes, chansons plus ou moins élaborées) au point d'en faire de l'*art*. Il est tentant pour un sociolinguiste de « défendre » ainsi son objet d'étude, mais la confusion ne fait qu'augmenter entre des locuteurs qui ne partagent pas (et ne désirent pas) partager certaines normes et des « curieux » (journalistes, linguistes) qui viennent chercher du « pittoresque » et du « savoureux » dans des pratiques quotidiennes et somme toute « normales ». Cette posture amène à la « réification » de l'objet d'étude au point qu'on a parfois l'impression que les linguistes « fabriquent » du « parler jeune » ou du « parler banlieue ». Le corollaire de cette tendance est la folklorisation du parler « jeune » ou « banlieue », c'est-à-dire l'insistance sur les aspects pittoresques de ces pratiques à des fins commerciales (sketches, films, chansons, publicités), attitude que l'on retrouve même chez des linguistes (lexiques destinés au grand public).

¹ Labov (1978) était déjà un précurseur ; mais on se reportera entre autres aux travaux de J. Billiez (1992), D. Lepoutre (1997), et aux analyses critiques de Baggioni (1997).

² Une notion-clé est celle d'*insécurité linguistique* (motivée, si l'on en croit la majorité des analyses, par une insécurité identitaire ou le positionnement dans un *interstice* culturel, Calvet 1994).

Les autres écueils relèvent de points plus précis, et peuvent être classés en trois tendances :

- une focalisation relativement facile sur le lexique en insistant de préférence sur les items déviants ; on oublie la morphosyntaxe¹ et surtout la phonétique, la phonologie et la prosodie ;
- une description « technique » des pratiques linguistiques (processus de verlanisation ou de création d'autres formes crypto-ludiques), mais sans guère d'éclairage sur les *usages* concrets de ces pratiques²,
- un manque de réflexion théorique sur les objets décrits : on n'explique pas en quoi les pratiques seraient *spécifiques* ou *spécifiquement urbaines*.

Une partie de ces problèmes se retrouve dans les travaux de J.-P. Goudaillier qui, tout en restant extrêmement riches et fort utiles, n'en demeurent pas moins largement ambigus.

La parution du *Dictionnaire du français contemporain des cités* (Goudaillier 1998) marque bien la focalisation quasi-exclusive sur le lexique et sur les unités déviantes : la syntaxe est quasiment absente de l'ouvrage, ainsi que les particularités phonétiques et prosodiques du parler de certains jeunes. Certes, on ne peut reprocher à un dictionnaire de s'attacher essentiellement au lexique ; mais cet ouvrage, de loin le plus « médiatisé » de son genre, est symptomatique de cet attachement aux « mots ».

On trouve aussi un certain nombre d'erreurs qui finissent par agacer lorsque l'on s'aperçoit qu'elles sont la conséquence d'un manque d'enquêtes de terrain ou d'une façon bien particulière de concevoir le *terrain*. Ainsi J.-P. Goudaillier (1998), tout en remarquant fort justement que la situation marseillaise est différente de celle des cités parisiennes, commet des erreurs assez lourdes lorsqu'il définit le mot *chourmo* comme désignant un membre d'une bande de jeunes et par extension gars de cité (région marseillaise) et le féminin *chourmette* une jeune fille faisant partie d'une bande de jeunes, de *chourmos* alors que ces termes, issus du provençal mais relancés par le groupe de raggamuffin Massilia Sound System et largement diffusés par le roman *Chourmo !* de Jean-Claude Izzo, ne sont utilisés qu'à l'intérieur d'un réseau particulier de Marseille, et surtout pas par des « jeunes » ou « gars de cité » (cf. Binisti et Gasquet-Cyrus 2001). L'absence d'enquête de terrain (relevée ici par la prononciation donnée, [ʃurmo] et [ʃurmet] alors que ces mots prononcés [tʃurmo] et [ʃurmetə]), alliée à une confiance quasi-aveugle en la littérature et la chanson (la plupart des items relevés par J.-P. Goudaillier relatifs à Marseille sont écrits ou diffusés par la chanson³), entraîne ici des erreurs facilement évitables pour qui connaît le terrain. Autre exemple : le mot *Réné*, présenté par J.-P. Goudaillier (2000 : 27) comme comorien, mais qui ne l'est vraisemblablement pas.

Enfin, ces travaux, largement médiatisés, participent d'une folklorisation (parfois même à l'insu de l'auteur) évidente du « parler jeune »⁴, sur laquelle on a déjà beaucoup écrit.

¹ Une exception notable est constituée par l'approche de B. Conein et F. Gadet (1998).

² Le même constat a pu être dressé au sujet des approches structuralistes de l'humour dans les années 1950-1970 : on se contentait de décrire les mécanismes linguistiques de l'humour (contrejets, calembours, jeux de mots) sans rattacher ces pratiques à leur contexte social (implicite, sociabilité, identité, tensions sociales, etc.). Cf. Gasquet-Cyrus (à par.).

³ Mais il n'est pas le seul puisque l'étude « pilote » de D. Duez et M.-H. Casanova (1997) est exclusivement fondée sur des extraits de films et d'émissions télévisées, contextes dans lesquels les jeunes informateurs ont sans doute une attitude bien particulière, largement tournée vers la spectacularisation de leurs pratiques.

⁴ Voir, à titre d'exemple, la mise en scène du « parler jeune » dans le magazine *Phosphore*, n° 249, mars 2002, dossier « Enquête sur le langage jeune ».

3.3. La tentation interventionniste

On le voit, si ces questions sont passionnantes à traiter, et avant tout « brûlantes » par leur actualité et leurs implications sociales, elles sont semées de pièges difficilement évitables. La question de l'intervention se pose de façon encore plus aiguë sur ces terrains sensibles : on sent poindre dans de nombreux travaux la volonté d'*agir*, d'*intervenir* sur le terrain, et l'on pense que la sociolinguistique pourrait être un moyen de changer les choses. Ce sentiment tourne chez certains à l'engouement quasi passionnel lorsqu'ils remettent en question le système scolaire ou le modèle *forcément* « jacobin » de l'Etat-nation (Laroussi 2000), en brandissent « citoyenneté » et autres « droit à la différence ». Mais au-delà de l'aspect humaniste très respectable de nombreux travaux, on peut se demander si la sociolinguistique contemporaine a réellement les moyens de ses désirs : la sociolinguistique peut-elle intervenir *efficacement* sur des terrains comme l'échec et la violence scolaires, les ségrégations spatiales, ethniques et sociales, les « outrances verbales » quotidiennes, etc. ? Il n'est pas certain que seule la bonne volonté suffise, et les tentatives d'intervention, trop isolées, se heurtent bien souvent et à la réalité du terrain, ou aux contraintes du système éducatif. D'ailleurs, les échecs relatifs rencontrés à la fin des années 1960 aux États-Unis par les projets pourtant prometteurs et largement financés (cf. *supra*) donnent à réfléchir.

La sociolinguistique peut certes très bien décrire et expliquer des phénomènes. Toutefois, peut-elle réellement être efficace alors qu'elle se cherche encore une légitimité non seulement auprès des décideurs (politiques), mais aussi auprès des « autres » linguistes ? Nous espérons que la réponse sera rapidement positive, même si nous pensons que le manque de théorisation prive *pour l'instant* la sociolinguistique d'un rôle effectif. En dehors des foisonnants travaux de T. Bulot qui tentent, l'un après l'autre, de circonscrire théoriquement ce que pourrait être une sociolinguistique urbaine¹, aucune autre théorisation du champ n'est à ce jour disponible. Il convient toutefois d'accorder une place à part à L.-J. Calvet (1994) qui, sans avoir réellement *théorisé* le champ, a largement analysé, commenté et « adapté » les modèles et notions de l'École de Chicago pour justement permettre ces réflexions théoriques.

4. Les limites de « l'urbanisation » de la linguistique

4.1. Des limites de « la ville »

Il convient d'essayer de voir ce que pourrait être une sociolinguistique « non urbaine », puisqu'il faut bien tenter aujourd'hui de lui trouver une place !

Plusieurs chercheurs ont posé explicitement la question : y a-t-il une sociolinguistique *autre qu'urbaine* ? La tentation est grande de vouloir se représenter le monde comme un ensemble de centres urbains plus ou moins grands reliés entre eux par des réseaux (de communication, de migrants, de langues). Il est bien évident que l'établissement d'une césure profonde entre le monde rural et le monde urbain n'a plus guère de sens à l'heure de la « mondialisation » et de la rurbanisation. Le rural entretient une dialectique permanente avec l'urbain. Il convient toutefois d'être prudent et de ne pas tout envisager selon le modèle occidental de la rurbanisation et des mégalo-poles. Il n'y a peut-être pas de pays sans (grande) ville, mais il existe des pays avec de *vraies campagnes*, de vrais espaces ruraux que la ville n'influence encore guère. Par ailleurs, si « *la ville se dresse à l'horizon de notre histoire immédiate comme un inévitable destin* » (Calvet 1994 : 10), on ne peut réduire les phénomènes humains à la seule attraction des villes. La ville est en effet la matérialisation physique des désirs humains : argent, travail, contacts sociaux, loisirs, culture. Il a été envisagé (lors de l'atelier évoqué dans la note 1) de donner une définition « linguistique » de la ville ; mais ceci n'aurait aucun intérêt ni aucun sens : la

¹ T. Bulot a notamment contribué à développer et affiner des concepts très précis comme ceux de *territorialisation*, *mobilité linguistique* ou *urbanisation sociolinguistique* ; cf. Bulot (à par.) pour une synthèse.

définition de la ville est avant tout économique, sociale voire politique. C'est parce qu'elles sont parlées par des locuteurs socialement différents que les langues sont amenées à jouer un rôle social, mais elles ne régulent aucunement les villes : elles sont régies par les structurations sociales urbaines. Ce n'est donc pas la ville qui « régit » le monde, mais peut-être « l'économie », ou plus trivialement l'argent. Comme le concède L.-J. Calvet (1994 : 27), « *les linguistes ne peuvent pas se passer d'une théorie sociologique de la ville* »¹. Mais on peut en revanche tenter de déceler les *dimensions langagières* de la ville.

Si l'on postule que la sociolinguistique ne peut être qu'urbaine en considérant que le monde entier est urbain, urbanisé ou dépendant des centres urbains, on court non seulement le risque d'abandonner les milieux ruraux, qui subsistent avec leurs particularités, à la dialectologie, ou de limiter les problèmes linguistiques en milieu rural aux contacts linguistiques entre langues régionales et langues « nationales » ; mais on risque aussi de négliger la spécificité des phénomènes réellement *urbains*.

4.2. Y a-t-il une sociolinguistique « non urbaine » ?²

Nous croyons pouvoir affirmer que *toute la sociolinguistique n'est pas urbaine*. Il existe sans doute, par exemple, une sociolinguistique rurale (proche, pourquoi pas, de la dialectologie, ou, soyons prétentieux, appelée à la remplacer ?), une sociolinguistique de l'humour (Gasquet-Cyrus, à par.) ou une sociolinguistique d'Internet, en plein développement (Kasbarian 2000 ; Pierozak 2000a, b, à par.), qui est par définition *a-topique*, et donc absolument pas urbaine... La sociolinguistique de l'humour n'est concernée que de loin par la question des langues véhiculaires ; en revanche, elle s'appuie sur les représentations linguistiques des usagers, sur leur gestion des interactions humoristiques, elle analyse les relations entre l'*incongruité* essentielle de l'humour et la *norme* linguistique, etc. I. Pierozak (2000b : 107) souligne ainsi la nécessité de « *réfléchir à la transposition de certains concepts essentiels en sociolinguistique* » comme *bilinguisme*, *diglossie* ou *communauté linguistique* « *sur un terrain spécifique que représente internet* ».

D'aucuns diront que la sociolinguistique n'a pas intérêt à se fragmenter en autant de terrains, en autant d'« étiquettes ». Mais il nous semble qu'elle n'a pas non plus à s'enfermer dans une voie théorique qu'elle ne tient souvent pas. Parler de sociolinguistique « de l'humour » ou « urbaine », ce n'est pas créer une multitude de sociolinguistiques ou de « sous-champs », comme s'il s'agissait de marquer un territoire ; le but est de construire des outils théoriques et méthodologiques spécifiques à différents terrains tout en conservant une perspective sociolinguistique globale et, ainsi, faire de la sociolinguistique une théorie linguistique générale. Mais il ne faut surtout pas faire comme si la dénomination de sa discipline ou de son champ de recherche n'avait pas d'importance ou allait de soi. Les problèmes rencontrés par la sociolinguistique et la sociologie du langage dans les années 1970 doivent servir de leçon : la légitimité d'une discipline passe en partie par sa visibilité institutionnelle et scientifique³. Il apparaît donc judicieux de préciser sur quel domaine on applique des analyses, des méthodologies et des théories sociolinguistiques. Et, peut-être, de revenir sans crainte l'appartenance au courant de la sociolinguistique...

5. Conclusion

Il est certain que ce tour d'horizon de la sociolinguistique urbaine, forcément non exhaustif, n'a pour d'autre ambition que de soulever quelques problèmes relatifs à l'émergence de ce champ et de le mettre en perspective avec d'autres thèmes de la linguistique, notamment les questions de « légitimité » et de « frontières ».

¹ En l'occurrence, la plupart des recherches contemporaines en sociolinguistique urbaine s'appuient sur les travaux de l'Ecole de Chicago.

² Cette question a été posée oralement par Auguste Moussirou-Mouyama lors du colloque de Libreville, en réaction aux discussions évoquées en note 1.

³ Voir à ce sujet les propos très stimulants de l'anthropologue Mahadev L. Apte (1988) au sujet des recherches sur l'humour et sur la nécessité des « étiquettes ».

Nous avons néanmoins pu souligner l'importance de la prise en compte des facteurs urbains dans le développement de la sociolinguistique. Nous avons vu que la sociolinguistique n'était pas « urbaine » par excellence ou par essence, et que certains abus étaient commis dans l'emploi à outrance de l'adjectif *urbain*. Pour finir, nous avons bien identifié les champs de recherche d'une sociolinguistique non urbaine. Une partie de la sociolinguistique francophone contemporaine a tendance à limiter le champ de la sociolinguistique (*urbaine*) aux phénomènes « jeunes » ou « banlieue ». Si ces études présentent parfois un intérêt certain, leur multiplication tourne à la « mode », et cette restriction est préjudiciable à l'esprit d'ouverture de la sociolinguistique. La sociolinguistique « urbaine » dérégulée entraîne une urbanisation de la sociolinguistique.

Il faudrait préciser davantage quels sont les champs d'investigation de la sociolinguistique : la variation, la variation *sociale*, le changement ou les contacts linguistiques ? On pourrait simplifier les choses en disant que la sociolinguistique, qui postule que toute pratique langagière n'existe que dans un contexte social, prend en charge l'analyse de toutes les facettes de l'hétérogénéité linguistique. On voit que l'étendue des domaines de la sociolinguistique est beaucoup plus vaste que ce que les travaux actuels suggèrent. Il serait peut-être temps que la sociolinguistique contemporaine définisse plus clairement ses orientations, ses postulats théoriques et ses champs d'application, au risque de faire de la sociolinguistique un « fourre-tout » dans lequel la polysémie des adjectifs *social* (*socio-*) et *urbain(e)* serait incontrôlée. Autrefois - il n'y a pas si longtemps - les ouvrages de linguistique générale commençaient toujours par affirmer que la langue était un objet social, puis on passait à l'analyse des faits internes de la *langue*, apparemment seuls dignes d'intérêt (Calvet 1993 : 7). Aujourd'hui, le même symptôme semble toucher les études de sociolinguistique : comme si l'on considérait le combat gagné, on ne précise pas en quoi l'analyse sera *sociolinguistique*. Avec les mêmes raccourcis, on annonce faire une étude « sociolinguistique en milieu urbain », mais on ne fait pas autre chose – on nous passera la trivialité de l'expression – que de la « bonne vieille sociolinguistique ». On fait comme si *l'urbanisation* allait de soi. La sociolinguistique n'est finalement pas *urbaine* par essence, car elle a en charge d'envisager les phénomènes linguistiques dans une perspective beaucoup plus vaste que l'urbanisation ou la ghettoïsation ; si la tentation est grande pour le chercheur d'associer ses convictions citoyennes avec ses outils théoriques et méthodologiques, la sociolinguistique, en dépit de certaines possibilités qu'elle doit exploiter, ne peut malgré tout pas résoudre *tous* les problèmes qu'elle soulève, et le passionnel doit *parfois* céder le pas au théorique, le « social » (dans le sens contemporain de « faire du social ») au « sociolinguistique »... En tout cas, nous espérons que ce débat se poursuivra, à la fois sérieux et passionné, car la question de l'intervention semble de plus en plus « urgente » à poser (Bulot 2001).

Il est peut-être temps, au moyen d'une épistémologie de la discipline, de se pencher à nouveau sur les interrogations qui ont permis l'émergence de la sociolinguistique et de reprendre certaines questions toujours ouvertes, et auxquelles ne pourra répondre qu'une sociolinguistique *consciente*, une sociolinguistique qui s'engage enfin dans les débats qui ont longtemps paru désuets (sociolinguistique ou sociologie du langage ? Sociolinguistique urbaine ou sociolinguistique ?) et non pas livrée à elle-même, aux passions, aux modes, aux tentations.

Références bibliographiques

- Apte, Mahadev L. (1988), « Disciplinary boundaries in humorology : an anthropologist's ruminations », in *Humor : International Journal of Humor Research*, 1, 1, pp. 5-25.
- Bachmann, Christian, Lindenfeld, Jacqueline, Simonin, Jacky (1981), *Langage et communications sociales*, Hatier-Credif, collection « Langues et apprentissage de langues ».
- Baggioni, Daniel (1997), « Les jeunes des cités et restriction des échanges langagiers », in *L'école de la deuxième chance*, actes du colloque de Marseille (9-10 déc. 1996), Institut de la Méditerranée, Éditions de l'aube.
- Baylon, Christian (1996), *Sociolinguistique - Société, langue et discours*, 2^e éd., Nathan-Université.
- Billiez, Jacqueline (1992), « Le "parler véhiculaire interethnique" de groupes d'adolescents en milieu urbain », in *Des villes et des langues*, Didier Érudition, coll. Langues et développement, pp. 117-126.
- Billiez, Jacqueline (1997), « Poésie musicale urbaine : jeux et enjeux du rap », in *Cahiers du français contemporain*, n° 4, CREDIF / ENS Éditions, décembre 1997.
- Binisti, Nathalie, Gasquet-Cyrus, Médéric (2001), *Le français de Marseille : description sociolinguistique*, rapport de recherche remis à la Délégation Générale à la Langue Française (DGLF), Observatoires des pratiques linguistiques en France, inédit, 248 p.
- Blanchet, Philippe (1999), « Comparaison de récents « manuels » de linguistique(s) », in *La Linguistique*, vol. 35, fasc. 1, pp. 133-139.
- Boutet, Josiane, Deprez, Christine (à paraître), « Ici et là-bas, privé et public », in actes du colloque « France, pays de contacts de langues », Tours, Université François Rabelais, 9-10 novembre 2000.
- Boyer, Henri, (dir.) (1996), *Sociolinguistique. Territoire et objets*, Delachaux et Niestlé.
- Bright, William (1997), « Reminiscences : beginnings of sociolinguistics », in C. Paulston et R. Tucker (eds), *The Early Days of Sociolinguistics*, SIL.
- Brun Auguste (1931), *Le français de Marseille, étude de parler régional*, Marseille : Institut Historique de Provence.
- Bulot, Thierry (1998), « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », in *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, *Études normandes*, 1, Association Études Normandes, Mont Saint Aignan, pp. 59-71.
- Bulot, Thierry (2001), « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », in *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 6, T. Bulot, C. Bauvois, P. Blanchet (dirs.), « Sociolinguistique urbaine », Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 5-11.
- Bulot (à par.), « Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique », à paraître dans *Les langues de la ville : signes, textes et différence*, Stauffenburg Verlag / L'Harmattan, Paris.
- Bulot, Thierry, Bauvois, Cécile (dirs.) (1998), *Sociolinguistique urbaine : contributions choisies*, in *Parole*, 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons.
- Bulot, Thierry, Tsekos, Nicolas (1999), « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », in T. Bulot (dir.) et N. Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-34.
- Calvet, Louis-Jean (1993), *La sociolinguistique*, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- Calvet, Louis-Jean (1994), *Les voix de la ville - Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Essais.
- Calvet, Louis-Jean (1999), « Aux origines de la sociolinguistique : la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964), in *Langage et Société*, 88, juin 1999, p.25-57.
- Calvet, Louis-Jean (2000), « La ville et la gestion *in vivo* des questions linguistiques », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque international de Libreville, ENS Libreville / Institut de la Francophonie, collection Langues et Développement, Didier Érudition.
- Calvet, Louis-Jean, MOUSSIROU-MOUYAMA, Auguste (2000), « Avant-propos », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque de Libreville (25-29 septembre 2000), Didier Érudition, collection Langues et Développement, pp. 3-7.

- Chambers, J. K., Trudgill, Peter (1998), *Dialectology*, Cambridge University Press, 1^{ère} éd. 1980.
- Chauvin, Marcel (1985), « Transformation d'une forme régionale de français en une variété sociale urbaine », in *International Journal of the Sociology of Language*, n° 54.
- Chevillet, François (1991), *Les variétés de l'anglais*, Nathan, coll. Langues Etrangères.
- Conein, Bernard, Gadet, Françoise (1998), « Le « français populaire » de jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation », in Jannis K. Androutsopoulos et Arno Scholz (éds.), *Jugendsprache (langue des jeunes, youth language). Linguistische und soziolinguistische Perspektiven*, Sonderdruck, Peter Lang, pp. 105-123.
- Dejmek, Bohumi (1987), « Sociolinguistic Aspects of Research into Urban Speech », in *Reader in Czech Sociolinguistics*, Amsterdam / Philadelphia.
- Dittmar, Norbert, Schlobinski, P. (eds) (1988), *The Sociolinguistics of Urban Vernaculars*, Berlin, De Gruyter.
- Dubois, Jean (1980), propos recueillis lors de la « Table Ronde Finale », in B. Gardin, J.-B. Marcellesi et G.R.E.C.O. Rouen (éds.), *Sociolinguistique - Approches, théories, pratiques*, actes du colloque de Rouen (nov./déc. 1978), PUF, t. 2.
- Duez, Danielle, CASANOVA, Marie-Hélène (1997), « Organisation temporelle du parler des banlieues : une étude pilote », in *Skholê - Cahiers de la Recherche et du Développement*, Actes du colloque « Touche pas à ma langue ![?] : Les langages des banlieues », IUFM de Marseille, 26-28 Septembre 1996, pp. 43-57.
- Eloy, Jean-Michel (1992), « La langue et le lieu : y a-t-il des lieux dialectaux dans la ville ? », in *Des villes et des langues*, Didier Érudition, coll. Langues et développement.
- Ferguson, Charles A. (1997), « History of sociolinguistics. Interview with Charles Ferguson », in C. Paulston et R. Tucker (eds), *The Early Days of Sociolinguistics*, SIL.
- Fishman, Joshua A. (1997), « Bloomington, Summer 1964 : the birth of American sociolinguistics », in C. Paulston et Richard Tucker (eds), *The Early Days of Sociolinguistics*, SIL.
- Gardin, Bernard, Marcellesi, Jean-Baptiste (1987), « The subject matter of sociolinguistics », in U. Ammon, N. Dittmar, K. Mattheier (eds.), *Sociolinguistics : an International Handbook of the Science of Language and Society*, vol. 1, De Gruyter, Berlin / New York, pp. 16-25.
- Garvin, Paul, Mathiot, Madeleine (1960), « The urbanization of the Guarani language », in *Men and Cultures, selected papers of the fifth international congress of anthropological and ethnological sciences*, Anthony F. C. Wallace, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, pp. 783-790.
- Gasquet-Cyrus, Médéric (2000), « Auguste Brun : une approche sociolinguistique », in C. Dubois, J.-M. Kasbarian, A. Queffélec (éds.), *L'expansion du français dans les Suds (XVIe-XXe siècles)*, Publications de l'Université de Provence.
- Gasquet-Cyrus, Médéric (2001), « Etude sociolinguistique d'un quartier : le provençal (occitan) à la Plaine (Marseille) » in *Cahiers de Sociolinguistique*, T. Bulot, C. Bauvois et P. Blanchet (eds.), « Sociolinguistique urbaine », n° 6, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Gasquet-Cyrus, Médéric (à paraître), « Pour une étude sociolinguistique de l'humour : l'humour marseillais », in *Linguistique et Sémiotique*, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, actes du colloque « 2000 ans de rire : permanence et modernité », Besançon, juin-juillet 2000, CORHUM / GRELIS.
- Gasquet-Cyrus, Médéric (en préparation), « L'enquête d'Auguste Brun à Marseille (1931) : documents pour l'histoire de la sociolinguistique ».
- Goudaillier, Jean-Pierre (1998), *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1^{ère} édition 1997.
- Goudaillier, Jean-Pierre (2000), « Français contemporain des cités : comparaison des régions marseillaise et parisienne », in *Skholê - Cahiers de la Recherche et du Développement*, n° 10, IUFM d'Aix-Marseille.
- Guespin, Louis (1980), propos recueillis lors de la « Table Ronde Finale », in B. Gardin, J.-B. Marcellesi et G.R.E.C.O. Rouen (éds.), *Sociolinguistique - Approches, théories, pratiques*, actes du colloque de Rouen (nov./déc. 1978), PUF, t. 2.
- Gumperz, John J. (1989), « Les origines de la sociolinguistique contemporaine », in *Engager la conversation*, Paris, Minuit ; texte issu de *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

- Hymes, Dell (1974), *Foundations in Sociolinguistics : an Ethnographic approach*, University of Pennsylvania Press.
- Hymes, Dell (1997), « History and development of sociolinguistics », in C. Paulston et R. Tucker (eds), *The Early Days of Sociolinguistics*, SIL.
- Jablonka, Frank (à paraître), « Sociolinguistique suburbaine : quelle langue a droit de cité en France ? », in actes du colloque « France, pays de contacts de langues », Tours, Université François Rabelais, novembre 2000.
- Jablonka, Frank (2001), « Styles sociaux urbains et alternance codique dans le raï », résumé de communication non présentée oralement, colloque de Grenoble « Contacts de langues : modèles, typologies, interventions », Université Stendhal, Grenoble 3, 8-9/11/01.
- Juillard, Caroline (1995), *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor*, Paris, Presses du CNRS.
- Kasbarian, Jean-Michel (2000), « Qui êtes-vous ? Processus d'identification en communication différée sur Internet », in *Skholê. Cahiers de la Recherche et du Développement*, n° 10, IUFM d'Aix-Marseille, pp. 55-83.
- Labov, William (1978), *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit.
- Laroussi, Foued (2000), « Intégration ou assimilation ? Les comportements langagiers des « maghrébins-francos » dans la banlieue rouennaise », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque international de Libreville, ENS Libreville / Institut de la Francophonie, collection Langues et Développement, Didier Érudition, pp. 309-321.
- Lepoutre, David (1997), *Cœur de banlieue - Codes, rites et langages*, Odile Jacob.
- Manessy, Gabriel (1992), « Modes de structuration des parlers urbains », in *Des villes et des langues*, Didier Érudition, coll. Langues et développement, pp. 7-27.
- Mc David Jr., Raven (1948), « Postvocalic /-r/ in South Carolina : a social analysis », in *American Speech*, 23, pp. 129-203.
- Milroy, Lesley, MILROY, James (1992), « Social network and social class : toward an integrated sociolinguistic model », in *Des villes et des langues*, Didier Érudition, coll. Langues et développement, pp. 97-114.
- Moeschler, Jacques, REBOUL, Anne (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Seuil.
- Moïse, Claudine, FILLOL, Véronique (à paraître), « Effets de rupture dans les rituels conversationnels », in actes du colloque « France, pays de contacts de langues », Tours, Université François Rabelais, 9-10 novembre 2000.
- Morante, Daniele (2000), « La ville en tant qu'atome linguistique, catalyseur / relais de langue », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque international de Libreville, ENS Libreville / Institut de la Francophonie, collection Langues et Développement, Didier Érudition, pp. 69-80.
- Ndamba, Josué (2000), « Des véhiculaires aux vernaculaires à Brazzaville : la ville et les changements de fonctions linguistiques », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque international de Libreville, ENS Libreville / Institut de la Francophonie, collection Langues et Développement, Didier Érudition, pp. 135-145.
- Paulston, Christina Bratt, TUCKER, G. Richard (eds.) (1997), *The early days of sociolinguistics. Memories and reflections*, Summer Institute of Linguistics.
- Pierozak, Isabelle (2000a), « Les pratiques discursives des internautes », in *Le français moderne*, 1, pp. 109-129.
- Pierozak, Isabelle (2000b), « Essai d'analyse sémio-sociolinguistique des créoles français sur Internet », in *Etudes Créoles*, XXIII, n° 1, Didier Érudition, pp. 88-110.
- Pierozak, Isabelle (à paraître), « Le français sur internet : des variantes pour quelles variations ? », in actes du colloque « France, pays de contacts de langues », Tours, Université François Rabelais, 9-10 novembre 2000.
- Rispail, Marielle (2000), « Quand les villes se mettent à chanter », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque international de Libreville, ENS Libreville / Institut de la Francophonie, collection Langues et Développement, Didier Érudition.
- Robillard, Didier de (2000a), « Sociolinguistique tout court ou sociolinguistique urbaine ? Linguistique tout court ou sociolinguistique ? Attracteurs étrangers ou étranges attractions ? », texte de travail diffusé lors d'un atelier au colloque de Libreville, non publié.

- Robillard, Didier de (2000b), « Villes, îles, (socio)linguistique : des fenêtres sur une linguistique chaotique ? », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque international de Libreville, ENS Libreville / Institut de la Francophonie, collection Langues et Développement, Didier Érudition.
- Shuy, Roger (1997), « A brief history of american sociolinguistics », in C. Paulston et R. Tucker (eds), *The Early Days of Sociolinguistics*, SIL.
- Shuy, Roger, Wolfram, Walt, Riley, William K. (1967), *A study of social dialects in Detroit*, Report on project 6.1347, Washington, D.C., Office of Education.
- Trimaille, Cyril, BILLIEZ, Jacqueline (2000), « Enjeux des désignations de « sociolectes urbains générationnels », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque international de Libreville, ENS Libreville / Institut de la Francophonie, collection Langues et Développement, Didier Érudition.
- Villena Ponsada, Juan Andres (1994), *La Ciudad Linguistica. Fundamentos críticos de la sociolingüística urbana*, Universidad de Granada.
- Wolfram, Walt (1969a), *Linguistic correlates of social stratification in the speech of Detroit Negroes*, thèse non publiée, Hartford Seminary Foundation.
- Wolfram, Walt (1969b), *A sociolinguistic description of Detroit Negro speech*, Washington D.C., Center for Applied Linguistics.



La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : Processus de catégorisation et espace urbain

Par Lorenza Mondada
Université de Lyon II
(France)

Mai 2002

0. Objectif

Le point de départ de cette réflexion est une affirmation courante qui traverse la littérature dans de nombreux domaines, philosophiques, artistiques et scientifiques, selon laquelle la ville serait un espace social caractérisé par l'anonymat des individus qui y vivent et qui le traversent. Cette affirmation a permis d'élaborer un mythe de la ville – éventuellement solidaire d'autres caractéristiques, comme la dissolution des normes, de la moralité, des identités... - qui s'oppose à celui de la campagne. La problématisation de cette affirmation nous permettra au contraire de réfléchir au fait que les activités sociales des citoyens dans les espaces publics, qu'elles soient verbales ou non-verbales, sont constamment orientées vers la catégorisation d'autrui : l'autre n'est pas un inconnu sans visage et sans qualités, il est appréhendé sous des catégories rendues pertinentes dans le contexte. Autrement dit, la ville est le lieu par excellence où les membres de la société se livrent à des analyses catégorielles : que ce soit dans l'organisation de leurs activités ordinaires de piétons ou d'automobilistes, dans leurs conduites en contexte d'insécurité, dans leurs mouvements dans des espaces de mixité sociale et ethnique, les citoyens ne cessent de se catégoriser les uns les autres pour ajuster de manière adéquate leurs conduites respectives. En outre, les catégories par lesquelles ils s'identifient mutuellement constituent une dimension fondamentale de la constitution de l'intelligibilité des situations urbaines et de la communication en ville, telles qu'elles sont vécues quotidiennement ou qu'elles sont restituées dans des récits urbains.

Dans cette perspective, la ville devient un espace où les enjeux catégoriels sont particulièrement intéressants en ce qu'ils ne sont souvent ni évidents, ni immédiats, qu'ils sont multiples et qu'ils sont soumis à interprétations et réinterprétations, négociations et controverses. Dans ce sens, l'articulation entre pratiques urbaines et catégorisation nous semble une problématique centrale pour les sciences sociales et les sciences du langage, permettant de poser des questions fondamentales telles que le sens des pratiques et des environnements dans lesquels elles se déroulent, la constitution de l'intelligibilité dans des situations de communication où les partenaires ne se connaissent pas et ne partagent pas le même code, la constitution de l'ordre et de la relation sociale dans des contextes caractérisés par une forte hétérogénéité (Mondada, 2001a). Plus particulièrement, cette articulation permet à la fois de penser la ville comme un observatoire privilégié des pratiques de catégorisation et les pratiques de catégorisation comme un des modes d'expression de la sociabilité propre à la ville.

Nous allons développer ces arguments en prenant en considération plusieurs perspectives sur les activités catégorielles en ville : nous soulignerons ainsi un certain nombre d'enjeux pour la sociolinguistique tout en tenant compte de réflexions émanant de la tradition de la sociologie urbaine (cf. Mondada, 2000a) – trop souvent ignorée dans les travaux des linguistes. Nous réfléchirons ainsi d'abord à la place de certaines figures de citoyens pour la tradition sociologique qui s'est penchée sur la ville, en particulier Georg Simmel et l'École de Chicago (1.) ; ensuite nous nous appuierons sur les travaux interactionnistes analysant les conduites urbaines dans les

espaces publics en soulignant l'importance de la dimension catégorielle dans leur organisation (2.) ; enfin nous montrerons la place des catégorisations dans les récits et les témoignages urbains (3.), où le sens reconnu ou donné à la ville repose souvent sur la catégorisation de ses habitants. Bien que les processus de catégorisation puissent porter sur des objets très divers – les personnes, leurs activités, leurs manières de parler, les contextes d'action, etc. – c'est sur la catégorisation des personnes que nous nous concentrerons ici. Nous le ferons dans une perspective analytique qui repose sur les travaux de Harvey Sacks (1963, 1972, 1992), qui dès les années '60 a travaillé sur les procédés par lesquels les membres d'un groupe sélectionnent certaines catégories dans des contextes d'action particuliers, en montrant le travail interprétatif et interactionnel qui rend une catégorie localement pertinente.

Les détours que nous ferons par cette tradition sociologique – Simmel, l'École de Chicago, l'ethnométhodologie, Sacks – permettent de réinterroger un certain nombre de problèmes traités par la sociolinguistique. Ils permettent d'une part de réfléchir à la place de la ville dans cette discipline, d'une manière qui ne la réduise pas à un simple cadre, arrière-plan, localisation, ou paramètre intervenant dans la description des usages langagiers, mais comme une entité qui dans sa double dimension matérielle et symbolique est constamment en train d'être élaborée par les pratiques langagières qui y interviennent en lui conférant un sens, une intelligibilité et un ordre, organisant en retour les conduites sensées et ajustées à cette définition contextuelle. Ils permettent d'autre part de sortir résolument d'une sociolinguistique spéculaire, qui traite les catégories sociales comme existant par ailleurs et de façon indépendante des pratiques langagières qui se limiteraient à en être le produit ou le reflet. Ils permettent de penser une sociolinguistique praxéologique qui se penche sur les processus de constitution du social par des ressources variées, parmi lesquelles les ressources linguistiques jouent un rôle important ; une sociolinguistique qui traite donc les catégories comme constituées dans et par les activités des locuteurs – que celles-ci les fassent émerger, les modifient ou les traitent comme déjà existantes pour mieux les consolider. Est ainsi proposée une approche des activités langagières qui les intègre dans la prise en compte d'un répertoire plus large d'activités interactionnelles constitutives de l'ordre social.

1. La tradition sociologique et son identification de catégories spécifiques à la vie urbaine : figures de l'Étranger

Une des démarches par lesquelles la tradition sociologique a élaboré sa description de la ville et de sa spécificité a consisté à invoquer des figures prototypiques, porteuses de valeurs et de conduites spécifiquement urbaines. Leur intérêt pour notre propos est que ces figures constituent autant de catégories sociales dont les activités et les modes de connaissance sont présentés comme incarnant les façons de faire urbaines – façons d'agir, de marcher, de parler...

1.1. Ces figures permettent à la sociologie urbaine naissante de résoudre deux problèmes centraux : d'une part elles sont le moyen de repenser les relations sociales et les modes de sociabilité de la ville, de développer des modèles qui répondent à l'ébranlement des modes de vie traditionnels érodés par la mobilité, l'hétérogénéité, la dispersion des individus en ville. D'autre part, elles sont l'occasion de penser un regard spécifique sur la ville, producteur d'une connaissance proprement urbaine, incarné non pas dans un modèle scientifique mais dans un acteur social engagé dans les expériences urbaines. Ainsi la ville stimule le développement, pour Simmel (1908), d'un regard intellectuel, objectivé et blasé qui s'incarne dans la figure de l'Étranger – tout comme pour Benjamin (cf. 1982) ce regard blasé produit le Flâneur, spectateur fasciné et en même temps distant des richesses qui s'étalent dans les vitrines. Ces deux aspects centraux – définissant des modes de sociabilité et des modes de connaissance spécifiques de et à la ville – posent tous deux au cœur de la réflexion la question des pratiques interprétatives propres à la vie en ville, indispensables pour ajuster les conduites aux multiples contingences des rencontres et des événements urbains. Ces pratiques interprétatives reposent de façon cruciale sur des opérations de catégorisation, de soi et de l'autre, des lieux, des occasions, des rencontres avec des inconnus.

1.2. Il est intéressant de remarquer, à la lecture de l'abondante littérature sur ce thème qui s'est développée après Simmel, que l'Étranger, tout en se présentant comme un type, n'est pas une figure abstraite et idéalisée, mais s'incarne dans des catégories particulières. Ainsi Simmel définit la figure de l'Étranger par trois caractéristiques qu'il illustre chaque fois en recourant à une catégorie particulière : la première est sa *mobilité*, incarnée dans la catégorie du « commerçant » ; la seconde est l'*objectivité*, « qui n'indique pas le détachement ou le désintérêt, mais résulte plutôt de la combinaison particulière de la proximité et de la distance, de l'attention et de l'indifférence » (1908, tr. fr. 1984, 55), incarnée dans la figure du « juge » - ces juges que les villes italiennes choisissaient parmi des gens venus d'ailleurs pour garantir qu'ils n'aient ni attaches familiales ni intérêts factieux dans la ville. La troisième est l'*abstraction* du rapport entretenu par les locaux avec l'Étranger, incarné par le « Juif » - exemplifié par le mode de taxation particulier imposé aux Juifs dans la Francfort du moyen âge, constitué d'un impôt fixé une fois pour toutes et ne variant pas, comme pour les autres, avec la taille de la fortune et traitant donc les individus appartenant à la catégorie « Juif » d'une façon qui se rapportait généralement et abstraitement à la catégorie, indépendamment de leurs particularités individuelles.

1.3. Les catégories auxquelles renvoie Simmel sont largement inspirées de son expérience et de sa connaissance historique de la ville européenne ; elles subiront des modifications importantes lorsque la figure de l'Étranger sera reçue et reprise par les sociologues américains, notamment à Chicago, où elle se déclinera plutôt sur le modèle d'autres catégories, notamment celles du « marginal man », dont les propriétés, contrairement à celles identifiées par Simmel, sont plutôt marquées par les contradictions et les fractures identitaires (Park, 1928 ; Stonequist, 1937 ; Hughes, 1949). Chez Schutz (1944), la figure de l'Étranger se concrétise dans la catégorie de l'« immigrant » : lui aussi incarne une posture interprétative vis-à-vis du groupe d'accueil, en adoptant un regard d'observateur extérieur qui se transforme au fur et à mesure de son intégration, tout en continuant, dans ce processus même, à rendre opaques les systèmes de pertinence locaux ainsi que tout ce qui va de soi dans le groupe. La connaissance objective de l'Étranger de Simmel devient ici plutôt une connaissance caractérisée par l'instabilisation des présupposés, par la non-coïncidence entre les schèmes d'interprétation et les schèmes d'expression identitaire, par une interrogation et une évaluation constantes de la définition de la situation et de la typicalité des actes sociaux. L'Étranger de Schutz est celui qui déchiffre les conduites normales afin d'identifier les schémas interprétatifs et actionnels qui lui permettront à son tour de produire des comportements typiques, attendus.

Au fil du temps et de son ancrage progressif dans la culture urbaine américaine, la figure de l'Étranger se transforme aussi dans le sens où elle cesse d'être une figure exceptionnelle, remarquable et remarquée - comme c'était le cas du nouvel arrivant dans une communauté caractérisée par l'interconnaissance, la sédentarité, la stabilité et le partage des normes -, pour devenir une figure ordinaire, qui ne se détache plus sur l'arrière-fond d'une socialité traditionnelle mais qui vient à constituer le tissu propre à la nouvelle socialité urbaine. Dans ce nouveau contexte, l'Étranger est le levier d'un raisonnement sociologique sur les compétences interprétatives, communicatives et sociales qui permettent à des inconnus de co-exister dans la ville caractérisée par la mobilité, l'hétérogénéité, l'instabilité des ressources symboliques.

On peut donc à notre tour lire l'Étranger - et ses avatars - comme la trace, dans la tradition de la sociologie urbaine, d'une préoccupation concernant les connaissances et les compétences nécessaires pour se mouvoir de façon adéquate en ville, qui se cristallisent notamment dans un savoir interprétatif basé sur la reconnaissabilité des appartenances catégorielles et sur l'interprétation et la production situées de conduites normales relevant de telle ou telle catégorie.

Déjà Wirth (1938), en réfléchissant à l'urbanité comme mode de vie spécifique, avait souligné combien la ville est productrice à la fois d'une grande différenciation et d'une influence nivelante : si les individus fréquentant la ville sont très hétérogènes, leur appréhension les uns par les autres ne se fait pas au niveau de leur

individualité, mais bien au niveau de leur appartenance catégorielle. Ce qui les rend reconnaissables est leur position dans un ensemble de fonctionnalités socio-professionnelles, dans un système de production, des relations d'échange et des réseaux financiers où le lien est moins établi par des relations personnelles que par la façon dont les uns et les autres se situent par rapport aux services et aux biens. Reprenant à son compte le point d'aboutissement de cette tradition, Lofland (1973) explicite l'importance des pratiques catégorielles dans la ville contemporaine entendue comme un monde d'étrangers, où des étrangers côtoient des étrangers : alors que la société traditionnelle est basée sur des connaissances personnelles (« personal knowing »), la fréquentation des espaces publics urbains est basée sur des connaissances catégorielles (« categoric knowing »), c'est-à-dire sur une reconnaissabilité qui ne vient pas de la connaissance du nom ou la biographie de son interlocuteur et qui repose sur une histoire privée commune, mais d'une connaissance qui est disponible visuellement, accessible sur le moment même.

1.4. Cette réflexion sur l'Étranger et sur la connaissance catégorielle propre aux pratiques urbaines ne concerne pas uniquement le sociologue urbain, mais est cruciale pour le linguiste aussi, et à plusieurs égards. En premier lieu, parce que le terrain urbain représente un cas limite pour les modèles de la communication qui fondent l'intercompréhension sur le partage d'un code commun et donc sur l'appartenance à une même communauté, plus ou moins idéale. L'hétérogénéité des pratiques et des identités rend toute communication urbaine un cas particulier de communication interculturelle. Dans ce cadre, les processus interprétatifs – que Gumperz (1982a, 1982b) pose à juste titre au cœur de sa sociolinguistique – sont essentiels pour le bricolage négocié *in situ* de la compréhension par les locuteurs. Dans ce travail interprétatif incessant, les processus de catégorisation jouent un rôle fondamental. Même si Gumperz n'en parle pas dans ces termes, on peut relire ses nombreuses analyses des malentendus naissant d'interprétations divergentes des indices de contextualisation comme un problème de catégorisation : les malentendus reposent sur une catégorisation des ressources linguistiques mises en œuvre par certains participants à l'interaction comme appartenant au même « code » que celui de leurs interlocuteurs (comme par exemple lorsque les usagers londoniens du bus traitent l'anglais du chauffeur Pakistanais anglophone comme appartenant au même code que le leur) – alors même qu'ils mettent en œuvre des modes de contextualisation *différents* (faisant par exemple que le parler du chauffeur sera interprété comme impoli et rude, voire agressif par les usagers). La vie dans une société urbaine demande ainsi ce que nous avons appelé une « compétence de catégorisation » (Mondada, 2000b, à paraître a) qui permette aux locuteurs d'identifier de manière adéquate la catégorie de l'interlocuteur auquel ils ont affaire, le contexte dans lequel ils agissent ensemble, le type d'activité dans lequel ils sont engagés, les façons de parler et les formes linguistiques propres à chacun. La tradition de l'Étranger amène ainsi à reprendre la question des compétences et des répertoires langagiers rendant possible la rencontre en ville (cf. Joseph, 1998).

En deuxième lieu, il existe en linguistique une réflexion susceptible de prolonger la tradition de l'Étranger en en élaborant de nouveaux avatars.

Tel est le cas d'une part de la figure du « non-natif » qui traverse les recherches sur la communication exolingue, européennes comme américaines (p. ex. Varonis & Gass, 1985 ; Alber & Py, 1986 ; De Pietro, 1988 ; Rost, 1990 ; Dausendschön-Gay, Gülich, & Krafft, 1995), et qui se concrétise variablement dans des catégories comme celles de « travailleur immigrant », « apprenant » ou « homme d'affaire cosmopolite ». La pertinence de la catégorisation du « non-natif » fait souvent problème, cette catégorie étant parfois issue d'un regard externe et normatif de l'analyste évaluant les performances du locuteur à l'aune du système de la langue cible, produisant ainsi des pertinences très différentes de celles qui sont issues de la perspective des locuteurs engagés dans l'interaction, pouvant catégoriser localement leur interlocuteur de manières très différentes (en privilégiant par exemple son savoir professionnel – en le catégorisant comme « expert » et en le traitant comme tel dans l'interaction – plutôt que ses compétences linguistiques particulières) (cf. Mondada, 1999).

D'autre part, la question des catégories des participants à l'interaction est au cœur des débats sur les nouvelles ethnicités, qui permettent de voir à l'œuvre une autre transformation - ou dissolution - de la figure classique de l'Étranger : les figures de l'hybridité caractérisent en effet une élaboration de l'identité par les nouvelles générations d'immigrés de manière irréductible à la culture d'origine comme à la culture d'accueil. Dans les pratiques de *code-switching*, *code-mixing*, ou *crossing*, etc. (Rampton, 1995 ; Auer, 1981, 1998 ; Kallmeyer und alii, 2000) ce qui est précisément en jeu est la production d'une catégorie identitaire basée sur une exploitation particulière des répertoires langagiers. De façon intéressante, Rampton relie ces modes d'expression à des lieux urbains particuliers, des espaces publics liminoïdes, espaces de transition où les normes sont suspendues ou floues, où les frontières sont poreuses et où il est donc possible de faire l'expérience de nouveaux bricolages. L'enjeu est ici pour les locuteurs autant de contester les catégories établies, celles par exemple qui séparent nettement les appartenances ethniques et qui relèvent d'une conception essentialiste de l'identité, que d'en proposer de nouvelles, à la lumière desquelles leurs pratiques ne sont pas des jeux gratuits ou aléatoires mais des activités langagières ordonnées et reconnaissables. Ainsi en est-il par exemple de la catégorie « Kanak » voire « Kanak-Sprak » en Allemagne, qui d'hétéro-catégorisations stigmatisantes deviennent des auto-catégorisations revendiquées dans des pratiques langagières combinant l'allemand et le turc (Kallmeyer et alii, 2000). Cet enjeu ne concerne pas uniquement les locuteurs mais aussi les linguistes : ainsi la catégorie de « natif » comme de « non-natif » est contestée par les linguistes qui refusent les descriptions du système linguistique élaborées sous le signe du mythe de la « nativité », basées sur un locuteur idéal appartenant en fait à certaines catégories nationales à l'exclusion d'autres, érigeant ainsi une tradition linguistique nationale parmi d'autres en point de référence unique et normatif (Rajagopalan, 1997).

Même s'il n'y a pas de réception en linguistique de la figure de l'Étranger de Simmel et de la tradition à laquelle elle a donné lieu, de nombreux débats qui traversent plusieurs domaines de la discipline s'y rattachent implicitement. Ce constat ouvre toutefois une question qui nécessitera un autre détour et qui concerne la façon dont ces catégories sont effectivement rendues pertinentes, identifiées par les uns et rendues reconnaissables par les autres, mutuellement observées ou pas. La production des catégories est une dynamique qui reste largement ignorée par des études qui souvent se basent sur ses résultats, en les considérant comme allant de soi. L'espace urbain est encore une fois un lieu privilégié où observer cette émergence des catégories, par des pratiques de catégorisation qui ne se réduisent d'ailleurs pas à des pratiques langagières.

2. Interactions dans les espaces publics et regards catégorisants

Lorsqu'on développe la réflexion sur l'Étranger en préférant à une approche idéaltypique une approche empirique interrogeant les modes de reconnaissance mutuelle qui s'établissent entre des personnes ne se connaissant pas, l'apport des analyses développées à partir d'une démarche ethnométhodologique, largement inspirée de la phénoménologie de Schutz et de son approche des raisonnements typifiants, permet d'approfondir la question des catégorisations situées, à toutes fins pratiques, liées aux contingences de l'action en cours.

2.1. Cette connaissance catégorielle a fait l'objet des travaux du premier Harvey Sacks (1972, 1992), pour qui les catégories constituent un ensemble de savoirs sur la vie en société, qui permettent à la fois d'élaborer des comportements intelligibles, reconnaissables pour autrui comme relevant d'une catégorie particulière (bref, *accountables*), et d'interpréter les comportements d'autrui comme étant eux-mêmes sensés. Les raisonnements catégoriels sont ceux qui nous permettent de donner un sens à un événement (la mort d'un manifestant comme un acte d'auto-défense du policier, une bavure ou un accident fortuit), à un lieu (comme étant un lieu dangereux, un lieu fréquentable, ou un lieu où prendre certaines précautions), à des passants dans un espace public (comme étant des promeneurs, des travailleurs pressés,

des personnes en attente d'un rendez-vous, ou des trafiquants), etc. c'est-à-dire qui nous permettent d'élaborer la descriptibilité de l'événement, du contexte ou des personnes en la basant sur un tissu de pertinences localement adéquat (pour des introductions voir de Fornel, 1987 ; Bonu et alii, 1994, Hester & Eglin, 1997, Watson, 1997).

2.2. L'espace public en ville n'est donc pas peuplé d'inconnus anonymes au sens général du terme, mais est peuplé par des personnes susceptibles à tout moment de faire l'objet de pratiques de catégorisation de la part des autres usagers. Cette reconnaissance mutuelle est même à la base du caractère ordonné des conduites en ville, caractérisé par des phénomènes constants de co-orientation et de coordination, par lesquels les passants évitent des collisions, font la queue ensemble, participent aux flux de piétons et s'engagent dans d'autres activités collectives.

Les activités de catégorisation des fréquentateurs des espaces publics se fondent d'abord sur la disponibilité visuelle des conduites et des apparences de chacun : elles sont en effet souvent réalisées d'un coup d'œil rapide et immédiat, et évitent de se prolonger dans des regards observateurs qui pourraient être repérés comme tels par les observés. Même si ces activités visuelles n'ont pratiquement pas intéressé les linguistes jusqu'ici, elles nous paraissent fondamentales lorsqu'on réfléchit à l'importance des pratiques catégorisantes basées sur la communication verbale, puisqu'elles agissent en quelque sorte en amont d'elles et les préfigurent souvent.

Les processus de catégorisation visuels sont interactionnels dans la mesure où ils sont activement accomplis à la fois par ceux qui produisent leurs apparences normales, familières, reconnaissables et catégorisables d'une manière plus ou moins attendue, typique – comme faire la queue, attendre quelqu'un avec impatience, faire du lèche-vitrine, etc. – et par ceux qui les interprètent comme telles en balayant visuellement l'espace de la rue. Comme l'a bien montré Sudnow (1972), ces regards mutuels sont dotés d'une organisation temporelle spécifique, qui configure la disponibilité et la lisibilité des conduites. Ainsi la personne qui ne veut pas être abordée par une connaissance aperçue au loin organisera la descriptibilité de sa conduite comme étant absorbée dans l'examen d'un objet dans une vitrine, de manière prolongée et sans jeter des coups d'œil autour d'elle qui pourraient rencontrer ceux de la personne à éviter. Elle accomplira ainsi sa descriptibilité catégorielle comme « étant absorbée » ou « n'étant pas disponible » ou « ne remarquant personne autour d'elle » – un régime de disponibilité que peuvent aussi adopter les locuteurs engagés dans une conversation ne voulant pas être interrompus par des personnes extérieures au cercle auquel ils s'adressent.

En reprenant, bien que de manière un peu différente, l'opposition de Goffman (1961) entre interactions non focalisées et interactions focalisées, Sudnow distingue entre un regard non-focalisé qui produit une catégorisation de la scène et de ses participants axée sur ses propriétés normatives, comme étant « normale », « bizarre », « habituelle », « étonnante », etc., et un regard focalisé qui peut suivre le premier et qui, lui, produit des formulations détaillées, comportant la catégorisation des participants, de leurs activités, de leur type d'apparence (1972, 276). C'est ce dernier regard qui produit la lisibilité d'un marché comme peuplé de « vendeurs », « clients », « flâneurs », « passants », pouvant faire intervenir d'autres catégories, relevant du sexe, de l'âge ou de l'ethnie si des événements ou des perturbations particulières se produisent (Lee & Watson, 1992). Ainsi toute catégorisation se fonde sur un processus de typification, où les apparences normales (Schutz, 1932), ainsi qu'une allure standard (Ryave & Schenkein, 1974 ; Quéré & Brezger, 1992), méthodiquement produites, sont d'abord repérées.

Ces apparences normales sont interrogées catégoriellement lorsque le flux, la trajectoire prévisible, voire exhibée est interrompue : la suspension ou la violation de l'ordre ainsi constitué est interrogée catégoriellement, par des formulations qui recourent à des catégories pouvant légitimer ou expliquer (rendre *accountable*) l'interruption. Ainsi un flux d'usagers du métro interrompu par un corps faisant obstacle ou remontant à contre-courant peut générer des formulations détaillées invoquant des

catégories comme « personne ayant un malaise », « personne s'étant trompée de direction » ou « personne pressée » - catégories activement co-produites par les témoins et les intéressés et par leurs « gloses corporelles » (Goffman, 1971 ; tr. fr. 1973, 129) donnant des indications explicites sur le sens de leur action et contribuant à le réparer dans le cas de perturbations.

2.3. Cette analyse catégorielle des arrangements visuels de l'espace public est souvent le préalable d'une interaction focalisée suspendant l'« inattention polie » pour engager une interaction verbale.

Ainsi en est-il par exemple des passants qui s'approchent d'un malvoyant pour lui proposer de l'aide – situation bien analysée par Relieu (1994). Dans ce cas, les « passants » ne procèdent pas à une catégorisation symétrique de leur interlocuteur en termes de « passant » ordinaire, mais bien en termes d'« aveugle ». Cette catégorisation est liée à des attentes normatives concernant la forme des conduites dans les espaces publics : lorsque le passant observe un aveugle arrêté au bord du trottoir et constate que sa posture immobile se prolonge au-delà du temps d'arrêt qui caractérise normalement la conduite d'un piéton, il le catégorise comme ayant un problème et comme étant susceptible d'être aidé. Il rend ainsi pertinente la paire « aidant »/« aidé », doublant la paire « voyant »/« aveugle » pour catégoriser la relation qui s'établit du fait de la rencontre sur la chaussée, où le piéton n'est plus un « passant » mais un « voyant » ayant des droits et des devoirs d'intervention pour aider l'« aveugle ».

La rue est un espace où la disponibilité visuelle et l'accessibilité immédiate rendent possibles de nombreuses interactions entre inconnus, basées sur autant de catégorisations adéquates au type d'activité. Ainsi en est-il de la manche, où la catégorisation rendue pertinente est celle « mendiant »/« donateur ». Les participants peuvent négocier et remplacer les catégories pertinentes : ainsi le mendiant peut rendre pertinentes d'autres catégories, inversant l'asymétrie entre lui et son interlocuteur - par exemple ethniques (Hinnenkamp, 1989), tout comme l'aveugle peut refuser l'aide du passant (Relieu, 1994). De même, les sifflements et autres apotrophes de femmes par des hommes dans les espaces publics sélectionnent comme seule catégorie pertinente celle du genre, dans des activités qui rompent ostensiblement avec la posture d'inattention civile pour exploiter potentiellement n'importe quel détail ordinaire comme ressource pour un commentaire, une évaluation ou un sous-entendu d'ordre sexuel (Brooks-Gardner, 1980). Le problème pour la femme est là aussi souvent de se soustraire à cet appariement catégoriel, afin de retrouver son apparence normale de « passante ». Le travail effectué par les individus pour organiser leur conduite et leur disponibilité catégorielle, voire pour refuser une catégorisation qui leur serait imposée, montre d'une part leur orientation constante vers ces problèmes pratiques et d'autre part le caractère interactivement accompli des processus de catégorisation visuelle, qui tout en étant disponibles ne sont pas moins élaborés par les interprétations et les conduites verbales et non-verbales.

2.4. Afin de développer ce point de manière empirique, nous nous arrêterons brièvement sur quelques extraits d'enregistrements vidéo de demandes d'itinéraires, un autre type d'activité ordinaire dans lequel des inconnus s'abordent dans la rue (cf. Auer, 1979 ; Klein, 1979 ; Psathas, 1986). Là encore, une analyse catégorielle est à l'œuvre : la demande d'itinéraire se présente comme une interaction entre deux locuteurs qui aux fins de cette activité se catégorisent symétriquement comme « étant »/« n'étant pas du lieu », comme « le connaissant »/« ne le connaissant pas ». Cette catégorisation commence à être exhibée très tôt dans l'interaction, avant même que les participants se parlent, élaborant ainsi la légitimité de l'activité engagée : d'une part, le demandeur d'itinéraire se présente ainsi comme ayant une bonne raison d'aborder un inconnu dans la rue et se distanciant par là même d'autres catégories, comme celle du mendiant, de l'étudiant faisant un sondage, du vendeur à la sauvette, etc. D'autre part, la catégorisation de l'informateur (comme étant

un résident, un fréquentateur habituel, un professionnel travaillant dans le quartier, etc. – donc comme quelqu'un de compétent et d'adéquat en vue de l'activité) est elle aussi une condition pour que la demande d'itinéraire puisse avoir lieu. Que cette reconnaissance mutuelle soit la condition de l'interaction est bien montré par le fait que l'échange est interrompu lorsque la personne interpellée nie son appartenance à la catégorie « informateur potentiel », comme dans l'extrait suivant :

(1) (Corpus Montpellier, Étuves 9)

- 1 E euh ::: pardon l'é- euh l'église saint-roch s'il vous plaît\
 2 A euh :*::: alors/
 **se retourne vers l'arrière--->*
 3 (2s)
 4 B ah moi je suis pas d'ici/ *alors* °je sais pas *du tout°
 **hausse les épaules* *se tourne et s'éloigne*
 5 E [ah a[h
 6 F [ah
 7 B [*pas se derrière sa femme* se positionne derrière elle*
 8 A [-----> * se retourne vers E et F
 9 A i me semble qu'i faut que vous repart*iez par là ((continue))
 **pointe devant elle*

E, accompagnée de F, adresse à un couple (A et B) sa demande d'itinéraire. Elle ne sélectionne pas a priori la personne qui va répondre, mais traite le couple comme une « unité de participation ». Toutefois la façon dont A et B vont répondre va exhiber des engagements différents. C'est A qui prend le tour (2) en retardant la description d'itinéraire proprement dite, mais en exhibant une posture d'élaboration de la réponse, que ce soit dans son comportement verbal (par un « euh » prolongé d'abord et par un connecteur laissant entendre qu'il y aura une suite) aussi bien que non verbale (en cherchant une orientation spatiale adéquate à la cible à indiquer). Cette activité de préparation désengage momentanément A du contact visuel avec E, la laissant face-à-face avec B. Celui-ci adopte une toute autre manière de répondre : il ne s'engage pas dans l'élaboration de la réponse mais thématise son appartenance catégorielle, en associant explicitement « ne pas être d'ici » et « ne pas connaître » (4). Il accompagne cette déclaration catégorielle de l'accomplissement postural de son non-engagement, en se détournant de E et se plaçant à l'écart, derrière A. Il quitte ainsi l'interaction, de manière ratifiée par E et F (5-6). A cet instant, A se retourne, reprenant l'activité qu'elle avait commencée mais laissée en suspens, et fournit sa description d'itinéraire (9). Cet extrait est intéressant dans la mesure où y sont manifestées de façon coordonnée les formes prises par l'adoption et par le refus de la catégorie « informateur », déclenchant des trajectoires séquentielles et actionnelles distinctes.

On peut se demander ce qui se passe lorsque l'identification catégorielle est inadéquate - lorsqu'on demande son itinéraire à un mendiant, à un artiste des rues, ou au « fou du village », c'est-à-dire à un type particulier de personne, qui par son accoutrement et sa conduite excentriques exhibe son appartenance au lieu, est même parfois une figure caractéristique de ce lieu, en l'occupant de manière quasi permanente par une activité se distingue de celle des « passants » et qui invite éventuellement à l'établissement d'autres paires catégorielles que « demandeur »/« informateur ». Voici un extrait vidéo d'une telle interaction, entre D, tenant un appareil de photo dans la main ainsi qu'un dépliant touristique de la ville de Bâle, accompagné par une personne qui filme le spectacle de la rue, et B, croisé sur le trottoir, vêtu d'un imperméable jaune très voyant, portant trois casquettes superposées sur sa tête et tenant à la main une borne signalétique conique orange.

(2) (Corpus Bâle/clip 12)

- 1 D excusez-moi/ . vous parlez français/
2 B un peu:
3 D un peu c'est gentil/ moi je parle pas du tout allemand\ je suis un
4 peu per[du/
5 B [ah les (i-)
6 D nous cherchons s- nous s- [nous promenons dans bâle]
7 B [les photos/ les] photos
8 D non/ on on cherche le musée des cultures
9 B des cultu :res ja[:/
10 D [vous connaissez le : [musée/
11 B [ja :/
12 B le musée : le magnifique/ . c'est. c'est beau
13 D on nous [a dit] qu'il y avait eu une très : une exposition sur le tibet
14 B [les]
15 B xxxx ou eh le : toujou :rs
16 D ah elle est toujours l[à
17 B [les culturels/ | les culturels/ . les culturels
| reg. son papier et s'éloigne
18 D et | et il est où/ vous savez où se trouve le musée
| B revient
19 B musée/ . des cult- des cultu :res/
20 D oui . il [est où
21 B [des cultu- il est où xxxx
22 D c'est on c'est :. | on m'a dit près | près du mun- | du muster/
| s'éloigne | revient | s'éloigne
23 (3s)
24 B ((s'éloigne en criant les menus et les prix des restaurants dans son mégaphone))

Cette interaction se prolonge alors même que la demande d'itinéraire n'aboutit pas. Un problème catégoriel est à l'œuvre : D accomplit sa propre catégorisation de demandeur d'itinéraire, en exhibant sa non maîtrise de la langue locale, en thématissant sa catégorie de « touriste » (« nous s- nous promenons dans bâle » 6), et en rendant compte de son approche par le fait qu'il est « perdu ». Il accomplit aussi la catégorisation de son partenaire comme informateur compétent, notamment en produisant des enchaînements normalisants à ses tours, en les interprétant comme collaborant à la tâche qu'il lui impose. De son côté, B produit des enchaînements particuliers aux tours de D, souvent par une répétition (8-9, 10-12, 18-19, 20-21) : tout se passe comme si les paires adjacentes initiées par D, fournissant la première partie de la paire, n'étaient jamais complétées par B, qui n'énonce pas la deuxième partie de la paire mais qui, en répétant le dernier mot du tour précédent, occupe ainsi le tour suivant sans en respecter la pertinence conditionnelle. De cette manière, il contribue à l'interaction tout en ne répondant pas à la demande. Ses enchaînements, en outre, rendent pertinents d'autres éléments du contexte que ceux que D rend pertinents aux fins pratiques de la tâche à accomplir : il remarque la caméra (7), il produit une catégorisation (17) autre que celle qui légitime la demande d'itinéraire. De cette manière, B résiste à la fois à la catégorisation que D fait de lui et au développement séquentiel initié par D. Alors que D fait tout pour maintenir une apparence normale de l'échange, B s'éloigne de plus en plus de l'activité en cours - y compris posturalement. Il quitte l'échange en se tournant vers son activité spécifique - la crie des prix des restaurants dans la borne signalétique utilisée comme haut-parleur.

Schegloff (1972) avait déjà remarqué, en parlant de la sélection des formulations de lieux, que celles-ci dépendent de la catégorisation des locuteurs : ainsi l'amateur de musique demandant où se trouve un club de rock va sélectionner le nom de la rue lorsqu'il s'adresse à un locuteur qu'il catégorise comme un « vieil habitant du quartier » alors qu'il va sélectionner le nom du club lorsqu'il s'adresse à celui qu'il catégorise comme un « jeune branché ». Formulation des lieux et catégorisation des locuteurs vont de pair. L'exemple de l'« excentrique » de Bâle nous permet de réfléchir à

la définition de la catégorie orientée vers une activité - la demande d'itinéraire : si la personne censée pouvoir donner des informations est « quelqu'un du lieu », toutes les personnes catégorisables ainsi ne sont pas d'emblée de bons informateurs. L'« excentrique » d'ailleurs ne reconnaît pas D comme un interlocuteur dans cette activité, alors qu'il pourrait le reconnaître dans le cadre d'une autre activité, comme celle de prendre des photos - orientée autrement vers lui et sa catégorisation.

La disponibilité visuelle des catégories, telle qu'elle est accomplie dans des activités particulières, forme donc un continuum avec leur manifestation et accomplissement verbaux ; elles s'exhibent souvent de manière implicite, sans que la catégorie soit thématisée ou mentionnée. Ainsi l'apparence visuelle peut s'articuler avec et être prolongée par des manières de parler, révélant un accent, des usages linguistiques particuliers, la sélection d'une langue plutôt que d'une autre, ou des façons particulières d'interagir. L'activité catégorielle des participants s'exerce de manière globale et intégrée, ne s'arrêtant pas aux frontières disciplinaires qui distinguent entre comportements verbaux et non-verbaux. La disponibilité visuelle d'un style vestimentaire et la disponibilité sonore d'un accent sont interprétées catégoriellement ensemble comme signant l'appartenance à une catégorie sociale ou ethnique, produisant des réponses adéquates, des ajustements, des modes de coordination correspondants. La prise en compte de ce continuum de phénomènes, réalisés par des ressources symboliques différentes mais souvent combinées, au sein de l'analyse des pratiques de catégorisation nous semble donc fondamentale, rendant méthodologiquement indispensable le recours à des enregistrements vidéo des interactions analysées.

2.5. En guise d'exemple, nous développerons l'analyse d'une scène urbaine que nous avons enregistrée en vidéo. Il s'agit de la traversée d'un abri de bus par quatre adolescents, un événement à propos duquel on peut interroger le choix et la pertinence des catégories descriptives utilisables pour référer à l'action et à ses acteurs – un problème qui se pose également dans la description ethnographique et dans la transcription de données verbales (Mondada, à paraître b). Nous avons affaire à un mouvement dans un espace public qui se présente, ainsi constituée par le mouvement lui-même, comme une scène, de forme rectangulaire, dont une extrémité est configurée comme une entrée par l'arrivée du groupe et l'autre comme une sortie par la caméra qui la filme. Cette traversée pose un problème pratique à ses participants : comment rendre reconnaissable qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils ne sont pas autant d'« unités véhiculaires », mais qu'ils « sont avec », constituant une seule « unité de participation » (Goffman, 1973) ? Comment organise-t-on la traversée d'un espace circonscrit en tant que groupe ? Comment rend-on visible et disponible l'appartenance commune à ce groupe ? Ces problèmes pratiques sont gérés par les participants dans l'organisation même de leur action, dans la façon méthodique dont ils lui confèrent un ordre et donc une *accountability*. Voici quelques-uns des procédés que nous pouvons décrire sur la base de l'enregistrement vidéo de l'action :

- Les quatre participants n'arrivent pas ensemble dans le couloir ; leur alignement et leur entrée conjointe dans l'espace sont accomplis par le premier puis par le second qui ralentissent leur marche et se retournent vers les deux autres pour les attendre.
- Une fois alignés, ils peuvent avancer en même temps, sur le même front, occupant toute la largeur de la scène.
- Lorsque celui qui s'était engagé le premier dans le couloir s'arrête à un distributeur, situé sur le côté, un second s'arrête avec lui, alors que les deux autres font un pas de plus en avant. Ils interrompent leur avancée en se tournant vers l'arrière, échantent un regard entre eux, regardent devant eux, se retournent l'un après l'autre pour les rejoindre et reconstituer ainsi l'« unité de participation ».
- Le départ du distributeur se fait en un ordre successif, celui qui s'y était arrêté le premier démarrant en tête. Les quatre passent devant la caméra l'un après l'autre, en ne la regardant pas, voire en détournant la tête.

Les procédés de coordination mis en œuvre par les participants leur permettent d'accomplir de façon méthodique la traversée de l'espace public, en se donnant à voir comme étant ensemble, comme formant un groupe, comme étant organisés et hiérarchisés autour d'un individu, qui ajuste et mène l'action conjointe. Le groupe est ainsi constitué par son arrangement visible et par son exploitation située des particularités de l'espace ; ces dernières sont des ressources localement disponibles, constituées par les caractéristiques architecturales de l'abri de bus, par l'espace vide créé par l'absence de piétons le traversant à ce moment-là, par des « spectateurs » arrêtés le long de la scène et la regardant, et par le placement de la caméra que remarquent progressivement les membres du groupe. En outre, le groupe se donne à voir comme un groupe particulier, en adoptant un rythme spécifique de la marche, qui contraste avec la manière dont les autres passants traversent le même espace, en adoptant une façon particulière d'écarter et de lancer chaque jambe, de déplacer le poids du corps d'une jambe à l'autre, dans des manières de faire qui contribuent à le catégoriser comme un groupe d'adolescents branchés appartenant à la culture hip hop. Leur façon d'organiser la traversée de l'espace accomplit donc leur identité, en les donnant à voir, pour les passants et pour la caméra, d'une manière particulière, en exhibant un style qui est incorporé à tous les niveaux, de l'occupation de l'espace à la démarche et aux modes de coordination.

Cet extrait montre l'articulation étroite entre existant entre arrangement spatial, mouvement, catégorisation et identité ; l'espace urbain n'y est pas simplement un cadre ou un arrière-fond mais un ensemble de ressources pouvant être exploité pour l'organisation de la conduite et étant, en retour, réflexivement configuré par elle, se transformant ainsi d'un abri de bus à une scène.

On peut se demander quels enseignements en tirer pour la sociolinguistique : on a là le traitement par les participants de dimensions fondamentales de l'analyse sociolinguistique, comme l'expression d'un style identitaire, la définition du contexte, la manifestation de l'appartenance à un groupe. Les ressources mobilisées ne sont pas verbales mais avant tout actionnelles, rendant observable l'accomplissement et l'exploitation situés des ressources venant à confluer dans le répertoire symbolique d'une certaine culture juvénile. Une analyse basée sur leur manifestation et émergence dans l'action située, et non pas sur des entretiens où l'identité serait interrogée et déclarée, permet de mieux situer les enjeux d'identité et de style en relation avec des accomplissements interactionnels locaux (cf. Selting, 1997 ; Keim, 1993 ; Widdicombe & Wooffitt, 1995).

3. L'omniprésence de la catégorisation dans les récits urbains

La réflexion sur l'émergence et la manifestation interactives des catégories pertinentes pour les activités prenant place dans l'espace urbain nous ont amené à privilégier des processus de catégorisation qui sont exhibés plus que déclarés, qui sont descriptibles (*accountables*) plus que décrits. Cette approche nous semble importante dans la mesure où non seulement elle est généralement moins pratiquée, mais surtout où elle oblige à se pencher sur l'accomplissement pratique des catégories, sur leur établissement mutuel par les participants en situation – et non sur leur caractère évident, allant de soi, qui risque souvent de s'imposer au chercheur quand il travaille à partir d'entretiens. Reste que les locuteurs procèdent aussi à des catégorisations explicites dans les interactions de leur vie ordinaire, notamment dans des interactions où ils réfléchissent aux transformations de l'espace urbain. Si les deux activités catégorielles se distinguent par le fait qu'elles sont exhibées dans un cas et déclarées dans l'autre, manifestées dans l'un et thématisées dans l'autre, reste que dans les deux cas elles apparaissent dans des activités situées et s'orientent vers la production d'une intelligibilité locale de ces situations (Jayyusi, 1984). Ainsi les analyses catégorielles thématisées par les locuteurs dans un récit, un entretien, ou une conversation entre amis ne constituent pas la verbalisation d'opinions, attitudes, croyances caractérisant tel individu voire tel groupe en général, mais sont accomplies dans le contexte de la séquence d'interaction où elles apparaissent – le fait de nommer, de thématiser, d'exprimer linguistiquement des raisonnements catégoriels pour un énonciataire et dans une situation d'énonciation contribuant à leur configuration.

Dans les extraits que nous allons analyser, nous serons donc sensible au caractère occasionné des mentions des catégories ainsi qu'à la façon dont celles-ci se modifient dans la séquentialité de l'échange. L'échange n'est ainsi pas considéré comme une scène où un raisonnement catégoriel peut simplement être extériorisé mais comme le lieu même où il prend progressivement forme, en investissant la temporalité de l'interaction avec l'autre. En outre, les raisonnements catégoriels que nous privilégierons concernent tous les transformations de l'espace urbain - montrant ainsi la pertinence des raisonnements catégoriels dans la façon dont les citoyens interprètent le devenir de leur quartier et en particulier associent la structuration de l'espace à la distribution des catégories socio-ethniques dans cet espace.

3.1. Le caractère occasionné de la mention des catégories

La mention des catégories est souvent occasionnée par un détail du contexte, un élément focalisé dans l'interaction, une dimension pertinente de l'action en cours. Autrement dit, elle relève moins d'une prise de position générale qui ne demanderait qu'à s'actualiser que des multiples occasions thématiques que fournit la conversation. Dans l'extrait suivant, ce sont les préférences gastronomiques de D qui déclenchent sa description :

(3) (Corpus OPB, E5_g5_200101_AJ)

- 1 D euh.. hmm. en plus... par exemple moi j'aime bien le fromage/ si
 2 je veux aller si je veux trouver un fromager il faut que je monte
 3 jusqu'à : jusqu'à ((NN de rue))
 4 F ah/
 5 D bon : [il y en a dans les supermarchés hein/ mais le
 6 J [mais les bons fromagers il n'y en a pas
 7 D oui oui
 8 J voilà
 9 D bon pour moi c'est c'est un indice quoi\
 10 J mhm/
 11 D au niveau des commerces/ au niveau des commerces c'est clair que. euh.
 12 il y a moins.. -fin : les commerçants français sont moins nombreux/
 13 J mhm
 14 D il y a quelques commerçants arabes euh.. -fin nord-africains qui sont
 15 d'origine africaine mais qui sont plus dans cert- .. -fin\ bon\ sur le
 16 sur le boulevard arrière il y en a euh/ c'est plus viande et épices\
 17 alors que les chinois c'est c'est beaucoup plus vaste . beaucoup
 18 plus toutes directions

Le point de départ pour une description catégorielle du quartier de D est son amour du fromage (1), un goût personnel qui organise d'une certaine manière son territoire : le fromage est associé à une catégorie de personnes (le locuteur explicitant lui-même sa valeur métonymique li. 9), les « fromagers », qui structurent le territoire (selon des relations de proximité/éloignement ainsi que par des frontières) autour de l'habitation de D. La réaction de F (4), qui est traitée comme un topicalisateur, demandant davantage de détails voire d'explications, provoque l'ajout d'une concession (« bon : » 5) suivie immédiatement de sa correction (« mais ») qui est co-énoncée par D et par J (6), ratifiée par les deux (7, 8). Ce constat d'absence des fromagers repose ainsi d'une part sur une description territoriale légitimée par un accord sur la définition de la catégorie (par opposition avec la vente de fromages dans les supermarchés) ; d'autre part, cette légitimation une fois assurée, elle permet un raisonnement plus large sur la distribution territoriale des catégories, explicitement introduit comme un raisonnement indiciel (9). Cette montée en généralisation (cadrée thématiquement par « au niveau des commerces/ » 11) est accomplie par le passage des « fromagers » à une catégorie composite, constituée d'une profession et d'une nationalité (« commerçants français »). Cette généralisation permet un raisonnement à la fois quantitatif et comparatif : elle permet le décompte relatif des appartenants à la catégorie – marqué par des hésitations (12, 15 avec des reprises reformulatives par « -fin »). La comparaison se fait avec les autres éléments de la collection « profession + nationalité » (selon la règle d'économie de Sacks, 1972 : une fois catégorisé un membre selon une catégorie relevant d'une collection, on

continue à catégoriser les autres membres selon les catégories de la même collection). De façon intéressante toutefois, il y a une asymétrie dans la formulation de ces catégories : alors que la formulation exacte de la catégorie des « commerçants arabes », introduite initialement (14) est reprise deux fois (14, 15), la mention des « chinois » se fait sans hésitation, et sans la mention de la profession. Ce n'est pas seulement la mention de la catégorie qui est différente, mais aussi son introduction : pour les deux premières catégories il y a hésitation entre prédication d'existence (« il y a moins.. » 12) et qualification, fléchage (« les commerçants français sont moins nombreux » 12) (les « commerçants arabes » sont introduits par « il y a », qualifiés dans deux relatives, puis réintroduits par « il y en a euh/ » suivi d'une qualification « c'est plus viande et épices\ » 16). Pour la dernière catégorie citée, les « chinois » il n'y a aucune hésitation, introduction par dislocation à gauche, suivie de la qualification (« les chinois c'est c'est » 17). Les catégories sont ainsi homogénéisées par le raisonnement quantitatif et comparatif, mais redifférenciées au niveau des modes de leur introduction et des prédications qui leur sont associées.

3.2. Reformulations et transformations discursives des catégories

Le travail local sur la formulation est donc très important pour l'accomplissement du type particulier et contextuel d'intelligibilité visé par la mention de la catégorie. Les reformulations (marquées dans l'extrait 3 par « -fin ») sont le procédé discursif qui permet d'introduire de la différenciation et de la transformation dans leur mention. Ces reformulations ne sont pas le fait d'un seul locuteur, qui chercherait le mot juste ou la meilleure formulation, mais sont accomplies interactivement avec son partenaire, comme dans les extraits suivants :

(4) (Corpus OPB/E5_g4_200101_K5A)

- 1 B dans l'immédiat non\ mais sinon le vingtième ça change énormément
 2 hein Belleville tout ça Ménilmontant les plus vieux ils reconnaissent plus
 3 T xxx parce que mon grand-père xxx Belleville Ménilmontant mais quand il était
 4 jeune quoi
 5 B ouais ouais ben ouais ouais
 6 T xxx
 7 B quel âge il a votre grand-père/
 8 T soixante-dix-huit
 9 B ah ouais il est déjà plus vieux que moi encore\ ouais donc il a connu ben moi
 10 j'ai connu aussi les la fin des :/ . du Belleville populaire quoi\ . enfin
 11 c'est toujours populaire mais c'est plus la même euh :. y a beaucoup
 12 d'arabes et de chinois maintenant\
 13 S ouais. et avant c'était quoi/
 14 B y a euh y a longtemps qu'y avait : une immigration du maghreb hein mais :
 15 c'était le petit populo français quoi

(5) (Corpus CIU/imru315-319)

- 1 M aujourd'hui/ le quartier se compartimente/ . c'est-à-
 2 dire\ il reste mélangé/ .. mais/ il est il est
 3 compartimenté\ vous avez les homosexuels la nuit/ .
 4 les juifs le jour\ . euh : vous avez des gens de :.
 5 toutes sortes d- d'origines/ qui sont là/ mais qui ne
 6 se fréquentent PAS\ . qui se cotoient/ . dans les rues
 7 E les sépharades ne fréquentent pas les ashkenazes/ .
 8 [si :
 9 M [si si si si si vous avez la librairie du progrès/
 10 qui est un. polonais ((rit))
 11 E bien sûr
 12 M comme on n'en fait plus/
 13 E ah
 14 M enfin un juif d'Europe centrale/ xxxxx un vrai de vrai/ .
 15 bon qui est là/ et qui TROne dans la rue/ avec l'épicier/
 16 avec xxx/ machin et caetera/ tout ça ça se fréquente bien sûr\
 17 (hh). mais euh :: je parle des. des non-juifs justement/ qui
 18 viennent euh :. et qu'on ne voit PAS/ ils sont là/ . j'ai
 19 appris leur existence parce que j'étais placé au troisième
 20 étage/ . n'est-ce pas/ . mais. je les ai jamais vus dans la rue/

Ces extraits rendent observable d'une part la pertinence récurrente des catégories d'appartenance ethnique pour décrire l'espace de vie des habitants et leurs changements et d'autre part la façon dont ces catégories sont travaillées discursivement et interactivement, à donner des configurations catégorielles inédites et à toutes fins pratiques.

Ainsi dans le premier cas (extr. 4) la qualification de « populaire » (10) fait l'objet d'une auto-reformulation (« enfin c'est toujours populaire mais c'est plus la même euh : » 11) qui nie l'affirmation précédente (« la fin des :/ . du Belleville populaire quoi\ ») et qui déclenche la recherche d'une autre différence, par l'introduction de catégories ethniques (« y a beaucoup d'arabes et de chinois maintenant » 11-12). On a donc là une première mention, déstabilisée par la reformulation successive, rééquilibrée par la mention d'autres catégories. Une nouvelle déstabilisation est introduite par la question de S (13) qui enchaîne par contraste avec la mention de « maintenant » par une question focalisée sur l'« avant » et sur une catégorisation positive de cet « avant » - cohérente avec le mode d'introduction de la séquence rendant pertinent l'âge de l'énonciateur, allant de pair avec un savoir dont les jeunes sont dépourvus. Encore une fois, B enchaîne avec une négation de l'affirmation précédente ; la reformulation de « populaire » en « petit populo français » (15) lui permet de retrouver un critère de différenciation, convoquant une autre catégorie ethnique, modifiant l'adjectif de façon à lui donner une forme plus vernaculaire, et y ajoutant un diminutif. L'accomplissement de la spécificité de cette catégorie est donc obtenu par touches progressives, en relation avec l'interlocuteur.

De même dans l'extrait suivant (5), c'est une question manifestant une compréhension de l'interlocuteur qui déclenche une reformulation. M propose un descripteur « compartimenté » (1) qui est glosé par des descriptions équilibrant (par « mais » 2, 5) deux pôles, « mélangé » (2) et « compartimenté » (3), « qui sont là/ mais qui ne se fréquentent pas\ » (5-6). A l'appui de sa description, M cite deux catégories, les « homosexuels » et les « juifs », se partageant temporellement l'espace. La question de E met en cause en partie sa description, à propos d'une autre paire catégorielle (« sépharade »/« ashkénaze » 7), provoquant une redescription de la part de M, centrée d'abord sur cette paire, en introduisant ensuite une autre catégorie, par contraste, « non-juifs », pour laquelle est reprise la forme descriptive « p mais q » (« ils sont là/ » « mais. je les ai jamais vus dans la rue/ » 18-20), qui reprend un seul des pôles énoncés précédemment, articulé cette fois à une autre opposition (non plus entre « jour » et « nuit » mais entre « dans les étages » et « dans la rue »). Ces formulations complexes renvoient à la recherche d'une description des relations de co-existence sans contact des catégories, où celles-ci sont à la fois co-présentes et distinctes dans le même lieu.

3.3. Associations catégorielles : la constitution locale de collections de catégories

Les enchaînements des interlocuteurs montrent comment les associations entre catégories, les liens entre les catégories « qui vont ensemble » dans la même collection sont élaborées localement. Ainsi M parle des « gens de :. toutes sortes d- d'origines » mais la seule catégorie ethnique qu'il mentionne est « juif », les autres étant désignés soit négativement (« non-juifs ») soit par une catégorie que l'on pourrait traiter comme relevant des préférences sexuelles (« homosexuels ») et qui en fait est traitée comme une catégorie ethnique. C'est ce qui se passe dans l'extrait suivant :

(6) (Corpus OPB/e1_g6_160101_libr)

- 1 E en ce qui concerne l'évolution justement de la population/ je serais un
 2 peu plus intéressée que vous me parliez (peut-être) de cette population
 3 qui change\ y a t-il aujourd'hui plus donc de de non. israélites
 4 L [plus de gays

La question, adressée à un commerçant affichant son identité juive, porte sur les « non Israélites » (3), en formulant la catégorie de manière négative, comme l'ensemble complémentaire de toutes les catégories à l'exclusion des celle de l'interlocuteur. Le fait qu'elle hésite sur le nom de la catégorie (« de de non. israélites »)

contraste avec la formulation de la réponse qui se présente moins comme une réponse à une question que comme une hétéro-réparation de la formulation (« plus de gays » 4 en chevauchement). De cette manière particulière, la catégorie « gay » est traitée comme appartenant à la même collection que celle d' « israélite », une collection renvoyant aux communautés qui habitent dans le quartier.

Cette collection s'organise à toutes fins pratiques et d'une manière qui est traitée comme évidente par rapport à la réalité qu'elle décrit. Ainsi dans l'extrait suivant le regroupement des catégories qui la composent et la fracturent en deux parties est traité comme allant de soi par le locuteur :

(7) (Corpus OPB/Fumanti)

- 1 C j'ai l'impression qu'ils commencent à :: . tout doucement
 2 à venir là.. . [parce que il y les magasins :: de plu- de plus en&
 3 R [il y en a de trop\
 4 C & plus/ à chaque fois qu'y en a UN qui ferme/ un suisse/ xxxx.. ehm
 5 ou un italien ou un un suisse allemand [je sais pas. HOP c'est &
 6 E [ouais
 7 C & un turc qui le prend\.. xxx=
 8 R =les turcs/ . c'est aussi [des :::
 9 C [<on peut ouvrir un ou deux des magasins
 10 ((plus fort))> mais il faut si- sinon on va être I :stanbul/ là

Dans l'argumentation de C, les catégories sont introduites progressivement : « il y a les magasins :: » est d'abord introduit, repris par « à chaque fois qu'il y en a un qui ferme », définissant un sous-ensemble non autrement qualifié, suivi en deuxième lieu par une spécification catégorielle. Celle-ci introduit un regroupement de catégories comprenant « un suisse/ », « un italien », « un suisse allemand », suivi par « je sais pas » qui en modalise la clôture et qui s'oppose à l'autre pôle ne comprenant qu'une catégorie, les « turcs ». La crainte exprimée par C, appuyée par R (3, 8), se matérialise encore davantage dans la transformation du nom du quartier, « I :stanbul » (10) : ici la conception de la coexistence des catégories ne s'exprime pas comme chez M par leur juxtaposition mais par une conquête qui n'est pas uniquement quantitative mais aussi qualitative, dans le passage du nombre des membres de la catégorie à une transformation de la dénomination de l'espace en relation avec cette catégorie.

4. Conclusions

Ce texte s'inscrit dans une série de réflexions sur l'analyse des processus de catégorisation inspirée de Sacks et son intérêt pour la linguistique (cf. Mondada, 1999, 2000b, à paraître a et b). Plus particulièrement, il a tenté de montrer l'omniprésence des processus de catégorisation dans l'arpentage des espaces publics urbains, dont l'observation permet à la fois de mieux caractériser les spécificités des conduites et des expériences sociales et langagières en ville et de mieux comprendre les processus d'émergence, de constitution et de stabilisation des catégories sociales. Ces enjeux nous semblent fondamentaux pour la sociolinguistique : d'une part ils lui permettent de penser un véritable dialogue avec les *urban studies*, qui constituent une très riche tradition souvent ignorée par la sociolinguistique urbaine (sur leurs développements parallèles voir Mondada, 2000a, ch. 2 et ch.3) ; d'autre part ils lui permettent de penser la dimension sociale des conduites communicationnelles d'une manière qui reconnaisse le rôle constitutif du langage, de manière à envisager un dialogue renouvelé avec les théories sociologiques actuelles.

Au sein même de la sociolinguistique, l'approche des catégorisations inspirée de Sacks permet de reformuler un certain nombre de problèmes cruciaux : l'un est de savoir sous quelle catégorie décrire les locuteurs, afin d'articuler – que ce soit, selon les modèles adoptés, par des relations de causalité, des relations de corrélation ou des relations de co-construction – les formes qu'ils énoncent ou les façons de parler qui caractérisent leur énonciation avec l'expression identitaire, l'appartenance sociale,

la relation à la culture d'origine... L'approche des catégorisations développée ici pose cette question comme un objet de l'analyse, et non pas comme un préalable à l'analyse qui serait décidé en vertu d'un choix de modèle explicatif et/ou de pré-enquêtes. En traitant la pertinence des catégories comme un objet, l'analyse se penche donc sur les processus de pertinentisation mis en œuvre par les locuteurs eux-mêmes – et non de façon exogène par les chercheurs qui les observent.

Ainsi, par exemple, plutôt que de s'intéresser d'emblée à un objet défini comme le « parler des banlieues », ou bien le « parler des jeunes » ou le « parler des immigrés » censés représenter de façon emblématique les problèmes urbains actuels, nous préférons nous pencher sur la façon dont des acteurs sociaux, qui peuvent éventuellement être catégorisés, au sein de certaines activités, par eux-mêmes ou par d'autres, comme des « jeunes », des « banlieusards », des « immigrés », mais aussi de multiples autres façons, s'expriment dans la ville et sur la ville, et ce faisant, élaborent et organisent localement le sens qu'ils confèrent à l'urbain et les catégories pertinentes qui en régissent l'intelligibilité.

Nous avons souligné la pluralité des ressources par lesquelles les locuteurs et acteurs sociaux procèdent à l'interprétation mutuelle et à la production d'effets de catégorisation, en tenant notamment compte des ressources suivantes :

- les ressources proprement linguistiques, traitées comme disponibles par les locuteurs, puisées dans leur mémoire linguistique, exploitées en s'orientant vers des attentes normatives définies moins par les grammaires et les dictionnaires que par une « compétence de catégorisation » qui permet aux locuteurs d'identifier le caractère adéquat des formes utilisées ou à utiliser dans un contexte d'activité particulier, mais aussi bricolées selon les contingences de la situation et selon les exigences de l'organisation séquentielle de l'interaction.
- les ressources gestuelles, traitées par les locuteurs en relation de continuité et d'imbrication avec les activités langagières, indissociables d'elles sauf par des artéfacts liés à l'enquête et par une réification des limitations de l'enregistrement audio. La distinction entre verbal et non-verbal, le recours à ces catégories binaires est elle-même la trace d'une frontière qui est instaurée par des coupures disciplinaires beaucoup plus que par les pratiques empiriques.
- les ressources spatiales, qui permettent de penser l'espace de la ville, dans sa matérialité même, comme constituant un ensemble de formes et d'occasions qui peuvent être investies, exploitées, reconfigurées par les acteurs dans l'organisation de leur action. Dans cette optique, l'action ne prend pas simplement place dans l'espace, mais elle s'organise en tenant compte des possibilités et des contraintes de l'environnement dans lequel elle se déploie, en en faisant autant d'éléments structurants contribuant à son intelligibilité. Là encore, cette dimension n'est observable et exploitable dans l'analyse que si celle-ci recourt à des enregistrements vidéo.

Cette réflexion sur les ressources, initiée sur les ressources linguistiques (Mondada, 2001b) et poursuivie en réfléchissant aux conséquences théoriques qu'introduit l'usage de la vidéo en linguistique interactionnelle (Mondada, à paraître c), nous fait situer les digressions que nous avons faites dans cet article non pas aux marges mais au cœur des préoccupations des sciences du langage et de leur dialogue avec les autres sciences sociales.

Conventions de transcription

[	chevauchements		pauses
(2 s)	pauses en secondes	xxx	segment inaudible
/ \	intonation montante/ descendante\	exTRA	segment accentué
((rire))	phénomènes non transcrits	:	allongement vocalique
< >	délimitation des phénomènes entre	(())	par- troncation
&	continuation du tour de parole	=	enchaînement rapide
^	liaison	(h)	aspiration
(il va)	essai de transcription	°bon°	murmuré
* *	indication du début/de la fin d'un geste, décrit en italique à la ligne successive		
	repère d'un mouvement décrit à la ligne successive		
---->	continuation du geste aux lignes suivantes		

Provenance des corpus :

Corpus Montpellier : corpus vidéo de demandes d'itinéraires enregistrées par J.-M. Barbéris, Univ. Montpellier 3.

Corpus Bâle : corpus vidéo de demandes d'itinéraires enregistrées par L. Mondada.

Corpus OPB : corpus audio réuni pendant l'« Opération Paris-Bâle », un séminaire expérimental entre des étudiants de l'ILPGA/Université Paris 3 et du Romanisches Seminar/Université de Bâle en 2000-01, dont les analyses sont publiées dans Mondada & Renaud (2001).

Corpus CIU : corpus audio issu du projet de recherche « Civilité, Identité, Urbanité » enregistré en 1988 dans le quartier du Marais (Paris).

Bibliographie

- Alber, J. L., & Py, B. (1986). Vers un modèle exolingue de la communication inter-culturelle : Interparole, coopération et conversation. *Etudes de Linguistique Appliquée*, 61, 78-90.
- Auer, P. (1979). Referenzierungssequenzen in Konversationen : Das Beispiel « Ortsangaben ». *Linguistische Berichte*, 62, 94-196.
- Auer, P. (1981). Bilingualism as a members' concept : Language choice and language alternation in their relation to lay assessments of competence. *Papier des Sonderforschungsbereich 99 Linguistik, Universität Konstanz*, 54.
- Auer, P. (1998). From code-switching via language mixing to fused lects : Toward a dynamic typology of bilingual speech. *Interaction and Linguistic Structures*, 6, 1-26.
- Benjamin, W. (1982). Das Passagen-Werk, *Gesammelte Schriften*, vol. V. Frankfurt : Suhrkamp.
- Bonu, B., Mondada, L., & Relieu, M. (1994). Catégorisation : l'approche de H. Sacks. In B. Fradin, L. Quéré, & J. Widmer (Eds.), *L'Enquête sur les catégories. Raisons Pratiques*, 5 (pp. 129-148). Paris : Editions de l'EHESS.
- Brooks Gardner, C. (1984). Passing by : Streets remarks, address rights, and the urban female. In J. Baugh & J. Scherzer (Eds.), *Language in Use*. Englewood Cliffs : Prentice Hall.
- Dausendschön-Gay, U., Gülich, E., & Krafft, U. (1995). Exolinguale Kommunikation. In R. Fiehler & D. Metzger (Eds.), *Untersuchungen zur Kommunikationsstruktur* (pp. 85-117). Bielefeld : Aisthesis.
- De Pietro, F. (1988). Conversations exolingues. Une approche linguistique des interactions interculturelles. In J. Cosnier, N. Gelas, & C. Kerbrat-Orecchioni (Eds.), *Échanges sur La Conversation* (pp. 251-268). Paris : CNRS.
- Fornel, M. de (1987). Catégorisation, identification et référence en Analyse de Conversation. *Lexique*, 5, 161-195.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*. Englewood Cliffs, N.J. : Prentice-Hall.
- Goffman, E. (1961). *Encounters. Two Studies in the Sociology of Interaction*. Indianapolis : Bobbs-Merrill.

- Goffman, E. (1971, tr. fr. 1973). *La mise en scène de la vie quotidienne, t. II : Les relations en public*. Paris : Minuit.
- Gumperz, J. J. (1982a). *Discourse Strategies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Gumperz, J. J. (Ed.). (1982b). *Language and Social Identity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hester, S., & Eglin, P. (Eds.) (1997). *Culture in Action. Studies in Membership Categorization Analysis*. Washington : University Press of America.
- Hinnenkamp, V. (1989). « Turkish man you ? » The conversational accomplishment of the social and ethnic category of « Turkish guestworker ». *Human Studies*, 12 (1), 117-146.
- Hughes, E. (1949). Social changes and status protest : An essay on the marginal man. *Phylon*, 10, 58-65.
- Jayyusi, L. (1984). *Categorization and the Moral Order*. London : Routledge.
- Joseph, I. (1998). *La ville sans qualités*. Paris : Editions de l'Aube.
- Kallmeyer, W., (2001). Perspektivenumkehrung als Element des emanzipatorischen Stils in Migrantengruppen. In Jakobs, E.-M., Rothkegel, A., (Hgg.). *Perspektiven auf Stil*. Tübingen : Niemeyer, 401-423.
- Kallmeyer, W., Keim, I., & Tandogan-Weidenhammer, D. (2000). Deutsch-Türkisches. Sprache und kommunikativer Stil von Migranten. *IDS Sprach Report*, 3 (16), 2-7.
- Keim, I. (Ed.). (1993). *Kommunikation in der Stadt, Teil 3 : Kommunikative Stilistik einer sozialen Welt « kleiner Leute » in der mannheimer Innenstadt*. Berlin : De Gruyter.
- Klein, W. (1979). Wegauskünfte. *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik*, 9, 9-57.
- Lee, J. R. E., & Watson, R. (1992). Regards et habitudes des passants. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 57-58, 100-109.
- Lofland, L.H. (1973). *A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space*, New York : Basic Books.
- Mondada, L. (1999). L'accomplissement de l'« étrangeté » dans et par l'interaction : procédures de catégorisation des locuteurs. *Langages*, 134, 20-34.
- Mondada, L. (2000a). *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Paris : Anthropos.
- Mondada, L. (2000b). « La compétence de catégorisation : procédés situés de catégorisation des ressources linguistiques », in P. Martinez & S. Pekarek Doehler, eds., *La notion de contact de langues en didactique*, Paris : ENS Editions & Didier Erudition, 81-102.
- Mondada, L. (2001a). « Polyphonies urbaines : dires pluriels dans et sur la ville », *Grenzgaenge*, N. 8, H. 15, 5-22.
- Mondada, L. (2001b). « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges Linguistiques*, no 1, mai 2001. (<http://www.marges-linguistiques.com>).
- Mondada, L. (à paraître a). « Pour une approche interactionnelle de la catégorisation des ressources linguistiques par les locuteurs », Actes des « Journées d'Etudes » France, pays de contacts de langues », Tours 9-10.11.2000.
- Mondada, L. (à paraître b). « Pratiques de transcription et effets de catégorisation » in B. Bonu, (éd.). Actes du Colloque « Transcrire l'interaction : pratiques analytiques et enjeux théoriques », Montpellier, 17.11.2001, *Cahiers de Praxématique*.
- Mondada, L. (à paraître c). « Operating together through videoconference : members' procedures accomplishing a common space of action », *Proceedings of the IEMCA Conference*, « Orders of ordinary action » - Manchester, 9-11.7.2001.
- Mondada, L., Renaud, P. (2001). « La linguistique à l'épreuve du terrain urbain : un concept pour la formation à la recherche », in *La linguistique à l'épreuve du terrain urbain*. ARBA (Acta Romanica Basiliensia), 13, 15-42.
- Park, R.E. (1928). Human migration and the marginal man. *American Journal of Sociology*. XXXIII, 6, 881-893.
- Psathas, G. (1986). Some Sequential Structures in Direction-Giving. *Human Studies*, 9, 231-246.
- Quéré, L., & Brezger, D. (1992). L'étrangeté mutuelle des passants. *Les annales de la recherche urbaine*, 57-58, 88-100.

- Rajagopalan, K. (1997). Linguistics and the myth of nativity : Comments on the controversy over « new/non-native Englishes ». *Journal of Pragmatics*, 27, 225-231.
- Rampton, B. (1995). *Crossing : Language and Ethnicity among Adolescents*. London : Longman.
- Relieu, M. (1994). Les catégories dans l'action. L'apprentissage des traversées de rue par des non-voyants. *Raisons Pratiques. L'enquête sur les catégories*, 5, 185-218.
- Rost, M. (1990). Reparaturen und Foreigner Talk : Verständnisschwierigkeiten in Interaktionen zwischen Muttersprachlern und Nichtmuttersprachlern. *Linguistische Berichte*, 125, 24-45.
- Ryave, A. L., & Schenkein, J. (1974). Notes on the art of walking. In R. Turner (Ed.), *Ethnomethodology*. Harmondsworth : Penguin.
- Sacks, H. (1992 [1964-72]). *Lectures on Conversation (2 Vols.)*. Oxford : Basil Blackwell.
- Sacks, H. (1963). Sociological Description. *Berkeley Journal of Sociology*, 8, 1-16.
- Sacks, H. (1972). An initial investigation of the usability of conversational materials for doing sociology. In D. Sudnow (Eds.), *Studies in Social Interaction* (pp. 31-74). New York : Free Press.
- Schegloff, E. A. (1972). Notes on a conversational practice : Formulating place. In D. Sudnow (Ed.), *Studies in Social Interaction* (pp. 75-119). New York : Free Press.
- Schutz, A. (1944). The Stranger : An essay in social psychology. *American Journal of Sociology*, 29, 6, 499-507.
- Schutz, A. (1932). *Der sinnhafte Aufbau der sozialen Welt*. Wien : Julius Springer.
- Selting, M., Sandig, B. (Hg.). (1997). *Speech- und Gesprächsstile*. Berlin : De Gruyter.
- Simmel, G. (1908). *Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Leipzig (tr. fr. Digressions sur l'étranger. In Grafmeyer, Y, Joseph, I., eds., *L'Ecole de Chicago*, Paris : Aubier, 1984, 53-60).
- Stonequist, E. (1937). *The Marginal Man*, New York : Schribner's.
- Sudnow, D. (1972). Temporal parameters of interpersonal observation. In D. Sudnow (Ed.), *Studies in Social Interaction* (pp. 259-279). New York : Free Press.
- Varonis, E. M., & Gass, S. (1985). Non-native/non-native conversations : A model for the negotiation of meaning. *Applied Linguistics*, 6 (1), 71-90.
- Watson, R. (1997). Some general reflections on « categorization » and « sequence » in the analysis of conversation. In S. Hester & P. Eglin (Eds.), *Culture in Action. Studies in Membership Categorization Analysis*. Washington : University Press of America.
- Widdicombe, S., & Wooffitt, R. (1995). *The Language of Youth Subcultures. Social Identity in Action*. New York : Harvester Wheatsheaf.
- Wirth, L. (1938). Urbanism as a way of life. *The American Journal of Sociology*, 44.



La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique

Par Thierry Bulot

UMR CNRS 6065 DYALANG - Université de Rouen
Chercheur associé au CREDILIF EA3207 - Université de Rennes 2
(France)

Mai 2002

1. Questionner la spatialité

1.1. L'hypothèse théorique : problématique et genèse

L'article interroge la notion d'espace en sociolinguistique urbaine¹. Par hypothèse, l'espace est envisagé comme une entité doublement articulée. **Le premier niveau**, que nous allons tenter d'approcher plus finement, fait état des dimensions multiples de la prise de sens : pour les individus membres d'un groupe social, pour les groupes sociaux, les communautés sociales et/ou linguistiques, l'espace est l'aire matérielle, symbolique qui inscrit l'ensemble des attitudes et des comportements dans une cohérence globale. Notion heuristique en sociolinguistique, l'espace est pour le moins un espace social parce qu'il rend compte des rapports complexes entre socialisation, lien social *versus* langues et pratiques langagières. En sociolinguistique urbaine, il est peu ou prou réduit ou circonscrit (c'est une question de point de vue) à l'aire citadine, à la ville dans tous ses états. Il est pour cela l'unité intelligible de rang supérieur.

Le **second niveau**, que nous allons tenter de définir dans les pages suivantes, concerne les lieux en tant qu'unités de rang inférieur. En effet, quel que soit l'espace, il ne peut se concevoir que comme la combinaison de plusieurs (c'est-à-dire au moins deux) éléments - des lieux - qui sont des repères également matériels ou symboliques concourant à la sémiotisation sociale de l'aire géographique citadine. Chacun de ces lieux est en tant que tel isolable car tout a fait identifié en discours mais par ailleurs inscrit dans un système autonome qui rend compte de l'organisation socio-spatiale de l'espace considéré. Les deux niveaux forment la spatialité, terme à comprendre dans un premier temps comme le processus engageant l'articulation entre espace social et lieu.

Cette hypothèse est évidemment soumise à discussion, y compris dans cet article ; elle s'est construite à partir des résultats de l'enquête sociolinguistique faite sur la ville de Rouen (Bulot, 1999). Pour aller à l'essentiel, rappelons que la cité haut-normande est fortement ségrégée sur la base d'un axe distinguant une rive droite d'une rive gauche. Nos données ont fait valoir que se posaient et s'opposaient un espace social valorisé/sant « rive droite » et un espace social stigmatisé/sant « rive gauche » partiellement décalé par rapport aux réalités strictement géographiques ; ces espaces fracturés ont été mis en évidence par l'identification de formes linguistiques issues des différentes réalisations rouennaises du français régional. Les formes se sont réparties sur l'une ou l'autre des rives indiquant dès lors, en appui sur les

¹ L'espace en question est **nécessairement marqué par la culture urbaine** (d'où le terme 'urbanité' que nous employons ci-après) c'est-à-dire, selon les propositions de l'École de Chicago, caractérisé par

a) l'autonomie individuelle : l'anonymat devient la règle,
b) la superficialité des comportements : les contacts sont plus impersonnels et fragmentés et l'individu dépense son temps en des activités situées à des endroits différents qui forment autant de milieux séparés,
c) la distinction des attitudes : le relâchement des contraintes liées à la régulation sociale des comportements, et
d) la rationalité des manières d'agir comme la ponctualité, dans la mesure où utilité, exactitude et ponctualité rythment les relations et interactions sociales.

Pour la part sociolinguistique il est de surcroît **fonctionnellement marqué par le rapport aux langues** représentées ou effectivement présentes.

structures socio-spatiales typiquement rouennaises, la confusion opératoire entre la hiérarchisation des évaluations langagières et la hiérarchisation des espaces citadins dédiés aux locuteurs de chacune des formes, d'une part, et, d'autre part, les rapports de dominance au sein même de la communauté urbaine ; la forme décrite comme typiquement rouennaise et perçue en auto et hétéro description comme un marqueur identitaire fort et nécessaire est, par ailleurs, stigmatisée et localisée sur la rive gauche de la cité.

Les espaces produits en discours l'ont été par l'attribution de traits divers certes à des formes linguistiques, aux locuteurs de ses formes, mais encore à des lieux perçus comme pré-existants à la spatialisation. Nommés ou désignés, ils sont un aspect essentiel de la mise en mot de l'espace dans la mesure où leur organisation, leur articulation renseigne sur les tensions intrinsèques de la communauté sociale parce qu'elles fondent sans doute l'épaisseur identitaire de l'espace citadin. De fait, elle procède à la fois d'une accumulation du bâti, des voies de communication, des services, des aires, et à la fois d'une structuration¹ des unités diverses qui la composent. Ainsi, lorsque Jean Baudrillard (1972 : 25) expose sa lecture de l'ordre rhétorique petit-bourgeois, il développe une approche du spatial fondée sur deux dichotomies complémentaires l'une à l'autre : **saturation** et **redondance**, pour signifier l'accumulation d'objets dans un espace d'autant plus réduit que l'on en accumule et le sur-soulignement des marques affichées de son appartenance de classe ; **symétrie** et **hiérarchie**, pour signifier une mise en ordre horizontale - sans doute définitivement anthropologique - fondant une centralité et une mise en ordre verticale rendant compte de la hiérarchisation sociale. Rapportés aux données rouennaises et aux résultats que nous avons obtenus, ses quatre caractéristiques déterminent la dynamique même de la spatialité et des deux éléments la composant, le lieu et l'espace : celui-là est *saturé* par la somme des traits objectivés ou non le définissant (il ne peut être que ce qu'il est dit être) ; il est *redondant* parce qu'il peut être la limite d'un espace a, son point de frontière mais pour autant servir à déterminer un espace b (ce qui induit la superposition non contradictoire des types d'espaces) ; celui-ci est *symétrique* car il se conçoit dans un rapport à une altérité locative posant qu'il comprend un centre et, dès lors, des marges ; il est *hiérarchisé* dans la mesure où il est nécessairement compris dans un ensemble plus vaste que celui qu'il indique et surtout pris dans un ensemble ordonné.

Les deux niveaux de la spatialité urbaine sont distincts mais en corrélation forte dans la mesure où d'un côté la mise en mots de l'espace procède de l'identification (Bauvois et Bulot, 1998) des lieux qui sont la forme sensible et évaluable de l'organisation socio-spatiale ; et où, de l'autre côté, la mise en mots des lieux concourt à produire discursivement l'espace et à l'évaluer² : celui-ci ne peut être que fondé sur la représentation de repères nommés et ordonnés. La dynamique ainsi posée rend compte, en sociolinguistique urbaine, de la **spatialité** (Cf. figure 1) dans un second temps, à considérer comme l'expression socio-discursive des rapports des locuteurs à l'espace géographique et de la tension entre le locatif et le spatial, entre respectivement les saturation et redondance des traits caractérisant les lieux, et les symétrie et hiérarchie des traits caractérisant les espaces.

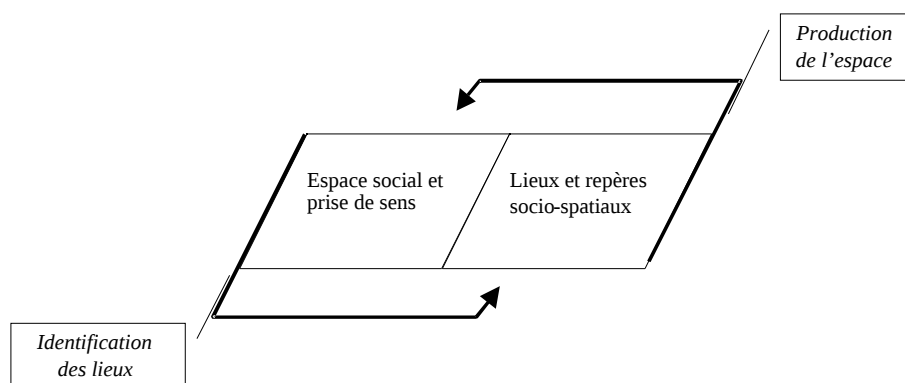
La spatialité émerge alors de la projection des traits locatifs produits en discours sur les espaces sociaux : les locuteurs ont le sentiment d'identifier un espace géographique (et non un espace social) car ils le définissent comme un lieu ; elle émerge également de la projection des traits spatiaux discursivisés sur les lieux : les locuteurs décrivent les lieux comme s'il s'agissait d'espaces sociaux, comme s'ils étaient eux-mêmes composés d'unités de rang inférieur.

Rapportées à la sociolinguistique urbaine, une telle hypothèse (une double articulation de la spatialité mise en mots) et cette première caractérisation *a posteriori* nécessitent une mise en perspective contradictoire du rapport au lieu, notion peu travaillée, s'il en est, dans les travaux du domaine. C'est pourquoi, il nous semble opportun d'initier ici une réflexion théorique sur le **lieu**, unité minimale de l'espace géographique et éventuelle unité discrète - un lieu de ville - d'une conceptualisation sociolinguistique de l'espace citadin.

¹ Accumulation et structuration ne constituent pas une dichotomie mais le seul constat d'une dynamique sociale intégrant chaque objet citadin dans une spatialité émergeant des rapports sociaux (notamment l'organisation du travail).

² Voir Cécile Bauvois et Thierry Bulot (1998) pour la distinction faite entre évaluation et identification en sociolinguistique urbaine. Nous y reviendrons pour définir les différents niveaux d'approche du lieu dans ce champ.

Figure 1 : La spatialité urbaine mise en mots



1.2. Une définition de la sociolinguistique urbaine

La sociolinguistique **urbaine** relève bien entendu d'une sociolinguistique générale ; par l'usage d'un terme spécifique, nous souhaitons non seulement signifier trois niveaux de discours interreliés mais encore une posture scientifique explicite.

Le premier niveau est d'ordre socio-politique : il exprime d'une part la nécessité de rendre visible un champ de recherche auprès des acteurs sociaux de tous ordres œuvrant sur la ville et, d'autre part fait référence à l'approche aménagiste¹ que nous prôtons (Bulot, 2001b). Le second niveau est d'ordre méthodologique puisqu'il établit l'indispensable problématisation du terrain urbain pour toute approche sociolinguistique en relevant : il est bien question de considérer la ville autrement que comme un lieu d'enquête, de la concevoir comme un paramètre contraignant et contraint des réalités langagières. Le troisième niveau est d'ordre scientifique dans la mesure où il s'agit bien de poursuivre la réflexion sur l'urbanisation linguistique². Même si nous tentons une approche critique de ce concept (nous pensons qu'il ne peut renvoyer à la seule dynamique de la production de nouvelles normes) une sociolinguistique urbaine est avant tout celle de l'**urbanisation sociolinguistique**³ ; nous mettons de ce fait en avant la valorisation **du facteur diatopique** (les liens entre espace(s) et lieu(s) et leurs dimensions corollaires comme les déplacements, les frontières) pour la compréhension des faits de cohérence et de cohésion identitaires de la communauté urbaine. Pour aller au-delà de ce que proposait Gabriel Manessy (1990 : 23), il s'agit de poser que l'évaluation et l'identification des formes dites et/ou perçues comme spécifiques à un espace urbain donné concourent à le produire, à l'organiser tout autant que les structures socio-spatiales⁴.

Ceci établi, il faut concevoir qu'une sociolinguistique urbaine doit, sans se départir des tâches ordinaires⁵ de la discipline, préciser la mesure d'une telle problématisation par l'explicitation de ses tâches propres. Sachant qu'elle tente de faire état des rapports complexes

¹ Sans entrer dans force détails de cette proposition, rappelons qu'elle est à rapprocher de ce que Louis Guespin a lui-même nommé la glottonomie. Il posait en 1985 (Guespin, 1985 : 27) la nécessité de faire suivre l'analyse des pratiques langagières d'une réflexion **et** d'une **action** sur les modalités d'une intervention sur ces mêmes pratiques.

² Gabriel Manessy (1990 : 23) propose de définir ainsi l'urbanisation linguistique « ... (elle) peut être décrite comme résultant de l'opération simultanée de deux ensembles de processus antagonistes : les uns sont liés à la transformation du tissu social qui réduit le domaine d'efficacité des comportements langagiers traditionnels et étend démesurément le champ de la communication interethnique ; les autres attestent de la structuration de la masse cosmopolite des usagers du parler urbain en une communauté citadine où la langue redevient un moyen d'identification et de catégorisation. ». Une telle conception renvoie à une approche qui exclut (ou pour le cas qui n'explicite pas) la prégnance de l'organisation socio-spatiale, qui, sans être nécessairement toujours déterminante des pratiques linguistiques, contribue à produire la communauté citadine.

³ Nous reviendrons sur le sens spécifique que nous donnons à ce terme ultérieurement. Voir notamment Thierry Bulot et Nicolas Tsekos (1999)

⁴ Guy Di Méo (1990 : 17) propose de définir les structures socio-spatiales comme « ... des objets géographiques structurés du type de la localité, du 'pays', de la région et de la nation, plus ou moins nettement délimités dans les représentations individuelles et collectives, mais perçues cependant avec clarté par une large gamme d'acteurs. ».

⁵ Voir notamment Bright W. (1966) et surtout Calvet L.J. (1993) pour une explication détaillée de ses tâches.

entre langue(s) (les discours épilinguistiques) et espace social/sociaux (spatialisation/localisation) elle se donne, en quelque sorte, trois objets. L'étude de **la mise en mots de la covariance entre la structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique** ; particulièrement elle étudie les discours épilinguistiques visant à marquer l'occupation et l'appropriation de l'espace urbain par des groupes sociaux. Ensuite, elle enquête sur **le contexte social de ces discours** ; elle décrit les spécificités de la communauté sociale urbaine par la prise en compte des données la particularisant. Enfin elle examine **l'efficacité sociale des discours sur l'espace urbanisé** ; et spécifiquement le double processus selon lequel l'espace concourt à modeler les comportements linguistiques et langagiers (*i.e.* leur discours) des sujets d'une part, et, d'autre part, comment ce discours contribue à façonner l'espace social et la mobilité spatio-linguistique.

L'on comprend qu'il est question de définir tout autant qu'interroger une approche globale de l'urbanité langagière¹ au-delà des seuls et nécessaires constats de la diversité linguistique et de l'épaisseur urbaine (Castells, 1981). Opératoire en sociolinguistique, une telle démarche reformulée au regard du terrain urbain et de sa spécificité doit se décliner en trois propositions complémentaires : a) **approcher la langue et l'espace d'une manière non normative** ; s'il convient d'envisager la covariance entre structure linguistique et structure spatiale à l'instar de la covariance entre structure linguistique et structure sociale, l'on doit admettre la diversité des usages et représentations tant langagiers que spatiaux. b) **considérer le discours sur l'identification d'une forme linguistique** comme l'un des éléments de l'urbanité. Particulièrement, elle impose l'enquête (par entretien, questionnaire, observations diverses sur les pratiques langagières) auprès des usagers de la langue et de l'espace attribué ou non à son usage. c) **engager des recherches sur la minoration sociale** quelles qu'en soient les formes ; effectivement le langagier est impliqué dans les processus de ségrégation urbaine (Bulot, 2001c) et il importe non seulement de décrire mais encore d'informer, de comprendre et d'agir, autrement dit de contribuer à aménager l'espace urbain.

2. L'urbanité sociolinguistique : de l'espace et du lieu

2.1. La notion de lieu

Notre réflexion part d'un constat simple : les travaux sociolinguistiques n'envisagent pas le lieu comme une unité discrète pour la compréhension et la description des faits langagiers propres à la ville ; lorsque la discipline s'intéresse aux **lieux**, c'est souvent de manière indirecte allusive et surtout sans consistance conceptuelle ; elle les considère la plupart du temps comme des données externes préexistant à l'acte langagier et plus encore comme premières à la mise en mot du réel. En constatant les faits de variation, elle sait reconnaître ce qui relève du diatopique dans la mesure où l'on conçoit une possible corrélation entre la distance linguistique (qu'elle soit de l'ordre du code ou de l'idéologie linguistique) et une distance géographique évidemment objectivée mais que l'on pose par commodité disciplinaire comme objective. Rapportée à un premier état théorique de la sociolinguistique urbaine et problématisée sur le questionnement du concept de communauté (Calvet, 1994 : 126), la notion de **lieu** rend effectivement compte (*i.e.* sans être questionnée vraiment) de la seule dimension spatiale² : le facteur *locatif* signifie très pertinemment qu'une communauté (plus sociale que linguistique dans l'optique de Louis-Jean Calvet) doit, pour exister, percevoir l'existence d'un espace - d'avantage qu'un lieu - réservé à ses échanges. En grossissant le trait, deux paradigmes - l'un **descriptif** et l'autre **analytique** - sont ainsi mis en place en sociolinguistique : le premier imparti au linguistique, au langagier... où chacun des concepts peut faire sens dans une approche socio-langagière, et le second imparti au locatif où sont mis à des niveaux de lecture variables et donc trop incertains des termes tels « espace », « territoire » voire « lieu » qui inscrivent en langue de spécialité l'illusion de la stabilité³.

¹ Terme englobant non seulement les pratiques linguistiques mais encore les pratiques discursives et notamment les attitudes linguistiques (celles rapportées à la structure de la langue) et langagières (celles liées à l'usage de la structure linguistique).

² C'est à dire sans concevoir la dimension discursive du processus menant à l'intelligibilité sociale des espaces, et, partant, des lieux.

³ C'est dans cette mesure -l'approche critique des différents niveaux d'approche du réel- que cet article tente de compléter la réflexion de Didier de Robillard (2001) sur la mise en place d'une linguistique du chaos. Il semble tentant d'une part de poser d'un point de vue méthodologique l'espace urbain comme un

2.2. Les dimensions de l'espace urbain en sociolinguistique

Les recherches sociolinguistiques sur le champ urbain relèvent de deux objets sociaux principaux : la construction identitaire (minorée ou non, sociale et/ou linguistique), et les pratiques langagières ((re)production de nouvelles normes, interactions verbales en contexte plurilingue) ; elles inscrivent l'espace comme une entité relativement efficace où se (dé)jouent les tensions sociales intra-urbaines. En effet, cet espace est **espace social** (Calvet, 1994) pour indiquer la pertinence des actions et comportements des locuteurs d'une communauté sociale donnée ; cette conception en appelle d'autres dans la mesure où s'y retrouvent les processus sociaux tels la stigmatisation, la hiérarchisation, etc. Il est **espace d'énonciation** (Baggioni, 1994) pour faire cas des interactions sociales entre locuteurs ne se connaissant pas et devant entrer en communication verbale. Il est **espace de déplacement** (Juillard, 1990) pour montrer comment, dans un contexte multilingue, les locuteurs s'approprient la dimension socio-géographique de la ville et construisent leur identité sociale via les usages linguistiques et les choix de langue ; il est aussi **espace sémiotique** (Millet, 1998) car lui-même mis en mots, en signalétique par les divers écrits urbains qu'il donne à voir/lire. Cette énumération n'est certes pas exhaustive¹ mais tente de souligner la multi-dimensionalité de ce que l'on doit convenir de nommer « espace » et que chacun des termes a évidemment sa pertinence quant à l'objet de recherche, mais paradoxalement que même s'il s'agit de ce fait de définir implicitement la ville comme aire globale donnant sens aux attitudes et comportements langagiers, aucun d'eux n'est interrogé dans sa spécificité propre : le rapport aux lieux comme unités discrètes et structurantes de chacun des types possibles d'espace².

Notre présente réflexion doit par ailleurs concéder sa dette à des études plus récentes qui élaborent un questionnement plus centré sur la spatialité. L'espace urbain est ainsi **espace polyvalent** (Billiez, 1999) quand il s'agit d'appréhender la ville comme une complexité de zones, d'aires et de lieux d'occurrences des faits langagiers de tous ordres, ou plus globalement un **espace langagier** (Branca-Rosoff & Leimdorfer, 2001) s'il est question de réfléchir aux relations entre lieux et catégorisations/dénomination d'espaces³.

Pour notre part, et sans que cela soit exclusif d'autres investigations engagées sur notre même posture scientifique, nous concevons la sociolinguistique urbaine sur l'idée que l'espace dit urbain - la ville - est le produit des différents niveaux d'approche et d'intelligibilité de la spatialité mais surtout une « *matrice discursive fondant des régularités plus ou moins consciemment élicitées, vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans doute autant macro-structurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières.* » (Bulot 2001b : 6). Espace social parce qu'il est issu d'un sens donné par ses divers acteurs, l'espace urbain est d'évidence complexe et irréductible à une seule dimension ; cependant il est nécessairement dit, mis en mots, et les langues qui y sont dites, parlées, qui y sont nommées, interdites, inscrites,... sont une des dimensions prégnantes de l'urbanité⁴ et partant de l'urbanisation. Il est, certes, espace « linguistique » par les variétés et codes qui co-existent mais surtout **espace discursif**⁵ par les discours qui le décrivent et le produisent. En conservant ce dernier aspect, nous retiendrons plus précisément la notion d'**espace discursif urbanisé** pour signifier la dynamique sociale qualifiée en œuvre dans tout discours épilinguistique rapporté à l'urbanité sociolinguistique.

espace « chaotique » et d'autre part (vraisemblablement dans cette même optique), les lieux comme les « attracteurs étranges » des pratiques langagières. La discussion reste ouverte.

¹ Il convient entre autres de signaler la récente synthèse sur le plurilinguisme urbain (Calvet & Moussirou-Mouyama, 2000).

² Lorenza Mondada (2000 : 2) note à ce sujet : « *La spatialité joue en effet un rôle complexe, à la fois structurant et structuré, dans les matérialisations et dans les conceptualisations de la ville.* »

³ Ces deux dernières livraisons font état d'une intuition de recherche visant à conceptualiser l'espace urbain (autour notamment des désignations le caractérisant) ; elles laissent cependant de côté la dynamique sous-jacente à la spatialité.

⁴ Il y a d'un point de vue sociolinguistique deux conceptions minimales de l'espace urbain : le considérer comme une communauté monolingue (ce qui n'est pas juste compte tenu de la diversité des codes linguistiques qui y co-existent) ou comme une communauté multilingue (qui nierait le polylectalisme inhérent à toute communauté sociale qui se conçoit comme monolingue).

⁵ Le terme *espaces discursifs* renvoie sur le terrain urbain à la conviction épistémique d'une altérité discursive perçue comme à la fois résultante et dimension de l'espace social décliné ; il pose qu'il existe un niveau de la matérialité sociale qui n'est que discursif et qu'il n'est de sens que par l'**espace d'échange** ainsi produit par les interactions inter et intra-discursives.

3. L'urbanisation sociolinguistique : les espaces produits et le rapport aux lieux

3.1. Espace et urbanisation

La géographie sociale a déjà montré que la notion d'espace renvoyait à des niveaux d'intelligibilité très différents. Elle a notamment rendu compte d'une distinction forte (Di Méo, 1990) entre l'espace vécu et l'espace perçu. Rapportée à l'identification sociolinguistique (Bauvois et Bulot, 1998), elle a permis de concevoir pleinement non pas tant le décalage inhérent à toute activité de médiation langagière, mais surtout la complémentarité entre ce qu'un locuteur perçoit (et donc qu'il met en mots) de son espace socio-discursif et ce qu'il pratique réellement par les interactions verbales qu'il est amené à construire, suivre, entendre... en des lieux donnés. Nous avons pu montrer, à partir du cas de la ville de Rouen, cas d'école de la ségrégation socio-spatiale, que l'identification et la hiérarchisation des variétés régionales de français (Bulot, 1999) posaient, sur fond de discrimination spatiale (Bulot, 1998), autant les tensions intra-urbaines (entre rive gauche et rive droite, entre nantis et non-nantis, entre natifs et immigrés,...) que la question identitaire ; autrement dit, énoncer les tensions entre groupes sociaux urbains c'est mettre en mots, de manière concomitante, l'identité communautaire, l'identité urbaine (Bulot, 2001d). Cependant, une telle distinction, si opératoire soit-elle, ne permet pas de rendre suffisamment compte de la spécificité urbaine du processus et du caractère complexe de la notion même d'espace. Nous avons pour ce faire eu recours à un concept formulé par la sociologie urbaine : l'urbanisation (Rémy et Voyé, 1992) envisagée comme la survalorisation (dans une communauté sociale de ce fait **urbanisée**) de la mobilité spatiale et dès lors comme la dynamique engageant l'existence d'espaces urbanisés, c'est-à-dire d'aires distinctes (vécues ou perçues par les différents acteurs) qui permettent à toute personne de s'approprier l'espace, de le territorialiser. Sur cette approche, nous avons supposé une urbanisation linguistique rendue possible par la première urbanisation, générée par les contacts langagiers permanents et occasionnels au gré des moments et des lieux impliqués, produits de la mobilité spatiale, générant une représentation sociolinguistique de l'espace communautaire.

Une première hypothèse de travail nous mène ainsi à envisager désormais l'**espace urbanisé** comme un produit socio-discursif (à l'instar du territoire qui procède d'une autre dynamique : l'identification), comme la résultante de deux forces conjuguées : celle liée à un usage situé du spatial - la mobilité spatio-linguistique - et celle liée à la mise en mots de l'espace défini par les limites que la mobilité strictement spatiale lui construit. Le lieu demeure absent de cette approche.

3.2. Une définition minimale du lieu pour concevoir l'espace

Si l'on admet que le lieu, en tant que fait matériel nommé, est l'unité minimale permettant de concevoir l'espace urbanisé parce que celui-ci est fondamentalement et le lien qui unit au moins deux lieux distincts est une représentation de ce lien ; s'il l'on admet de même que combiné à d'autres unités de même ordre, il fait système par les valeurs et attributs sociaux qui lui sont dédiés, sa conceptualisation interroge alors l'ensemble des axes porteurs de la sociolinguistique urbaine : a) l'espace comme pratique sociale (menant entre autres à la mise en place d'un territoire sociolinguistique) quand il provient d'identification et d'évaluation de paroles, b) la mise en mot de l'espace ainsi démarqué par des repères qui sont posés dans une dialectique combinant l'épaisseur spatiale (le bâti, les voies de circulation) et l'hétérogénéité des formes linguistiques¹ et enfin c) la projection des catégories socio-spatiales sur les discours épilinguistiques qu'elles contribuent à objectiver.

3.3. Espaces perçus : désignation et dénomination

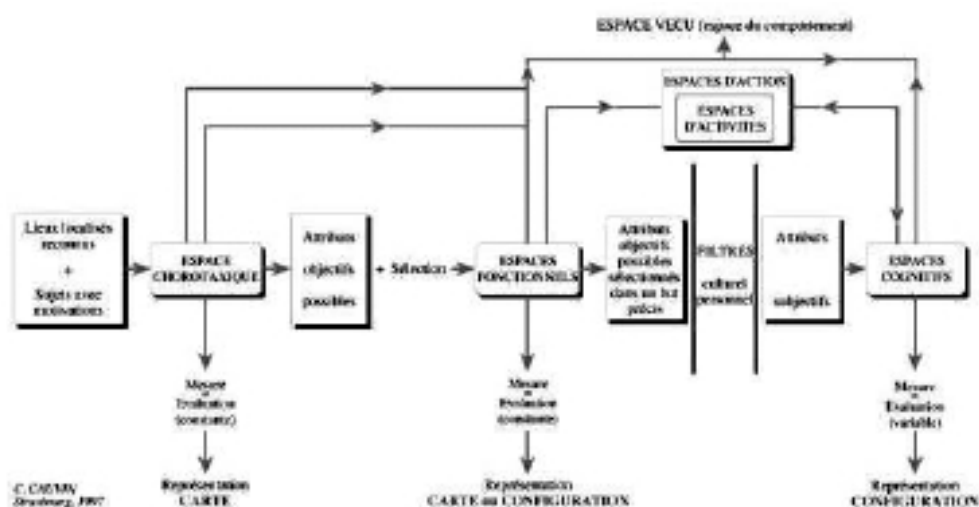
Claudine Cauvin (1997) part du lieu comme unité discrète (i.e. localisée par rapport aux autres, reconnue et donnant sens à l'action du sujet/locuteur) pour déterminer la nature des trois niveaux d'approches distinctes et complémentaires des espaces de ville perçus²

¹ Ce point doit beaucoup à la recherche de Ndiassé Thiam (1998) raisonnant sur les dénominations de la ville (Dakar en l'occurrence) et de ses territoires. Il indique avec pertinence qu'une approche des dénominations des catégories citadines (ce que la *vulgate* nomme des toponymes) rend non seulement compte des relations et tensions sociales en cours mais aussi de leur historicité.

² L'espace vécu est, quant à lui, l'espace des comportements. Il est l'espace d'action où se déroule les diverses activités des citadins.

(Cf. Figure 1). Le lieu n'existant pas en soi mais seulement dans le rapport à d'autres repères, c'est le fonctionnement même de ces repères qu'il s'agit, pour nous, d'interroger. C'est l'ancrage sociolinguistique de la désignation/dénomination du lieu comme entité minimale produite par et dans l'interaction qu'il s'agit ici de décrire.

Figure 2 : Les espaces urbains



L'**espace chorotaxique** constitue l'ensemble des unités reconnues comme distinctes par le sujet : il est perçu comme objectif dans la mesure où les désignations qui le concernent sont des lexèmes hyperonymiques des réalités observables (bâtiment, rue, commerce,...). En effet, il ne s'agit pas de nier la diversité des objets renvoyant à ses termes mais de souligner que l'espace chorotaxique relève de la représentation dominante et objectivée de l'espace urbain considéré. Il est (ou semble être) l'espace de référence où ne se jouerait aucune tension sociale, un espace neutralisé et neutralisant de traits communs minimaux permettant à tout membre de la communauté de se retrouver. L'espace chorotaxique change en fonction des activités qui lui sont attribuées. Plus exactement, il devient un/des **espace(s) fonctionnel(s)** dans la mesure des attributs possibles retenus pour les lieux qui le/les caractérisent et pour la nature des liens posés entre les lieux. L'usage et la **désignation des lieux** précédemment qualifiés va différer selon la spécialisation que l'on souhaite mettre en place. On comprendra que l'espace fonctionnel est celui de la mobilité des individus et des groupes, mais plus encore celui de la mise en place des catégorisations opératoires pour l'usage et la production sociale de l'espace citadin. C'est pourquoi il se confond et remplace, en situation discursive, l'espace chorotaxique en tant qu'espace de référence premier lorsqu'il s'agit d'identification ; l'individu, le groupe social posent les limites d'un territoire (fragmenté ou non) sur la base de la fonctionnalité des lieux constituant leur propre espace identitaire. Les **espaces cognitifs** sont, d'un point de vue général, les entités qui inscrivent le sujet dans la perception de la justesse de ses représentations ; ils sont les espaces fonctionnels reconnus par un individu, et, selon cet ordre d'idée, manifestent la dimension praxique du discours et des représentations du réel. D'un point de vue particulier, *i.e.* rapportés au seul langagier, ils sont la mise en mots dénommée, la **dénomination des lieux de ville**, le lien entre l'organisation socio-spatiale et la stratification sociolinguistique perçue alors comme une confirmation des tensions sociales.

3.4. Espaces citadin, urbain et urbanisé : la mesure d'une distance

Une fois posée une théorie de l'espace perçu qui permet de distinguer les trois niveaux de l'usage social de la spatialité : sa description objective bien entendue située, sa singularité dans la mesure des pratiques effectives qui le produisent en langue et en discours, et, enfin, spécifiquement (mais non exclusivement) sa discursivité pour autant qu'il assure une part importante de la transmission des valeurs sociales, il nous semble opportun de préciser par type d'espaces le rapport aux termes relatifs à la ville - **citadin, urbain et urbanisé**¹ - et à une théorisation sociolinguistique du lieu de ville.

¹ Nous avons eu l'occasion (Bulot, 2001a : 114-115) d'exposer les bases de cette réflexion en regard avec le travail de Gudrun Ledegen (2001) sur les parlers jeunes, posés comme étant surtout citadin (de

La tentation est grande d'affecter par homologie chacun de ces termes à un type d'espace particulier. Cela serait oublier que la typologie présentée prend acte d'une dynamique complexe où isoler chacun de ses éléments reviendrait à le/la réifier, à le/la rendre sans intérêt pour l'approche de la dite complexité. Il y a évidemment un décalage partiel entre la pratique de l'espace et la représentation non seulement de l'espace et mais encore de sa pratique. C'est ce décalage qu'il importe de préserver pour approcher la complexité des données socio-spatiales dans la mesure où elles renseignent sur l'organisation sociale et particulièrement sur les types de tensions. C'est préserver l'idée que la représentation du réel n'est pas le réel mais l'une de ses composantes qu'il convient d'analyser.

Ainsi, l'espace **citadin**, pour exprimer la part descriptive et circonscriptible d'un espace que tous les locuteurs doivent s'accorder à reconnaître comme tel, procède conjointement des espaces chorotaxiques (dans la mesure des catégories le désignant) et des espaces d'action (par la nécessité de concevoir les catégories comme liées aux pratiques langagières). L'espace **urbain** est la résultante du rapport entre l'espace chorotaxique et la somme des diverses interactions entre les espaces fonctionnels et les espaces d'action. Ce second type d'espaces se situe précisément sur une confusion nécessaire entre un réel objectivé (les catégories citadines) et des pratiques discursives tendues au sein de la communauté sociale. La mobilité (sociale et linguistique) inscrite dans les valeurs et les comportements induit une production discursive de l'espace communautaire où la dialectique de l'identification et de la différenciation joue à plein : le sentiment d'appartenance communautaire (*i.e.* à un espace urbain spécifique) n'a de valeur que s'il permet aux groupes de se différencier dans la même communauté. Enfin, l'espace **urbanisé** introduit l'idée de la confusion des différents types d'espaces, donnant à voir les espaces citadin ou urbain comme des données objectivées tantôt par les catégories chorotaxiques, tantôt par les comportements observables des usagers de ces espaces. Il est non seulement nécessairement lié à la perception sociale de l'espace communautaire mais plus encore à la représentation dominante, et aux discours en relevant, d'un modèle culturel urbain exacerbant, sur une aire géographique réduite (celle de la communauté citadine), **la mesure de la distance sociale par la mise en mots de la distance linguistique**.

4. Les lieux de ville

4.1. Les lieux de ville : épaisseur identitaire et « proto-nymie »

Notre première définition des **lieux de ville** (Bulot, 1998) mettait l'accent sur cette même mesure, en tant que processus : nous proposons de les définir comme la mise en mots située (dans la mesure où elle procède d'un locuteur collectif) et tendue (parce qu'elle procède des rapports entre groupes sociaux intra-communautaires) d'une individuation sociolinguistique fondée sur les structures socio-spatiales ; autrement dit comme une des pratiques langagières menant à nommer l'espace identitaire en fonction des langues (et registres de langues) vécus ou perçus par les locuteurs du dit espace. Nous posons dès lors que les lieux de ville étaient à la fois des **outils d'évaluation sociale** et des **facteurs d'identification** à l'espace socialisé et socialisant, unifiant et différenciateur, en d'autres mots à l'espace urbanisé. Nous continuons de penser que cette approche convient pour comprendre comment les représentations sociolinguistiques et les représentations de l'espace urbain peuvent coïncider plus ou moins nettement ; cependant, en l'état, il nous semble avoir plus défini la mise en mots de l'espace que la mise en mots du lieu de ville.

D'un point de vue terminologique, le paradigme descriptif des lieux mis en mots existe déjà mais n'est pas établi en tant que tel ; en effet chacun des trois termes qui le compose renvoie le plus souvent à des approches distinctes, pour partie complémentaires et pour partie opposées. Il y a d'abord le **toponyme** (terme dominant le paradigme dans le sens commun mais également posé, en langue de spécialité comme l'hyperonyme des deux autres termes)

la ville). Si l'on admet la conceptualisation de l'urbanisation telle que Jean Rémy la propose, on comprend, entre autres, que le processus concerne tout autant des zones (et, partant, des pratiques linguistiques et langagières) dites rurales que des zones dites urbaines. Je reprends, en la confrontant à la théorisation des espaces de ville perçus, la distinction entre opérée par Leila Messaoudi (2001) entre **citadin** et **urbain** (qu'elle expose et commente pour différencier les parlers citadin et urbain de Rabat et plus largement des villes marocaines).

qui s'attache à rendre compte de la dénomination des lieux et des espaces (Guillorel, 2000 : 61-62).

Deux remarques à ce propos : tout d'abord, il n'est pas question dans cette problématisation de travailler la distinction entre les pratiques linguistiques désignatives (celles qui font état des catégories du spatial ou du locatif et sont dans une logique de référentialisation) et les pratiques dénominatives (qui rendent compte de l'investissement du locuteur voire du locuteur-collectif dans l'affectation d'une dénomination à un espace donné, et qui procèdent de l'« *individualisation des lieux* » (Depaule, 2001 : 229). Ceci posé, la toponymie urbaine (Bouvier et Guillon, 2001) est un aspect essentiel de l'approche du fait citadin par ce qu'elle donne à comprendre et à lire les constructions identitaires de la ville à travers l'attribution de noms propres à des lieux identifiés par leur catégorie (rue, impasse, etc....)¹. Il y a ensuite l'**odonyme** pour rendre compte d'un fait toponymique perçu comme spécifique : strictement le nom des rues. On fera objection qu'un toponyme urbain est très souvent un odonyme mais par ailleurs on devra constater qu'il est des toponymes qui n'ont pas (ou n'ont plus) allure d'odonyme. Dans les deux cas, il s'agit de pratiques dénominatives². Enfin³, il y a le **choronyme** qui a pour caractéristique de décrire un lieu par ses traits physiques. Il est un toponyme qui rend encore compte (à la condition que le lien au réel reste perceptible) de la désignation originelle du lieu ou de l'espace nommé (Cyr et Nagùgwes Metallic, 2000). L'odonyme et le choronyme sont en quelque sorte la partie perçue comme stable de la description de l'espace de ville.

Chacun des trois termes relate et expose effectivement l'épaisseur de l'organisation urbaine (au sens courant) en ce sens qu'une étude un tant soit peu rigoureuse montre très vite comment se jouent ou se sont jouées les tensions sociales par les choix opérés entre tel ou tel topo/ odo / choronyme. Épaisseur identitaire parce que l'on y perçoit, on y lit les différents moments de l'urbanisation.

L'approche strictement toponymique en urbanité ne peut pas satisfaire à notre problématisation de la spatialité urbaine pour une raison essentielle : qu'elle rende compte de l'organisation de l'espace par la restitution de la diachronie (les changements de noms et désignations) qu'elle assure une description synchronique du spatial (le paradigme des catégories urbaines et leur rapport, par exemple, aux engagements politiques d'une municipalité⁴, qu'elle combine enfin les deux descriptions, elle est tendanciellement centrée, d'un point de vue linguistique, sur les processus dominants de re(dé)nomination⁵ car c'est le changement qui fait sens. Elle n'analyse pas (ou peu) « ...le dialogisme inhérent à la nomination » (Siblot, 2000 : 26) et, partant, l'usage différencié et stéréotypé des termes catégorisant ou identifiant l'urbain. Dans toute mise en mots, on doit comprendre et concevoir une dynamique « proto-nymique », c'est-à-dire ce que le terme en usage renvoie (explicitement ou non, intentionnellement ou non...) certes de la diachronie, des rapports sociaux, mais aussi de ce qu'il doit donner à comprendre *a priori* de l'espace décrit, de ce qu'il expose d'**interdiscursivité**.

4.2. Les lieux de ville en sociolinguistique urbaine : le paradigme

Considérant d'une part que le lieu est l'un des points géographiques permettant la mise en place d'un espace, et, d'autre part, qu'une partie de sa matérialité est (intra)discursive et donc

¹ Jean Charles Depaule (2001 : 235) analyse la stigmatisation urbaine au travers de ce qu'il nomme le passage au toponyme, c'est-à-dire « ... le double mouvement de transformation d'un nom commun en nom propre et d'un nom propre en nom commun ... »

² Lire à ce propos la synthèse faite par Laurence Vignes (2000) ainsi que la typologie de Pierre-Henri Billy (2001).

³ Le paradigme complet est plus riche encore qu'il ne paraît : on trouve des patro-toponymes, les odonymes anthroponymiques... Nous en reprenons seulement les termes génériques.

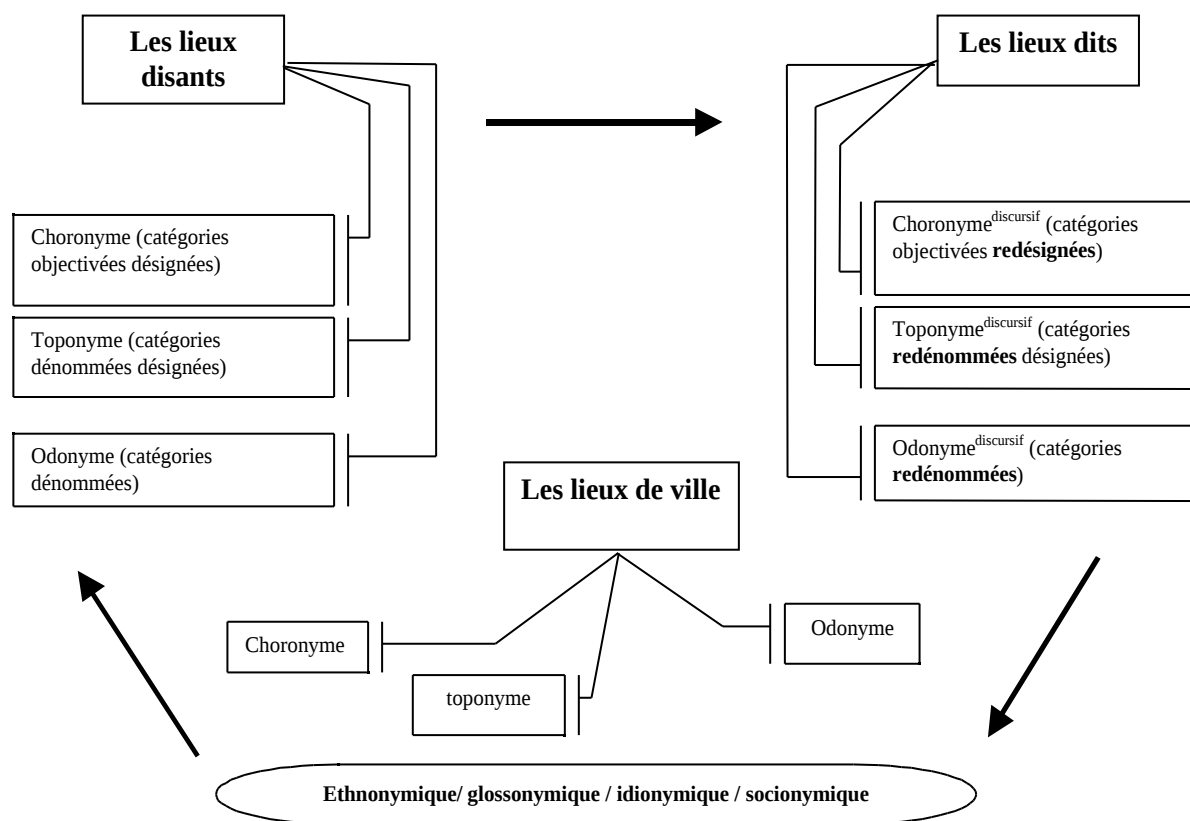
⁴ Non seulement le choix des personnalités à inscrire sur les plaques de rues mais encore les types d'unités font sens des choix politiques et des lectures promues ; une « impasse Mitterrand » peut-elle se concevoir actuellement (mars 2002) dans une municipalité dirigée par le parti socialiste... ?

⁵ Voir à ce sujet le récent article de Salih Akin (2000) pour un état plus général de la question : cependant il est sans doute contradictoire, de la part de cet auteur, de ne s'attacher à un tel processus que par rapport aux effets externes (c'est-à-dire mis en discours) et non pas dans leur dynamique interne. En d'autres termes, ces travaux sur la (re) dénomination sont des lectures *a posteriori* (plus diachroniques que synchroniques) d'une organisation socio-spatiale.

dialogique, nous proposons une typologie (Cf. figure 3) qui rend compte a) du double rapport entre la description (la désignation du lieu) et la reconnaissance (la dénomination du lieu) par les différents acteurs/locuteurs de la spatialité urbaine, b) de la complexité méthodologique de l'approche du lieu en sociolinguistique urbaine (Cf. figure 4) et c) du procès socio-langagier œuvrant à la production de l'espace communautaire (Cf. figure 5). Pour ce faire (et sans que la présentation ternaire soit reconduite en miroir), et en appui sur nos considérations sur les trois types d'espace de ville, nous distinguons trois genres méthodologiques : les « lieux disants », les « lieux dits » et les « lieux de ville ».

Les **lieux disants** renvoient à l'espace citadin par ce qu'ils donnent à percevoir des discours catégorisants sur l'espace. Choronymes (pour désigner les éléments citadins, tels la rue, le centre ville, le boulevard,...), toponymes (pour rendre compte du passage à la dénomination... le quartier des Sapins à Rouen), ou odonymes (pour nommer les voies et les rues selon la nomenclature urbaine instituée), les termes en usage exposent une organisation statique des lieux, une épaisseur identitaire quasi **patrimoniale** de l'espace ainsi mis en mots. Ils disent la catégorisation de l'espace communautaire par les choix désignatifs et dénominatifs opérés et relèvent alors des pratiques linguistiques et d'un premier repérage langagier de traits perçus comme communs à tout citadin.

Figure 3 : Approche typologique de la mise en mots des lieux

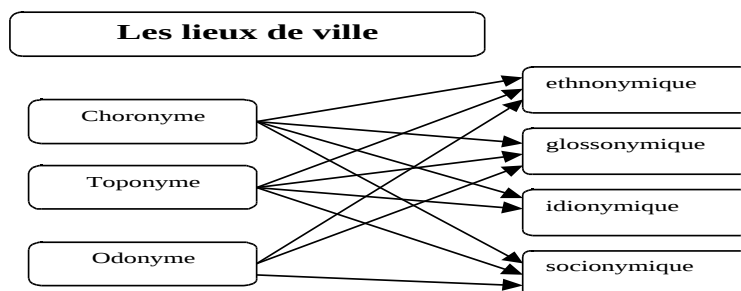


Les **lieux dits** renvoient strictement à l'espace urbain dans la mesure où ils font état des usages socio-culturels et langagiers des lieux citadins ; ils sont choronymes, toponymes et odonymes^{discursifs} car ils procèdent d'un processus tantôt de redésignation, tantôt de redénomination de ces lieux ; ils donnent à percevoir comment les locuteurs s'approprient les lieux en proposant (consciemment ou non) une autre catégorisation. Ces lieux sont « dits » parce qu'ils ne peuvent être sans une mise en mots partiellement ou complètement disjointe des pratiques institutionnelles. La prise de sens par les acteurs/locuteurs de la spatialité urbaine se situe précisément sur le décalage ainsi opéré : à Rouen, selon que l'on est de telle ou telle rive, le « quartier » ne renvoie ni à la même portion de l'espace ni au même lieu ; il peut signifier aussi bien « chez moi » que « chez les autres ». Globalement, ces termes disent les pratiques sociales afférentes aux lieux ; ils sont les marques socio-langagières des frontières territoriales intra-urbaines et vecteurs (en dichotomie avec les lieux disants axés sur la mise en place de lieux communautaires et donc unifiants) d'une identité différenciée par rapport à la communauté.

Les **lieux de ville** relèvent de l'espace urbanisé parce qu'ils sont à la fois des objets de discours¹ (Mondada, 2000) où ce qui fait sens sont la rencontre et la construction latente ou actualisée de l'altérité (Bulot, 2001c) socio-langagière, et à la fois le lieu symbolique des tensions, liens et des enjeux sociaux de la communauté (Ostrowetsky, 1996 : 14). Autour de la confusion nécessaire entre la désignation et la dénomination, les jeux entre le désigné et le désignant, le dénommé et le dénommant, ils sont les pratiques langagières dialogiques de l'urbain.

Autrement dit, les lieux de ville, qu'ils soient choronymes, toponymes ou odonymes, expriment la dialectique entre les pratiques sociales des lieux (et notamment les divers attributs qu'on leur accorde) et la mise en mots des identités (engagée dans la territorialisation linguistique) corrélée aux pratiques langagières. De ce point de vue, les lieux de ville sont à fois une catégorie descriptive pour l'approche de l'urbanisation sociolinguistique et un **outil méthodologique** pour analyser le rapport entre langue (représentée ou pratiquée) et lieu (vécu ou perçu dans le procès d'appropriation de l'espace). Ainsi, il ne s'agit plus seulement de concevoir le lieu et, partant, la localisation comme la seule détermination prégnante pour l'identification (voire l'évaluation) des pratiques linguistiques, mais de le poser comme en partie déterminé par les faits extra-locatifs avec lesquels il est mis en relation, alors dialectique. L'ensemble du paradigme (choronyme, toponyme et odonyme) existant est ainsi organisé en combinaison avec les facteurs² dénommés de l'identification (Cf. Figure 4) : le groupe social (le socionyme), le groupe culturo-ethnique (l'ethnonyme), la langue du groupe social ou de la communauté (le glossonyme) et enfin les pratiques linguistiques individuelles (l'idionyme). Par exemple, la même désignation/ dénomination « rive gauche » relève à Rouen de faits distincts : il est choronyme glossonymique pour signaler les usages géographiquement situés de « l'accent de Rouen » par les locuteurs de la rive droite. Pour ceux de la rive gauche, il devient un choronyme idionymique. S'il s'agit non plus d'identification mais d'évaluation sociale, il est alors choronyme socionymique ; et s'il vient, par exemple, à identifier les populations migrantes, il est alors choronyme ethnonymique. Il suffit de changer l'approche et considérer que la rive gauche n'est pas un fait citadin mais davantage urbain pour que le choronyme deviennent, selon les mêmes modalités, un toponyme... la dénomination « rive gauche » est ainsi attribuée à Rouen à toutes les formes linguistiques dévalorisées... y compris quand elles sont géographiquement sur la rive droite de la Seine (le quartier « Les Sapins »).

Figure 4 : Le paradigme descriptif des lieux de ville



Une telle typologie (qui comme telle est nécessairement réductrice) centrée sur le discours rend compte et considère que, de même qu'existe une latitude des attitudes langagières et linguistique (Bulot, 1999 : 57), de même les attitudes relevant des lieux peuvent sembler contradictoires quand elles sont complémentaires de la mise en mots du réel. Elle pose d'emblée l'interdiscursivité dans la mesure des discours tenus sur la ou les langues, le ou les groupes sociaux, la ou les cultures urbaines, la ou les pratiques linguistiques et langagières sont en quelque sorte mis en paradigme, pour être projetés, « syntagmatisés » sur le seul discours tenu sur les lieux et, partant sur l'espace. Selon la formation discursive engageant telle ou telle attitude, les traits des uns sont attribués à l'autre qui, en retour, matérialise et confirme la stéréotypie.

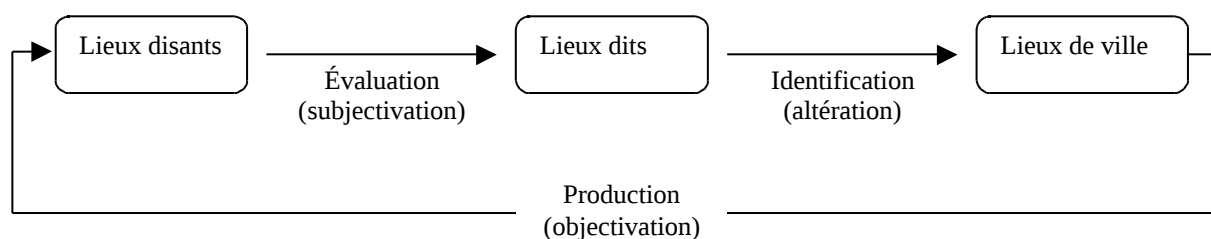
¹ Ce qui est dit sur les pratiques linguistiques ou langagières rapporté, pour le cas aux lieux, sont des **objets de discours**, c'est-à-dire le résultat d'interactions spécifiques (par exemple celles liées à la situation d'enquête) n'échappent pas à la construction du sens en discours, à la prégnance du langagier sur le linguistique.

² Ce sont ceux issus des enquêtes rouennaises. Cette liste n'est pas nécessairement exhaustive même si nous pensons qu'elle ne peut s'ouvrir infiniment.

4.3. Les lieux de ville et la production discursive de la spatialité

Concevoir ainsi les lieux de ville (*i.e.* sans occulter les autres formes de la spatialité) permet également de mieux percevoir le processus identitaire menant à la gestion du paradoxe constitutif de tout espace de ville¹. Il s'agit d'envisager dynamiquement (Cf. figure 5) ce que nous avons initialement posé comme statiquement et surtout distinctement : **l'évaluation** et **l'identification**². En effet, c'est parce que le locuteur **évalue** les lieux disants qu'il s'approprie l'espace (par redésignation et redénomination) ; c'est parce qu'il ne fait pas pour autant disparaître l'espace citadin (dans notre acception) qu'il met en place un espace urbain, autrement dit un territoire, une aire qui donne sens à ses actions et ses discours. Dans cette mesure, l'évaluation correspond à la subjectivation de l'espace donné, engage à le rendre propre à un individu ou une catégorie d'individus. Ainsi, les lieux dits sont l'intelligibilité d'usage de l'espace social. Ces mêmes lieux sont précisément ceux qui servent **l'identification** ; les territoires ainsi posés engagent non plus à marquer ce qui est « propre à » mais bien ce qui est « autre que ». En d'autres termes, l'identification se construit sur la recherche de l'altérité (définitoire tant du Même que de l'Autre), d'une altération. Les lieux de l'espace urbain mis en mots permettent (par leur subjectivité-même) l'attribution de traits sémantiques strictement sociaux à des lieux occupés (effectivement ou non) par des groupes humains. Strictement les lieux de ville sont des lieux disants subjectivés servant à l'identification (hétéro ou auto-centrée) d'aires distinctes mais posées comme objectives dans l'espace communautaire. Finalement, par retournement idéologique, les lieux de ville deviennent les formes discursives (perçues alors comme objectives) qui produisent l'illusion opératoire que l'espace citadin ne donne à voir que de l'occupation spatiale alors qu'il renvoie nécessairement à une dynamique de la ségrégation et de la discrimination sociale.

Figure 5 : Lieux et production de la spatialité urbaine



5. Conclusion : espaces urbanisés et lieux de ville

Autour de quelques notions - espace, urbanisation, lieu -, nous avons initié une double articulation de l'espace en sociolinguistique urbaine pour tenter de valider une approche du champ qui fasse mieux cas de la spatialité mise en mots, et problématise effectivement le terrain. Par ailleurs, même si ce n'est pas son objectif premier, notre réflexion tend, par les différents outils mis en évidence, à spécifier quelques unes des formes de l'engagement social³ du sociolinguiste travaillant sur la ville⁴ par notamment un éclairage sur les corrélations entre lieux et parlures. Il est de fait utile et nécessaire à la compréhension des espaces de ville de connaître les langues qui s'y côtoient ou s'y affrontent, il est tout aussi indispensable d'avoir connaissance de l'investissement symbolique de chacun de ses codes pour les marquages territoriaux.

¹ Paradoxe fondant la nécessité de s'identifier à la communauté et en même temps de s'en différencier.

² « L'évaluation caractérise la relation des acteurs sociaux à la norme ou à la forme d'énoncés (les leurs ou ceux d'autres personnes) : c'est au travers de cette relation, que l'on appréhende tant les opinions de l'auditeur que ses attitudes. De manière proche mais remarquable, l'identification, pour ce qui concerne notre domaine de recherche, va davantage concerner le mouvement qui va faire s'approprier ou se différencier un locuteur ou un groupe de locuteur par rapport à un autre sur la base de reconnaissance de marqueurs linguistiques posés comme identitaires. » (Bauvois et Bulot, 1998 : 63)

³ Voir ici même en 1.2.

⁴ De ce point de vue, l'article fait écho au débat engagé lors de la Table Ronde finale de la deuxième Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine (J.I.S.U.) en 2001 (Rennes2), <http://membres.lycos.fr/bulot/JISU.htm>

Ainsi, les concepts *espaces urbanisés* et *lieux de ville* réfèrent aux **pratiques langagières dialogiques** : ils renvoient à des lieux symboliques, à des espaces multidimensionnels relevant d'une dynamique de l'altérité, à une énonciation complexe quelles qu'en soit les formes sociales. Ils marquent en langue un univers langagier particulier : les traces du discours d'autrui (le discours perçu comme tel) dans le discours d'un locuteur donné. Ils posent de même comment ces pratiques concourent à (re)produire, en corrélation avec les structures socio-spatiales en urbanité et les attitudes langagières, un espace identitaire complexe et perçu comme ordonné. Ils sont les objets sociaux sur lesquels la sociolinguistique est à même de pouvoir intervenir.

Bibliographie

- Akin Salih (2000). « Pour une typologie des processus redénotatifs », dans *Noms et re-noms*, Publications de L'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 33-60.
- Baggioni Daniel (1994). « Les langues dans l'espace urbain à l'Île Maurice » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Praxiling, Montpellier, 137-162.
- Baudrillard Jean (1972) *Pour une critique d'une économie politique du signe*, Gallimard, Paris, 268 pages.
- Bauvois Cécile, Bulot Thierry (1998). « Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique », dans *Revue PArôle* 5/6, Université de Mons- Hainaut / Didier Érudition, Mons, 61-80.
- Billiez Jacqueline (1999). « Présentation », *LIDIL* 19, Université Stendhal, Grenoble, 5-9.
- Billy Pierre-Henri (2001). « Essai de typologie des désignations ononymiques », dans *La toponymie urbaine*, L'Harmattan, Paris, 17-40.
- Boudon Pierre (1981). *Introduction à une sémiotique des lieux*. Presses Universitaires de Montréal/ Klincksieck, Montréal/ Paris, 289 pages.
- Bouvier Jean-Claude, Guillon Jean-Marie (Dir.) (2001). *La toponymie urbaine*, L'Harmattan, Paris, 256 pages.
- Branca-Rosoff Sonia & Leimdorfer François (2001). « Espaces urbains : analyses lexicales et discursives. Présentation », dans *Langage et Société* 96, Maisons des Sciences de l'Homme, Paris, 5-9.
- Bright William (Ed.) (1966), *Sociolinguistics*, Mouton, La Haye.
- Bulot Thierry (1998). « Sociolinguistique des lieux de villes : les mots de Rouen », dans *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean Baptiste Marcellesi*, Publications de l'Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 183-188.
- Bulot Thierry (1999). « La production de l'espace urbain à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée », dans *Langue urbaine et identité*, L'Harmattan, Paris, 39-70.
- Bulot Thierry (2001a). « Réactions à l'article de Gudrun Ledegen », dans *Travaux et Documents* 15, Université de La Réunion, La Réunion, 113-118.
- Bulot Thierry (2001b). « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville », dans *Cahiers de Sociolinguistique* 6, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 5-12.
- Bulot Thierry (2001c). « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », dans *DiversitéLangues* VI (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>) Télé Université du Québec, 21 pages.
- Bulot Thierry (2001d). « La construction de la référence communautaire : le français de référence au centre ville », dans *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 27 (1-2), Peeters Verlag, Louvain La Neuve, 35-42.
- Bulot Thierry, Tsekos Nicolas (1999). « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », dans *Langue urbaine et identité*, L'Harmattan, Paris, 19-34.
- Calvet Louis-Jean & Moussirou-Mouyama Auguste (eds.) (2000), *le plurilinguisme urbain*. Institut de la francophonie, Didier-Erudition, Paris, 483 pages.
- Calvet Louis-Jean (1993). *La sociolinguistique*, Paris, PUF.
- Calvet Louis-Jean (1994). *Les voix de la ville (Introduction à la sociolinguistique urbaine)*, Payot, Paris, 309 pages.
- Castells Manuel (1981). *La question urbaine*. Maspéro/Fondations, Paris, 526 pages.
- Cauvin Colette (1999). « Propositions pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine », dans *Cybergéo* 72, (<http://www.cybergeopresse.fr/geocult/texte/cognima.htm>.)
- Cyr Dannielle E., Nagùgwe Metallic Emmanuel (2000). « Fantômes choronymiques de la déposssession », dans *Noms et re-noms*, Publications de L'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 151-163.
- Depaule Jean-Charles (2001). « Passages aux toponymes », dans *La toponymie urbaine*, L'Harmattan, Paris, 229-237.
- Di Méo Guy (1990). « De l'espace vécu aux formations socio-spatiales » dans *Géographie sociale* 10, Presses Universitaires de Caen, Caen, 13-23.
- Guespin Louis (1985). « Introduction. Matériaux pour une glottopolitique » dans *Cahiers de Linguistique Sociale* 7, Publications de l'Université de Rouen, Mont Saint Aignan , 14-32.

- Gudrun Ledegen (2001). « Les 'parlers jeunes' en zone rurale à La Réunion : une pré-enquête sur le rapport à la ville de la part de jeunes en insertion professionnelle », dans *Travaux et Documents* 15, Université de La Réunion, La Réunion, 89-111.
- Guillorel Hervé (2000). « Toponymie et politique », dans *Noms et re-noms*, Publications de L'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 61-92.
- Juillard, Caroline (1991). « L'espace conquis : quelles langues pour Ziguinchor en Casamance (Sénégal) ? », dans *Des langues et des villes*, ACCT, Didier-Erudition, Paris, 357-372.
- Lévy Albert (1996). « Pour une socio-sémiotique de l'espace », dans *Sociologues en ville*, L'Harmattan, Paris, 161-178.
- Manessy Gabriel (1991). « Modes de structuration des parlers urbains », dans *Des langues et des villes*, ACCT, Didier-Erudition, Paris, 7-23.
- Messaoudi Leila (2001). « Urbanisation linguistique et dynamique langagière dans la ville de Rabat », dans *Cahiers de Sociolinguistique* 6, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 87-98.
- Millet Agnès (1998). « La ville : un espace socio-sémiotique », dans *Des écrits dans la ville : Socio-linguistique d'écrits urbains : l'exemple de Grenoble*, L'Harmattan, Paris, 25-42.
- Mondada Lorenza (2000). *Décrire la ville (La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte)*, Anthropos, Paris, 284 pages.
- Ndiassé Thiam (1998). « Repérages sociolinguistiques dans les désignations de la ville de Dakar (Sénégal), dans *Revue PArole* 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 113-138.
- Ostrovetsky Sylvia (1996). « Sociologues en ville : introduction », dans *Sociologues en ville*, L'Harmattan, Paris, 9-20.
- Rémy Jean, Voyé Liliane (1992). *La ville : vers une nouvelle définition?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages.
- Robillard Didier de (2001). « Peut-on construire des 'faits linguistiques' comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour aborder le débat, dans *Marges Linguistiques* 1, (<http://www.marges-linguistiques.com>)
- Siblot Paul (2000). « Appeler les choses par leur nom. Problématiques du nom, de la nomination et des renominations », dans *Noms et re-noms*, Publications de L'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 13-32.
- Vignes Laurence (2000). « Les noms de rue : typologie et enjeux », dans *Noms et re-noms*, Publications de L'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 229-250.



Limited language in limited minds? Urban Scots as a language of poverty

By David Matheson
University College Northampton
(United Kingdom)

Mai 2002

1. Preamble

Scotland has always been multilingual. Like Switzerland and Belgium, it has never had a single national language. Unlike Switzerland and Belgium, its only official language is a foreign import while its native languages have seen various periods of decline, disparagement and only the occasional attempt at revival. To most observers, the Scots are a nation of English speakers with only a tiny minority speaking anything other. Of these speakers of minority languages, only Gaelic is recognised as indigenous. The truth however is much more complex (Matheson and Matheson 2000).

The object of this essay is to examine the current situation of one of Scotland's more disparaged languages – urban Scots. To most Scottish inhabitants, it is not a language at all but a corruption of English. However many Scottish inhabitants also appear to feel that Gaelic is also such a corruption. To underline this assertion, they may ask what the Gaelic for *television* is. More to the point would be to ask what the English for television is since that word derives directly from Greek and Latin and has no trace of Anglo-Saxon in it at all. In fact the Gaelic for television is *telebhisean* whose pronunciation is not too far from the English.

Urban Scots is the language of the poor. It is associated with lack of intelligence and sophistication, with criminality and general barbarity, and that is only in the minds of its speakers. Yet, when examined, we see that it derives from the Northumbrian dialect of Inglis_ and moved into Scotland at the end of the first millennium. It broke into various dialects as it spread across the Lowlands of Scotland (the Central Belt and the East Coast). In the major conurbations, especially of the West, it gained words from Gaelic, from French, Dutch, German and Irish. Across its whole range it gathered Danish words (such as *flit* – to move house – which relates to the Danish *at flytte* (= to move).) What it suffered from was being so close to English that there was no perceived need to translate books from English into Scots.

Rural Scots managed to acquire a quaintness, typified in the backward-looking literary traditions of *Kailyaird* and *Tartanry*. The former was fixated with a rural idyll, punctuated by bucolic intrigues and a rejection of the city as the paradigm of corruption. The latter recreated the Highlands also as a rural idyll but more in the manner of the Noble Savage *à la Rousseau*. Urban Scots did not manage any of these although the creation of the desperately depressing tradition of *Clydesidism*, celebrating alcoholism and heavy industry, did go some way in this direction. However while *Kailyaird* and *Tartanry* had their positive aspects, *Clydesidism* merely reinforced negative stereotypes. It was in the background of the industrialised west of Scotland that I spent my formative years.

2. Introduction

As a child, I was exposed to the continued derogation of the language which I heard most frequently in the street. Teachers would attack it as slovenly, parents would lambaste their children with cries of *speak properly*¹. Glottal stops were frowned upon, slurring of words was decried, Scots words were dismissed as slang. We were regularly made to feel that our daily

¹ The role of parents in linguistic death is not restricted to Glasgow or even Scotland. It is well-documented for the decline of the Welsh language and the Patois Franco-Provençal of Suisse romande as well as for Scottish Gaelic. By convincing parents that their use of their native tongue limits their children's life-chances, the parents then strive to prevent their children from speaking it. See Matheson (1989; 1992).

speech was something which, if it was fine at all, was only fine for the street or for comic effect. The message was loudly received that to progress in life, we had to get rid of it.

Ours was the linguistic fate of children in working class areas across most of the United Kingdom but with one difference: while an English child might adopt so-called Received Pronunciation and still remain English, for us as children in Glasgow to do so would have meant ceasing to be Scots. Our language was not only bound up with our class identity but with our very national identity as well.

All my teachers were native Glaswegians but, except for comic effect, not one used the glottal stop typical of working class Glasgow speech. Glaswegian, we were told, directly and indirectly, was for the uncouth and the stupid. Scots words like *dreich*¹ and *scunnered*² never crossed their lips, except when they wished to be funny or familiar. Hence at Halloween³ they might encourage us to *dook* for apples. If we arrived at school soaked to the skin, a sympathetic teacher might say that we were *drookit*⁴. When life was serious, though, all trace of Scots of which the teachers were conscious disappeared from their vocabulary. To be cultivated in any shape or form, we had to cease dropping our *ts*, elongate our vowels and enunciate to an extent hitherto unknown to us.

Hardly surprisingly, like many fellow Glaswegians, I grew up believing that the language of the majority of my fellow citizens was slang and hence to be disparaged, if not altogether despised. That slang consists of transient neologisms (Macafee 1988) was ignored as was the fact that the words we used and the manner in which we said them went back, in many cases, as far as the Makar poets of the Scottish medieval period.

The fact that we were all equally able to express ourselves in Glaswegian or varying degrees of 'Standard' English⁵ was conveniently overlooked. The hegemonical dominance of the 'Standard' was total. Our native tongue was to be extirpated as rapidly as possible if we wanted any social advancement at all and in working class Glasgow in the 1960s and 1970s social advancement was a major item on many a personal agenda. The multilingualism now so much *à la mode* was never an issue. Implicitly we were indoctrinated with notions of transient bilingualism whose goal, like that of the 19th and 20th century social missionaries in the Celtic areas of Scotland (and elsewhere), was to teach us the English in order that we forget the Glaswegian.⁶

The sense of linguistic inferiority which such treatment fosters is neatly summed up by Nigel Grant who writes: 'The cannie Scot is weill-cryit: he cannie think, he cannie speik, he cannie express hissel' (Grant 1997: p30).⁷

This apparent inarticulateness is said to be endemic in the Scottish urban working class. It is based on the notion of linguistic insecurity of speakers of Glaswegian:

The Glasgow working-class have been diagnosed, on the evidence of teachers and employers, as suffering from 'linguistic insecurity', becoming self-conscious and tongue-tied in the presence of authority figures... Working-class Glaswegians can find it difficult to get themselves taken seriously or treated with respect outside of their own milieu. (Macafee 1988: 90)

¹ Highly emotive term to describe miserable weather.

² To be fed up beyond words. There is, like *dreich*, no true English equivalent of *scunnered*.

³ Traditional celebration of the eve of All Saints' Day (1 November). *Dooking* consists of trying to fish apples out of a bucket with one's teeth. Notice that the past participle is formed by the addition of *it* to the present tense. This is common across dialects of Scots. Hence the past tense of *to bring* becomes *bringt* as opposed to the English *brought*.

⁴ The Microsoft World English Dictionary lists all these Scots words and many more besides. With a sensitivity and an awareness not discernable in many Scottish teachers, Microsoft describes them as *Scots*. Microsoft however does not give the conjugation of Scots verbs. However, among the 13 'Englishes' and numerous other languages for which Microsoft provides spell-checkers for use with MS-Word, Scots does not figure at all.

⁵ The 'Standard' was defined as being the version of English employed by the BBC. In other words, that of the middle-class English speaker from the South-East of England although deviations in terms of not aspirating *rs* were admitted. 'Standard' English is as defined by the Oxford English Dictionary Committee. The OED usually lists Scots words, when they appear at all, as colloquialisms.

⁶ Transient bilingualism was the approach adopted by, *inter alia*, the Scottish Society for the Promulgation of Christian Knowledge who taught Gaelic speakers to read Gaelic in order to teach them to read English and hence 'forget' the Gaelic. See Matheson and Matheson (2000).

⁷ The cannie Scot is well named: he can't think, he can't speak, he can't express himself.

This is reiterated in Macauley (1977) on the basis of comments from employers, university lecturers and training college lecturers that a major criticism of school-leavers is their lack of confidence in speaking. However, as Macafee (1988) also discovered, those same people who may feel tongue-tied in some circumstances are, in their own social milieu, often fluent on every topic bar education, social status and Standard English.

The goal of this paper is to examine the situations which have engendered this and to question whether there is any light on that particular horizon.

3. The vernacular

A basic problem concerns that of the vernacular and the value one attaches to it. One can simply note the existence of the vernacular as being a language form or speech pattern of varying distance from the 'Standard' (Macafee 1988). One can, as Illich does, consider that 'vernacular speech is made up of the words and patterns grown on the speaker's own ground, as opposed to what is grown elsewhere and then transported' (Illich 1980: 26-27). Illich is quite vitriolic (for a change!) on the value of the vernacular and its relation to the 'Standard'. He argues that the notion of the 'Standard' as something to be learnt and insisted upon arose in late 15th century Spain, fostered by Queen Isabella's counsellor Nebrija, as a means of creating a nation. 'Henceforth people will have to rely on the language they receive from above, rather than develop a tongue in common with one another' (Illich 1980: 21). It is the notion of relying on others to set the 'Standard' which renders the whole process political rather than social.

Clearly a situation where children are scolded (or even gently corrected) for using one lexicon rather than another, for using one grammar rather than another, is a negation of the homegrown speech in favour of one imposed from elsewhere. The question as to whether this *ought* to happen is one I shall return to later.

Whether a speech pattern is defined as colloquial, slang, dialect or language is clearly a question of power politics. Indeed the relation between what is deemed acceptable and unacceptable language is one well established but often fluid over time. Power shifts and consequently one could argue, as does Montgomery (1995), that 'a language is a dialect with an army and a navy' (p186). From this we quickly deduce that where the 'army and navy' are lacking, the speech pattern will more be more likely to assume a lower status. This is echoed by MacLeod (1989) when he writes that 'what separates minority languages from other languages is not the numerical disparity but the absence of real power' (p37).

What concerns me here is the language of those of the lowest status in a particular society. I intend to concentrate on Glasgow and its speech since it is with these that I am most familiar. However much of what I have to say is applicable, perhaps with modifications, to the speech of the poor in many other areas.

4. Inferior language in inferior minds?

The generalised inferiorist attitude of the Scots is well documented. Even its bourgeoisie feel insecure. As Young puts it, Scotland in much its modern history was:

a total culture in which an insecure and authoritarian élite articulated an obsessive awareness of its own provincial inferiority and backwardness. (Young 1979: 21)

Catherine Matheson and I have discussed elsewhere the extent to which this remains true for the mass of the Scottish people, especially in the light of the cultural renaissance which has been happening in the country since the 1950s (Matheson and Matheson 1998, 1999, 2000). It remains that the Scots do not have an elevated sense of self.

In the past, the Scottish sense of self was characterised by doom and gloom. Popular culture was festooned with a morbid nostalgia. Arguably, as popular culture now looks more at the present, even at an ugly present, the Scottish sense of self is higher than it was in the past but it still has much room for development. The Scots are still regaled with a persistent marginalisation by the London-based media, their speech patterns are mocked and their media representations are all too frequently stereotypes. It is normal for urban Scottish characters to

be thugs, psychopaths, criminals of all sorts, alcoholics and so on. Nonetheless, after centuries of defining themselves in opposition to the English, the Scots *are* finding a sense of definition of themselves *per se*. However the feeling of being on the edge, and a precarious edge at that, persists.

Breitenbach *et al* (1998) discuss the double marginalisation of Scottish women. This, they say, is down to being both Scottish and women. Consider then the marginalisation of the Scottish urban poor. If Scottish women as a group are hard done by, the poor are in just as weak a position and poor women even more so. The argument of Breitenbach *et al* considers general social factors and general cultural hegemony. The situation becomes more depressing when we add in the specific ingredient of socially marginalised language which, not at all coincidentally, is the language of the poor.

The accent of the lowest state of Glaswegians is the ugliest one can encounter' (University lecturer quoted in Macauley 1975: 94, cited in Menzies 1991: 1) This is a very prevalent feeling among the inhabitants of Glasgow *including* those who use this speech pattern. It is a feeling which is so prevalent that it is difficult, if not impossible, to grow up in that city without becoming infected by it. Indeed one of the first things the average upwardly mobile Glaswegian tries to do is to diminish the accent. Strenuous efforts are made not to 'talk Glesga', to dissociate oneself from this part of one's heritage. The object is forcibly *not* in order to improve communications with non-Glesga speakers. Such might be achieved by simply becoming bilingual or bidialectal. One could become diglossic¹ in the manner of the Swiss Germans who use their local *Schwytzertütsch* among family and friends but switch to High German for business, education, literature and so on. But diglossia is not presented as an option. The Glesga speech is deemed impoverished. It is relegated to the depths of the uncouth, the great unwashed, the scum of the earth, the *Lumpenproletariat*. Yet just what is an ugly accent is clearly a value-judgement, an imposition of norms perceived as superior.

The denigration of Glaswegian can even extend to judges in courts of law refusing hear a plaintiff who insists on using that tongue. Indeed in 1989 I heard a judge in Glasgow Sheriff Court fine a plaintiff simply for speaking Glaswegian. The plaintiff had brought a very simple case before the court and was trying to get compensation for faulty goods he had bought. The transliterated dialogue follows but rather than use a plethora of apostrophes to indicate glottal stops I have written in the letters which would be dropped. A general rule of thumb is to glottally stop any *ts* at the end of words and most *ts* in the middle of words. *r* is very hard and is never aspirated.

JUDGE: Please state your case.
 PLAINTIFF: Yer Honour², iss very simmel. Ah boat... (*Your Honour, it's very simple. I bought...*)
 JUDGE: Excuse me, would you mind repeating what you just said?
 PLAINTIFF: As Ah wis sayen, yer Honour, Ah boat... (*As I was saying, your Honour, I bought...*)
 JUDGE: Look, my good man, would it be too much for you to address this court in the Queen's English?
 PLAINTIFF: Yer Honour, Ah'm daein ma bes but ye've goat tae gie us a chance. (*Your Honour, I'm doing my best but you've got to give me a chance.*)
 JUDGE: I am giving your every chance but you are wasting the Court's time. Now speak properly or I shall fine you for contempt.
 PLAINTIFF: But, yer Honour, Ah cannae help the way Ah speak. Ah'm ur tryin tae talk clear an at. (*But, your Honour, I can't help the way I speak. I'm really trying to be clear.*)
 JUDGE: Don't say I didn't warn you. £50 fine for contempt and don't disgrace this court again with such incomprehensible gibberish.
 PLAINTIFF: But, whit huv Ah done? Ah'm ony tryin tae say ma piece. (*But, what have I done? I'm only trying to say my piece.*)
 JUDGE: If you don't leave this courtroom immediately I shall have the Court Officers take you down.

¹ Diglossia basically means 'bi-lingualness' and is the word used to describe the state of affairs where two different forms of speech live side by side and are used in different contexts. (Freeman 1994)

² A Sheriff is the lowest grade of full-time magistrate in Scotland and is usually to be addressed as 'My Lord' though few bat an eye at 'M'Lud.' 'Your Honour' demonstrates just how much this Plaintiff (and his appellation of the Sheriff was the one most laypersons used) had internalised American TV courtroom drama rather than the British variety.

What was even more shocking was the total absence of reaction to this on the faces of the many Glasgow lawyers sitting in the court. Had the plaintiff not been Scottish or the judge not Scottish then one might say that a case of racial discrimination had occurred. Just what does one term it when both are of the same nation and in fact of the same city?

Referring to minority (in power terms) language as gibberish was and still is quite common. In various of his writings Nigel Grant tells us how peoples have often called the 'Other's' speech stuttering, mumbo-jumbo and so on. Catherine Matheson (1999) reminds us that in Quebec in 1967 Canadian French was reported in the Scottish press as having been referred to by English Canadians as 'dog's jabber' and how persons using Canadian French would suffer discrimination even in their own towns and cities. Indeed the parallels between the case of Canadian French prior to De Gaulle's memorable visit in 1967 and situation of the dialects of urban Scots are many but space requires that we leave examining them for another moment.

5. Glasgow, Glaswegian and Education

It is clear that the low status of Glaswegian is such that children who use this speech form are at a distinct disadvantage from the moment they start school, a disadvantage whose impact of course depends much on the sensitivity (and good sense) of the teacher. Put another way, the children's cultural capital, at least in linguistic terms, does not match that on offer in the school. As language is a key marker of identity then this point is critical in educational attainment. If the Sapir-Whorf hypothesis is even *partially* correct and language exerts any influence on thinking then beginning (and perhaps continuing) school with a culture clash based on language can only be detrimental to the learner. If the Sapir-Whorf hypothesis is correct and thinking is actually determined by language then at least two points arise:

- a) the learner's experience is that her/his speech is found wanting
and
- b) the very thoughts that stimulated that speech are also wanting.

The impact of this clash of cultural capital is potentially disastrous for the learner. Lacking the basic 'knowing how' to speak 'properly' goes far beyond simply not knowing the appropriate terms to employ. It means that the learner who might wish to succeed is faced with a stark choice: to choose to fail, to become diglossic, to lose the home speech pattern in favour of what is literally the dominant discourse. Such a choice is bad enough when social and material success is presented as a credible possibility. When we descend the economic scale to the real *have-nots*, where unemployment is the norm, where substance abuse is rife and deadly, and life expectancy somewhat shorter than the average, the choice is tough indeed. In the event those who do succeed may well adopt transient diglossia which in time gives way to monolingual Scottish Standard English (SSE). Few go so far as to adopt Received Pronunciation (RP) English (though it is notable that until the 1960s this was quite common, especially for those in public arenas¹). A possible reason for this is given by Menzies (1991):

Even if the English dialect speaker takes lessons to perfect an RP accent, [s/]he will still be English. If the Scot does this, [s/]he may throw away more in the loss of an outward, recognisable national identity. If the two hypothetical speakers are to talk together, both may disguise their regional origins but only one belies his[/her] national identity. (p. 3)

The trend is rather to lose the Glesga speech in favour of SSE. SSE does not aspirate the letter *r* as does RP English and admits a few Scotticisms. These can amount to little more than the use of the past participle in some cases where an English person would use the present participle. For example, a Scots person's hair needs washed while an English person's hair needs washing. However, the use of auxiliary verbs and present participles varies also from RP English with for example a Scots person using terms such as 'I'm needing a cup of tea' rather than 'I need/want a cup of tea.' Instead of 'where do you live?' as in might be said in RP, the Scots will say 'where do you stay?' Verbs of motion may be elided in the manner of 'I'll away

¹ A case in point is Marie McLaughlin who went from the East End of Glasgow to pop stardom in the 1960s as *Lulu* and in doing so lost every trace of her original Glesga speech, except notably when she got angry.

home then' instead of the RP 'I'm going home then.' Similarly SSE might use 'I'm away to my bed' instead of 'I'm going to bed.' These are examples of covert Scotticisms as most Scottish people do not recognise them as being specifically Scottish. Scottish Standard English also admits the occasional Scots term such as *outwith* (instead of outside of), *dreich* (roughly meaning miserable in a weather sense but much more emotive than is miserable), *kirk* (church), *creil* (lobster pot), *ceilidh* (dance). *Gie* (from the Gaelic *glé* = *very*) while commonly used in Scots does not figure at all in SSE with the notable exception of *gie dreich*.¹

It is well established that in terms of results in external examinations in schools there exists a sort of halo around Glasgow. As a whole the city performs well below average in comparison to the rest of Scotland. When we look in detail at the figures we find that, not unexpectedly, there is a range to the results within the city with the poorest areas performing the worst, mixed areas filling the middle ground and basically the more bourgeois an area then the higher the external examination results (<http://www.scotland.gov.uk/library/documents-w4/erss-19.htm>).

It would be crass to ascribe all of this to the speech patterns prevalent in each of the areas but, given the argument above, it would be short-sighted to ignore this factor although it is certainly one among many. Is it however coincidental that Glaswegian just happens to be most associated with poor areas and that schools in poor areas perform significantly less well than those in mixed or middle class areas? It is well established that the urban poor tend to do less well at school and there is no end of theories to explain this. But if we compare the schools in poor areas of Glasgow with poor areas adjacent to Glasgow we only find replication of the Glasgow results in Cumbernauld which an overspill town from Glasgow and hence Glaswegian is a common speech form there. Could it be that the persistent attempts at extirpating Glaswegian from the school have acted as van Ploeg (1998) says that education can act: 'to repress and frustrate children's ability to think and judge for themselves, instead of developing it and enhancing it' (p178).

6. Restricted code and Glaswegian

As a speech pattern of the poor, Glaswegian is almost inevitably associated with restricted language code. Indeed such was the case when I trained as a teacher in Jordanhill College in Glasgow in the late 1970s that it was held up as a typical form of context-specific language. As Illich puts it: 'The modernized poor are those whose vernacular domain, in speech and action, is most restricted' (Illich 1980: 36)

I have problems with the whole notion of restricted code and its alleged use by working class children and adults. My problems stem from having grown up with these folk, worked with them, played with them and on occasion fought with them. In all this I have never known two interlocutors using restricted code be any more confused by each other's dialogue than two persons using a more elaborated language code. If you know the context that I am discussing with you and there is no real room for confusion, or any possible confusion can quickly be corrected, then restricted code actually allows you to say more in a shorter time. It allows for 'punchier' dialogue. Its use is limited to shared experience where there is no need for grandiose description.² Nonetheless equating Glaswegian with restricted code gives a perfect legitimisation to efforts to destroy it by lending an aspect of social philanthropy to the endeavours.

¹ Full details on how Standard Scottish English distinguishes itself from Received Pronunciation can be found at <http://www.scots-online.org/grammar/sse.htm>.

² A neat example of this occurred one Monday morning in a school where I worked which was located in an economically deprived peripheral housing suburb in Glasgow. *The Terminator* had been on TV the night before and in the afternoon a football match between Rangers and Celtic had been shown live on TV. Two lads whom I witnessed discussing *The Terminator* simply described every character as either *he* or *she*. Each had effectively the film running in his head and so needed very few cues to get the other's drift. To an outside listener, their conversation sounded like total gibberish but then again it was not intended for an outside listener. Eavesdroppers beware. When they moved on to discuss the match they named every player in their oral re-run of the highlights of the match. To the outside listener (i.e. me) it was clear what they were describing and the range of imagery employed was quite impressive even to an avoider of football such as myself.

7. Reinventing literary Scots

Much has been made of the current attempts to revive literary Scots. The great literary tradition of Scots ground to an effective halt with the departure in 1603 of James VI and I to London though it did have a few upturns in the form of Robert Burns in the 18th century and the renaissance of Scots poetry from the 1920s on. A major problem for the revivalists was that the orthographic conventions associated with a 'Standard' simply did not exist and, arguably, 'one of the marks of a language which separates it from a dialect is the presence of a standard form' (MacLeod 1989: 42). There was an attempt by Hugh MacDiarmid and others to create synthetic Scots, known as *Lallans*, but this never caught on. It used words which had not been heard since the time of the great Medieval poets, the Makars. The latest attempt tries to make a modern written language for modern usage. For our present purposes let us consider two major aspects of the current revival:

- a) what is considered as *richt Scots*
- b) the role of the urban dialects of Scots in the development of 'Standard' Scots

The revival was marked by an early attempt to codify the Scots language by that most traditional of methods, a dictionary. Dictionaries are certainly helpful in getting everyone writing a language to use more or less consistent spelling. Whether they are actually necessary for communication in that language is another question. Few parents really struggle to understand their children's first attempts at writing. Once the child can form letters and make the sounds associated with them as singlets, doublets and so on, then s/he can write in an understandable manner, albeit a probably unorthodox one. What dictionaries do achieve is the codification of what counts as acceptable language and spelling.

The first volume of the Scottish National Dictionary appeared in 1931 when *Lallans* was still being actively promoted. As *Lallans* is based not just on Old Scots but on rural Scots, it is little surprise that the first edition banned Glaswegian (Whyte 1995: xiv). According to Macafee, this was because the language of the mass of the people of Scotland's largest city was deemed 'hopelessly corrupt because of the influx of Irish and foreign immigrants' (Macafee 1988: 38).

This negative attitude to Glaswegian has continued more or less unabated ever since. The tone is sometimes little short of racist:

Glaswegians, in their native habitat, have succeeded in debasing both the English language and the guid Scots tongue. What is left is city slang at its worst, without an ounce of linguistic beauty to glean amongst the dross of Scottish-English-Irish-American verbiage. (Purdie 1983: 60 in Macafee 1988: 41)

This implies that there is such a thing as 'Standard' Scots which makes us ask why there are such attempts to create it. The contradiction seems to escape writers such as Purdie. What these people do is to hark back to an age of rurality. Effectively they are returning to the myth of the Kailyard, that literary cabbage patch which spawned so much unmitigated nostalgia for a golden age which, like most golden ages, never existed. The Kailyard gave us such works as *The Little Minister* and *Dr Findlay's Casebook*. With Tartanry and Clydesidism, Kailyard is one of the major backward-looking iconic constructions in Scottish writing and mythology.

It might be hoped that in this age of relativism and plurality that space might be found for Glaswegian as a variety of this emerging 'Standard' Scots. Not so. As Horsbroch (per comm) puts it:

The... problem is wi cities lyke Glesca whaur Scots is affa erodit amang monie fowk nou; naebodie fae the citie says *ken*, *nicht* or *awa* an thay say *know*, *night*, *away*. But the'r nae gettin awa fae the fact that *know*, *night* an *away* is Inglis, an isna Scots. Tae speak Scots ye hae tae learn tae uise sic wurd or whit ye en up speakin is a mixter-maxter that isna ane thing or anither.¹

¹ The ... problem is with cities like Glasgow where Scots is now very eroded among many people now; nobody from the city says *ken*, *nicht* or *awa* and they say *know*, *night* and *away*. But there's no getting away from the fact that *know*, *night* and *away* is [sic] English and isn't Scots. To speak Scots you

For Horsbroch, the fact that the Glaswegians say *night* instead of *nicht* and so on is of fundamental importance. But Glaswegian is not a written language and so while the Glaswegians might say *night*, there is nothing that stops them writing *nicht* in Scots. Simply to dismiss Glaswegian as 'eroded' somehow seems to miss the point. It is the language of a large mass of people who are in Scotland and who are most definitely not speaking 'Standard' English. What then are they speaking?

Also noteworthy is Horsbroch's mention that the Glaswegians don't say *ken* either. The verb *ken* is uniformly used by Scots speakers on the East Coast of Scotland as *know*, deriving directly from the Danish *at kende* meaning *to know*. It is also used to preface and postscript sentences in an apparently random fashion as a Francophone might preface sentences with *ben* or as an Anglophone do with *you know*. To make as much of the use or non-use of such terms as does Horsbroch is tantamount to claiming that a person from Hamburg is somehow not speaking German at all simply because they might ask the time by saying *Was o'clock ist?* instead of *Wie viel Uhr ist es?*

Horsbroch's comment is somewhat undermined by Douglas, whose article appears on the website of the Scottish Language Resource Centre (SLRC) (one of the principle sources of information on Scots language revival). For Douglas:

Present day Scots is often described as 'eroded' or 'diluted', as if there were something unnatural about this. But it is part of a natural process, akin to that which affects the landscape. (Douglas n.d.: 3)

Clearly if Scots, however defined, can still be Scots when it is apparently diluted or eroded then surely Glaswegian has as much right to be considered a proper dialect of Scots even if it is 'eroded'. The exclusion of Glaswegian on the grounds that it contains words of Irish, English or American origin as does Purdie strikes me as more than a little daft, it is simply hypocritical. Douglas (n.d.) *inter alia* waxes lyrical about the quantity of Scandinavian, French and Gaelic words in Scots (whatever that may be). Why should Scots (which appears in the revived form to be very much an amalgam of the dialects of Aberdeen and the Lowland rural areas) be so proud of its importations and yet revivalists such as Horsbroch exclude Glaswegian on apparently those very same grounds? A possibly significant difference lies in the fact that the dialect of Aberdeen and those of the Lowland and Southern Upland rural areas are the dialects of the mass of the people in these areas. They are not specific to a particular class. In much the same way as any individual *Schwyzertütsch* is the dialect of the area concerned so it is for these 'real' Scots dialects. This viewpoint is shared by the European Bureau of Lesser-Used Languages whose web entry on Scots excludes Glaswegian (<http://eblul.org/minor-gb.htm>). The essential point about Glaswegian is that it is the language of the poor. The upwardly mobile divest themselves of it as rapidly as possible.

8. The irony of cultural relativism

There is in the end a terrible irony in this scenario, if not several ironies. The first concerns the declamations by Scots revivalists that the Scots should be proud of the unique expressiveness of their native tongue and many of these same revivalists seemingly wanting to exclude from the ranks of Scots speakers that large mass formed by the speakers of Glaswegian.

It will be ironical, as well as dangerously divisive, if middle-class liberal opinion in Britain is able to appreciate and respect the Eastern and Caribbean heritage, but not that of the urban working class. (Macafee 1988: 42)

The bottom line is that if Glaswegian remains marginalised in Scots revivalism then Scots revivalism itself becomes of marginal interest to the speaker of Glaswegian. This in itself will substantially weaken the attempts to revive Scots as a written language and may indeed prove fatal. Lallans did not survive beyond the bounds of poetry. This present effort has gone somewhat further and is producing some serious discourse in the language. What it has not succeeded in doing is popularising itself. There are hundreds of thousands of Glaswegian speakers

have to learn to use such words or what you end up speaking is a hotchpotch that is neither one thing nor another.

(both in and around the city) who might welcome validation of their speech. As Menzies (1991) found in her work in the East End of Glasgow, for pupils in school Scots is synonymous with slang and yet all it took to dispel this notion was for her to have some discussions with the pupils in her study about just what they were speaking. In many cases she found that to learn that their 'slang' was in fact Scots became a source of pride. As she puts it:

They now described those words as 'my dialect' or 'the Scots language'. The abolition of that quintessentially negative term 'slang', which taints attitudes towards any speech form to which it is applied or misapplied, might contribute to the saving of Lowland Scots. (Menzies (1991: 12)

Unfortunately, Lowland Scots, as defined by the revivalists, may not want to be saved in this way. It makes me wonder just what the revivalist movement, if such it is, is actually driving at. The establishment of Scots as a national language is, in my mind, a non-starter. The grip of English is just too strong. Scotland is not in the position that Norway found itself in after splitting with Denmark. Danish is not a world language, English is. A role that Scots might usefully play is in helping people who feel linguistically marginalised (if not also marginalised in other ways) to be validated in their speech pattern. In order to do this Scots must be inclusive. It cannot afford to leave out people on the spurious grounds of their language being 'eroded'. Glaswegian speakers have suffered enough from being told to speak 'good English'. It would be ridiculous for all these efforts at reviving Scots to end up with the Glaswegians being told to speak 'guid Scots.' It is heartening that this is the subject of at least some debate in the Scottish Languages Resource Centre (SLRC) as witnessed by Law and McHardy whose text *Threapin on Scots* appears on the SLRC website:

We should not be indifferent to the issues of anti-working class and anti-rural discrimination that arise, because in ignoring the needs of our Scots speakers we may be ignoring the language development needs of as many as 1.5 million fellow-citizens, and given this neglect, it should be no surprise that Scotland has acquired a reputation for dourness and inarticulateness. (Law and McHardy 1997: 3)

Maybe there is hope, if only a little, that the revival of literary Scots will not continue to suffer from anti-working class discrimination. There again it may be another case of *plus ça change, plus ça reste la même chose*.

9. Evolution in education?

Possession of a second language learned in early childhood, if positively supported by the education system, seems to confer predilection to learn further languages. In Scotland we cannot attest this, because Scots has not until very recent time been so supported, but made the subject of suppression, so that those pupils slow to learn English perhaps because Scots was strong in their homes have been marked out as educational failures. (Law & McHardy 1997: 4)

Since all speakers of Scots are in some measure bidialectal, if not in fact bilingual, it seems at first odd that the Scots as a whole are so poor at learning other languages. It is after all well established that fluency in a second language facilitates learning a third. Peering below the surface however yields some potential explanation. Scots speakers, as we have seen, all too frequently do not recognise their mother tongue as a language. Couple this with the scant regard that the education system has for that tongue and we see how easily one might arrive at a mindset which is set against learning another language. When one is all too accustomed to hearing just how often one makes mistakes in what one thinks of as one's first language, English, which is in fact one's second, how can one develop the confidence to learn what is in effect a third language?

Law and McHardy go on:

Failure to build education on mother tongue leaves some of the Scots-speaking part of the population badly equipped both in English and in Scots, poor in vocabulary, and stunted in writing and reading.

Problems of social self-esteem are also exacerbated by the situation, with Scots seen as a low-status language fit only for comedy, a cause and sign of depravity, practically on a level with slang and swearing. (Law & McHardy 1997: 5)

Encouragement to incorporate at least recognition of Scots has come from the Scottish Culture Group (SCG) in a report to the Scottish Consultative Committee on the Curriculum (SCCC). The SCCC is the closest the Scots come to the English Qualifications and Curriculum Authority (QCA) which lays down the English National Curriculum. Unlike the QCA, the SCCC merely advises, it does not mandate.

For generations the use of Scots was discouraged in schools on the grounds that it interfered with the learning of correct English. Over the last 25 years there has been increased but spasmodic attention to the potential contribution of Scots language and literature to the curriculum. It remains true however that Scots in its varieties has never won the coherent practical support which... it merits. (SCG n.d.: part 4)

The Scottish Office Education and Industry Department (now Scottish Executive Education Department), whose role is again advisory on the curriculum but whose 'suggestions' can always be backed up by Her Majesty's Inspectors of Schools, took note of the growing demands for recognition of minority cultures and set forth its opinion in the documents associated with the revision of the curriculum for pupils aged 5 to 14.

Teachers should... build on the diversity of culture and language in their schools by: fostering respect for and interest in each pupil's mother tongue and its literature, whether English, Scots, Gaelic, Urdu, Punjabi, Cantonese or any other; developing each pupil's proficiency in the written and spoken forms of Standard English as the language of national and international communication and also, as far as resources allow, in any other language thought by the parents to be important in the pupil's community;... creating awareness of bias and prejudice and challenging these in their own use of language and in the language use by others. (*English 5-14* 1991: 59)

The statement is pretty weak, especially in its lumping together indigenous and non-indigenous minority languages, and its authors deciding to put all these definitely non-English matters under the banner of *English* smacks almost of cultural imperialism. It brings back to mind the argument which surrounded the original development of the document. It was held that the document should bear the name *Communication*. One cannot but feel that perhaps the writers lost the argument over the title but were determined to keep its spirit in the contents. In any case, simply listing Scots alongside other speech patterns recognised as languages is very much a step forward. Of course, it leaves open to question just what is meant by *Scots* but that is another matter.

Nonetheless developments have occurred since the publication of *English 5-14* and the latest development in external examinations in Scotland, the *Higher Still* programme for upper secondary pupils, allows oral work to be done in Scots, and this is explicitly stated time and again throughout the 348 pages of the documentation on *Arrangements for English and Communication* (Scottish Qualifications Authority (SQA) 1998) However, the SQA has not seen fit to require that candidates read any work in Scots except under one of the optional parts of Advanced Higher where candidates 'students who have developed particular interests in Scottish language and literature are catered for' (SQA 1998: Introduction p8). There is however at all but the most elementary level the requirement that candidates will study at least one Scottish text (SQA 1998). Problems of course arise as to how one defines a 'Scottish text' and the arguments about this persist.¹

¹ Under the Higher Still Arrangements for English and Communication (introduced in Scottish schools from August 1999) teachers and students are encouraged, where appropriate, to take advantage of the opportunity of choosing Scottish texts as the focus of their literary study in any of the units of the course, but this is entirely optional. There are no texts specified for study.. Teachers are free to make their own choice of literature. However, there is a compulsory element in Unit 2, Literary Study, where at least *one* of the texts studied must be Scottish. Any text studied may be judged to be a Scottish text if it meets one or both of the following requirements:

- Σ it deals with issues of life or experience in Scotland
- Σ it is the work of a Scottish writer, whether or not resident in Scotland.

(Press statement by SCCC 5/8/99)

10. Conclusion

Glaswegian speakers have a little to comfort them in the developments which have occurred in education and in Scots language revivalism. The dust has yet to settle on the debate over whether Glaswegian is authentic Scots but at least the authority that sets the syllabi for external examinations, the SQA, is continuing to open its eyes to the existence of Scots, albeit still under the umbrella of English but at least it is there in print. Whether teachers will take much heed of this in the manner they regard their pupils' speech patterns is yet to be seen. However, given that pupils can do oral presentations in Scots at any of the various levels of the Higher Still programme, teachers will have little real option but to put communication first and accent and lexicon second. But should they do this?

It is all well and good to argue that Glaswegian and other dialects of Scots are part of the learner's heritage but that same learner still has to go forth into the world and earn a living. It is all too smug of those who are already in jobs (especially in academia) to argue that all that is needed is some patience on the part of an Anglophone interlocutor for any dialect of Scots to be just about comprehensible (and vice versa). If only the world were so simple. As the case with the Sheriff cited above shows, patience is not always the hallmark even of the Scots when dealing with one another, never mind when dealing with or being dealt with by non-Scots. Teachers are therefore in a quandary. Just how do you validate your learner's speech patterns *and* prepare him/her for the world of work where, frankly, *Hullaw rer. Hows it gaun?*¹ given down a phone line will rarely result in other than bemusement. Perhaps an incremental approach is needed whereby we aim firstly for learners to feel validated in their daily speech, then we endeavour to make them diglossic in a manner in which each speech pattern is equally valid but our learners use whichever is appropriate to the circumstances. Just as it is not generally appropriate for me to speak French to an Anglophone audience then neither is it generally appropriate to speak Scots to one. Janet Menzies makes an interesting point which could hold the key to the dilemma:

I feel it to be significant that the informants have a very poor knowledge of Scottish literary figures and their work (whether in Scots or English). In my opinion, a vital factor in cultivating a healthy attitude towards a language within the language community is that it must be perceived as having enough status to be an acceptable medium for creative art. Scots literature must be a contributory factor towards the survival of the Scots language. In addition, if schools took a little time to highlight the history, status and use of Scots, the effects could only be beneficial. Perhaps the result would be a greater confidence in the use both of the vernacular and of English. (Menzies 1991: 12)

Perhaps this greater confidence would result in adults wishing to transmit more of Glaswegian to their offspring than is often currently the case. Seeing that your language actually has status helps enormously in reversing the language shift which Fishman (1991) argues cannot be successful without intergenerational language transmission. Seeing that one's language has status makes one less reluctant to open one's mouth and speak when outside of one's social milieu. It helps raise one's head and see beyond the horizons of the social deprivation of which one's language has previously been a hallmark. It enables one to become diglossic and to maintain both speech patterns as resources to be drawn on as the need arises. Maybe with such an approach, the urban Scots can become for once proud of their heritage and use it to develop themselves further than ever before.

¹ Hullo, how are you?

Bibliography

- Breitenbach, E., Brown, A., Myers, F. (1998) 'Understanding Women in Scotland' in *Feminist Review* Spring 1998
- Douglas, S (no date) *The Scots Language: Its European Roots and Scottish Destiny* <http://www.pkc.gov.uk/slrsrc/tocher/euroroot/euroot-1.htm>
- English 5-14 (1991) (Scottish Office Education Department)
- European Bureau of Lesser Used Languages SCOTS (<http://eblul.org/minor-gb.htm>)
- Fishman, J (1991) *Reversing language shift: Theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*. (Philadelphia, Multilingual Matters)
- Freeman, A (1994) *Intro to diglossia*. Available from <http://www-personal.umich.edu/~andyf/diglossia1.html>
- Grant, N (1997) 'The Scots leid an ither wee touns: hou kin Scots haud up in Europe?' *Chapman* 86
- Hornberger, N (1998) 'Language policy, language education, language rights: Indigenous, immigrant, and international perspectives' *Language in Society* 27
- Illich, I (1980) *Vernacular Values* (<http://www.oikos.org/ecology/illichvernacular.htm>)
- Law, J and McHardy, S (1997) *Threapin on Scots* (<http://www.pkc.gov.uk/slrsrc/threaps/threape.htm>)
- Macafee, C (1988) *Some Studies in the Glasgow Vernacular* Glasgow University, unpublished PhD thesis
- Macauley, RKS (1975) 'Linguistic Insecurity', in JD McClure *The Scots Language in Education*, ASLS Occasional Papers no 3 (Aberdeen, Waverley Press)
- MacLeod, S (1989) *Language Death in Scotland* University of Aberdeen unpublished PhD thesis
- Matheson, C (1999) 'Vive le Québec libre! De Gaulle as Street Theatre and Psychodrama', in Best, V. and Collier P (eds) *Powerful Bodies* (London: Peter Lang)
- Matheson, D (1989) *Opportunities in Post-Compulsory Education in the Highland Region of Scotland and the Canton of Valais in Switzerland*. Glasgow University, unpublished MEd thesis
- Matheson, D (1992) *Post-Compulsory Education in Suisse romande*. Glasgow University, unpublished PhD thesis
- Matheson, C. and Matheson, D. (1998) 'Problématiques régionales et questions linguistiques en Ecosse' in S. Perez (ed) *La Mosaïque linguistique: regards éducatifs sur les pays industrialisés* Paris: L'Harmattan
- Matheson, C and Matheson, D (1999) 'At the centre and the edge: the evolving nature of Scottish and French Swiss Identity and the Response from Education' paper presented to the *Conference on Citizenship*, Institute of Education, London, 6-7 July
- Matheson, C and Matheson, D (2000) 'Languages of Scotland: culture and the classroom' in *Comparative Education* 36 (3) Special Issue in Honour of Professor Nigel Grant, edited by Professor Thyge Winter-Jensen
- Menzies, J (1991) 'An Investigation of Attitudes to Scots and Glasgow Dialect Among Secondary School Pupils' in JD McClure *Scottish Language* 10 (Aberdeen) available at <http://www.ndirect.co.uk/~love/menzie1.htm>
- Montgomery, M (1995) *An Introduction to Language and Society* (London, Routledge)
- Purdie, H 1983 'Reviews' *Chapman* 37
- Scottish Culture and the Curriculum: A Report to Scottish CCC from the Review of Scottish Culture Group* (<http://www.ndirect.co.uk/~love/CCSERVED.htm> no date, downloaded 9/8/99)
- Scottish Qualifications Authority (1998) *Arrangements for English and Communication*
- Van der Ploeg, P (1998) 'Minority Rights and Educational Authority' *Journal of Philosophy of Education* 32 (2)
- Whyte, C (ed.) (1995) *Gendering the nation: studies in modern Scottish literature* (Edinburgh, Edinburgh University Press)
- Young, J (1979) *The Rousing of the Scottish Working Class 1770-1933* (London, Croom Helm)

Personal Communication

Dauvit Horsbroch, Aiberdeen Univairsitie Scots Leid Quorum.



La migration de gais et lesbiennes francophones à Toronto : violence symbolique et mobilité sociale

Par Normand Labrie et Marcel Grimard
Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, OISE/UT
Université de Toronto
(Canada)

Mai 2002

Introduction

Être à la fois gai ou lesbienne¹ et francophone dans les régions anglo-dominantes du Canada, c'est subir un processus complexe de marginalisation en tant que francophone au sein des communautés gaies et lesbiennes anglo-dominantes, ou en tant que gai ou lesbienne au sein de communautés francophones. Pour se soustraire à de tels processus de marginalisation, les gais et lesbiennes francophones développent diverses stratégies de résistance servant à se créer des espaces sociaux et discursifs leur permettant de négocier leurs identités multiples et leur inclusion ou exclusion relativement à diverses communautés potentielles. Possédant de multiples marqueurs identitaires, les gais et lesbiennes francophones sont à même d'utiliser ces marqueurs, qui demeurent néanmoins des sources possibles de stigmatisation, en tant que ressources identitaires leur permettant de faire partie soit de communautés francophones, soit des communautés gaies et lesbiennes, ou encore de combiner leur appartenance à ces diverses communautés, soit en alternance, soit simultanément. Cependant, tous les individus n'adoptent pas les mêmes stratégies identitaires et discursives, dépendamment du capital symbolique et matériel dont ils jouissent, et de leurs expériences ou objectifs de mobilité sociale.

Comme le mentionne Mondada (1998, 255), « *L'identité sexuelle est manifestée, maintenue, construite, changée à travers de multiples comportements sociaux parmi lesquels les pratiques langagières ont une importance particulière* ». Par contre, on connaît très peu de chose de la jonction entre l'appartenance à des communautés linguistiques et à des communautés sexuelles. D'une part, les études sur les minorités linguistiques ont complètement ignoré l'existence de gais et lesbiennes dans leurs rangs, soit parce qu'elles considéraient qu'il s'agissait de marqueurs identitaires n'ayant rien à voir avec la langue, soit parce qu'elles jugeaient qu'il s'agissait d'une aberration de la communauté linguistique que l'on aurait voulu homogène et respectable. Beaucoup d'études dans le passé ont adopté une approche conservatrice axée sur le maintien de la langue, des traditions, de la culture et du folklore par des communautés linguistiques homogènes sédentarisées depuis longtemps sur un territoire donné. À moins d'un apport démographique constant grâce à la natalité ou à l'immigration, de telles communautés seraient en proie à un processus d'assimilation et d'étiollement. Or, l'étude des trajectoires sociales et géographiques de gais et de lesbiennes, c'est-à-dire de personnes ayant subi un processus de stigmatisation au sein même de telles communautés linguistiques, et l'étude de leurs stratégies de résistance, permet de révéler l'importance de la mobilité sociale et de la mobilité géographique dans les dynamiques sociolinguistiques. Elle permet de mieux comprendre leur signification pour la création de nouvelles communautés linguistiques (en l'occurrence dans les grands centres urbains), et de nouvelles formes de reproduction sociale, culturelle et linguistique dans des sociétés en mutation.

D'autre part, les études gaies et lesbiennes ou la théorie *queer* (Murray, 1979 ; D'Emilio, 1983 ; Kosofsky Sedgwick, 1990, 1998 ; Epstein, 1992 ; Butler, 1993 ; Eribon, 1998) ont mis du temps à s'intéresser aux marqueurs d'identité ethnique ou linguistique, occupées qu'elles

¹ Nous utilisons les notions de gais et lesbiennes comme raccourci sémantique pour référer à des orientations sexuelles alternatives que nous savons beaucoup plus complexes. Pour être précis, et absolument honnête envers les participants à cette étude, nous devrions utiliser « gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels ». De même, pour des raisons de concision, nous devons nous contenter de distinctions grossières entre orientation, identité et pratiques sexuelles associées aux relations entre personnes de même sexe.

étaient à définir les contours d'une communauté gaie et lesbienne qu'il s'agissait de montrer comme populeuse, cohérente et solidaire, une communauté qu'il n'y avait pas lieu de subdiviser en sous-communautés en fonction de la langue ou de l'origine ethnique. Par contre, quelques études se sont engagées plus récemment dans cette direction, avec Chauncey (1994) qui a apporté une attention spéciale aux immigrants européens de la première moitié du 20^e siècle à New York, ainsi qu'aux Africains-Américains de Harlem, Greene (1997) qui s'est intéressé aux clivages ethniques chez les gais et lesbiennes, ou encore van der Meide (2001) qui a produit récemment une étude sur la double marginalisation des gais et lesbiennes de couleur au Canada.

Dans le cadre d'un vaste projet de recherche sur la construction identitaire des communautés francophones en Ontario et en Acadie, dont il sera question plus loin, nous avons entrepris d'étudier des manifestations d'identités multiples chez des gais et lesbiennes francophones (Labrie et Grimard, 2000 ; Grimard, en cours). Nous partons d'une approche conceptuelle inspirée de Giddens (1987), de Bourdieu (1982) et de Kosofsky Sedgwick (1990), où chaque personne possède des marqueurs identitaires associés soit au centre, soit à la périphérie. Le profil idéal du centre dans le monde francophone de Toronto serait le suivant : masculin, de type caucasien, hétérosexuel, en bonne santé physique et émotionnelle, catholique, de classe moyenne et supérieure, agent de la reproduction sociale et culturelle, né au Canada. À l'inverse, la périphérie correspondrait à l'autre extrémité des polarités respectives, sous une multitude de combinaisons possibles. Dès lors qu'on est francophone, il n'est pas vraiment possible d'être membre à part entière du centre anglo-dominant ; de même, si l'on est gai ou lesbienne, il n'est pas possible d'être membre à part entière du centre francophone hétéro-normatif. D'où diverses stratégies utilisées par les acteurs sociaux pour revaloriser les marqueurs identitaires qui les identifient à la périphérie.

Dans cet article, nous nous concentrerons sur les processus sociaux entourant la mobilité géographique et sociale de gais et de lesbiennes francophones ayant quitté leur communauté francophone d'origine pour un grand centre urbain anglo-dominant, et sur l'impact de cette mobilité sur leurs pratiques langagières et sur la construction de leurs nouvelles identités linguistiques et sexuelles. Il s'agit de comprendre comment des marqueurs identitaires stigmatisés sont revalorisés lors de la migration vers la ville. Citant des travaux de Schilz, Eribon (1999, 47) écrit que : « *le départ du foyer familial et l'accès à l'indépendance économique sont précipités parmi les jeunes homosexuels* ». Selon lui, ce mouvement de fuite vis-à-vis l'injure et la violence conduit généralement les gais et lesbiennes vers la grande ville (Eribon, 1999, 34) :

« il ne s'agit pas seulement d'aller vivre « ailleurs », à la recherche d'un certain anonymat. Il s'agit d'une véritable coupure dans la biographie des individus. Ce n'est pas seulement un parcours géographique, ou un moyen d'accéder à des partenaires potentiels. C'est aussi la possibilité de redéfinir sa propre subjectivité, de réinventer son identité personnelle » (Eribon, 1999, 42).

Dans les pages qui suivent, nous tenterons de documenter de tels processus, tout en nuancant ces affirmations.

Dans son essai sur les stigmates publié avant la révolution des mœurs sexuelles et la décriminalisation des pratiques homosexuelles, Goffman (1963) considérait l'homosexualité comme l'un des stigmates, à côté des handicaps, de l'alcoolisme ou de la criminalité, menant nécessairement à l'exclusion et à l'élaboration de stratégies de dissimulation par les acteurs sociaux visés. Or, l'on peut se demander aujourd'hui dans quelle mesure l'homosexualité constitue toujours un stigmate dans les sociétés occidentales contemporaines. Quoi qu'il en soit, la stigmatisation en fonction de l'orientation sexuelle suppose des formes de régulation sociale opérant au moyen de la violence symbolique (Bourdieu, 1979), une régulation qui fonctionne d'autant mieux que les premiers visés l'incorporent dans leurs propres pratiques sociales comme étant naturelle.

Comme le prétend Eribon, dans la citation reprise plus haut, l'une des stratégies de résistance à la stigmatisation consisterait en la mobilité géographique, c'est-à-dire le déplacement vers la ville où l'on retrouve des espaces gais et lesbiens, et la mobilité sociale, qu'il évoque à travers la recherche d'indépendance économique. La ville a déjà fait l'objet de plusieurs études comme espace de sociabilité pour gais et lesbiennes (Chauncey, 1994 ; Bailey, 1999 ; Éribon, 1999). D'ailleurs, Leap (1996) montre bien comment l'émergence de problèmes sociaux liés à l'apparition du sida l'a incité comme anthropologue linguistique à délaisser les expéditions

exotiques en *terra incognita* pour préférer des enquêtes de terrain dans son propre milieu urbain. En sociolinguistique, la ville est généralement considérée comme espace interactionnel (Calvet, 1994 ; Mondada, 2001 ; Bulot 1999), et la plupart des études sur les aspects linguistiques, interactionnels et discursifs des pratiques langagières des gais et lesbiennes entrepris au cours des dernières années ont été menées en milieu urbain (Leap, 1995 ; Livia et Hall, 1997 ; Campbell-Kibler, Podesva, Roberts et Wong, 2001).

Du point de vue sociolinguistique, la ville correspond à un espace interactionnel caractérisé par le pluralisme linguistique, où cohabite une multitude de variétés linguistiques dont la valeur est inégale sur le marché linguistique (Bourdieu, 1982). Les acteurs sociaux disposent en effet de répertoires composés de diverses variétés linguistiques, à la base en quelque sorte de leur capital linguistique, qui est activé à travers des pratiques langagières combinant l'emploi de diverses langues (le bilinguisme, la mixité linguistique), mais aussi de diverses variétés de langue (variétés vernaculaires, standard).

L'étude des orientations sexuelles alternatives en rapport avec l'appartenance à des communautés linguistiques et à des pratiques langagières bilingues, devrait nous permettre de mieux comprendre comment fonctionnent les identités multiples dans la société d'aujourd'hui et comment s'organisent les affiliations à diverses communautés. Comment les gais et lesbiennes francophones composent-ils avec les processus de stigmatisation et de violence symbolique dont ils font les frais, que ce soit comme gais ou lesbiennes dans les communautés francophones, ou comme francophones dans les communautés gaies et lesbiennes anglo-dominantes ? Quelles sont leurs stratégies de résistance afin de composer avec les manifestations de stigmatisation et de violence symbolique qui les guettent ? Comment ces stratégies varient-elles selon leurs origines sociales et leur expérience de mobilité sociale ?

1. Méthodologie

Afin d'examiner ces questions, nous nous concentrerons dans cet article sur des productions discursives témoignant des stratégies de résistance à la marginalisation de gais et lesbiennes francophones, que nous avons recueillies au cours du projet « Prise de parole »¹. Ce programme de recherche entrepris en 1996 avait pour objectif de comprendre la nature des discours en circulation dans les communautés francophones dans des milieux plus ou moins anglo-dominants d'Ontario et d'Acadie, les conditions idéologiques, historiques, politiques, économiques et sociales de leur émergence, et la signification de tels discours dans la production et la redistribution des ressources matérielles et symboliques. Des données de nature ethnographique, des entrevues individuelles et de groupe (environ 400) et des données documentaires ont été recueillies. Alors que la majorité des entrevues réalisées dans le cadre de ce projet portaient sur les antécédents personnels des interviewés, sur leur participation au monde francophone, et sur leurs visions de la francophonie, des entrevues ont aussi été menées auprès de 36 participants que nous avons approchés explicitement en tant que gais ou lesbiennes, principalement dans la région de Toronto. Ces 36 entrevues, d'une durée d'une à trois heures, abordaient plus spécifiquement des questions liées à l'orientation et à l'identité sexuelle. Nous cherchions à comprendre comment ces gais et lesbiennes se positionnent face aux communautés francophones et anglophones, ainsi que face aux communautés gaies et lesbiennes (Labrie et Grimard, 2000) et quels étaient les recoupements établis entre ces diverses communautés. Dans le cas des gais et lesbiennes, seules des entrevues individuelles ou de couple ont été recueillies en raison de contraintes déontologiques (Labrie et Grimard, 2000). Le type de discours recueilli se limite donc à du discours produit en situation d'entrevue semi-

¹ Le projet "Prise de parole" a été mené de 1996 à 2000. Il a été financé par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (Chercheurs principaux : Normand Labrie, Monica Heller, Université de Toronto, et Jürgen Erfurt, Johann Wolfgang Goethe-Universität, Frankfurt am Main ; Collaboratrices : Annette Boudreau et Lise Dubois, Université de Moncton). Il a également été financé par le programme Transcoop de la German-American Academic Council Foundation (Chercheurs principaux : Jürgen Erfurt, Monica Heller et Normand Labrie), l'Agence universitaire de la Francophonie (Chercheurs principaux : Patrice Brasseur et Claudine Moïse, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse) et le Conseil international d'études canadiennes (Chercheurs principaux : Monica Heller et Claudine Moïse). Nous remercions Brigitte Roberge et Douglas Gosse pour leur collaboration à la transcription du corpus, ainsi que Monica Heller et les relecteurs anonymes pour leurs suggestions visant à améliorer la première ébauche de cet article.

structurées (Poirier, Clapier-Valladon et Raybaut, 1983 ; Chambon, 1995 ; Bres, 1999), où il y a co-construction de l'objet du discours entre les intervieweurs et les participants, en laissant aux participants toute la latitude nécessaire pour développer leur propre trame discursive.

L'analyse du discours nous sert aussi bien comme fondement pour comprendre les pratiques sociales et les pratiques langagières d'une multitude d'acteurs sociaux, que pour analyser leurs représentations et leurs positionnements. Pour nous, le discours est créateur et constitutif de la réalité. Tout en exprimant des contenus, le discours est matérialisé, c'est-à-dire que ces contenus sont mis en forme par les acteurs sociaux au moyen des ressources langagières qui sont à leur disposition, des ressources qui sont elles-mêmes tributaires de leur positionnement social. Qui prend la parole, ce que l'on dit, et la façon de le dire, sont indicateurs des luttes sociales, d'enjeux et de processus sociaux ayant cours dans les communautés qui nous intéressent. En s'inspirant de Bourdieu (1979 ; 1982), on peut considérer que ces luttes sociales consistent plus précisément, pour des individus et pour des groupes sociaux, à se servir de leur capital social, culturel et linguistique en vue d'avoir accès à la production et à la distribution des ressources matérielles et symboliques.

Nous nous concentrerons ici sur le discours de six locuteurs, i.e. six entrevues sélectionnées de façon à couvrir une gamme d'expériences de vie et de mobilité sociale et géographique. Il s'agit de trois femmes (Diane, Sylvie et Denise) et de trois hommes (Renaud, Freinet et Marc), âgés entre 35 et 46 ans, vivant à Toronto au moment de l'étude. L'analyse de ces entrevues totalisant 550 pages est axée sur leur contenu (stigmatisation, mobilité géographique et sociale, pratiques langagières, construction identitaire comme gai ou lesbienne et francophone), en tenant compte des procédés de mise en discours au moyen de variétés de langue formant leur capital linguistique (Barbérís, 1999).

À partir du discours obtenu lors des entrevues avec ces six participants, nous allons chercher à comprendre quelle est la part de la stigmatisation et de la violence symbolique dans le processus de mobilité géographique et sociale des participants, quel est l'impact de ce processus de mobilité sur leurs pratiques langagières et leur construction identitaire relativement à leurs identités multiples. Mais auparavant, voici quelques informations au sujet des francophones et des gais et lesbiennes dans la ville de Toronto, ainsi qu'au sujet des six participants.

2. Les francophones et les gais et lesbiennes à Toronto

La population totale du Grand Toronto s'élève à 4.5 millions, ce qui représente l'agglomération la plus peuplée du Canada, où la langue française, qui est langue officielle aux côtés de l'anglais sur le plan national, se situe au neuvième rang comme langue maternelle après l'anglais, le chinois, l'italien, le portugais, le polonais, l'espagnol, le panjabi et le tagalog. La région de Toronto compte néanmoins une importante population de langue française estimée à quelque 80 000 personnes (Centre francophone, 2000, 14-15). Il s'agit d'une population très diversifiée en termes d'origines géographiques, de statuts socio-économiques et d'expériences de scolarisation. Pour ce qui est de la ville de Toronto même, 23,8 % des francophones proviennent d'autres régions de l'Ontario, 23,4 % du Québec et 8,6 % des autres provinces. Enfin, 44,2 % des francophones proviennent d'autres pays¹. La population de Toronto se caractérise par un taux d'occupation professionnelle relativement élevé, le taux de chômage étant passé de 9,1 % en 1996 à 6,4 % en 1999, à savoir une baisse de près de 3 % (Commission de formation de Toronto, 1999, 13). En général, les francophones de la région de Toronto sont plus scolarisés, ils ont un taux d'occupation professionnelle plus élevé, et ils ont des revenus supérieurs à ceux de la population de la région en général.

On connaît très peu de chose des gais et lesbiennes francophones à Toronto, à l'exception d'un mémoire préparé par Courte (1988) afin d'identifier les besoins en services de santé pour patients francophones atteints du HIV, dans lequel il estimait la population de gais et lesbiennes francophones entre 7 000 et 11 200, et une communication de Dalley et Campbell (1997, à paraître), élaborée sur la base d'une étude ethnographique menée sous la direction

¹ Nous disposons aussi de données recueillies auprès de gais et de lesbiennes francophones provenant des Caraïbes, d'Afrique du Nord et d'Asie, mais pour les fins de cet article, nous avons choisi de traiter uniquement des cas de migration interne au Canada.

de Monica Heller dans une école secondaire de langue française, qui portait justement sur la stigmatisation et la violence symbolique faisant partie du quotidien d'un petit groupe d'adolescents gais et lesbiennes. Le programme de recherche « Prise de parole » comprenait un volet gai et lesbien et il constitue ainsi la première étude approfondie des gais et lesbiennes francophones à Toronto mené à partir d'un groupe de 36 participants.

Parmi les six entrevues retenues pour cet article, trois participants sont originaires de petites localités francophones rurales isolées et de tradition catholique (Marc d'un village de pêcheurs sur la côte atlantique, Diane d'un village de bûcherons et de fermiers à la frontière entre le Québec et l'État du Maine, Sylvie d'un petit village agricole dans les prairies du Manitoba) ; les trois autres sont originaires de villes de taille moyenne ayant subi des processus d'industrialisation, d'urbanisation et de sécularisation (Renaud d'une ville industrielle de l'Outaouais au Québec, Freinet d'une ville administrative et industrielle du Saguenay au Québec et Denise d'une banlieue de Winnipeg au Manitoba).

Fille de bûcheron, Diane a complété des études secondaires comme sténo-dactylo, et elle est agent de sécurité dans une institution bilingue. Fils de petits entrepreneurs en traitement des ordures, Marc est dentiste. Fille de petits commerçants, Sylvie a complété ses études secondaires et elle est préposée bilingue à l'accueil et à l'information dans un musée. Fils d'ouvrier de la construction, Renaud a fait des études secondaires professionnelles en imprimerie, et il est agent bilingue aux services à la clientèle dans une entreprise de nouvelles technologies d'information et de communication. Fils de col blanc au service d'une société d'État, Freinet a complété deux diplômes universitaires de premier cycle et il est comptable. Enfin, fille de politicien, Denise a obtenu une maîtrise et elle est pigiste bilingue dans le monde des communications, au service des communautés francophones, féministes et lesbiennes.

Trois d'entre eux avaient une expérience du bilinguisme avant leur arrivée à Toronto puisqu'ils sont originaires de milieux anglo-dominants du Manitoba et de l'Acadie (Sylvie, Denise et Marc), et les trois autres ont dû faire l'acquisition de l'anglais comme langue seconde une fois arrivés dans la métropole (Diane, Renaud et Freinet). La plupart d'entre eux ont été socialisés au moyen du français vernaculaire, Freinet et Denise étant davantage familiers avec le français standard avant leur arrivée à Toronto, ce qui est compatible avec leurs origines sociales. Or, tous se servent dans une plus ou moins grande mesure du français dans l'exercice de leur travail à Toronto, à l'exception de Freinet qui travaille comme comptable dans une entreprise de placements financiers.

3. Analyses

Nous appuyant sur une analyse du discours prenant en compte le contenu et les procédés de mise en discours, menée à partir d'entrevues, nous allons chercher dans les analyses qui suivent à comprendre l'apport de la stigmatisation et de la violence symbolique dans le processus de mobilité géographique et sociale, la revalorisation des marqueurs identitaires stigmatisés lors du processus de mobilité, et la transformation des pratiques langagières et de la construction identitaire découlant de ce processus de mobilité géographique et sociale.

3.1. Stigmatisation et violence symbolique

On pourrait faire l'hypothèse que la migration de gais et de lesbiennes vers les grandes villes, où il est possible de s'intégrer dans des espaces identifiés comme gais et lesbiens, prend racine en premier lieu dans un processus de stigmatisation sociale. Or, dans l'ensemble du corpus recueilli auprès des 36 participants gais et lesbiennes, seule une minorité de participants évoque explicitement des expériences concrètes de stigmatisation en raison de l'identité sexuelle.

Parmi les six participants sélectionnés aux fins de cet article, les deux seuls qui évoquent des expériences de stigmatisation, Diane et Marc, sont originaires de petites localités isolées, qu'ils nous décrivent eux-mêmes comme connaissant des conditions socio-économiques difficiles, et imprégnées par le catholicisme. Diane a été témoin d'une tentative

de lynchage d'un jeune gai dans son enfance, et elle est restée muette quant à son identité sexuelle jusqu'aujourd'hui :

Diane : T'as t'as plus que tes parents c'est tout c'est tout l'environnement là qui compte [...] pis euh ahm j'me souviens de de d'un euh d'un incident qui s'était passé à propos d'un d'un d'un jeune qui était gai / puis euh euh ça a fallu ça a failli dégénérer en en tuerie donc euh / euh en plus de ça les gens de la campagne y a beaucoup de jeunes en fait d'activités y a beaucoup de jeunes qui boivent aussi han ? Disons que t'es dans t'es dans un milieu souvent que qui dans surtout dans certaines familles / chez nous on a pas eu ça mais dans certaines familles là / les gens i' avaient cette tendance-là donc si y avait que'que chose d'inusité que'que chose de différent pouvait arriver qui était / qui était / vraiment différent de de leurs de leurs concepts là qu'est-ce qu'i' faisaient d'une d'un d'un euh disons là que ça pouvait être sérieux¹

Le fait d'être gai avait presque coûté la vie à ce jeune homme, et pour Diane cet événement dont elle a été témoin dans son enfance semble avoir été marquant, puisqu'elle prend la peine d'en faire un élément fondateur du discours élaboré lors de son entrevue. D'ailleurs, cette entrevue correspondait à la toute première fois de son existence qu'elle acceptait de discuter de son orientation sexuelle avec qui que ce soit. Elle nous indiquait en entrevue qu'elle ne parlerait jamais de son orientation sexuelle avec ses parents, ni avec ses frères et sœurs qui sont policiers, de crainte de leurs réactions violentes. Diane va même jusqu'à éviter de parler de son orientation sexuelle à ses meilleures amies, de peur de leurs réactions :

Diane : Ça fait que c'est c'est resté comme ça on est jamais j'ai toujours j'voulais toujours en parler pis en fin de compte / j'ai jamais eu le le le comment je dirais donc en français en anglais j'ai jamais le *guts* de leur dire han ? Parce que pre premièrement c'est des amies proches pis deuxièmement on a toujours peur un p'tit peu de leurs réactions

Ici, la violence symbolique résultant d'une expérience de stigmatisation se traduit par le silence sur un pan important de sa personne.

Quant à Marc, il a fait l'objet de railleries, déjà sans sa propre famille, mais également à l'école. Il explique son expérience personnelle de stigmatisation, et les pensées suicidaires qu'elle a provoquées chez lui, qu'il explique par une homophobie internalisée :

Marc : Hmm hmm parce que / lorsque j'ai grandi / j'étais perdu t'sais ?

Marcel ou Normand : Hmm hmm

Marc : J'étais gai j'étais perdu / dans un p'tit village / tout ce qu'on voyait c'était *the town fags* t'sais ?

Normand : Hmm hmm

Marc : Pis on entendait toutes sortes de / *negative* t'sais ? Pis là j'pense vers 12 ans / là j'ai réalisé que c'était que'que chose de négatif que je devais me cacher / plutôt cacher

Marcel : Qu'est-ce qui t'a fait dire ça ?

Marc : Ben je commençais à entendre à l'école t'sais « *faggot* » t'sais _ on on _

Marcel : _ Hmm hmm _

Marc : On commence à entendre les *negative* X t'sais *stéréotypes* ?

Normand : Hmm hmm

¹ Conventions de transcription (tous les noms sont remplacés par des pseudonymes) :

- nous avons respecté plus ou moins l'orthographe, sauf tous les cas qui indiquent des traits diagnostiques en particulier dans la morphologie. Exemples : j' va, i' sontaient,
- pas de ponctuation ; il n'y a donc pas de . , ; :
- l'allongement syllabique indiqué par :
- l'accentuation dans le discours - par des majuscules. Exemple : on a passé une BELLE soirée
- intonation ! ?
- les pauses: / - pause courte, // - pause légèrement plus longue, /// - pause plus longue, / [5sec] - pause de 5 secondes
- commentaires métadiscursifs en [...]. Ex. : [surprise], [rire], [bruit de porte]
- séquences non compréhensibles: (X) - séquence courte, (XX) - séquence plus longue, (XXX) - séquence de plusieurs mots (X 4 sec) - séquence de 4 secondes, (morX) - incertitude
- chevauchement (parlé simultanément de deux ou de plusieurs personnes) - indiqué par _ _.

Ex.: _ je pense _

_ mais moi _

Marcel : Est-ce qu'on t'avait déjà dit ça ?
 Marc : Oui on m'appelait de on m'appelait de / « fifi » c'est _ ça ? _
 Marcel : _ Ah _ ok
 Marc : Ouain / j'étais un peu j'pense féminin / pis on m'a toujours appelé « fifi » de / de « fifi »
 Normand : Hmm hmm
 Marc : Alors euh et même mon frère / mon frère qui est mort / euh / m'a beaucoup accusé t'sais / d'être un *ef / effeminate* ? T'sais ?
 Marcel : Hmm hmm
 Normand : Hmm hmm
 Marc : Ouain
 Normand : OK
 Marcel : Est-ce que y a des gens qui te menaçaient ? Ou euh physiquement te battre ? Ou c'était juste au niveau verbal ?
 Marc : Ahm / / je m'ai fait comme / oui y a eu un peu de / abus physiques t'sais mais pas trop pire comme t'sais pousser un peu X t'sais là ?
 Marcel : Hmm hmm hmm hmm
 Marc : Ouain
 Marcel : C'était plus du *bullying* ?
 Marc : Oui *bully bullying* ?
 Marcel : Yeah
 Marc : Ouain
 Normand : Hmm
 Marc : Mais pousser t'sais ? _
 Marcel : - Ah ! _ mais c'est ça
 Marc : Pousser à terre t'sais ?
 Normand : Hmm
 Marcel : C'est ça
 Marc : Ouain / « va-t-en jouer avec les filles » t'sais
 Marcel : Hmm hmm
 Marc : Ouain / des choses comme ça / mais plutôt verbal oui
 Marcel : Hmm hmm
 Marc : Ouain
 Marcel : Pis là-d'dans
 Marc : Ouain
 Marcel : Autour de 14 15 ans t'as comme _ compris qu'i' fallait te taire _ X X
 Marc : _ 12 ans 12 ans _ j'savais
 Marcel : X X
 Marc : Ah oui j'savais / _ j'savais qu'on devait se cacher _
 Marcel : _ Mais ça t'a pas empêché _ d'arrêter ?
 Marc : Non mais aussi là je pis là j'avais beaucoup de pensées de suicide là / j'voulais vraiment me tuer j'ai beaucoup voulu / j'pensais toujours à me tuer mais j'pensais ça que / j'pense qu'à cause qu'on est catholique t'sais j'pensais que j'allais vraiment aller comme en / en enfer / *internalized homophobia* t'sais ?

Marc explique bien dans cet extrait comment la stigmatisation se transforme en violence symbolique (*internalized homophobia*) par le biais de l'agression verbale provenant de la fratrie et du groupe de pairs, puis par le biais de la culpabilisation inculquée par la religion catholique, agent de régulation sociale et morale. Il expose ouvertement les conséquences de cette violence symbolique : à savoir les pensées suicidaires qui l'ont habité, ce qui est une conséquence grave de pratiques discursives stigmatisantes qui se veulent anodines, mais qui n'en sont pas moins des procédés puissants de régulation sociale.

Marc provient d'un milieu qu'il décrit comme francophone, mais qui constitue un îlot dans un contexte anglo-dominant. Aussi, il est intéressant de noter, qu'à l'exception de l'expression « fifi », i.e. l'équivalent franco-canadien de « pédé », toute la terminologie liée à l'homosexualité (*the town fags, faggot, effeminate*) et aux processus de stigmatisation (*negative stereotype, bullying* (suggéré en fait par l'intervieweur, comme en guise d'accommodation), *internalised homophobia*) est exprimée en anglais, comme s'il s'agissait d'un univers conceptuel extérieur à la communauté francophone. Leur expression en anglais révèle une régulation sociale qui dépasse la seule communauté francophone et qui se veut en fait universelle.

Seuls ces deux participants évoquent des souvenirs de stigmatisation ouverte dans leurs discours. Il n'en demeure pas moins que la plupart des participants évoquent d'autres formes

de violence symbolique, comme Sylvie, par exemple, qui a cru devoir tenir ses inclinaisons sexuelles sous silence jusqu'à l'âge de trente ans, et qui nous dit toujours en souffrir :

Marcel : tu disais que ton *coming out* avait été difficile / comment ça avait / comment ça été difficile

Sylvie : ben c'est comme quand tu gardes qu'une chose en dedans pendant 30 ans là puis tu le dis pas à personne personne personne et puis pendant 30 ans tu fais semblant que t'es quelqu'un d'autre là ou / t'sais c'est quand tu le dis pour la première fois c'est comme un mur qui tombe là t'sais puis c'est comme si qu'une chose dessus tes épaules de vraiment pesant puis t'sais em / je veux dire tu pleures beaucoup hein dans ce temps-là t'sais / toutes ces émotions-là qui essaient de sortir puis ça m'a pris comme au moins une couple d'années là / avant que je j'ai pas eu une crise nerveuse mais comme ben peut-être qu'on peut appeler ça une crise nerveuse je sais pas je sais pas c'est quoi la définition de t'ça moi / parce que t'sais je veux dire au travail j'étais correcte t'sais veux dire / mais des fois l'soir t'sais c'est un peu *tough* / mais là ça va beaucoup mieux / ça va beaucoup mieux

À l'instar de Diane, tel que nous venons de le voir, Sylvie a internalisé la violence symbolique exercée sur les gais et lesbiennes en gardant le silence sur son orientation sexuelle jusqu'à l'âge de trente ans (« tu le dis pas à personne personne personne »), puis en déménageant à Toronto afin de vivre plus ouvertement. Cette « coupure dans la biographie de l'individu » évoquée par Eribon, n'est pas uniquement libératrice, le passage du silence à la parole engendre une énorme difficulté à composer avec une double biographie.

En somme, des manifestations de violence symbolique, qui caractérisent le passé des participants dans leur milieu d'origine, peuvent expliquer un processus de mobilité géographique de jeunes gais et lesbiennes, qui choisiront de quitter leur communauté d'origine pour aller vivre à la ville. Plus rares sont ceux qui ont fait l'expérience directe de la stigmatisation, mais dans de tels cas, celle-ci a des conséquences graves (idées suicidaires, silence, état dépressif). Les traces de violence symbolique dans le discours des participants ne concernent pas uniquement leur passé pré-migratoire, mais aussi leurs expériences de vie actuelles en milieu urbain. Et ces traces de violence symbolique sont liées non seulement à leur orientation sexuelle, mais aussi à leurs origines linguistiques. Nous y reviendrons ultérieurement.

3.2. Mobilité géographique et sociale

Le processus migratoire vers la ville (généralement fait d'étapes et d'allers-retours) s'ancre dans l'absence de perspectives comme gai ou lesbienne. C'est vrai des gens qui quittent de petites localités isolées, mais aussi de ceux qui quittent les villes moyennes. Mais il s'agit avant toute chose d'un processus de mobilité sociale. Le cas de Marc est fulgurant à cet égard, car très jeune, il désire devenir professionnel de la santé afin d'échapper à la misère :

Marc: Et euhm / j'suis allé à en école c'est une école française mais on apprenait l'anglais comme euh deuxième langue mais la majorité des / de l'éducation est en français / et puis euh mais là j'ai décidé de / de devenir dentiste j pense lorsque j'étais en 6^e année / et puis euhm

Normand : Comment ça en 6^e année t'as décidé d'être _ dentiste ? [rire] ? _

Marc : _ Oui c'est _ que / mes parents euh / pensaient pas qu'on pouvait sauver leurs dents / et puis alors on a on allait pas chez le dentiste on avait pas de brosse à dents j'ai j'ai grandi très pauvre / et euhm / / j pense que c'est comme une hygiéniste euh / c'est / comment dire ? ont fait un examen de mes dents / puis euh elle m'a donné comme un traitement de fluorure puis ça m'a très impressionné toute l'expérience orale / et puis elle m'a dit j'avais beaucoup de caries / et elle m'a donné un papier pour donner à mes parents que je devais aller chez le dentiste / alors je commençais à dire à ma mère je devrais aller chez le dentiste / puis a' a dit « non tu y vas pas / on t'envoie pas on a pas d'argent / puis euh on peut pas sauver les dents t'sais tu vas avoir un dentier comme nous / euh lorsque t'auras vingt ans on va t'arracher les dents t'auras un dentier » / alors euhm / pour six années / pour cinq ans / j pense j'ai continué / à me battre avec ma mère pour sauver mes dents / alors j'ai commencé à brosser mes dents je commençais à avoir un / un intérêt en dentiste / puis j'allais devenir dentiste pour euh / pour prouver aux gens / que / on pouvait sauver les dents alors finalement en 10^e année / euh ma mère euh / m'amène au dentiste puis j'avais quinze caries on les a toutes remplies / et puis là j'ai jamais eu une autre carie là j'étais décidé que j'allais devenir dentiste / alors avec eux euh j'ai fait mes sciences surtout en anglais / les sciences étaient surtout offerts en anglais / alors j'suis allé à l'université anglaise [...] j'suis allé à l'université là j'ai fini mes études là j'suis venu à Toronto en 87 / c'est un gros change / puis euhm / j'ai fait comme un stage *internship*

On a vu plus tôt que Marc a souffert lors de son enfance de stigmatisation et de violence symbolique en tant que gai, mais il indique ici qu'il a également souffert de misère matérielle, voire physique et psychique, dans sa famille. Il choisit délibérément de s'engager dans un processus de mobilité sociale afin de se sortir de cette misère, ce qui suppose, dans un environnement anglo-dominant, de passer à des expériences de scolarisation et de formation en langue anglaise, et à une mobilité géographique. Son univers professionnel se dessine dès lors en anglais, à travers ses études d'abord (les sciences à l'école, puis les études universitaires), puis à travers ses expériences de formation professionnelle (« stage *internship* »).

S'il s'agit purement de mobilité sociale chez la plupart des participants, dans le cas de Diane, il s'agit d'une combinaison du refus de se faire imposer un cadre de vie hétéronormatif, en même temps que l'absence de perspectives économiques ou professionnelles :

Diane : C'était tout ce que t'avais / ça fait que aussitôt que j'ai pu moi chuis sortie han ma sœur aussi euh / on est toutes sortes de ouain on est sorties du de d'une p'tite place / puis euh en fin de compte j'voulais connaître d'autres choses t'sais j'veux dire pis han j'ai été dans de un p'tit peu dans toutes les milieux euh de travail ça fait que j'ai pas euh là j'ai en en en ce moment j'ai un très bon emploi donc euh j'essaye de le garder (Marcel : Hmm hmm) Mais euh ah oui à l'époque euh le seul choix à quoi je pensais ma priorité c'était de sortir de ce p'tit village-là j'me disais c'est un ben beau p'tit village là mais j'veux dire y avait pas d'avenir là han ? (Marcel : Hmm hmm) C'était juste d'élever les enfants puis euh euh y en a qui élevaient les enfants pis i' 'es remettaient dans' misère en même temps (Marcel : Hmm hmm) Ça fait que y avait pas d'avancement à avoir

Pour elle, la migration vers la ville résulte d'une double constatation de l'absence de perspectives, en tant que femme refusant un rôle conventionnel, et sur le plan économique. Ici, mobilité géographique et mobilité sociale sont indissociables.

Plus rarement, il s'agit d'un processus de mobilité géographique vu comme une opportunité de libération sexuelle, ce qui est le cas de Sylvie, qui après avoir d'abord quitté son village natal pour Winnipeg où elle a passé dix ans tout en gardant le silence sur son orientation sexuelle et en se contraignant à la chasteté, entreprend de déménager à Toronto afin de recommencer sa vie :

Marcel : qu'est-ce qui t'a amenée ici à Toronto

Sylvie : em le fait que je suis lesbienne e je voulais e/ déménager un endroit où est-ce que j'étais anonyme pis r'commencer ma vie pis / t'sais comme y'avait personne d'autre qui savait que j'étais lesbienne /au Manitoba avant l'âge de 30/ comme je l'avais pas/ dit à personne / pis là j'ai décidé j'en pouvais p'us/ t'sais quand / comment on dit ça *coming out* en français / je connais pas le terme / i' doit y avoir un terme

Une fois installée à Toronto, Sylvie mettra deux ans avant de s'ouvrir au sujet de son orientation sexuelle, et, paradoxalement, c'est à ses sœurs qu'elle se confiera en tout premier lieu. Elle accomplira ce rituel pour les gais et lesbiennes, qui consiste à faire son « coming out », un rituel pour lequel elle ne connaît pas de terme en français, ce qui est indicateur d'une réalité extérieure à son milieu d'origine, en fait d'une pratique sociale et discursive nord-américaine.

En somme, s'il arrive que la migration vers la ville ait des visées essentiellement de libération sexuelle, plus souvent il s'agit pour les gais et lesbiennes francophones d'une stratégie visant à échapper aussi bien à l'hétéronormativité qu'à l'absence de perspectives économiques.

3.3. Marqueurs identitaires : des stigmates convertis en ressources

Une fois ce processus migratoire entrepris, les marqueurs identitaires que sont la langue et l'orientation sexuelle, qui avaient donné lieu à des expériences de stigmatisation ou de violence symbolique peuvent être convertis en ressources identitaires, servant à se constituer un nouveau réseau de solidarité destiné à remplacer la famille et la communauté locale, et servant sur le plan professionnel, soit à obtenir un emploi, soit comme atouts

professionnels. Par exemple, Freinet usera de son orientation sexuelle de façon stratégique dans un premier temps pour apprendre l'anglais à Toronto :

Freinet : ça fait que là j'ai j'ai fait face à ça j'me suis dit bon ben là j'm'embarquerai pas dans / ça fait déjà deux cours que je fais / m'embarquerai dans un cours euh de longue haleine de langue qui va me durer six mois ou que'que chose comme ça pis bon j'en ai parlé avec mes parents pis tout ça et i' m'ont accepté de m'aider financièrement / fait que chuis venu ici à Toronto / et euh évidemment j'ai j'avais mon plan dans la tête je comptais sur euh / sur mm sur n: NOUS pour m'aider

Marcel : Sur nous

Freinet : Sur nous le me le monde gai

Marcel : Ah oui !

Freinet : Ce que ce que j'me suis pas trompé et ça c'est une chose d'ailleurs que / je pense que tout le monde peut et l'utilise ce que ce que les gens *straights* peuvent pas faire / c'est-à-dire que j'me suis [rire] j'm'étais réservé une chambre au euh au YMCA euh pour être cer au cas où j'aurais eu aucun endroit où aller coucher et euh chus allé dans un bar / et j'ai rencontré quelqu'un

Normand : Hmm hmm

Freinet : et c'est tout j'ai j'ai resté avec lui pendant trois ans euh trois ans trois mois / euh donc j'ai annulé ma chambre au YMCA et ça a été tout ça m'a / rien coûté en logement parce que i' voulait pas que je paye / et euh on est pas devenus amants là mais

C'est stratégiquement que ce détenteur de deux diplômes universitaires qui a l'intention d'apprendre l'anglais, pour des raisons d'avancement professionnel, refuse de s'inscrire à de fastidieux cours d'anglais langue seconde, et préfère s'engager dans l'apprentissage informel de la langue en se servant de son orientation sexuelle : « Je comptais sur euh / sur mm sur n : NOUS pour m'aider ». Il hésite ici, comme il se refusait à prononcer le mot « gai » et il choisit plutôt de créer un rapport de connivence avec les intervieweurs en utilisant d'abord le pronom « NOUS » sur lequel il insiste, comme s'il tentait de répondre aux attentes des enquêteurs, qui lui ont signifié préalablement, à titre de gais, leur intérêt pour les expériences vécues par des gais et lesbiennes francophones. C'est seulement après une demande de clarification de la part de l'intervieweur qu'il indique clairement que signifie ce « NOUS », à savoir « le monde gai ».

Un autre participant, Renaud, quittera les chantiers de construction de l'Outaouais, pour accompagner à Toronto son conjoint de l'époque, grâce à qui il obtiendra son premier emploi dans le domaine des services à la clientèle :

Renaud : chuis arrivé ici treize ans passés / ahh j'étais j'étais avec un *lover* dans ce temps-là / et puis euh / mon ami i' m'a eu une promotion de travail [...] Armando s'en venait ici lui i' est arrivé ici trois trois mois avant que moi j'm'ai-t-en venu / et puis euh i' m'a eu une interview pour m'amener ici / j'm'ai-t-en venu ici / j'ai fait l'interview / j'm'ai-t-en venu comme *superintendent* pour *as a supervisor* *superintendent* / c'est pour un hôtel [...] ça c'est ça a continué de même pour un petit peu de temps / puis après ça y a eu une ouverture euh au / comment tu dirais ça en français ? Au *front desk*

Originaire d'une ville industrielle, Renaud a quitté son emploi en construction exercé avec son père, pour suivre son amant. Ses origines prolétariennes sont révélées dans son usage du français vernaculaire (« moi j'm'ai-t-en venu »), et son ascension sociale par l'intercalage d'expressions en anglais représentatives de ses nouvelles pratiques sociales liées à son orientation sexuelle (*lover*) et à sa carrière professionnelle (*superintendent/supervisor, front desk*). Il a donc accès à son premier emploi à travers son conjoint, c'est-à-dire en se servant du capital que représente le fait d'être gai, puis il connaîtra avec le temps un processus de mobilité sociale ascendante en se servant de son bilinguisme, tout en poursuivant des programmes de formation en cours d'emploi :

Renaud : Oui / là j'me donnais ben j'avais été appliquer à euh / j'savais que quelque chose était pour arriver / fait que chuis-t-allé appliquer avec des agences euh *BiJob* / et puis i' m'ont fait faire des tests pis touT ça / pis juste quand que j'finissais j'étais quand qu'eux autres m'ont laissé aller / c'était juste avant l'été / fait que j'me disais à moi-même « J'vas prendre l'été off » / et pis t'sais « quand l'été va finir / j'vas commencer à agir d'ouvrage et touT ça » / cette année[-là] ça faisait trois semaines que j'étais arrêté / pis *BiJob* m'ont appelé pour aller faire une interview avec *National Cable Services* / fait que j'ai décidé d'aller là et là ça va faire neuf ans là depuis que chuis là

Chez Renaud, la mobilité sociale a consisté à passer d'un emploi typiquement masculin (la construction) exercé dans son milieu d'origine unilingue français, à un emploi typiquement féminin (les services téléphoniques à la clientèle ; voir Roy, 2001) exercé en milieu anglo-dominant, en se servant de ses compétences linguistiques en français et de son bilinguisme. Sa maîtrise du français vernaculaire (« quand qu'eux autres », « J'vas prendre l'été off ») semble convenir pour son emploi dans le domaine de la distribution du matériel dans le secteur des technologies de communication et de l'information.

Des patterns similaires sont observés chez les autres participants : Freinet obtiendra des emplois comme comptable, grâce à des employeurs soit francophones, soit gais, bien qu'il n'ait jamais eu besoin du français dans l'exercice de sa profession. Diane obtiendra son premier emploi à Toronto grâce à un ami francophone. Sylvie trouvera un emploi bilingue dans un musée par l'entremise d'une connaissance de sa sœur. Marc recrute toujours sa clientèle comme dentiste au moyen de publicité dans les médias francophones, d'une part, et gais, d'autre part, en même temps qu'à travers l'école de ses enfants. Enfin, Denise fait carrière dans les communications bilingues en se servant de son capital linguistique en français et en anglais et en s'appuyant sur son expérience de militantisme dans le monde communautaire aussi bien francophone que féministe et lesbien.

Denise : alors là pour une raison ou une autre / j'ai accroché dans le milieu des femmes et santé / alors on m'appelle / euh pour ça / c'est nouveau / je pense que tout cela a commencé il y a peut-être / c'est X six mois c'est moins en fait / dans la dernière année tout d'un coup / j'ai fait un montage / il y a quelqu'un qui l'a vu / qui m'a demandé d'aller en faire un autre / alors chuis partie là / et lorsque je faisais de la rédaction / pour elle en anglais / uhm mais je sais des gens qui m'appellent pour faire de la traduction / ou faire du français vers l'anglais / j'essaye d'éviter ça / euh je fais beaucoup de révisions de textes / uhm en français ou en anglais / ou souvent on m'en envoyé les deux / parce que je les fais simultanément / ou faire des révisions pareilles / uhm quoi d'autres / uhm la [Fédération provinciale des universités] / je viens de l'apprendre / un document / le comité des femmes / un document de réflexion sur comment faire de la recherche / qui n'est pas hétérosexiste / [...] uhm j'essaye de penser / je commence à / je travaille de plus en plus avec [le Groupe de lobby national des gais et lesbiennes] à Ottawa donc / je fais de différentes choses / uhm il y a une époque où je faisais des contrats parce que / dans la communauté francophone on avait parfois encore besoin de quelqu'un qui connaissait bien la communauté francophone mais qui écrirait bien l'anglais

Plus que tous les autres participants, Denise qui est originaire d'une famille bilingue aisée de la région de Winnipeg, se sert précisément du capital linguistique dont elle fait état dans cet extrait sur le plan professionnel. Plus que quiconque, elle réussit à joindre ce capital linguistique bilingue à son engagement dans les milieux féministes et lesbiens, ainsi que dans la communauté linguistique francophone.

En somme, une fois enclenché le processus de mobilité géographique et sociale, on se sert généralement de ses marqueurs linguistiques et sexuels comme capital symbolique et matériel, que ce soit pour pour se constituer un nouveau réseau de solidarité, pour rencontrer des compagnons, pour avoir accès à un emploi, ou pour obtenir des promotions.

3.4. Pratiques langagières et identités multiples

Cette intégration en milieu urbain se traduit par la constitution de nouveaux réseaux de solidarité et par de nouvelles expériences professionnelles ayant des retombées sur les pratiques langagières, allant de l'abandon ou de l'oubli de la langue française, à une intensification de son usage. Bien que tous les participants, sauf Freinet, utilisent le français au travail dans une plus ou moins grande mesure, certains ne constitueront aucun réseau francophone, à l'instar de Renaud :

Renaud : Ah :: pas vraiment / pas ben ben / si j'rencontre du monde français j'vas parler avec du monde français mais j'veux dire j'ai pas vraiment des contacts / que j'me tiens avec pas en français pas vraiment là / j'sais pas pourquoi / même que j'trouve ça dur parler français aussi [rires] / pis j'ai j'parle en anglais j'ai un accent là / là c'est bizarre / j'trouve ça bizarre au boutte / même des fois j'parlais avec ma mère / pis ma mère me dit X t'es en train de perdre ton français / j'dis eh te pourrais-tu voir ça / on parle pas français avec l'accent que j'ai / c'est de demander [d']où est-ce que j viens

À travers son insertion en milieu anglo-dominant, Renaud passe du français vernaculaire à l'anglais, et la restructuration que son français subit est interprétée, autant par sa famille francophone, que par lui-même, comme un processus de « perte de la langue ». Il explique comment ses stratégies d'adaptation à son nouvel environnement ont conduit à sa « perte du français » dans l'extrait suivant, un extrait qui illustre bien également sa façon de parler cette langue en y intercalant des éléments anglais :

Renaud : Ça a pas / à un certain temps si j' l'ai fait non/ mais pas m'a passé par dans la tête / mais comme j'disais dans le temps j'étais / quand j'ai déménagé j'étais avec un *lover* / pis j'étais avec un *lover* pendant trois ans et demi de temps / XX m'en venu ici tout seul oui / les chances auraient été que j'aurais cherché un peu plus / c'est pas que j'ai cherché là / mais j'aurais définitivement cherché du monde français / qu'est-ce qui m'a aidé c'est que j'étais déjà avec quelqu'un / fait que j'ai / mon *goal* / c'était de de de d'apprendre mon anglais aussi / fait que *I guess* X sur différentes personnes / pis i' y en a des personnes ça va chercher pour le monde français pour se trouver dans leur milieu / moi c'était comme j'voulais essayer de m'adapter dans le milieu que j'étais / au lieu d'essayer de me trouver le milieu que j'étais / où est-ce que j'étais t'sais / moi dans le fond j'veux dire X / j'ai pensé mais j'n'ai pas fait justement pour cette raison t'sais / j'voulais pas m'en venir / dans un milieu où est-ce que j'étais / pis j'pouvais trouver ici / c'est pas ça que j'voulais faire t'sais / j'voulais m'en venir dans un nouveau milieu pis m'adapter au milieu où est-ce que je m'en allais / fait que c'était pas rien contre les Français ou quoi que ce soit / c'est juste que / c'était la route que j'voulais prendre pour m'adapter XX / j'avais pas le choix j'me disais / chuis à Toronto i' faut que j'apprenne mon anglais / faut que j'connaisse la culture aussi / j'ai pas le choix / fait que j'sais pas si c'est *wrong* c'est c'est c'est mieux c'est mal / mais c'était de même que j'voyais les choses

Renaud a fait des choix réfléchis en ce qui a trait à son insertion sociale et professionnelle à Toronto (« c'était la route que j'voulais prendre pour m'adapter »), et à son apprentissage de l'anglais (« chuis à Toronto i' faut que j'apprenne mon anglais »). Ces choix colorent sa nouvelle façon de parler français désormais émaillée d'emprunts ou d'expressions anglaises, découlant non seulement de ses pratiques sociales liées à son orientation sexuelle et à son expérience professionnelle, comme nous venons de le voir, mais aussi d'une restructuration en profondeur de sa façon de parler le français (« j'aurais 'définitivement' cherché du monde français », « j'ai mon *goal* », « fait que *I guess* », « i' y en a des personnes ça va 'chercher pour' le monde français », « j'sais pas si c'est *wrong* c'est c'est c'est mieux c'est mal »).

D'autres au contraire, comme Sylvie, qui est originaire d'un milieu rural bilingue du Manitoba, se créeront un milieu de vie relativement francophone, ce qui passe principalement par les activités professionnelles, mais pas uniquement :

Normand : est-ce que tu vivais en français à ce moment-là ou e

Sylvie : e non ben tu vois au Manitoba non c'est surtout en anglais / surtout en anglais/ le seul temps que j'avais la chance de parler en français c'était avec ma famille/ ou mes amis /francophones / mais

Normand : psi tes amis étaient plutôt anglophones ou

Sylvie : plutôt anglophone oui oui c'est ça / non quand chus déménagée à Toronto /e je me disais o.k. oublie ton français parce que Toronto c'est l'anglais/ mais j'ai jamais jamais tant parlé en français dans toute ma vie

C'est donc à Toronto qu'elle aura l'occasion d'utiliser la langue française et d'en perfectionner la maîtrise.

En somme, à la suite du processus de mobilité géographique et sociale et de la constitution de nouveaux réseaux de solidarité qui s'ensuit, les pratiques langagières sont transformées, ce qui peut aussi bien vouloir dire l'immersion complète dans un environnement anglo-dominant au point de restructurer sa façon de parler français ou comme certains l'expriment « d'en perdre son français », que la découverte d'un milieu de vie plus francophone que jamais.

3.5. Critique de la ville et désir de retour

Une fois engagés dans une nouvelle vie sociale et professionnelle en milieu urbain, plus ou moins ancrée dans les communautés gaies et lesbiennes anglo-dominantes, la grande majorité

d'entre eux développeront une identité linguistique axée sur l'affirmation identitaire, et ici peu importe leurs nouvelles pratiques langagières :

Marc : lorsque je grandissais comme /lorsque j'suis parti t'sais comme j'avais / j'avais même honte d'être acadien t'sais j'voulais pas dire à personne j'étais pas fier d'être français / lorsqu'on a 14 ans t'sais c'est / on veut être anglais it's more like uh [...] ouais c'est *cool* mais maintenant / j'suis très fier d'être acadien /

Le marqueur identitaire linguistique ou ethnique prévalant dans la communauté d'origine, prend une importance nouvelle une fois l'insertion en milieu urbain anglo-dominant accomplie. Plusieurs expriment en effet un désir de retourner à leurs racines, ce qui, en soi, pourrait être surprenant. Pourquoi voudrait-on retourner dans un milieu où l'on a fait l'objet de stigmatisation et où l'on n'avait pas de perspectives d'avenir sur le plan économique ? On pourrait croire, en effet, qu'après avoir entrepris un processus de mobilité géographique et sociale pour échapper à la stigmatisation et la violence symbolique ou à l'absence de perspectives économiques dans sa communauté d'origine, la ville représenterait un monde idéalisé. Or, pour la plupart des gais et lesbiennes francophones, la ville constitue en fait un lieu de passage, critiquable, en raison de l'importance prédominante rattachée au travail, de la froideur de ses modes de sociabilité et de la rapidité de son rythme de vie.

Ce qui est idéalisé en fait, c'est plutôt le lieu d'origine en rapport avec la prédominance de l'usage du français et la convivialité de ses modes de sociabilité :

Diane : Oui / parce que j'veux vraiment pas me retirer euh/ en ville / j'aimerais Québec ça serait euh j'serais près de toute euh ma famille (Normand : Hmm) Puis euh ça serait dans un milieu francophone / puis euh je réalise de plus en plus que ça me manque d'ailleurs parce que j'ai pas l'opportunité de parler beaucoup en français / ahm / ouain je dirais que / c'est ce que c'est que je vis si j'avais le le si j'avais la chance l'opportunité là

Un nouvel idéal se dessine donc envers le milieu d'origine, la proximité avec la famille, et la prédominance de la langue française, du moins chez des gens comme Diane qui ont grandi dans un milieu monolingue français.

Pour plusieurs, le désir de retour constitue une utopie, rapidement rejetée sur la base d'une simple évaluation économique :

Renaud : j'voulais pas me retourner sans avoir une job aussi bien qu'est ce que j'ai comme c'est là / qu'est-ce que ça sert à retourner dans là / à retourner où est-ce que j' / pour manquer la raison pourquoi que j'm'est en venu ici / m'est t'en venu ici parce que j'voulais avoir d'l'ouvrage j'voulais avoir de l'expérience / j'voulais faire d'autres choses / pis me voir me retourner là pis retourner sur la construction / ce serait de manquer treize ans de ma vie / pis de vraiment qu'est-ce que j'ai j'ai voulu / j'ai foncé pour / fait que c'est m'a X pis j' me dis à moi-même / chuis mieux de rester icitte / pis euh qu'est-ce euh après un certain temps d'être ici / j'ai commencé j'ai commencé à manquer ceT *feeling* là t'sais / comme le *feeling* que j' voulais vraiment me retourner à la maison ça c'est comme / éteindu ?

Ici, les avantages de la mobilité sociale l'emportent sur toute considération linguistique ou identitaire à caractère ethnique (« j'voulais pas me retourner sans avoir une job aussi bien qu'est ce que j'ai comme c'est là », « retourner sur la construction / ce serait de manquer treize ans de ma vie », « le *feeling* que j' voulais vraiment me retourner à la maison ça c'est comme / éteindu »).

Mais pour quelques-uns, le retour est déjà une réalité, comme dans le cas exceptionnel de Marc, dont le pouvoir économique lui a permis d'acquérir une résidence secondaire dans son village d'origine, où il vit pendant les vacances ouvertement comme gai avec son conjoint et ses enfants :

Marc : J'ai grandi là j'ai des bons souvenirs / chuis très près de la mer les montagnes / alors j'ai décidé d'acheter de la terre / la première fois lorsque j'ai été / gradué dentiste j'ai acheté 7 arpents de terre / près de l'océan dans [le village] / et là finalement j'ai bâti un chalet / alors on a mis nos racines / j'ai pris les prêts / à la / à la Caisse populaire [au village] [...] J'ai acheté les matériaux [au village] / pour forcer la communauté de m'accepter / t'sais et éventuellement i' m'ont accepté / et mon partenaire et ça fait 10 ans qu'on va là deux fois par an / on y va avec les

enfants / et euh c'était très important pour moi parce j'trouve beaucoup de jeunes personnes gaies / (ss) soit francophones ou anglophones / i' laissent leurs p'tites villages et i' retournent jamais [...] I' se sentent coupables i' se sentent plein de t'sais / culpabilité disant t'sais « *I don't belong there* j'vas aller me cacher dans la ville » / moi je voulais me sentir bien j'veux être / j'veux être fier / pis être gai / fier d'être professionnel / fier d'être père / [...] et y a beaucoup de personnes dans la communauté qui / qui X même pas [me] parler / i' nous pointent au doigt encore t'sais on va là avec nos enfants t'sais / ya des gens qui peuvent pas accepter que moi comme un homme gai j'peux avoir des enfants / t'sais c'est le scandale

La mobilité sociale que s'est procurée Marc, qui dépasse la simple mobilité géographique, et qui se traduit par une occupation professionnelle prestigieuse et rentable financièrement, lui permet effectivement de s'engager dans un projet de transformation sociale de son milieu d'origine.

Sur le plan identitaire, la plupart des participants développent un sentiment aigu d'identité axé sur leur peuple d'origine : québécois ou acadien, par exemple, avec un rapport ambigu au milieu d'origine que l'ils idéalisent en référence à l'usage prépondérant de la langue française et aux pratiques culturelles de sociabilité, où ils aimeraient retourner, mais à la condition de préserver les acquis de la mobilité sociale. Exceptionnellement, le retour, qui suppose la possession d'un capital matériel et symbolique suffisant, s'accompagne d'un projet de transformation du milieu d'origine.

3.6. Toujours la stigmatisation et la violence symbolique

En fait, la ville est aussi un espace où de nouveaux processus de stigmatisation et de violence symbolique sont à l'œuvre, et cela pourrait peut-être expliquer le désir de retour aux sources et les distances que l'on prend vis-à-vis son nouveau milieu de vie. La violence symbolique s'applique ici aussi bien aux marqueurs identitaires linguistiques que sexuels. Renaud s'abstiendra d'utiliser le français avec ses collègues et avec ses fréquentations, comme il s'abstiendra de se présenter comme gai au travail.

Renaud : moi j'veux dire j'ai tout le temps été une personne que / j'veux dire j'parlerais pas un langage si j'sais que la personne qui est à côté de moi qui ne comprend pas le langage non plus / fait que chuis pas *rude* là comme ça / pis quand XX justement tu me rappelles / tu me fais penser à quand j'étais arrivé ici à Toronto / j'allais dans des *partys* / et puis euh j'ai rencontré quelqu'un en français et touT ça / puis j'aime ben gros le français t'sais / j'adore le monde français / mais j'veux pas être *rude* non plus avec le monde puis / pour moi / quand chuis t'en venu ici à Toronto / i' fallait que j'apprenne mon anglais / mon anglais n'était pas si bon dans ce temps-là t'sais comme / quelqu'un pouvait me dire un *joke* pis j'poignais pas le *punch line* / parce que t'sais c'est de même que mon anglais i' était pas trop super super / pis j'ai rencontré du monde français dans un *party* / i' disaient « ah, t'es français ! » / on a commencé à parler et touT ça / mais après que t'sais que j'me disais tout de même i' faut que t'sais / le seul moyen que j' vais apprendre l'anglais c'est de le parler sinon / fait que / des fois le monde me regardait XX / pis y a du monde anglais à l'alentour de nous autres pis j' me disais ben si ça dérange pas, on va parler un peu anglais parce qu'i' faut que j'apprenne l'anglais j'veux dire / si j'veux me trouver un bon travail ici et touT ça / fait que j'ai pas le choix de l'apprendre / ben j'ai toujours aimé / j' veux dire / [...] / j' parle un peu plus en français (avec) le monde français / mais j'veux pas être quand même *rude* / avec ça non plus que / que le monde qui comprennent pas à l'alentour de toi

Pour Renaud, il y a certes une stratégie explicite de renoncer à l'usage du français et d'éviter le contact avec des francophones afin de s'approprier la langue anglaise, mais il y a aussi une stratégie de politesse qui consiste, d'une part, à utiliser parcimonieusement le français avec des francophones en guise d'accommodation, et d'autre part, à éviter un usage ostentatoire de cette langue en présence d'anglophones, afin d'éviter de faire ressentir à ces derniers une forme d'exclusion, des stratégies qui semblent avoir été acquises à Toronto, si l'on considère sa façon de parler de ses stratégies au moyen de l'expression anglaise « *rude* ». Renaud a indiqué que bien qu'il communique avec ses clients en français

au téléphone, il évite d'utiliser cette langue avec ses collègues francophones, afin de ne pas indisposer d'autres collègues anglophones. Cette stratégie de politesse linguistique s'apparente d'autant plus à une forme de violence symbolique, qu'elle trouve une contrepartie par rapport à l'affirmation publique de son orientation sexuelle. En effet, il préfère garder le silence en ce qui a trait à son identité sexuelle au travail :

Renaud : j'ai vraiment commencé à sortir ici / pis même encore au travail chuis pas complètement sorti / j'ai un couple de personnes qui qui savent mais euh j'ai pas de grand monde / c'est pas que / j' veux pas / c'est pas que j' veux j'ai j'ai chuis gêné ou j'ai peur ou que j' veux pas que / c'est juste que / j' XX c'est du monde des collègues que j'travail avec au travail / c'est pas du monde que j'aïlle que vraiment chuis-t-avec tout le temps / fait que j'me dis à moi-même si c'est important pour moi de leur laisser savoir leur laisser savoir / mais s'i' ont pas besoin de savoir pourquoi t'sais j'mettrais de quoi dans (la four) en disant que chuis gai t'sais ? S'i' ont pas besoin de savoir / j'trouve j'veux pas leur dire là [...] chuis de même / si j'ai pas besoin de le dire j'veux pas vraiment le dire / pas au travail t'sais ?

On voit donc à partir de ces deux derniers extraits que Renaud se soumet à une violence symbolique tant sur le plan linguistique que sexuel, du moins au travail, ce qui est d'autant plus paradoxal qu'il a connu un processus de mobilité sociale en se servant tant de ses marqueurs sexuels que linguistiques.

En matière de violence symbolique, Freinet, pour sa part, compose avec l'homophobie en l'intégrant dans son propre discours, ce qu'on a évoqué plus tôt au moyen de l'expression « homophobie internalisée ». Comme Renaud, il évite de présenter son compagnon à ses collègues de travail. Mais il va plus loin encore en condamnant certaines manifestations publiques de gestes affectifs ou sensuels chez les gais, tels qu'observés dans le métro :

Freinet : Et l'autre côté sur le la la rampe de l'autre côté euh en attendant y avait ces deux gars-là qui étaient complètement saouls / et que qui se frenchaient pis qui se touchaient pis euh tu pouvais voir l'érection tu pouvais voir son érection à travers les pantalons évidemment tout le monde est là qui regarde ça / ben ça / j'sais que c'est / parce qu'i' étaient saouls tu te dis ben euh X mais ça c'est inacceptable /

Dans cet extrait, Freinet s'associe aux gais qu'il observe, puisqu'il se sent légitimé, en tant que gai, de porter un jugement à l'égard de leur comportement. Mais il s'en dissocie du même coup en condamnant leurs comportements. Parmi ses critiques envers le monde gai, il s'exprime ailleurs ainsi :

Freinet : mais pour le pour le côté gai moi c'est j'ai toujours été un peu contre ça les ghettos moi / avec les ghettos de toutes sortes je j'aime pas tellement ça là / parce moi je le village euh / c'est pour ça tout le côté moi la Fier la Fierté gaie d'ailleurs j'ai toujours trouvé le nom imbécile chuis pas fier d'être gai je le suis [rires] c'est pas de ma faute [rires] veux dire j'en suis pas fier [rires] [...] et / d'une certaine façon j'en si j'suis fier de que'que chose ça serait ça chus pas fier d'être gai mais j'suis fier de pas l'avoir l'air

Il est clair ici que Freinet se soumet à la violence symbolique (« c'est pas de ma faute »), ce qui est apparent lorsqu'il se dit non seulement « pas fier d'être gai », mais surtout « fier de ne pas l'avoir l'air ».

En fait, ou bien on se soumet à la violence symbolique, ou bien on y résiste. Pour échapper à la violence symbolique, Marc et Denise chercheront à transformer la société, Marc, non seulement en retournant au village avec conjoint en enfants, comme nous l'avons vu précédemment, mais aussi en fondant une association pour gais et lesbiennes désirant avoir des enfants, et Denise comme militante féministe francophone et lesbienne :

Marc : Personne / alors on aide des femmes / du des femmes couples on aide des hommes / on aide des hommes couples / on établit des *co-parenting relationships* y a des *single parents* y a des *surrogate mothers* / *surrogate father* (Marcel : Hmm hmm) *Sperm donor* / *whatever* t'sais on est ouverts à toutes sortes de possibilités / mais le but c'est que les gais lesbiennes ont le droit d'être / d'avoir des enfants / le droit d'être parents si ça les intéresse comme lorsque que j'ai grandi / là j'savais je devais me cacher parce la société me disait / c'était mal d'être gai

Marc se fait agent de changement social dans les communautés gaies et lesbiennes de Toronto peu importe l'origine linguistique ou ethnique, en s'inscrivant dans un courant de changement social typiquement nord-américain qui s'exprime naturellement en anglais (« *co-parenting relationships* », « *single parents* », « *surrogate mothers / surrogate father* », « *Sperm donor / whatever* »). De même, Denise, qui dispose aussi d'un important capital matériel et symbolique, se reconnaît une responsabilité envers les plus démunis de la collectivité, qu'elle priorise chez les francophones :

Denise : Oui sauf que / c'est aussi l'argument pour être en faveur d'être aussi visible que possible / en partie parce que on veut se trouver des amis dans des endroits inattendus parfois / en en partie parce qu'il y a des gens qui ne peuvent pas se le permettre dans certaines communautés / pis moi j'ai toujours senti / pis ça c'est du libéralisme / traditionnel de la XX j'ai un paquet d'avantages / euh une éducation une famille qui me soutient et tout le reste / un boulot qui ne dépend pas énormément de d'un patron ou d'une patronne euh / une flexibilité une mobilité / j'ai pas de dépendants j'ai pas de grandes dettes j'veux dire j'ai un paquet d'avantages / qui font que / je cours infiniment moins de risques / que beaucoup de de d'autres gais et lesbiennes / et donc / les il est raisonnable et approprié et nécessaire que des personnes qui sont aussi privilégiées que moi / prennent ces risques-là / parce que d'autres ne peuvent pas

Denise dispose de toute évidence, non seulement d'un important capital matériel et social (« j'ai un paquet d'avantages / euh une éducation une famille qui me soutient et tout le reste / un boulot qui ne dépend pas énormément de d'un patron ou d'une patronne euh / une flexibilité une mobilité / j'ai pas de dépendants j'ai pas de grandes dettes »), mais aussi d'un important capital linguistique (ce qui est apparent à travers les nuances sémantiques établies, comme dans : « il est raisonnable et approprié et nécessaire que des personnes qui sont aussi privilégiées que moi / prennent ces risques-là »). Ces capitaux, elle s'en sert pour gagner sa vie, mais aussi pour contribuer au changement social au profit des francophones et en particulier des lesbiennes francophones.

Enfin, d'autres, comme Renaud, tout en se soumettant à la violence symbolique, cherchent à se fondre dans la société anglo-dominante, et utilisent consciemment leurs marqueurs linguistiques comme ressources leur permettant de faire la rencontre de partenaires potentiels de langue anglaise :

Marcel : Pis comment le monde réagissaient au début quand i' voyaient que tu étais euh francophone ?

Renaud : Umm j'pense pas que c'était à cause que j'étais francophone / ahhh même que des fois j'me trouvais des *dates* à cause de ça [rires] / *I'm bad eh* [rires] mais uhm non j' trouve que le monde étaient corrects // c'est juste que / j'pense que c'est moi [Interruption]

Normand : Ça te donnait des *dates* d'être francophone des fois ? Du monde qui aimaient ça qui cherchaient à ?

Renaud : Oui i' y en a / *I guess* i' y en a qui aimaient l'accent / c'est *cute* ou euh / j'sais pas si c'était un excuse là mais / c'est un bon excuse / ça fonctionnait

Marcel : Puis euh i' disaient quoi ? Qu'est-ce qu'i' disaient pour te / qu'est-ce qui te faisait dire qu'ils aimaient ça ou ?

Renaud : Euh i' disaient / ben moi j' disais que j' *feelais bad* t'sais / « *I'm sorry because I'm French and* » / t'sais « j'ai de la misère mon accent pis j'm'excuse » pis eux autres disaient « ah non XX c'est *cute* » / pis c'est ça qui disaient t'sais envers moi t'sais / j'sais pas s'i' disaient ça pour me pogner là mais ça a fonctionné / ça a fonctionné un couple de fois *anyway* [rires]

Marcel : Ahh comme ça ça servait des fois à fournir des *dates* pis euhh

Renaud : Ah non ben j'veux dire en fait de de de rire / c'est une approche que le monde prenaient t'sais quand i' venaient me parler pis tout ça

Marcel : Hm hm

Renaud : Parler de mon accent / comment c'était *cute* / quelque chose de même / *I guess* c'était pour me faire sentir un peu mieux

Renaud n'hésite pas à puiser dans la violence symbolique dont il fait l'objet afin de convertir des objets de stigmatisation en ressources (« moi j' disais que j' *feelais bad* t'sais / « *I'm sorry because I'm French and* » / t'sais « j'ai de la misère mon accent pis j'm'excuse ») lorsqu'il s'agit de séduire des anglophones. Pour ces derniers, les marqueurs linguistiques francophones servent, à la limite, de prétextes à l'objectivation sexuelle (« c'est *cute* »).

En somme, la ville est critiquée en raison des formes de violence symbolique qui y sont pratiquées et que les gais et lesbiennes francophones continuent à ressentir en tant que francophones dans un milieu anglo-dominant, dont le monde gai et lesbien, et en tant que gais ou lesbiennes dans des cercles hétéronormatifs qu'ils soient liés au monde francophone ou au monde du travail. Pour échapper à cette violence symbolique, quelques-uns tenteront de transformer la société en se servant de leur capital symbolique et matériel, qu'il s'agisse de moyens financiers, de respectabilité sociale, d'expertise professionnelle ou linguistique. Enfin, il est toujours possible pour celui ou celle qui désire s'adapter et se fondre dans la société anglo-dominante de se servir de la langue française comme capital de séduction.

4. Conclusion

Nous avons vu, en somme, dans cet article, que des manifestations de violence symbolique peuvent être à l'origine d'un processus de mobilité géographique de jeunes gais et lesbiennes francophones, qui choisiront de quitter leur communauté d'origine pour aller vivre à la ville. Plus rares sont ceux qui ont fait l'expérience de la stigmatisation ouverte, mais dans de tels cas, celle-ci a des conséquences graves (idées suicidaires, silence, état dépressif). S'il arrive que la migration vers la ville ait des visées essentiellement de libération sexuelle, plus souvent il s'agit pour les gais et lesbiennes francophones d'une stratégie visant à échapper aussi bien à l'hétéronormativité qu'à l'absence de perspectives économiques. Une fois enclenché le processus de mobilité géographique et sociale, on se sert généralement de ses marqueurs linguistiques et sexuels comme capital symbolique et matériel, que ce soit pour se constituer un nouveau réseau de solidarité, pour rencontrer des compagnons, pour avoir accès à un emploi, ou pour obtenir des promotions.

Les pratiques langagières sont alors transformées, ce qui peut aussi bien vouloir dire l'immersion complète dans un environnement anglo-dominant au point de restructurer sa façon de parler français, ou comme certains l'expriment « d'en perdre son français », que la découverte d'un milieu de vie plus francophone que jamais. Sur le plan identitaire, la plupart développent un sentiment aigu d'identité axé sur leur peuple d'origine : québécois ou acadien, par exemple, avec un rapport ambigu au milieu d'origine qu'ils idéalisent en référence à l'usage prépondérant de la langue française et à la convivialité des modes de sociabilité, où ils aimeraient retourner, mais à la condition de préserver les acquis de la mobilité sociale. La ville, au contraire, est critiquée en raison de l'importance prédominante accordée au travail, de la rapidité de son rythme de vie et de la froideur de ses modes de sociabilité, mais probablement, aussi et surtout, en raison des formes de violence symbolique qui y sont pratiquées et que les gais et lesbiennes francophones continuent à ressentir en tant que francophones dans un milieu anglo-dominant, en particulier dans les cercles gais et lesbiens, et en tant que gais ou lesbiennes dans des cercles hétéronormatifs, que ce soit dans le monde francophone ou dans celui du travail. Tel que mentionné plus haut, pour échapper à cette violence symbolique, quelques-uns tenteront de transformer la société en se servant de leur capital symbolique et matériel, qu'il s'agisse de moyens financiers, de respectabilité sociale, d'expertise professionnelle ou linguistique. Enfin, celui ou celle qui désire s'adapter et se fondre dans la société anglo-dominante a toujours la possibilité de se servir de la langue française comme capital de séduction.

Références

- Bailey, R.W. (1999). *Gay Politics, Urban Politics. Identity and Economics in the Urban Setting*. New York, Columbia University Press.
- Barb  ris, Jeanne-Marie (1999). « Analyser les discours. Le cas de l'interview sociolinguistique ». In : L.-J. Calvet et P. Dumont (dir.), *L'enqu  te sociolinguistique*. Paris, L'Harmattan, 125-148.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris, Fayard.
- Bourdieu, Pierre (1979). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Paris, Les   ditions de Minuit.
- Bres, Jacques (1999). « L'entretien et ses techniques ». In : L.-J. Calvet et P. Dumont (dir.), *L'enqu  te sociolinguistique*. Paris, L'Harmattan, 61-76.
- Bulot, T. (dir.) (1999). *Langue urbaine et identit   (Langue et urbanisation linguistique    Rouen, Venise, Berlin, Ath  nes et Mons)*. Paris, L'Harmattan.
- Butler, Judith (1993). *Bodies that Matter. On the Discursive Limits of "Sex"*. New York, Londres, Routledge.
- Calvet, L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction    la sociolinguistique urbaine*. Paris, Payot.
- Campbell-Kibler, K., R. J. Podesva, S.J. Roberts et A. Wong (2001). *Language and sexuality : contesting meaning in theory and practice*. Chicago, Chicago University Press.
- Chambon, Adrienne (1995). « Life history as dialogical activity: "If you ask me the right questions, I could tell you" », in *Current Sociology* 43 (2):125-135.
- Chauncey, G. (1994). *Gay New York. Gender, Urban Culture and the Making of a Gay Male World, 1890-1940*. New York, Basic Books.
- Centre francophone (2000). *Planification strat  gique*. Toronto, Centre francophone du Toronto m  tropolitain.
- Commission de formation de Toronto (1999). *Analyse de la conjoncture en formation - mise    jour*. Toronto, Commission de formation de Toronto.
- Courte, B. (1988). Report on French-language services at the AIDS Committee of Toronto (ACT) submitted to the Gay Community Education Planning Committee. Toronto, Centre de recherches en   ducation franco-ontarienne, 5 pages.
- Dalley, P. et M. Campbell (1997). « Queer Discursive Space in a Franco-Ontarian High School: "Fags Sould Be Shot, Lesbians Should Be Video Taped" ». Communication : Queer Nation ? Conference Centre For Canadian Studies, York University, 15 mars, North York.
- Dalley, Phyllis et Mark Campbell (   para  tre). «   tre gai, lesbienne ou bisexuel(le)    l'  cole ». In : N. Labrie et S. Lamoureux (dir.), *L'  ducation de langue fran  aise en Ontario : enjeux et processus sociaux*. Sudbury, Prise de parole, 253-284.
- D'Emilio, John (1983). *Sexual Politics, Sexual Communities. The Making of a Homosexual Minority in the United States, 1940-1970*. Chicago, London, The University of Chicago Press.
- Epstein, Steven (1987). « Gay Politics, Ethnic Identity. The Limits of Social Constructionism », in *Socialist Review* (17):9-54.
- Eribon, D. (1999). *R  flexions sur la question gay*. Paris, Fayard.
- Eribon, Didier (dir.) (1998). *Les   tudes gay et lesbiennes. Colloque du Centre Georges Pompidou 23 et 27 juin 1997*. Paris,   ditions du Centre Pompidou.
- Goffman, E. (1963). *Stigma: notes on the management of spoiled identity*. New York, Simon and Schuster.
- Giddens, Anthony (1987). *La constitution de la soci  t  *. Paris, PUF.
- Greene, Beverly (1997). *Ethnic and Cultural Diversity among Lesbians and Gay Men*. London, Sage.
- Grimard, Marcel (en cours). Les discours identitaires des gais et lesbiennes francophones en milieu minoritaire. Th  se de Ed.D., Sociology and Equity Studies in Education, OISE/UT, University of Toronto, Toronto.
- Kosofsky Sedgwick, Eve (1990). *Epistemology of the Closet*. Berkeley, Los Angeles, University of California Press.
- Kosofsky Sedgwick, Eve (1998). « Construire les significations queer ». IN : D. Eribon (dir.), *Les   tudes gay et lesbiennes. Colloque du Centre Georges Pompidou 23 et 27 juin 1997*. Paris,   ditions du Centre Pompidou, 109-116.
- Labrie, N. et M. Grimard (2000). « Minoris  s/marginalis  s :   thique de la recherche sur les gais et lesbiennes francophones », in *Grenzg  nge* 7 (13):24-31.

- Leap, W. L. (1996). « Studying gay English: How I got here from there ». In: E. Lewin et W. L. Leap (dir.). *Out in the Field. Reflections of Lesbian and Gay Anthropologists*. Urbana/Chicago, University of Illinois Press, 128-146.
- Leap, William L. (dir.) (1995). *Beyond the Lavender Lexicon. Authenticity, imagination, and appropriation in lesbian and gay language*. Amsterdam, Gordon and Breach Science Publishers.
- Livia, A. et K. Hall (dir.) (1997). *Queerly phrased. Languages, gender, and sexuality*. New York, Oxford University Press.
- Mondada, L. (1998). « L'identité sexuelle comme accomplissement pratique ». In : M. F. Fernandez (dir.), *Parler femme en Europe. La femme, image et langage, de la tradition à l'oral quotidien*. Paris, Montréal, L'Harmattan.
- Mondada, L. (2001). « Polyphonies urbaines : dires pluriels dans et sur la ville », in *Grenzgänge. Beiträge zu einer modernen Romanistik* 8 (15):5-22.
- Murray, Stephen O. (1979). « Institutional elaboration of a quasi-ethnic community », in *International Review of Modern Sociology* (9):165-177.
- Poirier, J., S. Clapier-Valladon et P. Raybaut (1983). *Les récits de vie. Théorie et pratique*. Paris, Presses universitaires de France.
- Roy, Sylvie (2001). Valeurs du bilinguisme et pratiques langagières dans la nouvelle économie : une étude de cas. Ph.D., Curriculum, Teaching and Learning, OISE/UT, University of Toronto, Toronto.
- Van der Meide, Wayne (2001). Carrefour de l'orientation sexuelle et de l'origine ethnique : comprendre la vie des personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles, transsexuelles et transgenres (GLBTT) de couleur ainsi que bi-spirituelles. Ottawa, ÉGALE, 19 pages, plus annexes.



Mai 2002

Le plurilinguisme dans les villes, quoique toujours objet de l'ethnographie urbaine, suscite depuis peu l'intérêt des chercheurs en « sociolinguistique urbaine » (Calvet, 1994 ; Barberis, 1994 ; Bulot, 1999). Cette nouvelle approche de la langue dans les villes s'inspire de la redécouverte de la sociologie urbaine connue sous le nom de « l'école de Chicago »¹ (Calvet, 1993). Cette école de pensée, datant du début du siècle dernier, cherche pour la première fois l'explication de l'organisation différentielle d'une ville à travers des processus écologiques et urbains. À l'époque toutefois, les aspects linguistiques de ces organisations différentielles étaient peu explorés. Aujourd'hui, l'étude de l'organisation urbaine des langues permet de clarifier le rôle que jouent ces dernières dans la construction sociale et spatiale de la ville. Il n'est plus seulement question d'étudier la variation interne d'un parler particulier d'une ville, comme le fait notamment la linguistique variationniste², mais d'analyser le contexte urbain spécifique dans lequel la présence d'une ou de plusieurs langues urbaines s'inscrivent. Cette sociolinguistique urbaine re-introduit l'étude de l'organisation sociale et celle de la coexistence urbaine de plusieurs langues dans la recherche sociolinguistique.

La ville y est vue comme un « micro-univers de connaissance [...], un espace vécu : espace investi, espace livré aux appropriations et aux exclusions, espace territorialisé. » (Barberis, 1994 : p.8). Les villes étudiées s'étalent de Paris à Dakar (Calvet, 1994) en passant par Francfort (Klein, 1994) et autres villes européennes (Bulot, 1999). Quoique différente de l'urbanisation européenne, celle de l'Amérique du Nord en général³, et de Montréal en particulier⁴, connaît des « colinguismes » (Balibar, 1993) comparables, mais en même temps originales.

Montréal est une ville étonnante car elle cumule et conjugue plusieurs particularités au sein du Québec, du Canada et de l'Amérique du Nord. L'anglais prédomine au Canada comme langue maternelle et comme langue d'usage, tandis que la grande majorité de la population québécoise et montréalaise parle le français. Le Québec est la seule province à avoir une seule langue officielle : le français⁵. Sa population, majoritairement francophone, couvre un vaste territoire autour de quelques centres urbains, dont Montréal, où réside la moitié de la population québécoise⁶.

¹ Voir surtout Park, Burgess & McKenzie (1925), Park (1936) et Coulon (1992).

² La « sociolinguistique variationniste » ou « sociolinguistics of urban vernaculars » est surtout associée à l'analyse systématique et quantitative de la variation sociale et phonologique d'un vernaculaire particulier.

³ Contrairement à l'Europe, où le phénomène urbain a connu une croissance continue et exponentielle depuis le 13^{ième} siècle, le peuplement de l'Amérique du Nord était planifiée depuis le vieux continent : « *from the very beginning those who colonized North America were urban-minded people [...] Each of the major colonizing nations contributed to America's urban heritage.* » (Chudacoff, 1975 : p.1).

⁴ Montréal est en même temps un cas typique et un cas particulier de cette colonisation nord-américaine, puisque son historique la distingue des grandes villes américaines – ce qui se retrouve encore aujourd'hui dans sa répartition géographique (McNicoll, 1993).

⁵ La constitution canadienne, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), donne au français et à l'anglais le statut de langues officielles au Canada (article 133). Depuis 1977, le français est la seule langue officielle de la province du Québec (Charte de la langue française, la loi 101).

⁶ Ainsi, deux minorités linguistiques se côtoient : le français est une langue minoritaire au Canada, l'anglais au Québec et à Montréal. Sans entrer dans les détails de cette relation inversée par rapport aux échelles canadienne et québécoise, il semble important de rendre compte de ce rapport si l'on veut examiner la si-

Cette agglomération montréalaise constitue une des « Régions métropolitaines de recensement » (RMR)¹ - carte 1.



La langue divise habituellement les Montréalais en trois groupes : les Francophones² d'abord, minoritaires au Canada, concentrés au Québec et majoritaires à Montréal. Ensuite, les Anglophones qui parlent donc la langue majoritaire au niveau canadien, mais la langue minoritaire au Québec et à Montréal. Les différentes communautés anglophones du Québec se concentrent surtout à Montréal. En même temps, Montréal présente un taux élevé d'Allophones³. En RMR de Montréal, 18 % de la population parle une autre langue maternelle que le français ou l'anglais. Montréal est peuplée de « *pas moins de 80 ethnies venues des cinq continents* »⁴. Les contacts interlinguistiques sont quotidiens à Montréal et les Montréalais perçoivent leurs co-citoyens à travers des lunettes sociolinguistiques. Cet article retrace certaines perceptions et associations à travers des données issues d'une recherche par questionnaire réalisée auprès d'un échantillon aléatoire de Montréalais. Avant d'exposer certains des résultats de cette recherche, il est indispensable d'évoquer la construction historique de la co-existence linguistique montréalaise. Ensuite, la répartition et la concentration spatiales des langues sont explorées à partir de données démographiques récentes. Enfin, nous exposons certains des résultats issus de notre enquête et concluons l'article sur quelques réflexions sur la perception et le fonctionnement de ces espaces montréalais.

tuation particulière de Montréal. Précisons : seulement 23% des Canadiens parlent le français comme langue maternelle et 86% d'entre eux sont des Québécois, alors que 8% des Québécois parlent l'anglais comme langue maternelle et 73% de ces Québécois anglophones vivent à Montréal, soit 13% des Montréalais (Statistique Canada, 1999 : recensement de 1996).

¹ La « RMR de Montréal » est un découpage de la région montréalaise qui change au fil des recensements (le dernier changement a eu lieu en 1996) et qui englobe l'île de Montréal, entité géographique devenue la ville de Montréal en janvier 2002, ainsi que l'ancienne ville de Montréal, composée de 10 arrondissements.

² Nous avons choisi ici d'orthographier les noms « Francophone », « Anglophone » et « Allophone » avec une majuscule, car, tout comme pour « Anglais » ou « Français », nous considérons qu'il s'agit dans ce cadre de noms propres désignant des groupes de personnes.

³ Le terme « Allophone » « se dit d'une personne dont la langue maternelle n'est pas celle de la communauté dans laquelle elle se trouve » (Larousse, 1994). Ce terme fait partie du langage courant au Canada et au Québec pour désigner toute personne n'ayant ni l'anglais ni le français comme langue maternelle.

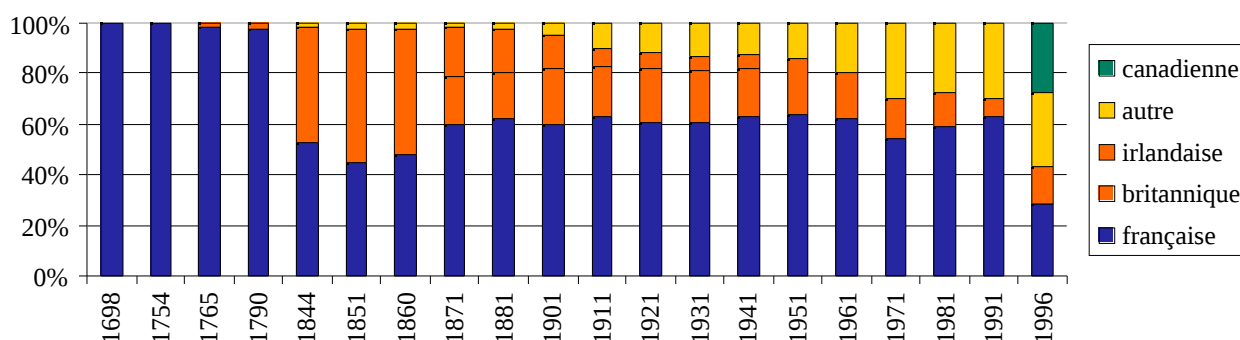
⁴ Montréal, guide touristique 1998-1999, 13^{ième} édition, publications Québec, page 7.

1. La naissance d'un Montréal plurilingue

À Montréal, habitants anglophones et francophones se partagent les lieux depuis presque trois siècles et vivent une symbiose sociale et linguistique hors du commun. La population francophone, installée à Montréal depuis sa fondation en 1642 passe sous contrôle britannique en 1760 (traité de Paris en 1763). Mais la Nouvelle France a le droit de conserver sa langue, sa religion et ses lois, et, au début, la cohabitation entre Francophones et Anglophones est apparemment paisible (Rioux, 1987 : p.50). Les Britanniques, environ une centaine en 1765, forment encore vingt ans plus tard une minorité qui doit s'adapter et s'intégrer à la vie sociale et linguistique pré-existante. Si le français reste la principale langue de communication parmi les Montréalais jusqu'au début du 19^{ième} siècle, cette situation change vers le milieu du siècle. Les Anglophones passent de 2,5 % (en 1790) à 46 % (en 1844) en une seule génération et Montréal devient majoritairement anglophone en 1851, juste avant que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique donne au français le statut de langue officielle aux parlements en 1867. Dix ans plus tard, les Francophones redeviennent majoritaires à Montréal grâce à une forte croissance démographique (voir la figure 1).

Malgré ces répartitions démo-linguistiques qui donnent aux Francophones la majorité numérique, une minorité anglophone privilégiée domine économiquement à Montréal. C'est surtout l'influence économique de la grande bourgeoisie anglo-écossaise qui explique cette domination. Cette bourgeoisie détient la plus grande partie des richesses¹. C'est à partir du 20^{ième} siècle qu'un flux d'immigrants commence à s'assimiler à ces deux populations d'origine. Cette immigration européenne du début passe de 3 % en 1881 à 11,2 % en 1911 pour devenir de plus en plus asiatique, sud-américaine au milieu du siècle et orientale et moyen-orientale vers les années 70. En 1996, la région montréalaise compte 586 465 immigrants (17,6 %).

Figure 1. Les origines de la population de l'île de Montréal de 1698 à 1996²



Ces compositions ethniques et linguistiques formées par la conquête anglaise ainsi que par différentes vagues d'immigration constituent la mosaïque particulière du Montréal d'aujourd'hui. La place que prennent ces ethnies dans un réseau urbain est historiquement et socialement construite. Les liens de parenté, le réseau linguistique, social et religieux facilitent et guident le choix du lieu d'installation des nouveaux arrivants tout comme les déplacements de ceux qui sont établis depuis longtemps. Ainsi, Montréal constitue un cas d'une richesse particulière car, « à une époque où les sociétés homogènes sont en passe de devenir des objets de curiosité, la réflexion sur le cas de Montréal ne peut être que féconde. » (McNicol, 1993 : p.11).

¹ Cette élite fait ériger ses somptueuses demeures dans un quartier particulier de Montréal, surnommé le « Golden Square-Mile ». Une description plus détaillée de la vie des familles les plus riches et de leurs demeures à Montréal au tournant du siècle se trouve dans Cameron, Feindel, et al., (1976), Gersovitz, (1980) et Westley, (1990).

² Ces données proviennent des recensements publiés par Statistique Canada (1999), Statistiques du Canada (1876), McNicol (1993) et Massicotte (1995). La catégorie « Britannique » comprend les « Irlandais » avant le recensement de 1871 et après celui de 1951. La catégorie « canadien » figure pour la première fois dans le questionnaire de Statistique Canada de 1996, ce qui explique la chute du nombre de personnes déclarant des origines françaises en cette année-là.

2. La territorialité à Montréal

La territorialité, héritage biologique transposé à travers tous les niveaux sensoriels à un niveau culturel, est la recherche d'un équilibre existentiel entre le besoin d'un groupe et ceux des autres. Ainsi, la ségrégation résidentielle est vue comme une stratégie d'isolement spatial employée par un ou plusieurs groupes pour créer une distance avec ceux qui les entourent. Une telle séparation dans l'espace peut être le résultat d'une exclusion par le ou les groupes dominants ou majoritaires, mais aussi un facteur de survie d'un groupe souvent minoritaire ou dominé¹.

La ségrégation résidentielle à Montréal est complexe et relie plusieurs traits ethniques, linguistiques et socio-économiques entre eux². La présence historique des deux populations souches est bien ancrée dans l'espace montréalais, et reste même implantée dans les représentations³. La dichotomisation de l'espace montréalais en *est* et *ouest*, en *francophone* et en *anglophone* est aussi bien une curiosité touristique qu'un fait historique. Une frontière coupe les deux parties : la *Main*, le boulevard St. Laurent, point 0 du comptage des numéros civiques entre l'est et l'ouest. Les vagues d'immigrants successives, à partir de la fin du 19^{ième} siècle, s'installent au long de ce « *corridor immigrant* » (Maurois, 1996), s'insérant ainsi entre les deux univers linguistiques pré-existants.

Les Français, jusqu'à l'occupation anglaise en 1760, habitent à l'époque « Ville-Marie »⁴ (devenu aujourd'hui le quartier du « Vieux Montréal ») avec quelques établissements au long de la rue St. Laurent et ses alentours. Sweeny affirme que « *la majorité des soldats britanniques qui avaient été libérés après la Conquête, s'établissaient dans des régions peu peuplées, à l'ouest de Montréal.* » (1982 : p.75). C'est au début du 19^{ième} siècle, avec l'immigration massive des États-Unis et de l'Irlande, que la nouvelle composition ethnique va définitivement s'inscrire dans l'espace urbain : « *Les Anglais et les Écossais dominant dans l'ouest, les Irlandais se concentrent dans le sud-ouest, tandis que l'est constitue le fief des Canadiens* [sic]. »⁵ (Linteau, 1992 : p.66, voir aussi Benoît & Gratton, 1991 : p.42).

La première recherche sur l'organisation spatiale à Montréal est celle de Charles Dawson⁶ & Gettys, qui publient en 1929 une étude sur le développement urbain de Montréal en prenant pour modèle le zonage concentrique de Burgess. Même si la ségrégation linguistique n'est pas un de leurs intérêts principaux, leurs analyses établissent clairement, et pour la première fois, que les Anglophones habitent l'ouest – séparés par la montagne des habitants francophones à l'est (1929 : p.130). Quelques décennies plus tard, Lieberman (1970) calcule un indice de dissimilarité ainsi que plusieurs mesures de diversité linguistique à partir des données des recensements de 1941, 1951 et 1961 afin de décrire la ségrégation montréalaise. Il constate que « *the patterns of segregation in Montreal are of greater importance than in most Canadian cities* » (ibid : p.218). Balakrishnan & Selvanathan (1990) ont effectué une mise à jour de ces études en comparant quatorze métropoles canadiennes sur la base du recensement de 1981. Montréal est nettement la ville où l'indice de ségrégation reste le plus élevé⁷ : « *all ethnic groups in Montreal are more segregated than anywhere else... The francophone and anglophone solitudes in Montréal are split like nowhere else in Canada* » (Driedger, 1991 : p. 139). D'autres chercheurs en géographie

¹ Cet aspect double est également connu en tant que ségrégation « *active* » ou « *passive* ».

² Cette interrelation amène McNicoll (1993 : p.285) à adopter le terme de « *contiguïté résidentielle* » plutôt que « *ségrégation résidentielle* ».

³ Olson & Kobayashi (1993 : p.150) parlent de « *soundscape* » où « *someone is always wondering : 'In what language will the shop clerk speak to me?'* ».

⁴ Le nom de « Ville-Marie » s'explique par la fonction missionnaire de cette colonie lors de sa fondation le 17 mai 1642. « Ses formes et ses institutions ressemblent à celles d'une petite ville de la province française. Le nom Ville-Marie tombe rapidement en désuétude : malgré une forte présence religieuse, l'idéal missionnaire du début a bel et bien cédé la place aux intérêts commerciaux. » (Linteau, 1992 : p.41).

⁵ Les étiquettes d'identification ont une histoire particulière : « Canadien » était longtemps utilisé pour la population francophone exclusivement (Rabotin, 1975; Laur, 2001 : pp.115-118).

⁶ Disciple de « *l'école de Chicago* », Charles Dawson a développé une « *écologie humaine* » au sein du département de sociologie de l'Université de Chicago (*op.cit.*).

⁷ Les indices de ségrégation de cette étude sont basés sur une comparaison des moyennes.

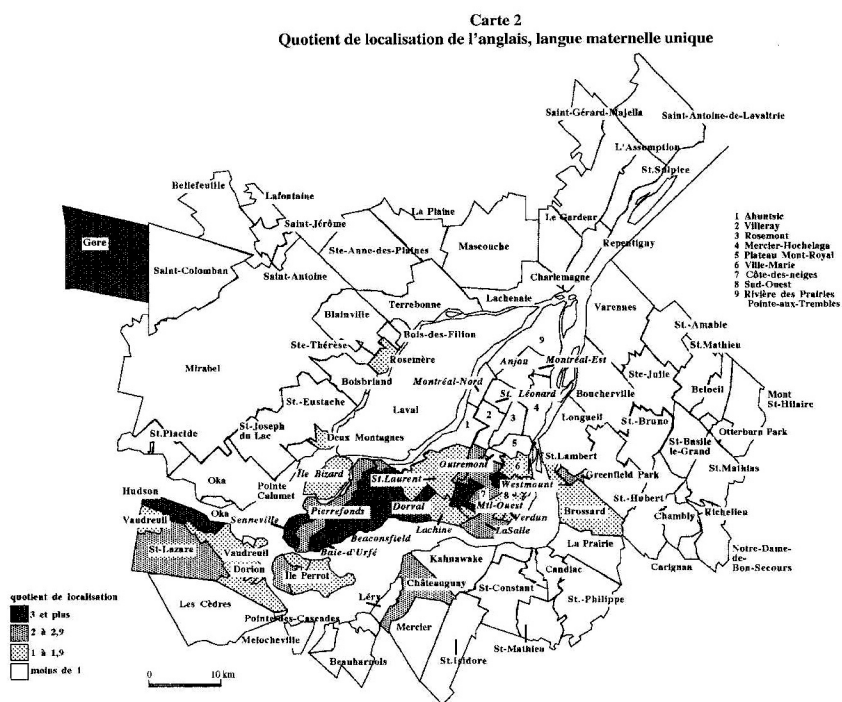
humaine (Langlois, 1985 ; Bied, 1992 ; McNicoll, 1993 ; Maurois, 1996) parviennent tous à la même conclusion : celle d'une forte concentration des diverses ethnies dans l'espace montréalais, et notamment des ethnies fondatrices, à savoir les groupes « *anglophone* » et « *francophone* ». Cette concentration est à son paroxysme en 1971 (Nader, 1976 : p.142), mais semble se diluer depuis.

Afin de mettre à jour ces résultats, nous avons procédé à une analyse de cette ségrégation linguistique avec les données du recensement de 1996. La répartition de trois regroupements linguistiques (langues maternelles française, anglaise et autre) est analysée à partir de quotients de localisation¹ calculés pour la région métropolitaine de Montréal (voir les cartes 2 à 4). La concentration des langues maternelles des différents groupes démontre qu'une stratégie ségrégationnelle persiste à Montréal encore aujourd'hui.

Cette ségrégation fait surtout état d'une forte concentration anglophone à l'ouest de l'île de Montréal, d'une répartition francophone moyennement concentrée autour de cet « îlot » anglophone, ainsi que d'une concentration d'Allophones au milieu de l'île.

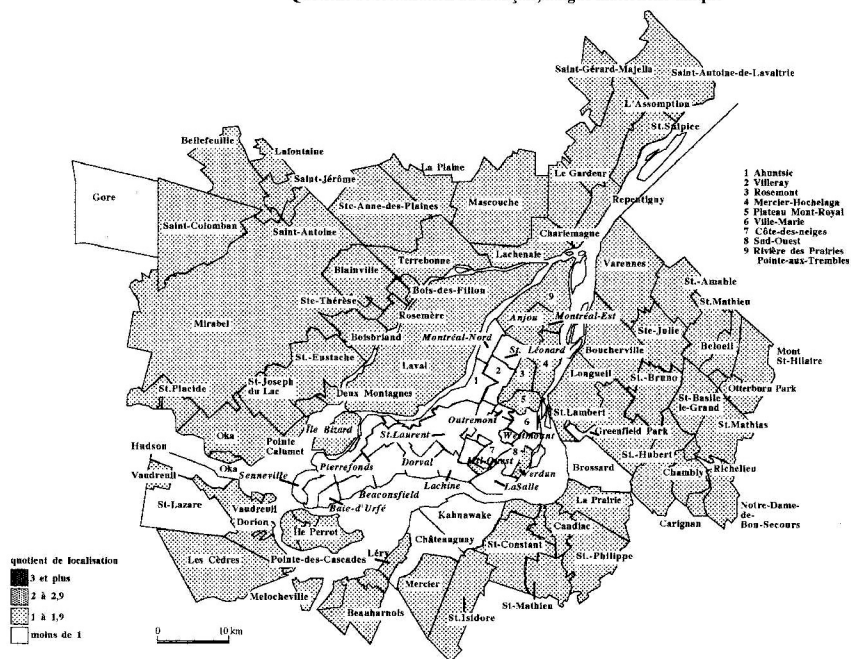
3. Plusieurs facettes de la ségrégation montréalaise

Les deux populations fondatrices et les autres communautés culturelles se partagent le territoire montréalais. Le rythme historique de leur immigration, l'affiliation ethnique ou religieuse avec les populations pré-existantes, les possibilités d'embauche et de logement déterminent l'endroit où les gens choisissent de s'installer. Ainsi, la ségrégation résidentielle de Montréal, quoique basée sur les traits linguistiques essentiellement, incorpore plusieurs traits sociaux intimement liés aux langues.



¹ Un quotient de localisation est un indice relatif qui, contrairement au pourcentage par exemple, rend compte de la concentration relative d'un certain groupe à l'intérieur d'un espace limité (un quartier) par rapport à sa concentration sur l'ensemble du territoire (ici la région montréalaise). Plus le quotient est élevé, plus le groupe (linguistique) est concentré dans le quartier.

Carte 3
Quotient de localisation du français, langue maternelle unique



Carte 4
Quotient de localisation des langues non-officielles, langues maternelles uniques



Le fait linguistique se double ethniquement d'un fait religieux. Si l'origine britannique est seulement associée au protestantisme, la française, elle, est indissociable du catholicisme. Dans le cas des Francophones, le clergé formait une élite très puissante sur le plan institutionnel. Les Anglophones, par contre, étaient (et sont toujours) beaucoup plus hétérogènes dans leurs affiliations religieuses et leur élite n'était aucunement formée d'ecclésiastiques, mais plutôt de banquiers et autres membres de la haute finance. Dans la communauté francophone, c'est l'Église qui jouait le rôle le plus important dans les services sociaux, les hôpitaux et l'éducation, « *dans la communauté anglophone, c'est la classe dirigeante qui remplit ce rôle.* » (Benoît & Gratton, 1991 : p.74).

Ainsi, c'est surtout la langue française qui est étroitement liée à la religion, au catholicisme ; l'anglais et le protestantisme sont tout juste complémentaires. Dans ce sens, les établissements sociaux, éducatifs et hospitaliers étaient (et sont pour la plupart encore) soit « *francophones et catholiques* », soit « *anglophones* ».

Le clivage linguistique des Montréalais se prolonge ainsi avec la religion dans les institutions religieuses, mais aussi éducatives, caritatives et sociales. Le système éducatif par exemple fonctionnait jusqu'à récemment (1998) encore selon l'acte constitutionnel de 1857 qui permet aux protestants et aux catholiques d'organiser leurs systèmes scolaires séparément¹. Prospère, l'élite anglophone investit dans ses institutions éducatives, l'université McGill par exemple. « *To this day Quebec Anglophones enjoy their own autonomous state-founded English medium school system, which ranges from kindergarten through primary, secondary, and university education.* » (Bourhis, 1994 : p.336). Le dévouement et le fourmillement des œuvres franco-catholiques ne pouvaient pas rivaliser avec l'investissement financier des banquiers. En même temps, l'éducation reste moins marquée par un manque matériel que par une idéologie anti-matérialiste. L'idéologie catholique qui régnait à l'époque au Québec condamne la richesse, prêche le dévouement sur terre, et promet qu'il ouvre les portes de l'au-delà². L'enseignement catholique transmet donc un « *univers symbolique* » (Hamelin & Gagnon, 1984 : p.41) qui exalte la pauvreté, prêche l'obéissance et la soumission, et s'oppose par conséquent à une mobilité ascendante de la société francophone. Cet écart entre les groupes linguistiques en matière de scolarisation a laissé des traces, même si aujourd'hui la différence semble peu importante comparée au début du 20^{ième} siècle.

La carte 5 montre la répartition de la population montréalaise de 15 ans et plus selon le plus haut niveau d'éducation atteint. Ici, le quotient de localisation indique la concentration de ceux qui ont décroché un diplôme universitaire. Westmount, haut lieu anglophone, est le seul arrondissement en région métropolitaine à dépasser un quotient de localisation de 3 pour les diplômes universitaires obtenus. Une certaine concentration des diplômés à l'ouest de l'île peut être constatée, même si d'autres quartiers, notamment sur la rive sud ou dans l'axe prolongé vers l'ouest montrent un indice entre 1 et 1,9. Le niveau de scolarité inférieur à neuf ans est par contre concentré dans l'est de l'île, où tous les quartiers ont un indice de 1 à 1,9. Les corrélations des quotients de localisation par quartiers appuient la relation entre la ségrégation scolaire et linguistique suggérée par les répartitions visualisées sur les cartes.

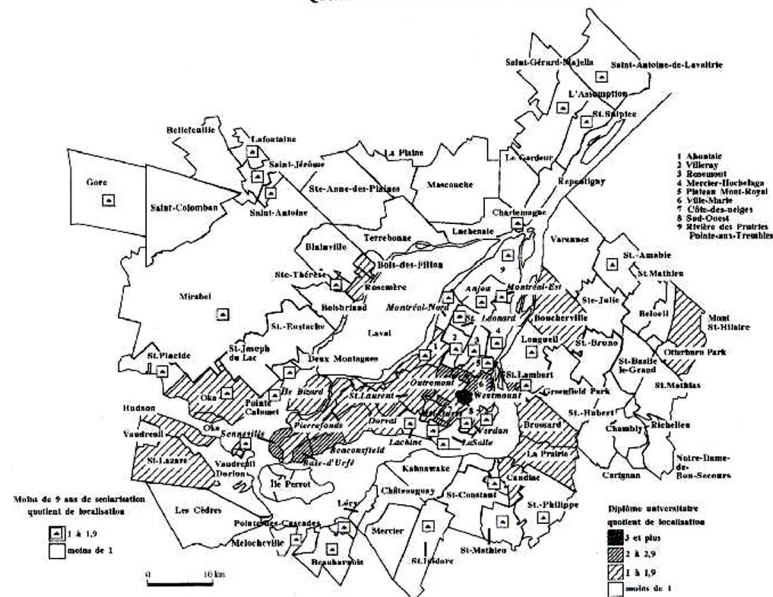
Tableau 1 : L'association entre langues et niveaux socio-économiques : les villes et quartiers de la RMR

Niveau socio-économique/ Langue maternelle unique	Scolarité inférieure à la 9 ^e année	Scolarité avec études universitaires
Anglais	-, 315	,601
Français	,190	-, 539
Non-officielle	-, 003	,386
<i>Il s'agit de corrélations de quotients de localisation calculés à la base de chiffres du recensement de 1996.</i>		

¹ Une des plus grandes transformations du système scolaire a eu lieu en 1998 au Québec. Les commissions scolaires catholiques et protestantes ont été remplacées par de nouvelles commissions scolaires francophones et anglophones. Voir surtout Christiane Tronicke (1999) pour une histoire abrégée du système scolaire au Québec.

² Max Weber soutient dans son analyse célèbre de l'esprit du catholicisme que « *les catholiques répondent de leur côté en dénonçant le 'matérialisme' comme conséquence de la sécularisation de tous les domaines de la vie par le protestantisme.* » (1964 : pp. 35-36).

Carte 5
Quotients de localisation des niveaux de scolarité



La corrélation entre quartiers à forte concentration de diplômés universitaires et quartiers à forte concentration de la langue maternelle anglaise est positive (,601) alors qu'elle est négative pour les quartiers à forte concentration de la langue maternelle française (-, 539). En même temps, une concentration de sous-scolarisation est plus associée à une concentration de la langue maternelle française (,190) qu'à celle de la langue maternelle anglaise (-, 315). Les quotients révélant une forte concentration des langues non-officielles sont davantage corrélés avec ceux des études universitaires (,386) qu'avec ceux d'une sous-scolarisation (-, 003).

La carte 6 montre un indice¹ du revenu du ménage² par quartier à l'échelle de la région montréalaise. L'est de l'île reste sous la moyenne du revenu régional. Les indices qui montrent un revenu annuel doublant la moyenne régionale se trouvent à Westmount, Outremont, Ville Mont-Royal, Montréal-Ouest, Baie-d'Urfé, Beaconsfield et Senneville. L'unique corrélation positive entre les différents indices concerne la concentration de l'anglais (,397).

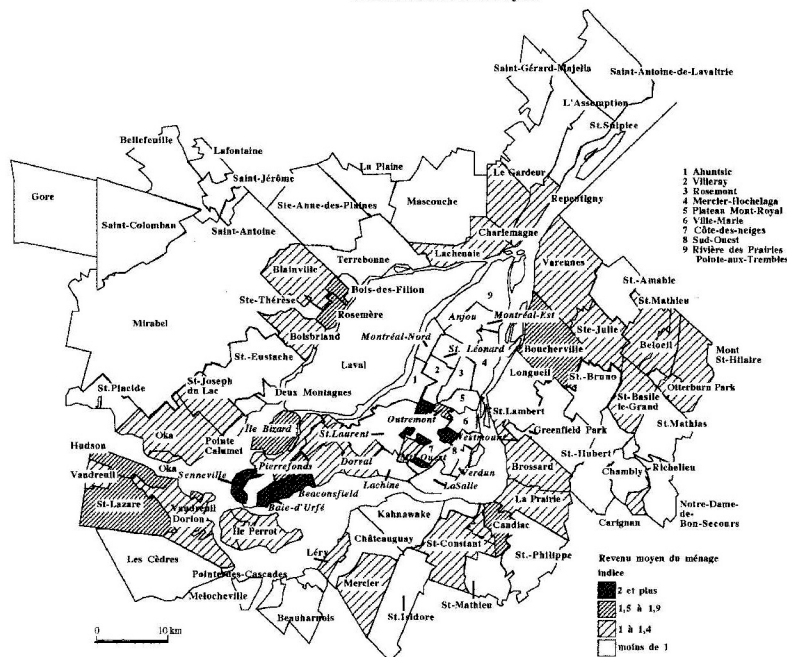
Tableau 2 : Les corrélations entre l'indice du revenu du ménage et le quotient de la langue maternelle unique des quartiers et municipalités en RMR de Montréal en 1996

Quotient de localisation de la langue maternelle unique	Indice du revenu moyen du ménage
Anglais	,397
Français	-, 179
Non-officielle	-, 030

¹ Il s'agit de la moyenne du revenu du ménage d'un quartier divisée par celle de toute la région métropolitaine. Ainsi, un indice inférieur à 1 indique que la moyenne du secteur en question est inférieure à celle de la région, tandis qu'un indice qui dépasse 1 indique une moyenne plus élevée que celle de la région.

² Il s'agit de la « somme des revenus totaux de tous les membres du ménage ».

Carte 6
L'indice du revenu moyen



Ainsi, les quotients des langues maternelles et les indices de niveau socio-économique (tels que la scolarisation ainsi que le revenu du ménage) sont inscrits dans l'espace de la région montréalaise. Il y a ségrégation linguistique et socio-économique et les deux sont interreliées.

La ségrégation montréalaise reflète donc une certaine domination symbolique, mais aussi socio-économique. Il faut donc distinguer deux aspects de la ségrégation résidentielle à Montréal : le fait que les groupes linguistiques montrent une forte concentration spatiale sur le territoire montréalais et le fait que la langue est porteuse d'un statut social qui l'associe à un niveau socio-économique. Cette corrélation entre le fait linguistique et un fait socio-économique peut être nommée « association linguistico-économique ». Ce sont des aspects importants de la cohabitation linguistique qui, à travers leur construction historique, s'infiltrant dans un habitus social et linguistique et s'imprègnent dans les perceptions.

4. Une perception partagée de la ségrégation

Les perceptions se nourrissent de réalités préexistantes et extérieures aux sujets. Ces réalités extérieures se matérialisent dans l'espace vécu et se manifestent dans les représentations¹ des Montréalais. La relation entre les perceptions et la réalité environnante peut être multiple et sujette à des biais divers, surtout quand la perception de groupes est impliquée².

¹ Les termes techniques « représentations », « perceptions », voire « attitudes » trouvent des utilisations dans différentes disciplines et leurs définitions sont multiples. Bérubé (1999, pp. 89-148) retrace l'étymologie et l'emploi scientifique du terme « représentation », Ratmeyer (1993) fait le tour de termes scientifiques annexes (« représentations », « schémata », « concepts », « scripts », etc.) et présente leurs acceptions scientifiques. Le terme de « perception » fait notamment référence à un « processus de réception et d'interprétation de stimuli sensoriels » (Raynal et Rieunier 1997 :278). La réception, le tri et l'interprétation de divers stimuli font tous référence à une « entité mentale » qui procède par classification et catégorisation de l'information retenue. Nous retenons ici une acception sociale du terme « perception » : il s'exerce à travers une enculturation, une socialisation linguistique, forgeant une certaine perspective de l'environnement (voir aussi Bourhis & Leyens, 1994 et Tajfel, 1981).

² La psychologie sociale étudie notamment les « déformations » perceptives, les biais que la perception intergroupe ainsi que intragroupe peut avoir et quels facteurs peuvent déclencher ces biais. Un exemple est le

Une enquête par questionnaire menée auprès de Montréalais (Laur, 2001)¹ permet de donner un aperçu de quelques représentations qu'ont les Montréalais de leur ville et des ségrégations qui y règnent. Questionnés sur la langue majoritaire qu'ils attribueraient à différents quartiers sur l'île de Montréal², le consensus des répondants est étonnamment élevé (voir la carte 7) et la correspondance avec la réalité (cartes 2 à 4) remarquable. La ségrégation linguistique à Montréal est donc consciemment vécue par les Montréalais et ne s'infiltré pas sournoisement dans les mœurs d'une ville et de ses habitants. Le questionnaire fait aussi état de l'évaluation des richesses de quelques-uns de ces quartiers et les réponses se concentrent aussi jusqu'à 86 % autour de la valeur modale du quartier en question (voir aussi la carte 7³). La perception que « *Montréal se divise en deux* » est donc un fait vécu et perçu par les Montréalais sans qu'il y ait variation notable en fonction des groupes linguistiques, sociaux ou identitaires⁴. Ainsi, la perception des ségrégations linguistiques et socio-économiques en présence révèle une assez grande unanimité des Montréalais. Cette ségrégation typiquement montréalaise est perçue avec une certaine variation, mais sans être structurée par un trait autre que la réalité ségrégationnelle. On dirait que cette ségrégation – quelle que soit l'opinion qu'on porte sur elle – relève des choses normales, naturelles et intériorisées, comme tout élément faisant partie de l'habitus d'une communauté. La ségrégation est depuis si longtemps assimilée par cette communauté urbaine qu'elle en est devenue partie constitutive. Ainsi, la ségrégation résidentielle en vigueur à Montréal démontre une certaine cohésion des Montréalais quant au partage d'un « *savoir-vivre ségrégationnel* », une connaissance implicite et intériorisée d'un fonctionnement linguistique et socio-économique des quartiers. Ce savoir, tous les Montréalais le partagent, peu importe la langue maternelle qu'ils parlent. C'est probablement le plus grand consensus qu'une communauté urbaine puisse atteindre malgré – ou grâce à – son plurilinguisme : « *le fait de ne pas parler toutes les langues en présence dans un ensemble social n'empêche pas d'avoir un avis sur elles et sur leurs locuteurs, de la même façon que l'on a un avis sur tel ou tel accent.* » (Calvet, 1994 : p.294). Ce partage entraîne un sentiment d'appartenance à la ville. Le lieu inspire une force d'intégration, une cohésion sociale : « *I would say certainly whether you belong to a francophone or anglophone group, that sense of Montreal or feeling about Montreal is universal* » (Geoff cité dans Radice, 2000 : p.89)⁵.

« *biais pro-endogroupe* » qui renferme l'aspiration de chaque membre d'un groupe à une image positive du groupe auquel il appartient (voir surtout Turner et al. 1987; Tajfel, 1981; Brewer, 1993).

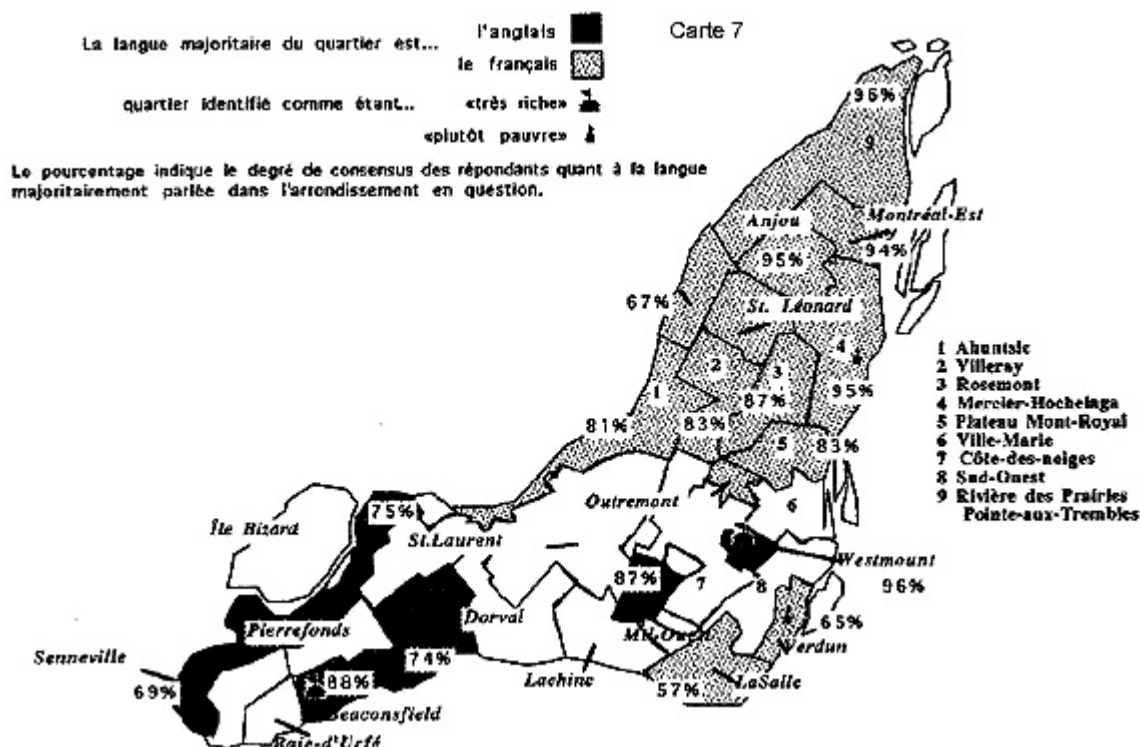
¹ Il s'agit d'une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon aléatoire de 889 Montréalais dont 352 questionnaires remplis sont analysés à l'aide de statistiques bi- et multi-variées. (L'échantillon de départ de 889 unités comporte 33 unités non-valides -donc un taux de validité de 96%-, 40 unités non-éligibles -donc un taux d'éligibilité de 95%-, et 177 refus, 67 absences et 218 non-réponses – donc un taux de réponse de 43%. La marge d'erreur maximale est de 5,2% pour une proportion de 50% de personnes montrant le comportement recherché. Voir surtout Laur 2001 : pp.178-180).

² La question concernant la répartition des langues majoritaires est accompagnée d'une carte représentant les quartiers et villes importants sur l'île de Montréal. Elle se lit comme suit : « La carte géographique suivante représente l'île de Montréal. Selon vous, quelle langue serait majoritaire dans les différents quartiers et villes? Indiquez un 'A' pour 'majoritairement anglais'; un 'F' pour 'majoritairement français' et un 'N' pour 'Ni l'un ni l'autre'. » Un espace dans chaque quartier ou ville est réservé pour que le répondant puisse indiquer sa réponse. Un exemple est fourni dans le questionnaire (les versions française et anglaise du questionnaire se trouvent dans Laur, 2001 : pp.368-392).

³ La question du degré de richesse ne touchait que quelques quartiers, dont seulement quatre résultats généraux figurent sur la carte. La question était la suivante : « Quelle estimation faites-vous du degré de richesse de chaque ville ou quartier suivant? Côte-des-Neiges, Verdun, Westmount, LaSalle, Outremont, Hochelaga, Ville Mont-Royal, Montréal-Nord, St.Léonard, Anjou, Lachine, Beaconsfield : 'très pauvre', 'plutôt pauvre', 'ni riche ni pauvre', 'plutôt riche', 'très riche'. » Voir Laur 2001 : p.364 pour une justification du choix des quartiers et villes retenus.

⁴ Le questionnaire inclut aussi des évaluations d'énoncés divers sur la division montréalaise (échelles à cinq points). À partir de variables constituées par analyse factorielle, certaines perceptions concernant les divisions linguistiques ou socio-économiques ont pu être analysées. Ainsi, plusieurs analyses de régression montrent – toutes choses étant égales par ailleurs – qu'aucun regroupement social ou identitaire n'influait significativement la variation de quelques perceptions ségrégationnelles (voir Laur, 2001 : pp.261-266).

⁵ Les habitants de Montréal ont rarement fait l'objet de recherches qui ne se limitent pas d'office à des frontières linguistiques à la fois ancrées dans les mœurs et intégrées dans la manière de percevoir et de penser



5. La communauté sociale montréalaise : divisions dans l'unanimité

Cette unanimité à l'intérieur d'une communauté sociale n'empêche aucunement que la ségrégation – perçue, connue et reconnue par tous les Montréalais – soit évaluée d'une manière différente. Ce consensus n'efface pas non plus les différences initiales entre les groupes linguistiques, identitaires, ou leurs perceptions – tout au contraire, il les englobe. L'association linguistico-économique des répondants correspond à la réalité ségrégationnelle vécue à Montréal, mais cette association cesse d'être consensuelle dès qu'il s'agit d'en juger les conséquences.

L'association linguistico-économique est le constat d'une iniquité socio-économique entre l'anglais et le français. La présence de cette iniquité entraîne chez les Montréalais deux réactions distinctes : la première trouve qu'il y a un certain « équilibre d'iniquités » – un juste ordre des choses pour ainsi dire. Cet équilibre est lié à un statut socio-économiquement plus avantageux attribué à l'anglais et à un statut moins fortuné pour le français québécois. Vu l'historique du rapport inégal entre ces deux langues, une certaine stabilité peut être associée à cette situation devenue habituelle et probablement plus sûre : « *The people, both English-speaking and French-speaking, have « conspired together » to maintain the linguistic equilibrium that existed prior to the implementation of Law 101.* »¹ (Veltman, 1998 : p.311). Cette position serait celle d'une acceptation d'un certain *statu quo* des langues, de la ségrégation et de leur association socio-économique, puisqu'elle a démontré une certaine fonctionnalité par le passé.

La seconde réaction semble contester cet équilibre linguistico-économique puisque le français québécois est ici associé aux valeurs et au statut que l'anglais occupe dans la première réaction décrite. Ainsi, si le français québécois est associé à un statut plutôt défavorable dans la première réaction, cette association se trouve niée dans la deuxième réaction – comme s'il s'agissait

Montréal. Pourtant, la communauté urbaine, « sociale », de Montréal intègre les communautés linguistiques si souvent séparées à des fins d'étude comme si un mur les séparait.

¹ La « loi 101 » se réfère à la « Charte de la langue française », instaurée en 1977, qui établit le français comme seule langue officielle au Québec et définit les droits linguistiques dans plusieurs domaines de la vie publique au Québec.

d'une négation de ce rapport de domination linguistico-économique, inscrit dans l'espace montréalais. Cette deuxième réaction revendique donc un autre statut, une autre association par rapport au français parlé au Québec. Cette revendication est surtout motivée par l'identification québécoise¹, ce qui laisse supposer une revendication identitaire qui a pour but de hausser l'estime, le prestige du français québécois ainsi que d'améliorer la situation socio-économique de ses locuteurs. Cette revendication peut être vue comme l'aspiration à une réévaluation du parler (Bourdieu, 1982 : p.40), une « *soif de reconnaissance* » (Taylor, 1996 : p.356).

Les deux réactions antinomiques co-existent à Montréal. Ainsi, l'évaluation de l'anglais et du français ne s'opposent pas vraiment dans un rapport *interlinguistique*, mais plutôt *intrasociétal*. Leur opposition, ou complémentarité, réside avant tout dans la place sociale qui leur est attribuée dans la communauté montréalaise, donc dans leur association linguistico-économique.

6. Conclusion

Les Montréalais partagent leur perception de la situation socio-géographique et ségrégationnelle de leur espace vital. Ils reconnaissent une réalité ségrégationnelle qui divise leur habitat surtout en anglais-français, et ils sont conscients que ces langues sont associées au fait d'être socio-économiquement avantagé-désavantagé. Ainsi, une association linguistico-économique double une ségrégation linguistique d'une ségrégation socio-économique et transpose la hiérarchie sociale sur les langues elles-mêmes. Les langues deviennent porteuses de cette hiérarchie sociale, elles l'incarnent et la transposent sur leurs locuteurs. L'aspect socio-économique devient ainsi un trait intrinsèque de la langue - un trait perçu par l'entourage initié. Une corrélation entre langue et niveau socio-économique existe dans les faits – mais une association existe avant tout dans les perceptions des gens.

La réalité montréalaise « externe » inspire donc une association linguistico-économique plus vaste qui, d'un côté aboutit à l'acceptation d'un « équilibre d'iniquités » et, d'un autre côté, est influencée par des identités menant à une perception plus favorable du français québécois. Cette dernière perception est interprétée comme la revendication d'un statut plus favorisé socio-économiquement et plus autonome linguistiquement.

La ségrégation à Montréal se vit au quotidien avec le dédoublement linguistique des journaux, des programmes à la radio et à la télévision, des bibliothèques, des universités, des hôpitaux et d'autres services. Peu d'études sont consacrées à une description, voire une analyse du fonctionnement de cet ensemble social fonctionnant non plus seulement en *deux solitudes*, mais bel et bien en tant qu'ensemble de solitudes qui entrent dans la ronde sans qu'aucune d'entre elles ne puisse forcément mener la danse.

¹ Des analyses de régression permettent de dire que le fait de s'identifier en tant que Québécois explique la plus grande variation au sein de l'évaluation du prestige et des avantages sociaux du français québécois, voir Laur 2001 : pp. 281-284.

Bibliographie

- Balakrishnan, T.R. & Selvanathan, K. (1990). « Ethnic Residential Segregation in Metropolitan Canada ». In : Halli, S.S. ; Trovato, F. & Driedger, L. (eds.) *Ethnic Demography*. Ottawa, Carlton University Press, pp. 399-413.
- Balibar, R. (1993). *Le colinguisme*. Paris, Les Presses Universitaires de France.
- Barberis, J.-M. (1994). « Présentation ». In : Barberis, J.-M. (ed.) *La Ville : Arts de faire, Manières de Dire*. Montpellier, Université Paul-Valéry : langue et praxis, pp. 7-9.
- Benoît, M. & Gratton, R. (1991). *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal*. Montréal, Guérin.
- Bérubé, C. (1999). *Les représentations de la qualification à la société québécoise de la main d'œuvre de Montréal*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Bied, C. (1992). *La segregation résidentielle ethnique à Montréal : aspects théoriques et empiriques*. Mémoire de maîtrise, Université Lyon 2.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard.
- Bourhis, R. (1994). « Ethnic and language attitudes in Québec ». In : Berry, J.W. & Lapointe, J. (eds.) *Ethnicity and culture in Canada: the research landscape*. Toronto, University of Toronto Press, pp. 322-360.
- Bourhis, R. & Leyens, J.-P. (1994) (eds.). *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Liège, Mardaga.
- Brewer, M.B. (1993). « Social identity, Distinctiveness, and In-Group Homogeneity ». *Social Cognition*, vol 11, no 1, pp. 150-116.
- Bulot, Th. (1999), (ed). *Langue urbaine et identité (langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*. Paris, l'Harmattan.
- Calvet, L.-J. (1993). « Ce que l'école de Chicago peut apporter à la sociolinguistique ». *Lengas*, vol 34, pp. 7-17.
- Calvet, L.-J. (1994). *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris, Payot.
- Cameron, Chr. ; Feindel, S. T. et al. (1976). *Mansions of the Golden Square Mile : A Description Guide*. Montréal, Concordia University.
- Chudacoff, H. (1975). *The Evolution of American urban Society*. London, Prentice-Hall.
- Coulon, A. (1992). *L'école de Chicago*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Dawson, C. & Gettys, W.E. (1929). *Introduction to Sociology*. New York, Ronald Press.
- Driedger, L. (1991). *The Urban Factor. Sociology of Canadian Cities*. Oxford, Oxford University Press.
- Gersovitz, J. (1980). *The Square Mile : Montreal 1860-1914*. Mémoire de maîtrise, Université Columbia.
- Hamelin, J. & Gagnon, N. (1984). *Histoire du catholicisme québécois. Tome I : 1898-1940*. Montréal, Boréal Express.
- Klein, W. (1994). « La deixis spatiale dans les indications d'itinéraire ». In : Barberis, J.-M. (ed.) *La Ville : Arts de Faire, Manières de Dire*. Montpellier, Université Paul-Valéry : langue et praxis, pp. 45-76.
- Langlois, A. (1985). « Un nouveau cadre méthodologique pour l'étude de la ségrégation résidentielle appliqué à Montréal (1931-71) ». *The Canadian Geographer*, vol 23, no 3, pp. 194-206.
- Larousse (1994). *Dictionnaire encyclopédique*, vol 1. Paris, Larousse.
- Laur, E. (2001). *Perceptions linguistiques à Montréal*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Lieberson, St. (1970). « Linguistic and Ethnic Segregation in Montreal ». In : Lieberson, St. (1981). *Language Diversity and Language Contact : Essays by Stanley Lieberson*. Selected and Introduced by Anwar S. Dil. Stanford, Stanford University Press, pp. 218-248.
- Linteau, P.-A. (1992). *Brève histoire de Montréal*. Montréal, Boréal.
- Massicotte, D. (1995). *Montréal et son marché immobilier locatif de 1731 à 1831 : Stratification sociale, ségrégation spatiale et transition vers le capitalisme*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Maurois, C. (1996). « La dynamique de l'espace ethnique montréalais ». Texte inédit. Communication au colloque *Montréal-Berlin : attitudes, perceptions et valeurs dans la construction de communautés linguistiques divisées*. Acfas, 13-17 mai 1996. Montréal, Université McGill.

- McNicoll, C. (1993). *Montréal. Une société multiculturelle*. Paris, Bélin.
- Nader, G.A. (1976). *Cities of Canada. Vol II : Profiles of Fifteen Metropolitan Centres*. Toronto, Macmillan of Canada, Maclean-Hunter Press.
- Olson, S.H. & Kobayashi, A.L. (1993). « The Emerging Ethnocultural Mosaic ». In : Bourne, L.S. & Ley, D.F. *The Changing Social Geography of Canadian Cities*. Kingston, McGill-Queen's University Press, pp. 138-152.
- Park, R.E. (1936). « Human ecology ». *The American Journal of Sociology*, vol XLII, pp. 1-15.
- Park, R.E. ; Burgess, E.W. & R.D. McKenzie (1925). *The City*. Chicago, University of Chicago Press.
- Rabotin, M. (1975). *Le vocabulaire politique et socio-ethnique à Montréal de 1839 à 1842*. Montréal, Didier.
- Radice, M. (2000). *Feeling Comfortable ? The Urban Experience of Anglo-Montrealers*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Ratmeyer, B. (1993). *Schematheoretische Ansätze in der Kognitionswissenschaft und Wissenssoziologie*. Mémoire de maîtrise, Freie Universität Berlin.
- Raynal, F. & Rieunier, A. (1997). *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés*. Paris, ESF éditeur.
- Rioux, M. (1987). *La question du Québec*. Montréal, Editions de l'Hexagone.
- Statistiques du Canada (1876). *Recensements du Canada, 1665-1871*. Vol IV, Ottawa.
- Statistique Canada (1999). *Profil des secteurs de recensement de Montréal*. Vol 1 et 2. Ottawa, Industrie Canada, Recensement de 1996, catalogue 95-199-XPB.
- Sweeny, R. (1982). « Esquisse de l'histoire économique du Québec anglophone ». In : Caldwell, G. & Waddell, E. (eds) *Les Anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, pp. 75-92.
- Tajfel, H. (1981). *Human groups and social categories*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Taylor, Ch. (1996). « Les sources de l'identité moderne ». In : Elbaz, M. ; Fortin, A & Laforest, G. (eds) *Les frontières de l'identité*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval ; Paris, l'Harmattan, pp. 347-364.
- Tronicke, Chr. (1999). *Die Reform des Bildungs- und Unterrichtswesens in Québec während der Stillen Revolution*. Dresden, CIFRAQS, Universität Dresden.
- Turner, J.C. (1987). *Rediscovering the Social Group. A Self-Categorization Theory*. Oxford, Basil Blackwell.
- Veltman, C. (1998). « Québec, Canada, and the United States : Social Reality and Language Rights ». In : Ricento, Th. & Burnaby, B. *Language and Politics in the United States and Canada. Myths and Realities*. Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum Ass.
- Weber, M. (1964). *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*. Band I, (1947), Tübingen, Mohr. Traduit en 1964 en *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon.
- Westley, M. W. (1990). *Grandeur et déclin, l'élite anglo-protestante de Montréal, 1900-1950*. Montréal, Libre Expression.



Usages toponymiques et pratiques de l'espace urbain à Mopti (Mali) – La toponymie entre linguistique et géographie

Par E. Dorier-Apprill - Université de Provence

Laboratoire Population et environnement

Et C. Van Den Avenne

École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines

Lyon - (France)

Mai 2002

La ville est, pour la recherche linguistique en Afrique, un terrain assez contemporain, allant de pair avec le passage, comme l'a écrit P. Renaud (Renaud, 1998), d'une linguistique *en Afrique* (appliquant à la situation linguistique africaine des méthodologies et des approches construites en contexte occidental, et qui, pour schématiser, s'est avant tout attaché à tracer des frontières entre systèmes linguistiques, nommés langues, à les décrire chacun de manière autonome et à les cartographier) à une linguistique *de l'Afrique* (substituant à une catégorisation exogène une catégorisation endogène, et prenant en compte l'hétérogénéité linguistique comme étant constitutive de la pratique langagière en Afrique). La ville en effet, lieu de l'hétérogène et de la mise en présence de langues différentes, est le terrain privilégié pour observer des pratiques langagières plurilingues quotidiennes, notamment à travers l'observation de pratiques sociales et de pratiques de l'espace, qui impliquent rencontres, traversées, passages d'un quartier à l'autre (cf. Juillard, 1995). Ainsi, choisissant une pratique sociale particulière qu'est l'approvisionnement, L.J. Calvet a mis en évidence le marché comme espace de contact de langues dans les villes africaines (sur ces différentes recherches menées en Afrique, nous renvoyons à la mise au point synthétique de P. Renaud, *op.cit.*).

L'étude de la toponymie permet également de rendre compte des différentes langues en présence dans une ville, à la fois d'un point de vue synchronique et diachronique. La toponymie depuis son origine est le point de rencontre entre la linguistique, la géographie et l'histoire (parce que les noms de lieu décrivent des espaces tels qu'ils sont ou tels qu'ils étaient, parce qu'ils témoignent de différentes activités humaines présentes ou passées, parce qu'ils inscrivent dans la nomination les différentes langues et donc les différents peuplements), elle est par ailleurs instrumentalisée par la cartographie.

Travailler cependant sur des toponymes oraux contemporains, actualisés en discours permet de rendre compte des liens constants qui se tissent entre pratique de l'espace et pratique langagière, et de la question de l'appropriation. L'appropriation d'un espace se fait « par le corps », dans l'usage, les pratiques quotidiennes, mais également par le langage, la mise en mot de cet espace. La dénomination d'un espace atteste de son appropriation (il est un signe, au sens fort, de son appropriation) mais pas seulement, elle est partie prenante de cette appropriation : toute pratique sociale est tissée de langage, ponctuée de langage, pourrait-on dire (Lahire, 1998). L'étude de la toponymie envisagée ici est donc interdisciplinaire, permettant de relier linguistique et géographie¹. Il s'agit d'une étape d'une recherche en cours menée à Mopti, ville secondaire du Mali d'environ 70 000 habitants, située au confluent du Niger et du Bani, à travers l'un de ses aspects, à savoir les usages toponymiques oraux².

Cette approche toponymique a un caractère monographique : la morphologie spatiale de la ville de Mopti est tout à fait particulière, de même que l'histoire de sa fondation et de son peuplement, les usages toponymiques rendent compte de cette particularité.

¹ Cette présentation est issue d'un travail de terrain mené avec E. Dorier-Apprill, géographe (Laboratoire Populaire et Environnement – Université de Provence).

² Ces enquêtes ont été menées lors de deux séjours de terrain, en décembre 1999 et mars 2000. Elles ont consisté d'abord en un repérage systématique fait en sillonnant toutes les rues de la ville. Les différents toponymes recueillis ont ensuite été testés auprès d'un échantillon de Mopticiens (jeune/vieux, autochtone/pas autochtone, homme/femme, de langue songhaï, peule, bambara, bozo), et vérifiés de manière systématique auprès des chauffeurs de taxi. Il faut noter que ces enquêtes ont été menées en bambara, la langue véhiculaire (faute d'être trilingue ou quadrilingue...), ce qui biaise d'une certaine façon le résultat, dans la mesure où parfois coexistent deux façons de nommer, en bambara et en peul, ce que nous n'avons repéré que sur un petit nombre d'items.

Elle révèle par ailleurs deux séries de faits, intéressant a priori les premiers la géographie et les seconds la linguistique : d'une part, certains lieux sont nommés et d'autres pas, correspondant à une géographie fonctionnelle, d'un espace urbain approprié par les citoyens, d'autre part, les items lexicaux repérés sont soumis à la variation (le même référent peut avoir plusieurs noms, dans plusieurs langues, peut être actualisé en discours de manière différente, subir des variations phonétiques, etc...), ont des degrés de figement divers, et une dichotomie se dessine entre toponymes consensuels et toponymes « sociolectaux » (au sens large). Ces séries de faits s'éclairent mutuellement, et attestent de manière différente de l'appropriation de l'espace à travers le langage. L'usage toponymique a un caractère performatif : il structure la ville en tant qu'espace vécue.

1. Toponymie, mémoire et usages des lieux

Le développement urbain de la ville de Mopti est un développement relativement récent, datant de l'époque coloniale. Le premier Occidental à s'installer, à l'endroit qui allait s'appeler Charloville, était un dénommé Charlot, commerçant. Lorsque l'administration coloniale s'y est implantée, on a parlé du quartier du Gouvernorat. Les indigènes qui vivaient là ont été repoussés vers d'autres zones : tout d'abord vers l'actuel quartier commercial, qui était à proprement parler la ville de Mopti. Ensuite, lorsque la ville s'est développée et que davantage d'Occidentaux (commerçants) sont venus s'installer, ils ont été à nouveau déplacés, mis à contribution, dans le cadre des travaux forcés, pour construire une digue, et pour remblayer les zones inondées qui allaient ensuite devenir la ville indigène.

Dans l'usage toponymique oral contemporain des Mopticiens, on retrouve l'histoire de ces différents déplacements. La sédimentation de la toponymie laisse apparaître différentes couches historiques. Ainsi, le quartier du gouvernorat est appelé : Charloville (par certains vieux), Gouvernorat, ou *Motti hindè* (l'ancienne Mopti). Par ailleurs, on peut repérer, dans l'usage oral, un découpage de la ville en trois zones qui correspondent aux trois temps de l'implantation : *dugu kòndò* (« en ville »¹), qui correspond aux quartiers de la zone remblayée, quartiers de résidence actuelle, *Motti* (Mopti) ou *comersi la* (aux commerces), premier site d'implantation de la ville indigène, qui n'est plus zone de résidence, et *Motti hindè*, déjà mentionné, correspondant au premier site. La population autochtone garde la mémoire des différents déplacements, de l'emplacement initial de la concession familiale d'abord au niveau de *Mopti hindè* puis au niveau de *Mopti*, avant l'installation dans les quartiers de Komoguel et Gangal. D'une certaine manière, pouvoir situer une concession familiale, aujourd'hui détruite, à *Mopti* est le signe de son appartenance autochtone, dans une ville où l'autochtonie constitue un enjeu politique (voir Dorier-Apprill, Van den Avenne, 2001). La mémoire des noms des lieux a une fonction symbolique. De même que la mémoire et la transmission des généalogies, elle est un savoir qui peut avoir une fonction sociale précise. Ainsi, Solange de Ganay signalait que l'on récitait, à Mopti, pour honorer certains habitants, la nomenclature des mares faisant partie du territoire de la ville (Ganay, 1948).

Les cours d'histoire locale, au programme de l'enseignement primaire, contribue à la stabilisation et la transmission d'un savoir partagé par tous, autochtone ou non autochtone, sur les origines de la ville, et ceci également dans le domaine de la toponymie. Ainsi, le nom du premier site de la ville (désigné aujourd'hui par *Mopti hindè*) *Sagan* (on parle aussi de *Sagan siré*, l'ancienne Sagan), nom bozo à l'étymologie controversée, qui désignerait soit les trous de la berge dans lesquelles vivaient les Bozos, soit le marché est un nom est connu de tous, jeunes et vieux, dans la mesure où il est transmis dans ces cours.

Le découpage en usage, qui laisse voir l'évolution diachronique de l'implantation urbaine, est renforcé par les différentes fonctions qu'ont ces zones, du fait notamment de la dissociation des lieux de travail et de résidence dans la ville pour quasiment l'ensemble des Mopticiens. *dugu kòndò* est la zone résidentielle, où l'on trouve également petits commerces et artisanats. *Motti* est la zone principale d'activité, on y trouve le grand marché, les commerces

¹ Le terme *dugu* en bambara désigne : la terre, le village, la ville, le sol, le pays. Le terme *dugulen* dérivé est traduit en français au Mali par le terme *autochtone*. Il s'oppose à *dunan* l'étranger. Traduire *dugu kòndò* par « en ville » (comme c'est l'usage, dans ce contexte, en français au Mali) simplifie l'épaisseur sémantique du mot. *dugu kòndò* désigne l'endroit où l'on a sa concession familiale, l'endroit où l'on a ses racines. Cette zone de Mopti (au sens administratif) cristallise les questions d'autochtonie et d'appartenance (cf. Dorier Apprill, Van den Avenne, 2001). Cette appellation en est un signe.

(dont les commerces de gros), ainsi que les principales administrations. La petite digue qui relie le quartier commercial aux quartiers résidentiels, encombrée le matin dans un sens, et le soir dans l'autre, permet d'observer les mouvements pendulaires quotidiens. Témoin de ce mouvement pendulaire, les désignations en discours des deux « goudrons » (rue goudronnée), parallèles et chacun en sens unique inverse, par les syntagmes : *goudron an bè taa Motti la* (« le goudron avec lequel on va à Mopti »), *goudron an bè taa dugu kònò* (« le goudron avec lequel on va en ville »).

À ce découpage fonctionnel, on peut ajouter une autre zone : *digi ka* (« sur la digue ») qui désigne la grande digue où se trouve le marché au poisson, l'Opération Pêche, ainsi que la gare routière (on peut ainsi dire : *u taara mobili ta digi ka* « ils sont partis prendre un véhicule sur la digue »).

L'usage toponymique est donc lié à une pratique de l'espace urbain. C'est-à-dire que les toponymes sont avant tout fonctionnels : il s'agit de repères permettant l'adressage, d'indications accompagnant les déplacements dans la ville. Ils sont donnés à des lieux régulièrement fréquentés. Ainsi, les rues auxquelles on donne des noms sont celles « *qui attirent du monde - ou y a quelqu'un de très influent là-bas de très populaire de très fréquenté - ou c'est un endroit où y a une activité intense - donc les gens ont toujours besoin de s'y rendre - donc il faut un repère - une rue où il n'y a pas d'activité ou quelqu'un à solliciter elle reste comme ça dans l'anonymat* » (S.T., autochtone mopticien).

On peut distinguer les toponymes connus de tous des toponymes de voisinage. À Mopti, les toponymes connus de tous désignent des points sur le trajet des taxis collectifs faisant la navette entre le rond point à la sortie de la petite digue qui rejoint le quartier commercial et le quartier remblayé et l'entrée de l'ancien village de Taïkiri, traversant les quartiers de Komoguel, Gangal, Mossinkoré et Bougoufé. Ces toponymes servent à désigner au chauffeur de taxi l'endroit où le passager désire descendre. Nous nous sommes d'ailleurs rendu compte, au cours de nos enquêtes, que les habitants de Mopti sont capables de donner les différents toponymes le long du goudron « dans l'ordre », en suivant mentalement le trajet des taxis. Ces toponymes structurent ainsi une sorte de carte mentale que peut avoir chaque Mopticien de sa ville. Le quartier de Toguel, totalement à l'écart du goudron, n'a qu'une toponymie connue des seuls riverains. Il en est de même du quartier de Taïkiri, qui continue à fonctionner comme un village.

2. Une toponymie plurilingue : du peul au bambara

Le peuplement initial à Mopti est un peuplement bozo. La région de Mopti par ailleurs est une région à dominance peule. Si la langue peule a longtemps été la langue véhiculaire à Mopti, elle a été supplantée, comme dans la plupart des villes maliennes, par la langue bambara, langue de la capitale et langue véhiculaire au Mali (ce que montraient déjà les enquêtes de L.J. Calvet sur le marché de Mopti, Calvet, 1984 ; confirmé par la recherche de C. Canut et G. Dumestre : Canut, Dumestre, 1993). La toponymie atteste de ces dynamiques linguistiques et du remplacement du peul par le bambara comme langue véhiculaire en ville, les toponymes à Mopti sont en effet majoritairement en langue bambara. Cependant, on repère des phénomènes de stratifications : certains toponymes anciens sont en langue peule. Ces toponymes peuls peuvent être la déformation d'anciens noms bozos. En bambara, ils peuvent intégrer des mots empruntés au français. Les langues qui fournissent la toponymie à Mopti donnent donc à voir les différentes strates de l'histoire linguistique de la ville.

En peul perdurent les toponymes des quartiers anciens de la zone remblayée, toponymes officialisés par l'administration : Komoguel, Gangal, Toguel et Mossinkoré.

Le nom de Komoguel¹, premier îlot remblayé, a une étymologie obscure. Il serait formé sur une base *komo*, mot bozo servant à désigner les Bozos, suffixé en *gel*, suffixe peul diminutif. Il s'agit donc d'une dérivation peule sur une base bozo. Littéralement il s'agirait du « petit lieu des Bozo », désignant sans doute à l'origine un ancien campement bozo, antérieur au remblaiement de cette zone. Une autre étymologie, plus controversée, fait de ce mot une réinterprétation peule d'un mot bozo *kamuge*, désignant une rentrée d'eau, le suffixe diminutif *gel* ayant été substitué à la finale bozo. Si l'origine des autres noms de quartiers est claire pour

¹ Les différentes étymologies peules nous ont été communiquées par M. Tulenta, peul, docteur en linguistique et directeur régional de l'enseignement.

tous les habitants de Mopti, celle de Komoguel est devenue opaque et atteste par là de l'oubli du substrat bozo.

Gangal, nom du second quartier, est un nom dérivé sur une base peule *nganki* (Micocoulier d'Afrique), avec adjonction d'un suffixe augmentatif. Le quartier a pris, par métonymie, le nom d'un grand arbre se trouvant là avant qu'il ne soit remblayé. Contrairement à l'étymologie de Komoguel, celle de Gangal est connue des habitants de Mopti, même pour ceux qui ne sont pas de première langue peule, soit qu'elle leur soit transparente, soit qu'elle soit transmise.

Toguel est le diminutif de *togere*, qui désigne en peul une surélévation exondée, souvent couverte d'arbres, et qui peut être localement traduite par le mot *bosquet*. Le quartier, initialement une extension de Gangal, a été remblayé à partir de ce bosquet.

Mossinkoré est un quartier plus récent. On retrouve une base *mossin* (désignant les Mossi), suffixé en *koore*, suffixe peul d'appartenance territorial. L'origine de ce quartier est un ancien campement mossi.

Ces noms ont été repris par l'administration pour les appellations officielles des quartiers. Ils figurent donc dans les textes officiels. Ils peuvent figurer également sur des portes de concession ou des enseignes d'échoppe.

Si Komoguel est le toponyme officiel, connu de tous, il est supplanté dans l'usage quotidien par le toponyme *Wayenkore*, nom dérivé peul sur une base songhaï *waye* (boucher), suffixé en *koore*. Il désigne donc le quartier des bouchers. Ce toponyme désignant une zone de Komoguel s'est mis à désigner par extension, selon un procédé métonymique, le quartier tout entier. Il semblerait que cette appellation non officialisée soit d'usage plus fréquent. Les plus jeunes et les nouveaux arrivés en ville ont créé, en calquant le peul, un toponyme bambara *wayenkin*, composé à partir du nom *kin* (quartier). Comme en peul, le mot bambara désignant le boucher est un emprunt au songhaï (les bouchers sont originaires de cette ethnie). De même, dans les usages contemporains, le toponyme bambara Mossinkin tend à supplanter le toponyme peul Mossinkoré.

Le dernier toponyme peul relevé est *sakorowel* « petit marché », qui désigne le marché de Gangal, par opposition au « grand marché », situé dans la zone commerciale. Certains désignent ce marché par le toponyme bambara *sugininba* (litt. « le petit grand marché »), s'opposant à la fois au grand marché (*suguba* en bambara) et au petit marché (*suginin* ou *bella sugunin*, le petit marché des Bella), situé dans le quartier, plus récent, de Bougoufé¹.

Est attesté également un toponyme *kara lekol* (le terrain de l'école), désignant le terrain de jeu devant le groupe scolaire de Gangal, toponyme dont le souvenir reste mais qui a disparu des usages, remplacé par le toponyme bambara *terrain bilennin* (terrain rouge), parfois désigné également en français par le toponyme *terrain scolaire*. Certains vieux se souviennent que l'on désignait l'endroit près de la digue à l'entrée de Komoguel par le toponyme *dubalel-ba'lel* (le petit figuier : *dubal* aux moutons : *ba'lel*), parce qu'on y attachait les moutons avant d'aller les vendre au marché. Plus personne ne connaît ce toponyme. C'est ce même lieu que l'on désigne maintenant par le terme *programme-gingè-yòrò* (cf. *infra*). D'autres toponymes peuls ont ainsi sans doute disparu.

Ces toponymes reprennent pour la plupart des éléments géographiques anciens (éléments naturels ou peuplement anciens), antérieurs au remblaiement des quartiers et à l'urbanisation. Le toponyme peul *sakorowel* atteste du peuplement peul ancien de cette zone.

Le peul n'est présent que dans la toponymie des quartiers anciens de la ville. On peut voir qu'il est par ailleurs concurrencé par le bambara.

Les quartiers plus récents de la ville sont désignés par des toponymes bambara. Il s'agit de Bougoufé ou Bougoufyé (les usages sont instables, le toponyme officiel est Bougoufé), désignant l'aire (*fè* ou *fyè*) où sont rassemblées des huttes (*bugu*), ce mot désignant le hameau de culture. Très éloigné du centre, on trouve le quartier de Médina coura (la nouvelle Médine en bambara), nom courant au Mali pour désigner des quartiers récents (on trouve un Médina coura à Bamako, de même qu'à Ségou).

¹ Ayant une fois indiqué à un chauffeur de taxi peul « *sugininba* », je me suis fait reprendre en « *sakorowel* ». Ce chauffeur aurait-il repris un Malien s'adressant à lui en bambara ? Il s'agit davantage de ne pas se faire imposer le bambara par une étrangère dont ce n'est pas la langue. Ceci reste une trace d'un conflit glottophagique peul/bambara.

Toutes les rues d'autre part sont désignées par des toponymes bambara. Le nom désignant la rue est un emprunt au français : carré (désignant le *block* américain)¹. À partir de ce nom emprunté sont construits des toponymes ayant une structure morpho-syntaxique bambara. On trouve deux types de structure, toutes deux déterminatives régressives : soit un syntagme nominal « nom propre déterminant + ka + carré » (du type *Sory Tapo ka carré*, structure attributive : « la rue de Sory Tapo »), soit un syntagme nominal où le nom déterminant est directement apposé au nom carré, du type *ATT carré*, la rue ATT¹. Les toponymes se distinguent selon le type de référent. Il peut s'agir du patronyme d'une famille connue dont la concession se trouve dans le carré. Il peut s'agir d'un élément urbanistique : services publics ou privés, lieux de culte (*misiriba carré* : la rue de la grande mosquée), d'un élément naturel : un grand arbre généralement (*jalasun carré* : la rue du caïlcédrat). Il peut référer à une pratique (ainsi *fali carré* réfère au passage, par cette ruelle, des ânes « *fali* » chargés de banco vers une zone à remblayer).

3. Cas particulier : Taïkiri, un village peul aux portes de la ville

Le village de Taïkiri³, intégré administrativement à Mopti dont il est un quartier, présente un cas particulier de toponymie dans la ville, dans la mesure où tout le village a sa propre toponymie peule, connue des seuls habitants du lieu. Il est divisé en un certain nombre de quartiers, *deende* en peul, avec pour référent des noms d'arbre : *deende gangel* (quartier du grand micocoulier), *deende dundewel* (quartier du petit ficus), *deende jammi* (quartier du tamarinier), des noms référant à la qualité physique du terrain : *deende fetowal* (espace vide), *deende deengol* (monticule), *deende gumpol* (passage d'animaux dans l'eau), toponymes typiquement ruraux, mais également quelques toponymes aux référents plus « modernes » : *deende France*, *deende Somiex* (nom d'une entreprise), *deende Ciment*. La connaissance de ce quartier par les autres habitants de la ville s'arrête au « tournant », à l'entrée du village, où font demi-tour les taxis qui font la navette depuis le quartier commercial, et au cinéma situé à côté. Ils n'ont connaissance d'aucun de ces toponymes.

4. Usages oraux et traces écrites

L'attribution d'un nom à un lieu procède de deux pratiques : l'une populaire, des usagers, l'autre administrative, qui, soit entérine un usage populaire, soit au contraire impose un nom symbolique (ayant souvent un enjeu politique). Les tentatives d'impositions politiques ont à Mopti tourné court (les rues de l'Indépendance et Modibo Keita ont disparu avec le renversement de ce premier président du Mali indépendant). L'administration a entériné les noms populaires de quartiers (nécessaires aux recensements, à la perception de la taxe de développement...), les odonymes restant d'usage strictement oral et populaire. Les noms des lieux, sauf très rare exception (cf. *infra*), ne sont pas inscrits sur les murs, ils font l'objet d'un consensus né d'une pratique quotidienne, et non d'une imposition officielle. Il s'agit d'*appellations de bouche à oreille*, comme les appelle l'un de nos informateurs, ou, en argot bambara-français, de *togo-façon* (des noms « comme ça », des « espèces de noms », pourrait-on dire). Par ailleurs, beaucoup de noms de lieux sont moins des toponymes au sens strict (lexicalisés) que des désignations fonctionnant, en discours, au cours d'une activité discursive d'adressage : ainsi, à

¹ Le bâti urbain induit une certaine configuration toponymique. Ainsi, le plan hippodaméen de la ville coloniale permet une structuration en *carré*, terme que l'on retrouve dans les désignations toponymiques. Les entorses à ce plan, les impasses (désignées en bambara par le terme *bolibana*¹, littéralement « la course est finie ») sont suffisamment remarquables pour être connues de tous : ainsi le *bolibana* de Touguel, ou celui de Mossinkoré (attesté comme adresse sur une enseigne). Les espaces vides du bâti sont nommés *yòrò* (lieu, place, ex. *programme-gingè-yòrò* : « l'endroit où l'on colle les programmes », i.e. les programmes de cinéma), *kènè* (aire, surface, ex. *wajuli kènè* : la place où se font les prêches), *da* (bord, ex. *misiri da la* : devant la mosquée).

² AT.T. (initiale d'Ali Toumani Touré) est l'auteur du coup d'Etat de 1991 qui renversa Moussa Traoré, avant de remettre le pouvoir aux civils.

³ Les différents toponymes de Taïkiri nous ont été donnés et expliqués par Kola SOW, cadre de l'ONG AIVM (Sévaré), né et grandi à Taïkiri, dont il est le seul diplômé, lors d'un entretien portant sur l'histoire de Taïkiri. Ils ont ensuite été systématiquement vérifiés et localisés sur le terrain à l'aide de M. TALL, photographe de quartier.

Toguel, on désignera les quatre rues entourant le block où est située l'école par le terme *lekol-so ka carré* (la rue de l'école) : il s'agit moins d'un toponyme (qui aurait quatre référents différents) que d'un syntagme fonctionnant en discours. De même, des deux structures morpho-syntaxiques qui servent à construire les odonymes (noms de rue) que nous avons décrites (cf. supra), la seconde peut être interprétée comme un degré supérieur de lexicalisation. En effet, généralement, lorsqu'un nom propre est déterminant, on trouve le premier type de structure (N ka N ; sauf dans le cas de *ATT carré*), lorsqu'un nom commun est déterminant, on trouve la seconde structure : *fali carré* (la rue des ânes), *pont carré* (la rue du pont), *voirie carré* (la rue du service de la voirie). Lorsque la seconde structure construit des odonymes dont le déterminant est un nom propre, on peut considérer qu'elle rend compte d'une toponymie à l'usage fixé, contrairement à la première structure qui ne serait qu'une actualisation en discours d'une désignation toponymique : on peut ainsi opposer *Sory Tapo ka carré* à *ATT carré*. Ce dernier toponyme (qui désigne une rue dans laquelle se trouve une concession de la famille d'ATT), quoique récent (il date de 1991), est largement consensuel (et on en trouve une trace écrite sur une enseigne).

Les toponymes connus de tous peuvent être attestés également dans des usages écrits, sur des enseignes d'échoppe ou des cartes de visite. On retrouve bien sûr les noms officiels des différents noms de quartiers, sur des enseignes ou des portes de concessions. Le nom *wayenkoré* également est attesté à l'écrit (plaque d'ONG à l'entrée de la ville). Nous avons également repéré *faly carré* (nous reprenons l'orthographe utilisée) sur une enseigne de tailleur à Bougoufè, *ATT carré* côté goudron à l'entrée de la ruelle, sur la plaque d'une association de guides, *Petit Marché* (avec l'utilisation de la traduction en français) sur une enseigne de tailleur également, *rue de l'ancienne boulangerie* (avec également usage de la traduction française) sur la carte de visite d'un bijoutier.

Il est intéressant de noter cet usage écrit de toponyme en français, extrêmement rare dans les usages oraux (on pourra les utiliser, en traduction, avec des Occidentaux). On peut rapprocher cela des autres usages graphiques repérés en ville. Sur les murs, on trouve des inscriptions en peul, en bambara, en français. Le peul ne se trouve que sous une forme « lettrée », dans la transcription linguistique officielle que ne peuvent lire que les Maliens qui ont été alphabétisés en peul : il s'agit essentiellement de texte de campagnes de prévention (ex. prévention contre le sida), ou de plaque d'ONG. Le bambara se trouve sous une forme « lettrée » (il s'agit du même type d'écrit) mais également sous une forme populaire, notamment sur les enseignes d'échoppe, transcrit dans une orthographe « francisée », accessible aux Maliens qui ont appris à lire (l'enseignement est en français, langue officielle du Mali). Un exemple de cette appropriation populaire est la transcription *faly carré* (la transcription linguistique officielle serait *fali kare*, qui rend totalement opaque l'emprunt au français). Cependant, si le peul et le bambara sont attestés à l'écrit, la majorité des écrits sur les murs de la ville sont en français. Cette partition oral/écrit qui recouvre une répartition fonctionnelle langues nationales/français laisse voir l'état de diglossie existant au Mali entre le français, langue officielle et langue de l'écrit, et les autres langues réservées aux usages oraux.

5. Variation sociolectale : la toponymie des jeunes

La toponymie varie donc en diachronie et en synchronie. Les usages, comme nous l'avons montré, ne sont pas stables. La toponymie d'autre part est soumise à une variation sociolectale : une toponymie de jeunes, argotique, vient doubler la toponymie standard.

Dans nos enquêtes, nous avons ainsi recueilli un certain nombre de noms, qui ne faisaient pas l'unanimité et dont les vieux disaient : « ça ce sont des noms de jeunes » : *vietnam carré*, *volcan carré*, *Lipton carré*... Ils ont des résonances ludiques, ils sont donnés à des lieux où se réunissent des grins de jeunes gens (groupe de pairs se réunissant quotidiennement, et au même endroit, pour discuter, jouer aux cartes, et prendre du thé). Ces noms ne se diffusent pas et disparaissent généralement quand le groupe cesse de se réunir. Parfois cependant, le nom peut passer dans la toponymie usuelle. On nous a ainsi signalé le toponyme *cèjan carré* (la rue du géant), référant à un ancien footballeur tenant une boutique où il vendait du café, au bord du goudron, et où se réunissaient les jeunes (qui ont maintenant entre quarante et cinquante ans), le toponyme est resté.

6. Toponymie, géographie et sociolinguistique

La toponymie à Mopti (comme ailleurs dans les villes du Mali, cf. Bertrand, 1998) est fluctuante, cette fluctuation étant liée à des facteurs géographiques : développement du site, usages des lieux (stables ou évolutifs), mais également à des facteurs linguistiques ou sociolinguistiques : changement de langue véhiculaire, étymologie populaire (ex. *Simon dangan*, « la digue de Simon » devenue, par opacification de l’item « Simon », premier commerçant occidental installé sur le site, *ciment dangan*, « la digue de ciment »). Parfois les deux types de facteurs géographiques et sociolinguistiques se combinent : le passage de *dubalel-ba'lel* (« le petit figuier aux moutons ») à *programme-gingè-yòrò* (« l’endroit où l’on accroche les programmes ») montre à la fois le changement d’usage du lieu et le passage du peul au bambara, comme langue de désignation.

La toponymie urbaine, au-delà de son aspect fonctionnel (établir des cartes), donne donc à voir la ville comme lieu de recomposition permanente, géographique et linguistique. Par ailleurs, elle garde en mémoire des usages anciens de l’espace urbain, et des langues qui ne sont plus pratiquées dans la ville. Davantage qu’un objet d’étude en soi, nous la concevons comme une méthodologie interdisciplinaire, une manière d’approcher les lieux qui peut servir de révélateur¹. Elle souligne par ailleurs la pertinence à aborder les faits sociaux (dont font partie les usages de l’espace) par le langage, et donc la vocation interdisciplinaire de la linguistique.

¹ On peut noter d’ailleurs que, dans une ville comme Mopti où se cristallisent des enjeux développementaux autour des questions d’assainissement, faire une enquête toponymique reçoit un accueil bienveillant : elle est perçue comme un intérêt pour l’histoire locale, les petites choses du quotidien, une recherche sans enjeu politique ou financier. Dès lors, les citoyens racontent volontiers, et parfois de tout autres choses. La toponymie urbaine paraît dès lors comme une manière « d’ouvrir » un terrain (d’autant plus qu’elle permet de s’approprier l’espace urbain).

Références bibliographiques

- Barberis J.M. (1997) « Rue X. Étude d'une construction locative dans un corpus de description de la ville », *Faits de langue I*, n°10.
- Bertrand M. (1998) « Ville en traverse, mobilité populaire, repérage urbain (Bamako, Mali) » in *PArole*, n°5-6, p.81-110.
- Bouvier J.C., Guillon J.M. (dir.) (2001) *La toponymie urbaine : significations et enjeux*, : actes du colloque tenu à Aix-en-Provence, 11-12 décembre 1998.
- Calvet L.J. (1994) *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.
- Canut C., Dumestre G. (1993) « Français, bambara et langues nationales au Mali » in Robillard D., Beniamino M. (éds) *Le français dans l'espace francophone*, tome 1, Paris, Champion
- Dauzat A. (1954) « Le relevé des noms de lieux-dits, problèmes et méthodes », *Revue Internationale d'Onomastique*, tome VI.
- Dorier Apprill E. (2002) « Décentralisation, foncier, inégalités. Les enjeux locaux contradictoires de l'assainissement urbain. Mopti (Mali) », *Autre part*, n°, janvier 2002.
- Dorier Apprill E., Van den Avenne C. (2001) « La connivence citadine et ses exclus à Mopti », *Annales de la recherche urbaine*, n°90, septembre 2001.
- Dorier Apprill E., Van den Avenne C. (à paraître) « Traditions orales et citadinité. Les enjeux de l'histoire urbaine à Mopti (Mali) », Actes du colloque de Géographie Tropicale « Patrimoine et développement », La Rochelle, septembre 2001.
- Ganay S. (de) (1948) « Toponymie et anthroponymie de l'Afrique Noire », in *Onomastica*, n°2, juin, p.143-146.
- Juillard C. (1995) *Sociolinguistique urbaine. La vie des langues à Ziguinchor*, Paris, Éditions du CNRS.
- Lahire B. (1998) *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- Mondada L. (2000) *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans les textes*, Paris, Anthropos.
- Renaud P. « L'invention du verbe : d'une linguistique en Afrique à une linguistique de l'Afrique » in *Faits de langues « Les langues d'Afrique subsaharienne »*, n°11-12, OPHRYS, 1998.
- Riviere d'Arc H. (dir.) (2001) *Nommer les nouveaux territoires urbains*, Paris, Ed. Unesco - Maison des sciences de l'homme.
- Thiam N. (1998) « Repérages sociolinguistiques dans les désignations de la ville de Dakar (Sénégal) » in *PArole*, n°5-6, p.113-134.
- Van den Avenne C. (1998) « Partage de territoire : coexistence du français et des autres langues locales dans une ville ivoirienne » in A. Queffélec (éd.) *Le français en Afrique francophone - Recueil d'études offerts en hommage à Suzanne Lafage*, n°12, Didier Érudition, p.311-318.



Bilinguisme institutionnel et contrat social : le cas de Biel-Bienne (Suisse)

Par Sarah-Jane Conrad, Université de Berne
Alexis Matthey, Université de Neuchâtel
Marinette Matthey, Universités de Genève et de Neuchâtel
(Suisse)

Mai 2002

Dans la tradition des recherches sociolinguistiques consacrées aux contacts des langues en Suisse, la ville de Biel-Bienne occupe une position quasi emblématique : située sur la frontière entre les régions germanophone et francophone de la Suisse, Bienne (nom français) est la seule commune du pays définie par son statut administratif comme officiellement bilingue. À ce *support institutionnel* s'ajoute la *force démographique* (Bourhis et al., 2000) de la minorité romande (38 %), qui accentue le caractère bilingue et biculturel de ce centre industriel d'importance régionale. Il n'est dès lors guère surprenant que la question de la cohabitation et de la compréhension mutuelle des communautés linguistiques suisses (Kriesi, 1996 ; Lüdi & Werlen, 1998) ait trouvé à Biel (nom allemand) un terrain d'observation privilégié, objet de plusieurs études depuis le début des années 1980 (Kolde, 1981 ; Müller, 1987 ; Richard, 1990 ; Jungo, 2000).

Le Conseil municipal biennois s'est doté en 1994 d'une institution officielle pour la promotion du bilinguisme. Baptisé *Forum du bilinguisme – Forum für die Zweisprachigkeit*, cette fondation de financement public a elle-même mandaté différentes études, dont la plus importante reste à ce jour le *Baromètre du bilinguisme* de 1998 (Fuchs & Werlen, 1999), enquête représentative auprès de la population biennoise.

Les questions soulevées par l'objet Biel-Bienne demeurent inchangées depuis l'étude de Christoph Müller (1987), à qui l'on doit leur formulation la plus condensée : les groupes linguistiques francophone et alémanique qui se partagent le territoire de Bienne vivent-ils *ensemble* ou *côte à côte* (en original : *zusammen* ou *nebeneinander*) ? Autrement dit, forment-ils deux communautés, qui se côtoient tout en demeurant peu perméables aux échanges et influences réciproques (pôle divergent) ? Ou la communication quotidienne a-t-elle au contraire abouti à un enchevêtrement des réseaux et des compétences linguistiques (pôle intégratif) ? Ces questionnements liés aux usages et aux représentations des langues ne sont pas propres à Bienne et à la situation multilingue suisse : ils font partie des interrogations fondamentales à travers lesquelles la perspective sociolinguistique aborde la pluralité linguistique, qu'elle le fasse dans une perspective plutôt antagoniste des contacts de langues (Boyer 1997, 2001 ; Calvet 1994 ; Bulot (Ed.) 1999) ou plutôt irénique (Lüdi & Py et al. 1995, Matthey & De Pietro 1997, 1998).

Dans le présent article, nous proposons une réflexion sur *l'espace public biennois*, que nous considérons comme un lieu construit en partie par les interactions qui s'y déroulent, dans la mesure où, comme les éditeurs de ce numéro, nous pensons que "toute communauté et/ou tout groupe social citoyen (...) éprouve la nécessité de marquer en langue et/ou en discours l'espace qu'il doit s'approprier pour donner sens social à son identité". Nous considérons donc que les interactions qui se déroulent dans l'espace public actualisent des règles conversationnelles partagées par les deux communautés linguistiques, et que ces règles sont en quelque sorte fondatrices de l'identité urbaine de Biel-Bienne. Notre réflexion s'appuie avant tout sur deux types de données linguistiques : les *pratiques communicatives* observées dans des interactions transactionnelles (commerces, services publics, services privés, rue) et les *discours* tenus par des habitants sur les pratiques langagières et sur le bilinguisme en général. Ces données proviennent d'une recherche en cours sur les pratiques

et les représentations linguistiques en ville de Bienne, menée par une équipe réunissant des collaborateurs venus de diverses disciplines (linguistique, sociologie, philosophie)¹.

Nous commencerons par présenter cette recherche (1), puis nous donnerons quelques éléments d'information sur le contexte sociolinguistique suisse (2) et sur celui de la ville de Biel-Bienne (3, 4 & 5), avant de nous interroger sur les pratiques communicatives et plus largement sur le "vivre ensemble bilingue" des habitants (6 & 7).

1. La recherche menée : objectifs théoriques et outils méthodologiques

Sous le nom bilingue *bil.bienne • bilinguisme à Bienne – Kommunikation in Biel*², notre étude mène deux modules de recherche en parallèle. Le premier consiste en une série d'entretiens semi-directifs avec des Biennois-e-s de différents milieux socio-économiques, à propos de la communication et de la cohabitation à Bienne ; le second module réunit un corpus d'interactions transactionnelles courtes, enregistrées dans l'espace public biennois. Ces deux types de données font l'objet d'une analyse conversationnelle.

Chaque entretien du premier module est mené par deux chercheurs qui, tout en manifestant leur compréhension de l'autre langue, interviennent dans leur langue principale, c'est-à-dire le dialecte alémanique, voire l'allemand standard pour l'une, et le français pour l'autre. L'entretien se déroule de manière informelle, en suivant une liste thématique non contraignante. En outre, les enquêtés répondent à un questionnaire portant sur leur réseau social, défini en l'occurrence comme l'ensemble des personnes avec qui ils conversent régulièrement et souvent. Chaque interviewé-e est ensuite invité-e à proposer aux chercheurs une personne faisant partie de son réseau social, qui sera contactée pour la poursuite de l'enquête. Le choix des participant-e-s est donc laissé pour l'essentiel à l'initiative des interlocuteurs, sachant que l'on progresse en parallèle dans quatre à cinq réseaux distincts.

Cette démarche qualitative doit nous permettre d'évaluer à quel point et dans quel domaine nos interlocuteurs *romands* et les *alémaniques* vivent ensemble, ou au contraire séparément.

Les enregistrements du second module permettent d'observer, dans le cadre de transactions quotidiennes, quelles stratégies sont privilégiées par des Biennois-e-s confronté-e-s à des locuteurs allophones parlant le français, le dialecte alémanique ou l'allemand standard. Le recours à des micros dissimulés³ permet de préserver une spontanéité quasi-naturelle des comportements langagiers. Ces interactions initiées par des chercheurs se répartissent dans le domaine public et font appel à des scripts plus ou moins ritualisés : demande d'informations à des guichets de services publics ou administratifs, auprès d'entreprises de services privées telles que les banques, magasins et autres commerces, individus accostés dans la rue. Les situations les plus intéressantes du point de vue des questions de recherche sont sans doute les *interactions exolingues* :

« La communication est exolingue lorsque les divergences entre les répertoires linguistiques respectifs des interlocuteurs apparaissent comme constitutifs du fonctionnement de l'interaction, c'est-à-dire lorsque le recours à des procédés d'ajustement réciproque, d'auto/hétérofacilitation, etc. devient un trait saillant de la communication. [...] La communication devient endolingue, au contraire, lorsque les divergences codiques ne représentent plus une donnée pertinente dans la gestion du discours, autrement dit lorsqu'elles ne sont plus perçues comme significatives par les participants à l'événement langagier » (De Pietro, 1988, p. 71 ; italiques dans l'original)⁴.

¹ Requéant principal : Iwar Werlen, Institut für Sprachwissenschaft, Université de Berne ; co-requéants : Bernard Py & Marinette Matthey, Centre de linguistique appliquée (CLA), Université de Neuchâtel. Avec le soutien de Jean Racine, Forum du bilinguisme, Bienne.

² Site Internet du projet de recherche : <http://www.unine.ch/linguistique/bilbienne/pagebilbienne>.

³ Nous révélons la présence du micro à la fin de la transaction et nous expliquons le but de notre démarche. Nous demandons enfin à la personne interviewée l'autorisation de conserver l'enregistrement effectué.

⁴ La notion d'exolingue a été introduite dans sa définition originale – légèrement différente – par Porquier, 1979, 1984 ; cf. également Alber & Py, 1986.

Aussi bien dans les entretiens du premier module que dans les interactions transactionnelles du second, les *marques transcodiques* comme les emprunts, les alternances et les mélanges de langues occupent la fonction d'observables de premier rang. Le *parler bilingue* (Lüdi & Py, 2001 ; Grosjean, 1982, 1993) biennois est envisagé sans aucune forme de stigmatisation, en tournant le dos aux idéologies unilinguistes (Boyer, 2001). Cela ne signifie pas, toutefois, rester sourd aux éventuelles manifestations d'insécurité linguistique qui peuvent émaner aussi bien de la minorité francophone que de la majorité alémanique de Bienne. De plus, si le contact des langues n'est pas considéré en soi comme une menace, nous nous gardons de sous-estimer voire de nier les dimensions potentiellement conflictuelles de la coexistence linguistique biennoise.

2. Notes sur le plurilinguisme suisse :

La Confédération helvétique compte vingt-six cantons. Unités administratives auxquelles le principe de fédéralisme confère une large souveraineté politique, les vingt-six cantons et leurs particularismes font office de référence culturelle et identitaire forte au sein de la Suisse plurilingue. Chaque canton a ainsi entre autres la compétence de définir une ou plusieurs langue(s) officielle(s), utilisée(s) par ses autorités politiques. Le choix de la/des langue(s) cantonale(s) est libre, mais la Constitution demande que les cantons « veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones »¹.

Il y a en Suisse quatre cantons *romands*, c'est-à-dire francophones (Vaud, Genève, Jura et Neuchâtel), trois cantons officiellement bilingues français-allemand² (Berne, Fribourg et le Valais), un canton italophone (le Tessin) et un canton trilingue romanche-allemand-italien (les Grisons³). Tous les autres cantons sont *alémaniques* : on y rencontre partout une situation de *diglossie médiévale* (Kolde, 1981) ou *bilinguisme asymétrique* (Werlen, 1998)⁴ entre le dialecte alémanique à l'oral et l'allemand standard utilisé pour la plus grande partie des écrits ainsi que dans des cadres scolaires et professionnels.

La ville de Biel-Bienne est la seule commune (municipalité) de Suisse officiellement bilingue (voir point 4). Mais dans la mesure où la diglossie s'opère également à Bienne, on peut considérer que la ville est de facto trilingue au niveau institutionnel (français, allemand et dialecte). Cette distinction est pertinente dans la mesure où l'allemand et le dialecte représentent, au moins pour les locuteurs francophones, deux systèmes différents auxquels ils sont confrontés quotidiennement, nécessitant de fait un double apprentissage.

La question des langues est régie en Suisse par deux principes potentiellement contradictoires :

- a) *principe de territorialité* : fondé sur l'article 70 de la Constitution fédérale, il stipule que chaque canton a le droit de fixer librement sa langue officielle (Werlen, 2001) ;
- b) *principe de liberté* : en vertu de l'article 18 de la Constitution fédérale, la liberté de la langue fait partie des droits fondamentaux des citoyens.

Nous verrons que ces principes trouvent également à Bienne une application propre, au bilinguisme territorial de la commune correspondant un droit individuel à ne parler qu'une des deux langues (point 4)⁵.

¹ Art. 70 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse (<http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a70.html>)

² Il s'agit avant tout d'un bilinguisme territorial, avec des communes francophones et des communes germanophones, qui n'implique pas un bilinguisme communautaire (Werlen, 2001).

³ Cf. http://www.liarumantscha.ch/francais/sit_actuelle.html

⁴ Werlen (1998) préfère parler de *bilinguisme asymétrique* pour désigner la situation sociolinguistique alémanique, le dialecte et l'allemand standard étant souvent considérés comme deux langues par les locuteurs germanophones eux-mêmes.

⁵ Le principe de liberté individuelle peut entrer en conflit avec le principe de territorialité, par exemple dans le cas où une famille germanophone habitant une commune francophone déciderait de scolariser ses enfants en allemand. Selon le principe de territorialité, les enfants devraient aller à l'école en français, mais les parents pourraient faire valoir leur liberté de langue pour exiger de la commune une bourse permettant aux enfants

3. La ville de Bienne : brève présentation

Biel-Bienne compte une population de 49' 500 habitants. À l'échelle suisse, c'est une ville de grandeur moyenne (la 9^e ville de Suisse et la 2^e du canton de Berne).

Le développement historique du bilinguisme biennois remonte à la révolution industrielle et à l'essor de l'horlogerie, qui amena de nombreuses familles jurassiennes à venir s'établir en ville de Bienne, dès la seconde moitié du 19^e siècle. Auparavant, Biel était une petite cité germanophone, pratiquement monolingue (1 % de francophones en 1793, 15,8 % en 1860 ; Müller, 1987). L'immigration francophone a fortement contribué à la croissance de la ville, qui est passée de moins de 9' 000 habitants en 1860 à près de 30' 000 en 1900. La population biennoise atteint un pic de 64' 842 habitants en 1964. Durant les trente dernières années, la population a diminué de 25 % par rapport à cette année-record. Ancienne ville ouvrière, Bienne emploie aujourd'hui encore 28,6 % de personnes dans le secteur secondaire, le reste de la population active étant occupé dans le secteur tertiaire (commerce de gros, communication, immobilier et services aux entreprises notamment).

La répartition linguistique des résidents biennois est la suivante¹ :

	Suisses	Étrangers	Total
Alémaniques	23' 704	6' 767	30' 471 (61,5 %)
Francophones	12' 573	6' 539	19' 112 (38,5 %)
Total (%)	36' 277 (73,2 %)	13' 306 (26,8 %)	49' 583 (100 %)

Ces chiffres montrent que la proportion de résidents de nationalité étrangère est sensiblement plus élevée parmi les francophones (52 %) qu'au sein de la population germanophone (28,5 %). Cette répartition inégale est à mettre sur le compte de l'importante communauté italienne (et en moindre mesure espagnole), qui, depuis son arrivée dans les années 1960, a choisi en priorité le français comme langue véhiculaire. Au contraire, les migrants plus récents provenant pour l'essentiel de l'ex-Yougoslavie et de Turquie présentent une orientation marquée vers le dialecte alémanique ou l'allemand (Racine, 2001, p. 3). Notons que 120 nationalités sont recensées à Bienne.

Comme c'est le cas pour l'ensemble de la Suisse, l'importance relative de la langue française est en augmentation constante à Bienne, alors que l'allemand et le dialecte alémanique perdent relativement du terrain. Cette avancée du français est due aux personnes allophones ayant changé de langue principale au cours des dernières années, comme le montre une lecture longitudinale des recensements fédéraux, menés tous les dix ans (Racine, 2001, pp. 2-4 ; Lüdi & Werlen et al., 1998). Les migrants séjournant dans des régions francophones adoptent dans la majorité des cas le français comme langue principale, au détriment de leur langue d'origine. À l'opposé, les personnes immigrées vivant dans les parties alémaniques du pays conservent plus souvent leur langue originelle comme langue principale dans leur famille, utilisant le dialecte ou l'allemand comme langue seconde. On peut en déduire que le français exerce en Suisse un effet d'assimilation plus prononcé, plus souvent accompagné par un recul du bilinguisme individuel (perte de la langue d'origine).

4. Le bilinguisme institutionnel et ses implications

Le district de Biel-Bienne² incarne un bilinguisme institutionnel dans le sens qu'il reconnaît deux langues officielles, l'allemand et le français. C'est un cas unique de bilinguisme au niveau de la municipalité, malgré l'existence déjà mentionnée de plusieurs cantons bilingues.

de suivre l'école en allemand dans une commune voisine. Appelé récemment à se prononcer sur un cas semblable, le Tribunal fédéral a tranché en faveur du principe de liberté.

¹ Etat au 30.11.2001. Chiffres issus des statistiques municipales de la ville de Bienne.

² Les districts sont les unités administratives intermédiaires entre les communes et les cantons. Le district de Bienne comprend la commune de Biel-Bienne et celle, voisine, d'Evilard-Leubringen.

Les langues officielles ou administratives ont une implication pratique immédiate : ce sont les langues que les autorités publiques emploient et admettent dans leurs relations avec les citoyens.

C'est à ce niveau que les principes de *territorialité linguistique* et de *liberté individuelle* se rencontrent à Bienne : ses habitants ont le droit de choisir entre les deux langues officielles que le territoire de Bienne reconnaît. Ce droit est ancré dans le règlement communal depuis 1952, ainsi que dans la Constitution du canton de Berne de 1993 (art. 6). L'égalité de statut légal entre le français et l'allemand a été reconnue à la minorité romande à travers plusieurs étapes historiques. Elle reflète une double orientation linguistique des services publics :

- au niveau de l'enseignement : les écoles publiques doivent assurer des prestations équivalentes en allemand et en français ;
- lors des consultations populaires (les *votations*, fréquentes en Suisse) : tout le matériel de vote doit être disponible dans les deux langues ;
- au niveau législatif : tous les règlements relatifs au district de Bienne doivent être disponibles dans les deux langues, qui font également foi (depuis 1964) ;
- au niveau juridique : les procédures doivent être en mesure de se dérouler aussi bien en français qu'en allemand ;
- au niveau administratif : tous les services à la population, ainsi que la correspondance qui lui est liée, doivent être assurés en français aussi bien qu'en allemand.

En vertu des deux langues officielles, les autorités publiques biennoises ont ainsi un *devoir de bilinguisme*, qui peut se marquer de deux manières différentes : soit les institutions concernées sont dédoublées selon la langue (c'est le cas des écoles, en majorité monolingues) ; soit elles font appel à un personnel bilingue, capable de fonctionner dans le cadre de leur service aussi bien en français qu'en allemand/dialecte alémanique (c'est le cas des services de l'administration).

Au devoir de bilinguisme des autorités correspond un *droit au monolingue* des citoyens, puisque tout est mis en œuvre pour leur permettre de fonctionner dans une seule langue. À cet effet, les nouveaux habitants de la ville de Bienne sont enregistrés soit comme francophones, soit comme alémaniques, même si la personne ne parle encore aucune de ces deux langues ! Outre le fait qu'elle ne tient pas compte des compétences linguistiques effectives des allophones, cette pratique confère aux Biennois-e-s une identité administrative monolingue (impossible, en effet, de se faire enregistrer comme personne bilingue...).

5. Langues et territoire

5.1. Toponymie urbaine, affichage et autres écrits

Le marquage linguistique du territoire biennois s'affiche d'entrée, comme on l'aura remarqué, dans sa dénomination : l'ancienne *Biel* devient *Biel-Bienne* en 1952, date à laquelle le bilinguisme institutionnel a été réglementé par un décret cantonal (Werlen et al. 2001, 82).

L'égalité de statut entre les deux langues se manifeste de manière tout aussi visible dans la toponymie urbaine : les noms de rues sont indiqués en allemand et en français sur toute l'étendue de la commune. Il en va de même pour la dénomination des quartiers qui structurent administrativement l'espace urbain (*Boujean Bözingen, Mâche Mett*, etc.).

L'affichage des bâtiments publics est également bilingue : *Berufsschule* précède *École professionnelle*, *Stadtbibliothek* côtoie *Bibliothèque de la ville* sur les écriteaux placés aux entrées de ces institutions. Dans les transports publics, les stations sont également annoncées dans les deux langues (par exemple : *Zaunweg – Chemin de la clôture*).

Les médias locaux conjuguent quant à eux de manières diverses le principe du bilinguisme : à côté d'un tout-ménage hebdomadaire entièrement bilingue (chaque article figure en regard de sa traduction), la télévision locale, au nom évocateur de *TéléBilingue*, alterne une heure de programme quotidienne dans les deux langues, tandis que la radio biennoise dispose de deux fréquences et de deux équipes rédactionnelles séparées (mais qui collaborent), tout comme les deux quotidiens d'information régionaux.

Dans l’affichage commercial, le partage entre les deux langues est plus inégal : les entreprises privées échappant à la juridiction du bilinguisme institutionnel, c’est la raison économique qui l’emporte et donne au centre ville une image plus sensiblement marquée par l’allemand. De nombreux commerces portent des noms à consonance allemande, simplement en raison de l’origine alémanique de leurs fondateurs. Mais il existe en parallèle des lieux portant des noms français fréquentés indifféremment par les deux communautés, notamment dans la restauration : *La Rotonde* (brasserie-restaurant), *L’Odéon* (café), *La Crêperie*, etc. En ce qui concerne les écrits à l’intérieur des lieux commerciaux (présentation des produits, listes de menus etc.), le double affichage n’est pas systématique. La minorité francophone est évidemment plus sensible face à la politique linguistique de l’affichage, comme en témoigne cet interlocuteur romand qui n’hésite pas à interpellier le gérant d’un magasin à ce sujet :

- (1)¹
- | | | |
|----|-------|--|
| 1 | IMF13 | oui si vous allez par exemple au centre coopé |
| 2 | | qui a été ouvert ils font (.) c’est presque |
| 3 | | toutes les actions les les panneaux et puis de |
| 4 | | b::bon j’ai remarqué ces derniers temps ils |
| 5 | | ont fait un effort ils ont changé mais en |
| 6 | | tout cas euh: y a eu un moment où c’était que |
| 7 | | en allemand |
| 8 | am | hmhm |
| 9 | IMF13 | et c’est vrai que moi par exemple je suis |
| 10 | | allé voir le gérant pis j’ai dit c’est |
| 11 | | quoi cette histoire |
| | | (module 1 ; IMF13) |

5.2. Quartiers et répartition des langues

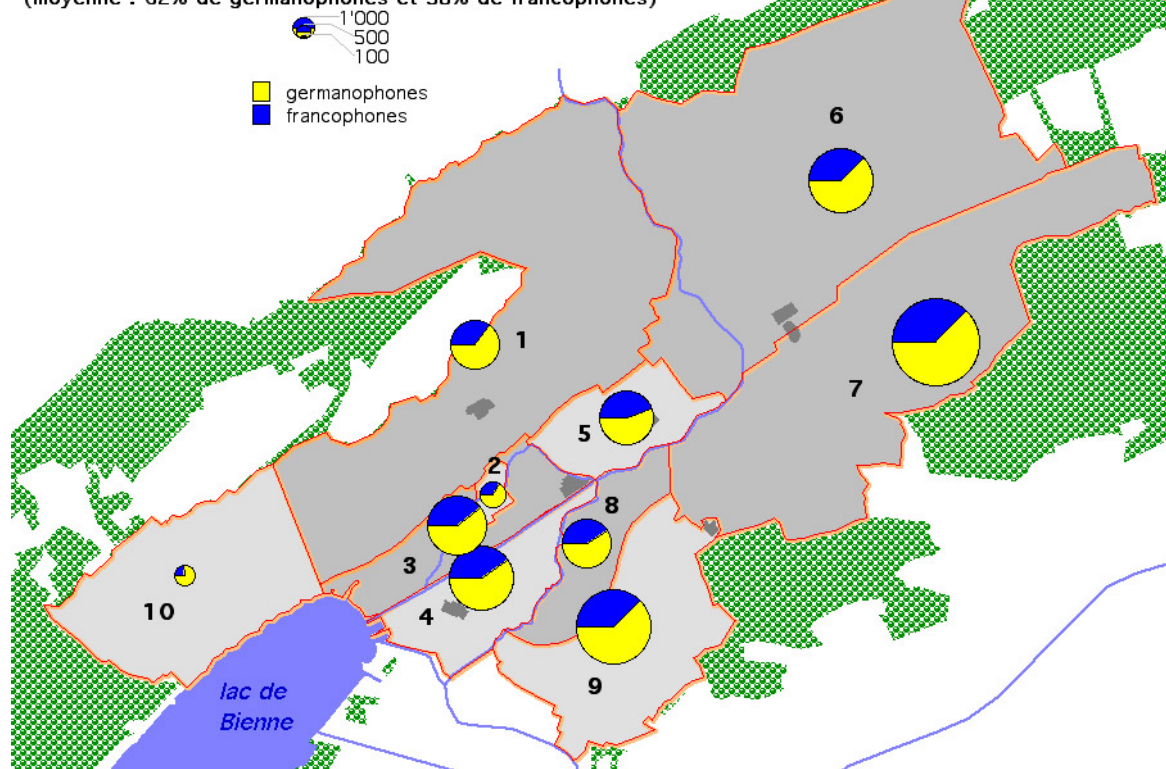
On peut se demander si, indépendamment du bilinguisme écrit qui s’affiche dans la ville, il n’existe pas un marquage linguistique basé sur la territorialité des langues, c’est-à-dire sur la répartition géographique des communautés germanophone et francophone dans la ville. Lorsqu’on observe la répartition des uns et des autres selon les quartiers, force est de constater que ce n’est pas le cas (graphique 1, tableau 1).

Chaque quartier reflète à son échelle la répartition globale des langues à Bienne. Les Romands y sont partout en minorité, même si des différences sensibles peuvent être relevées entre les extrêmes, le quartier du bord du lac Vigneules (22 % de francophones) et le quartier de la Champagne, proche du centre (44 % de résidents de langue officielle française). Cette répartition relativement homogène des langues selon les quartiers contribue également au marquage bilingue de la ville entière.

¹ Conventions de transcription : numérotation par ligne, changements de tours indiqués par les codes des locuteurs ;

(.), (-), (--)	pauses de durée croissante
(2.0)	pause de durée supérieure à une seconde ; indication en secondes
(xxx)	mot ou passage incompréhensible
(...)	passage non transcrit
(mot)	transcription incertaine
(mot/mort)	transcription incertaine avec deux options
((rire))	indication paraverbale
<<dim>>	volume diminuant (diminuendo)
<<p>>	volume faible (piano) ; en général entre crochets : indications tonales ou phonétiques
[]	chevauchements (ouverture, fermeture) ; en partition
<<ryE\$>	prononciation remarquable en écriture phonétique
≠, Ø	intonation montante, descendante
pEU, faiT	intonation forte, prononciation ou liaison remarquable
euh:, aah::	(deux points) allongement syllabique plus ou moins long
=	enchaînement rapide

Biel-Bienne : répartition des langues par quartiers
(moyenne : 62% de germanophones et 38% de francophones)



Graphique 1 : Carte de Biel-Bienne

Quartier (cercle statistique) ¹	allemand	français	Pourcentage germanophone	Pourcentage francophone	Population totale
1 Vignoble/Rebberg	2'321	1'238	65 %	35 %	3'559
2 Vieille Ville/Altstadt	786	394	67 %	33 %	1'180
3 Ville Neuve Nord/Neustadt Nord	3'060	2'000	60 %	40 %	5'060
4 Ville Neuve Sud/Neustadt Süd	3'671	2'443	60 %	40 %	6'114
5 Champagne	2'453	1'944	56 %	44 %	4'397
6 Boujean/Bözingen	3'666	2'206	62 %	38 %	5'872
7 Mâche/Mett	6'516	3'872	63 %	37 %	10'388
8 Madretsch Nord	2'156	1'480	59 %	41 %	3'636
9 Madretsch Sud/M. Süd	4'939	2'957	63 %	37 %	7'896
10 Vigneules/Vingelz	652	188	78 %	22 %	840
Total	30'220	18'722	62 %	38 %	48'942

Tableau 1 : Répartition des langues par quartiers

¹ Ce tableau se base comme la carte thématique sur des chiffres de la municipalité, datant de décembre 2000. Ce qui explique la légère variation par rapport aux chiffres indiqués plus haut, qui sont plus récents.

6. Normes implicites du savoir-vivre bilingue : le contrat social biennois

On parle généralement à propos de Bienne d'un *bilinguisme consensuel*, c'est-à-dire d'une coexistence basée sur le consentement mutuel des communautés linguistiques (qui s'opposerait au *bilinguisme conflictuel* de la ville de Fribourg, elle aussi située sur la frontière des langues). Cette image est d'ailleurs confirmée par les Biennoises et les Biennois, qui, dans leur grande majorité (76 %), voient plutôt le bilinguisme comme un avantage de la ville (Fuchs & Werlen, 1999, Baromètre du bilinguisme de 1998, 53).

Nous avons donc d'une part un *droit au monolinguisme* qui est reconnu pour les relations que les citoyens et les citoyennes entretiennent avec l'état. À ce droit correspond le *devoir de bilinguisme* des institutions publiques, ancré dans des bases légales. En dehors de la communication institutionnelle, c'est le principe de liberté de la langue qui prime. On pourrait s'attendre dès lors à ce que, en dehors des actes de communication ressortissant au domaine de l'état, le principe de liberté de la langue s'exerce selon les *représentations monolingues* qui fondent le droit au monolinguisme. Or, cela ne semble pas être le cas dans la communication quotidienne (entreprises, commerces, prestations de services). Autrement dit, on observe un prolongement du devoir de bilinguisme dans les interactions transactionnelles que nous déclenchons dans l'espace public. De plus, dans les propos tenus par les personnes interviewées, nous retrouvons également cette idée des devoirs qu'implique le fait d'être habitant d'une ville bilingue.

À la recherche d'un principe organisateur permettant d'expliquer cette remarquable absence de conflit, nous postulons un prolongement des principes qui régissent le bilinguisme institutionnel dans les échanges verbaux de l'espace public, sous la forme de règles conversationnelles implicites. Nous faisons ainsi l'hypothèse de l'existence d'un contrat de communication original, propre à la cité biennoise, que nous appelons le *contrat social biennois*. Ce contrat fait office de norme sociale communément partagée pour tout comportement, en particulier langagier, relatif à l'exogroupe. Il peut être résumé par cette formulation générale :

Chaque groupe linguistique accepte et tolère (individuellement et collectivement) l'exogroupe, en exigeant la pleine réciprocité.

Le contrat se décline ensuite selon cinq maximes, qui se rapprochent des principes développés par Grice (1975, 1979) et Gumperz (1982) :

- a. accepte l'autre et reconnais son droit de partager les mêmes avantages que toi tout en appartenant à l'exogroupe (*maxime d'acceptance*)
- b. fais le nécessaire pour assurer l'intercompréhension avec un locuteur de l'exogroupe (*maxime d'intercompréhension*)
- c. si tu n'y arrives pas, montre que c'est ton but et que tu fais des efforts pour y parvenir (*maxime de bonne volonté*)
- d. préserve la face de l'autre et salue ses efforts (*maxime de tolérance*)
- e. évite absolument toute discrimination linguistique (*maxime de non-discrimination*)

Les cinq maximes du contrat social biennois

Il est primordial pour le respect du contrat que les efforts tendant à l'intercompréhension (maxime b) soient partagés entre francophones et germanophones. Cela fait partie des conditions nécessaires à préserver la face de l'autre (maxime d), ce qui revient également à lui manifester du respect. A la *réciprocité des perspectives* dont parle Bange (1992b) en se référant à Schütz¹ correspond également la nécessité d'une *réciprocité des efforts*. C'est ce qu'exprime en d'autres

¹ Bange donne de la réciprocité des perspectives la définition suivante : « [...] la réciprocité des perspectives (Schütz, 1962) permet aux partenaires de l'interaction d'admettre pratiquement qu'ils peuvent coordonner leurs interprétations de la situation dans le cadre d'un savoir social partagé » (Bange 1992b, 55).

mots une pharmacienne bilingue français-italien (IFF)¹ au sujet de ses pratiques lorsqu'elle est confrontée à des clients germanophones (2) :

- | | | | |
|-----|----|-----|--|
| (2) | 1 | IFF | le bilinguisme justement c'est des DEUX côtés |
| | 2 | mm | ouais |
| | 3 | IFF | je [trouve que] du moment où je me donne la |
| | 4 | mm | [ouais ouais] |
| | 5 | IFF | peine de parler en allemand |
| | 6 | mm | ouais |
| | 7 | IFF | ehm (.) on devrait se donner de la peine de me |
| | 8 | IFF | comprendre un pEU [ou d'essayer] si on parle |
| | 9 | mm | [voilà ouais] |
| | 10 | IFF | en [français] |
| | 11 | mm | [ouais] |
- (module 2 ; mm & am, pharmacie 2)

Le respect semble être une dimension centrale de ce contrat social, dans tous les actes de communication, institutionnelle ou non. Il subit une entorse chaque fois que la communauté francophone est rappelée par un comportement de la majorité germanophone à son statut minoritaire (3) :

- | | | | |
|-----|---|-------|--|
| (3) | 1 | IMF13 | beh: c'est des petites choses de la vie |
| | 2 | | courante euh: (--) d'abord euh d'abord au |
| | 3 | | niveau de de l'état du canton surtout du |
| | 4 | | canton et un petit peu de la ville euh avant |
| | 5 | | c'était euh très très très bien respecté |
| | 6 | | on était euh on recevait on avait vraiment |
| | 7 | | euh on était respecté on recevait euh toute |
| | 8 | | la correspondance en en français (.) |
| | 9 | | maintenant y a pas tout qui est traduit |
- (module 1 ; IMF13)

Le contrat social biennois crée des attentes par rapport à tous les actes de communication, qui sont également des *actes d'identité* (Le Page & Tabouret-Keller 1985). Dans l'extrait 4, nous voyons que IMF13 revendique une traduction en français, non pas en raison de son manque de compétence en allemand (ce directeur de PME partage sa vie avec une compagne alémanique et peut être qualifié de personne bilingue, dans le sens que Grosjean (1982, 1993) donne à ce terme), mais bien en raison de ces dimensions identitaires :

- | | | | |
|-----|---|-------|--|
| (4) | 1 | IMF13 | je trouve le fait que que tous les ici à |
| | 2 | | bienna on dit c'est pas nécessaire de traduire |
| | 3 | | parce que tout tout le monde sait les deux |
| | 4 | | langues (.) moi je dis justement le contraire |
| | 5 | | c'est que tout le monde sait les deux langues |
| | 6 | | donc on parle et on écrit tout en deux langues |
- (module 1 ; IMF13)

7. Les multiples réalisations du contrat

7.1. Les Biennois sont-ils bilingues ?

Selon les résultats du Baromètre du bilinguisme obtenus auprès d'un échantillon représentatif de la population biennoise (Fuchs & Werlen, 1999), 87 % des Biennois-e-s estiment leurs propres compétences à la compréhension orale de la langue de l'exogroupe comme étant au moins « suffisantes ». 79 % des personnes interrogées jugent également leurs compétences à

¹ Dans le module 2, après que l'enregistrement de la transaction a été révélé à l'interlocuteur ou à l'interlocutrice, certaines de ces personnes ont été invitées à nous raconter en quelques mots leur biographie langagière et nous ont spontanément donné leur avis sur le bilinguisme biennois.

l'expression orale en L2 comme suffisantes. Dans l'ensemble, les compétences orales sont mieux évaluées que les compétences à l'écrit. De la même manière, les compétences réceptives (compréhension orale et écrite) sont mieux notées que les compétences productives (expression orale et écrite). Il ressort également du sondage que les personnes disant posséder des compétences équilibrées dans les deux langues font exception, à Biel-Bienne autant qu'ailleurs.

Ainsi, le bilinguisme de la ville de Biel-Bienne ne permet pas de conclure au bilinguisme de ses habitants, dans le sens usuel que l'on donne à ce terme (compétences équilibrées dans deux langues). Nous l'avons vu, le bilinguisme institutionnel implique même, au contraire, un droit au monolinguisme pour les citoyens de la commune. Toutefois, les points de contact entre les deux communautés linguistiques principales sont incontournables dans la vie de tous les jours : lors des achats, au restaurant, au guichet de la poste, dans la rue, on est à Bienne sans cesse confronté à « l'autre langue ». Des connaissances minimales de l'exolecte sont donc utiles, même si elles ne semblent pas strictement indispensables. Dans le domaine professionnel et commercial en revanche, se débrouiller dans l'autre langue est une condition nécessaire pour « fonctionner » correctement, comme le dit un vendeur au rayon outils d'un magasin de bricolage (IMD) :

- (5)
- | | | |
|---|-----|---|
| 1 | am | hmhm (-) ùnd (-) mèin't= 'r dass 's nötig isch ùm in
hmhm (-) et (-) vous pensez que c'est nécessaire pour |
| 2 | | bieu z=schaff' ' chli französisch chönn'≠
travailler à Bienne de savoir un peu le français↑ |
| 3 | IMD | da=sch sèr nötig ja=ja (.) (wöu') bieu isch bilingue
c'est très nécessaire oui=oui (.) (parce que) bienne est bilingue |
| 4 | | od' r
n'est-ce pas |
| 5 | am | hmhm≠ das mèrkch't= 'r jètz grad im àutag≠
hmhm↑ vous le constatez maintenant au quotidien↑ |
| 6 | IMD | ja das isch (.) isch bilingue do hie ond dasch: (--)
oui c'est (.) bilingue ici et c'est: (--) |
| 7 | | mì chont o tür' met tütsch ab' r isch bèss' r wè mì o(u)
on peut aussi se débrouiller seulement avec l'allemand mais c'est |
| 8 | | französisch cha jo o bsong'rs ou im v'rchouf od' r
mieux si on sait aussi le français en particulier dans le commerce n'est-ce
pas
(module 2 ; mm + am, hobbygeschäft) |

Pour les *Romands* de Bienne (les francophones), la *diglossie* propre à la communauté germanophone représente en théorie un effort d'apprentissage supplémentaire (cf. point 2). Les différences entre l'allemand standard que les francophones apprennent durant leur scolarité et le dialecte alémanique qu'ils entendent au quotidien ne se limitent pas au niveau lexical. L'allemand et le suisse-allemand présentent des caractéristiques syntaxiques, morphologiques et phonologiques si éloignées les unes des autres que l'intercompréhension entre locuteurs allemands et suisses alémaniques n'est pas toujours assurée. Cette situation sociolinguistique fait que pour communiquer avec l'exogroupe, les Romands sont confrontés à deux exolectes dont on peut dire de manière simplifiée que l'un est incontournable à l'écrit (l'allemand) et l'autre est omniprésent à l'oral (le dialecte). La communication verbale entre les deux groupes peut en être affectée, puisque les Romands n'acquièrent aucune connaissance du suisse-allemand dans le cadre scolaire, alors que le *bon allemand* (lexie qui désigne la variété standard) ne s'entend pratiquement pas à Bienne. Voici ce que nous dit à ce propos IFD, réceptionniste alémanique d'une école de langue :

- (6)
- | | | |
|---|-----|---|
| 1 | IFD | dans les magasins à Bienne on se donne même |
| 2 | IFD | pas de la de la de la peine de parler peut-être |
| 3 | IFD | le bon allemand avec quelqu'un (.) qui vient |
| 4 | IFD | de l'étranger |
| 5 | an | ouais |
| 6 | IFD | ou bien un suisse romande [ou bien] peut-être |
| 7 | an | [mmm] |
| 8 | IFD | un italien qui qui sait pas le dialecte
(module 2 ; an, école de langue 1) |

C'est sans doute dans le domaine professionnel que les francophones ressentent les conséquences les plus importantes du bilinguisme asymétrique des Alémaniques. Pour s'intégrer dans le marché du travail, il est dans une large mesure obligatoire – si l'on veut se faire *entendre* et non seulement être *écouté* poliment – de maîtriser le dialecte alémanique en plus de l'allemand standard employé à l'écrit, comme l'énonce IMF13 (7). Il évoque les différents contextes d'acquisition de ses connaissances linguistiques, soulignant que la dénomination *allemand* renvoie bien au dialecte alémanique et non à l'allemand standard appris à l'école, désigné à nouveau par la lexie *bon allemand* :

- (7)
- | | | |
|----|-------|---|
| 1 | IMF13 | si si vous: si vous êtes dans l'entreprise pis |
| 2 | | que vous vous battez pour un produit ou pour |
| 3 | | faire passer vos vues ou pour défendre un |
| 4 | | département hh euh: c'est clair que dans une |
| 5 | | entreprise [...] vous devez absolument vous |
| 6 | | exprimer en allemand et en tout cas vous devez |
| 7 | | comprendre l'allemand sinon (.) vous êtes le |
| 8 | | farfelu de service |
| 9 | am | vous êtes pas pris au sérieux quoi |
| 10 | IMF13 | non |
| 11 | am | donc (.) c'est c' (.) vous avez appris |
| 12 | | l'allemand euh à l'école [ou |
| 13 | IMF13 | non moi j'ai pas appris l'allemand à l'école |
| 14 | | j'ai appris le BON allemand à l'école
(module 1 ; IMF13) |

Ce sont donc en grande partie des compétences linguistiques inégales qui vont être mobilisées dans les interactions quotidiennes au travail et donner lieu à des stratégies de communication exolingue actualisant le *contrat social biennois*.

7.2. Stratégies de communication en situations exolingues

Les formes de réalisation du contrat social biennois varient selon le degré de formalité du contexte, les compétences des partenaires de l'interaction en L2 et les buts symboliques de l'interaction. Elles peuvent mettre en scène différentes stratégies communicatives, au sens de Bange (1992b), selon la configuration de ces différents paramètres.

A Bienne, le choix de la langue n'est pas prédéfini. Un implicite partagé par les interlocuteurs table sur l'existence d'un répertoire linguistique plurilingue. Ainsi, lorsqu'on adresse la parole à une personne dans l'espace public, on s'attend à ce qu'elle « sache » le français et/ou l'allemand/le dialecte. Le choix de langue est ici non marqué, du moins lors de la première prise de parole. L'ouverture d'un échange verbal avec une personne inconnue comporte donc toujours une dimension exploratoire, qui peut être apparentée à l'ouverture d'une négociation (Auer, 1995) dont l'enjeu sera le choix de la langue.

Nous l'avons dit, les Biennois-e-s ne peuvent pas tous être qualifiés de bilingues. Néanmoins, les compétences en L2 sont de l'avis général suffisamment bonnes parmi la population pour couvrir les besoins immédiats de la communication quotidienne. Cette opinion largement partagée est corroborée par nos données : aucune conversation, aussi bien dans le premier module que dans le second, n'a jusqu'à présent échoué en raison de barrières linguistiques.

Le déséquilibre des compétences entre L1 et L2 se manifeste fréquemment. L'extrait suivant en donne un exemple prototypique. Il s'agit d'une interaction transactionnelle dans un lieu public (demande de renseignement) mettant en scène un enquêteur francophone (st) et une dame âgée germanophone (IFD).

Cette interaction peut être caractérisée d'*exolingue monolingue* selon la typologie de De Pietro (1988) :

- (8)
- | | | |
|----|-----|--|
| 1 | st | euh bonjour madame# (--)(excusez) de vous déranger |
| 2 | | (---euh) vous savez le centre ville pour aller |
| 3 | | à pied c'est plus court par ici# |
| 4 | | (--) |
| 5 | IFD | pardon# |
| 6 | st | pour aller pied jusqu'au centre ville le plus |
| 7 | | cou:rt |
| 8 | IFD | ah ou(i)euh: (.) il faut par |
| 9 | | [(xxxxxx ici)] |
| 10 | st | [c'est quand même] |
| 11 | IFD | ou(i) euh: (-) euh: un peu: par là jusque:: le:: (--) mai:s |
| 12 | | euh (---) la route (-) avec le trolley et encore un peu (--) |
| 13 | | à c(e): ce ce(tte) direction |
| | | (module 2 ; st, passante IFD) |

La passante abordée dans le jardin municipal sollicite une reformulation de la demande qui lui est adressée par l'enquêtrice (« pardon »). Cette demande indique certes que IFD n'a pas compris immédiatement la question, mais elle remplit en même temps une fonction de marqueur exolingue : la passante signifie ainsi qu'elle n'est pas de langue première française et négocie de cette manière un mode de communication adapté à son répertoire linguistique. Son accent porte des traces manifestes du dialecte. Sur le plan phonétique, les occlusives sourdes [t] et [p] sont prononcées avec une forte explosion suivie un [h] aspiré dans *trolley* et *pardon* ; les [R] uvulaires francophones sont réalisés en [r] apico-alvéolaire propre au dialecte suisse alémanique. Sur les plans prosodique et syntaxique, le discours de IFD témoigne du fait que pour cette locutrice le français n'est pas une langue habituelle. Ses compétences sont néanmoins suffisantes pour réagir de manière adéquate à la question et fournir les informations demandées.

Nous dirons que le contrat social est ici réalisé sous la forme d'une convergence vers la langue du premier interlocuteur : même si ses moyens linguistiques pour assurer l'intercompréhension sont limités, la seconde interlocutrice va adopter la langue du premier. Il y a donc convergence linguistique, selon la théorie de l'adaptation communicative de Giles et al. (1977). Cet exemple est caractéristique de ce que Kolde (1981) a appelé le *modèle biennois* : celui qui ouvre l'échange détermine le choix de langue. La séquence d'ouverture d'une interaction revêt donc une double fonction : séquence d'ouverture et introduction de topic d'une part, test et éventuellement négociation de la ou des langues qui vont être utilisées d'autre part.

Voici un autre exemple dans lequel le caractère exolingue de la situation est thématisé par les interlocuteurs dans une séquence latérale à fonction métacommunicative (ligne 4), qui entraîne un changement de langue (ligne 6) :

- (9)
- | | | |
|---|-----|---|
| 1 | gi | wo d' ge isch |
| | | [...] où est le quai |
| 2 | IMF | pardon# |
| 3 | iv | ((rire)) |
| 4 | gi | '::: ou v'rschtönd si kä(i) tütsch |
| | | euh:: ou vous ne comprenez pas l'allemand |
| 5 | IMF | non |
| 6 | gi | la quai haut (-) vous savez où |
| | | (module 2 ; gi + ys, passant IMF) |

Cet exemple contient également une demande de reformulation. Mais cette fois, l'enquêtrice germanophone (gi) interprète immédiatement l'énoncé de son interlocuteur IMF (un passant francophone) comme une mise en cause de la langue utilisée pour formuler la demande, ce qui est typique des contextes multilingues (Auer, 1998, p. 130). Le locuteur francophone remporte en quelque sorte la négociation, puisque son interlocutrice va alors changer de langue. Il y a toujours convergence, mais nous ne sommes plus dans le *modèle biennois*. Cette attitude de maintien linguistique peut être considérée comme une menace potentielle de la face de l'autre, qui entraîne d'ailleurs une réaction elle aussi potentiellement conflictuelle : *vous ne comprenez pas l'allemand* pouvant signifier *vous ne respectez pas le contrat social*. Mais la menace potentielle est atténuée par les rires des interlocuteurs et le passage immédiat de gi au français, ce qui permet la poursuite de l'échange. Ce maintien de la langue française peut être considéré comme une forme de revendication du groupe minoritaire¹ : si le contrat social biennois demande une manifestation d'un effort d'adaptation, il semble que les exigences soient plus fortes pour les germanophones, qui compensent ainsi de manière symbolique leur avantage majoritaire.

Dans une transaction commerciale (magasins, restauration, prestations de services), la relation fortement ritualisée clientèle/personnel supplante en général toute autre considération et exige que le personnel s'adapte à la clientèle en convergeant systématiquement vers la langue de cette dernière. Cela se vérifie dans l'exemple suivant, dans lequel l'enquêtrice francophone (an) impose pour les besoins de l'enquête le choix de l'allemand standard à une vendeuse qui est également francophone (IFF). L'interaction se déroule dans une boutique de produits cosmétiques :

- | | | | |
|------|----|-----|---|
| (10) | 1 | IFF | bonjour |
| | 2 | an | bonjour ähm ich möchte nur wissen was das unterschied |
| | 3 | | zwischen dem biotherm dem blauen und d |
| | 4 | IFF | d di gee ää orangen |
| | 5 | | (xxx) (16.0) |
| | 6 | IFF | aa neinnein ä daas das ist |
| | 7 | | gegen cellülitt |
| | 8 | an | [ah okay] |
| | 9 | IFF | [das ist] nur so |
| | 10 | an | m'm= |
| | 11 | IFF | =und daas das ist ä tonicc das ist energizingg |
| | 12 | an | [ah okay] |
| | 13 | IFF | [(xxx)] das ist nischt gliich´ |
| | 14 | an | mm |
| | 15 | IFF | das ist korpormilch für ganz korpöör und daas das ist |
| | 16 | | [nur so] |
| | 17 | an | [nur für] die für= |
| | 18 | IFF | =und daas das ist [(relaxing xxx)] |
| | 19 | an | [(xxx) aa okay] okay |
| | | | (module 2 ; an, parfumerie) |

Conformément aux exigences de son rôle social, la vendeuse converge vers le lecte proposé, bien qu'elle ne le maîtrise pas parfaitement. Comme elle le dira dans la séquence qui suit le moment où l'enquêtrice révèle l'enregistrement, IFF ne l'a pas identifiée formellement comme francophone (du moins n'en était-elle pas sûre).

¹ Le maintien du français peut être considéré ici comme une *pratiques glottopolitique* du groupe minoritaire, c'est-à-dire, pour reprendre la définition donnée par Thierry Bulot, d'une action pour contraindre le discours d'autrui, pour agir sur la langue de l'autre, en l'occurrence pour essayer de lui en faire changer (Bulot (éd.), 1999, 16).

Dans le doute, elle a poursuivi l'échange dans la langue choisie par la cliente-enquêtrice, même si le comportement de cette dernière, qui choisit de passer à l'allemand après avoir ouvert l'échange en français, obligeant ainsi son interlocutrice à passer dans une langue qu'elle ne maîtrise pas bien¹, confère à la situation un caractère artificiel.

L'application linguistique du principe « le client est roi » s'observe également dans (11). Nous sommes cette fois-ci dans un magasin de bricolage. L'enquêteur-client (am) impose le français au vendeur alémanique (IMD).

- (11)
- | | | |
|----|-----|--|
| 1 | am | bonJOUR, |
| 2 | IMD | bonjour, |
| 3 | am | euh:=j'ai une question≠ (.) j'avais acheté y |
| 4 | | a: quelque temps ici euh (.) (n') un |
| 5 | | rechargeur pour les piles leclanché (-) vous |
| 6 | | savez euh: pour les piles (.) rechargeables |
| 7 | | (3.0) |
| 8 | IMD | <<étouffé>> (hm) |
| 9 | am | ouais j'avais acheté cet appareil-là |
| 10 | | boomerang, |
| 11 | IMD | <<dim> oui' oui' [oui']> |
| 12 | am | [et pis (.) main(te)nant je: |
| 13 | | je voulais chercher des nouvelles piles:: |
| 14 | | leclanché mais on n'en trouve (--) |
| 15 | IMD | ça c'est aussi |
| 16 | am | ç (.) mais c'est pas l(a) même appareil hein, |
| 17 | IMD | hè ça fait rien <<ryE\$> |
| 18 | am | ça va aussi? |
| 19 | IMD | ouoh ça va aussi oui oui (.) ça ça fait rien |
| 20 | am | parce que c'est écrit que (.) on doit utiliser |
| 21 | | que les piles: leclanché |
| 22 | IMD | ouais das (.) ça fait rien (--)(pouvez) |
| 23 | | prendre aussi (.) aussi cette batterie pour |
| 24 | | (le') pour dedans |
| 25 | am | vous êtes sûr? |
| 26 | IMD | OUAIS ouais (-) ça ça fait rien (--)(ça c'est |
| 27 | | pour PHILIPS pour les aut® tous les autres |
| 28 | | [(ça fait rien) |
| 29 | am | [AH c' c'est le même: principe,= |
| 30 | IMD | =(c'est=est=p=ouais=ais) |
| 31 | am | <<p>> bon |
| | | (module 2 ; mm + am, bricolage) |

On constate dans cet exemple que tout le travail d'énonciation est accompli par le client (am), auquel le vendeur (IMD) répond en ayant recours ici encore à des structures préfabriquées et répétitives : *ça c'est aussi* (ligne 15), *ça fait rien* (17, 19, 22, 26, 28), *ça va aussi* (19). Outre les caractéristiques de l'accent suisse alémanique déjà évoquées dans l'exemple (11), le locuteur IMD se distingue par sa participation remarquablement limitée à l'échange, du moins sur le plan verbal. Le but de communication est pourtant réalisé en raison de son caractère fortement indexicalisé (les piles sont sous les yeux des interlocuteurs et peuvent être manipulées) et du travail de formulation essentiellement fourni par le client.

¹ La réalisation de l'allemand par IFF porte des marques évidentes de sa L1, le français : prononciation de la fricative palatale allemande [ç] en occlusive pré-dorso pré-palatale francophone [S] dans *nischt* (au lieu de *nicht*, l. 13) ; réalisation de *körper* en *korpöör*, avec accentuation de la dernière syllabe ; emploi du [R] uvulaire en lieu et place du [r] apical propre aux dialectes alémaniques (resp. en lieu et place du [â8] allemand). La surgénéralisation du présentatif *das ist* constitue également une marque d'interlangue, etc.

Dans l'extrait suivant (12), nous sommes dans une pharmacie. La vente de médicaments implique un service à la clientèle qui nécessite parfois des éléments d'anamnèse, où le recours au verbal (terminologie) peut s'avérer incontournable. Le témoignage post-enregistrement apporté par la pharmacienne bilingue français-italien (IFF) à l'enquêtrice francophone monolingue (mm) montre que dans certains cas, les clients refusent la situation exolingue et exigent d'être servis dans leur langue :

- (12)
- | | | |
|---|-----|---|
| 1 | IFF | si euh si euh on me dit (.) les clients ont (-) qui ont: |
| 2 | | qui sont cintrés pis qui voient que justement c'est |
| 3 | | pAs ma langue maternelle [l'allemand] |
| 4 | mm | [ouais::] |
| 5 | IFF | et puis alors là ils sont là et [pis ils disent euh] |
| 6 | mm | [ah pis qui di-] |
| 7 | IFF | [donnez donnez-moi] quelqu'un qui SACHE l'allemand |
| 8 | mm | [(xxx) (xxx)] ah ouais:: (.) ah ça arrive ça≠
(module 2 ; mm + am, pharmacie 2) |

IFF considère ce type de stratégie comme une mise en cause injustifiée de ses compétences linguistiques. Aussi a-t-elle développé une stratégie pour éviter cette procédure de disqualification. Cette stratégie consiste à assumer, voire à revendiquer, l'exolingisme comme trait constitutif de l'interaction, au nom de la non-discrimination linguistique voulue par le contrat social biennois. Cette volonté de maintenir la communication en L2 malgré la peur de faire des fautes, révèle par ailleurs une approche plus *fonctionnelle* que *normative* de la langue, caractéristique qui semble être une constante remarquable des représentations linguistiques biennoises :

- (13)
- | | | |
|----|-----|---|
| 1 | IFF | mais [je] ne m'arrête pas quand quelqu'un vient |
| 2 | | et me dit euh (-) je dis bonjour (-) ils me disent euh (-) |
| 3 | | grü' ss' ch hein (-) et puis ils me font euh (.) ouais vous |
| 4 | | parlez l'allemand (-) alors LÀ je dis direct OUI |
| 5 | | (-) parce que (.) sinon si je dis non ils me |
| 6 | | demandent tout de suite quelqu'un qui parle l'allemand |
| 7 | | ALORS que (.) c'est juste quelques petites choses que je |
| 8 | | risque pas de comprendre mais en grand je le parle |
| 9 | | peut-être pas comme eux (-) |
| 10 | | mais je le comprends comme eux (--) |
| 11 | | mais j'ai un peu de peine parce que justement on est |
| 12 | | toujours un peu euh: (-)on sait qu'on fait faux donc (.) |
| 13 | mm | ((rire)) |
| 14 | IFF | les choses qu'on sait dire on les dit et puis les autres |
| 15 | | on a un peu peur de [parler euh] |
| 16 | mm | [ouais]
(module 2 ; mm + am, pharmacie 2) |

Jusqu'ici, nous n'avons envisagé que les cas où le contrat social bilingue est respecté, selon diverses modalités. Le témoignage apporté dans l'exemple (14) évoque quant à lui une forme de non-réalisation du contrat, qui illustre la *divergence linguistique* décrite par Bourhis (1979). Il s'agit d'un migrant italien de première génération (IMI10), qui a appris le français comme L2, dont les compétences en dialecte alémanique sont plus faibles.

Il illustre les réactions de colère qui peuvent apparaître lorsque aucun des termes du contrat biennois n'est respecté, en particulier les maximes d'intercompréhension et de non-discrimination :

- (14)
- | | | |
|----|-------|---|
| 1 | IMI10 | ça je supporte pas (-) si (-) é-écoutez moi |
| 2 | | j'ai fait une grande discussion pour dix |
| 3 | | centimes (.) c'était pas question d'argent |
| 4 | sjc | hmhm |
| 5 | IMI10 | pour dix centimes parce que la dame ou bien |
| 6 | | mademoiselle je sais pas que c'était (.) i p |
| 7 | | si moi je savais qu'i(l) parlait bien le |
| 8 | | français mais il voulait pas parler le français |
| 9 | sjc | hmhm |
| 10 | | il parlait seulement que l'allemand |
| 11 | sjc | hmhm |
| 12 | IMI10 | et pis moi je trouvais pas le mot (.) juste |
| 13 | | pour dire (.) en allemand |
| 14 | sjc | hmhm |
| 15 | IMI10 | mais MOI JE SAVAIS qu'elle parlait français
(module 1 ; IMI10) |

Cet exemple montre que si la convergence linguistique n'est pas une condition obligatoire de réalisation du contrat, le refus de mobiliser toutes ses compétences linguistiques dans le but d'assurer l'intercompréhension peut être interprétée dans le contexte biennois comme une *stratégie d'excommunication*.

7.3. Vers un modèle

Les observations faites dans le cadre de cette étude montrent une préférence notable pour les formes de conversation monolingues par rapport aux formes de conversation bilingues dans le contexte biennois. Cela signifie que lorsque des situations exolingues se présentent, on cherche dans la mesure du possible à imposer sa propre langue ou à converger vers la langue de l'autre. Dans les conversations enregistrées dans les lieux publics de Bienne, les séquences d'ouverture des interactions entre francophones et germanophones donnent la plupart du temps lieu à une négociation aboutissant à un changement de langue, qui se maintient alors jusqu'au terme de la conversation.

Cette règle de convergence linguistique est appliquée de manière d'autant plus stricte que le contexte est plus formel et que la relation entre les interlocuteurs est plus ritualisée : dans le domaine d'*application juridique du bilinguisme institutionnel*, c'est-à-dire au niveau des services publics à la population et de toute la correspondance administrative, la convergence est la seule règle. L'hypothèse qui sous-tend l'interprétation du bilinguisme institutionnel est que les Biennois-es sont monolingues et qu'ils ont par conséquent droit à toutes les prestations publiques dans leur propre langue.

L'application du principe de bilinguisme est plus souple dans les domaines non régis par la loi. Nous avons pu mettre en évidence des stratégies comportementales qui s'organisent autour de ce que nous avons appelé le contrat social biennois. Ce dernier peut prendre différentes formes. La convergence n'est plus la seule règle car le *maintien* de sa propre langue est possible, à condition qu'il s'accompagne de stratégies de compensation appropriées. Ces dernières sont destinées à signaler que l'on respecte les maximes du contrat social, même en cas de non convergence vers la langue de l'autre. Dans ce cas, on assiste à des stratégies d'atténuation de la menace potentielle que constitue cette non convergence pour les faces respectives des interlocuteurs (cf. exemple 9). En cas de convergence linguistique, différentes stratégies peuvent être mises en œuvre pour compenser les réductions formelles et thématiques caractéristiques des situations exolingues (cf. exemples 8, 10 & 11).

Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique les conditions et les formes de réalisation du bilinguisme institutionnel et du contrat social biennois. Signalons que tant les réalisations monolingues que bilingues peuvent être endolingues *ou* exolingues.

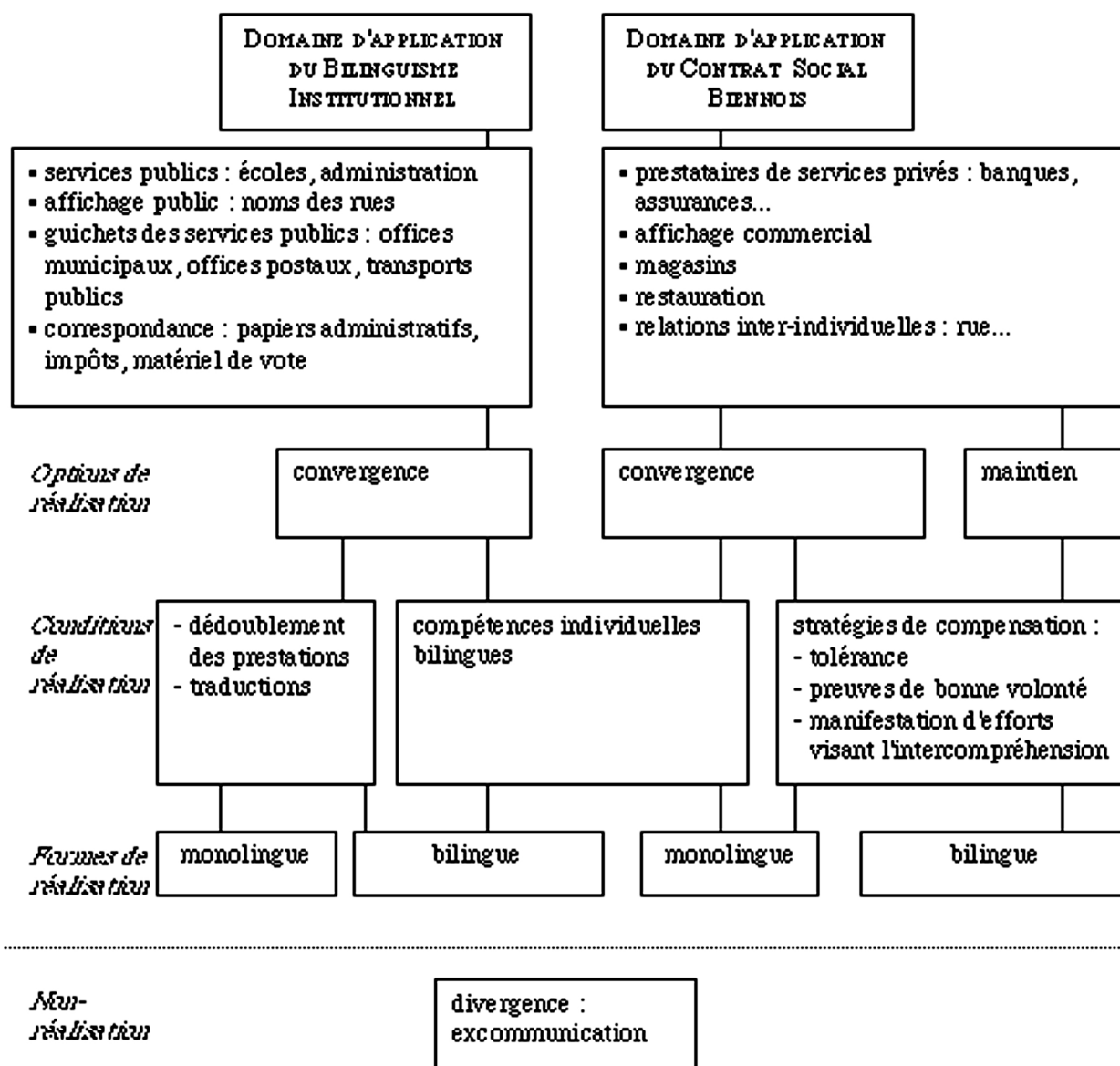


Tableau 2 : Modèle de la communication en contexte biennois

8. Conclusion

L'étude présentée dans cet article s'inscrit dans le courant de la sociolinguistique suisse, par opposition à celui de la sociolinguistique *périphérique* ou des *chercheurs natifs* travaillant en domaines catalan et occitan, pour reprendre la catégorisation opérée par Boyer (2001, 52). Nous partons du principe théorique selon lequel la réalité sociolinguistique, et notamment ses aspects identitaires, peut être reconstruite sur la base d'une analyse conversationnelle des pratiques langagières des acteurs et des discours qu'ils tiennent sur cette réalité. En suivant ce principe relayé par une méthodologie appropriée (analyse conversationnelle et analyse de discours), nous sommes parvenus à mettre en évidence un principe organisateur, le contrat social bilingue biennois, qui régle les échanges dans le domaine public non institutionnel, en se réalisant sous différentes formes.

Le bilinguisme institutionnel et le contrat social biennois sont des stratégies efficaces pour éviter les conflits entre communautés. Mais elles ne contribuent pas à intensifier les contacts entre les groupes linguistiques, comme nous le montre l'analyse des réseaux de nos interlocuteurs¹. Tout se passe comme si, dans l'espace public urbain, les différences culturelles s'effaçaient derrière un code de bonne conduite qui garantit la paix linguistique par différentes manifestations de reconnaissance symbolique de la langue de l'autre. Ce marquage linguistique conversationnel de l'espace est suffisant pour qu'on puisse parler *de bilinguisme consensuel* à propos de Biel-Bienne. L'identité bilingue de la ville se trouve ainsi réaffirmée sur la place publique, dans la pluralité des échanges transactionnels quotidiens. Dans l'intimité des rapports informels ressortissant de la sphère privée, en revanche, les attitudes positives exprimées vis-à-vis du bilinguisme ont plus de peine à se traduire dans les comportements : dépasser une bonne entente superficielle avec l'exogroupe implique un acte de volonté, que certains sont prêts à accomplir certes, mais qui n'en demeure pas moins un seuil important.

¹ Ce volet de la recherche sera développé ultérieurement, et donnera lieu à d'autres publications.

Références bibliographiques

- Alber, J.-L. & Py, B (1986). « Vers un modèle exolingue de la communication interculturelle : interparole, coopération et conversation ». *Études de linguistique appliquée*, vol 61, pp. 78-90.
- Auer, P. (1995). « The pragmatics of code-switching : a sequential approach ». In : Milroy, L., Muysken, P. (ed.) (1995): *One speaker, two languages. Cross-disciplinary perspectives on code-switching*. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 115-135.
- Auer, P. (ed.) (1998). *Code-Switching in Conversation. Language, Interaction and Identity*. London & New York, Routledge.
- Bange, P. (1992). *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*. Paris, Hatier.
- Bange, P. (1992b). « A propos de la communication et de l'apprentissage de L2 (notamment dans ses formes institutionnelles) ». *Aile*, vol 1, pp. 53-85.
- Bourhis, R.Y. (1979). « Language in ethnic interaction : a social psychological approach ». In : Giles, H. & Saint-Jacques, B. (ed.) (1979). *Language and ethnic relations*. Oxford, Pergamon Press, pp. 117-142.
- Bourhis, R.Y., Lepicq, D., Sachdev, I. (2000). « La psychologie sociale de la communication multilingue ». *DiversCité Langues*, vol 5, 22 pages (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>).
- Boyer, H. (ed.) (1997). *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* Paris, L'Harmattan.
- Boyer, H. (2001). *Introduction à la sociolinguistique*. Paris, Dunod.
- Büchi, C. (2001). *Mariage de raison. Romands et Alémaniques : une histoire suisse*. Carouge-Genève, Zoé.
- Bulot, Th. (Ed.) (1999). *Langue urbaine et identité*. Paris: L'Harmattan.
- Calvet, L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris, Payot & Rivages.
- Chiffelle, F. (1999). *L'Arc jurassien romand à la frontière des langues*. Lausanne, Payot.
- De Pietro, J-F. (1988). « Vers une typologie des situations de contacts linguistiques ». *Langage et société*, vol 43, pp. 65-89.
- Eggers, D. (1996). « Hörverstehen: Bestandsaufnahme und Perspektiven ». In : Kühn, P. (ed.): *Hörverstehen im Unterricht Deutsch als Fremdsprache*. Frankfurt am Main, Peter Lang, pp. 13-44.
- Forum du bilinguisme (1998). *Les cahiers du bilinguisme. Cahier n°1: spécial économie*. Bienne & Brugg, Forum du bilinguisme.
- Forum du bilinguisme (1999). *Les cahiers du bilinguisme. Cahier n°2 : baromètre du bilinguisme*. Bienne & Brugg, Forum du bilinguisme.
- Forum du bilinguisme (2000). *Les cahiers du bilinguisme. Cahier n°3 : Formation professionnelle*. Bienne & Brugg, Forum du bilinguisme.
- Fuchs, G. & Werlen, I. (1999). *Bilinguisme à Bienne : enquête dans le cadre du baromètre du bilinguisme biennois, 1998*. Berne, Centre Universitaire de recherche sur le plurilinguisme (CURP).
- Giles, H., Bourhis, R.Y., Taylor, D. (1977). « Toward a theory of language in ethnic group relations ». In : Giles, H. (ed.) (1977). *Language, ethnicity and intergroup relations*. London, Academic Press, pp. 307-48.
- Grice, H.P. (1975). « Logic and conversation ». In : Cole, P. & Morgan, J.L. (ed.) (1975). *Syntax and semantics*, vol 3, *Speech Acts*. New York, Academy Press, pp. 41-58.
- Grice, H.P. (1979). « Logique et conversation ». *Communications*, vol 30, pp. 57-72.
- Grosjean, F. (1993). « Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition ». *TRANEL*, vol 19, pp. 13-42.
- Grosjean, F. (1982). *Life with two languages : an introduction to bilingualism*. Cambridge Mass. ; London, Harvard University Press.
- Gumperz, J.J. (1982). *Discourse strategies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hadorn, W. (1994). *Forum BieLINGUE*. Rapport du groupe de travail « Bilinguisme » au Conseil municipal sur la création d'une fondation pour l'observation et la promotion du bilinguisme. Bienne.

- Haenni, D. (1993). *Die Romands im Kanton Bern* [Les Romands dans le canton de Berne]. Bericht zuhanden des Regierungsrates des Kantons Bern vertreten durch den Präsidenten der Delegation für jurassische Angelegenheiten. Document typographié.
- Jungo, F-A. (2000). *La coexistence linguistique à Bienne – Le point de vue des Romands*. Mémoire de licence en géographie sous la direction de M. le Professeur Frédéric Chiffelle. Université de Neuchâtel, Institut de Géographie (non publié).
- Kolde, G. (1981). *Sprachkontakte in gemischtsprachigen Städten*. Vergleichende Untersuchungen über Voraussetzungen und Formen sprachlicher Interaktion verschiedensprachiger Jugendlicher in den Schweizer Städten Biel/Bienne und Fribourg/Freiburg i.Ue. Wiesbaden, Steiner (= *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, Beihefte H. 37).
- Kriesi, H. et al. (1996). *Le clivage linguistique: problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*. Berne, Office fédéral de la statistique.
- Le Page, R. & Tabouret-Keller, A. (1985). *Acts of identity*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Lüdi, G., Py, B. (2002). *Etre bilingue*. Berne, Lang (deuxième édition de l'ouvrage de 1986, en cours de parution).
- Lüdi, G., Py, B., De Pietro, J.-F., Franceschini, R., Matthey, M., Oesch-Serra, C., Quiroga, Ch. (1995). *Changement de langage et langage du changement*. Lausanne, L'Age d'Homme.
- Lüdi, G., Werlen, I. et al. (1998). *Die Sprachenlandschaft Schweiz. Eine Auswertung der Sprachenfragen der Eidgenössischen Volkszählung 1990*. Bern, Bundesamt für Statistik.
- Matthey, M. (ed.) (1996). *L'Etat des langues en Suisse*. Neuchâtel, Délégation à la langue française de la CIIP SR + Ti, IRDP (Regards 96.302).
- Matthey, M., De Pietro, J.-F. (1997). « La société plurilingue: utopie souhaitable ou domination acceptée ? ». In : Boyer, H. (ed.). *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?* Paris, L'Harmattan, pp. 133-190.
- Matthey, M., De Pietro, J.-F. (1998). « Langues en contact : conflit ou enrichissement ? » *INTERVALLES*, vol 51, pp. 13-25.
- Milroy, L. (1987). *Language and Social Networks*. Second Edition. Oxford, Blackwell.
- Mondada, L. (1995). « La construction interactionnelle du topic ». *Cahiers de l'institut des langues et des sciences du langage*, vol 7, pp. 111-135.
- Müller, C. (1987). *Zweisprachigkeit in Bienne-Biel*. Schlussbericht im Rahmen des Forschungssstudiums am Soziologischen Institut der Universität Zürich. Zürich, Soziologisches Institut der Universität Zürich.
- Porquier, R. (1979). « Stratégies de communication en langue non-maternelle ». *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*. Neuchâtel, Université, pp. 39-52.
- Porquier, R. (1984). « Communication exolingue et apprentissage des langues ». In : *Acquisition d'une langue étrangère III* (pp. 17-47). Paris, Presses Universitaires de Vincennes ; Neuchâtel, Centre de linguistique appliquée.
- Racine, A. J. (2001). *Über die Bedeutung der Zweisprachigkeit im Amtsbezirk Biel*. Bericht von Dr. A.J. Racine im Zusammenhang mit der Schaffung eines Sonderstatus für den Amtsbezirk Biel, im Auftrag der von der Stadt Biel und der Gemeinde Evilard eingesetzten Projektorganisation (non publié).
- Richard, C. (1990). *Das räumliche Verteilungsmuster der deutschen und französischen Sprachgruppe. Am Beispiel der Stadt Biel/Bienne*. Hausarbeit im Nebenfach Geographie 1990. Bern, Geographisches Institut der Universität Bern (non publié).
- Stadt Biel – Ville de Bienne & Gemeinde Leubringen - Commune d'Evilard (2001). *Statut du district bilingue de Bienne*. Rapport final de l'organisation de projet mise en place par les Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard (non publié).
- Werlen, I. (1998). « Mediale Diglossie oder asymmetrische Zweisprachigkeit? Mundart und Hochsprache in der deutschen Schweiz ». *Babylonia*, vol.1, pp. 22-35.
- Werlen, I. et al. (2001). *Der zweisprachige Kanton Bern*. Bern, Haupt.
- Windisch, U. (1992). *Les relations quotidiennes entre Romands et Suisses allemands* (2 tomes). Lausanne, Payot.



Mai 2002

Introduction : signification des lieux de ville

L'identité urbaine est fondée sur le politique. L'appartenance et la sociabilité instituent cette forme d'identité en donnant à nos activités et à nos discours une signification inscrite dans l'espace de la ville. La dimension politique de l'identité de la ville peut se lire dans son histoire, dans la configuration de l'espace urbain et dans la façon dont les pratiques singulières de la ville par ses habitants incarnent leur engagement et leur citoyenneté.

L'histoire de la ville déroule dans le temps la succession des régimes et des acteurs politiques qui l'ont structurée comme espace de pouvoir et de régulation sociale : c'est, d'ailleurs, parce que l'histoire de la ville est une histoire fondamentalement politique que les médias jouent un rôle si important dans la formation de son identité, en fondant leur information et leur discours sur les représentations, les analyses et les interprétations du fait politique dans la ville. L'espace de la ville fait, ainsi, l'objet d'une attention particulière des acteurs politiques, qui entendent marquer leur règne ou leur mandat de transformations et d'ornementations de l'espace urbain qui inscrivent des signes de leur action dans les formes du paysage urbain. Les lieux monumentaux de la ville sont ainsi les signes de son histoire politique, comme le Louvre à Paris, complété et enrichi par les pouvoirs politiques successifs - jusqu'à François Mitterrand qui y fait ériger, de 1986 à 1988, la pyramide de l'architecte Pei. La ville est ainsi, véritablement, l'espace où les formes et les signes de la puissance et du politique sont mis en scène, exprimant, par là même, les logiques des acteurs des pouvoirs. De la même manière, les lieux de la ville sont aussi les lieux où s'inscrit l'histoire des conflits qui forment le déroulement de l'histoire sociale et politique : Lyon porte, dans les *traboules* de la Croix Rousse, comme, en particulier, la Cour des Voraces, les traces et la mémoire des conflits sociaux qui se sont déroulés au dix-neuvième siècle lors de la mécanisation et l'industrialisation du tissage de la soie qui mettaient les canuts au chômage. La configuration même de l'espace du quartier de la Croix-Rousse constitue, ainsi, une représentation de l'organisation géographique des habitants, des professions et des relations sociales en usage à l'époque.

Les lieux de ville sont les lieux qui rendent visibles, dans leur structure et dans leur configuration, les logiques de l'appartenance sociale et de l'exercice des pouvoirs et des formes de la communication politique. C'est ainsi que les *traboules* lyonnaises, ces passages qui conduisent d'un immeuble à l'autre sans sortir dans la rue, représentent une organisation sociale mi-privée mi-publique, à la limite, dans certains cas, de la clandestinité, particulièrement significative des logiques de solidarité et d'entraide qui organisaient la sociabilité des canuts sur la base d'une très grande intimité et d'une continuité forte entre leurs appartenances et leurs activités professionnelles, sociales et politiques. C'est ainsi également que le Vieux Port et la Canebière qui le prolonge vers l'Est divisent l'aire marseillaise en deux espaces socialement et politiquement différenciés - les quartiers du Panier et de la partie Nord qui sont populaires et les quartiers du Sud, globalement plus bourgeois. On peut ainsi, véritablement *lire* dans les lieux d'une ville une morphologie spatiale des logiques sociales d'appartenance et des logiques politiques d'affiliation et de solidarité. Ainsi inscrites dans les lieux de l'espace de la ville, les activités des habitants de la ville et leurs pratiques sociales sont autant de mises en scène de leur engagement et de la dimension politique de leur citoyenneté. Ce qui caractérise les lieux de la ville, c'est la triple signification de leur configuration et de leur aménagement : économique (formes d'activité), sociale (modes de vie et pratiques culturelles), politique (territorialisation des appartenances et des pratiques de la citoyenneté).

La méthode que nous allons suivre pour élaborer le concept de lieu de ville repose sur la sémiotique urbaine. Voilà quelque temps déjà que la ville est reconnue comme un des objets majeurs de la sémiotique. La mise en œuvre des concepts sémiotiques pour rendre compte de l'urbanité inscrit la ville dans trois champs complémentaires. D'une part, il s'agit de rendre compte des pratiques symboliques et des pratiques de communication qui caractérisent la sociabilité urbaine. Habiter la ville, y travailler, y avoir des relations sociales, c'est se livrer à un certain nombre d'activités de représentation, d'information et de communication : c'est produire des discours, élaborer des représentations, communiquer ces mots et de ces images aux autres habitants de la ville et, d'une manière générale, aux acteurs de la sociabilité urbaine. La sémiotique urbaine rend ainsi compte du discours des médias sur la ville et des représentations médiatées de l'actualité, du développement social urbain et des débats politiques qui structurent l'urbanité comme enjeu de représentation et de pouvoir. Le premier champ de la sémiotique urbaine propose ainsi une méthode d'analyse et d'interprétation des discours et des pratiques de communication engagées dans la ville. D'autre part, la sémiotique urbaine va élaborer une méthode d'intelligibilité de la signification des monuments et des constructions de l'espace urbain. Il s'agit pour elle de penser les objets de la ville, les éléments du paysage urbain, comme autant de formes signifiantes pour lesquelles il convient d'élaborer un code et un système sémiotique permettant de leur donner une signification. Enfin, la sémiotique urbaine rend compte des conditions dans lesquelles a lieu l'appropriation des lieux de la ville par les sujets qui la parcourent ou par ceux qui l'habitent : il s'agit de donner une dimension sémiotique à l'habiter, de façon à penser la ville non seulement comme un espace, mais aussi comme une médiation symbolique de l'identité et de l'appartenance, inscrite dans un espace particulier et, dès lors, fondée sur les caractéristiques de cet espace¹ : il s'agit de comprendre comment les habitants de la ville se l'approprient pleinement en y reconnaissant les formes et les langages qui expriment leur appartenance à la ville. La sémiotique urbaine représente une des sémiotiques de la sociabilité, parfois désignées sous le nom de *socio-sémiotiques*.

1. Le réel, le symbolique et l'imaginaire dans l'espace urbain

Ce qui permet de comprendre les lieux de ville, c'est ce que l'on peut appeler leur *géopolitique*, qui articule trois instances en les rendant significatives l'une pour l'autre. La première est ce que l'on peut appeler le réel des usages qui investissent ces lieux dans les pratiques sociales qui constituent *l'habiter urbain* ; la deuxième est le symbolique, c'est-à-dire les représentations dont les lieux urbains font l'objet dans l'activité de communication qui se déploie dans l'espace public de la ville ; enfin, il s'agit de l'imaginaire, c'est-à-dire des utopies et des rêves de ville dont nous sommes porteurs.

Il y a une dimension proprement réelle des usages des lieux urbains, que nous mettons en œuvre dans nos pratiques effectives des lieux de la ville. Le réel des lieux de la ville fait apparaître la singularité des habitants et de leur expérience de la ville. En effet, le réel, c'est ce qui est propre à chacun de nous, la sociabilité et la médiation ayant, au contraire, pour finalité, de refouler ces différences dans la constitution d'une identité symbolique commune à tous. C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle la ville est un espace dans lequel se développent les activités culturelles et les pratiques symboliques de nature à refouler les différences qui distinguent les habitants pour faire apparaître, au contraire, les logiques collectives d'appartenance et d'égalité qui entretiennent la sociabilité.

Le réel de l'urbanité est, d'abord, l'action sur la ville, le travail qui la modèle, la transforme et la valorise, la mise en œuvre des transformations et des aménagements de l'espace urbain : le réel de l'urbanité, c'est ce que représente la ville pour ses aménageurs, pour ses bâtisseurs, mais aussi pour ceux qui en vivent, des urbanistes aux acteurs de l'économie et des échanges, qui, comme les commerçants, les négociants, les prestataires de tous types de services, font de l'espace urbain leur champ d'activité. La ville est un objet et un enjeu bien réel pour tous ceux qui font profession de la développer. Historiquement, sans doute, la ville devient-elle pleinement réelle quand il s'y trouve des corps de métiers et des acteurs sociaux pour travailler sur elle : pour la prendre comme leur matériau, comme leur matière première. La ville,

¹ Dans cette recherche, nous nous référons, en particulier, à des travaux de sémiotique de l'espace, comme ceux de P. Pellegrino (Pellegrino, 2000), ou de sémiotique de la ville (cf. Lamizet, *Le sens de la ville : essai de sémiotique urbaine*, à par. aux éd. L'Harmattan).

auparavant, n'est qu'un simple ensemble de constructions : elle ne devient véritablement un espace que quand les hommes se mettent à agir sur lui - et avec lui. En fait, la ville devient bien réelle quand s'y déroulent des activités qui ne peuvent se tenir dans aucun autre lieu, quand s'inventent des métiers, des rôles, des fonctions, qui ont besoin de la ville pour s'exercer. Lyon est une ville véritablement réelle quand la Fabrique, le métier de la soierie, va envahir la Croix-Rousse en en faisant le lieu de son activité, et en y modelant la forme des constructions (jusqu'à la hauteur des habitations, à cause de la hauteur des métiers à tisser).

Nous faisons aussi, mais cette fois singulièrement, individuellement, l'expérience du réel de l'urbanité quand nous nous perdons dans une ville inconnue, ou quand nous sommes confrontés à des lieux de la ville que nous ne reconnaissons pas. Alors, la ville prend, pour nous, la consistance d'un espace irréductible à toute rationalité, à toute signification ; nous ne pouvons reconnaître aucun espace et, par conséquent, nous ne pouvons ni nommer les lieux que nous rencontrons, ni même évaluer leur localisation dans un espace urbain que nous ne maîtrisons pas. Se perdre dans la ville est véritablement faire de cette ville un désert : un lieu sans repères, sans signes, sans répétitions, sans monuments - au sens étymologique de ce terme : sans signaux. Mais, de ce fait, quand nous nous perdons ainsi dans la ville, celle-ci n'a plus de lieux, en ce que nous ne sommes même pas en mesure de segmenter l'espace urbain en lieux discontinus : l'espace de la ville est, dans ces conditions, un *continuum* que nous ne pouvons structurer par l'imposition de limites entre des lieux que nous pourrions reconnaître. Mais le réel de l'urbanité s'offre aussi à nous dans une ville à ce point étrangère à notre culture que nous ne pourrions y déchiffrer aucune forme d'écriture ou de signalisation, que nous ne pourrions y reconnaître aucune forme symbolique ; nous serions, dans une telle ville, véritablement perdus dans le réel d'une urbanité sans identité et d'un espace sans signification. En marquant toutes les portes de la même croix blanche qu'elle a aperçue sur la porte de son maître, et en supprimant, ainsi, tout signe distinctif permettant de reconnaître une façade particulière en la différenciant des autres, Schéhérazade fait de la ville un véritable désert sans signification, où ses adversaires vont se perdre.

Enfin, nous faisons l'expérience de la dimension réelle des lieux de la ville au cours des processus de territorialisation et de segmentation qui divisent l'espace urbain en faisant apparaître des différences - voire des antagonismes entre les lieux qui en constituent la géographie. En effet, la territorialisation morcelle l'espace urbain et fait de lui un lieu de conflit : alors, s'expriment les rapports de force qui font apparaître le réel des acteurs en présence dans l'espace politique. Les antagonismes politiques, culturels, sociaux, qui divisent les espaces urbains renvoient les acteurs de la sociabilité à leur singularité propre, sans que s'instaurent avec les autres acteurs les relations de communication qui instituent la sociabilité urbaine dans sa dimension symbolique.

La partition de Jérusalem est emblématique de la guerre du Proche-Orient, cette ville faisant l'objet d'une revendication à la fois par Israël et par la Palestine, l'un et l'autre pays faisant de la ville sa capitale. On mesure ici l'importance réelle de la ville à la fois au fait qu'elle constitue un enjeu de la guerre, et, en même temps, au fait qu'elle est l'objet de fixation sur lequel se condensent les revendications territoriales et politiques des belligérants. Il en va de même pour Beyrouth, dont la partition a symbolisé la division du Liban et la guerre qui s'y est déroulée, comme une sorte de prolongement du conflit palestinien-israélien. La partition de Beyrouth faisait de cette ville un espace de guerre et d'investissement par les rapports de force : les logiques symboliques, de communication, d'information et de représentation, étaient suspendues pendant la guerre du Liban, au point de faire de cette ville ce que l'on peut appeler *un lieu de non langage*, un lieu symbolisant même l'impossibilité de l'échange symbolique. Kaboul est le dernier exemple, en date, de ces villes dont la dimension symbolique est refoulée, rendue comme invisible, par les opérations de guerre et par les antagonismes entre acteurs politiques. L'identité même de la ville - la dimension symbolique de l'*habiter* - se trouve refoulée par la dissolution même des pouvoirs qui y régnaient et par la mise en place d'un nouveau pouvoir - garanti par les grandes puissances, donc de l'extérieur, au lieu de l'être de l'intérieur, par l'adhésion de ceux sur qui il s'exerce. Encore une façon de faire apparaître l'urbanité comme un fait réel : pour que l'urbanité acquière une consistance symbolique, encore faut-il que, pour ceux qui l'habitent, elle ait une signification qu'ils assument dans leur pratique de l'urbanité. Or, on se trouve ici devant une ville dont les lieux n'ont pas encore été ré-assumés symboliquement par ceux qui les occupent.

Mais l'urbanité acquiert aussi une dimension symbolique. Les lieux de ville deviennent des espaces symboliques à partir du moment où ils ne font pas seulement l'objet d'un usage, mais où ils s'inscrivent, aussi, dans des logiques de langage et de représentation. Les lieux de ville deviennent symboliques quand l'urbanité se met à avoir un sens, pour ceux qui la vivent, pour ceux qui en rendent compte et qui la parlent, pour ceux, enfin, qui la décrivent et font d'elle un objet d'information et de communication. Pour tous ces acteurs et ces partenaires de l'information et de la communication, l'urbanité devient un objet de sens, en devenant un objet de représentation, et, par conséquent, de savoir et d'interprétation. La dimension symbolique de l'urbanité s'inscrit dans les pratiques et les stratégies de représentation des lieux de la ville, telles qu'elles sont pensées et mises en œuvre dans les médias, dans les savoirs sur la ville, dans les logiques et les activités de connaissance et d'information, dans les discours politiques sur l'urbanité, mais aussi dans l'art de la ville. Ce n'est, en ce sens, pas un hasard si l'histoire des médias se confond, à partir du dix-neuvième siècle, avec l'histoire du développement des villes.

Les médias produisent et diffusent des représentations esthétiques et langagières de l'urbanité, qui en sont comme l'image d'un miroir symbolique. Le rôle des médias va au-delà de l'information économique et politique sur le monde : ils tendent à leurs lecteurs ou à leurs auditeurs, un miroir où ils puissent reconnaître leur identité, leur culture, les formes et les pratiques de leur sociabilité et de leur engagement. Les médias peuvent s'interpréter de deux manières complémentaires, qui articulent l'information et la communication. D'une part, il s'agit de l'histoire quotidienne des événements du monde, et, en ce sens, les médias ont une dimension à la fois didactique (ils nous informent sur le monde) et politique (cette information s'inscrit dans un engagement, dans ce que l'on appelle un *point de vue*). D'autre part, ce miroir représente, comme n'importe quel spectacle, les pratiques, les paroles, les lieux et les habitudes qui caractérisent ce que l'on appelle une sociabilité, c'est-à-dire un ensemble de faits caractéristiques d'une identité et d'une appartenance particulières. À cet égard, les publicités, les critiques de spectacles et les informations sur la quotidienneté (informations sur la mode, sur l'architecture et l'urbanisme, sur les livres et les arts) sont significatives de l'engagement du média et sur les formes de la sociabilité qu'il représente, autant que le sont les informations proprement politiques sur les événements du monde.

Dans les pratiques et l'activité des médias, dans la mise en œuvre de leurs informations et de leurs représentations du fait urbain, la ville constitue un vaste champ de savoirs et d'information : une culture.

Les discours politiques construisent une autre forme d'urbanité : ils façonnent ce que l'on peut appeler un *imaginaire politique de l'urbanité*. Mais l'imaginaire politique n'est pas un imaginaire de fantasmes ni de désirs singuliers ; il ne s'agit pas pour les politiques de tenir des discours mettant en scène l'impossible réalisation d'idées et de conceptions irréalistes de la ville, mais, au contraire, de prévoir et d'organiser la possibilité pour les projets dont ils sont porteurs de se réaliser et, ainsi, de penser, par anticipation, l'évolution et la transformation des lieux de ville. À cet égard, le retour régulier d'échéances politiques, comme les élections municipales, représente une occasion pour les acteurs politiques d'énoncer et de diffuser les choix dont ils se soutiennent pour le développement des villes : le discours sur la ville des candidats aux élections, ainsi que le commentaire et l'analyse qu'en font les médias, construisent l'imaginaire urbain dont est porteur leur discours politique. La rhétorique électorale, mais aussi la rhétorique politique des bilans et celle des acteurs engagés dans la vie politique des municipalités, dessinent d'autres lieux de ville : elles dessinent ce que l'on peut appeler la géographie politique imaginaire de la cité.

L'art, enfin, fait des lieux de la ville des lieux chargés de sens. Les villes représentent les paysages où s'écrit aussi l'histoire de l'art, car elles ont toujours constitué des lieux sociaux, des lieux politiques, des lieux de médiation - bref : les lieux des médiations symboliques de l'appartenance et de la sociabilité. Les médiations esthétiques y inscrivent le sens d'un idéal esthétique de l'urbanité dans les formes de l'art et dans l'invention de paysages urbains nouveaux. L'art façonne le paysage urbain, à la fois en y établissant, dans la durée, des témoignages de l'habitation et des formes de la sociabilité et en y inscrivant des signes interprétables permettant de comprendre les conceptions culturelles et politiques des habitants des villes : l'art donne aux lieux de ville une dimension à la fois historique et interprétable - historique

parce qu'interprétable (c'est leur signification qui permet d'identifier l'époque à laquelle ont été construits, dans le paysage urbain, les monuments et les œuvres d'art), interprétable parce qu'historique (les œuvres d'art n'ont pleinement de sens que pour autant que leur conception est, ainsi, située dans le temps). On peut, à cet égard, lire le Louvre, à Paris. Porteur de plusieurs historicités (plusieurs souverains de France y ont inscrit leur marque), le Louvre permet de lire l'art en l'inscrivant dans l'historicité des conceptions du pouvoir dont il porte témoignage. Tout lieu de ville se trouve, ainsi, porteur d'une histoire - dans ses formes et dans ses usages, dans sa conception architecturale et dans les pratiques sociales qui s'y exercent, dans la signification dont il est porteur comme dans la conception architecturale qui l'a rendu possible.

Mais il n'est pas de politique sans imaginaire : il n'est pas de politique sans la référence à une utopie qui donne une signification à l'engagement et un idéal à ceux qui s'en réclament. La ville étant un espace constitutif du politique, l'espace urbain va se trouver, lui aussi, construit, reconstruit, transformé, aménagé, *inventé*, par les logiques et les formes de l'imaginaire. On a vu à l'œuvre l'imaginaire politique dont sont porteurs les discours et les rhéoriques des acteurs politiques ; il convient, à présent, de montrer la façon dont l'imaginaire de la ville, sous la forme de la réinterprétation fictionnelle de l'espace urbain, ou sous la forme des utopies urbaines, se trouve, lui aussi, mis en scène dans l'espace urbain et dans les formes et les stratégies de la communication et de l'information.

La dimension imaginaire de la spatialité urbaine s'observe dans notre expérience singulière de la ville, dans la superposition de la ville réelle et de la ville que nous nous imaginons, comme Proust a pu en raconter l'expérience. Comme il le dit¹, *Quand j'arrivai au coin de la rue Royale où était jadis le marchand en plein vent des photographies animées de Françoise, il me sembla que la voiture, entraînée par des centaines de tours anciens, ne pourrait pas faire autrement que de tourner d'elle-même. Je ne traversais pas les mêmes rues que les promeneurs qui étaient dehors ce jour-là, mais un passé glissant, triste et doux.* Ce qui définit la dimension imaginaire d'un lieu, c'est l'existence d'une différence entre la dimension réelle de ce lieu et sa dimension symbolique. Dans l'expérience de l'écrivain, telle que la raconte Proust, c'est le travail de la mémoire qui rend possible l'expérience d'une telle distance - qui donne sa place à l'imaginaire de la ville.

L'imaginaire de l'urbanité s'inscrit aussi dans d'autres formes de fiction, par exemple dans un roman comme *Les Villes invisibles* d'I. Calvino, qui ne sont pas articulées, comme le récit de Proust, sur l'histoire d'une subjectivité, mais qui constituent plutôt des expériences imaginaires de la ville : ce que l'on pourrait appeler des *reconstructions imaginaires du fait urbain*. Dans ce texte, I. Calvino déroule une succession de récits imaginaires de lieux urbains fantasmatiques structurés par le désir et l'inconscient de divers personnages imaginaires, appartenant à diverses époques ou à diverses cultures, et investissant les lieux urbains imaginaires de représentations différentes. La préface de Calvino lui-même est intéressante à cet égard² : *Il y eut une période où je n'arrivais à imaginer que des villes tristes et une autre que des villes heureuses ; à une époque, je comparais les villes au ciel étoilé, et, à une autre époque, j'étais sans cesse tenté de parler des immondices qui se répandent partout chaque jour hors des villes. C'était devenu une sorte de journal qui suivait mes humeurs et mes réflexions.* Dans le roman de Calvino, la distance entre la dimension réelle de l'expérience de la ville et la dimension symbolique de sa représentation prend la forme d'une fiction sans personnage central, alors que, dans le texte de Proust, elle prend celle du récit d'une expérience singulière.

Enfin, l'imaginaire de l'urbanité s'inscrit dans ce que l'on peut appeler l'utopie urbaine, c'est-à-dire dans la représentation d'un projet, ou d'un rêve, pour le futur de la ville, comme on en a un témoignage, par exemple, dans les images d'un Tony Garnier à Lyon. La Cité de la création présente, sur les pignons des immeubles d'une cité construite par l'O.P.H.L.M. de la Ville de Lyon, dans le huitième arrondissement, un ensemble de dessins de l'architecte Tony Garnier, architecte en chef de la Ville à l'époque où Édouard Herriot en était le maire. Ces dessins représentent des constructions idéales, des bâtiments faisant partie de la ville imaginaire des projets utopiques de l'urbaniste. Il s'agit, ainsi, non d'un imaginaire strictement fictionnel,

¹ Proust (1954), p. 858.

² Calvino (1996), p. II.

ne relevant que d'une distance esthétique entre le réel et le symbolique de l'espace urbain, mais véritablement d'une utopie, c'est-à-dire d'un imaginaire politique, figurant, entre le réel et le symbolique, une distance de nature politique, planificatrice, relevant de l'ordre du projet, et non de la fiction. On peut reconnaître dans ces images utopiques de T. Garnier, la représentation de *l'idéal de ville* dont se soutenait son imaginaire dans sa pratique institutionnelle. L'utopie urbaine produit des lieux de ville imaginaires, mais chargés de la signification que leur donne l'engagement politique de leur concepteur.

2. Dimension culturelle des lieux de la ville

Les pratiques culturelles urbaines ont une dimension réelle : les lieux de spectacle, les lieux de représentation et les lieux de mémoire. La forme symbolique de ces pratiques culturelles s'exprime dans *l'esthétique des lieux de la ville* : le patrimoine, les représentations de la spatialité urbaine dans les films, la littérature et les pratiques artistiques. Enfin, la dimension imaginaire de la culture urbaine s'exprime quand nous associons les lieux de l'espace de la ville à des sentiments ou à des souvenirs, comme dans la fiction ou dans une œuvre comme *La forme d'une ville* de J. Gracq.

Les lieux culturels de la ville articulent l'esthétique qui les inscrit dans les formes du paysage urbain et la mémoire qui les inscrit dans la dimension culturelle de la médiation urbaine. La spécificité des lieux culturels de la ville est de comporter une dimension politique, en même temps qu'une dimension esthétique, en ce que leur signification renvoie aussi bien à la sociabilité instituée par l'urbanité qu'à la matérialité esthétique des formes qu'ils inscrivent dans l'espace de la ville. Il existe, à Lyon, sur les pentes de la Croix-Rousse, un immeuble construit en 1814 à l'instigation de Napoléon, soucieux de réguler la production de la soierie. Cet immeuble, nommé « La Condition des Soies », était primitivement destiné au contrôle de la soie tissée par les canuts dans les ateliers situés dans le quartier. Après avoir perdu sa destination première quand a cessé le travail des canuts, la Condition des soies est aujourd'hui devenu, sous le même nom, un centre social, abritant une bibliothèque de lecture publique. Devant un lieu comme celui-ci, on se trouve devant une condensation des différentes formes qui définissent un lieu culturel urbain.

Première logique formelle des lieux culturels urbains, l'articulation entre leur dimension architecturale et leur dimension institutionnelle définit la caractéristique esthétique de *l'agora*, de l'espace public de la ville. Les lieux publics, dans la ville, ont une dimension culturelle et esthétique qui donne à leur configuration architecturale une signification politique. La monumentalité urbaine représente un pouvoir et, ainsi, fait de l'espace urbain un espace politique. En l'occurrence, la vie professionnelle de ce quartier présente une dimension institutionnelle qui va s'inscrire dans les formes imposantes de l'édifice - d'autant plus fortement qu'il va trancher avec le maillage serré des immeubles d'habitation qui l'entourent, faisant d'autant mieux apparaître, par conséquent, la visibilité de l'institution qu'il représente.

Deuxième aspect d'un tel lieu dans l'espace urbain : l'articulation d'une fonctionnalité professionnelle et d'une fonctionnalité institutionnelle. Le propre de l'espace de la ville est que les activités professionnelles qui s'y déroulent assurent à leurs acteurs un statut politique et une visibilité institutionnelle aux yeux des autres habitants. L'importance politique de l'activité de médiation dévolue à un tel lieu est complétée par la double signification qu'il revêt, à la fois professionnelle et institutionnelle. C'est une caractéristique des lieux de ville de définir des modes d'activité à la fois sur le plan de l'organisation de la sociabilité (dimension institutionnelle) et sur le plan de la mise en œuvre d'une professionnalité et d'une technicité (la ville est un espace social indistinct dans lequel c'est la profession et le statut qu'elle confère qui définit l'identité des habitants, et non leur filiation ou leurs propriétés foncières). La Condition des Soies, par sa double fonctionnalité - professionnelle (technicité de l'expertise sur la soie) et institutionnelle (fonction de médiation et de contrôle de l'activité professionnelle) - s'inscrit bien dans le système architectural de la ville, caractérisé par une telle surdétermination.

Enfin, un lieu comme la Condition des Soies constitue un repère spatial : en effet, en raison du refoulement de la naturalité qui caractérise l'espace urbain, il faut des repères construits et culturellement déterminés pour assurer à l'espace une bonne intelligibilité. Les lieux de ville n'appartiennent ainsi pas à une géographie de sites et de configurations naturelles de

l'espace, mais, au contraire, à une géographie symbolique de repères sociaux construits et *institués*. Ce qui sert de repère à l'usage de l'espace urbain, ce sont des *signifiants*, et non des sites : c'est le sens étymologique du terme *monument*, issu du latin *monere*, avertir. La Condition des Soies constitue un repère dans le quartier et dans l'espace urbain : on peut se situer et s'orienter par rapport à elle, on peut, par rapport à elle, se déplacer dans le quartier, et avoir une mémoire de ses usages de l'urbanité. Construits et culturellement aménagés, les lieux de ville sont, en quelque sorte, la matière première - d'ordre esthétique et symbolique, au lieu de l'être d'ordre naturel - de la géographie urbaine : ils constituent des signifiants qui, en nous rendant la ville lisible, en constituent comme les formes grammaticales, en favorisant, par ailleurs, chez le promeneur, l'usager ou l'habitant, la construction d'une mémoire de la ville. Les lieux de ville, construits ou aménagés par les hommes, tiennent lieu, dans l'espace urbain, des sites qui nous rendent l'espace lisible.

La littérature réinvente, à sa manière, l'esthétique des lieux de ville, en l'inscrivant dans des processus de création littéraire et en la faisant vivre dans des mises en scène narratives fictionnelles. L'esthétique des lieux de ville acquiert, dans ces conditions, une dimension proprement langagière, faite de mots et de phrases, faites de représentations langagières qui font exister le sens de la ville dans l'univers de la fiction autant que dans celui de l'activité culturelle. La littérature représente une forme esthétique de sublimation des lieux de ville dans les processus de création littéraire et d'identification fictionnelle qui caractérisent notre rapport au livre et à l'écriture. Par la médiation de la littérature, qui constitue, en ce sens, parmi les médias, une forme esthétique particulièrement puissante et active, les lieux de la ville acquièrent un statut double - à la fois dans le réel de notre expérience et dans nos pratiques symboliques de lecture ou d'écriture.

Les lieux de la ville sont, d'abord, sublimés par l'expérience même de l'écriture. Le travail de l'écriture donne naissance, par la médiation de la langue et de la fiction, à des lieux urbains, dont la dimension fictionnelle ne se limite pas à leur statut imaginaire, mais se fonde sur une véritable sublimation esthétique. Créer des lieux de ville ne consiste pas seulement, pour le travail de l'écriture, à inventer une urbanité pour les besoins d'une fiction ; il s'agit, bien davantage, de mettre en œuvre le travail esthétique de la littérature sur la langue, le style et la fiction, pour donner naissance à des représentations esthétiques de lieux qui constituent autant de sublimations esthétiques de lieux urbains existants. Dans *Les Villes invisibles*, déjà cité, I. Calvino ne se contente pas d'inventer des villes qui n'existent pas : il fait des villes de son œuvre de fiction des représentations sublimées des différentes formes que l'urbanité peut revêtir pour lui. À partir du récit qu'il fait sur Bérénice, une des *Villes invisibles*, il est possible, écrit-il¹, *de déduire une image de la Bérénice à venir ; bien plus qu'aucune remarque sur la ville telle qu'elle se montre à présent, c'est cela qui te conduira à la connaissance du vrai*. La fiction de la ville constitue, en fait, une médiation esthétique permettant de faire apparaître dans le discours une vérité sur la ville et le fait urbain. C'est ce que l'on peut apercevoir dans l'autre exemple littéraire que nous invoquons ici, celui de Proust. Voici ce que l'on peut lire dans *Le Temps retrouvé*² : *Le clair de lune, écrit Proust, donnait de ces effets que les villes ne connaissent pas, et même en plein hiver ; ses rayons s'épalaient sur la neige qu'aucun travailleur ne déblayait plus, boulevard Haussmann, comme ils eussent fait sur un glacier des Alpes. Les silhouettes des arbres se reflétaient nettes et pures sur cette neige d'or bleuté, avec la délicatesse qu'elles ont dans certaines peintures japonaises ou dans certains fonds de Raphaël*. La sublimation esthétique imaginaire dont fait l'objet ici le paysage urbain donne naissance à une spatialité urbaine renouvelée.

Par ailleurs, l'expérience de la lecture transforme les lieux de ville grâce à l'expérience esthétique. La lecture nous fait redécouvrir les lieux de la ville en nous en révélant d'autres formes que celles que nous connaissons dans notre expérience réelle d'habitants ou de promeneurs : lire la ville, dans l'expérience littéraire de la fiction, c'est trouver, grâce à la lecture, de nouvelles formes et de nouvelles significations aux lieux urbains que nous connaissons déjà, c'est habiter les lieux de la ville d'une autre manière que celle dont nous avons l'habitude dans notre expérience réelle de l'urbanité. Les lieux de ville que nous découvrons au fil de nos

¹ Calvino (1996), p. 186.

² Proust (1954), p. 736.

lectures, même s'ils se réfèrent à des lieux réels de notre pratique urbaine, acquièrent une consistance particulière, ne serait-ce qu'en raison de la médiation qui s'instaure dans la lecture entre le scripteur et nous. En la rencontrant dans la fiction, nous inventons une nouvelle géographie de la ville, en confrontant notre expérience réelle de ces lieux à notre expérience esthétique. La lecture peut nous faire redécouvrir toute une *forme de ville*¹ que nous ne soupçonnions pas.

Le cinéma a aussi été un puissant inventeur de représentation culturelle de la ville. S'il existe un art urbain, un art dont l'esthétique a totalement investi les lieux de la ville et qui les a véritablement recréés, c'est bien le cinéma, né de la culture urbaine et passionnément lié à elle.

Le cinéma a, d'abord, recréé des paysages urbains en nous faisant voir l'espace de la ville d'une façon nouvelle. Il articule notre regard d'habitants et de promeneurs à un regard d'artistes ou d'imagination. Comme les médias, le cinéma est un système fondamentalement urbain de représentation : il appartient à la culture urbaine. Les premières images cinématographiques, celles des frères Lumière, sont des images de ville (la sortie des usines Lumière), présentées au public dans un lieu particulièrement urbain (le Grand Café, boulevard des Capucines, à Paris). L'histoire des débuts du cinéma est l'histoire de la représentation de la vie urbaine - cette tendance étant renforcée par l'esthétique du noir et blanc qui ne se prête guère à des vues de nature. C'est pourquoi le cinéma de grande diffusion, au début, si l'on songe aux films de Chaplin par exemple, met en scène la grande ville américaine et les drames sociaux qui s'y nouent. Le cinéma, en ce sens, va compléter le regard des journaux et des faits divers sur la vie urbaine, en nous donnant à lire et à comprendre des scènes auxquelles nous ne prêtons pas attention, mais à qui l'image va donner une importance esthétique qui nous la fait remarquer. New York existe autrement, par la médiation du regard d'un vagabond qui tente d'y habiter.

Mais le cinéma a aussi changé notre perception des lieux urbains en les inscrivant dans des logiques de fiction et dans des esthétiques d'acteurs et de mises en scène qui constituent d'authentiques renouvellements esthétiques de la géographie urbaine. Si la peinture, mais, surtout, sans doute, la photographie, nous avaient donné un regard nouveau sur cet espace pourtant bien connu, le cinéma invente une nouvelle géographie des lieux de la ville, à la fois en les investissant par les jeux et les stratégies des acteurs et des personnages, et en leur donnant une signification nouvelle, liée à l'usage qui en est fait dans la fiction filmique. Dans un classique comme *Quai des Orfèvres*, de 1947, H.G. Clouzot donne une nouvelle consistance, dramatique et fictionnelle, à des lieux parisiens que tout le monde connaît, par ailleurs : la préfecture de Police, sur le quai des Orfèvres, le quartier des Halles, ou encore les Champs Élysées ou encore l'appartement d'Antoine (L. Jouvet) dans un quartier populaire. Ces lieux de la géographie parisienne deviennent de nouveaux lieux de ville dès lors qu'ils sont investis d'une signification nouvelle, produite par la mise en scène et l'image, par la fiction filmique et la médiation qu'elle établit avec le spectateur.

Enfin, et peut-être surtout, le cinéma, en investissant totalement l'espace urbain, a donné à la ville un miroir esthétique qui a inventé pour elle une nouvelle logique de représentation. On pourrait dire que la ville ne naît pleinement à l'art que par le cinéma. Si l'on excepte, sans doute, la peinture du seizième siècle, sans doute parce qu'on était, alors, à la naissance de la ville européenne comme fait social, économique et politique - bref : comme fait culturel, c'est le cinéma, pratiquement en même temps que la photographie, qui donne à la ville la dimension esthétique d'un espace de représentation. En effet, le cinéma est à la fois un lieu de ville par la conception et la production de l'image et par sa diffusion et le spectacle qu'il propose. Comme nous pouvons nous y reconnaître, le cinéma montre la ville à la ville, inscrivant, ainsi, les lieux de ville dans une forme de specularité qui leur donne une signification et un statut symbolique nouveaux. Si *Quai des orfèvres* représente la ville et la culture urbaine, ce film ne peut, sans doute, le faire pleinement que pour des spectateurs qui habitent une ville et qui, par conséquent, peuvent donner toute leur signification aux jeux des oppositions entre le noir et le blanc et aux éclairages sur les sites et les paysages urbains, qui font partie intégrante de la signification du film. Il en ira de même pour *L'Horloger de Saint-Paul*, de Tavernier (1973), qui donne une ampleur narrative particulière au quartier de l'église Saint-Paul, à Lyon.

¹ L'expression est de Julien Gracq, qui en a fait le titre d'un de ses livres : cf. Gracq (1985).

Les médias présentent les lieux de la ville comme des lieux de conception et de diffusion de la médiation artistique et culturelle, dans l'information sur le patrimoine et l'architecture, dans l'information concernant la vie artistique et culturelle et dans les informations relatives au tourisme et à la mise en valeur esthétique du paysage urbain. Si les médias n'inventent pas de nouveaux lieux de ville, ni de nouvelles formes aux sites urbains, ils leur donnent, cependant, une importance et un statut particuliers, qui fait naître une géographie particulière de la ville dans l'information et la médiation.

La redécouverte patrimoniale et touristique des lieux de la ville s'inscrit dans un mouvement plus global de redécouverte et de requalification des espaces et des paysages. La patrimonialisation des lieux de ville fait partie du vaste mouvement par lequel nous apprenons à penser notre environnement comme une valeur et à considérer sa protection et son amélioration comme une responsabilité politique majeure. Les lieux de ville vont, à leur manière, participer de cette reformulation de l'exigence environnementale comme un des axes majeurs de toute politique d'aménagement de l'espace. En un sens, il faut peut-être remonter à Malraux et aux premières initiatives du nettoyage des monuments historiques, qui, par un changement radical dans les formes et les couleurs du paysage urbain, ont véritablement fait apparaître des lieux de ville différents de ceux que l'on avait l'habitude de voir. L'entretien des monuments historiques donne aux lieux de ville une nouvelle consistance paysagère : si les lieux sont nouveaux, c'est que les paysages de la ville le deviennent. Mais, à une autre extrémité dans le temps, très près de nous, l'invention des Journées du patrimoine¹ représente aussi une initiative de nature à produire, sinon des lieux de ville nouveaux, en tous les cas une perception renouvelée des lieux et des sites urbains.

Parallèlement au développement du souci patrimonial de l'architecture et du paysage urbain, le développement et l'intensification de l'information culturelle rendent possible la mise en œuvre d'un nouveau regard sur les lieux de ville. En devenant une part majeure de l'action publique, la médiation culturelle redécouvre, dans la politique urbaine, l'importance de la redynamisation des lieux et des aménagements de l'espace public dans l'émergence d'un nouveau regard sur la ville. À Nantes, l'ancienne biscuiterie Lefèvre-Utile est devenue le Lieu Unique - conservant, ainsi, le sigle de sa dénomination, par-delà le changement de sa vocation, et de manière, sans doute, quelque peu ironique et distanciée. Espace consacré à des spectacles, à des expositions, mais aussi à la rencontre et à la simple convivialité, ce lieu est, désormais, voué à l'animation socio-culturelle. Cette évolution des lieux consacrés de l'urbanité vers de nouveaux usages et de nouvelles destinations traduit, sans doute une évolution des lieux de ville : il ne s'agit, sans doute, plus tant de lieux économiquement fonctionnels ou politiquement déterminés, que de lieux dont la signification et la visibilité s'inscrivent désormais dans la polyvalence de leurs usages et dans la reconnaissance d'exigences nouvelles du développement urbain. Ils prennent davantage en considération le souci de la solidarité et de la communication et donnent à la géographie urbaine les formes et les paysages qui correspondent aux pratiques émergentes de la sociabilité.

Les lieux de ville s'inscrivent, en fait, aujourd'hui, dans une logique nouvelle de l'architecture urbaine qui se caractérise par quatre traits majeurs. Le premier est l'exigence renouvelée de *lisibilité* : l'usage des lieux urbains et les logiques de leur aménagement doivent être aisément compréhensibles. L'architecture et l'aménagement du paysage urbain s'inscrivent, désormais, dans une logique d'information et de communication qui requiert une intelligibilité plus immédiate, renforcée sans doute par l'importance de ce que l'on peut appeler le regard médiaté sur les lieux de la ville. Le second trait important de l'architecture urbaine semble, aujourd'hui, l'approche *globale* des lieux de ville. Ils ne sont plus perçus comme des lieux fonctionnellement déterminés (lieux de commerce, lieux de passage, lieux de loisirs, lieux patrimoniaux, etc.), mais davantage comme des surdéterminations de plusieurs caractéristiques à la fois d'ordre sémiotique (signification et médiation) et d'ordre économique (usages). Par ailleurs, ces lieux sont à la fois des lieux d'activité et des paysages : la coupure semble n'avoir plus de pertinence entre l'approche fonctionnelle des lieux de ville et leur approche esthétique ; sans doute s'agit-il là de la leçon urbaine des logiques environnementales. Habiter la

¹ Cf., à ce sujet, la thèse de sciences de l'information et de la communication soutenue par l'architecte Philippe Fayeton, en 2001, devant l'Université Lumière Lyon II, dont une partie est consacrée à l'étude des Journées du patrimoine comme médiation de l'architecture.

ville revêt, dans ces conditions, une dimension nouvelle, celle de l'importance esthétique du paysage dans la définition même de nos pratiques urbaines. Enfin, les lieux de ville se caractérisent, sans doute, aujourd'hui, par une sorte de transfert de la charge symbolique qui s'attachait jadis à la campagne, et désormais à l'urbanité. Sans doute assiste-t-on à un déplacement de l'opposition entre la campagne supposée permanente et authentique et la ville supposée versatile et artificielle vers une autre opposition toute entière inscrite à l'intérieur du fait urbain, entre la ville et ses banlieues.

3. Les lieux de la ville comme lieux de communication et d'information

Les médias et les acteurs institutionnels de l'information et de la communication représentent les lieux de la ville, afin de faire apparaître leur consistance et leur signification, telles qu'elles s'expriment dans les usages sociaux dont ils rendent compte au cours de leur travail d'information. Il s'agit, en particulier, de faire apparaître l'investissement des lieux de la ville par les pratiques institutionnelles de l'information et de la communication et de rendre compte des représentations médiatées de la spatialité urbaine. Les lieux de ville représentent dans l'espace l'usage des médiations de la sociabilité : c'est le sens de l'*agora* et du *forum*, destinés à la représentation des appartenances et des formes de la sociabilité politique.

Les lieux de ville se définissent comme des espaces d'échanges, de rencontres et de sociabilité. En fait, il s'agit d'une approche particulière des logiques de construction et d'aménagement. L'*agora* grecque, le *forum* romain, l'espace public habermassien, ont fini par constituer de véritables paradigmes des espaces caractéristiques de la ville, l'urbanité se définissant, dans ces conditions, par la rencontre et la mise en œuvre de relations de communication et de sociabilité. Un lieu de ville, dans une telle logique, est un lieu dont la configuration et l'aménagement sont censés favoriser l'émergence et le déroulement de ces relations constitutives de la culture urbaine. C'est que l'identité de la ville se fonde sur la circulation, la rencontre et l'échange, plutôt que sur la filiation et l'héritage. Dans ces conditions, les lieux de ville caractéristiques sont les lieux dans lesquels se conçoit et se transmet l'identité urbaine, et on peut les retrouver dans les lieux d'activité sociale (commerce, spectacle, médiation, communication).

Les espaces de la rencontre sont les premiers lieux de ville de l'espace public. Ce qui fonde l'urbanité, sans doute, c'est la possibilité quotidienne de la rencontre d'un tiers, d'un personnage inconnu. Ce qui innerve l'espace de la ville, c'est le réseau des rues et, surtout, des places, dans lesquelles vont s'instaurer, s'entretenir et, parfois se détruire et se changer, les relations constitutives de la sociabilité. La géographie des lieux de ville est une *géographie de la rencontre et de la sociabilité*. Dans un lieu de ville, par définition, on est en mesure de rencontrer un inconnu et d'engager avec lui des relations de sociabilité, puisque le propre de l'espace public est d'être indistinct. Peut-être, d'ailleurs, cette nécessité urbaine de l'indistinction est-elle à l'origine de l'esthétique théâtrale du masque - dans le théâtre antique et dans la Commedia dell'Arte. Dans la rue, sur la place, au jardin public, on ne rencontre pas quelqu'un que l'on vient voir, que l'on cherche à rencontrer, mais quelqu'un à qui le hasard fait croiser nos pas. L'aménagement de l'espace urbain a, depuis la ville antique, reconnu une importance particulière à ces espaces de la rencontre, qu'Habermas nomme, précisément, *l'espace public*, ce que l'on peut entendre aussi comme l'espace du *populus*, du peuple indistinct des habitants de la ville.

Deuxième type caractéristique de lieu de ville, les espaces de la délibération et de la représentation politique dessinent, dans l'espace urbain, une géographie des lieux politiques. Ces lieux sont emblématiques de la ville, parce que les manifestations qui s'y déroulent, les institutions qui y ont leur siège, sont situées dans l'espace politique urbain et parce que l'urbanité naît aussi de l'exercice des pouvoirs et de la vie des acteurs politiques. Il s'agit de l'*agora*, dans la cité antique, des lieux politiques de la représentation (Amphithéâtre des Trois Gaules à Lyon, hôtels de ville, sièges des assemblées). Il s'agit aussi des lieux des cortèges et des défilés, institutionnels ou protestataires, comme, à Paris, le traditionnel parcours entre la Bastille (ou la Nation) et la République, ou, à Marseille, la Canebière. Ainsi, les lieux où la vie politique acquiert, dans ces lieux, une consistance, la réalité d'une inscription effective dans l'espace social. Le regroupement des lieux du pouvoir, comme à Londres, autour de Whitehall, aussi

bien, à l'inverse, que leur dispersion dans tout l'espace urbain, comme à Paris, à la fois sur la rive droite (Elysée, Ministères des Finances, de la Justice et de l'Intérieur) et sur la rive gauche (Assemblée, Sénat, autres ministères), sont significatifs de ce que représentent les lieux du pouvoir dans la géographie urbaine.

Enfin, il convient de noter l'importance des lieux de la médiation et de l'échange dans la géographie urbaine. Espace de la rencontre de l'autre, la ville est l'espace dans lequel s'organisent et se déroulent les activités constitutives de l'économie, conçue comme logique d'échange. Le marché est l'un des premiers lieux de ville. Pas de ville sans son marché, sans ses halles. Peut-être est-ce, d'ailleurs, cette proximité de la ville et de son marché, presque ce caractère consubstantiel, qui explique qu'ait été dramatique, à Paris, le départ des Halles centrales pour Rungis - suivi d'un chantier jamais véritablement terminé, et accompagné de scandales financiers et de profondes mutations sociales, culturelles, anthropologiques des pratiques urbaines. Jamais, peut-être, ce lieu si essentiel pour la culture parisienne, n'est pleinement redevenu un véritable *lieu de ville*, les aménagements qui en occupent la place (gare R.E.R., centre commercial, parkings) n'ayant jamais pleinement fait l'objet d'une véritable appropriation symbolique par les habitants : si ces lieux sont utilisés, ils n'ont peut-être jamais été véritablement *habités*.

Les lieux de ville sont, par ailleurs, des espaces de représentation, des espaces dans lesquels on se donne à voir et à reconnaître. Il y a des lieux de ville où, comme en un miroir social, les habitants se donnent en spectacle, les uns aux autres. Là, se montrent et se comprennent l'indistinction caractéristique de l'espace urbain, mais aussi l'habitation, dans sa dimension à la fois symbolique et réelle, et la culture, dans sa dimension à la fois esthétique, ludique et festive.

Sans doute est-ce la raison pour laquelle le théâtre est l'un des lieux originairement emblématiques de la culture urbaine. À Avignon, le théâtre municipal jouxte l'Hôtel de Ville, sur le même côté de la place de l'Horloge, tandis qu'à Lyon, place de la Comédie, l'entrée de l'Hôtel de Ville fait face à celle de l'Opéra. On pourrait ainsi multiplier les exemples de villes dans lesquelles l'aménagement des lieux publics confère au théâtre une place particulièrement importante et visible dans l'organisation de l'espace municipal. On sait que, dans l'Antiquité, particulièrement dans l'Antiquité grecque, le théâtre tragique faisait partie des activités rituelles qui manifestaient l'identité politique de la cité dans l'espace public. Tout au long de l'évolution des formes urbaines de la sociabilité et de la médiation culturelle, le théâtre a, ainsi, constitué l'activité culturelle de référence, parce que le peuple assemblé s'y voit et s'y reconnaît lui-même autant qu'il voit et reconnaît, en les appréciant et en leur donnant du sens, les représentations auxquelles il assiste. De plus, le théâtre met en spectacle l'urbanité même par les représentations qui y sont proposées¹.

Dans l'espace de la ville, la sociabilité prend aussi conscience d'elle-même, grâce aux activités festives et à une mise en scène esthétique de l'appartenance et du lien social. Le miroir tendu par le théâtre à la ville classique et par le cinéma à la ville moderne est le miroir d'une esthétique du spectacle et de la représentation. Les pratiques culturelles et les fêtes qui se déroulent dans l'espace urbain donnent à la ville une image d'elle-même la représentant moins dans la dimension sublimée d'un spectacle que dans la dimension ritualisée de cortèges et de manifestations de rue. Le Carnaval est un bon exemple de ces mises en scène au cours desquelles l'urbanité se met elle-même en représentation, sans passer par la médiation d'une fiction et d'un spectacle, mais par la redécouverte festive de lieux de ville échappant, le temps d'une fête, à leur fonctionnalité pour devenir les lieux rituels partagés d'une sociabilité pour une fois transgressive. Lieu de ville essentiel, la rue devient alors un lieu de fête².

L'urbanité expose des objets de culture, d'art et de savoir dans ces lieux de ville et de culture que sont les musées, les salons, les expositions. Les musées et les espaces publics d'exposition d'œuvres d'art sont des lieux de ville consacrés non à la représentation de spectacles, mais à la présentation d'œuvres au public. Le musée est un lieu de ville qui se distingue des lieux de spectacle en ce que la culture n'y est pas conçue comme un miroir où

¹ Cf. la scène de *Madame Bovary* où Rodolphe l'emmène au théâtre à Rouen.

² Dans *La ville en scènes*, Philippe Chaudoir a bien étudié ces processus de représentation de l'urbanité dans l'espace de ses rues et de ses places : Voir Chaudoir (2000).

l'on se reconnaît, mais, au contraire, comme un langage étranger ou distant de nature, toujours, à refonder l'identité urbaine - mais, cette fois, par contraste, ou par différenciation. Ce que l'on pourrait, ainsi, appeler la *différence muséale*, qui s'inscrit généralement, et depuis toujours, dans des lieux appartenant à l'urbanité, se pense le plus souvent comme une présentation distanciée dans le temps (musées de patrimoine, musées d'œuvres d'art anciennes ou musées présentant des formes disparues de sociabilité) ou dans l'espace (musées ethnographiques, musées présentant des identités culturelles étrangères). Par le musée, l'identité culturelle urbaine se refonde, en quelque sorte, par différenciation - comme par métonymie, comme, à Paris, grâce au Musée de l'Homme, ou, à Marseille, grâce au Musée des Arts Africains, Océaniens et Amérindiens.

Les médias, enfin, construisent un espace urbain, formé par l'information et la communication. Le discours des médias ne saurait se réduire à une simple transcription des événements et des faits qui surviennent dans l'espace de la ville : nous sommes bien en présence de la construction symbolique d'un espace urbain particulier, celui des médias.

Il convient d'abord d'observer la dimension urbaine de ce que l'on peut appeler *le fait médiatisé* : l'invention de l'information dans les médias. Les journaux appartiennent à l'espace de la ville, et cela d'abord dans leurs conditions de production et de diffusion. On a montré ailleurs¹ comment l'industrialisation de la presse écrite, au dix-neuvième siècle, puis, au vingtième, l'apparition des médias audiovisuels, ont profondément ancré les médias dans l'espace de la ville. Il faut le développement de l'espace urbain pour que la vie économique et financière acquière une place majeure dans la presse écrite, qui épouse la croissance de la ville, en donnant les cours de la Bourse, en informant de l'avancement des travaux d'aménagement et d'extension des villes. Dans le même temps, les journaux occupent une place importante dans l'espace urbain où ils ont une visibilité considérable, les quartiers des immeubles de presse constituant des lieux de ville caractéristiques, à Paris, dans le quartier de la Bourse, dans celui de l'Opéra ou dans celui des Halles, à Londres, à Fleet Street. Par ailleurs, un développement commun va caractériser, de façon continue à partir du dix-neuvième siècle, les quartiers d'affaires, de finance et de commerce, et les quartiers de presse et de transmission de l'information (Le télégraphe de l'Agence Havas, par exemple, est installé, à Paris, en face de la Bourse).

Les faits divers, avec leur corollaire, le feuilleton et le roman policier, représentent les événements qui marquent la quotidienneté de l'espace urbain. Les lieux de ville vont se trouver, ainsi, transformés, sublimés, recréés, par les formes journalistiques de la fiction (romans et feuilletons) et de l'information policière (faits divers). Naît, ainsi, dans les médias, une double conception des lieux de ville : d'une part, ils font l'objet d'une description précise et informée à propos des faits divers qui impliquent les habitants des villes, et, d'autre part, ils font l'objet d'une reconstruction, d'une recreation, due aux écrivains et aux auteurs de feuilletons, qui vont inventer une ville fictionnelle. Cette dernière, d'ailleurs, ne fera que montrer de façon amplifiée les caractéristiques de la grande ville, naissante au temps de Conan Doyle et de Maurice Leblanc, développée et complexe à l'époque contemporaine des romans de P.D. James. Les lieux de ville, dans cette information criminelle, authentique dans le cas des faits divers et fictionnelle dans celui de la littérature policière, font l'objet de ce que l'on pourrait appeler une sublimation négative : l'idéal de référence de ce type de discours est, en effet, un idéal angoissant, inquiétant ou, dans le cas du fait divers, seulement une information complète, sans complaisance et sans embellissement, parfois à la limite du sordide. Le fait divers donne des lieux de l'espace urbain une représentation soulignant l'insécurité qui peut y régner.

L'information culturelle et politique, dans les médias, est dominée par la représentation de la ville. Les lieux de ville constituent, aujourd'hui l'espace dans lequel se déroulent les événements majeurs dont est faite l'information proposée par les médias. La représentation de la ville, dans les médias, prend plusieurs formes, en fonction de la nature des événements dont il est question au cours de l'information, et il est intéressant d'observer que le processus d'élaboration de l'information - ainsi que son symétrique : le processus d'élaboration de la connaissance et de l'opinion au fil de la lecture des médias ou de leur écoute - s'inscrit dans le procès d'une représentation symbolique globale de l'urbanité².

¹ Voir Lamizet (1999).

² Les exemples qui vont suivre sont tous extraits du *Monde* du samedi 19 janvier 2002.

Les lieux de ville y sont, d'abord, un espace, comme un décor. Ainsi de la photo d'une pizzeria d'une ville de Palestine dans laquelle a eu lieu un attentat, qui représente, dès la première page, un fragment d'espace urbain. Aux p. 2 et 3 de cette édition, nous sont proposés une autre photo, de Ramallah cette fois, ainsi qu'un article de reportage sur la ville de Naplouse, et un autre, sur les « enfants-sorciers » de Kinshasa, tandis que Toulouse et Auxerre sont mentionnées comme les lieux où sont prononcés des discours politiques faisant partie de la campagne électorale des candidats à l'élection présidentielle de 2002. Ces fragments d'urbanité, ces instantanés événementiels de ville, représentent ce que l'on peut appeler *l'emprise urbaine de l'événement* : ils constituent la ville comme l'espace, en quelque sorte naturel, de l'événement.

Les lieux de la ville y sont ensuite présentés comme les territoires qui structurent les événements et en constituent les enjeux : l'espace urbain représente, en ce sens, dans l'information médiatée, ce que l'on peut appeler la *consistance spatiale de l'événement*. On peut prendre pour exemple l'information sur l'implication d'entrepreneurs bordelais dans le développement d'un club de rugby de Bègles, près de Bordeaux, ou, encore, l'information sur la construction, dans la *presqu'île scientifique de Grenoble*, du pôle technologique Minatec, spécialisé dans les nanotechnologies. Les lieux de ville territorialisent ainsi l'événement en lui donnant à la fois un cadre symbolique de pertinence et un espace politique et social de consistance.

Les lieux de la ville, enfin, représentent l'emprise des événements sur l'espace public : dans les médias, ils figurent, en quelque sorte, une médiation de l'appropriation des événements par la sociabilité. Ainsi, l'information économique et sociale reflète-t-elle, dans les médias, les tensions et les conflits qui marquent l'espace urbain. Par exemple, l'information sur la campagne présidentielle de N. Mère est présentée à Toulouse autour du risque industriel, compte tenu de l'explosion survenue dans cette ville dans l'usine AZF.

La spatialisation urbaine de l'événement dans les médias constitue, ainsi, plus qu'une simple localisation : les lieux de ville ne sont pas seulement les lieux de survenue de l'événement. Bien davantage, ils représentent ce que l'on peut appeler une assise symbolique de l'événement, qui lui donne à la fois un espace, qui permet de le situer et de le penser, et une matérialité géographique, qui permet d'en faire apparaître la réalité.

4. La médiation urbaine : des formes et des usages particuliers de communication dans l'espace urbain

Il existe une véritable géographie symbolique de la ville communicante. La médiation urbaine est l'ensemble des pratiques et des usages par lesquels habiter la ville consiste, pour chacun d'entre nous, à confronter sa propre expérience de l'espace social à celle des autres habitants de la ville, ainsi qu'à nos usages collectifs de la ville. Dialectique, comme toute médiation, entre le singulier et le collectif, la médiation urbaine articule nos usages singuliers de l'espace de la ville à nos usages collectifs et sociaux de cet espace. Le fait d'habiter la ville est, dès lors, considéré plus que comme l'occupation d'un espace : il s'agit de considérer l'habitat urbain comme une culture et comme un ensemble de relations et d'usages constitutifs d'une sociabilité.

La ville communicante désigne, d'abord, l'espace social dans lequel les usages de la médiation se confondent avec les pratiques d'habitation. Habiter la ville communicante ne consiste pas seulement à avoir des pratiques sociales et des pratiques culturelles qui définissent un rapport de quotidienneté et d'usage permanent de l'espace : il s'agit aussi de maîtriser un certain nombre de codes et de pratiques symboliques par lesquels s'exprime un rapport particulier à la sociabilité, à l'appartenance, mais aussi à l'espace. La médiation urbaine consiste à reconnaître une dimension symbolique et communicante au fait d'habiter la ville : être habitant ne consiste pas seulement, dans ces conditions, à occuper un espace et à maîtriser un certain nombre d'usages et d'activités caractéristiques, mais il s'agit surtout de mettre en œuvre un certain nombre de codes et d'activités symboliques qui expriment une identité, une culture et un rapport symbolique à l'espace - constitutif, justement, des *lieux de ville*, emblématiques de cette nouvelle culture de l'urbanité.

On peut distinguer trois grands types de lieux dans la ville communicante - chacun faisant l'objet d'une identification et d'une particularisation liées à des modes singuliers d'activité symbolique.

Le premier de ces types de lieux est *l'espace privé*, qui se caractérise par une activité symbolique limitée aux relations familiales. Dans les lieux de l'espace privé (la maison, le voisinage restreint), l'identité des partenaires de la communication est immédiatement reconnue, sans qu'aucune distance ne s'instaure entre l'énonciateur et la parole qu'il communique aux autres. Les relations entre les habitants d'un même quartier présentent les mêmes caractéristiques que dans un espace privé. Il convient de donner au concept d'*espace privé*, dans l'espace urbain, une acception élargie, car on peut observer que la dissolution des liens familiaux transfère souvent aux relations établies dans le voisinage de l'habitation les caractéristiques de ce premier espace d'énonciation.

Les formes symboliques particulières de l'espace privé représentent ces activités symboliques dont Proust a si bien montré à la fois la permanence et la singularité. Il s'agit de ces formes et de ces pratiques symboliques dont l'ancrage culturel dans les pratiques familiales et les activités privées est assez ancien pour n'avoir pas à faire l'objet d'un renouvellement à chaque génération. Il existe une certaine contradiction entre la persistance de ces activités symboliques privées et l'indistinction qui caractérise les lieux de ville : seules échappent à cette contradiction les familles qui vivent depuis plusieurs générations dans une ville ou dans un quartier de ville, et dont l'histoire finit par se confondre avec ces lieux. C'est pourquoi, d'ailleurs, il s'agit d'un facteur de très forte sélection sociale. C'est le propre de milieux sociaux aisés de pouvoir ainsi s'identifier avec les espaces urbains qu'ils occupent (cf., par exemple, la forte concentration des hôtels particuliers de l'aristocratie dans le Marais du Paris du dix-septième siècle, ou, à Nancy, la même concentration dans le quartier de la place Stanislas), les autres se caractérisant, au contraire, en général, dans l'espace urbain, par une très grande mobilité, qui les empêche de s'approprier ainsi des lieux particuliers.

Les formes urbaines de ces pratiques symboliques de l'espace privé s'inscrivent dans deux sortes de lieux. Les *immeubles collectifs d'habitation* définissent un espace privé de la rencontre : ce premier lieu de ville, en quelque sorte, le plus proche de l'espace privé, définit une géographie de la rencontre familière : l'entrée de l'immeuble, l'escalier, l'ascenseur, les parties communes constituent autant de lieux d'immeubles dans lesquels se construit une sociabilité privée, une sociabilité de voisins, dont Pérec a donné un tableau très juste dans *La vie mode d'emploi*. Le second lieu, c'est *l'appartement*, qui définit l'espace privé urbain par excellence, et dont le paradoxe est de faire l'objet à la fois d'une configuration très normalisée pour un immeuble, en raison des contraintes de dimension et des contraintes techniques semblables pour tous les appartements d'un même immeuble, et, en même temps, d'usages personnalisés, les occupants des appartements inscrivant, au contraire, leur spécificité, et jusqu'à leur légende personnelle, dans la décoration et l'aménagement de leur intérieur.

L'espace public est le second espace de la ville communicante, celui qui ne se nourrit pas des activités symboliques des sujets singuliers avec leur famille ou avec leur voisinage, mais qui, au contraire, se fonde sur les usages de communication indistincts mis en œuvre dans la pratique des médias et des lieux publics de communication (cafés, lieux d'animations et de loisirs, mais aussi lieux publics de rencontre ou de promenade). L'espace public est ouvert, de façon indistincte, à tout usager, à tout habitant de la ville. Par conséquent, dans l'espace public, les références de la communication ont à être explicitées et précisées : cela explique l'importance de *l'information* dans les activités symboliques. Le rôle des médias d'information, et, d'une manière générale, le rôle des langages et des systèmes symboliques pratiqués dans l'espace public consiste à rendre possible l'identification des références de la communication par les interlocuteurs et par les partenaires engagés dans l'échange symbolique. C'est pourquoi, dans la ville, les références culturelles de la communication sont explicitées. À Marseille, un groupe de musique a pris, ainsi le nom de *Quartiers Nord*, en référence aux caractéristiques sociales de cette partie de la ville. Tandis que le *ghetto* de Venise, du nom d'une île, a fini par désigner tout quartier urbain marqué par une certaine clôture et une certaine ségrégation.

C'est, enfin, dans l'espace public que les partenaires de la communication assument, dans leurs pratiques symboliques mêmes, à la fois une fonction politique et un statut de citoyenneté. Dans les lieux de l'espace public, la communication engage nécessairement celui qui la met

en œuvre, dans la mesure où, faute d'identité singulière comme dans l'espace privé, c'est l'opinion qui, dans l'espace public, tient lieu d'identité permettant de reconnaître les acteurs de communication. C'est pourquoi Habermas donne aux cafés une place prééminente dans la constitution de l'espace public. Il existe deux types d'espace public dans la ville communicante : les espaces publics matérialisés, dans lesquels l'échange des discours et des opinions se fait par des sujets de communication effectivement présents (il s'agit des salons dont parle Habermas, et, de nos jours, de tous les lieux publics, culturels, ludiques ou didactiques) ; par ailleurs, il existe des espaces publics dématérialisés : les médias et les représentations de la sociabilité constituent, aujourd'hui, ce que l'on peut appeler cet *espace public second*, fait de représentations symboliques de l'*agora*.

Les lieux de l'espace public sont peut-être les seuls lieux à répondre précisément à la notion de *lieux de ville*, en ce qu'ils sont les seuls à relever d'une logique urbaine d'aménagement, et non d'une logique privée. Les lieux de l'espace public urbain définissent ce que l'on peut appeler une *géographie de la médiation* : ils inscrivent dans l'espace la dialectique constitutive de toute sociabilité entre la dimension singulière de notre expérience sociale et sa dimension collective. Les lieux de l'espace public se définissent à la fois par la rencontre et le déplacement (la rue, la place), par les fonctions sociales qui y sont mises en œuvre : la communication et l'échange dans les cafés, la médiation culturelle dans les lieux de diffusion des œuvres de culture, les loisirs dans les lieux sportifs et les lieux ludiques, ou encore la vie politique et institutionnelle dans les espaces politiques, dans les services publics ou dans les lieux de justice et de délibération. Ces lieux se caractérisent par une certaine esthétique qui les rend identifiables (à la différence des immeubles privés qui se caractérisent, au contraire, par leur indistinction) et qui manifeste la reconnaissance d'une visibilité aux institutions de l'espace urbain (c'est le sens de la dimension monumentale de certains de ces lieux, comme les palais de justice, ou les hôtels de ville).

Les médias et les formes de communication dans l'espace public occupent eux-mêmes des lieux caractéristiques dans l'espace de la ville. On doit souligner, en particulier, au dix-neuvième siècle, que l'industrialisation de la presse quotidienne et l'invention de la rotative ont entraîné la construction d'immeubles d'un type nouveau, les immeubles de presse, ayant la capacité d'abriter dans le même édifice les services du journal, les bureaux des journalistes et les salles de rédaction, et les rotatives. À Paris, l'immeuble du *Temps*, puis du *Monde*, rue des Italiens, ou l'immeuble de *France-Soir*, rue Réaumur, sont des exemples connus de tels immeubles, de même qu'à Londres, les journaux étaient traditionnellement regroupés dans Fleet Street. Ces lieux de communication dans l'espace urbain ont donné une visibilité nouvelle aux journaux, de même qu'avec l'apparition de l'audiovisuel, on a assisté à l'émergence d'une nouvelle génération de ces lieux médiatisés dans l'espace public, comme la Maison de la Radio à Paris, ou l'immeuble de la BBC (BBC House) à Londres.

À côté de ces installations des médias dans la ville il existe des représentations institutionnelles de la ville dans l'espace public. L'urbanité va se donner en spectacle, en quelque sorte, va se donner à voir, dans les lieux de la ville comme les hôtels de ville, comme les marchés et les halles, qui vont abriter les échanges publics entre les habitants de la ville, comme les hôpitaux et, de manière générale, les édifices des services publics. Le rôle de l'architecture, dans l'espace de la ville, est de donner, ainsi, à la fois des édifices, et, en même temps, une visibilité et une notoriété aux institutions et aux acteurs publics qui constituent les médiations urbaines de la sociabilité. C'est dire l'enjeu que représente la construction de ces lieux institutionnels dans la politique d'une municipalité : on a, ainsi, vu se multiplier, en France après les lois de décentralisation de 1982, ces lieux de ville nouveaux que constituaient les sièges des conseils généraux (à Marseille, par exemple, dans le quartier de Saint-Just) ou ceux des conseils régionaux (près de la porte d'Aix, à Marseille, toujours, le siège de la Région contribuant à la requalification sociale du quartier).

La formation des identités politiques et sociales passe ainsi par leur représentation dans les lieux de l'espace public : on peut même considérer les lieux de ville comme des formes incontournables de la visibilité de ces identités nouvelles. La ville peut, d'ailleurs se définir comme l'espace dans lequel les identités publiques s'inscrivent dans des stratégies architecturales de visibilité et de reconnaissance, le rôle des architectes ayant toujours été, à cet égard, de contribuer à l'amélioration de cette visibilité. Finalement, Perrault construisant, pour Louis XIV, la colonnade du Louvre, ou encore Bernin construisant, pour le Pape, celle du Vatican, contribuent à inscrire dans l'espace urbain les signifiants du pouvoir.

Le troisième espace de la communication, dans le monde de la ville communicante, c'est ce que l'on peut appeler l'espace intermédiaire, l'espace de la transition entre l'espace privé et l'espace public. Au lieu d'être défini par une certaine géographie, comme l'espace privé (le domicile et les lieux de la vie privée) ou comme l'espace public (l'espace public matériel, ce sont les bars, les lieux institutionnels, les parcs et les autres espaces publics de rencontre dans l'espace urbain), ce sont les activités de communication qui s'y déroulent, qui permettent de définir l'espace intermédiaire. Il s'agit, en effet, de l'espace dans lequel des activités de communication sont destinées à des sujets déterminés, nommés et identifiables, mais avec lesquels on n'a pas de relation privée à établir ou à conserver. On peut parler, à propos de cet espace intermédiaire, d'un *espace public destiné*. Il s'agit, par exemple, des lieux habituels de la fréquentation d'un quartier (commerçants, lieux de services), des lieux désignés dans lesquels on rencontre, finalement, des partenaires de sociabilité prévisibles. C'est cette prévisibilité de la rencontre qui distingue ces lieux-là des lieux de l'espace public. On observera que les quartiers périphériques des grandes villes (les banlieues) constituent un espace particulièrement fécond en espaces intermédiaires de ce type. Ce qu'il est convenu d'appeler le développement social urbain, la politique de développement social dans les quartiers défavorisés, consiste, justement, à reconstruire de la médiation et de la sociabilité dans de tels quartiers dans lesquels la trop forte prévisibilité des relations et de la communication est de nature à menacer la pérennité du lien social dans son indistinction.

Les lieux de l'espace public destiné définissent un espace intermédiaire entre l'espace privé et l'espace public. C'est, sans doute, dans ces lieux que sont les plus visibles les différences entre les villes et entre les quartiers de cultures différentes : entre les commerçants des souks de Tunis dont les échoppes, ouvertes de plain-pied avec la rue, font pratiquement partie intégrante de l'espace public, et les magasins beaucoup plus fermés de certaines rues commerçantes de quartiers aisés comme le quartier de la place Vendôme, à Paris, entre les centres commerciaux nouveaux qui constituent de véritables villes fermées, et, parfois, souterraines, et les halles traditionnelles, seulement couvertes, mais, par ailleurs, ouvertes à la circulation, la différence est considérable, et cette géographie renvoie à une signification particulière de cet espace second et à des statuts différents de l'espace public intermédiaire.

Les pratiques symboliques et institutionnelles de l'espace public destiné, en effet, correspondent, en fait, à des cultures urbaines particulières. Tandis que la ville méditerranéenne se caractérise par de fréquents déplacements entre les deux espaces, la ville du Nord de l'Europe, comme l'a bien montré un M. Weber, s'inscrit dans une logique de forte séparation, au contraire, entre les lieux de l'espace public et les lieux de l'espace privé, et, finalement, par une relative invisibilité de ces lieux de l'espace destiné. On a longtemps vécu dans la rue, dans la ville méditerranéenne, où les tables et les chaises s'installent sur les trottoirs, et où, comme dans les souks de Tunis, les échoppes se prolongent dans la rue, entièrement livrée au marché. En revanche, dans les villes du Nord, l'espace intermédiaire est le passage fermé, couvert, comme le passage Véro-Dodat, à Paris, près du palais Royal, ou Covent Garden à Londres. Par ailleurs, on peut observer que, dans une ville comme Lyon, la forme revêtue par l'artisanat des canuts a entraîné une configuration particulière d'ateliers, dans les immeubles, avec de hauts plafonds permettant l'installation des métiers, et de grandes surfaces, permettant la mise en œuvre de l'activité professionnelle. Ces immeubles de canuts ont constitué, finalement, un autre exemple d'aménagement de ces espaces publics destinés.

La question qui est posée là est, en fin de compte, celle du statut des lieux de l'espace public destiné. Sur le plan esthétique et architectural, il s'agit de définir une configuration architecturale des lieux de cet espace public second, et, en quelque sorte, d'inventer une architecture d'immeubles et de constructions répondant à de telles exigences, comme les immeubles de canuts à Lyon, ou comme les courées du Nord. Sur le plan anthropologique, on se rend compte de la complexité de la question des lieux de ville. En effet, au-delà de la seule question de l'aménagement des locaux d'habitation et d'exercice de ces activités sociales, culturelles et professionnelles, c'est toute la question de la définition de l'espace public indistinct, de l'espace public destiné et de l'espace privé, qui se trouve posée, de nature à faire l'objet d'une *sémiotique anthropologique des lieux de ville*. Les structures de la géographie urbaine, on le voit, ne sont rien d'autre que les signifiants de l'organisation urbaine de l'appartenance et de la sociabilité.

5. L'envers des lieux de ville : les non-lieux ou les déserts urbains

On ne saurait évoquer la question des lieux de ville sans penser à ces lieux qui n'en sont pas, faute d'identité, faute d'investissement symbolique de la part des habitants de la ville comme de la part de leurs propres habitants. On peut donner à de tels espaces sans signification le nom de *déserts urbains*, pour désigner, ainsi, des espaces qui ne sont pas des lieux à proprement parler, faute de se voir reconnaître une identité et un statut symbolique dans la culture de l'urbanité.

Les faubourgs désignent, selon l'étymologie même de ce terme¹, des lieux urbains qui n'en sont pas vraiment, ou qui ne s'en voient pas complètement reconnaître le statut. Avec son faubourg Saint-Marcel, au Sud-Est, ou son faubourg Saint-Denis, au Nord, Paris connaissait, ainsi, sous l'Ancien régime, de tels « faux lieux ». Mais il convient d'insister plus particulièrement sur le plus connu d'entre eux, le plus actif et le plus remuant, le faubourg Saint-Antoine, qui prolongeait, à l'extérieur, la rue Saint-Antoine, de l'autre côté de la Bastille. Quartier des artisans et demeuré aujourd'hui le quartier des fabricants de meubles, le faubourg Saint-Antoine est une illustration particulièrement éclairante de ce que pouvaient être ces lieux urbains dotés d'une telle identité propre qu'ils finissaient par à peine faire partie de la ville.

Un faubourg est un espace qui ne fait pas partie de la centralité urbaine, qui fait à peine partie de la ville même, qui est situé à son extrémité. En bordure de la ville, les faubourgs sont, pour elle, comme des prolongements, des excroissances, qui continuent comme un sas donnant une véritable consistance à l'entrée ou à la sortie de la ville. C'est en particulier le chemin de fer qui propose une telle progressivité dans l'entrée en ville, plus ou moins longue et plus ou moins lentement parcourue avant de gagner le centre ou, au contraire, suivant le sens du parcours, avant de se retrouver hors de la ville, à la campagne ou dans une autre ville.

Les constructions des faubourgs se reconnaissent en général au fait qu'il s'agit d'immeubles moins élevés que ceux de la ville même. La différence est sensible, à Lyon, entre les immeubles des pentes de la Croix-Rousse d'une hauteur uniformément assez importante et ceux du faubourg, qui étaient ceux des habitations modestes de ceux qui allaient travailler en ville, et qui sont plus souvent de petits immeubles. À Bordeaux, les maisons des faubourgs sont traditionnellement, en général, ce que l'on appelle dans la région des « échoppes », c'est-à-dire des maisons sans étage - ce qui explique, d'ailleurs, l'étendue de la surface de cette ville. Les constructions des faubourgs, par ailleurs, sont le plus souvent des constructions assez modestes, si l'on excepte certains faubourgs, comme, à Paris, le faubourg Saint-Honoré, qui étaient les quartiers extérieurs où habitait, au contraire, l'aristocratie ou la grande bourgeoisie qui voulait vivre à l'écart de la grande ville. Ce qui caractérise ces lieux de ville, du point de vue architectural, c'est, finalement, que la sociabilité et l'ouverture sur le voisinage et l'extérieur a lieu dans la rue et non dans l'immeuble, dont la petite taille le réserve à l'habitation d'une famille seule ou d'un petit nombre de familles.

Les faubourgs anciens se caractérisent par la prédominance de l'habitation par rapport aux autres activités urbaines. Il y a, dans les faubourgs, peu d'activités économiques de production, d'échange ou de transformation, à l'exception, bien sûr, des activités économiques voulues par l'habitation même (services de proximité, commerces alimentaires, etc.). S'il existe des activités professionnelles dans les faubourgs, elles sont liées à l'artisanat, en ce que ce mode d'activité économique se prête à la vie familiale même élargie, et, par conséquent, peut s'exercer à l'intérieur des locaux privés d'habitation. Dans les faubourgs, dans ces conditions, se déploie toute une activité économique particulière qui se caractérise par sa dépendance étroite vis-à-vis de la ville et par son mode de mise en œuvre essentiellement familial. La prédominance de l'habitation dans l'usage de l'espace urbain des faubourgs explique que, dans ces lieux, se développent de très forts réseaux de solidarité.

¹ *Faubourg* vient de l'ancien français *fors bourg*, hors du bourg. Au XIV^e siècle, l'expression est devenue *faux bourg*, par contamination de *faux*, ce qui montre bien que, si, au départ, le concept renvoie à la spatialité (*hors de la ville*), l'évolution lexicale est porteuse de la représentation du *faubourg* comme d'un lieu qui n'est pas véritablement perçu comme un lieu de ville (Voir *Nouveau dictionnaire étymologique*, d'A. Dauzat, J. Dubois et H. Mitterand (2^e éd., Paris, Larousse, 1971).

C'est que les faubourgs de ville présentent une sociabilité particulière, fondée sur le voisinage et la solidarité, à la fois économique et professionnelle, et, par conséquent, se caractérisent par des identités très fortes. Les journées de juillet 1789 ont commencé à Paris au faubourg Saint-Antoine, dont on vient de parler, qui regroupait, près de la Bastille, la plupart des artisans de la capitale. De la même manière, le faubourg de la Guillotière, à Lyon, se signale par une identité très marquée et par une histoire politique très forte, cependant que la Croix-Rousse n'était que tardivement rattachée à la ville de Lyon. La sociabilité faubourienne, qui s'exprime dans des façons de parler particulière (l'accent « faubourien » est connu à Paris) et dans des rituels sociaux très marqués, se caractérise, ainsi, par une appartenance tendue à l'espace urbain, marquée par une personnalité très autonome et volontiers rebelle.

Comme les faubourgs sont « faux », c'est-à-dire porteurs d'une identité et d'une appartenance ambiguë à l'espace urbain, les banlieues sont ce que l'on pourrait appeler un lieu de ville sans identité urbaine. La banlieue, étymologiquement, désigne l'espace extérieur à une ville où s'exerçait encore le droit de *ban*, c'est-à-dire le droit du suzerain de lever les troupes et de réglementer les mariages (par les *bans*). Aujourd'hui, la banlieue désigne encore un lieu de ville qui appartient à un espace urbain dépendant d'une ville-centre, mais qui est plus extérieur, plus distant de la ville que ne le sont les faubourgs, en général peu à peu intégrés à l'espace de la ville-centre. La banlieue est un espace urbain qui, au contraire, pour des raisons historiques ou sociales, résiste à l'emprise de la ville, sans nécessairement, à la différence du faubourg, être porteur d'une identité particulière : si le faubourg est bien un lieu qui se donne l'air d'un bourg (qui est un *faux bourg*), la banlieue ne se donne pas l'air d'une ville et se voit rarement reconnaître une identité.

La banlieue, souvent, à la différence du faubourg, n'a pas de nom : on parle plutôt de la banlieue Nord (ou Sud) ou de la grande banlieue (ou de la proche banlieue). C'est que la banlieue ne constitue pas pleinement un lieu de ville : la banlieue est considérée comme un espace relativement anonyme (c'est pourquoi aucun signifiant ne la désigne en dehors d'une situation géographique), situé dans la dépendance d'une ville (à la différence du faubourg qui se voit reconnaître une identité particulière au sein de l'ensemble urbain). Historiquement, c'est d'ailleurs, en général à partir du moment où elles n'ont plus pu se trouver dans la ville que ces activités se sont peu à peu éloignées en banlieue. Dans ces conditions, la banlieue est un lieu de ville sans identité ni spécificité reconnaissable : à peine s'agit-il d'un lieu, en ce que l'on ne peut ni la délimiter, ni la décrire de façon homogène. La banlieue d'une ville n'existe pas : seules existent ses *banlieues*, le pluriel faisant apparaître qu'il s'agit d'un espace d'agglomération, et non d'un lieu identifiable. Ce qui unifie l'espace urbain composé de la ville et de ses banlieues, ce sont les réseaux fonctionnels qui le traversent et le structurent : la banlieue, dans ces conditions, se définit par sa participation au réseau global et non par une identité symbolique particulière.

Les banlieues sont en général strictement résidentielles, et ne comportent pas d'activité de nature à définir leur spécificité dans l'espace urbain : sans vocation économique ou culturelle particulière : la banlieue est, en général, définie comme un espace d'habitation ou, si y sont implantées des activités de production ou d'échange, elles s'inscrivent dans la dépendance de la ville centre. On peut, d'une certaine manière, observer que la résidence ou l'habitation ne suffit pas à définir l'identité d'une ville : une ville n'existe pleinement, sur le plan symbolique et sur le plan politique, que dans la mesure où s'y exercent des activités spécifiques et dans la mesure où elle se voit reconnaître une identité politique. Cette dimension fondamentalement résidentielle de la banlieue, qui trouve son paroxysme dans l'expression *citée-dortoir*, représente une forme de déterritorialisation de la banlieue. Cette expression signifie, en quelque sorte, qu'une banlieue ne sert qu'à dormir, sans participer à l'activité de la ville : à son *économie politique*, au sens propre du terme. C'est ce caractère résidentiel de la banlieue qui explique que les différences de paysage et d'aménagement soient si importantes et si sensibles dans les espaces périphériques. Tandis que les différences entre les quartiers, au sein de la ville, s'inscrivent dans une amplitude relativement limitée, c'est entre les banlieues que peuvent se percevoir les différences les plus extrêmes, comme, dans la région parisienne, entre les banlieues résidentielles de l'Ouest et du Sud (Neuilly, Meudon, Saint-Cloud, etc.) et les banlieues populaires du Nord et de l'Est (Saint-Denis, Pantin, et, plus loin, Sarcelles).

Tandis que les habitants des faubourgs urbains ont pu prendre part à des mouvements revendicatifs et à des engagements politiques qui ont façonné l'identité des lieux de ville qu'ils occupaient, les habitants des banlieues ne peuvent représenter une forme d'identité que dans des activités culturelles et politiques par lesquelles ils expriment davantage une opposition ou une distance par rapport aux usages et aux pratiques symboliques constitutifs de l'urbanité. C'est ainsi, par exemple que, sous l'impulsion de l'architecte José Castro, l'opération « Banlieues 89 » a donné lieu, en 1989, à la production et à la représentation d'un ensemble d'activités festives et culturelles de nature à construire pour les « banlieues », sur le plan esthétique et symbolique, une identité de nature à faire d'elles des lieux dotés d'une véritable personnalité politique et culturelle. Dans les lieux considérés comme des banlieues, c'est sans doute, d'ailleurs, cette difficulté à constituer leur identité qui est à l'origine de l'ampleur politique que peuvent prendre les crises et les tensions sociales et culturelles qui les affectent et parfois les embrasent.

La difficulté des banlieues des villes à se construire une identité et à se la voir reconnaître est allée jusqu'à l'emploi d'une désignation des espaces urbains en crise sous le nom des « quartiers », sans autre désignation et sans autre dénomination que ce pluriel entre guillemets, qui est, vraisemblablement, la métonymie de « quartiers en crise », « quartiers en difficulté », venant, sans doute, remplacer les expressions anciennes comme les « quartiers mal famés ». Cette expression « les quartiers », vient sonner comme une stigmatisation de certains points de l'espace urbain. Mais cette stigmatisation par l'anonymat a pris d'autres formes, comme, au dix-neuvième siècle et au début du vingtième, autour de Paris, le nom de « la zone », cet espace à qui était même dénié la désignation d'un espace particulier.

À propos de cet ensemble géographique constitué par la seule proximité d'une ville centre et sans identité explicite que celle de servir de lieu d'habitation, on pourrait presque parler de « déserts urbains ». Devant la crise des banlieues, on peut définir, presque par opposition, les caractéristiques qui fondent les lieux de ville et qui permettent de leur reconnaître une véritable identité symbolique. D'une part, il apparaît bien qu'un lieu de ville ne peut exister que s'il se caractérise à la fois par les activités économiques et professionnelles, par les activités culturelles et par la résidence. Les faubourgs parisiens comme le faubourg Saint-Antoine ou les faubourgs lyonnais de la Guillotière ou de la Croix-Rousse, qui, d'ailleurs, étaient, pour ces derniers, des communes autonomes, tardivement rattachés à la ville-centre, n'ont constitué des lieux de ville au sens plein du terme que dans la mesure où s'y inscrivaient aussi bien une économie qu'un hébergement : on peut dire qu'un espace urbain n'est véritablement un lieu de ville qu'à condition d'être ainsi pleinement *habité*. D'autre part, on peut parler d'une habitation des lieux que dans la mesure où s'y exercent des pratiques symboliques et culturelles qui fondent une représentation de l'urbanité et qui instaurent entre les habitants une véritable sociabilité urbaine.

L'urbanité ne saurait se réduire à la fonctionnalité organique des activités qui s'y déroulent : encore faut-il que les habitants trouvent dans leur espace de vie des formes esthétiques et symboliques dans lesquelles ils puissent se reconnaître, encore faut-il qu'ils puissent y exercer des activités grâce auxquelles ils puissent exprimer leur identité et leur appartenance sociale. Pas de vie en ville sans une urbanité culturelle.

C'est, justement, pourquoi les villes ont depuis toujours été le siège de représentations et de spectacles, d'expositions et de monuments, formant autant de langages et de modes d'expression de la citoyenneté et de l'urbanité. On peut faire l'histoire des lieux de ville en faisant l'histoire de l'implantation des salles de spectacle et des lieux de médiation culturelle : l'histoire du fait urbain moderne se confond, ainsi, avec celle du cinéma, comme l'histoire du fait urbain de l'Antiquité grecque se confond avec celle du théâtre.

Les périphéries sont le nom nouveau donné aux espaces qui entourent la ville en la prolongeant au-delà de ses limites historiques ou politiques. On peut, à cet égard, revenir sur l'exemple parisien. En observant l'histoire des limites successives de la ville, qui constituent comme autant de cercles concentriques de plus en plus étendus, on observe une histoire en quatre étapes. La ville se ceint d'abord de remparts.

Il s'agit, en particulier, du mur de Philippe Auguste et de celui de Charles V, mais il s'agira, plus tard, d'enceintes économiques, et s'établiront, au dix-huitième siècle, des barrières

d'octroi, matérialisant une fermeture de l'espace urbain : il s'agit du mur dit des Fermiers généraux, qui fera l'objet de la fameuse comptine :

Le mur murant Paris
Rend Paris murmurant,

annonciatrice des tensions politiques qui aboutiront à la Révolution. À notre époque, il existe deux limites de l'emprise urbaine parisienne. La première est marquée par un boulevard circulaire continu qui prend, dans ses parties successives, les noms des maréchaux d'Empire. Il s'agit encore d'une voie urbaine, parcourue par la circulation et par des autobus, mais empruntée aussi par les piétons qui peuvent s'y déplacer et la traverser ; en ce sens, cette voie appartient encore à l'espace de l'urbanité, il s'agit d'un lieu de ville. En revanche, l'autre limite de la ville est constituée par le boulevard périphérique, qui, lui, ne pouvant ni se traverser ni se parcourir à pied, relève davantage de l'autoroute que de la voie urbaine, et, en ce sens, ne saurait constituer un lieu de ville. Il est frappant, à cet égard, que l'aménagement de l'espace lyonnais au temps de la municipalité de Louis Pradel ait aussi conçu en pleine ville de tels espaces proprement inhabitables puisqu'ils ne sont voués qu'à la circulation et, par conséquent, être considérés comme de véritables *lieux de ville*.

Cet exemple des voies qui entourent les villes en en marquant la limite permet de comprendre la notion de périphérie : le propre du concept de périphérie est de ne pas constituer un lieu de ville, dans la mesure où ces espaces ne font pas l'objet d'une appropriation symbolique par leurs habitants sous la forme de pratiques culturelles et de pratiques de sociabilité. C'est ainsi que le développement démographique de la population des villes, ainsi que d'autres faits historiques - par exemple, dans les années soixante, l'installation dans les grandes villes de populations quittant les anciennes colonies comme l'Algérie - ont entraîné une vaste restructuration des espaces urbains donnant, en particulier, lieu à l'apparition d'espaces périphériques d'habitation, comme l'ensemble de Garges-lès-Gonesse et Sarcelles dans la région parisienne, les quartiers de la périphérie Nord de Marseille, ou encore les périphéries Sud et Est de Lyon (Vaulx en Velin, Vénissieux). On parle désormais de périphérie pour désigner cet ensemble dense d'habitations et de voies de circulation qui se situe autour des grandes villes, sans, pour autant, constituer des sites urbains, des *lieux de ville*, à proprement parler, faute des aménagements et des activités propres à l'urbanité. C'est ce qui explique la crise de l'urbanité que l'on peut observer dans les grandes villes, en particulier en France, et qui résulte à la fois de l'absence de rationalité urbaine dans l'aménagement de ces sites, des difficultés économiques et sociales qui frappent les populations qui y vivent, et des difficultés culturelles d'intégration de sociabilité que l'on peut y observer.

On peut, dès lors, comprendre le sens des politiques urbaines : il s'agit de faire naître des lieux de ville dans les périphéries, et de constituer un véritable tissu symbolique et social d'urbanité de nature à constituer un espace aussi homogène que possible entre les quartiers des centres urbains et les quartiers des périphéries. L'enjeu de la politique de la ville est bien là : il ne s'agit de rien d'autre que de penser les lieux de ville de manière à y faire naître de l'urbanité. Ce devrait être le sens de la politique du développement social urbain, qui, pour aboutir, devrait ne pas se limiter aux ghettos des quartiers en difficulté, mais, au contraire, réussir le pari de l'intégration urbaine. L'histoire des villes a toujours été celle de leur extension et de la façon dont leur croissance a, peu à peu, absorbé les lieux qui les entourent aux ensembles politiques qu'elles constituent. C'est ainsi que le concept de *métropole* naît, dès l'Antiquité, et que, de nos jours, les communautés urbaines représentent la réalité politique d'une telle intégration et de sa reconnaissance dans le réel de nos pratiques sociales. En se poursuivant aujourd'hui par l'intégration des quartiers périphériques et par leur aménagement en espaces urbains au sens plein du terme, la politique de la ville nous rappelle qu'il n'est de lieu de ville que par l'inscription dans l'espace urbain de sites porteurs d'une identité symbolique et politique dans lesquels s'exprime une réelle sociabilité.

Bibliographie

- Barre (Josette) (1993), *La Colline de la Croix-Rousse*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 469 p., bibl. (Institut des Études Rhodaniennes).
- Cabanel (Jean) (1995), *Paysage Paysages*, Paris, Jean-Pierre de Monza, 167 p., bibl.
- Calvino (Italo) (1996), *Les villes invisibles*, tr. fr. par J. Thibaudeau, Paris, Seuil, 193 p. (Coll. « Points » - 1ère éd. française : Paris, Seuil, 1974).
- Cauquelin (Anne) (2000), *L'invention du paysage*, 2ème éd., Paris, P.U.F., 180 p., bibl. (Coll. « Quadrige ») (Première édition : Paris, Plon, 1989).
- Cerisy (1999), *Les métiers de la ville*, Actes du Colloque *Villes de demain : nouveaux services, nouveaux métiers* (CERISY, 19-23 sept. 1998), coord. par E. Heurgon et N. Stathopoulos, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 401 p.
- Chaudoir (Philippe) (2000), *La ville en scènes : discours et figures de l'espace public à travers les arts de la rue*, Paris, L'Harmattan, 320 p. (Coll. « Les Cahiers du C.E.F.R.E.S.S. »).
- Chemetov (Paul) (1995), *Le territoire de l'architecte*, Paris, Julliard, 154 p.
- Chicago (L'École de) (1984), *Naissance de l'écologie urbaine*, textes choisis et présentés par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Paris, Aubier, 378 p. (Coll. « Champ urbain »).
- Choay (Françoise) (1995), Article *Urbanisme*, A : *Théories et réalisations*, in *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis, t. 23, p. 187-197.
- Dethier (J.) et Guiheux (A.) (1994), *La ville : art et architecture en Europe (1870-1933)*, Paris, Centre Georges Pompidou, 467 p. (Ouvrage publié à l'occasion de l'exposition présentée du 10 février au 9 mai 1994 dans la grande galerie du Centre Georges Pompidou).
- Ferrier (Jean-Paul) (1997), *Une ville mondiale pour une troisième modernité : Marseille ?*, in Lamizet (Bernard) et SANSON (Pascal) (1997), p. 113-120.
- Gaudin (Jean-Pierre) (1993), *Les nouvelles politiques urbaines*, Paris, P.U.F., 127 p., bibl. (Coll. « Que sais-je ? »).
- Gracq (Julien) (1985), *La Forme d'une ville* (8ème éd.), Paris, José Corti, 213 p.
- Grafmeyer (Yves) et Joseph (Isaac) (1984), *La ville-laboratoire et le milieu urbain*, in Chicago (L'École de) (1984), p. 5-52.
- Habermas (Jürgen) (1993), *L'espace public*, trad. fr. de M. B. de Launay, Paris, Payot, 324 p. (Coll. « Critique de la politique »).
- Heurgon (E.) et Berthault (V.) (1999), *La R.A.T.P., entreprise publique de réseau : les nouveaux services au cœur des territoires de projets et de partenariats*, in Cerisy (1999), p. 152-166.
- Imbert (Gérard) (1997), *Madrid-Autonomie : la ville et ses représentations*, in Lamizet (B.) et Sanson (P.) (1997), p. 85-90.
- Jacques (1997), *Forme de vie, forme de ville*, in Lamizet (B.) et Sanson (P.) (1997), p. 33-38.
- Lamizet (Bernard) (1999), *Histoire des médias audiovisuels*, Paris, Ellipses, 192 p., bibl., ind. (Coll. « Infocom »).
- Lamizet (Bernard) et Sanson (Pascal) (1997), *Les langages de la ville*, Marseille, Parenthèses, 187 p. (Coll. « Eupalinos »).
- Ledrut (Raymond) (1973), *Sociologie urbaine*, Paris, P.U.F., 231 p., bibl. (Coll. « Sup »).
- Mendoza (Eduardo) (1988), *La ville des prodiges*, tr. fr. de O. Rolin, Paris, Seuil, 505 p. (Coll. « Points »).
- Moles (Abraham) (1969), *L'affiche dans la société urbaine*, Paris, Dunod, 154 p., bibl., ind.
- Norberg-Schulz (Christian) (1981), *Genius loci : paysage, ambiance, architecture*, tr. fr. par O. Seyler, Liège, Mardaga, 215 p., ind. (3ème éd. : 1997).
- Paquot (Thierry) (1990), *Homo urbanus*, Paris, Éd. du Félin, 178 p., bibl.
- Park (Robert Ezra) (1925), *La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain*, in Chicago (L'École de) (1984), 83-130.
- Park (Robert Ezra) (1929), *La ville comme laboratoire social*, in CHICAGO (L'École de) (1984), p. 167-183.
- Pellegrino (Pierre) (2000), *Le sens de l'espace*, Paris, Anthropos : vol. 1 : *L'époque et le lieu*, 152 p. ; vol. 2 : *La dynamique urbaine*, 265 p.
- Picon (Antoine) (1997), *De la composition urbaine au « génie urbain » : les ingénieurs des Ponts et Chaussées et les villes françaises au XIXème siècle*, in Lamizet (Bernard) et Sanson (Pascal) (1997), p. 169-177.

- Pierre Baptiste (Cahiers) (1985), *Le deuxième Sud : Marseille ou le présent incertain*, Arles, Actes Sud, 220 p. (Cahiers Pierre Baptiste, n° 4).
- Piotrkowski (Michel) (1999), *De nouveaux opérateurs professionnels sont-ils réellement en voie d'émergence sur les territoires urbains ?*, in Cerisy (1999), p. 302—306.
- Poëte (Marcel) (2000), *Introduction à l'urbanisme*, Paris, Sens et Tonka, 573 p. (Coll. « Mémoire volontaire »).
- Proust (Marcel) (1954), *Le Temps retrouvé* (1927), in *À la recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, t. 3, p. 689-1048 (Bibliothèque de la Pléiade).
- Ragon (Michel) (1991), *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, Paris, Seuil, trois vol., 363 p., 351 p., 408 p., bibl., ind. (Coll. « Points ») (Première édition : Tournai, 1986, Casterman).
- Ramoneda (1994), *Qu'est-ce que la ville ?*, in Dethier (J.) et Guiheux (A.) (1994), p. 14-15.
- Robbe-Grillet (Alain) (1976), *Topologie d'une cité fantôme*, roman, Paris, Éd. de Minuit, 201 p.
- Roncayolo (Marcel) (1997), *La ville et ses territoires*, nouv. éd., Paris, Gallimard, 285 p., bibl. (Coll. « Folio/Essais »).
- Sanson (Pascal) (1997), *Information architecturale et urbaine*, in Lamizet (Bernard) et Sanson (Pascal) (1997), p. 95-112.
- Sennett (Richard) (1999), *Le sens du travail et le sens de l'habiter*, in CERISY (1999), p. 67-76.
- Simmel (Georg) (1903), *Métropoles et mentalité*, in Chicago (L'École de) (1984), p. 61-77.
- Viard (Jean) (1985), *Succès de l'extrême droite : le signe d'une triple fracture*, in Pierre Baptiste (Cahiers) (1985), p. 123-137.
- Wirth (Louis) (1938), *Le phénomène urbain comme mode de vie*, in Chicago (L'École de) (1984), p. 255-281.



Approche de la variation phonétique dans la ville de Lleida à partir de l'observation de ses habitants et des émissions télévisées locales¹

Par Josefina Carrera-Sabaté,
Université de Barcelone et Université de Lleida
Espagne

Mai 2002

1. Introduction

Le modèle labovien de la variation linguistique apparaît comme une alternative à la rigidité méthodologique de la grammaire générative. Le générativisme part d'un système réglé et invariable (*competence*) et représente le comportement des éléments linguistiques (*performance*) par des règles de conduite. La perspective labovienne, elle, considère la variation comme un élément fondamental de la compétence et non comme un problème externe à l'inventaire, relatif à la situation, au dialecte, au temps ou à la société. Cette approche théorique présente donc un nouveau concept de « compétence » qui traite également les éléments grammaticaux et les facteurs sociaux. À partir de cela, dans la sociolinguistique labovienne, la *performance* devient un reflet statistique de la compétence, et une grammaire se formalise selon une *règle variable*² qui s'oppose à la *règle optionnelle* du générativisme. (Voir Cedergren et Sankoff : 1974).

Pour expliquer un changement phonétique, il est nécessaire d'analyser la perception que les locuteurs ont de ce changement. À ce propos, Janson explique :

In order to understand fully what happens in a situation of change, it is not sufficient to consider the variation in speech and the change in speech norm : in that way, one accounts for only half the linguistic behavior. The people who participate in the change do not just speak : they also listen. Thus one must assume that variation and change occur not only in production but also in perception. (Janson : 1983 : p. 24)

Il n'est donc pas facile d'observer ni d'analyser le comportement des récepteurs, puisque les méthodes de recherche de données doivent être indirectes. Une conséquence de cette difficulté est l'intérêt limité pour la perception dans beaucoup de travaux concernant le changement linguistique :

The listener's role in sound change has generally been unduly neglected (a notable exception is Ohala 1981). The reason may be at least partly methodological : speakers can be observed without difficulty, but listeners can be studied only in a more indirect way. (Janson : 1983 : p. 24).

Heureusement, depuis Labov, l'intérêt pour la perception pour expliquer le changement phonétique s'est accru. La méthodologie utilisée pour arriver aux résultats désirés est de deux sortes : on utilise des méthodes directes, où l'informateur doit se prononcer sur la grammaticalité et l'agrammaticalité du discours proposé et des méthodes indirectes comme le test d'insécurité linguistique, le test de disponibilité lexicale, etc. (Labov, 1966b). Toutes ces méthodes nous disent de manière empirique que les intuitions des locuteurs sont décisives puisqu'elles permettent d'expliquer leur production linguistique.

La variation linguistique du catalan³ a été objet de différentes études dans le cadre de la sociolinguistique de la variation. Parmi les travaux qui traitent la variation du catalan, on compte Montoya (1989, 1995), Alturo (1990, 1995), Escrivà (1993), Pradilla (1993, 1995), Pla (1995), Plaza (1995), etc.⁴ En outre, une des premières approches à la variation linguistique

¹ Je voudrais remercier les commentaires et l'aide de Thierry Bulot.

² Cette règle décrit la compétence sociolinguistique d'une communauté d'une façon beaucoup plus rigoureuse que la règle optionnelle du générativisme.

³ Le catalan est une langue parlée à l'est de l'État espagnol, plus concrètement en Catalogne, à Valence et aux îles Baléares. Il est aussi parlé dans le sud de la France, dans la ville d'Alguer, en Sardaigne, et en Andorre.

⁴ Voir Gimeno et Montoya (1989), Boix et Payrató (1997) et Colomina (1999).

du catalan qui incorpore à l'analyse de la production linguistique des recensements sur la subjectivité des émissions des locuteurs est Pons (1992). Cette approche est suivie de Carrera (1999), à qui le processus de variation permet d'observer une incidence de la langue écrite dans le catalan oral. L'article suivant développe cette ligne de travail et présente, en plus, l'influence médiatique que la télévision locale exerce sur les locuteurs de la ville Catalane de Lleida.

2. Place de l'étude

Le travail que je présente porte sur une ville située à l'est de la péninsule ibérique et à l'ouest de la dépression centrale catalane. (Voir la figure 1.). Il s'agit de Lleida, centre urbain de 120000 habitants, qui exerce une certaine influence sur tous les villages voisins. Lleida a toujours été un important nœud de communications parce que la géographie a rendu propice cette ouverture : elle est très bien reliée par le réseau routier et ferroviaire. Bien que Lleida soit une cité qui n'a pas beaucoup d'habitants si on la compare avec d'autres centres urbains catalans, son activité commerciale est considérable, non seulement parce qu'elle est au centre de beaucoup de villages catalans et aragonais des environs, mais aussi parce qu'elle a toujours été un centre de production agricole et d'élevage.

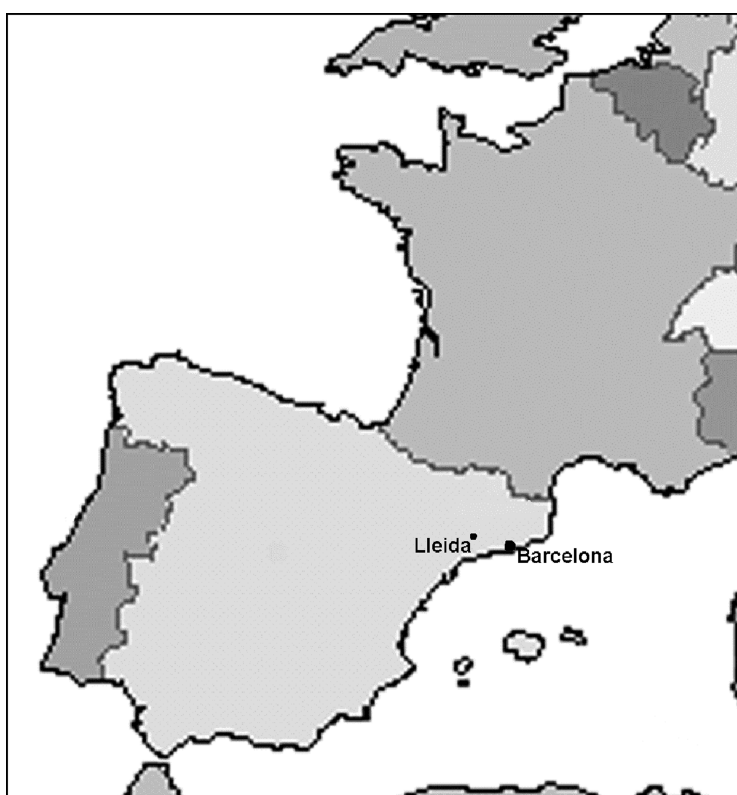


Figure 1 : Emplacement de Lleida

2.1. Le modèle linguistique de la ville de Lleida

La langue parlée dans cette ville est le catalan nord-occidental ou « Lleidatà », qui se différencie de celui parlé dans les villes situées à l'est du territoire catalan comme Barcelone (catalan oriental), parmi d'autres aspects, par son système vocalique atone.¹ De cette façon, dans le catalan nord-occidental (Lleida), la voyelle [ɨ] ne se prononce pas en position atone et à sa place on trouve les voyelles [a], [E] et [e]. Le système vocalique atone de la ville de Lleida, est donc plus complet que celui des dialectes orientaux et a six voyelles [i e E a o u] : *fil·filar* [fi:a], *serp-serpota* [ser'pOtE], *pèl-pelut* [pe':ut], *plat-platera* [p:a'te|E], *gat-gatet* [gatet], *pot-potet* [p'otet], *gos-gosset* [go'set], *ull-ullal* [u'ʎa:].

¹ Diverses études acoustiques ont présenté des différences d'ouvertures vocaliques entre le système vocalique tonique des dialectes orientaux et occidentaux du catalan : Recasens (1986), Carrera, Fernández et Matas (1999). En outre, on peut trouver autres différences consonantiques entre ces dialectes : Veny (1982), Turull (1990).

Le catalan nord-occidental connaît deux sources d'influence importantes : l'une est la langue écrite et l'autre, les dialectes orientaux. La langue écrite influence le modèle oral du Lleidatà, surtout depuis l'irruption du catalan écrit à l'école (dans les années 70).¹ Depuis lors, le catalan écrit s'apprend de façon progressive, réglée et collective, et la langue orale subit des influences évidentes de la langue écrite. Par ailleurs, le catalan écrit a été étudié par des personnes déjà scolarisées, qui conforment leurs réalisations orales aux modèles de la langue écrite. En définitive, on a sacralisé la langue écrite au détriment de la langue orale et on tend à favoriser des prononciations en accord avec la langue écrite.

Par ailleurs, les dialectes du catalan oriental ont toujours été un point de référence pour les habitants de Lleida parce que, sociolinguistiquement, ces dialectes jouissent d'une réputation supérieure et que la modernisation a provoqué un nivellement de la société et du langage qui suivent le modèle de Barcelone.

2.2. Influence médiatique à Lleida

Les mass médias sont devenus un référent important de la société actuelle. Outre le rôle de propagateurs de modèles comportementaux, ils se donnent celui de diffuseurs principaux des modèles linguistiques concrets qui, de plus en plus, modèlent les usages linguistiques des communautés de telle sorte que langue standard et médias se retrouvent étroitement liés.

Dans le cas de la communauté linguistique catalane, les médias ont contribué à la diffusion d'un modèle de langue standard orale qui reposait, surtout au début, sur les dialectes orientaux. En conséquence et en relation avec le dialecte nord-occidental, la « Corporació Catalana de Ràdio i Televisió » a diffusé un « patron linguistique monocentrique » (Sistac : 1992 : p. 42) auquel les habitants de Lleida ne s'identifient pas. Dans ce cadre dialectal, il n'existe aucun modèle standard oral à la radio de Lleida tout comme il n'existe aucun usage systématique dans la programmation de leurs stations émettrices (Creus : 2000 : p. 93). Par ailleurs, à Lleida certains professionnels de la communication sont convaincus du « prestige » des traits des dialectes orientaux et transforment en conséquence leur langue orale conformément aux caractéristiques de ces dialectes orientaux (Sistac : 1992 : p. 42).

2.3. Le phénomène étudié

L'évolution du vocalisme atone du catalan a engendré différentes solutions phoniques entre les diasystèmes occidental et oriental ; l'évolution des voyelles prétoniques le reflète bien. D'un point de vue diachronique, les voyelles prétoniques initiales absolues peuvent se classer en deux groupes (Palmada : 1994) :

- 1) Les voyelles résultant de l'épenthèse vocalique du type SPECULU > *espill* « miroir ». L'origine de ces voyelles se retrouve dans la structure syllabique du catalan, qui n'admet pas de séquences initiales de mot en S + consonne, comme il était normal en latin classique. La solution du catalan, pareille à celle d'autres langues romanes,² est une voyelle épenthétique, qui se prononce [e] en catalan occidental.
- 2) Le deuxième groupe de voyelles prétoniques résulte d'une variation de la voyelle de mots préfixés en position prétonique initiale absolue, par exemple *escaldar* « échauder » < EXCALDARE.

En catalan nord-occidental, ces deux groupes de voyelles prétoniques initiales ont subi un processus d'abaissement et le résultat a donné [a] (Badia : [1951] 1984 ; Veny : 1982 ; Recasens : [1991] 1996). Dans tous ces cas, l'organisation du système vocalique atone du catalan nord-occidental a réagi de façon parallèle aux dialectes orientaux : en catalan oriental (parlé à Barcelone) [e] > [ɛ] et en catalan nord-occidental (parlé à Lleida) [e] > [a].

¹ Durant les trois premières décades du XX^{ème} siècle, la scolarisation, et, par conséquent, l'apprentissage du catalan, ont eu une diffusion très inégale entre les catalans. À partir de 1940, le catalan a subi l'influence de l'espagnol, langue imposée par l'état dictatorial de Franco. Finalement, depuis les années 70, le catalan écrit est enseigné dans les écoles.

² Badia ([1951]1984 : p. 183) et Moll ([1952]1991 : p. 100).

Le maintien de la solution prétonique [a]¹ en Lleidatà, décrit notamment par Gili i Gaya (1931) et Veny (1982), reste actuellement incomplet ; différents travaux ont été effectués à ce sujet et ceux de Solans (1996) et Carrera (1995, 1999 et 2001a) traitent de la variation phonétique entre les voyelles [a] et [e] ainsi que d'un processus de remplacement de [a] par [e], conditionné linguistiquement et socialement. De cette façon, l'alternance de solutions prétoniques a tendance à s'accommoder au modèle écrit,² surtout par les jeunes gens scolarisés en catalan et les locuteurs qui connaissent le catalan écrit.

3. Objectifs et hypothèses de l'étude

Il s'agit de comparer deux analyses sur la productivité de la voyelle prétonique initiale absolue et d'expliquer sa variation à partir des représentations des locuteurs. Ces deux analyses portent sur :

- a) la langue catalane de 36 habitants natifs de la ville de Lleida et
- b) la langue catalane extraite de différents programmes émis à la télévision de Lleida par des locuteurs de Lleida.

Mes hypothèses sont que :

- 1) Les résultats obtenus par questionnaire et à partir de journaux télévisés montrent une influence importante de la langue écrite et que par conséquent, les voyelles prétoniques émises majoritairement en ces contextes se conforment au modèle de l'écriture. Par contre, dans les interviews et dans les débats télévisés, ces distinctions ne sont pas tellement évidentes.
- 2) En outre, le niveau de tolérance à la prononciation d'un mot est en relation directe avec sa fréquence d'utilisation, de sorte que les prononciations d'un mot qui ne sont pas usuelles ne sont pas tolérées, et que les réalisations les plus fréquentes sont facilement acceptées.

4. Méthode

4.1. Les données des locuteurs natifs de Lleida

La première partie du travail repose sur deux enquêtes : I) une enquête sur la production phonétique des voyelles prétoniques [a] et [e] ; et II) une enquête sur la perception des voyelles prétoniques [a] et [e].

I) L'enquête sur la production comporte deux parties : la première partie est constituée par un questionnaire fermé destiné à connaître la variation vocalique en position prétonique de 80 formes. Les mots choisis ont été sélectionnés dans un vocabulaire simple du catalan pour que n'importe quel individu puisse les dire, surtout les enfants de 3 à 5 ans. Les mots présentent une variation en position prétonique initiale absolue (comme *escola* « école ») et contiennent des différences formelles : les contextes phoniques adjacents, les voyelles toniques, l'étymologie, etc. J'ai choisi ce genre de test rarement utilisé en sociolinguistique de la variation car la fréquence d'apparition de la voyelle prétonique est limitée par rapport à d'autres sons du catalan, ce qui rend difficile l'obtention d'un échantillon significatif des voyelles prétoniques en situation de parole non dirigée.

La deuxième partie de l'enquête est composée d'une interview semi-directive où j'ai proposé aux informateurs des thèmes relatifs à l'école, aux moments perdus ou aux faits extraordinaires de la vie ; je m'attendais à l'apparition de mots qui présentent une alternance vocalique en position prétonique et à un niveau de langue moins formel.

¹ Pour une caractérisation acoustique de ce son, voir Carrera (2001b).

² Cette voyelle [e], qui coïncide avec les formes écrites, est recommandée par l'Institut d'Estudis Catalans (IEC : [1990]1998).

Le but de cette partie est de relativiser les données obtenues au test et d'établir un contraste entre des niveaux majeur et mineur de formalité. Cependant, face à la difficulté d'obtenir un échantillon significatif des voyelles prétoniques de tous les informateurs dans un discours spontané, les données de cette interview n'ont pas eu la même importance dans l'analyse globale que les données provenant du questionnaire.

Finalement, à partir de l'analyse de la variation de la voyelle prétonique selon des facteurs générationnels, sociaux, culturels et fonctionnels, les données obtenues sont quantifiées sous forme de pourcentages et de probabilités.

II) L'enquête sur la perception des informateurs analyse leurs représentations par rapport à six mots entendus comportant les voyelles prétoniques [a] et [e].

Le choix des formes lexicales utilisées est basé sur diverses constatations extraites d'autres études de perception qui proviennent principalement de la psycholinguistique. Parmi les plus spécifiques, on compte :

- 1) la fréquence d'usage des mots, puisque ceux qui sont plus fréquents sont aussi les plus faciles à détecter,
- 2) le degré différent de perception pour certains sons, selon qu'ils apparaissent dans des mots isolés ou dans un contexte sémantique, parce qu'on discrimine mieux les formes émises isolément,
- 3) l'importance de la place qu'occupent les phonèmes dans une phrase, puisque la possibilité de discrimination varie du moins au plus selon la position – initiale, médiane ou finale – qu'ils occupent dans un mot ou une séquence.

Par ailleurs, les mots de l'enquête sur la perception ont été sélectionnés à partir des résultats de la première enquête sur la production. De cette façon, on compte : 1) les formes prononcées majoritairement avec la voyelle [a], comme *embenat* « bander » ; 2) les mots avec des alternances vocaliques qui montrent des résultats différents selon les groupes générationnels, comme *escola* « école » ; et 3) les formes émises majoritairement avec [e], comme *edifici* « édifice ».

Lors de l'enquête, les informateurs ont écouté deux fois deux groupes de mots : premièrement, *embenar* « bander » et *esquerra* « gauche » émis dans cette phrase : *li van embenar el dit de l'esquerra* « ils lui ont bandé le doigt de la main gauche » ; et après, les mots *edifici* « édifice », *elefant* « éléphant », *enciam* « laitue » et *escola* « école » isolément. Tous les mots ont été écoutés une fois avec la prononciation [a] et une fois avec [e].

Le but de cette partie est, premièrement, d'observer la capacité des informateurs à discriminer les voyelles en position prétonique dans des mots prononcés avec [a] et [e] (les résultats seront donnés sous forme de pourcentages) ; deuxièmement, d'analyser comment les informateurs considèrent la voyelle qu'ils ne croient pas employer et, finalement, d'observer la relation entre les résultats au test des locuteurs et de l'enquête de production.

4.2. La sélection des informateurs

Afin d'avoir une sélection représentative des habitants de Lleida, il m'a fallu constituer un échantillon à partir des recensements de 1986 et 1991. Pour ce faire, il m'a été nécessaire : 1) d'établir la quantité totale d'individus de l'étude, 2) de déterminer l'âge, le niveau d'études, le sexe et la position sociale des informateurs, et 3) de choisir au hasard les locuteurs nécessaires pour représenter tous les groupes. La proportion d'informateurs choisie est de 36 individus, lesquels représentent 0.030 % des habitants de Lleida, chiffre statistiquement acceptable selon les indications de Labov (1966a). Par ailleurs, puisque le phénomène que j'étudie affecte des locuteurs du catalan nord-occidental, je n'ai retenu que les natifs de la ville de Lleida.

Les variables que j'ai prises en compte dans l'étude sont : l'âge, les études poursuivies, la connaissance du catalan écrit, la position sociale et le sexe. Parmi ces variables, l'âge est fondamental pour le développement de la langue de l'individu et c'est pour cela que je me suis intéressée aux 3-80 ans. J'ai choisi la limite de 3 ans pour une double raison :

- 1) D'une part, cet âge permet d'étudier la langue naturelle de l'individu, puisqu'elle n'a pas été soumise aux influences de l'instruction ; elle constitue un simple reflet de la situation socioculturelle de chaque famille. (Roberts et Labov, 1995). (L'analyse globale rend compte de l'incidence de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et analyse les moments antérieurs et postérieurs à l'acquisition de ces capacités).
- 2) D'autre part, je prends l'âge de 3 ans parce que tout ce qui est essentiel dans la structure linguistique est acquis à la fin de cet âge : le vocabulaire atteint une moyenne de 1000 mots et les propositions composées et subordonnées deviennent plus fréquentes. (Gesell [1940] 1985).

Finalement, les groupes générationnels que j'ai utilisés pour expliquer la variation phonétique sont : (1) de 71 à 80 ans ; (2) de 61 à 70 ans ; (3) de 51 à 60 ans ; (4) de 41 à 50 ans ; (5) de 31 à 40 ans ; (6) de 21 à 30 ans ; (7) de 14 à 20 ans ; (8) de 6 à 13 ans et (9) de 3 à 5 ans. Cependant, ces groupes se redistribuent en trois blocs : (I) de 51 à 80 ans, (II) de 21 à 50 ans et (III) de 3 à 20 ans, étant le troisième groupe le premier qui a eu une scolarisation en catalan depuis l'état dictatorial de Franco.

Ces groupes générationnels contiennent des locuteurs avec : a) un degré différent d'études (sans études (1), études primaires (2), études secondaires (3), et études supérieures (4)) ; b) différente connaissance du catalan écrit (on compte les individus qui peuvent écrire le catalan (+) et ceux qui ne savent pas l'écrire, même si le catalan est leur langue source (-)) ; c) position sociale (on divise en deux groupes les individus selon leur niveau culturel : haut (+) et bas (-)) ; et d) différent sexe (femmes (d) et hommes (h)).

4.3. Les données des émissions de la télévision de Lleida

Dans la deuxième partie du travail, je pars de la classification traditionnelle de facteurs catégorisateurs de registres (Halliday : 1976 ; Gregory et Carrol ([1978] 1986) ; Spillner : 1987) et j'analyse la langue de la télévision de Lleida à partir de deux situations communicatives différentes qui présentent deux niveaux de formalité : celle de la lecture à voix haute (journaux d'information) et celle, plus spontanée du débat télévisé.

Le corpus utilisé dans cette étude contient deux parties :

- 1) Les réalisations phoniques émises dans les journaux d'information. Le discours est préparé oralement (écrit pour être lu), informatif et formel.
- 2) Les enregistrements de débats proposés dans l'émission *El despertador* où quatre personnes et un modérateur commentent l'actualité. Ici, le discours oral n'est pas préparé, il est interactif et formel.

Au total, j'ai analysé 22 heures de programmation, dont 12 correspondent à différents journaux d'information et 10 sont des débats quotidiens du programme *El despertador*. Le nombre d'occurrences (mots avec les voyelles prétoniques initiales absolues) étudié est de 681.

Les occurrences ont été analysées à partir de deux variables : la variable situationnelle (journaux d'information vs. débats) et la variable sociale (le sexe des journalistes). Je n'ai utilisé que les réalisations des locuteurs appartenant au dialecte nord-occidental du catalan.

4.4. Le traitement statistique

La méthode variationniste utilise la statistique pour trouver la probabilité d'apparition d'un trait dans des circonstances linguistiques et sociologiques concrètes. À partir des données de fréquence d'un groupe d'informateurs, on crée un modèle théorique de la compétence linguistique des locuteurs qui prédit les tendances du futur, parce qu'on calcule la probabilité

d'apparition d'un phénomène concret quand il y a diverses circonstances qui le conditionnent. La statistique se charge de déterminer jusqu'à quel point les probabilités calculées sont vraisemblables et quelles sont les variables qui expliquent le mieux un procès de changement linguistique.

Le traitement des données de mon travail peut s'inscrire dans cette méthode. L'analyse statistique a été réalisée, pour certains cas, dans le cadre du programme SPSS, qui permet la réalisation d'une ANOVA des résultats globaux mais la plupart des résultats ont été travaillés avec le programme Goldvarb 2.0¹ via les pourcentages, les tabulations croisées de pourcentages et les probabilités. Goldvarb 2.0 calcule la probabilité d'apparition d'une forme phonique selon différentes variables explicatives (dans mon cas, ces variables sont les éléments sociosituationnels et sociaux). De cette façon, l'analyse de probabilités réalisée nous permet de savoir : 1) à quel degré les groupes de facteurs explicatifs déterminent la variation d'un élément, et 2) quel est le comportement général d'une communauté linguistique. Avec ces probabilités on peut élaborer un modèle de compétence sociolinguistique des locuteurs qui prédit les tendances du futur.

5. Résultats obtenus

5.1. La production des habitants de Lleida

Le processus de remplacement de la voyelle [a] par [e] en position prétonique présente des variations qui dépendent de différents facteurs (fonctionnels : situation communicative des locuteurs et sociaux : âge, études poursuivies, connaissance du catalan écrit, position sociale et sexe des informateurs). Il montre une tendance à l'adéquation de la langue orale aux formes de l'écriture, avec, comme référent de prestige, une nouvelle solution générale : la voyelle [e].

De façon générale, il suit la tendance de « conformisation » de la langue orale aux formes de l'écriture avec la réalisation de la voyelle [e] comme référent de prestige.

Ce processus de substitution est d'une part déterminé par la situation de communication des locuteurs parce que, en termes généraux, et dans des formes lexicales similaires, le maintien des prononciations traditionnelles est très rare lorsque l'on prononce les mots dans une situation de communication formelle comme celle du questionnaire (35 % [a] vs. 65 % [e]). D'autre part, le maintien des prononciations traditionnelles est plus fréquent quand les mots sont émis durant l'interview, lorsque le contrôle linguistique des locuteurs n'est pas aussi élevé (64 % [a] vs. 46 % [e]). Par conséquent, il faut définir le processus de remplacement de la voyelle traditionnelle [a] par la voyelle correspondant aux formes de la langue écrite [e] comme un processus qui apparaît, surtout, en situations formelles. (Voir la figure 2)

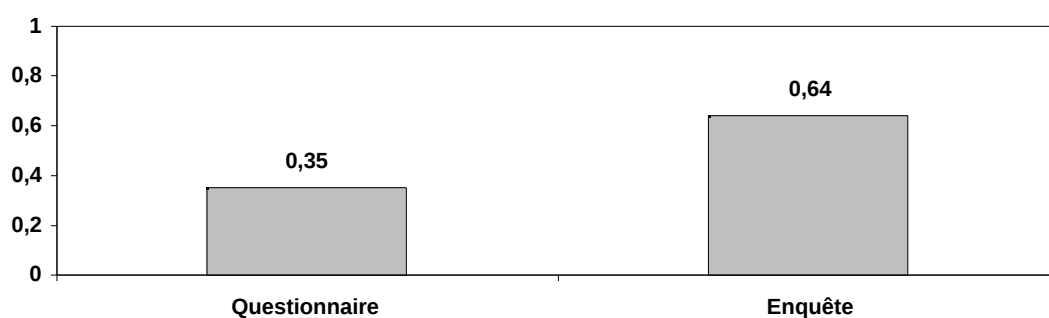


Figure 2 : Probabilités d'utilisation de la voyelle [a] à Lleida

Le facteur social « âge », qui est directement relié au facteur instruction, montre de façon radicale l'adéquation des formes de l'oral à celles de l'écrit parmi les jeunes locuteurs de 6 à 30 ans qui ont appris le catalan écrit à l'école (tableau 1) et aussi parmi les locuteurs qui ont fait des études secondaires et supérieures et qui connaissent le catalan écrit (tableau 2 et figure 3).

¹ Pour une explication détaillée du fonctionnement du programme Goldvarb 2.0, voir Moreno (1994) et Carrera-Sabaté (2002)

	LLEIDA
	Probabilité d'émissions de [a]
De 3 à 5 ans	0.08
De 6 à 30 ans	0.22
De 31 à 60 ans	0.40
De 61 à 80 ans	0.48

Tableau 1 : probabilité d'émissions de [a] selon l'âge

	LLEIDA
	Probabilité d'émissions de [a]
Sans études et - connaissance de catalan écrit (1)	0.75
Études primaires et - connaissance de catalan écrit (2)	0.61
Études primaires et + connaissance de catalan écrit (3)	0.18
Études secondaires et + connaissance de catalan écrit (4)	0.13
Études supérieures et - connaissance de catalan écrit (5) ¹	0.32
Études supérieures et + connaissance de catalan écrit (6)	0.19

Tableau 2 : probabilité d'émissions de [a] selon l'instruction

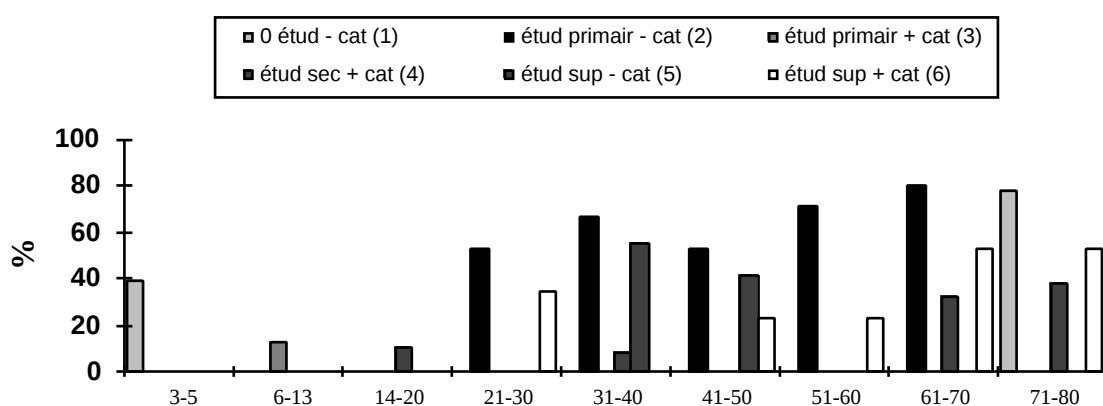


Figure 3 : Pourcentage d'utilisation de la voyelle [a] selon l'âge et selon l'instruction. Résultats du questionnaire

¹ Il faut tenir compte que dans l'état dictatorial de Franco (1939-1975), l'enseignement officiel du catalan était interdit à tous les niveaux. À cause de cette répression beaucoup de catalans qui ont suivi des études supérieures ont étudié seulement l'espagnol et, malgré qu'ils parlent le catalan, ils ne savent pas l'écrire correctement.

Au vu des résultats relatifs à l'âge et à l'instruction, il est clair que la variation de la voyelle [a] se réalise de façon différente chez les informateurs les plus âgés et chez les jeunes de moins de 20 ans, sans doute à cause du différent degré de connaissance du catalan écrit :

- 1) Malgré que la probabilité de maintien de la voyelle [a] soit très basse parmi les locuteurs de 3 à 5 ans, le pourcentage réel d'émission de cette voyelle parmi ces enfants est plus élevé (voir figure 3) parce qu'ils ne savent pas écrire ni lire et ils adoptent la variation phonétique qui est propre de leur famille dans une situation communicative familière. Néanmoins, la basse probabilité de [a] s'explique par l'influence que l'apprentissage de la langue écrite (en ce cas le catalan) exercera sur l'oralité de ces enfants.
- 2) La catégorie des locuteurs de 6 à 20 ans est celle où les pourcentages de [a] sont les plus bas parce qu'ils sont les premiers qui ont reçu une scolarisation en catalan.
- 3) Quant aux informateurs de plus de 20 ans, leur connaissance du catalan écrit, indépendamment des études, provoque toujours une diminution de l'usage de la voyelle [a] ; en outre, les gens de 61 à 80 ans (nés entre 1914 et 1933) qui présentent moins la réalisation [a] sont ceux qui connaissent le catalan écrit et ont reçu un enseignement secondaire et pas supérieur. On peut expliquer ces décalages parce que chez les informateurs plus âgés l'enseignement a été en espagnol et ils ont appris le catalan de différentes façons et par différents intérêts.

On vient de montrer que les variables « âge », « études » et « connaissance du catalan écrit » s'additionnent pour expliquer le processus de remplacement phonique de [a] par [e]. Cependant, les variables « sexe » et « position sociale » apportent quelques nuances à la tendance générale de changement vocalique parce qu'elles montrent des comportements linguistiques plutôt particuliers :

On constate une prédisposition majeure de quelques mères¹ (de 31 à 40 ans) à adopter de nouvelles formes linguistiques : normalement, ce sont elles qui sont le plus en contact avec le développement intellectuel de leurs enfants. (voir la figure 4)

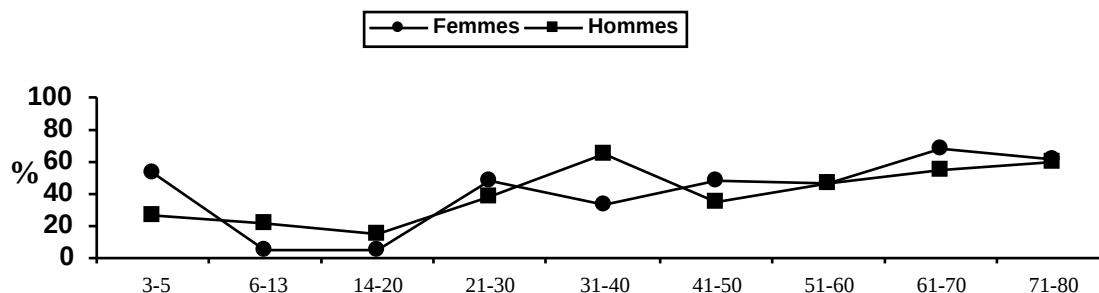


Figure 4 : Pourcentage d'utilisation de la voyelle [a] selon le sexe. Résultats du questionnaire

Un autre comportement particulier que l'on observe selon la position sociale est la tendance de quelques informateurs d'un niveau social peu élevé et de 6 à 20 ans à proposer beaucoup de productions phoniques hypercorrigées, c'est-à-dire, des prononciations très innovantes mais peu usuelles dans leur propre communauté linguistique. Cependant, il ne faut pas oublier que pour les informateurs âgés de 60 ans, la position sociale et l'accès à la culture de la langue écrite sont identiques étant donné le développement social et la scolarisation du début du XX^e siècle. C'est pour cela que, parmi ces locuteurs, la variable niveau social est très opérationnelle. (Voir la figure 5).

¹ "Despite radical changes in the economic position of women in the societies that we will be considering, they remain the major caretakers of children and they remain a secondary status group. The differentiation of the sexes appears to be the result of pervasive social factors that alter more slowly than other social relations. [...]. It follows that sexual differentiation as a social factor must enter into the explanation of ongoing linguistic change as a continuous process" (Labov : 2001 : p. 262-263).

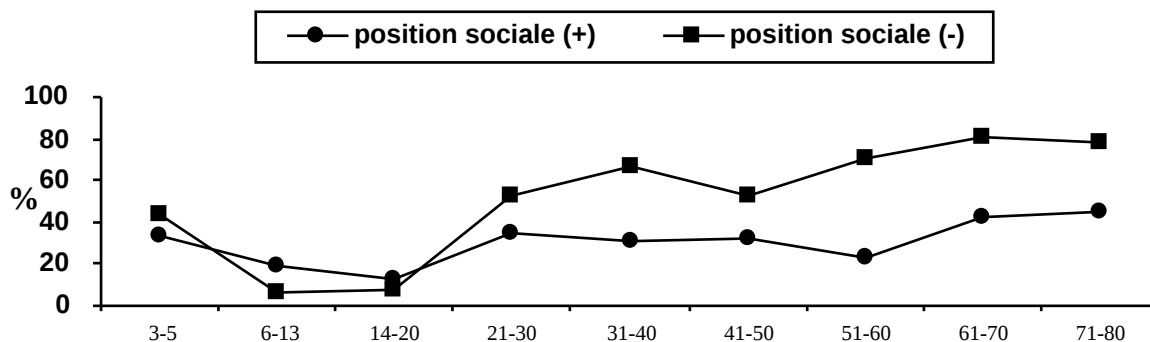


Figure 5 : Pourcentage d'utilisation de la voyelle [a] selon la position sociale.
Résultats du questionnaire

5.2. Les représentations des locuteurs de Lleida

L'analyse des représentations des locuteurs nous permet d'évaluer l'insécurité linguistique en étudiant les différences entre ce que les personnes disent et ce qu'elles disent être correct, mais aussi d'expliquer le degré de tolérance des usages linguistiques dans une communauté linguistique donnée. Ce qui nous aide à mieux comprendre les processus généraux du changement linguistique.

Concernant le changement linguistique, Pons (1992) observe que le degré de tolérance à une forme en train de se substituer à une autre est plus élevé que le maintien réel de cette forme dans une communauté linguistique. Le raisonnement psychologique sur lequel s'appuie cette explication des mécanismes de perception est que l'audition d'une forme connue est qualifiée comme normale, même si elle est peu utilisée ; c'est pour cela que les images mentales fixées dans la pensée des locuteurs tendent à être acceptées par tous les membres d'une communauté linguistique, même si son usage est de plus en plus restreint. Les représentations des locuteurs sont en outre liées à deux autres facteurs¹ : a) la position sociale, qui implique pouvoir et prestige social, et b) la solidarité de groupe, qui neutralise le pouvoir et le prestige en faveur d'une identification des locuteurs avec un groupe social déterminé.

Cette analyse ne tient compte que des réponses des informateurs qui ont détecté la différence de timbre entre deux prononciations du même mot ; il y a par ailleurs des informateurs qui n'ont pu répondre à ces questions, même s'ils ont remarqué le timbre des voyelles prétoniques. C'est à cause de cela que les observations extraites des résultats suivants sont difficiles à généraliser à tous les informateurs. Il faut les interpréter comme une première approximation des représentations des locuteurs, les considérer comme provisoires et plutôt comme une contribution qualitative à une explication plus exhaustive.

Les résultats de cette analyse montrent qu'il y a une relation directe entre le niveau de tolérance des réalisations [a] et [e] des informateurs et le processus de remplacement de la voyelle [a] par [e]. En outre, on détecte une relation directe entre le degré d'acceptation d'une prononciation et sa fréquence d'utilisation chez les habitants de Lleida.

Au vu de ce que je viens d'expliquer, différents aspects importants ressortent des jugements subjectifs des informateurs :

- 1) Les locuteurs n'acceptent pas les prononciations d'un mot qui ne sont pas usuelles dans la langue orale : en termes généraux, à *embenat* « bander » la voyelle [e] n'a pas été qualifiée d' « autochtone » parce que ce mot se prononce presque toujours avec la voyelle prétonique [a].

¹ Voir Zamora (1986).

- 2) Les informateurs, cependant, acceptent davantage les différentes prononciations d'un mot quand elles en sont à une étape intermédiaire du processus de changement phonétique : ceci est le cas d'*escola* « école », où [a] et [e] se prononcent en pourcentages similaires, les mêmes informateurs les jugeant « normales ».
- 3) Le degré de tolérance d'une prononciation dans un groupe générationnel est proportionnel au degré d'incidence de cette prononciation dans les manifestations orales de chaque groupe générationnel ou de chaque groupe de niveau d'études : effectivement, les informateurs plus jeunes, scolarisés en catalan, et ceux qui ont fait des études et possèdent des notions de catalan écrit n'acceptent pas la solution [a].
- 4) L'incidence des formes de l'écrit sur les jugements des informateurs semble être importante. Bien sûr, l'analogie avec les mots écrits est le facteur qui explique ces différences.
- 5) La voyelle [a] est peu acceptée. Cette faible tolérance devient extensive pour les informateurs d'instruction et d'âges différents (quelques informateurs de 14 à 20 ans considèrent cette voyelle [a] en position prétonique comme une voyelle provenant des dialectes orientaux du catalan) ; d'autre part, les informateurs qui qualifient la voyelle [e] de « plus étrange » ont plus de 31 ans.
- 6) Si on met en rapport les données de l'analyse de la production avec celles de la perception, on observe qu'il y a des informateurs qui ne considèrent pas la solution [e] comme une forme de leur propre communauté linguistique et qui, pourtant, utilisent cette voyelle : c'est le cas des informateurs âgés de 31 ans. Sans doute, ces observations expliquent-elles que les changements phoniques se manifestent dans la langue parlée avant que les locuteurs en aient conscience ; c'est-à-dire, que ces changements se produisent avant d'être perçus. (Cf. Pons, 1992 : 488).
- 7) Enfin, on observe que certains informateurs sont en faveur du maintien des traits linguistiques traditionnels d'une communauté linguistique. Quelques informateurs ayant fait des études supérieures et connaissant le catalan écrit sont conscients de la forte influence des dialectes orientaux sur les dialectes occidentaux,¹ et pour cette raison utilisent la prononciation traditionnelle [a] qu'ils jugent positive.

5.3. Résultats obtenus à partir des émissions télévisées de Lleida

Les résultats provenant des enregistrements d'émissions télévisées nous permettent de distinguer clairement deux types de discours (comme on l'a fait pour les occurrences obtenues des habitants de Lleida). Effectivement, si on observe le pourcentage d'émission des voyelles [a] et [e], on s'aperçoit qu'il n'y a pas de différences remarquables quand on analyse les débats (53 % [a] vs 47 % [e]); mais bien quand on analyse les journaux télévisés (34 % [a] vs 66 % [e]). (Voir la figure 6).

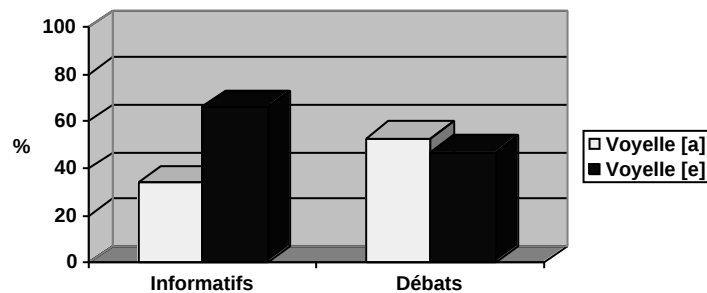


Figure 6 : Émissions des voyelles prétoniques à la télévision de Lleida

¹ Voir Ferrando et Guirau (1983), Martí (1985) et Pueyo (1980).

L'analyse probabiliste de la tendance à maintenir la voyelle [a] indique que dans les journaux télévisés, [a] présente une faible probabilité d'émission (0.34) et que, dans les débats, cette forme subit probablement des alternances avec l'autre voyelle [e] (0.53 de [a]).

En outre, si l'on analyse l'incidence du sexe des locuteurs, on observe qu'il n'y a pas de différences significatives pour l'utilisation des voyelles [e] et [a]. Les seules différences observées sont liées à la situation de communication. (Voir le tableau 3)

INFORMATIONS		DÉBATS	
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
0.39	0.27	0.49	0.54

Tableau 3 : Probabilité de prononciation de la voyelle [a] à la télévision

6. Conclusions

Les résultats obtenus montrent un comportement linguistique identique entre les habitants et les locuteurs de la télévision de Lleida. En ce sens, on observe, comme prévu, un processus de changement qui tend à remplacer la voyelle prétonique [a] par [e] dans des situations de communication formelles, ce qui provoque l'abandon d'un des traits traditionnellement les plus distinctifs du vocalisme atone du catalan nord-occidental.

Pourtant, ce processus de changement n'est pas achevé à Lleida, comme on l'observe dans les données des discours plus spontanés (provenant d'interviews et de débats télévisés) mais comme le changement est renforcé par l'école (on a vu que la connaissance du catalan écrit explique de façon évidente la progression du changement phonique) et par la télévision locale, on peut prévoir que dans quelques années le processus se sera plus étendu, surtout parce que de plus en plus le catalan écrit se connaîtra mieux.

Par ailleurs, l'analyse des représentations des locuteurs permet de renforcer encore l'idée d'un changement linguistique opérationnel par groupes sociaux déterminés. En ce sens, il est important de tenir compte du fait que, en général, les locuteurs qui utilisent moins la voyelle [a] sont ceux qui la tolèrent le moins et qu'il y a une corrélation importante entre fréquence d'usage et tolérance de [a].

En outre, ce processus de changement n'est pas influencé par les dialectes orientaux, puisque la nouvelle voyelle [e] est plus éloignée de la voyelle qu'utilisent les locuteurs des dialectes orientaux en position prétonique ([ɐ]). Il est donc intéressant de se rappeler qu'il y a des jeunes gens de Lleida qui jugent la voyelle [a] comme une forme originale des dialectes orientaux et qui, par conséquent, la considèrent une voyelle étrangère.

Ces résultats permettent d'observer les variations de différents phénomènes linguistiques comme partie intégrante d'un système qui évolue parallèlement à la société. Au vu de ce que je viens d'exposer, il est absolument nécessaire de prendre conscience que l'évolution linguistique de chaque ville ou territoire est gouvernée par différentes normes internes et externes, lesquelles s'expliquent par des caractéristiques conjoncturelles.

7. Références bibliographiques

- Alturo, N. ; Turell, M.T. (1990) « Linguistic change in El Pont de Suert : the study of Variation of /Z/. » *Language Variation and Change*, vol 2, n 1, pp. 19-30.
- Alturo, N. (1995) « La variació d'haver auxiliar en el català nord-occidental. » In. Turell, M.T. (ed.) *La Sociolingüística de la Variació*. Barcelona, PPU, pp.221-255.
- Badia I Margarit, A._M. ([1951] 1984) *Gramàtica Històrica Catalana*. Tres i Quatre. València.
- Boix, E. ; Payrató, Ll. (1997) « An overview of catalan sociolinguistics and pragmatics (1989-1996). » *Catalan Review*, vol IX, n. 2, pp.317-403.
- Carrera-Sabaté, J. (1995) « Canvi lingüístic i escolarització en català a Lleida. » *Jornades sobre llengua i ensenyament*, vol I, pp. 36-52.
- Carrera-Sabaté, J. (1999) *L'alternança a/e al Segrià*. Tesi doctoral. Universitat de Barcelona.
- Carrera-Sabaté, J. (2001a) « La normativització del català modifica els hàbits fonètics dels parlants ? » *Llengua i literatura*, vol 12, pp. 175-199.
- Carrera-Sabaté, J. (2001b) « Algunes consideracions generals sobre l'anàlisi acústica de [e] i [a] àtones » *Estudios de Fonètica Experimental*, vol 11, pp. 67-87.
- Carrera-Sabaté, J. (2002) « L'estadística en l'anàlisi de la variació fonètica: una aplicació del programa Goldvarb » *Noves SL*, pp. 1-5. (<http://cultura.gencat.es/llengcat/noves/hemeroteca/metodologia/carrera>)
- Carrera-Sabaté, J. ; Fernandez-Planas, A.M. ; Matas-Crespo, J. (1999) « Estudi contrastiu de vocals mitjanes del català oriental central i nord-occidental. » *Actes del 1r Congrés de fonètica experimental*. Tarragona, Universitat de Tarragona, pp. 143-149.
- Cedergren, H. ; Sankoff, D. (1974) « Variables rules : performance as a statistical reflection of competence » *Language*, vol. 50, pp. 333-355.
- Colomina, J. (1999) *Dialectologia catalana. Introducció i guia bibliogràfica*. Alacant. Universitat d'Alacant.
- Creus, I. (2000) « La correcció lingüística en els mitjans de comunicació orals: la ràdio a Lleida. » In Julià, J. (ed.) *Llengua i ús a les terres de Ponent. Criteris i àmbits d'aplicació*. Lleida, Pagès Editors, pp.87-103.
- Escrivà, V. (1993) « Aproximació sociolingüística al procés d'assimilació de la variable [E] àtona final a Oliva. » In Alemany, R ; Ferrando, A. ; Messeguer, Ll. (eds.) *Actes del IXè Col·loqui Internacional de Llengua i Literatura Catalanes*. Montserrat, PAM, pp. 146-160.
- Ferrando, A. ; Guirau, A. (1983) « Particularitats fonètiques i anivellament geolingüístic a la comarca de Morella. » *L'Espill*, vol XVII-XVIII, pp. 209-230.
- Gesell, A. ([1940] 1981) *El niño de 5 a 6 años*. Barcelona, Paidós. [Trad. De : *The Child from Five to Ten*. (cap. 5 et 6)].
- Gili I Gaya, S. (1931) *Estudi fonètic del parlar de Lleida. Miscel·lània Filològica dedicada a D. Antoni M. Alcover*. Palma de Mallorca, Círculo de estudios.
- Gimeno, F. ; Montoya, B. (1989) *Sociolingüística*. Universitat de València. València.
- Gregory, M. ; Carroll, S. ([1978] 1986) *Lenguaje y situación. Variedades del lenguaje y sus contextos sociales*. México, Fondo de Cultura Económica. [Trad. De : *Language and Situation. Language Varieties and their Social Contexts*.]
- Halliday, M. A. K. (1976) *Language as Social Semiotic: The Social Interpretation of Language and Meaning*. London, Routledge & Kegan Paul.
- Iec ([1990] 1998) *Proposta per a un estàndard oral de la llengua catalana. I. Fonètica*. Barcelona, IEC.
- Janson, T. (1983) « Sound change in perception and production. » *Language* vol 59, 1 pp. 18-34.
- Labov, W. (1966a) *The social stratification of English in New York City*. Washington D.C, Center for Applied Linguistics.
- Labov, W. (1966b) « Hypercorrection by the lower middle class as a factor in linguistic change. » In Bright, W. (ed.) *Sociolinguistics. Proceedings of the UCLA Sociolinguistics Conference*. The Hague-Paris, Mouton, pp. 84-102.
- Labov, W. (2001) *Principles of Linguistic Change. Vol 2 : Social Factors*. Massachusetts. Blackwell.
- Martí, J. (1985) « Dialectologia social. Estudi de les localitats de Marcà, La Torre de Fontaubella, Margalef de Montsant i Alió. » *Actes del VIIè col·loqui Internacional de Llengua i Literatura Catalanes*. Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, pp. 545-583.

- Moll, F. d B. ([1952] 1991) *Gramàtica històrica catalana*. València. Universitat de València.
- Moreno, F. (1994) « Status quaestionis : sociolingüística, estadística e informática. » *Lingüística*, vol 6, pp.95-154.
- Montoya, B. (1989) « Estratificació de la variació lingüística a Peter. » In Gimeno, F. ; Montoya, B. (eds.) *Sociolingüística*. Universitat de València. València, pp. 67-95.
- Montoya, B. (1995) « L'observació del canvi fonològic en el català balear » In. Turell, M.T. (ed.) *La Sociolingüística de la Variació*. Barcelona, PPU, pp. 165-220.
- Ohala, J. (1981) « The listener as a source of sound change » In. Masek, C.S. ; Hendrick, R.A. ; Miller, M. F. (eds.) *Papers from the Parasession on Language and Behavior*. Chicago, CLS, pp. 178-203.
- Palmada, B. (1994) *La fonologia del català. Els principis generals i la variació*. Barcelona, UAB.
- Pla, J. (1995) « L'obertura de la vocal neutra a Barcelona : el xava i altres variants » In. Turell, M.T. (ed.) *La Sociolingüística de la Variació*. Barcelona, PPU, pp. 117-138.
- Plaza, C. (1995) « Lleialtat lingüística, edat i nivell educatiu. La e posttònica a la Conca de Barberà. » In. Turell, M.T. (ed.) *La Sociolingüística de la Variació*. Barcelona, PPU, pp. 117-138.
- Pons, L. (1992) *Iodització i apitxament al Vallès*. Barcelona, IEC.
- Pradilla, M.A. (1993) « Un cas de sociolingüística catalana: la prepalatal sonora benicarlanda. » In Alemany, R ; Ferrando, A. ; Messeguer, Ll. (eds.) *Actes del IXè Col·loqui Internacional de Llengua i Literatura Catalanes*. Montserrat, PAM, pp. 146-160.
- Pradilla, M.A. (1995) « El desafricament prepalatal intervocàlic al català de transició nord-occidental Valencià. » In. Turell, M.T. (ed.) *La Sociolingüística de la Variació*. Barcelona, PPU, pp. 53-116.
- Pueyo, M. (1980) « Vikings i pagesos: una batussa continuada. Assaig per a un estudi de les relacions interdialectals en català. » *Treballs de Sociolingüística Catalana*, vol III, pp. 83-102.
- Recasens, D. (1986) « Temes de variació dialectal. » *Actes del Setè Col·loqui internacional de llengua i literatura catalanes*. Barcelona, PAM, pp. 523-544.
- Recasens, D. ([1991] 1996) *Fonètica descriptiva del català*. Barcelona, IEC.
- Roberts, J. ; Labov, W. (1995) « Learning to talk Philadelphian: Acquisition of short a by preschool children. » *Language Variation and Change*, vol 7, pp. 101-112.
- Sistac, R. (1992) « El dialecte nord-occidental en els àmbits d'actuació formals. » *Jornades de la secció filològica de l'IEC a Lleida*. Barcelona, IEC, pp. 39-43.
- Solans, E. (1996) *Estudi fonètic sobre la parla de Lleida*. Lleida. IEI.
- Spillner, B. (1987) « Style and register. » In Ammon, U. ; Dittmar, N. et Mattheier, J. (eds.) *Sociolinguistics*. Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 273-285.
- Turull, A. (1990) « Notes sobre el lleidatà » *Ilerda Humanitats*, vol XLVIII, pp. 201-206.
- Veny, J. (1982³) *Els parlars catalans*. Palma de Mallorca. Raixa.
- Zamora, F.J. (1986) « Algunos aspectos psicolingüísticos y contextuales de la variación lingüística. » *Anuario de Lingüística hispánica. II*. Valladolid. Universidad de Valladolid, pp.277-323.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce numéro depuis près d'un an.

Et tout d'abord **Les auteurs**

Nathalie BINISTI - Université de Provence (France)

binisti@caramail.com

Thierry BULOT - Université de Rouen & Université de Rennes 2 (France)

thierry.bulot@free.fr

Louis-Jean CALVET - Université de Provence (France)

louis-jean.calvet@wanadoo.fr

Josephina CARRERA-SABATE - Université de Barcelone et Université de Lleida (Espagne)

josefinacarrera@teleline.es

Sarah-Jane CONRAD, Alexis MATTHEY Université de Neuchâtel (Suisse) et Marinette MATTHEY Universités de Genève et de Neuchâtel (Suisse)

Marinette.Matthey@unine.ch

E. DORIER-APPRILL et Cécile VAN DEN AVENNE - Ecole Normale Supérieure de Lyon (France)

cvandenavenne@hotmail.com

Laur ELKE - Chercheure indépendante - Montréal (Québec)

elkelaur@olf.gouv.qc.ca

Médéric GASQUET-CYRUS - Université de Provence (France)

medericgc@hotmail.com

Dominique KINGLER - Université de Paris III: Sorbonne nouvelle (France)

dominique.kingler@paris3.sorbonne.fr

Normand LABRIE et Marcel GRIMARD - Université de Toronto (Canada)

nlabrie@oise.utoronto.ca

Bernard LAMIZET - Institut d'Études Politiques de Lyon (France)

bernard.lamizet@univ-lyon2.fr

David MATHESON - University College Northampton (United Kingdom)

david.matheson@northampton.ac.uk

Lorenza MONDADA - Université de Lyon II (France)

lorenza.mondada@univ-lyon2.fr

Tous les lecteurs extérieurs qui ont accepté de lire et relire les textes que nous leur soumettions :

Sonia BRANCA, Université de Paris 3 (France)

branca@msh-paris.fr

Claudine BAVOUX, Université de la Réunion (France)

Claudine.Bavoux@univ-reunion.fr

Gabriel BERGOUGNIOUX, Université d'Orléans (France)

g.bergognioux@univ-orleans.fr

Jacqueline BILLIEZ, Université de Grenoble III (France)

jacqueline.billiez@u-grenoble3.fr

Claire BLANCHE-BENVENISTE, Université de Provence (France)

claire@newsup.univ-mrs.fr

Patrice BRASSEUR, Université d'Avignon (France)

patrice.brasseur@univ-avignon.fr

Véronique CASTELLOTTI, Université de Tours (France)

castellotti@rabelais.univ-tours.fr

Robert CHAUDENSON, Université de Provence (France)

chaudens@newsup.univ-mrs.fr

Louise DABENE, Université de Grenoble 3 (France)

dabenel@u-grenoble3.fr

Christine DEPREZ, Université de Paris V (France)

deprez@paris5.sorbonne.fr

Marie-Christine HAZAL-MAZIEUX, Université de Provence (France)

hazael@newsup.univ-mrs.fr

Gudrun LEDEGEN, Université de la Réunion, LCF-UMR du CNRS (France) –

Gudrun.Ledegen@univ-reunion.fr

Brian MAC KAY (Nouvelle Zélande)

d.mckay@xtra.co.nz

Dalila MORSLY, Université d'Angers (France)

Dalila.Morsly@univ-angers.fr

La Directrice de Kachina (Centre de recherches en sciences du langage, communication, sémiologie et didactique reconnu dans le cadre des BQR) Membre de DYALANG (Université de Rouen)

Isabelle PIEROZAK, Université de Tours (France)

pierozak@univ-tours.fr

Tous les membres du **comité scientifique** de **Marges Linguistiques** et tout spécialement :

Josiane BOUTET, Université de Paris VII (France)

josiane.boutet@linguist.jussieu.fr

Alain GIACOMI, Université de Provence (France)

agiacom@aixup.univ-aix.fr

Monica HELLER, Université de Toronto (Canada)

mheller@oise.utoronto.ca

Claudine MOÏSE, Université d'Avignon (France)

claudine.moise@univ-avignon.fr

Didier DE ROBILLARD, Université de Tours (France)

derobillard@rabelais.univ-tours.fr

Daniel VÉRONIQUE, Université de Paris 3 (France)

daniel.veronique@paris3.sorbonne.fr

Lorenza MONDADA, Université de Lyon 2 (France)

lorenza.mondada@unibas.ch

Tous les membres du **comité de rédaction** de **Marges Linguistiques** et tout spécialement :

Michèle MONTE, Université de Toulon (France)

monte@univ-tln.fr

Veronique MAGAUD, Chercheure indépendante (France)

magaudv@wanadoo.fr

Philippe Rapatel, Université de Clermont Ferrant (France)

philippe.rapatel@wanadoo.fr

Yvonne TOUCHARD, Iufm Aix-Marseille (France)

ytouchard@wanadoo.fr

L'ensemble des **correspondants** de **Marges Linguistiques** et tout spécialement

Philippe BLANCHET, Université de Rennes,

philippe.blanchet@uhb.fr

William J. CARRASCO, Austin Peay State University (Angleterre)

billcarrasco@hotmail.com

Jacques GUILHAUMOU, Ecole Normale Supérieure de Lyon (France)

Jacques.Guilhaumou@newsup.univ-mrs.fr

Enfin et pour conclure, nous remercions tout particulièrement Thierry BULOT (Universités de Rouen et Rennes 2, France (Thierry.Bulot@free.fr)), Cécile BAUVOIS (Université de Mons, Belgique (Cecile.Bauvois@umh.ac.be)) qui ont dirigé ce numéro sans ménager leurs efforts ; ainsi que Véronique FILLOL (Université de Nouvelle Calédonie (vero.fillol@lagoon.nc)) qui a su accompagner ce numéro avec talent.

Vous souhaitez faire part de vos suggestions ? marges.linguistiques@wanadoo.fr

Marges linguistiques – Numéro 3, Mai 2002

216

<http://www.marges-linguistiques.com> - M.L.M.S. éditeur - 13250 Saint-Chamas



Introduction

La rubrique *Forums de discussion* du site **Marges Linguistiques** entend essentiellement fournir à des groupes de recherches déjà existants en sciences du langage ou à des particuliers (linguistes confirmés) souhaitant instaurer un espace de réflexion et de dialogues, l'architecture informatique nécessaire et la vitrine Web du site **Marges Linguistiques** qui permettront aux usagers du site de choisir un ou plusieurs groupes de discussions, de s'y inscrire et d'y participer. En outre chaque groupe peut bénéficier tout d'abord d'une bibliothèque pour entreposer librement ses ressources documentaires de base, ses comptes-rendus d'activité et ses annexes.

La durée minimale d'existence d'un groupe de discussion est fixée à 3 mois, afin d'éviter de trop nombreux remaniements techniques, en revanche nous ne fixons aucune limite maximale, certains groupes pouvant perdurer plusieurs années. La gestion de chaque groupe de discussion se fait librement par chaque groupe de recherche qui prend l'initiative de créer, par notre entremise et grâce aux moyens qui lui sont fournis par **Marges Linguistiques** bénévolement et gratuitement, son propre forum. De même, la responsabilité de chaque modérateur de groupe est ainsi engagée (respect de la thématique choisie, respect des personnes, respect de la « Netiquette »).

Les usagers qui souhaitent soit visualiser des discussions en cours, soit s'inscrire dans l'un des groupes de discussions sont invités à se rendre directement à la page Les groupes de discussion de Marges Linguistiques ou selon leur souhait à celle de Table ronde — questions impertinentes.

Ceux ou celles qui aspirent à créer leur propre groupe de discussion en profitant des moyens techniques mis à leur disposition sont invité(e)s à prendre connaissance attentivement des informations données dans les paragraphes ci-dessous.

Créer un groupe de discussion sur le site de Marges Linguistiques

Dès lors qu'un thème de discussion dans le domaine des sciences du langage est proposé puis admis par le comité de rédaction de ML, la mise en place effective est rapide et le groupe de discussion devient opératoire en quelques jours. La procédure de création d'un groupe de discussion est simple, elle comporte 3 étapes :

- Prise de contact avec le comité de rédaction pour faire part de votre projet de création d'un groupe de discussion. Indiquez l'intitulé de la thématique que vous souhaitez aborder et joignez si possible un bref descriptif. N'oubliez pas de joindre votre email pour que nous puissions vous répondre aussitôt. Ecrire à marges.linguistiques@wanadoo.fr
- Pour que nous puissions mettre en ligne sur le site l'accès au groupe et procéder à une première configuration du profil de votre groupe de discussion, nous vous demandons de remplir soigneusement le formulaire électronique réservé à cet effet (http://marges.linguistiques.free.fr/forum_disc/forum_disc_form1/formulaire.htm).

Ce formulaire, relativement détaillé, est un peu long mais nous permet de mettre à votre disposition plus sûrement, plus rapidement et plus précisément un service de qualité. Si vous souhaitez recevoir une aide écrivez à la revue, sachez cependant que tous les réglages des différents paramètres de votre groupe de discussion pourront être modifiés par vos soins à tout moment et très directement auprès du serveur de listes eGroups.fr (sans passer à nouveau par ML). En effet, dès que votre groupe de discussion est créé, vous en devenez l'animateur et le modérateur.

- La dernière étape, consiste simplement, à nous transmettre (format [.doc] reconverti par nos soins en [.pdf]) les premiers éléments de votre bibliothèque de groupe. Cette étape n'est d'ailleurs pas indispensable et il vous revient de juger de l'opportunité de mettre en ligne ou pas, des textes fondateurs (par exemple : programme de recherche, développement de la thématique que vous souhaitez mettre en discussion, etc.). Un compte rendu hebdomadaire, mensuel ou trimestriel des discussions (fichier attaché .doc) est souhaitable afin que les usagers du site puissent télécharger à tout moment un fragment des discussions ou lire sur la page-écran de votre groupe les textes les plus récents. Ce compte rendu n'est pas obligatoire mais peut vous permettre d'intéresser un plus grand nombre de personnes.

Les groupes de discussion(s) actuels

Forum-LaLiF: LAngue et LIttérature Française / French LAnguage and Literature

Modérateur : M. Michel Gailliard, Université de Toulouse II : Le Mirail

Pour vous inscrire, écrire à gailliar@univ-tlse2.fr ou forum_lalif-subscribe@yahoogroupes.fr sans oublier d'indiquer votre nom et votre adresse email.

ALDL-acquisition: Appropriation des Langues et Dysfonctionnements Langagiers

Modérateurs : M. Alain Giacomi et M. Michel Santacroce, Université de Provence

Pour vous inscrire, écrire à aldl_acquisition-subscribe@yahoogroupes.fr sans oublier d'indiquer votre nom et votre adresse email.

Chaos-Lng – Débat sur les implications de la théorie du chaos appliquée à la linguistique

Modérateur : M. Didier de Robillard, Université de Tours

Pour vous inscrire, écrire à chaos_lng-subscribe@yahoogroupes.fr sans oublier d'indiquer votre nom et votre adresse email.

Dyalgest

Modérateur : Didier Morel didier-morel@univ-rouen.fr

Pour vous inscrire, écrire à dialgest-subscribe@yahoogroupes.fr sans oublier d'indiquer votre nom et votre adresse email.

Vous souhaitez créer un groupe ? Ecrire à marges.linguistiques@wanadoo.fr

Marges linguistiques – Numéro 3, Mai 2002

218

<http://www.marges-linguistiques.com> - M.L.M.S. éditeur - 13250 Saint-Chamas



La rubrique *Forum des revues*, animée sur le site Internet de **Marges Linguistiques** par Thierry Bulot (Université de Rouen, France), propose deux types de service complémentaires, à l'attention des chercheurs et enseignants en Sciences du Langage :

1. Une liste des revues du domaine (liste non exhaustive et non contractuelle) avec notamment leurs coordonnées et, à chaque fois que cela est possible, une description de la politique éditoriale de chaque revue.

Les revues absentes de la liste et qui souhaitent y figurer sont invitées à contacter le responsable du Forum des revues en écrivant à thierry.bulot@free.fr

2. Une base de données qui permet de remettre dans le circuit de lecture des documents épuisés mais paraissant toujours importants à la connaissance du champ. (voir Fonds Documentaires de Marges Linguistiques).

Les documents téléchargeables (format .pdf) sont de deux types :

a. Des articles publiés dans des numéros de revue épuisés. Les auteurs doivent pour ce faire obtenir et fournir l'autorisation de l'éditeur initial de leur texte pour cette nouvelle mise à disposition de leur écrit. Mention doit être faite des revues-sources de chaque article soumis au Forum des Revues.

b. Des numéros épuisés de revues. Les responsables du numéro doivent obtenir l'accord de la rédaction de la revue ainsi que celui des auteurs pour soumettre au Forum des Revues une partie ou la totalité des articles d'un volume.

Les conditions générales et les quelques contraintes qui s'appliquent aux articles déjà publiés et destinés à l'archivage et à la présentation sur le site Web de Marges Linguistiques, peuvent être appréciées en lisant les pages web de cette rubrique ou encore en téléchargeant le fichier " Cahiers des charges ". Pour ce faire, rendez-vous sur le site de **Marges Linguistiques** :

<http://www.marges-linguistiques.com>

Vous souhaitez soumettre des articles de revues ? Ecrire à thierry.bulot@free.fr

**Médiatisation et médiation pédagogique dans un environnement multimédia
Le cas de l'apprentissage de l'anglais en Histoire de l'art à l'université**

Par Rézeau Joseph (2001)
Université Bordeaux II, France.

Résumé

Cette thèse relate une recherche-action en didactique de l'anglais de spécialité en lien avec les environnements d'apprentissage multimédias. Le versant « recherche » fait appel aux disciplines connexes de la philosophie de l'éducation, de la psychologie de l'apprentissage, de la linguistique appliquée et des sciences cognitives pour forger des outils théoriques. Nous revisitons les modèles ternaires de la situation pédagogique, d'abord pour y redéfinir la place du processus d'enseignement puis pour y introduire les instruments d'enseignement, ce qui nous amène à proposer un modèle nouveau, le carré pédagogique. Les concepts de médiatisation et de médiation sont redéfinis à la lumière de la théorie des situations d'activités instrumentées de Rabardel. Les conceptions et approches de la didactique des langues étrangères de la seconde moitié du XXe siècle sont examinées du point de vue de la situation pédagogique et de la place qu'elles font aux instruments didactiques. Le versant « action » de la recherche conduit au développement d'un didacticiel multimédia dont on fait l'hypothèse qu'il amènera une amélioration de la motivation et des stratégies d'apprentissage de la population cible. On formule une deuxième hypothèse selon laquelle la valeur de la médiation exercée par l'instrument multimédia est fonction de l'action de médiatisation exercée par l'enseignant. Le dispositif a fait l'objet d'une expérimentation in situ pendant six ans, période au cours de laquelle des données ont été recueillies a) par enquêtes et questionnaires, b) par enregistrement informatique de la trace du parcours des utilisateurs et c) par enregistrement audio d'interactions verbales. Les données des types a) et b) ont été analysées par l'analyse factorielle de correspondances et celles de type c) par les méthodes de l'analyse du discours.

Abstract

This PhD thesis relates an action research in the domains of CALL. This research aims at change in and improvement of, an ESP context, thanks to the introduction of innovating technologies and critical reflection. The theoretical and research literature from the fields of education, learning psychology and second language acquisition is examined, to identify relevant hypotheses and models. Some ternary models of the learning situation are examined, and the position of the teaching process is re-defined. In order to introduce CALL teaching materials in that situation, a new, quaternary model is proposed. The concepts of mediatisation and mediation are re-defined in the light of Rabardel's own concepts of instrumentalisation and instrumentation. The « action » part of the research consists in the development of a multimedia educational software which « it is hypothesised » will have beneficial effects on the motivation and learning strategies of our students. A secondary hypothesis is that the mediational value of the multimedia instrument thus created is directly dependent on the mediatisation action of its author. This software has been trialled over a period of six years, during which data has been collected and saved in three forms: answers to questionnaires, tracking user activity into computer log files and recording verbal interaction of students working in pairs at the computer. This data has subsequently been submitted to quantitative and qualitative analysis, multiple analysis, and discourse analysis.

2 volumes – 696 pages

Téléchargement :

http://marg.lng2.free.fr/documents/the0012_rezeau_j/the0012a.pdf

http://marg.lng2.free.fr/documents/the0012_rezeau_j/the0012b.pdf

**L'interaction exolingue : analyse de phénomènes métalinguistiques.
Continuité et discontinuité entre situation d'enseignement/apprentissage
et situation « naturelle »**

Par Ishikawa Fumiya(2002)

Université Paul Valéry - Montpellier III, France

Résumé

Notre intérêt porte sur les activités métalinguistiques, censées contribuer à l'appropriation de langue et qui sont produites en situation d'interaction « exolingue » (ou en milieu dit « naturel ») et/ou en classe de français. Nous avons comme fil directeur le questionnaire suivant. Quelles sont les ressemblances et les différences entre les activités métalinguistiques en milieu « naturel » et celles qui apparaissent en classe de langue ? Parmi les activités métalinguistiques en milieu « naturel », lesquelles sont considérées comme favorables à l'appropriation de la langue ? Enfin, dans quelle mesure l'analyse des échanges verbaux en milieu « naturel » peut-elle apporter une contribution à la didactique des langues et des cultures ? Notre réflexion est fondée sur les corpus que nous avons recueillis dans des classes de langue destinées aux Japonais résidant en France ainsi que dans des situations de contact avec des Français que vivent souvent ces Japonais : interaction du type « demande d'information » (dans un office de tourisme ou dans la rue) et négociation commerciale dans un magasin. L'observation de ces corpus nous a amené à dire qu'en milieu « naturel », la parole que son interlocuteur natif a produite dans le but de prévenir un problème de communication comme malentendu peut être considérée comme favorable à l'appropriation. D'où la conclusion : pour que les non natifs puissent s'approprier la langue en milieu « guidé », l'enseignant devra prendre en compte les activités favorables à l'appropriation de la langue en milieu « naturel ». Et en ce sens, la formation de l'enseignant devra se diversifier. C'est peut-être dans cette perspective que l'analyse des échanges verbaux peut en milieu « naturel » apporter une contribution à la didactique des langues.

Abstract

By observing some situations, this work aims to show by which linguistic activities a non-native speaker acquires a foreign language through an exolingistic interaction in the so called « natural » situation and how this process is different from what happens in so called institutional situation of the language class. We are particularly interested in the metalanguage employed in situations of interaction where that metalanguage serves to teach or make lean a language. The observation of the corpus constituted by the speeches collected in these two situations desires, above all, to remain mindful of describing the social, linguistic, ethnomethodological, and interactional characteristics of verbal exchanges between native speaker and non-native speaker in « natural » situation and those of the interactions in language class, in order to circumscribe the metalinguistic dimensions of each of the two types of situations. After an examination of the traditional, that is semiotic and linguistic, conceptions of metalanguage from the point of view of interaction, we draw out the metalinguistic specificities of discourse practiced between native speaker and non-native speaker in « natural » situation compared with what we have observed in language class. This comparison makes it possible to show that in « natural » situation, while metalanguage is employed in particular to establish an intercomprehension, the non-native speaker may acquire the language by taking into consideration what we call a « professorial « enunciator » » in the metalinguistic speech of his or her interlocutor, that is by concentrating his or her own attention on the linguistic form as well as on the content of metalinguistic production of the native speaker, by which that native speaker avoids a misunderstanding or a failure of intercomprehension. This is what the pedagogy of languages and cultures will have to take into consideration so as to make the greatest possible contribution to the practice of learning language in « natural » situation.

1 volume – 506 pages

Téléchargement :

http://marg.lng2.free.fr/documents/the0011_ishikawa_f/the0011.pdf

**Vous souhaitez archiver et faire diffuser votre thèse en Sciences du Langage ?
Ecrire à marges.linguistiques@wanadoo.fr**

Présentation générale

La revue **Marges Linguistiques** (ML) s'adresse prioritairement à l'ensemble des chercheurs et praticiens concernés par les questions s'inscrivant dans le vaste champ des sciences du langage. Publiée sur Internet, **Marges Linguistiques** - revue électronique semestrielle entièrement gratuite - entend rassembler, autour de thèmes spécifiques faisant chacun l'objet d'un numéro particulier, des articles scientifiques sélectionnés selon de stricts critères universitaires: respect des normes des publications scientifiques, soumission des articles à l'expertise de deux relecteurs, appel à des consultants extérieurs en fonction des domaines abordés.

ML souhaite allier, dans un esprit de synthèse et de clarté, d'une part les domaines traditionnels de la linguistique: syntaxe, phonologie, sémantique; d'autre part les champs plus éclatés de la pragmatique linguistique, de l'analyse conversationnelle, de l'analyse des interactions verbales et plus largement, des modalités de la communication sociale; enfin les préoccupations les plus actuelles des sociolinguistes, psycholinguistes, ethnolinguistes, sémioticiens, pragmaticiens et philosophes du langage.

Dans cet esprit, ML souhaite donner la parole aux différents acteurs du système universitaire, qui, conscients de l'hétérogénéité des domaines concernés, s'inscrivent dans une démarche résolument transdisciplinaire ou pluridisciplinaire. Lieu d'échange et de dialogue entre universitaires, enseignants et étudiants, la revue Marges Linguistiques publie en priorité des articles en langue française tout en encourageant les chercheurs qui diffusent leurs travaux dans d'autres langues à participer à une dynamique qui vise à renforcer les liens entre des univers scientifiques divers et à mettre en relation des préoccupations linguistiques variées et trop souvent séparées.

Au delà de cette première mission, **Marges Linguistiques** offre sur Internet une information détaillée et actualisée sur les colloques et manifestations en sciences du langage, un ensemble de liens avec les principaux sites universitaires et avec de nombreux laboratoires et centres de recherche, notamment dans la communauté francophone. A noter enfin qu'un espace « thèses en ligne », mis à disposition des chercheurs et des étudiants, permet à la fois d'archiver, de classer mais aussi de consulter et de télécharger, les travaux universitaires les plus récents en sciences du langage que des particuliers souhaitent livrer au domaine public.

Inscription / Abonnement

L'abonnement à **Marges Linguistiques** est entièrement gratuit. Faites le geste simple de vous inscrire sur notre liste de diffusion en envoyant un mail (blanc) à :

inscriptions.ML@wanadoo.fr

ou encore plus directement à abonnements1_ML-subscribe@yahooogroupes.fr (8 listes d'abonnement sont à votre service, de abonnements1_ML-subscribe@yahooogroupes.fr à abonnements8_ML-subscribe@yahooogroupes.fr)

Hébergement de colloques

Les organisateurs de colloques qui souhaitent bénéficier d'un hébergement gratuit sur le réseau (pages html) par le biais de **Marges Linguistiques** et d'une présentation complète d'actes avant, pendant et/ou après publication papier peuvent nous contacter en écrivant à information.ML@wanadoo.fr. A noter également que la récente création de la collection **Marges Linguistiques** – L'Harmattan, sous la direction de M. *Thierry Bulot* (université de Rouen) et de M. *Michel Santacroce* (Cnrs, Université de Provence), permet d'envisager simultanément, à des conditions avantageuses, une publication électronique et papier.

Base de données textuelles

Afin de constituer un fond documentaire en sciences du langage, gratuit, facile d'accès et consultable par tous, **Marges Linguistiques** s'engage à archiver tous les textes concernant ses domaines de prédilection, présentant un intérêt scientifique et une présentation générale conforme aux critères usuels des publications scientifiques. Cette base de données ne peut exister que grâce à vos contributions que nous espérons nombreuses et de qualité. Outre les thèses en Sciences du Langage que vous pouvez nous adresser à tous moments, les republications d'articles, il est désormais possible de nous faire parvenir régulièrement (1) des documents de travail, (2) des communications proposées lors de colloques, (3) des articles divers encore non publiés dans la presse écrite (par exemple en version d'évaluation), et ce, en français ou en anglais. Dans tous les cas écrire à contributions.ML@wanadoo.fr sans oublier de mentionner votre email personnel ou professionnel, votre site web personnel éventuellement, sans oublier non plus de prévoir un court résumé de présentation (si possible bilingue) et quelques mots-clés (bilingues également) pour l'indexation des pièces d'archives. Vos documents, aux formats .doc ou .rtf, seront enfin joints à vos messages. Grâce à votre participation, nous pouvons espérer mettre rapidement en ligne une riche base de données, soyez en remerciés par avance.

Les rubriques en ligne

Six nouvelles rubriques ont vu le jour en 2001 - désormais en ligne sur le site de **Marges Linguistiques**: (1) Une rubrique *annuaires* ; (2) une rubrique *éditeurs* qui indique les hyperliens avec plusieurs centaines d'éditeurs francophones et anglophones mais permet également des recherches en ligne sur des bases de données spécialisées ou encore la commande d'ouvrages neufs ou d'occasion ; (3) une rubrique *emplois universitaires* qui permet des recherches rapides sur les cinq continents et dans environ une centaine de pays ; (4) une rubrique *outils linguistiques* - permettant aussi bien de télécharger librement de nombreuses polices de caractères spécifiques que de consulter en ligne des dictionnaires et encyclopédies francophones et anglophones ou encore d'accéder aux nombreux services de traduction disponibles sur le réseau ; (5) une rubrique *recherches sur le web francophone et mondial* qui vous propose plusieurs milliers de moteurs et d'annuaires internationaux; (6) enfin une rubrique *annonces* destinée à vous fournir des informations brèves et rapidement actualisées.

Le moteur de recherche Aleph-Linguistique

Aleph est un nouveau moteur de recherche, créé à l'initiative d'Alexandre Gefen et Marin Dacos, spécialisé dans le domaine des sciences humaines et sociales, au moment où la croissance exponentielle du web dépasse les capacités des moteurs généralistes. Résultat de la coopération de Fabula.org (<http://www.fabula.org> site spécialisé dans les études et critiques littéraires), de Revues.org (<http://www.revues.org> fédération de revues en sciences humaines et sociales) et de Marges Linguistiques.com (<http://www.marges-linguistiques.com> site-portail et revue en sciences du langage), Aleph guide vos pas dans un Web de plus en plus difficile d'accès. Pour faire référencer vos sites sur *Aleph-Linguistique*, rendez-vous à <http://marges.linguistiques.free.fr/moteur/formulaire.htm>

Marges Linguistiques recherche des correspondants et collaborateurs

L'expansion récente du site **Marges Linguistiques** et le rôle de "portail en sciences du langage" que le site est peu à peu amené à jouer - du moins sur le web francophone - nous incite à solliciter l'aide de nouveaux collaborateurs afin de mieux assumer les différentes missions que nous souhaiterions mener à bien.

- **Marges Linguistiques** recherche des linguistes-traducteurs bénévoles pouvant, sur réseau, corriger les passages incorrects du logiciel de traduction automatique Systran (Altavista). L'effort pouvant être largement partagé (une ou deux pages web par traducteur) - la charge individuelle de travail restera abordable. Langue souhaitée : anglais.
- **Marges Linguistiques** recherche des correspondants bénévoles, intégrés dans le milieu universitaire international, dans la recherche ou dans l'enseignement des langues. Le rôle d'un correspondant consiste à nous faire part principalement des colloques et conférences en cours d'organisation ou encore des offres d'emplois, des publications intéressantes ou de tout événement susceptible d'intéresser chercheurs, enseignants et étudiants en sciences du langage.
- **Marges Linguistiques** recherche des personnes compétentes en matière d'activités sur réseau Internet - Objectifs: maintenance, développement, indexation, relations internet, contacts, promotion, diffusion et distribution.

Pour tous contacts, écrire à la revue marges.linguistiques@wanadoo.fr

Marges Linguistiques : vers une gestion multi-collégiale du multimedia

Une bonne partie des activités du site et le revue internationale en sciences du langage **Marges Linguistiques** étant de nature informatique, toute aide dans les secteurs du multimedia, de la bureautique, de la PAO, des retouches d'images, de l'OCR (reconnaissance de caractères via un scanner et un logiciel adéquat) ; toute aide dans la gestion informatique de différents secteurs du site **Marges Linguistiques**: <http://www.marges-linguistiques.com>: gestion des listes de diffusion, gestion des relations publiques sur réseau Internet, etc .. sera précieuse pour que nous puissions nous acheminer peu à peu vers une gestion multi-collégiale des ressources multimedia mises gratuitement à la disposition de la communauté des linguistes.

Pour tous contacts, écrire à la revue marges.linguistiques@wanadoo.fr

Le groupe de discussion echos_ML : à vous de vous manifester !

La rubrique *Echos* ne peut être pleinement significative que si nous sommes en mesure de proposer une synthèse de vos commentaires, suggestions, critiques par rapport aux numéros de la revue. Dès maintenant, il vous est possible de communiquer et faire partager vos opinions sur les différents textes publiés par la revue, en vous abonnant (gratuitement) au groupe de discussion *echos_ML* créé spécialement en Mai 2001 pour recueillir vos commentaires.

Tous les commentaires, toutes les remarques ou critiques portant sur le fond comme sur la forme, seront acceptés à la condition bien sûr de (1) ne pas être anonymes (2) ne pas avoir un caractère injurieux (3) d'être argumentés. Nous espérons ainsi pouvoir recueillir des avis éclairés qui nous permettront de mieux gérer les orientations éditoriales de la revue et du site web **Marges Linguistiques**.

Nom de groupe :	echos_ML
URL de la page principale :	http://fr.groups.yahoo.com/group/echos_ML
Adresse de diffusion :	echos_ML@yahoogroupes.fr
Envoyer un message :	echos_ML@yahoogroupes.fr
S'abonner :	echos_ML-subscribe@yahoogroupes.fr
Se désabonner :	echos_ML-unsubscribe@yahoogroupes.fr
Propriétaire de la liste :	echos_ML-owner@yahoogroupes.fr

Merci par avance pour vos commentaires et suggestions.

Les échos recueillis par rapport au deuxième numéro de Novembre 2002

Toujours peu d'échos par le biais du groupe de discussions [echos_ML](#) mais en revanche des centaines de messages directs ces derniers mois pour nous faire part essentiellement :

- a- de votre satisfaction par rapport à la revue ML et au site web afférent qui offre de nombreuses ressources que vous avez jugées utiles et pertinentes.
- b- de vos offres de collaborations en matière de traductions (en anglais et en espagnol) dont nous vous remercions chaleureusement.
- c- de votre plaisir, quelquefois de votre enthousiasme, devant la simplicité et l'efficacité du concept « revue de linguistique en ligne ».
- d- de vos encouragements et de vos félicitations qui sont précieux.

En utilisant le biais du groupe de discussion [echos_ML](#) (http://fr.groups.yahoo.com/group/echos_ML) nous devrions pouvoir aller plus loin encore en matière d'interactivité.

Les échos recueillis par rapport à l'annonce d'un numéro hors-série

Vous avez été nombreux à réagir au message « Démocratie en danger » envoyé le 4 mai 2002 à plus de 150 000 internautes. Cinquante-six propositions de contributions ont été enregistrées auxquelles nous donnerons suite dans les semaines à venir.

Novembre 2002 Numéro 4 :

Français

Enjeux des acquisitions grammaticales et discursives en langue étrangère
Numéro dirigé par *Daniel Véronique* (Université de Paris III, Sorbonne, France)

L'analyse de l'appropriation des faits grammaticaux et discursifs en langue étrangère (et éventuellement en langue maternelle) soulève quelques questions théoriques. Doit-on renvoyer à des compétences distinctes les savoirs grammaticaux et discursifs en cours d'acquisition? L'acquisition grammaticale est-elle autonome par rapport à l'acquisition pragmatique? Doit-on considérer que la mise en place de régularités discursives (informationnelles et pragmatiques) favorisent les émergences grammaticales? Les diverses appropriations grammaticales obéissent-elles à la même dynamique que la mise en place de savoir-faire discursifs ?

Sont invitées à participer à ce numéro, des contributions à orientation psycholinguistique et sociolinguistique, analysant des corpus oraux et écrits, en L1 ou en L2, et se réclamant de cadres théoriques divers. Les contributions pourront être rédigées en langue française, anglaise, espagnole ou italienne.

Vos articles peuvent être envoyés jusqu'en septembre 2002 environ.
Les articles scientifiques ayant trait à ce thème devront nous parvenir par email à :
contributions.ML@wanadoo.fr

Langues : français, anglais, espagnol, italien

Anglais

Issues in the analysis of the acquisition of L2 grammar and L2 discourse
Directed by *Daniel Véronique* (University of Paris III, Sorbonne, France)

The analysis of the acquisition of grammar and discourse in L2 (and in L1) raises various theoretical questions. Does grammatical and discourse knowledge as they are being acquired pertain to different types of competence? Is the acquisition of grammar autonomous vis a vis the development of pragmatics? Does the development of discourse organisation (informational and pragmatic) favour the emergence of grammar? Does the development of grammatical features follow the same path as that of discourse features?

Contributions with a psycholinguistic or sociolinguistic orientation, referring to various theoretical backgrounds, based on oral or written data, on L1 or L2 acquisition, are invited. Contributions may be submitted in French, English, Spanish or Italian.

if you are interested, send at your earliest convenience proposals
and/or contributions to contributions.ML@wanadoo.fr

Contributions may be submitted in French, English, Spanish or Italian.

Français**Argots, 'français populaires' et langues populaires**

Numéro dirigé par L.-J. Calvet & P. Mathieu, Université de Provence, France

Les contributions pourraient s'orienter autour de l'un des axes suivants :

- l'argot n'est-il pas un artefact des dictionnaires ? autrement dit, n'aurait-on pas intérêt à considérer l'argot, ou plutôt les argots, comme des variantes de la langue, plus ou moins marginales, ou en voie d'intégration? Dans cette perspective, il serait alors possible de définir des zones de variation possibles et impossibles, des domaines dans lesquels l'innovation (« argotique », mais pas seulement) serait prévisible et bien accueillie, et d'autres où elle apparaîtrait plus improbable. Dans un tel cadre théorique, comment envisager la distinction entre argot et français populaire ? Les contributions pourraient porter également sur les présupposés épistémologiques des dictionnaires d'argot.

- la *vox populi* linguistique ayant tendance à ne voir dans l'argot qu'un phénomène lexical est-elle recevable ? Comment rendre compte alors de phénomènes syntaxiques récents, tels que l'utilisation intransitive de verbes transitifs ? Et quelle place attribuer dans la description de l'argot aux phénomènes accentuels et phonétiques ?

- le numéro pourrait également accueillir des contributions portant sur d'autres langues que le français, et une perspective comparatiste permettrait d'éclairer autrement les deux axes évoqués ci-dessus : les argots comme variantes d'une langue variable, et les niveaux de structuration linguistique affectés en priorité par les argots.

Vos articles peuvent être envoyés jusqu'en février 2003 environ.

Les articles scientifiques ayant trait à ce thème devront nous parvenir par email à :
contributions.ML@wanadoo.fr

Anglais**Slangs, 'français populaire' and social dialects**

directed by L.-J. Calvet & P. Mathieu, University of Provence, France

Papers submitted could deal with one or more of the following themes :

- Isn't slang an « artefact » of dictionaries ? In other words, would it not be better to consider slang (jargon, argot...), or rather slangs (jargons, argots ...), as linguistic variants, which are more or less marginal or in the process of integration to the language? In that perspective, it should be possible to define possible and impossible zones of variation, domains in which innovation (coming not only from slang) would be probable and well received, and others where it would be less probable. How would one then envision the difference between slang, 'français populaire', lower-class vernaculars and social dialects? Contributions are also invited on the epistemological underpinnings of slang dictionnaire.

- should we accept the common linguistic lore which considers slang to be exclusively a lexical phenomenon ? Such an opinion seems to be contradicted, in French at least, by recent syntactical innovations such as the intransitive use of transitive verbs ? And how are we to describe pitch, accent and other phonetic features in the domain of slang?

- This forthcoming issue is also open to papers describing languages other than French. A comparative approach will place into perspective the two themes sketched above : slang, argot, jargon as variants of a variable language, and the linguistic levels primarily affected by slang etc.

if you are interested, send at your earliest convenience proposals
 and/or contributions to contributions.ML@wanadoo.fr

Contributions may be submitted in French, English, Spanish or Italian.

Français

L'origine du langage et des langues

Numéro dirigé par le comité de rédaction **Marges Linguistiques**

Un siècle après la décision de la Société de Linguistique de Paris de bannir de sa constitution de 1866, art. II, toute recherche sur l'origine du langage et sur la création d'une langue universelle, le thème de l'origine du langage et des langues revient au premier plan des préoccupations scientifiques actuelles. Les raisons du retour de ce thème ancien sont nombreuses. Elles peuvent être rattachées à l'état actuel des connaissances en neurosciences, sciences cognitives, anthropologie, créolistique, théories de l'acquisition, etc. Ce numéro qui prend acte du fait que l'ontogenèse et la phylogenèse du langage sont toujours des objets de controverses chez les linguistes et dans les théories linguistiques, entend se dérouler autour des trois axes suivant :

- Les formes primitives de langage, évolution linguistique, grammaticalisation : des protolangues aux langues modernes,
- Les relations entre humanisation, évolutions neurologiques et cognitives, et le développement d'un « instinct » du langage,
- Recherche sur l'origine du langage et des langues d'un point de vue philosophique et épistémologique.

Vos articles peuvent être envoyés jusqu'en juin 2003 environ.

Les articles scientifiques ayant trait à ce thème devront nous parvenir par email à :

contributions.ML@wanadoo.fr

Anglais

The origin of the language faculty and of languages

directed by **Marges Linguistiques**

A century after the decision of the Société de Linguistique de Paris to pronounce in its constitution of 1866, art. II, the ban of research on the origin of language and on the creation of a universal language, the very theme of the origin of language comes again to the fore as a major topic of scientific research. Reasons for this upsurge of an old theme are many. They can be sought in the current state of the art in neurosciences, cognitive sciences, anthropology, creole studies, acquisition theory etc. This issue, taking stock of the fact that the ontogenesis and the phylogenesis of language are still matters of controversy for linguistic theories and linguists, endeavours to discuss the three following themes :

- primitive forms of language, linguistic evolution, grammaticalization : from protolanguages to modern languages,
- the relations between hominization, neural and cognitive evolutions, and the development of the 'language instinct',
- research on the origin of language and languages as a philosophical and epistemological issue.

if you are interested, send at your earliest convenience proposals

and/or contributions to contributions.ML@wanadoo.fr

Contributions may be submitted in French, English, Spanish or Italian.

**Pierre Bourdieu et les échanges linguistiques :
quelques réflexions en guise d'hommage¹.**

Par Daniel Véronique - Université de Paris III : Sorbonne Nouvelle (France)

Mon propos dans ces quelques pages est d'esquisser une réflexion sur un mouvement des idées que l'on pourrait qualifier, (un peu abusivement si l'on songe à la sociologie du langage d'un Meillet (Stefanini 1979) ou d'un Cohen (Cohen 1956/ 1971)), de *sociological turn* des sciences du langage, alimentée, entre autres, par les travaux de Bourdieu, lui-même familier en tant que philosophe de la *linguistic turn* de certaines philosophies. L'idée est de retracer les interrelations de la trajectoire de Bourdieu en sociologie traitant non seulement du sens, du langage, du discours et de l'oralité des échanges mais également des sciences du langage, avec les cheminements de linguistes et de sociolinguistes, nourris de Bourdieu, mais aussi critiques, à des degrés divers, du travail du sociologue en matière de langue.

Les travaux qui relancent la sociolinguistique ou la linguistique sociale en France dans les années 70 (Marcellesi et Gardin 1974), voire en Europe (Dittmar 1974 / 1976), ne manquent pas de citer *La reproduction* de Bourdieu et Passeron (1970). Un bref sondage dans quelques travaux des années 80 montre une certaine discussion des thèses du sociologue sur la langue légitime et la reproduction mais également des réserves et des silences (cf. par exemple Boutet 1980, qui n'évoque pas Bourdieu dans une revue de questions très complète). Ainsi, dans le numéro 190 de *La pensée* de 1976), consacré à « Classes sociales, langage, éducation », c'est le psychologue Éric Espéret qui compare les analyses de Bourdieu et Passeron à propos de l'échec scolaire à celles de Baudelot et Establet et de Bernstein. Dans le numéro 209 de la même revue (1980) consacré à la « crise de la linguistique et la linguistique de la crise », Baggioni et Kaminker discutent les idées de Bourdieu sur les effets de la distinction en matière de pratiques linguistiques. Ils lui donnent acte d'un apport stimulant mais démontrent également sa méconnaissance du caractère spécifique de la domination linguistique et de son articulation avec la lutte des classes. Les ouvrages plus tardifs d'Achard 1993 (mais également Achard 1986) et de Calvet 1993, enfin, rappellent les propositions de Bourdieu en matière de sociologie du langage, tout en suggérant que ses analyses éclairent insuffisamment l'articulation du social et du linguistique.

Des linguistes qui ne sauraient se réclamer de la sociolinguistique, comme Milner 1989, prennent soin de ne pas écarter les propositions radicales de Bourdieu sur l'importance d'une analyses des conditions sociales des échanges linguistiques sans discussion. Une appréciation de la réception de Bourdieu par les linguistes, et tout particulièrement par les sociolinguistes, reste à entreprendre. On voudra bien lire ce qui suit comme une interrogation personnelle à partir de l'œuvre de Bourdieu sur la sémantique des activités sociales et des pratiques linguistiques. Cette préoccupation issue de la fréquentation des écrits du sociologue s'est trouvée amplifiée par la prise de connaissance, dans le sillage des premiers écrits sur les interactions verbales en langue française, des écoles interactionnistes en sociologie. Paradoxalement, l'œuvre du sociologue en propose une lecture qui ne semble pas avoir inspiré ceux qui sont passés de *Ce que parler veut dire* à l'analyse des interactions verbales selon des modalités dérivées de l'analyse conversationnelle et de l'ethnométhodologie.

¹ Je remercie des lecteurs anonymes, Sonia Branca et Yvonne Touchard, qui m'ont aidé à améliorer ce texte. Remerciement et reconnaissance à Michel Santacroce pour l'aide documentaire et un dialogue de tous les instants. En dépit de ces précieux concours, le texte demeure imparfait ; le lecteur saura être indulgent.

Dans ce texte, je me propose de rappeler la place qu'occupent les mots et les discours dans l'œuvre de Pierre Bourdieu et de ce qui en découle lors de lectures réciproques du sociologue et de certains linguistes et sociolinguistes. Je tenterai de préciser l'idée que se fait le sociologue du sens des mots et de la portée des discours, sa vision de l'organisation des échanges linguistiques et sa critique du structuralisme en linguistique. J'essaierai d'évaluer à cette occasion les effets de ses prises de position sur les échanges linguistiques au sein de sa propre pratique de sociologue et en linguistique. Je proposerai, enfin, une explication à l'ambivalence de certains linguistes à l'égard de l'œuvre de Pierre Bourdieu. On pourrait, en effet, avancer que si les (socio)linguistes ont été diversement sensibles à ses propositions en matière d'analyse de la réalité sociale des échanges linguistiques, ils n'ont pas su comprendre, en règle générale, sa position en sociologie et sa critique de l'interactionisme.

1. Modestes remarques sur l'inconscient épistémologique des linguistes

Directeur de la collection *Le sens commun* aux Éditions de Minuit, Pierre Bourdieu est à l'origine de la traduction de Bernstein, de Labov, de Goffman et de Cicourel en français, démarche qu'il revendique dans *Science de la science et réflexivité* (Bourdieu 2001 : 200). Ces ouvrages de sociolinguistique et de sociologie d'expression anglaise ont alimenté, à n'en point douter, les débats des années 70 sur la « crise de la linguistique et la linguistique de la crise » (*La Pensée* 1980). Au moment où les sciences du langage en France redécouvrent la dimension sociale du langage, Pierre Bourdieu et des linguistes associés à *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* tel Pierre Encrevé, fournissent aux sociolinguistes des notions comme celles d'*hexis*, de « *langue légitime* », de *capital* et de *marché linguistiques*, ou encore d'*habitus*. Des sociolinguistes montréalais, comme Sankoff, Cedergren ou Thibault, font très tôt usage de la notion de marché linguistique au grand dam d'Encrevé (Encrevé 1982). Mais après avoir pensé avec Bourdieu et Labov, certains sociolinguistes vont s'engager dans l'étude des interactions verbales, en renonçant à saisir les rapports de force symboliques qui structurent les échanges du champ linguistique et en perdant quelque peu de vue le sens du jeu de ses acteurs.

Passage par Bourdieu, détour de Bourdieu, mouvement vers l'interactionisme, toute une partie de la recherche en sciences du langage des trente dernières années a entretenu un dialogue intermittent avec le sociologue du Collège de France. Cerner ces trajectoires croisées n'est pas une mince affaire. Cela d'autant plus, que le travail savant de Bourdieu le conduisant à aborder les dimensions « nocturne » et « diurne » de l'École, la *reproduction*, la transmission des héritages culturels et à l'*Homo Academicus*, a souvent pris le chercheur en sciences sociales à contre-pied. Plus que tout autre, le linguiste-grammairien qui a partie liée avec l'institution scolaire et avec la domination symbolique qui s'y inscrit à travers les formes linguistiques légitimes et par la lecture, peut se trouver démuné. Le sociologue dans son travail sur la conversion de « l'héritage en capital » lève le voile sur le rôle qu'y jouent les mots et des manières de dire, ce qui contraint le linguiste-grammairien à se mettre en posture d'« observateur observé », programme d'observation et d'analyse de l'activité pratique linguistique que les sciences du langage peinent à mener à bien (Bourdieu 1972 / 2000 : 225-229).

Françoise Kerleroux 1984 propose l'une des premières lectures étoffées de Bourdieu par des linguistes. Dans un long commentaire de *Ce que parler veut dire*, elle l'accuse de postuler une homologie mécanique entre des manières de parler et les positionnements des individus dans l'espace social. De là selon Kerleroux, l'oubli de la langue, de ses effets illocutoires et perlocutoires dans la sociologie de Bourdieu. En réduisant, la langue à un code, le sociologue en fait disparaître la force subversive, d'où le titre évocateur de « la langue passée aux profits et pertes ». La linguiste soutient au contraire l'idée que « [...] la forme légitime a justement cette propriété d'être virtuellement disponible pour tout le monde » (Kerleroux 1984 : 62), thèse fondée sur la diversité de l'emploi de la langue et sur sa dimension autonome et fondatrice.

Pierre Bourdieu s'est défié, suivant une logique dont je tenterai d'explicitier quelques éléments, d'une analyse « technique » des mots et des discours à la manière des linguistes structuralistes. A-t-il pour autant fait passer la langue aux pertes et profits ? Rien n'autorise un

tel jugement. On peut considérer la controverse qu'entame Kerleroux en 1984, avec le recul, comme une manifestation de cet effet de connaissance-méconnaissance de l'inconscient épistémologique d'une certaine linguistique qui admet l'activité de parole — cf. la jouissance de la langue que rapporte Kerleroux (Kerleroux 1984 : 65) — tout en niant les stratégies de l'acteur-énonciateur dans le cadre de son habitus et des champs où il se trouve engagé — éventuellement du linguiste lui-même en tant qu'acteur de pratiques linguistiques — au profit de l'ordre symbolique de la langue.

2. « Choses dites »

De par son histoire de Béarnais diglotte (Bourdieu 2001 : 213), de par ses études et sa formation, Pierre Bourdieu ne pouvait être indifférent à la pratique des langues. Ces « dispositions socialement constituées » converties en capital ont fait montre de leur efficacité tant dans « le monde savant (le champ sociologique) que dans le monde social que ce monde savant prend pour objet [...] » (Bourdieu 2001 : 221). Les citations dans les langues de l'enfance et dans celles des terrains d'enquête et de l'activité savante (béarnais, kabyle, arabe dialectal, grec, latin, allemand, anglais) parsèment son œuvre. Elles lui confèrent la *distinction*, qui démarque le discours sociologique savant de celui de la sociologie spontanée (Bourdieu 1994 : 24-25).

Attentif aux mots et aux notions qu'ils véhiculent en les occultant éventuellement, le sociologue l'est également, mais différemment, au discours. On pourra comparer *l'Ordre du discours* (1971), leçon inaugurale de Foucault au Collège de France, où l'archéologue des formations discursives laisse transparaître son émotion devant le fil du discours qui se déroule, et *Leçon sur la leçon* (1982) de Bourdieu, dans le même exercice. Là où le premier thématise le discours, le second évoque les conditions de possibilité de la leçon, « discours qui se réfléchit lui-même dans l'acte de discours » (Bourdieu 1982 : 8), fidèle à sa posture auto-réflexive, non sans pointer « les présupposés inscrits dans le langage ou les prescriptions inhérentes à la routine du discours quotidien sur les problèmes sociaux » (Bourdieu 1982 : 34).

L'un des traits remarquables du rapport de Bourdieu aux pratiques linguistiques réside dans sa façon paradoxale d'être sensible aux usages linguistiques, à une pragmatique linguistique, tout en souhaitant se démarquer du prêt à penser que véhicule la sémantique pratique des mots. Son intérêt à mettre au jour les formes de la domination symbolique engendre une réflexion permanente sur les mots et leurs effets, sur les manières de dire, les parlars et les discours. Cette posture le conduira, en un mouvement de réflexivité caractéristique, comme cela apparaîtra plus loin, à vouloir régler son sort à la linguistique structurale et à ses raisonnements, définissant du même coup un nouvel objet pour la sociologie du langage.

3. Le pouvoir des mots

Prompt à observer et à dénoncer la fabrique de la *doxa*, P. Bourdieu met en place un « art de résister aux paroles » (Bourdieu 1980 : 10-18). Cette posture procède de la croyance, maintes fois réitérée, que « tout concourt [...] à encourager la réification des concepts, à commencer par la logique du langage ordinaire, qui incline à inférer la substance du substantif ou à accorder aux concepts le pouvoir d'agir dans l'histoire comme agissent dans les phrases du discours historique les mots qui les désignent [...] » (Bourdieu 1972 /2000 : 254). Cette position paradoxale — il manifeste une grande appétence pour les mots et s'en défie méthodiquement, évoquant « [...] le brouillard de mots qui s'interpose sans cesse entre le chercheur et le monde social » (Bourdieu 1982 : 34) — est homologue de celle que Bourdieu revendique en sociologie. Et il ajoute que « de façon générale, le langage exprime plus facilement les choses que les rapports, les états que les processus ». Sa défiance à l'égard du langage ordinaire et des demi-vérités qu'il véhicule n'a d'égal que sa volonté de bâtir « une science des pouvoirs symboliques capable de restituer aux sujets sociaux la maîtrise des fausses transcendances que la méconnaissance ne cesse de créer et de recréer » (Bourdieu 1982 : 56).

Le relativisme linguistique dont fait preuve Bourdieu provient de sa volonté d'éviter l'entrée en contrebande de notions de sens commun dans le langage savant (Bourdieu 1994 : 81). On peut y voir une volonté permanente d'approfondir la démarche scientifique ; tout se passe comme si les mots de la science devraient être traités en « désignateurs rigides », en noms propres. On ne peut séparer ce questionnement du discours ordinaire du débat qui parcourt le travail du sociologue sur les régularités de l'action et les règles, sur la connaissance nomothétique, idéal scientifique qui n'est pas le sien.

On comprend dès lors l'attention que porte le sociologue à l'oralité des discours et à l'écrit, à la relation quasi pédagogique qui se noue entre l'ethnologue et son informateur pour la mise au jour d'une connaissance pratique. Pierre Bourdieu a manifesté à maintes reprises le souci d'apprécier les rationalisations des acteurs, « [...] invités à prendre sur leur pratique un point de vue qui n'est plus celui de l'action sans être celui de l'interprétation scientifique [...] » (Bourdieu 1972 /2000 : 306).

4. L'écrit et l'oral : à propos des modes de transmission

Volontiers critique à l'égard des traités de méthodologies qui indiquent *ex post* comment procéder à l'enquête de terrain, Bourdieu n'en a pas moins été attentif aux marchés linguistiques et symboliques qui s'instaurent à l'occasion du travail entre enquêteur et enquêté. Le mode de transmission et d'échanges, *modus operandi* par excellence, appelle une vigilance du chercheur. Plusieurs aspects des réflexions de Bourdieu peuvent être rappelés ici. En des pages remarquables d'*Esquisse d'une théorie de la pratique* (page 300 et suiv.), il attire l'attention sur la genèse et la fonction de la rationalisation des pratiques. Le sociologue est sensible au clivage qu'introduit la modalité écrite dans la fixation de l'habitus par rapport à des situations où les connaissances sont pré-écrites, à la fonctionnalité des écrits et aux stratégies qu'ils autorisent.

Souvent confronté à l'oralité des discours et à sa transcription, dans la notation du béarnais ou du kabyle, Bourdieu s'attarde dans *La misère du monde* sur la mise en écriture des textes oraux. Outre un débat, usuel pour les linguistes du moins, sur la fidélité aux données orales et sur la lisibilité, dans cet ouvrage, P. Bourdieu va plus loin en posant la question de l'écriture, et non de la seule transcription, de ses textes oraux. Le parti pris — l'exact contraire de la position des ethnométhodologues et des analystes de la conversation — est celui de l'allègement du texte de ses traits d'oralité (Bourdieu 1993 : 921). C'est le parti de l'infidélité de l'écriture par rapport à l'oralité des échanges pour être fidèle à une textualité reçue. La mise en scène scripturale comprend également le titrage des passages au nom d'une démocratisation de la posture herméneutique. Le choix est celui de montrer les opérations de transcription, le *modus operandi*, et le travail textuel final, l'*opus operatum* dans un même mouvement.

5. Écriture et discours

Pierre Bourdieu a souvent manifesté son attention à la mise en mots dans la construction de la connaissance savante. Il connaît bien la pratique des *accounts* de la connaissance phénoménologique, tels qu'ils sont pratiqués par Garfinkel. Pour sa part, il prône une connaissance praxéologique qui se démarque du langage et de l'énonciation ordinaire (Bourdieu 1972 /2000 : 237). Ce souci affleure ainsi à la page 49 de *Homo Academicus* (1984), « cette tentative pour esquisser une histoire structurale de l'évolution récente du système d'enseignement pose un problème d'écriture, qui touche à l'usage des temps et, à travers lui, au statut épistémologique du discours ». Il s'agit d'une interrogation sur le bien-fondé de l'emploi en discours, celui que l'auteur produit, du « présent transhistorique de l'énonciation scientifique ». L'auteur consacre alors deux pages à une réflexion sur les intervalles temporels auxquels réfère la forme grammaticale dans le tissu du texte qu'il produit. En effet, l'univers académique dans lequel l'observateur observé — P. Bourdieu — pratique — voit se confronter les invariants structuraux que le discours savant tente de dévoiler, l'actualité des agents, des événements, etc. - dont l'auteur prend soin de noter qu'ils peuvent être chronologiquement passés — et le présent de la lecture.

Cette réflexion linguistique s'insère dans un ensemble où le sociologue tente d'explicitier le « travail sur soi que le chercheur doit accomplir pour tenter d'objectiver tout ce qui le lie à son objet, et que le lecteur doit refaire pour son propre compte afin de maîtriser les principes sociaux de l'intérêt, plus ou moins malsain, qu'il peut prendre à la lecture » (Bourdieu 1984 : 48). Il s'agit de se libérer dans la compréhension, dans la lecture, du biais du philologisme qui ne voit dans le texte que la langue à décrypter. Comme le rappelle P. Bourdieu, « notre lecture est celle d'un lettré, d'un lecteur, qui lit un lecteur, un lettré » (Bourdieu 1987 : 140).

6. L'économie des échanges linguistiques

Il a été fait état précédemment de la posture paradoxale de Bourdieu à l'égard des mots, du langage ordinaire, et de son rapport à l'écriture. L'ensemble de son œuvre est traversé par des observations sur les mots et les usages linguistiques. Le recours à la formule grecque (translittérée mais non toujours traduite), à l'expression latine, anglaise ou allemande fonctionne d'ailleurs comme ces boucles réflexives qu'a étudiées J. Authier-Revuz (1995). Elles proposent un décalage entre le dit ordinaire et le dit savant, concrétisant ainsi la démarche socioanalytique de Bourdieu. Dans une démarche non dépourvue de cohérence interne, il combat le textisme, cette vision sémiologique selon laquelle « la science ne serait [...] qu'un discours ou une fiction parmi d'autres mais capable d'exercer un « *effet de vérité* » produit, comme tous les autres effets littéraires, à partir de caractéristiques textuelles comme les temps des verbes, la structures des énoncés, les modalités, etc. » (Bourdieu 2001 : 59). La position en actes de Bourdieu en matière de langage est complexe. On pourrait considérer sans doute que de tous les rapports de force symboliques analysés, ce sont les échanges linguistiques qui ont le plus mobilisé le travail du sociologue.

Le socle de cette position est la vision qu'il défend des échanges linguistiques, vision dont je ne peux que rappeler les grandes lignes ici. Partons de cette réflexion du début de *Ce que parler veut dire*, « la grammaire ne définit que très partiellement le sens, et c'est dans la relation avec un marché que s'opère la signification complète du discours ». C'est une pragmatique des usages linguistiques que Bourdieu oppose au structuralisme linguistique — une note de *Ce que parler veut dire* (1974 : 71) éclaire ce projet quand il relève que, de tous les linguistes, A. Berrendonner est celui qui reconnaît le mieux le lien entre le performatif et le social. Le marché linguistique, celui des échanges entre locuteurs, celui où l'on « produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier et de lui donner un prix », comme tout autre marché, se trouve structuré par des rapports de force symboliques. Le capital linguistique — « le pouvoir sur les mécanismes de formation des prix linguistiques » — et l'habitus linguistique — la capacité à produire du discours ajusté à un marché ou à un champ — déterminent le prix des biens sur le marché linguistique. Certains emplois verbaux, certaines attitudes non verbales sont légitimes et l'emportent sur les autres usages. (Rappelons que dans l'acception de Bourdieu, « est légitime une institution, ou une action, ou un usage qui est dominant et méconnu comme tel, c'est-à-dire tacitement reconnu comme légitime », Bourdieu 1980 : 110).

Bourdieu (1987 : 187) fait observer que l'on ne peut se défaire de la domination de la langue légitime en promouvant la langue populaire ou l'argot. La langue dominée ou populaire se définit par référence à la langue légitime qui ne se définit elle-même que par rapport à la langue dominée. La sortie de cette contradiction, résultant de la domination symbolique, semble impliquer un déplacement des luttes vers d'autres champs. Dans le souci de saisir le fonctionnement réel des échanges linguistiques, il a fait peu de cas des travaux sur le 'mode sémiologique' ou sur le 'mode sémantique' pratiqués par les linguistes de l'époque. Sa préoccupation est autre : il veut rendre compte des régularités des actions symboliques autrement que par l'appel à des règles, mais en faisant appel à un système qui intègre le 'sens du jeu' et les stratégies des acteurs, tout autant que l'habitus.

Il est sans doute vrai que la « modélisation » du marché linguistique que propose P. Bourdieu a recours à un modèle des échanges linguistiques qui est plus proche du modèle télégraphique de la communication que du modèle orchestral que prône la « nouvelle communication » (Winkin 1981). On peut s'interroger après coup sur la pertinence de la métaphore économique — marché, capital, etc. - pour rendre compte des rapports de force

linguistiques et sur son caractère opératoire au-delà de la sociologie de Bourdieu. Les sociolinguistes, un temps marqués par les analyses de Bourdieu, se sont détournés de ses propositions pour embrasser les analyses conversationnelles et l'interactionisme symbolique. Ce mouvement, massif dans les années 80 et donnant naissance à une linguistique des interactions verbales, pourrait laisser entendre que les propositions de Bourdieu à propos des micro-marchés linguistiques que sont les interactions communicationnelles, ne sont pas opératoires. Je soutiendrai pour ma part que cela résulte de l'absence d'une véritable appropriation des travaux du sociologue et que le rapport de la sociolinguistique à la sociologie n'a pas été explicitement réglé comme le réclamait Encrevé dès 1982.

7. Critique du structuralisme en linguistique et lecture des linguistes

La formulation de propositions pour analyser les marchés linguistiques s'accompagne chez Bourdieu, comme en porte témoignage toute sa démarche d'ethnologue et de sociologue, d'un désir de secouer le carcan du structuralisme en linguistique. On peut voir dans la critique de l'idéalisation saussurienne ou chomskyenne, une dimension de son interrogation permanente sur l'architectonique du travail du sociologue ou de la science sur un plan plus général. À son questionnement sur la construction de l'objet de la sociologie, il ajoute dans les années 70, une interrogation sur l'objet de la linguistique. Ce cheminement le conduit à contester la tentation sémiologique de la linguistique, ou le philologisme, notion qu'il emprunte à Bakhtine.

La remise en question de l'empire de « la plus naturelle des sciences sociales » sur les autres sciences sociales par Bourdieu doit être comprise dans le cadre de son combat contre le structuralisme et en faveur d'une théorie de l'action qui réhabiliterait le sujet social. Il refuse la domination que la linguistique exerce sur les autres sciences sociales dans les années 70. C'est le même mouvement épistémologique qui le conduit à récuser « l'autonomisation de la langue par rapport à ses conditions sociales de production ». Philologisme, sémiologisme, textisme (Bourdieu 2001 : 59-60), il a multiplié les néologismes pour stigmatiser une démarche chosifiante du réel social et linguistique qu'il attribue aux sciences du langage.

Dans le temps même où s'instaure cette critique, on relèvera que le travail de Bourdieu s'articule constamment aux réflexions des linguistes. Du Mounin de *La communication poétique*, — sur la notion de connotation — à la dichotomie saussurienne langue-parole, du mécanisme génératif chomskyen aux réflexions sur l'énonciation de Bally et de Benveniste, de Jakobson et Bakhtine, à Prieto, sur contexte et situation, Bourdieu a beaucoup lu les linguistes, dont certains, et non des moindres, ont été publiés dans sa collection des Éditions de Minuit. C'est de Benveniste qu'il se réclame pour expliquer sa conception de la distinction, c'est-à-dire de la différence comme signifiante (Bourdieu 1994 : 24). Dans *Ce que parler veut dire* tout particulièrement, il manifeste l'ampleur de ses lectures des linguistes, de Guiraud à Recanatì. De même, on notera son attention aux conditions de félicité des entretiens dans *La Misère du monde* (1993), notion qu'il reprend à l'ethnographie de la communication et à Gumperz, tout comme celle d'indices de contextualisation. Bien que critique du fonctionnalisme de Merton en sociologie, Bourdieu n'hésitera pas à dialoguer avec Labov, sociolinguiste d'inspiration fonctionnaliste, et avec ses épigones français. La critique des travaux laboviens lui fournit l'occasion d'affirmer sa théorie de la formation des prix sur le marché linguistique. Les méthodes laboviennes lui permettent en retour de se positionner dans l'enquête orale (Bourdieu 1993 : 908-909).

8. Sur les interactions sociales

Dans sa *Leçon sur la leçon* (1982), Bourdieu formule l'une de ses thèses fondamentales : « le corps est dans le monde social mais le monde social est dans le corps » (Bourdieu 1982 : 38). Il lie ainsi l'incorporation du social par apprentissage engendrant l'habitus et la place de cette disposition au principe de l'action socialement réussie. Récusant l'opposition naïve entre individu et société, il propose d'y substituer « [...] la relation construite entre ces deux modes d'existence du social, l'habitus et le champ, l'histoire faite corps et l'histoire faite chose » (Bourdieu 1982 : 38). Ces thèses et sa filiation revendiquée à Weber, l'ont conduit à être très attentif aux sociologies compréhensives et praxéologiques. Il consacre de nombreuses pages à Garfinkel et Schutz (Bourdieu 1972 / 2000 : 237-238). Il est sensible à l'intérêt des *accounts*, qui manifeste une démarche proche de son projet de science réflexive.

Pourtant, il s'en détache nettement, « on peut se donner pour objectif de faire un *account* des *accounts* à condition de ne pas donner ce qui est une contribution à la science de la représentation préscientifique du monde social pour la science du monde social » (Bourdieu 1972 : 237). S'il est sensible à la logique des interactions symboliques mise au jour par l'ethnométhodologie par exemple, il met en garde contre une réflexivité narcissique. Il ajoute qu'une description interactionniste des rapports sociaux occulte les rapports de force linguistiques. « Ce sont des rapports qui sont transcendants à la situation, qui sont irréductibles aux rapports d'interaction tels qu'on peut les saisir dans la situation » (Bourdieu 1980 : 127).

On retiendra sa thèse que la seule façon de contrôler la relation entre le marché linguistique et la compétence à échanger linguistiquement est de faire varier les situations de marché.

Bourdieu oppose à la vision interactionniste des rapports sociaux la notion de « champ » (Bourdieu 2001 : 68). À ses yeux, cette notion permet de saisir la structure des relations constitutives de l'espace du champ qui commande la forme des relations visibles d'interaction et le contenu de l'expérience que les agents peuvent en avoir (Bourdieu 1982 : 42). Il ne s'agit pas de décrire des stratégies en ignorant « [...] l'harmonisation des habitus qui, en dehors de tout calcul intentionnel et de toute référence consciente à la norme, produit des pratiques mutuellement ajustées et qui n'exclut jamais des prises de conscience partielles, facilitées par les préceptes et les recettes du sens commun » (Bourdieu 1972 /2000 : 314).

Du fait que pour lui les échanges linguistiques engagent un marché linguistique et un champ spécifique du social, P. Bourdieu a marqué régulièrement ses distances par rapport à l'analyse conversationnelle, celle qui prétend rendre compte de la gestion de la conversation *ici et maintenant* et de la mise en place d'un ordre local. À la suite de Cicourel (Cicourel 2002 : 15-17), qu'il qualifie de « sociologue du langage », il s'écarte de l'ethnométhodologie et de l'analyse conversationnelle pour prôner une forme d'ethnographie de la communication. Cette analyse de la conversation doit y lire « [...] non seulement la structure conjoncturelle de l'interaction comme marché, mais aussi les structures invisibles que l'organisent » (Bourdieu 1993 : 916), les trajectoires sociales et les habitus. On comprend dès lors que la disposition graphique d'un entretien oral soit menée par Bourdieu selon des modalités radicalement différentes de celles de l'analyse conversationnelle.

7. Petit bilan provisoire

Le modeste propos de cette contribution était de dénouer quelques éléments du mouvement des idées qui ont conduit des linguistes et le sociologue Pierre Bourdieu à se fréquenter à propos du langage. Je renvoie volontiers, dès à présent, le lecteur à la préface écrite par J. B Thompson pour *Langage et pouvoir symbolique* (2001), réimpression de *Ce que parler veut dire*, qui dresse un remarquable bilan des écrits de Bourdieu sur le langage.

Du bref examen dressé ici, le sociologue apparaît sensible aux mots et à leur valeur de sens commun. Il pratique à leur égard cette 'escalade sémantique' que défend Quine 1960/1977, par hygiène scientifique. S'il néglige l'analyse de la grammaire de la langue dans ses élaborations savantes, Bourdieu n'est pas indifférent aux effets discursifs et pragmatiques des formes linguistiques. Il propose une méthode d'analyse des micro-marchés linguistiques que sont les interactions communicationnelles qui offre une alternative aux analyses conversationnelles. Attentif aux manières de dire et aux rapports de force symboliques qu'ils véhiculent — les textes transcrits et analysés dans *La Misère du monde* (1993) ou dans *Le bal des célibataires* (2002) démontrent à l'envie, son attention à la force illocutoire ou aux effets perlocutoires des expressions linguistiques dans une situation d'échange spécifique, Bourdieu rejette une approche sémiologique du langage au bénéfice d'une sociologie du langage, d'une pragmatique des échanges, voire d'une ethnographie de la communication. D'où vient que certains (socio)linguistes se soient détournés des analyses de Bourdieu pour embrasser l'analyse conversationnelle ? On peut avancer à cela plusieurs raisons. Les plus déterminantes à mes yeux tiennent à l'avortement de la *sociological turn* des sciences du langage, c'est-à-dire du réglage des rapports entre sociologie et sciences du langage. Il n'est pas certain que les présupposés de l'interactionisme sociologique aient été toujours clairement perçus par les linguistes et encore moins la critique de Bourdieu à l'égard de ce mouvement

dont il s'est par ailleurs nourri. Ces derniers semblent avoir été plus sensibles aux convergences disciplinaires sur l'objet 'conversation' qu'à une réelle interrogation des disciplines et de leurs présupposés (Chiss et Puech 1989). L'invention d'une linguistique interactionnelle au contact de l'analyse conversationnelle semble avoir permis de régler un ensemble de questions techniques de traitement de l'oralité dialoguée en préservant une perspective foncièrement structuraliste du langage comme l'affirmait Levinson dès 1983. On pourrait dès lors soutenir que la (socio)linguistique contemporaine n'a rien conservé des réflexions de Bourdieu sur la langue et sur les sciences du langage ; ni sa critique du structuralisme linguistique, ni ses propositions pour rendre compte de l'économie des échanges linguistiques, ni ses réserves sur certaines pratiques de l'analyse conversationnelle. Une des raisons de cet échec du dialogue n'est-elle pas la position épistémologique particulière de Bourdieu qui requiert que le savant adopte une posture d'observateur observé, est difficile à tenir à bien des égards².

² Cela saute aux yeux quand on compare le travail de David Lepoutre, *Cœur de banlieue* aux travaux des linguistes sur la langue de la banlieue.

Bibliographie

- Achard, P. 1986. Discours et sociologie du langage. *Langage et Société*. 37, pp. 5-60.
- Achard, P. 1993. *La sociologie du langage*. Paris, P.U.F
- Authier-Revuz, J. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi*. Paris, Larousse.
- Bourdieu, P. 1972 / 2000. *Esquisse d'une théorie de la praxiologie*. Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. 1980. *Questions de sociologie*. Paris, Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. 1982. *Ce Que parler veut dire*. Paris, Fayard.
- Bourdieu, P. 1982. *La leçon sur la leçon*. Paris, Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. 1984. *Homo Academicus*. Paris, Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. 1987. *Choses dites*. Paris, Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. 1993. (sous la dir. de). *La misère du monde*. Paris, Seuil.
- Bourdieu, P. 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris, Raisons d'agir.
- Bourdieu, P. 2002. *Le bal des célibataires*. Paris, Seuil.
- Bourdieu, P., Winkin, Y. 2002. Préface. In Cicourel, A.V. 2002. *Le raisonnement médical*, pp. 9-19, Paris, Seuil.
- Boutet, J. 1980. Quelques courants dans l'approche sociale du langage. *Langage et Société*. 12, pp. 33-70.
- Calvet, L.-J. *La Sociolinguistique*. Paris, P.U.F.
- Chiss, J.-L., Puech, Chr. 1989. Énonciation, Interaction, Conversation : les théories du langage entre le psychique et le social. *Histoire, Épistémologie, Langage*. 11, 2, pp. 7-36.
- Cohen, M. 1956 / 1978. *Matériaux pour une sociologie du langage*. Paris, Maspéro.
- Encrevé, P. 1982. A propos du « marché linguistique ». In Dittmar, N., Schlieben-Lange, B. *La sociolinguistique dans les pays de langues romanes*, pp. 97-103, Tübingen, Gunther Narr Verlag.
- Espéret, E. 1976. Langage écrit et sélection scolaire : exemple : « l'orientation en sixième ». *La Pensée*. 190, pp. 93-113.
- Foucault, M. 1971. *L'ordre du discours*. Paris, Gallimard.
- Kaminker, J.-P., Baggioni, D. 1980. La Norme, gendarme et bouc émissaire. *La Pensée*. 209, pp. 50-63.
- Kerleroux, Fr. 1984. La langue passée aux profits et pertes. In Collectif « Révoltes logiques ». 1984. *L'empire du sociologue*, pp. 53-69, Paris, Éditions La Découverte.
- Lepoutre, D. 1997. *Cœur de banlieue. Codes, rites et langage*. Paris, Odile Jacob.
- Levinson, S. 1983. *Pragmatics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Milner, J.-Cl. 1989. *Introduction à une science du langage*. Paris, Seuil.
- Quine, W. V.O. 1960 / 1977. *Le Mot et la chose*. Paris, Flammarion.
- Stefanini, J. 1979. Sur une première rencontre de la linguistique et de la sociologie : relecture d'Antoine Meillet. *Recherches sur le français parlé*. 2, pp.9-24.
- Thompson, J.B. 2001. Préface. In Bourdieu, P. 2001. *Langage et pouvoir symbolique*, pp. 7-51, Paris, Fayard.
- Winkin, Y. 1981. (sous la dir.de). *La Nouvelle Communication*. Paris, Seuil.

Remerciements à M. B. Grossenbacher (www.chants-magnetiques.com), La Chaux-de-Fonds (Suisse), pour l'aide précieuse en infographie et développement Multimedia.

La revue électronique gratuite en Sciences du Langage
Marges Linguistiques est éditée et publiée semestriellement
sur le réseau internet par :

M.L.M.S. Editeur
Le petit Versailles
Quartier du chemin creux
13250 Saint-Chamas (France)
Tel./Fax : 04 90 50 75 11

Marges Linguistiques : <http://www.marges-linguistiques.com>